This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 489060

Digitized by Google

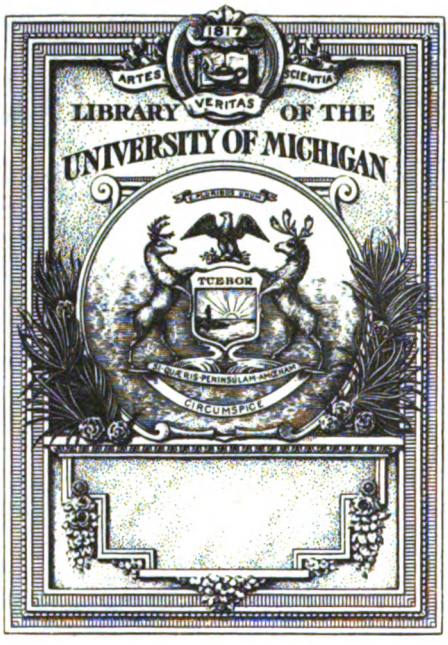

RECEIVED IN EXCHANGE
FROM
Lyon Univ. Library

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

AP
20
.L98

Digitized by Google

Digitized by Google

MAR 2 0 1928

PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

REVUE

DE

L'UNIVERSITÉ

DE LYON

I

LYON

AU SECRÉTARIAT DE LA REVUE

QUAI CLAUDE-BERNARD, 18

JANVIER

1928

Digitized by Google

SOMMAIRE

Jean Lépine, *la Nouvelle Faculté de Médecine de Lyon et la Fondation Rockefeller.*

A. Ehrhard, *la Légende des Nibelungen.*

Emmanuel Lévy, *la Comptabilité juridique des Marchands de soie.*

G. Déjardin, *la Diffusion et la Filtration du Rayonnement solaire par l'atmosphère.*

R. Waltz, *la Tristesse de Lamartine.*

Chronique. — J. Mascart, *Contribution à l'étude de la Propriété scientifique.*

Informations — Le Mouvement intellectuel lyonnais.

COMITÉ DE RÉDACTION

A. Pauphilet, *président;* P. Job, J. Lameire, A. Policard, P. Villard, M. Vissérias, *secrétaire.*

Les manuscrits non insérés ne sont pas retournés. Ils restent à la disposition des auteurs pendant six mois.

Les manuscrits doivent être dactylographiés à double interligne et *ne varietur.*

CONDITIONS D'ABONNEMENT

POUR 1928

Les Abonnements sont d'une année et partent du 1er janvier.

France, Paris, Départements et Colonies.

Un an, 25 francs (Tarif réduit à 15 francs pour les membres de l'Enseignement, les étudiants et les membres de la Société des Amis de l'Université de Lyon).

Etranger.

Un an, 35 francs pour les pays ayant adhéré aux conventions du Congrès de Stockholm.

Un an, 40 francs pour tous les autres pays.

LE NUMÉRO 6 FRANCS

Pour la publicité, s'adresser à M. F. Cartier, rue de la Martinière, 1, Lyon

Tél., Burdeau 61-60

Digitized by Google

Lyon
Lyon. Univ. Libr.
6-12-1926

REVUE DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA REVUE
18, quai Claude-Bernard, LYON

LA NOUVELLE FACULTÉ DE MÉDECINE DE LYON ET LA FONDATION ROCKEFELLER

La Fondation Rockefeller vient d'attribuer à l'Université de Lyon une subvention de 41.206.000 francs pour contribuer à la reconstruction de la Faculté de Médecine, à condition que 15 millions soient affectés à la même œuvre par des initiatives françaises, dont 12 par le Gouvernement. Celui-ci vient d'inscrire au budget la première des trois annuités de 4 millions qui lui incombent. Donc, sur plus de 56 millions qui seront nécessaires, près des quatre cinquièmes seront fournis par la donation américaine.

De plus, une dotation supplémentaire, équivalente à une somme égale à réunir à Lyon, jusqu'à concurrence de deux millions, est attribuée par la Fondation pour l'entretien des laboratoires de la nouvelle Faculté.

Tel est le fait. Mais que veut-il dire ? Pourquoi cette reconstruction, qui sera totale, d'une Faculté dont les bâtiments n'ont qu'un demi-siècle d'existence, ce qui est court de ce côté de l'Atlantique ? Pourquoi cet intérêt singulier et fastueux de la part de la Fondation ? A quelles suggestions, à quelles sollicitations ont cédé ces hommes, bienfaisants certes, mais d'une générosité réfléchie, et qui n'a pas l'habitude de s'égarer dans des œuvres de luxe ?

Digitized by Google

Pour répondre, rappelons-nous ce qu'est la Fondation Rockefeller.

John Davison Rockefeller, bien avant d'être à l'apogée de sa puissance industrielle et financière, avait, comme tant de ses compatriotes, fait à la science et à l'humanité un sacrifice propitiatoire. Sur les terrains délaissés après la dispersion de la *World's Fair*, il avait dressé, autour d'un *campus* verdoyant comme en Angleterre, les édifices élégants de l'Université de Chicago. Par lui, un nouveau centre de haute culture était né dans cette ville immense, où les appétits de l'humanité semblent s'être donné libre cours dans ce qu'ils ont de plus brutal. Il ne fut pas long à percevoir qu'il y avait mieux à faire que d'instruire une jeunesse, dont une partie venait à l'Université par snobisme et ne savait pas utiliser son savoir pour le bien des hommes.

Il ne fonda pas d'hôpital. L'hôpital est une routine, qui ne vaut socialement que par ses médecins et ses administrateurs. Et la médecine est si souvent impuissante ! Ne vaut-il pas mieux encourager la recherche médicale, donner à des savants dignes de ce nom les moyens de consacrer toute leur activité aux problèmes dont la santé publique dépend ? Ainsi, en 1901, fut fondé à New-York l'Institut Rockefeller pour la recherche médicale. Là, un peu comme dans notre Institut Pasteur, vit un état-major de savants, retirés dans leurs laboratoires, mais en relations réciproques constantes, prêts à s'aider et à collaborer. Du matin au soir, ces bénédictins modernes sont à l'œuvre, se retrouvant chaque jour autour de la table du lunch frugal et pressé.

Ce petit cénacle réunit quelques-uns des plus grands noms de la médecine moderne ; Alexis Carrel y représente la France. Beaucoup de ses belles découvertes eussent été impossibles dans l'indigence de nos laboratoires.

John D. Rockefeller agrandit son Institut. Il y joignit un hôpital, mais d'un type spécial. Les chefs de service n'y reçoivent que des malades dont l'affection est à ce moment le but de leurs études. On n'y fait pas d'expériences sur les malades, mais ceux-ci sont observés pour des fins générales, comme des animaux de laboratoire. Dès le début, il avait été entendu que les recherches faites à l'Institut Rockefeller devaient avoir pour but au moins autant de prévenir les mala-

Digitized by Google

dies que de les guérir. Des découvertes s'en étaient suivies, dont l'application n'était pas toujours possible dans le petit hôpital de l'Institut. A mesure que les moyens se développaient, que les questions prenaient de l'ampleur et que le succès venait couronner les recherches, le côté spéculatif et comme abstrait de l'œuvre initiale s'effaçait devant les exigences des nécessités sociales. La lutte dans le laboratoire ne suffisait plus : il fallait aller directement au secours de l'humanité.

Ce fut l'origine de la Commission d'hygiène Rockefeller, qui s'attacha au problème de la lutte sociale contre les maladies transmissibles, entre autres celles dont la destruction d'un parasite vecteur assure la disparition, comme le paludisme et la fièvre jaune, ou qui dépendent seulement d'une stérilisation convenable des objets contaminés, comme l'ankylostomiase.

Ces maladies reculèrent. Les rapports annuels de la Commission, illustrés de cartes du globe, marquèrent d'année en année le retrait, puis la disparition des espaces noirs qui indiquaient les régions infectées. Sur le monde entier, mais surtout le nouveau, les missionnaires de Rockefeller allaient, dépensaient sans compter, sauvaient des existences.

Mais on ne meurt pas seulement des calamités infectieuses à grand fracas ; chaque jour, la vie humaine s'en va sous des coups imprévus et sournois de maladies banales, parce que la vigilance ou l'instruction des médecins se sont trouvées en défaut — ou parce que leurs prescriptions n'ont pas été exécutées par des auxiliaires avertis, ou parce que l'on a trop attendu pour soigner le malade. Il faut donc reprendre l'éducation médicale à sa base et la perfectionner, créer un corps d'infirmières et de visiteuses qui assurent l'exécution des soins, apprennent aux gens les règles de l'hygiène préventive et leur donnent le moyen de se soigner à temps. C'est pour l'ensemble de ces buts que le 14 mai 1913 fut enregistrée à New-York la Fondation Rockefeller, dotée par son initiateur d'un capital d'entrée de 100 millions de dollars, qui fut depuis plusieurs fois multiplié.

La forme définitive était trouvée, si l'on peut ainsi parler dans un pays où tout se transforme perpétuellement. La Fondation recueillit dans son sein les œuvres Rockefeller qui l'avaient précédée, et devinrent de simples départements de son activité. La guerre retarda son développement, en lui proposant d'autres problèmes. Dès 1914, la Fondation, la première des organisations américaines, envoya une mission

Digitized by Google

au secours de la Belgique envahie. Puis, elle contribua aux œuvres de prisonniers, et surtout fit en France un grand effort contre la tuberculose.

A la paix, tandis que ses services d'hygiène se complétaient et étendaient leur champ d'action, ceux de l'éducation entamaient la réforme de l'enseignement médical et des écoles d'infirmières. Charité bien ordonnée commence par soi-même, à plus forte raison si elle s'accompagne de transformations. Il y avait aux Etats-Unis un grand nombre d'écoles de médecine, de valeur très inégale. La Fondation en fit le classement en trois catégories, après enquêtes et inspections. La catégorie A ne comprenait que des Universités de premier rang, celles de la classe B étaient discutables, et il est admis qu'il vaut mieux ne pas se faire soigner par un élève d'une école de médecine affectée de la lettre C.

Parmi les écoles A, la division d'éducation médicale fit un choix, et elle soutint pécuniairement celles qui acceptèrent de se moderniser ou présentèrent d'elles-mêmes un programme en ce sens. Cette modernisation peut être de diverses sortes. Tantôt, il s'agit seulement de refaire des laboratoires, ou de les outiller de manière à augmenter la valeur du travail des élèves. D'autres fois, c'est la bibliothèque qu'il faut transformer, ou l'hôpital qu'il faut adapter à l'enseignement. C'est presque toujours le rapprochement de l'hôpital et du laboratoire qu'il faut réaliser. L'une des causes d'infériorité de l'enseignement médical est que trop souvent cliniciens et hommes de laboratoire s'ignorent. Le professeur de science biologique ne connaît pas le malade, et le médecin ou le chirurgien, dans leurs services de clinique, n'ont pas à leur disposition immédiate les ressources de la science moderne. En rapprochant l'enseignement théorique et la pratique, dans le même bâtiment ou dans des locaux voisins, on gagne un temps précieux, on évite la dispersion des efforts et on aboutit à l'habitude de la collaboration, à ce travail d'équipe qui est l'une des caractéristiques du labeur anglo-saxon, et dont la valeur est évidente dans les œuvres sociales.

Sur ces données, les grandes Universités américaines furent rénovées tour à tour. La Fondation vint en aide à l'Université Johns Hopkins à Baltimore, à celle de Yale à New-Haven, à celle de Harvard à Boston, à celles de Columbia et de Cornell à New-York, à celle de Mac Gill à Montréal, à celles d'Ann Arbor, de Cleveland, de Rochester, de Nashville, etc. Partout

Digitized by Google

le même principe : chercher un homme, président d'Université, doyen de Faculté, qui comprenne à la fois les avantages pratiques de la réforme et son but élevé, et quand cet homme aura présenté un plan complet et offert des garanties, quand des concours financiers locaux auront été assurés, contribuer largement à la dépense d'organisation.

Puis, l'esprit de prosélytisme aidant, les tendances de la Fondation en pédagogie médicale franchirent l'Océan, et les dollars suivirent. Cinq millions de dollars furent donnés à Londres, à University College, pour perfectionner les installations médicales. De même, à Oxford et à Cambridge. En Belgique, c'est près de quatre millions de dollars que reçoit l'Université libre de Bruxelles pour réaliser un centre médical complet, hôpital et Faculté, et en souvenir de Madame Depage, victime du torpillage du *Lusitania*, c'est à son mari, le chirurgien, que la Fondation confie cette œuvre.

En même temps, ce sont des secours particuliers à des laboratoires, des bourses de voyage, des subventions pour les bibliothèques et pour les abonnements dans les pays à change déprécié, des écoles d'infirmières, une profusion de libéralités souvent anonymes ayant pour but commun et unique l'amélioration de la santé humaine, pour condition nécessaire des besoins réels et dûment constatés.

En France, la section de lutte contre la tuberculose avait continué après la guerre sa propagande et ses encouragements ; on avait vu, sous la direction d'une femme de grand cœur, Miss Elisabeth Crowell, se renouveler l'enseignement de nos infirmières. Les services d'éducation médicale avaient envoyé dans nos Facultés des visiteurs, attentifs et discrets, qui se renseignaient exactement sur les perspectives et les besoins de chacune d'elles. Il est possible qu'au lendemain de la guerre les dirigeants de la Fondation aient pensé contribuer à une création importante à Strasbourg. Des pourparlers s'engagèrent, qui aboutirent seulement à un résultat partiel. Strasbourg, du reste, était au point de vue installations la mieux dotée de nos Facultés. Pour le nombre de nos élèves, et l'activité de nos laboratoires de recherches, Lyon était la plus pauvre.

Cette indigence devait attirer sur nous les regards perspicaces des enquêteurs de la Fondation. Ils avaient noté ici autre

Digitized by Google

chose : une floraison d'œuvres privées et publiques à tendance moderne, un esprit sérieux, une volonté agissante de réformes.

En 1917, la Croix-Rouge Américaine (Bureau des Enfants) avait organisé à Lyon tout un ensemble d'œuvres qui avaient eu un grand succès. Grâce à Mme Edmond Gillet-Motte et à l'Œuvre des Rapatriés, elle avait eu pour des hôpitaux d'enfants une clientèle sur laquelle ses bienfaits se manifestaient avec la valeur d'une expérience. La même personnalité bienfaisante aidait la Croix-Rouge Américaine dans l'organisation des consultations, la répartition de la ville en districts, où les divers modes d'assistance à l'enfance étaient à la fois centralisés et diffusés par des visiteuses. En novembre 1918, quand la Croix-Rouge Américaine partit, ses dirigeants me demandèrent de continuer son action, et me remirent 500.000 francs — sous condition de réunir pareille somme — et encore 200.000 pour la période d'organisation. Notre souscription ayant rapporté 653.000 francs, la Croix-Rouge Américaine doubla l'excédent de 153.000. Ce fut l'origine de la Fondation Franco-Américaine de l'Enfance, dont on ne connaît guère dans notre ville que les deux appels au public qu'elle dut faire depuis, par ces « Semaines des Tout-Petits », qui ont, du reste, largement assuré son existence. Ce que l'on ne sait pas, c'est que, depuis moins de 10 ans, sur 80.000 enfants qu'elle a vus et suivis, la mortalité de 0 à 1 an a été abaissée de 14 % à 3,2 %. Cela, les Américains le savent ; leurs enquêteurs viennent toujours voir la Fondation Franco-Américaine et notent ses résultats.

C'est parce que ces résultats étaient favorables qu'un jour la Fondation Rockefeller, qui subventionnait les cours dirigés par le professeur Paul Courmont, pour l'instruction des visiteuses d'hygiène sociale, vint nous proposer de fusionner ces cours avec ceux de la Fondation Franco-Américaine, et ceux de l'ancienne école d'infirmières que les Hospices entretenaient à l'Hôpital de la Charité. De cette suggestion est sortie notre Ecole d'infirmières actuelle, que les subventions Rockefeller ont si largement aidée dans ces dernières années qu'il n'est pas exagéré de dire qu'elle leur doit la vie.

La Faculté de Médecine avait été signalée à la Fondation Rockefeller par le grand exemple d'ordre qu'elle avait donnée sous la direction du doyen Hugounenq, par les travaux de ses maîtres, mieux connus à l'étranger — on n'est pas prophète en son pays —, par les indications d'Alexis Carrel, qui s'est montré dans toute cette affaire le plus précieux des con-

Digitized by Google

scillers, par les visites aux Etats-Unis des professeurs Leriche et Mouriquand, par le fait que son doyen avait été directement mêlé à l'organisation de la Fondation Franco-Américaine et de l'Ecole d'infirmières. Des visiteurs parurent — personnalités médicales, puis le secrétaire général de la Fondation, puis le Président, George E. Vincent, haute et noble figure d'ami de la France dans ses plus mauvaises heures. Les conversations portaient sur notre situation et nos besoins. Je n'ai rien caché, et j'ai cherché à être strictement exact. Sur nos projets et notre conception de la médecine, je n'avais aucun effort à faire pour me trouver d'accord avec ceux qui m'interrogeaient. Mon père avait littéralement consacré sa vie à la médecine scientifique, et depuis la création de cette Faculté où il était arrivé comme professeur de clinique médicale, il avait réalisé, dans le service où il passait ses journées, la liaison étroite de la salle d'hôpital et du laboratoire. Bien avant les théoriciens de la nouvelle médecine, il avait indiqué les insuffisances de notre organisation, et aussi ses qualités, souvent méconnues de l'étranger.

C'est à l'éducation que j'ai reçue que je dois d'avoir compris ce que voulaient au juste ces Américains passionnés de progrès, d'un désintéressement quasi mystique dans la conception des idées, d'une objectivité puissante dans leur réalisation. Je lui dois aussi de m'être fait comprendre, lorsque, chiffres en mains, je montrais que le pauvre argent de nos budgets n'était pas mal employé et que le plus bel éloge que l'on pût faire de la science française était de constater ses résultats, en regard de ses faibles moyens. Combien intéressantes, ces conversations, quel enseignement pour nous ! Mes interlocuteurs, familiers de notre culture, admiraient en France l'intelligence et le goût. Ils n'étaient pas aussi confiants dans notre aptitude au travail scientifique, dans notre persévérance ordonnée. En Amérique, la publicité de la science allemande est assurée par des savants, des éditeurs, des périodiques de tous ordres. Celle de la France est faite surtout au point de vue littéraire, et pas toujours très heureusement.

Nous avons causé souvent, longtemps. Je n'ai rien sollicité : j'ai dit mon désir d'aider mes collègues, qui chaque jour ont le chagrin de voir réaliser par d'autres des idées de découvertes qu'ils ont eues, et qu'ils n'ont pas eu le moyen de poursuivre. J'ai dit l'émulation de nos concitoyens dans les œuvres d'assistance, l'intelligente participation de la Chambre

Digitized by Google

de Commerce à la Journée Pasteur, la générosité féconde de la Fondation scientifique du Sud-Est, qui a su s'attacher le professeur Grignard, un prix Nobel. J'ai montré les larges initiatives internationales de la Municipalité, et ses organisations de bienfaisance, les traditions de nos Hospices, la probité de notre corps médical, tout cet ensemble, plus solide que brillant, que représentent les efforts de tant de braves gens qui sont dans notre ville, et qui, s'ignorant le plus souvent, se défiant même parfois les uns des autres, ont cependant à un égal degré le culte des idées générales et le souci du bien public.

Et à force de confiance et de bonne foi, j'ai senti que j'étais compris. Le 29 avril 1924, j'étais avec le président Vincent, venu à Lyon pour la journée, sur une terrasse de l'hôpital de Grange-Blanche. « Vous n'avez jamais songé, me dit-il, à transporter la Faculté tout près d'ici ? — Si, bien entendu, mais nous n'en avons pas les moyens. — Et si on vous les fournissait ? » reprit-il. Le soir, le président Vincent m'apprit que, dès le mois de novembre de la même année, le directeur général des services d'Education médicale de la Fondation, le Dr Richard M. Pearce, serait en séjour à Paris pour plusieurs mois, et qu'il étudierait avec moi nos projets. C'est au Dr Pearce, et à son adjoint, le Dr Alan Gregg, qui se sont imposé déjà bien des fatigues et un certain nombre de nuits de voyage entre Paris et Lyon, que nous devrons la réalisation de ces rêves. Le Comité des Trustees de la Fondation Rockefeller, seul maître de ses décisions, ne pouvait se prononcer que sur des plans complets.

Pour qu'il nous fût possible d'adapter notre conception aux idées par lesquelles la Fondation avait réorganisé les Facultés d'Amérique, il nous fallait connaître ces installations nouvelles. En juin 1925, nous étions les hôtes de la Fondation à Londres, Oxford et Cambridge, avec mes collègues MM. Policard et Latarjet. De mars à mai 1926, M. Policard m'accompagnait aux Etats-Unis et au Canada avec M. Bellemain, architecte de l'Université.

La nouvelle Faculté de médecine, comprenant tous les services actuellement logés quai Claude-Bernard et dans l'annexe des Oblats, s'élèvera dans le voisinage immédiat de l'hôpital de Grange-Blanche. Les élèves et les collaborateurs des professeurs passeront toute leur journée dans ce centre médical complet, et leur journée sera bien remplie. L'hôpital, sur le principe architectural duquel on peut discuter, offre d'incon-

Digitized by Google

testables ressources pour l'enseignement. Dans ses salles de quelques lits, la démonstration clinique est facile par petits groupes, sans fatigue et sans gêne pour les malades. La Municipalité, qui le construit, a eu soin de prévoir de vastes laboratoires, qu'elle aura à cœur et à honneur d'aménager aussi complètement que ceux de la Faculté voisine.

N'est-ce pas un centre de travail bien éloigné ? Non, si les étudiants, suivant l'indication qui leur est donnée par la Maison que la Ville a confiée pour eux à l'Université, se logent pour la plupart dans le voisinage. Assurément, il faudra faire une autre Maison d'Etudiants, et des restaurants économiques.

La Faculté, inspirée par les constructions récentes de Rochester et de Nashville, sera d'une sobriété architecturale tout industrielle. La disposition en H double de son unique bâtiment mettra en communication facile, à chaque étage, les services qui ont des intérêts communs. La bibliothèque sera au centre, des salles de travail seront aménagées pour les étudiants, un grand nombre de petits laboratoires individuels permettront la recherche scientifique, le bâtiment sera aussi simple, aussi confortable, aussi pratique que possible.

Les locaux laissés libres par la Faculté serviront au développement indispensable des Facultés de Droit, des Sciences et des Lettres et de notre Ecole de Chimie. Leur changement d'affectation se fera sans peine, car ce sont des locaux scolaires quelconques. Ainsi l'ensemble de l'Université profitera de l'aménagement nouveau de la Médecine.

Je parle du projet comme s'il était déjà réalisé et j'aperçois, familière comme une vieille connaissance, la ruche médicale à laquelle je pense depuis plusieurs années, et qu'une Ecole d'infirmières viendra compléter, afin que dans ce coin de terre soit réuni tout ce qui peut soulager la souffrance des hommes. Mais une condition manque encore. Si l'Etat a inscrit au budget sa part constructive, la Fondation demande que trois millions soient trouvés à Lyon. L'Université est pauvre. Il faut, pour que nous ayons les 41 millions de la Fondation, que les Lyonnais nous viennent en aide.

Ce ne sont pas seulement les promoteurs du projet actuel qui le leur demandent. De même que je ne suis en l'espèce que l'héritier d'une pensée disparue, de même la tradition bienfaisante de la Cité pèse sur nos concitoyens. Jadis, la fondation d'un lit d'hôpital était le rachat de la prospérité personnelle. Mais le secours à la misère n'est plus seulement

Digitized by Google

dans l'hospitalisation. Apprendre aux médecins à mieux soigner, aider les pionniers de la Science, c'est soulager directement l'humanité. Si les Lyonnais ne savent pas tous la haute valeur de leur Faculté, qu'ils pensent aux médecins et aux chirurgiens de la génération précédente, parfois ignorés ou critiqués, comme ceux d'aujourd'hui, et dont les noms grandissent dans le recul du temps.

Tous ceux qui jusqu'ici ont connu le projet ont compris son intérêt, non seulement pour la Faculté, mais encore pour la Ville. Ils ont saisi qu'il réalisait un nouvel exemple tangible de collaboration franco-américaine, et qu'il y avait de bonnes raisons pour que des exemples de ce genre fussent encouragés. M. Cavalier, notre ancien Recteur, devenu Directeur de l'Enseignement supérieur, son successeur, M. Gheusi, et, sur leurs rapports, M. Poincaré et M. Herriot, aux Ministères des Finances et de l'Instruction publique, ont su vaincre toutes les difficultés qui les concernaient.

Mais les dirigeants de la Fondation Rockefeller, préoccupés de la valeur éducative de leur action, tiennent à ce que, en dehors des collectivités, le grand public comprenne la raison de ces efforts, et apporte, dans la mesure de ses moyens, la preuve de son intérêt.

Quand on m'a demandé, en Amérique, si l'intelligence de mes concitoyens et la prospérité de leurs affaires permettaient d'espérer une contribution importante à la construction de la nouvelle Faculté et à son entretien, j'ai dit « oui », sans hésiter. Si je m'étais trompé sur ce point, si Lyon ne soutenait pas son renom de générosité et ne nous venait pas en aide, ce ne serait pas un échec, ce serait une faillite.

Jean LÉPINE,

Doyen de la Faculté de Médecine
de l'Université de Lyon.

Digitized by Google

LA LÉGENDE DES NIBELUNGEN

Au massacre des Nibelungen ont succédé les massacres des théories qui ont tour à tour tenté d'expliquer l'origine et le développement de la légende. Les savants ne cessent de rompre des lances avec la véhémence belliqueuse qui entraînait les héros de l'épopée.

A la suite de la résurrection de la *Chanson des Nibelungen* au XVIII[e] siècle, l'imagination des romantiques allemands se perdit en divagations sur la provenance et la signification primitive de ces fictions qui revoyaient le jour après un sommeil de plusieurs siècles. Les mythologues s'en donnèrent à cœur joie. Ils cherchèrent et découvrirent des parentés entre les personnages du poème et les héros ou les divinités de l'Inde. Dans les uns et dans les autres ils virent des personnifications des forces de la nature. Siegfried aux yeux brillants, au visage resplendissant de jeunesse vigoureuse, devenait l'hypostase des dieux de la lumière. Il était tué par les Nibelungen, les esprits des ténèbres, les fils des nuées et des brouillards, ou encore les génies qui travaillent dans les profondeurs obscures de la terre. Au héros inondé de clarté s'opposaient, dans la personne de Hagen, les puissances de l'ombre. Les trésors accumulés entre les mains des Nibelungen et que Siegfried leur arrache signifiaient les richesses du sol, les moissons que mûrit la lumière ou les métaux extraits par l'industrie humaine. Des visionnaires interprétèrent les destinées des personnages par l'opposition des constellations ; d'autres, plongeant encore plus profondément dans les mystères de la création, par des combinaisons de substances chimiques.

Les progrès de la philologie germanique n'arrêtèrent pas ces jeux de l'érudition et de la fantaisie ; même des savants dignes d'admiration, comme les frères Grimm, succombent à l'intoxication romantique. Jacob Grimm s'obstine à rechercher dans les personnages de l'épopée des vestiges de leur divinité première. Chez un autre excellent esprit, Uhland, la recherche scientifique faisait contrepoids aux élans du poète ; cependant l'équilibre est rompu au détriment de la science,

Digitized by Google

lorsque Uhland fait naître la légende des impressions produites sur l'homme par le spectacle des phénomènes de la nature. Jusqu'à ces derniers temps, des savants, qui n'avaient pas l'excuse d'être des poètes, sont restés fidèles à la doctrine du Mythe engendrant l'épopée.

Les bulles de savon du romantisme n'ont eu nulle part plus d'éclat et de fragilité que dans la page célèbre où Henri Heine, désespérant de faire comprendre aux Français la beauté de la *Chanson des Nibelungen*, imagina un rendez-vous nocturne de toutes les cathédrales gothiques d'Europe dans une immense plaine. Les deux tours de Notre-Dame de Paris deviennent des bras qui saisissent une épée et abattent la tête de la cathédrale la plus haute. Mais cette vision elle-même, pense le poète, ne donnerait aucune idée de ce que sont les personnages de la *Chanson*, « aucune tour n'est aussi élevée, aucune pierre n'est aussi dure que le farouche Hagen et que Kriemhilde altérée de vengeance ». Le morceau a grande allure sans doute, mais ce dont il nous donne surtout une idée, c'est de l'imprécision dans laquelle l'école romantique a laissé la genèse de la légende et du poème.

Il semblait que la philologie se fût armée d'une méthode plus rigoureuse le jour où Lachmann, guidé par l'exemple de Wolff qui avait nié l'unité des poèmes homériques, démolit le bloc de la *Chanson des Nibelungen* et prétendit n'en reconnaître la substance authentique que dans vingt chants artificiellement juxtaposés. Déchiqueter le poème en vingt lambeaux, c'était toucher à la base sur laquelle le poème reposait, c'est-à-dire à la légende. Celle-ci formait-elle un ensemble complet, un organisme cohérent, capable de se développer en absorbant et en s'assimilant d'autres matières, ou bien n'existait-elle qu'à l'état sporadique, dans des traditions dispersées, indépendantes les unes des autres ? Ce sont des problèmes que l'école de Lachmann n'a pas résolus.

Malgré l'autorité du chef et de disciples remarquables, tels que Müllenhoff et Scherer, la doctrine des chorizontes ne s'est pas maintenue. A la foule bigarrée des chanteurs qui se seraient, d'après elle, partagé le trésor des traditions, on opposa le poète unique, la personnalité déterminée qui aurait concentré dans ses mains puissantes la masse énorme des fictions léguées par le passé et façonné un chef-d'œuvre, admirable par l'enchaînement serré de toutes les parties. Quelques savants sont allés trop loin en donnant un nom à ce diascevaste de

Digitized by Google

génie. Le chevalier de Kürenberg fut un des maîtres que l'on glorifia pour avoir couronné, par une réalisation suprême, le travail poétique des générations antérieures. Cette précision était trop téméraire. Plus circonspects, d'autres savants renoncèrent à percer l'anonymat du poète de la *Chanson des Nibelungen*. Convaincus de l'impossibilité d'étudier à part, d'un côté la légende, de l'autre côté les poèmes où elle a pris corps, ils l'ont suivie dans les phases successives de son évolution : ils ont cherché les formes qu'elle a prises dans les chants des divers âges, avec enrichissements de ci, mutilations de là, jusqu'au jour où l'ouvrier de la dernière heure, un *Spielmann*, un jongleur du XIII^e^ siècle, l'a fixée dans une œuvre immortelle en accommodant au goût raffiné de l'époque chevaleresque des récits dont les plus anciens étaient tout hérissés de rudesse germanique.

Cette méthode laisse encore la porte ouverte aux hypothèses. Les textes ne sont pas en quantité suffisante pour qu'on puisse porter des affirmations inattaquables. Les conclusions les plus récentes sont-elles assurées d'un avenir plus long que les théories qu'elles ont renversées ? Rappelons-nous la déclaration d'un personnage d'Ibsen, le D^r^ Stockmann, de l'*Ennemi du Peuple* : « Une vérité normalement bâtie vit régulièrement, mettons dix-sept, dix-huit, tout au plus vingt ans, rarement davantage... Ne parlez pas de vérités certaines ! ». Et Pirandello nous glisse à l'oreille : « Chacun sa vérité ».

Il convient donc de n'accepter qu'avec prudence les derniers résultats acquis par la philologie. Il en est d'eux comme des médicaments à la mode dont il faut se hâter d'user tant qu'ils opèrent.

Eugen Mogk, l'un des premiers, quitta le sable mouvant des hypothèses aventureuses pour placer à l'origine de la légende de Siegfried ce que les naturalistes nommaient le document humain. Plutôt que d'appeler au secours les dieux de l'Inde, le soleil et la lune, la physique et la chimie, ne valait-il pas mieux chercher le germe de la fiction dans les mouvements éternels du cœur, dans l'emportement des passions élémentaires, de l'amour et de la vengeance ?

Une de ces femmes guerrières comme il s'en rencontrait beaucoup dans les tribus germaniques, s'éprend d'amour pour un guerrier incomparable. Ils échangent des serments, ils s'unissent, puis les hasards de la vie les séparent. L'homme

Digitized by Google

est entraîné par les circonstances à contracter d'autres liens. La femme ne l'a pas oublié; elle épouse à contre-cœur un guerrier de beaucoup inférieur au premier. Le héros qui l'a abandonnée est un ami du mari qu'elle déteste ; il a épousé la sœur de ce pâle personnage ; il a même facilité le mariage odieux qu'elle subit. Elle continue d'aimer celui qui a causé son malheur, sans se douter que lui aussi a conservé pour elle un tendre sentiment. Désespérée de le voir dans les bras d'une autre, elle le fait tuer et meurt avec lui.

Des drames de ce genre se produisent à toute époque ; ce sont, avec des variantes infinies, des faits-divers que les gazettes relatent chaque jour. On conçoit aisément qu'un événement semblable, de caractère éternellement humain, ait été raconté chez les Francs du v^e^ ou du vi^e^ siècle par ces poètes guerriers qui jouissaient d'une grande vogue à la cour des rois barbares et qui colportaient les nouvelles d'une résidence à l'autre. L'imagination de ces rhapsodes a amplifié la matière ; ils y ont mêlé d'autres récits plus ou moins réels ; ils y ont introduit des fictions populaires : combats avec des monstres, captives délivrées, conquête de trésors, nains malfaisants, breuvages magiques, corps invulnérables. L'histoire du vi^e^ siècle fournit des noms et peut-être plus que des noms ; elle était pleine d'explosions de haine, de cruelles vengeances, de carnages, dont l'écho se répercutait dans les narrations épiques. Que Sigebert, roi des Francs d'Austrasie, et sa femme Brunehaut n'aient de commun que le nom avec le Siegfried et la Brunhilde de la légende, c'est possible. Mais il serait téméraire de prétendre que ce Sigebert, adversaire de Chilpéric, mort assassiné, et que Brunehaut, l'implacable rivale de la non moins farouche Frédégonde, n'aient pas projeté leurs ombres sanglantes sur le tableau des luttes et des crimes que dominent les figures du héros sans peur, victime d'un noir complot, et de la vierge guerrière, victime de sa propre soif de vengeance.

C'est sur les bords du Rhin, chez les Francs Ripuaires, que nous avons à placer l'éclosion d'un cycle de chants dont les amours tragiques de Siegfried et de Brunhilde, créatures humaines, constituent le fond.

Voici maintenant une autre histoire. Les Francs étaient en relations de voisinage, quelquefois amicales, plus souvent hostiles, avec les Burgondes. Ceux-ci, établis sur la rive gauche du Rhin, à Mayence, à Worms et à Spire, s'étaient ligués avec les Romains pour repousser l'invasion des Huns et avaient

Digitized by Google

remporté une importante victoire en 430. Puis, s'étant brouillés avec leurs alliés, sous la conduite de leur roi Gundicarius, ils avaient été battus par Aëtius et perdu vingt mille hommes. En 437 une terrible nouvelle se répandit : Gundicarius et tous les siens avaient été exterminés par les Huns. L'émotion fut immense.

Seize ans après un autre événement frappait les imaginations. Attila mourait subitement en 453. Avancé en âge, il s'était remarié avec une jeune fille nommée Ildico. Le soir du mariage il était gorgé de vin; il succomba dans la nuit à une hémorragie. Ses serviteurs, ne le voyant pas paraître le lendemain matin, pénétrèrent dans sa chambre ; ils le trouvèrent baignant dans son sang ; Ildico pleurait, couverte d'un voile.

Jornandès, de qui nous tenons le récit de cette mort, met hors de cause Ildico. Attila, dit-il, ne portait aucune trace de blessure. Mais un autre historien, contemporain de Jornandès, Comes Marcellinus, se fait l'écho d'un bruit d'après lequel la jeune femme aurait poignardé son époux. Il était inévitable que l'on cherchât un motif à cet acte. Une corrélation logique s'établit entre la catastrophe de 437 et la fin violente du roi barbare. On fit d'Ildico une princesse burgonde qui aurait, telle Judith, vengé les siens massacrés par les Huns.

Ainsi se forma le noyau d'un second cycle de chants, la légende de l'extermination des Burgondes, vengés par le meurtre d'Attila.

Le jour vint où la légende de Siegfried et de Brunhilde entra en contact avec celle des Burgondes et d'Attila. Par un trait de génie, un poète inconnu relia l'une à l'autre, en conduisant Siegfried à Worms, où il devint l'ami du roi Gunther, le Gundicarius de l'histoire, en lui faisant épouser la sœur du roi, Chriemhilde, dont le nom était en partie le même que celui d'Ildico, en donnant enfin pour femme à Gunther cette même Brunhilde, dont le souvenir avait été aboli par l'effet d'un breuvage magique dans l'esprit de Siegfried et que celui-ci conquérait pour son beau-frère.

Une plante magnifique déployait dès lors sur les bords du Rhin ses fleurs énormes qui par moment avaient des nuances douces et des parfums suaves, mais qui, épanouies dans toute leur splendeur sauvage, se coloraient de la pourpre du sang.

Rien n'est resté des chants allemands qu'a suscités cette première floraison de la légende franque. Cependant nous retrou-

Digitized by Google

vons celle-ci très loin de son sol natal, dans l'*ultima Thule* où la portèrent d'étranges migrations, pareille au pollen qui, poussé par le vent, sert à des fécondations lointaines. L'histoire de Siegfried et de Brunhilde, liée à celle des Burgondes, franchit la mer, fut recueillie en Norvège par des oreilles charmées, inspira les chants des scaldes, et lorsque au IXe siècle l'aristocratie norvégienne, pour se soustraire à un régime tyrannique, alla coloniser l'Islande, elle emporta dans la terre des glaces et des geysers les trésors poétiques venus du Rhin. A la même époque un Norvégien découvrait le Groënland. Là aussi la légende franque servit à distraire les prisonniers des longs hivers. C'est du Groënland que nous est venue l'une des plus rudes relations poétiques de la mort d'Attila.

Les aventures de Siegfried et des Burgondes inspirèrent à peu près la moitié des chants de l'*Edda*. Ce recueil n'a pas l'antiquité fabuleuse que lui attribuait Victor Hugo. Ce n'est pas un monument de poésie primitive, aussi vénérable que la Bible ou les poèmes homériques. C'est une production savante où les scaldes aimaient à faire étalage d'érudition. Il y avait parmi eux des guerriers, mais aussi des grammairiens et parfois des pédants. Les chants les plus anciens, composés en Norvège, ne remontent pas au delà du IXe siècle ; les plus récents, parmi lesquels il faut ranger ceux qui virent le jour en Islande et au Groënland, datent du XIIIe siècle.

Les chants de l'Edda ont été recueillis dans un manuscrit du XIIIe siècle, le *Codex regius*, sainte relique conservée à la Bibliothèque royale de Copenhague. Malheureusement une lacune de huit feuillets nous prive d'une partie de l'histoire de Siegfried. Le dommage est atténué en une certaine mesure par la *Vœlsunga saga*, récit en prose composé en Islande dans la seconde moitié du XIIIe siècle, qui repose sur les chants eddiques, les enchaîne et laisse transparaître, quand elle ne cite pas textuellement, les vers des scaldes. A la même époque appartient le récit de *Nornagest*, également en prose, dont la plus grande partie résume l'histoire de Siegfried d'après l'Edda. Enfin il existe une Edda en prose, appelée communément Snorra Edda, du nom de l'Islandais Snorri Sturluson qui l'a composée dans la première moitié du XIIIe siècle. On y trouve, après un résumé de la mythologie scandinave, une sorte de poétique qui fournit à l'auteur l'occasion de présenter en un vigoureux raccourci la légende de Siegfried et des Burgondes.

Digitized by Google

La matière venue des bords du Rhin subit entre les mains des scaldes de profondes modifications. Ce sont eux qui d'une donnée purement humaine ont fait une composition fantastique où les divinités se mélangent aux mortels et où, entre l'homme et l'animal, la limite est souvent abolie. Odin, le dieu suprême du ciel scandinave, devient l'ancêtre de Siegfried, ou plutôt de Sigurd, puisque c'est cette dernière forme que les scaldes donnent au nom du héros. Les interventions nombreuses d'Odin sont la marque propre, le *made in Norway*, l'estampille à laquelle se reconnaît l'apport des scaldes. Un homme prend la forme d'une loutre, un autre celle d'un dragon ; un nain se change en brochet. La guerrière qui s'unit à Siegfried cesse d'être une simple mortelle. Elle est d'origine divine, une Walkyrie qui, par sa désobéissance, encourt la colère d'Odin. Le dieu la condamne au sommeil et l'entoure d'une muraille de flammes. A ce dernier signe Mogk reconnaît une invention exclusivement islando-norvégienne, suggérée par la féerie des aurores boréales.

Un chant de l'Edda, de celle qu'on appelle souvent l'ancienne pour la distinguer de la Snorra Edda en prose, nous présente en abrégé la légende de Siegfried, telle que l'ont façonnée les scaldes. La *Prophétie de Gripir*, dans le cadre d'un dialogue entre un oncle du héros et le héros lui-même, embrasse toute la destinée de Siegfried-Sigurd. Gripir lui annonce une vie glorieuse : il commencera par venger son père et son aïeul, il tuera le dragon Fafnir et le nain Regin; il s'emparera du trésor que possédait le dragon ; il sera l'hôte de Gjuki (forme norroise du nom de Gibich, roi des Burgondes) ; il éveillera sur la montagne une guerrière endormie qui lui enseignera une haute sagesse ; il la quittera pour se rendre à la cour du roi Heimir ; là il verra une jeune fille superbe, nommée Brunhilde, fille de Budli et sœur d'Attila ; il l'aimera d'un amour ardent ; il échangera des serments avec elle, mais, après son retour chez Gjuki, un sortilège lui fera oublier Brunhilde, et il épousera la blonde fille du roi des Burgondes, Gudrun, sœur de Gunnar (le Gunther de la légende franque) ; il prendra la forme de Gunnar pour conquérir Brunhilde qui, victime de cette fraude, deviendra la femme du prince burgonde; Brunhilde se vengera en accusant Sigurd d'avoir abusé d'elle, contrairement à la promesse faite à Gunnar. Celui-ci et ses frères décrèteront la mort du héros calomnié ; ils le feront assassiner et sa veuve se consumera de désespoir.

Digitized by Google

On remarquera que dans ce morceau la guerrière réveillée par Sigurd au sommet de la montagne et Brunhilde, sœur d'Attila, élevée chez Heimir, sont deux personnages distincts. Cette dualité persiste dans la *Vœlsunga saga*, mais elle gêne le narrateur, et il se rallie de façon assez confuse à la version d'après laquelle Brunhilde ne fait qu'un avec la Walkyrie que le héros délivre d'un long sommeil, qui reçoit de lui des serments de tendresse, qui, oubliée et devenue la femme de Gunnar, fait périr l'infidèle.

Les chants de l'Edda consacrés au massacre des Burgondes racontent cet événement de la manière suivante :

Un philtre fait oublier à Gudrun le meurtre commis par ses frères ; elle épouse Attila. Le roi des Huns invite les princes burgondes à venir à sa cour, afin de s'emparer de leur or. En vain Gudrun cherche à les prévenir du sort qui les menace. Ils arrivent et sont exterminés. Leur sœur les venge en tuant les deux fils qu'elle a eus d'Attila et en faisant manger les cœurs de ces enfants à leur père, puis en tuant Attila lui-même. Enfin elle met le feu au palais et dans l'incendie périssent tous ceux qui, guerriers et guerrières, ont pris part au meurtre des Burgondes.

Deux traits importants sont à relever dans ce groupe de récits : 1° Attila est représenté comme un roi cupide, traître et sanguinaire ; 2° Gudrun ne venge pas son époux, Sigurd, tué par ses frères, elle venge ses frères tués par Attila.

C'est une erreur, commise souvent, de considérer la forme donnée à la légende par l'Edda et ses dérivés comme la plus ancienne et la plus authentique. Il y a sans doute dans les récits eddiques quelques-uns des éléments primitifs venus des bords du Rhin, et de nombreux traits subsistent qui rappellent les mœurs brutales des temps mérovingiens. Mais la matière franque a été tellement contaminée, tellement farcie de condiments purement septentrionaux, depuis Odin jusqu'à cet ours blanc qui apparaît dans le chant groënlandais, elle a reçu si visiblement l'empreinte des scaldes, qu'on ne peut accueillir les versions scandinaves que comme des succédanés, très remarquables d'ailleurs, dont il faut se contenter à défaut de poèmes allemands plus vieux et plus purs.

La légende eut un autre réceptacle norvégien, la *Thidreks-saga*, vaste compilation rédigée vers 1250, en prose, dans laquelle un assembleur, d'esprit curieux, fit une place, parmi

Digitized by Google

des récits épiques de provenance diverse, aux aventures de Siegfried et des Burgondes, depuis les origines du héros jusqu'au massacre suprême chez les Huns.

La *Thidrekssaga* diffère profondément de l'autre narration norvégienne presque contemporaine, la *Vœlsunga saga*, non seulement parce que sa matière est plus étendue, mais parce que, pour ne considérer que la légende de Siegfried et des Burgondes, au lieu de la raconter d'après les adaptations scandinaves, elle s'appuie sur des versions qui continuaient à circuler aussi bien dans la Haute-Allemagne que dans la Basse-Allemagne, et particulièrement sur celles que l'auteur dit avoir recueillies dans la région de Brême et de Munster. Il a visiblement aussi connu la *Chanson des Nibelungen*, non pas dans la rédaction définitive qui nous est parvenue, mais telle qu'elle a été fixée vers 1160 dans un texte aujourd'hui perdu.

Alimentée par des sources allemandes, la *Thidrekssaga* nous donne un récit qui s'écarte sur des points essentiels de celui des chants eddiques. Une différence fondamentale consiste en ce que Kriemhilde (l'auteur substitue le nom allemand au nom norrois de Gudrun) n'oublie pas le meurtre de Siegfried ; elle épouse Attila pour se procurer un moyen de venger son premier mari. C'est elle qui attire ses frères à la cour du roi des Huns et qui les fait massacrer. La fidélité conjugale l'emporte chez elle sur la solidarité entre frères et sœurs, sentiment qui domine dans l'Edda.

Une seconde différence apparaît dans la conception nouvelle du personnage d'Attila. Un seul trait rappelle le terrible monarque de l'Edda : Kriemhilde, qui le sait cupide, le décide à inviter les Burgondes en lui faisant espérer qu'il pourra s'emparer de leurs trésors. Mais une fois que ses beaux-frères sont à sa cour, Attila remplit loyalement les devoirs de l'hospitalité. Il voudrait empêcher l'attentat médité par sa femme. Quand il la voit comme une furie au milieu du carnage, il la fait pourfendre d'un coup d'épée par Dietrich.

Ce dernier héros, qui a donné son nom à la saga sous la forme norroise de Thidrek, en est le personnage central. Un vaste cycle de chants épiques s'était formé autour de Théodoric, roi des Ostrogoths, vainqueur d'Odoacre à Vérone, en altérant profondément l'histoire. Le puissant souverain, dont le nom est mué en Dietrich de Bern (altération de Vérone), est dépossédé de son royaume par Ermanarich et trouve avec ce qui lui reste de guerriers, les Amelungen, un accueil amical

Digitized by Google

auprès d'Attila. Le cycle de Dietrich, très populaire en Autriche et en Bavière, s'était infiltré dans le cycle des Burgondes. Déjà l'Edda fait apparaître Dietrich (Thjodrek) chez les Huns. La *Thidrekssaga* raconte longuement ce séjour. Elle donne à l'exilé une majesté voilée de tristesse.

De la poussière de récits, tombée soit de la branche allemande, soit de la branche scandinave, s'envola au Danemark, dans l'île de Hven, dans les îles Faer-Oer, où des ballades populaires chantèrent les exploits de Siegfried et la vengeance de Kriemhilde.

Sur le sol allemand les légendes amalgamées de Siegfried et de Brunhilde, des Burgondes, de Dietrich de Bern, revêtirent des formes de plus en plus disciplinées qui, de degré en degré, aboutirent au triomphe de l'épopée germanique du Moyen Age, à la *Chanson des Nibelungen.*

On a pensé que l'une des phases de cette évolution avait été marquée par un poème latin qui aurait servi de support à la rédaction dernière. Mais on a de plus fortes raisons de croire à l'existence de ce poème allemand des environs de 1160 auquel la *Thidrekssaga* aurait fait de libres emprunts. Des critiques sagaces ont relevé dans le texte établi en 1200 des expressions qui semblent surnager d'une époque antérieure et dans la structure même de la *Chanson* certains legs assez facilement reconnaissables du précurseur.

Il est impossible de déterminer la part de mérite qui revient à chacun des deux arrangeurs. Un examen attentif permet cependant d'affirmer que le dernier a été un poète de grande valeur. Alors que Lachmann considérait la *Chanson* comme un assemblage grossier dont il convenait de ne garder que vingt fragments, on admire aujourd'hui l'art de cet ordonnateur suprême qui a su réunir tous les épisodes en une trame serrée, préparer la vengeance de Kriemhilde, qui remplit la seconde partie du poème, en montrant dans la première partie sa tendresse passionnée pour Siegfried, respecter dans la mesure du possible la vraisemblance et la logique, expliquer les actes des personnages, porter en un mot l'œuvre à un degré de perfection qui devait la faire accueillir avec une faveur extrême par la société chevaleresque de la brillante époque des Hohenstaufen.

Si ces qualités sont réelles, on peut en revanche déplorer aussi que le souci de satisfaire au goût d'une élite ait amené

Digitized by Google

le poète à sacrifier, quand il en avait la liberté, ce que les traditions renfermaient de rudesse naïve, de pittoresque et de merveilleux. Siegfried, présenté comme le type du parfait chevalier ne pouvait pas avoir grandi dans les bois, comme le racontait la *Vœlsunga saga*; il fallait qu'il reçût à la cour de son père et de sa mère l'éducation la plus soignée. Le poète n'a pas le droit d'ignorer que Siegfried a vaincu le dragon, mais sa raison s'accommode mal de ce combat fantastique et il se contente d'y faire des allusions rapides. Un chevalier se déshonorerait s'il abandonnait sa dame après lui avoir juré fidélité ; Siegfried serait impardonnable si, après avoir aimé Brunhilde, il la cédait à Gunther ; le poète, attaché à réduire le rôle du merveilleux, n'invoquerait pas pour son héros l'excuse du philtre qui abolit la mémoire. Par conséquent, toute l'histoire de la découverte de Brunhilde par Siegfried, toute l'histoire de leurs amours est supprimée, et la mort de Siegfried n'est plus motivée par le ressentiment de l'amante délaissée, mais par la fraude concertée entre Gunther et lui, dont Brunhilde a été la victime. Ainsi disparaissent de la *Chanson des Nibelungen*, bannies par les lois de la chevalerie et par les exigences d'auditoires qui raisonnent, quelques-unes des plus belles fictions de la légende primitive.

Le dernier vers de la *Chanson* dit : « Ici s'arrête cette histoire : c'est le *Désastre des Nibelungen* ». Le poète entendait par ces mots le désastre des Burgondes massacrés jusqu'au dernier chez les Huns. Dans toute la seconde partie de l'œuvre les termes de Nibelungen et de Burgondes désignent indistinctement les mêmes guerriers.

Il n'en est pas de même dans la première partie. Là Siegfried, avant d'arriver à Worms, a passé un jour dans un royaume vaguement situé où deux princes, Schilbung et Nibelung, se disputent l'immense héritage de leur père, le roi Nibelung. Les deux compétiteurs prennent l'étranger pour arbitre, mais peu satisfaits sans doute de sa sentence, ils l'attaquent soudain ; Siegfried se défend contre eux et contre douze géants ; il les abat tous et triomphe en outre de sept cents guerriers. Ensuite il s'empare du fabuleux trésor laissé par le roi défunt, malgré la résistance du nain Alberich ; celui-ci, vaincu, s'engage par serment à veiller fidèlement sur les richesses déposées dans un souterrain.

Plus tard, lorsque Siegfried a conquis en Islande Brunhilde

Digitized by Google

pour Gunther, il va chercher au pays des Nibelungen, où il règne en maître, mille guerriers qu'il conduit à Worms. La *Chanson* nous laisse, ici encore, dans l'ignorance au sujet de la situation géographique du royaume.

Cependant, malgré le vague dont elle entoure le pays habité par les Nibelungen, elle nous les représente eux-mêmes comme des êtres humains qui n'ont rien de mystérieux. Sans doute leurs rois possèdent des richesses extraordinaires, cachées dans les entrailles du sol ; ils ont à leur service des géants et des nains. Mais il ne s'ensuit pas que les Nibelungen aient aux yeux du poète cette origine mythique que leur ont attribuée beaucoup d'interprètes modernes, trompés par une fausse ressemblance de leur nom avec les mots de *Niflheim* et de *Niflhel* dont le sens est séjour des ténèbres.

Le nom de « Nibelungen » embarrasse visiblement le poète. Ses précurseurs le lui imposent, sans qu'il sache toujours où il doit le placer. C'est une inconséquence de sa part lorsque, après l'avoir donné au peuple soumis par Siegfried, il l'applique aux Burgondes qui tuent ce roi des Nibelungen.

L'explication de ces contradictions paraît devoir être cherchée dans la fable du trésor qui change de mains. Pour avoir acquis l'héritage du roi Nibelung, Siegfried devient le chef des Nibelungen. Lorsque, après sa mort, les Burgondes s'approprient ces richesses, ce sont eux qui prennent le nom des premiers possesseurs. Le nom devient signe de propriété.

D'autres œuvres ignorent ces complications. Dans le poème latin de *Waltharius* les Nibelungen sont des Francs, *Franci Nebulones*. L'Edda nomme nettement *Niflungar* les princes burgondes et la *Thidrekssaga* établit Nibelungen et Burgondes dans la même capitale, à Worms.

En somme, une appellation commune couvre des êtres très divers et la formule de « légende des Nibelungen » ne repose sur aucune définition nette.

De puissants esprits ont entrepris au XIX^e^ siècle de reconstituer, en un tout vivant, la matière qu'avaient travaillée les chanteurs de l'époque féodale et de celle des Hohenstaufen. Richard Wagner y a pleinement réussi, quand il a tiré de l'Edda et de la *Vœlsunga saga* une substance qu'il a pétrie librement, qu'il a animée du souffle ardent de la passion et qui, grâce à la force pathétique de sa musique, fera vibrer éternellement les cœurs. Hebbel, s'appuyant sur la *Chanson*

Digitized by Google

des Nibelungen, a campé, dans les onze actes d'une trilogie, de magnifiques personnages, écrit des scènes émouvantes, mais, trop préoccupé d'illustrer par son drame ses idées sur l'évolution de l'humanité passant du paganisme au christianisme, il n'a pas su aussi bien que Wagner entraîner la spéculation philosophique dans un torrent de lave. Un troisième, Wilhelm Jordan, qui se croyait le plus grand génie de son temps, a obtenu, avec une épopée prétentieuse où la légende de Siegfried devient un prétexte à célébrer les progrès de la science et la grandeur de l'Allemagne, un succès qui, même éphémère, nous paraît aujourd'hui incompréhensible.

A côté de ces renouvellements plus ou moins heureux qui drapent les héros du passé dans le manteau de l'art et de la pensée modernes, il y a place pour des adaptations plus humbles où la personnalité de l'arrangeur s'effacera complètement, où toute son initiative devra se borner à choisir dans l'extrême variété des traditions celles qui constituent l'essence la plus authentique de la légende, celles qui lui laissent ses couleurs premières, ses charmes sans apprêt et sa naïveté, fût-elle voisine de la barbarie.

Cette légende ramenée à ses lignes primitives, ce n'est pas à la *Chanson des Nibelungen* qu'il faut la demander. Nous avons vu que la légende mutilée dans le poème et que les parties qu'il en conserve sont trop souvent dépouillées, pour plaire aux belles dames du XIII^e^ siècle, de beaucoup de traits savoureux et pittoresques. Force nous est cependant de faire de larges emprunts à la *Chanson*, d'abord parce qu'elle est seule à rapporter certains épisodes, puis parce qu'elle développe avec art des parties qui restent à l'état d'indications sèches, par exemple chez le compilateur consciencieux, mais dépourvu de grâce et d'élan, de la *Thidrekssaga*. Le récit de la vengeance de Kriemhilde s'impose dans la forme que lui a donnée la *Chanson*. La seule liberté qui soit laissée à l'adaptateur, c'est de débarrasser la seconde moitié du poème, qui raconte cette vengeance, de longues descriptions de fêtes et de combats, de réduire la lutte finale aux incidents les plus caractéristiques et de glisser par ci par là quelques souvenirs anciens, transmis par la *Thidrekssaga*.

L'enfance de Siegfried, sa victoire sur le dragon, ses amours avec Brunhilde, toute cette partie de sa vie que la *Chanson* ignore ou dont elle n'a que de vagues réminiscences, il faut la reconstituer avec le secours de l'Edda et de la *Vœlsunga saga*.

Digitized by Google

Ces vieux textes norvégiens doivent être respectés ; il serait trop dangereux de chercher à retirer l'essence franque de dessous les ornements dont l'imagination des scaldes l'a recouverte. Cependant il est impossible dans une adaptation qui doit avant tout être claire, de garder les formes que les noms des personnages ont prises dans le Nord. Sigurd s'appellera de son nom germanique Siegfried ; Gudrun, Kriemhilde ; Hœgni, Hagen ; Giuki, Gibich; Gunnar, Gunther; la femme de Giuki, la reine-mère que les Scandinaves nomment Kriemhilde, redeviendra Uote.

L'effort pour mettre en harmonie la version scandinave et la version allemande se heurte à un obstacle insurmontable. La première nous introduit en plein paganisme avec Odin et les dieux qui vagabondent sur la terre ; la seconde, quoiqu'elle donne pour ressort à l'action le sentiment peu chrétien de la vengeance, plante du moins devant nos yeux un décor chrétien ; elle met en scène un évêque et fait accompagner le roi par un chapelain ; les reines se disputent devant le portail d'une cathédrale. Les héros de l'Edda et de la *Vœlsunga saga* vivent au sein de la nature, presque fraternellement avec les bêtes et les plantes ; Siegmund passe des mois dans un terrier au fond de la forêt ; Siegfried comprend le langage des oiseaux. Dans la *Chanson des Nibelungen*, le père et le fils représentent la fine fleur de la chevalerie. Les récits scandinaves acceptent le merveilleux le plus absurde. La *Chanson* cherche une explication rationnelle des événements.

Le contraste entre deux mondes ne peut manquer d'apparaître dans un assemblage qui veut reposer sur des transcriptions fidèles, quoique libres. Est-ce une raison pour renoncer à réunir dans un récit continu, quand même toutes les parties ne s'accorderaient pas rigoureusement, les péripéties qui constituent le fond de la légende? Nous ne l'avons pas pensé. S'il n'est pas possible de réaliser une unité complète, la variété même des tons qui s'opposent a son charme, et ce n'est peut-être pas une entreprise barbare que de mêler, dans une gerbe multicolore, les fleurs du Nord aux fleurs du Sud[1].

A. Ehrhard,
Doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Lyon.

1. Les pages ci-dessus forment l'introduction d'une adaptation de la légende des Nibelungen, qui paraîtra prochainement.

Digitized by Google

LA COMPTABILITÉ JURIDIQUE DES MARCHANDS DE SOIE

L'histoire moderne de la justice commerciale par arbitrages est un peu lyonnaise, comme celle plus ancienne et plus connue des arbitrages de change : ce sont, les uns et les autres, procédés de trafiquants qui veulent compter.

J'extrais les pages qui suivent (dont quelques lignes m'appartiennent) :

1° D'une « Revue internationale de l'arbitrage civil et commercial » fondée en 1926, par le Pr Nussbaum, de Berlin. Elle comprend cinq grandes divisions : la première partie est un exposé doctrinal par des jurisconsultes des principaux pays ; la seconde reproduit et commente les lois et les conventions internationales ; la troisième nous instruit sur les institutions arbitrales ; la quatrième sur la jurisprudence ; la dernière sur le mouvement des idées (congrès, livres, etc...) ;

2° D'un ouvrage de la collection de l'Institut de Droit comparé de Lyon, la thèse de M. Ishizaki (sous la direction d'Edouard Lambert) : « Le droit corporatif des ventes de soie. Les contrats-types américains et la codification lyonnaise dans leurs rapports avec les usages des autres places ».

Avant d'aborder le sujet limité que le titre annonce, et qui n'est qu'un aspect de ces travaux, je dois rappeler certains textes.

La Révolution favorisa l'arbitrage. Les lois des 16-24 août 1789 sur « l'organisation judiciaire » le qualifiait le « moyen le plus raisonnable de terminer les contestations ». Elle interdisait aux législateurs futurs toute disposition tendant à diminuer la faveur ou l'efficacité du compromis (contrat par lequel on remet l'instruction et le jugement d'un litige actuel à un ou

Digitized by Google

plusieurs arbitres). Cette défense fut renouvelée par la loi du 3 septembre 1791, les actes constitutionnels du 24 juin 1793, la loi constitutionnelle du 22 août 1795.

Mais la France ne fut pas fidèle à ce vœu. Par un arrêt du 19 juillet 1843 la Cour de Cassation, bouleversant la jurisprudence, refusa de reconnaître la validité d'une clause qui ne spécifiait pas l'objet précis du litige et le nom des arbitres ; c'était reconnaître la validité du compromis mais la nullité de la clause compromissoire (clause d'un contrat — vente, société, contrat d'édition, etc... — par laquelle on soumet à l'arbitrage tous les différends à naître de cet acte). Seule restait protégée par le Code de Commerce (à l'imitation de l'ordonnance de 1681) la clause compromissoire dans le contrat d'assurances maritimes.

Une telle exigence risquait d'être très gênante pour les commerçants français dans les rapports internationaux et pour les commerçants étrangers en France. Longtemps cependant — Nussbaum note avec force la lutte des hommes de loi contre l'arbitrage, M. André Prudhomme l'indique pour la France, M. Ralph Sutton et le professeur Sturges la soulignent pour l'Angleterre et les Etats-Unis — la jurisprudence française refusa de s'incliner devant les nécessités du commerce international, et la plupart des tribunaux annulèrent délibérément les clauses compromissoires.

Aux environs de 1885 ces clauses furent reconnues valables dans les contrats entre étrangers, bien que l'arbitrage dût être réalisé en France ; en 1904 la Cour de Cassation reconnut comme valable la clause compromissoire conclue dans un pays qui admet cette validité, quel que soit le lieu d'exécution du contrat. On l'admit, même souscrite en France, dans un contrat entre Français et étrangers, si l'arbitrage devait avoir lieu à l'étranger ou si le contrat était soumis à la loi étrangère. Enfin, en vertu d'un principe d'autonomie de la volonté, il fut jugé que les parties pouvaient choisir la loi du contrat de manière à échapper à la prohibition de la jurisprudence française.

Un député, gros commerçant en grains, M. Dreyfus, ayant des succursales à l'étranger, proposa au Parlement un texte qui devint la loi du 31 décembre 1925 : « les parties pourront, au moment où elles contractent, convenir de soumettre à des arbitres les contestations ci-dessus énumérées, lorsqu'elles viendront à se produire » ; ces contestations énumérées sont

Digitized by Google

celles normalement de la compétence des tribunaux de commerce, contestations en matière commerciale.

Cette loi est une étape. On a considéré comme une victoire de la clause compromissoire un jugement du Tribunal de Commerce de Marseille de février 1927 dans l'espèce que voici : le contrat des céréalistes de l'Afrique du Nord porte : « toutes contestations seront réglées par amis communs à Marseille ou par la Chambre des expertises et arbitrages de céréales de Marseille » ; un vendeur ne livrant pas, l'acheteur nomma son arbitre, mais le vendeur ne désigna pas le sien. Le tribunal condamna celui-ci à des dommages-intérêts ; le président du tribunal avait jugé n'avoir pas qualité pour désigner un arbitre aux lieu et place d'un contractant. Il est cependant certain que ceci est contraire à la pratique française antérieure à 1843, à celle en matière d'assurances maritimes, même depuis 1843. Le droit commun international est le suivant : quand il y a clause compromissoire, les tribunaux, à la demande d'une partie, refusent de juger et font exécuter la clause.

Aujourd'hui la Société des Nations rejoint la tradition révolutionnaire. Dans sa session de septembre 1923, elle a ouvert à la signature de tous les Etats, membres ou non de la Société, un protocole sur les clauses d'arbitrage, et en septembre 1927 elle a ouvert à la signature des Etats adhérents au protocole une convention sur l'exécution des clauses arbitrales étrangères.

Par le protocole de 1923, les clauses compromissoires ont force obligatoire même en dehors des pays où le contrat est passé (les Etats peuvent ne reconnaître — la France a stipulé cette réserve — que les clauses compromissoires insérées dans les contrats commerciaux) ; les Etats s'engagent, en outre, à faciliter les actes de procédure arbitrale sur leur territoire et à assurer l'exécution des sentences qui sont rendues en conséquence de ces clauses.

La Convention de 1927 complète le protocole : « Dans chacun des Etats signataires de la convention l'autorité d'une sentence valable et définitive, rendue dans un autre Etat signataire à la suite d'une clause compromissoire ou d'un compromis visés à l'acte de 1927, est reconnue et rendue exécutoire par les procédures de cet Etat ». Il n'est pas nécessaire pour cela que la sentence arbitrale soit revêtue de l'exequatur dans le pays où elle est prononcée. Mais il faut qu'elle ne soit pas contraire à l'ordre public tel qu'on le définit dans le pays de

Digitized by Google

l'exécution ; les juges de ce pays ne pourront pas refuser l'exequatur parce que la sentence est à leur avis manifestement injuste.

Cette convention laisse intacts les lois et traités internationaux plus favorables (ainsi entre la France et la Belgique, entre la France et la Suisse).

Les Etats signataires du protocole ont à signer la convention un intérêt sur lequel les « Chroniques de l'arbitrage » de la Chambre de Commerce internationale attirent l'attention. Soit, en effet, un litige entre un Anglais et un Hollandais, lesquels ont inséré dans leur contrat la clause compromissoire : l'Angleterre et les Pays-Bas ont ratifié le protocole ; donc l'Anglais ne pourra pas demander justice aux tribunaux néerlandais ; mais, d'après leur législation, une sentence arbitrale prononcée à l'étranger ne peut pas recevoir d'eux l'exequatur ; par conséquent, si l'Anglais ne peut faire procéder à l'arbitrage qu'en Angleterre, son titre est sans force aux Pays-Bas ; ainsi les tribunaux hollandais ne lui rendront pas justice dans une instance ordinaire et il ne pourra pas non plus faire exécuter la sentence arbitrale anglaise. Le protocole, isolé de la convention de 1927, crée donc un déni de justice.

Après cette introduction par les textes, j'expose les pratiques qui les inspirent.

L'arbitrage entre marchands se développe avec force. Aucune expérience corporative n'est plus pure — au sens du laboratoire — que celle de l'arbitrage du « Bureau de l'Union lyonnaise des Marchands de Soie ».

Avec ou sans clause compromissoire (fréquente dans les importations d'Extrême-Orient par achats directs et aux conditions d'origine, rare dans les transactions aux usages de Lyon) les marchands soumettent leurs différends à l'arbitrage syndical. Il faut et il suffit pour cela que l'une des parties soit membre de l'Union.

La procédure est rapide ; souvent tout se règle en deux ou trois jours : à la première réunion de la Chambre syndicale le Président expose le cas, on délibère, on vote. En moyenne il faut huit jours pour l'étude des documents, l'examen des marchandises par deux experts, membres de la Chambre, sur leur rapport, la délibération et le vote.

La procédure est gratuite (sauf un don modique à la Caisse syndicale, qui est doublé ou triplé pour les étrangers).

La procédure est discrète, sans audiences publiques ni com-

Digitized by Google

ptes rendus, sauf qu'un bulletin dactylographié communique aux membres de la Chambre les décisions intéressantes.

C'est une justice technique, par des pairs, entre égaux, dans un milieu fermé, solidaire.

La sentence est basée, comme les contrats de la place, sur les usages de Lyon. Mais on applique ces usages en tenant compte des possibilités commerciales : sur toutes les places les codifications des usages donnent une liste des cas fortuits, qui peut s'allonger de toutes les « causes hors du pouvoir de l'acheteur ».

Par elle-même la rapidité de la procédure a une valeur technique, commerciale, comptable. La revue de Nussbaum reproduit cette indication donnée en 1923 par un commerçant, M. Etienne, à une séance de la Section lyonnaise de la Société de Législation comparée : « Les cours subissent des fluctuations dépassant parfois 100 % dans une année ; la procédure des tribunaux est trop lente, même quand elle corrige ces lenteurs par d'autres procédures (référés, etc...) ; cette lenteur est un déni de justice partiel : voici une contestation sur la qualité de soies asiatiques d'un chargement de balles de deux millions ; l'acheteur conteste la qualité, la déclare inférieure de 5 % à celle annoncée, différence qui ne met pas en cause la bonne foi ; selon les usages de Lyon l'acheteur ne laisse pas la marchandise pour compte, mais il réclame un rabais ; devant les tribunaux il l'obtiendra sans doute après quelques années ».

Toujours ces sentences sont sans appel : on veut échapper à la technique juridique, à ses principes mécaniques, à ses précédents, à ses subtilités, à ses chicanes. On veut une justice dans l'ambiance du contrat. D'où cette déclaration : « Les ventes faites par les marchands de soie de Lyon sont régies par la présente codification. Lorsque vendeurs et acheteurs n'auront stipulé aucune condition contraire aux usages énoncés ci-après, ils seront réputés les connaître et en avoir fait la loi de leur contrat ».

Enfin, toujours la sentence est exécutée volontairement.

La procédure arbitrale lyonnaise est officieuse, non codifiée (M. Ishizaki la connaît par une tradition que lui a apprise M. Dargent, Directeur de la Société de soies asiatiques).

A Zurich, à Turin, à Milan, à New-York, l'arbitrage est une institution.

En voici quelques traits :

Digitized by Google

En Italie les Associations de la soie confient l'arbitrage à des collèges de prud'hommes élus par elles. L'appel est exclu. La formule de Milan porte : « Les parties s'engagent à accepter la décision en renonçant à toute exception et à tous remèdes légaux » ; celle de Zurich : « Les parties se soumettront à la décision ».

La codification turinoise des usages du Piémont (du 1er juillet 1915) attribue aux prud'hommes une compétence internationale par cette règle : « Pour les maisons italiennes ou étrangères qui se servent de l'intermédiaire de représentants ou d'agents, il est tacitement entendu qu'elles élisent leur domicile près de leurs représentants ou agents en s'assujettissant entièrement aux usages de la place, même pour la solution des différends qui surgiront » (à Lyon, le résultat est le même, sans texte, parce que les maisons étrangères à la place acceptent, souhaitent la compétence de la Chambre syndicale).

La codification turinoise assure l'exécution forcée : « Les arbitres veilleront, s'ils n'en sont dispensés expressément et régulièrement par les parties, à ce que la sentence soit rendue exécutoire ».

Je note encore qu'à Zurich l'arbitrage est ou semble encore plus discret qu'à Lyon : le secrétaire de l'Association zurichoise de la soie, saisi de la requête à fin d'arbitrage, établit un exposé où les adversaires sont notés en langage algébrique.

Enfin parcourons le manuel d'arbitrage de l'Association américaine de la soie. Dans les pays anglo-saxons, le droit commun sur l'arbitrage avait été fixé par une décision anglaise de 1609 : la clause compromissoire et même le compromis étaient jugés être essentiellement révocables et ne pas priver l'un des signataires de la faculté de porter sa plainte devant une cour de justice. A New-York c'est seulement en 1920 que la clause compromissoire est devenue irrévocable, et en 1925 dans la législation fédérale (dans certains Etats de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud — ainsi le Brésil — la clause est encore révocable). On a d'ailleurs plaidé — en vain — l'inconstitutionnalité de ces lois considérées comme invitant à empiéter sur le domaine de la justice.

La clause compromissoire a par la loi de 1920 une application étendue : elle est exclue seulement si une des parties est un incapable (enfant, fou, ivrogne habituel, etc...) et dans certaines affaires immobilières.

L'Association américaine de la soie a un contrat-type avec

Digitized by Google

cette clause standard : « Tout conflit, de quelque nature que ce soit, au sujet du présent contrat, devra être réglé par arbitres, de la façon prévue par les statuts, règles et règlements de l'Association ».

Elle a aussi un contrat-type de compromis.

Chaque partie désigne un arbitre, les deux arbitres désignent le tiers arbitre ; à défaut il est nommé par le Comité d'arbitrage de l'Association. Un des arbitres est nécessairement un arbitre officiel de l'Association et les autres peuvent être disqualifiés par le Comité.

Le point de départ de la procédure est la clause compromissoire, mentionnée expressément au contrat. Si une partie ne s'y conforme pas, le tribunal compétent sur le fond peut, sur requête, désigner un arbitre ayant même pouvoir que s'il avait été nommé par la partie.

Pour recourir à l'arbitrage de l'Association, il faut, conformément à la loi, signer et reconnaître, devant notaire ou autre officier compétent, un compromis. Ce compromis est déposé au secrétariat de l'Association.

Chaque partie présente un mémoire exposant sa cause, ses moyens, avec tous les documents.

Les arbitres fixent les audiences conformément aux termes du compromis. Ces audiences ne sont pas publiques, sous réserve d'accord des parties et sauf pour les membres du Comité.

L'assistance d'hommes de loi est possible par permission spéciale des arbitres. Ceux-ci, de leur côté, peuvent consulter des juristes, mais ils ne sont jamais « soumis à l'observation des règles de pure technique juridique » ; ils doivent une justice « substantielle » (réelle).

Une clause du compromis peut exiger que la sentence soit rendue à l'unanimité.

Les arbitres ont droit à des honoraires : 10 dollars pour chacun par audience plus une somme de 25 dollars quand aucune des parties n'est membre de l'Association.

La sentence est écrite, prononcée dans le délai fixé par le compromis (sauf retard consenti), reconnue, certifiée, déposée à l'office du clerc de la Cour compétente pour l'exécution.

La sentence peut être annulée si le compromis est contraire à la loi, si la procédure est gravement viciée (corruption, fraude, partialité évidente, incorrections graves) ou n'est pas conforme aux conditions du compromis.

Digitized by Google

La Cour peut corriger une erreur matérielle dans la sentence, mais elle ne peut pas substituer son avis à celui des arbitres.

Cette réglementation est un tableau du milieu, vaste, mêlé ; ce Code s'applique à tout un monde de fabricants, marchands, intermédiaires, membres d'industries accessoires.

Sortons un instant de la corporation. Voici une institution universelle, la Cour d'arbitrage, ouverte en 1923 par la Chambre de Commerce internationale, avec, aujourd'hui, des sections dans une vingtaine d'Etats. Elle proclame ainsi son but : « Etant donné les avantages que le monde des affaires retirerait de la création d'un organisme international permettant de résoudre, sans avoir recours aux formalités d'une procédure juridique, les conflits entre commerçants résidant dans des pays différents, la Chambre de Commerce internationale considère qu'il est de son devoir d'encourager le recours à la conciliation et à l'arbitrage ; elle se met entièrement à la disposition des financiers, des industriels, des commerçants de tous les pays afin de faciliter par ses bons offices, autant que faire se pourra, le règlement des conflits par cette voie ». La Chambre constate que « dans plusieurs pays il n'est pas encore actuellement possible d'obtenir une sanction légale pour rendre exécutoires les sentences arbitrales » ; elle a donc un règlement d'arbitrage sans sanctions légales et un règlement avec sanctions légales. Les parties sont en tout cas « obligées d'honneur ». Les Chambres de commerce et autres organismes professionnels sont invités à prendre contre les récalcitrants toutes mesures disciplinaires.

Deux cent dix-sept litiges lui ont été soumis jusqu'en juin 1927 ; 72 ont été réglés, dont : 11 par arbitrage, 10 par conciliation, 49 à l'amiable, 2 par les soins d'une autre organisation à laquelle l'affaire avait été déléguée ; 90 instances n'ont pas eu de suite faute d'une clause compromissoire dans le contrat ; 55 affaires sont en cours.

Ici, nous sommes plus près de la justice ordinaire ; on voit réapparaître l'avocat, le conseil.

A Milan, du 3 au 6 juin 1927, s'est tenu un Congrès européen de la soie (avec observateurs de nations d'outre-mer, ainsi le Japon). Il a voté le principe d'une Fédération internationale. Une réunion préparatoire s'est tenue à Paris le 27 septembre, groupant 60 délégués de 8 nations ; la coopération américaine est probable. Le Congrès de Milan « recom-

Digitized by Google

mande l'arbitrage de la Chambre de Commerce internationale » ; il a chargé la Fédération d'établir une formule type, dont l'insertion serait conseillée dans tous les contrats, et prévoyant l'acceptation de cet arbitrage. Il recommande aussi aux nationaux de chaque pays « d'instituer par voie de contrat l'arbitrage de leurs litiges essentiels et de les confier aux experts désignés par leurs Chambres syndicales respectives ».

Le pont serait ainsi établi entre la Chambre internationale et les corporations qui déjà, nous le savons, se donnent une compétence non limitée à leurs nationaux.

Nous pouvons conclure.

Le professeur Sturges décrit ainsi la courbe de l'évolution : « Il faut noter que l'arbitrage commercial actuel n'est pas simplement une méthode pour trancher les différends en dehors des Cours de justice. Il s'intègre visiblement dans un plan qui élimine des affaires, non seulement les procès, mais les arbitrages. Ce plan est dans le programme des trade-associations. Il comprend trois parties : 1° l'arbitrage; 2° la standardisation des produits, la suppression des catégories innombrables, inutiles, ruineuses, causes de conflits ; 3° la codification et publication des marques, de la terminologie, des usages, des pratiques, pour supprimer les chances de querelles ».

Il n'y aurait donc plus que le contrat. L'arbitrage serait une étape sur une voie, qui va du contrat au contrat, et qui doit devenir seulement contractuelle.

On retrouve constamment dans le Nussbaum et chez M. Ishizaki le rapprochement entre contrats-types et arbitrages. Nous assistons à une construction sociale du contrat (dans une conférence que je publiais en 1903, j'indiquais le contrat façonné par le droit collectif, par le marché, dans ses clauses et dans ses prix, et l'arbitre remplaçant le juge). Il est frappant que l'analogie — même l'identité — de l'arbitrage et du contrat est traditionnelle chez les juristes. Dans un passage célèbre, rappelé par Nussbaum, Merlin, au commencement du XIX^e^ siècle, transmettait cette analogie ; il expliquait par la nature contractuelle de l'arbitrage qu'il doive être exécutoire à l'étranger par simple ordonnance judiciaire, sans qu'il soit besoin, d'après sa thèse, d'un jugement d'exequatur. Une pratique italienne relatée par le professeur Ascarelli symbolise cette analogie en identifiant les deux actes : la pratique de l'arbitrage « con foglio in bianco » : « les parties remettent à l'arbitre

Digitized by Google

un papier soussigné par elles, la sentence y est inscrite, et, ainsi, elle est un contrat ».

Voilà l'opposition entre le jugement et l'arbitrage corporatif, l'identité entre cet arbitrage et le contrat. Le juge met l'accent sur le passé, avec ses règles légales, ses droits acquis, avec les volontés exprimées ou présumées : telle est la nature juridique des choses, si bien que l'obligation est dite « naturelle », protégée comme telle au point de vue fiscal, abritée contre des menaces de réduction, de nullité, quand on la rattache à une cause antérieure favorable (par exemple une donation est présentée comme étant l'exécution d'un testament verbal). Au contraire l'arbitre juge, apprécie, comme un contractant, dans le présent, selon les possibilités. Le contrat est pour lui ce qu'il est socialement, sinon selon l'esthétique du droit, la succession des créances (croyances qui obligent), et parmi elles des jugements de valeur marchande, qui s'élaborent autour des engagements que l'on a souscrits. Ainsi l'arbitrage corporatif est un moment du contrat.

M. Ishizaki montre bien que ce contrat est, lui-même, un incident dans une série de transactions, où l'arbitrage rétablit l'équilibre, où ce qu'il y a de vengeance, de représailles, de punition dans les dommages-intérêts de la justice ordinaire devient la « bonification » lyonnaise, le « bonifico » piémontais.

Nous sommes dans un monde de comptes exacts où les gens savent ce qu'ils ont à savoir pour leur justice, où il n'y a pas à cacher les passions sous la politesse souveraine du droit, à les briser par ses règles de fer. Ainsi, tout naturellement, les corporations se reconnaissent une compétence internationale. Il y a d'ailleurs interdépendance entre les marchés, communauté de langage (celui du commerce de la soie est composé de mots français, italiens, anglais). Leur « droit est du même tissu que le droit commercial médiéval, c'est un droit commercial fait par les commerçants et né du jeu de transactions internationales d'esprit et de portée ».

Emmanuel Lévy.

Professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Lyon.

Digitized by Google

LA DIFFUSION ET LA FILTRATION DU RAYONNEMENT SOLAIRE PAR L'ATMOSPHÈRE [1]

Le Soleil est la source initiale de la vie et du mouvement à la surface de la Terre. Toutes les réserves d'énergie du monde, les gisements de houille, les cours d'eau, les vents, les êtres vivants eux-mêmes sont les témoins de son activité incessante dans le présent ou le passé. L'omnipotence du Soleil s'est imposée de tout temps à l'esprit humain. Considéré autrefois comme une divinité bienfaisante, il est resté « le creuset géant où bout l'âme des mondes », le gigantesque laboratoire où s'accomplissent sans arrêt, à une formidable échelle, les transformations les plus curieuses et les plus variées.

Mais ce merveilleux laboratoire est extrêmement éloigné. Nous en sommes séparés par 150 millions de kilomètres. En dépit de ce fossé fantastique, nous connaissons actuellement la composition chimique de l'astre, les singularités et les modifications de sa surface. Nous avons pu reconnaître et analyser les couches successives de l'atmosphère solaire et y faire de véritables mesures de température, de pression, de champ magnétique. Nous essayons même de deviner les causes premières de l'énorme énergie rayonnée et d'expliquer sa permanence extraordinaire.

Quelle est la sonde enchantée qui nous a permis d'effectuer ces analyses et ces mesures ? A quel messager subtil et complaisant devons-nous ces révélations ? Sous quelle forme s'exerce l'action du Soleil sur notre planète et sur tous les êtres qu'elle porte ?

---

1 Discours prononcé à la séance solennelle de rentrée des Facultés, le 3 novembre 1927.

Digitized by Google

Si l'on considère à part la liaison mystérieuse de la gravitation, et si l'on excepte les jets de particules électrisées qui viennent troubler les couches supérieures de notre atmosphère en y produisant les aurores boréales, le lien unique entre le Soleil et l'observateur terrestre est établi par la lumière. Il en est ainsi pour tous les astres. Leur existence, leur forme, leurs déplacements relatifs ne nous sont révélés que par les radiations qu'ils émettent ou réfléchissent. Mais la lumière porte encore en elle-même d'autres renseignements précieux. Le rayonnement d'une source quelconque, terrestre ou céleste, est en réalité un ensemble complexe, pouvant être résolu en une infinité d'éléments indécomposables appelés radiations simples ou monochromatiques, dont l'ensemble constitue le spectre de la source considérée. Lorsqu'une telle analyse est réalisée, au moyen du prisme, du réseau ou de l'appareil interférentiel, on peut en déduire des indications précises sur la composition chimique du corps, son état physique, son mouvement radial, sur le champ magnétique ou électrique qui l'environne.

Avant d'aborder la description du spectre solaire, il est utile de rappeler brièvement les caractères physiques qu'il suffit d'attribuer à la lumière pour interpréter simplement et dans leur ensemble les phénomènes optiques. Chaque radiation simple doit être considérée comme une perturbation périodique, mouvement vibratoire analogue au son ou onde électromagnétique, se propageant dans le vide ou la matière transparente avec une vitesse uniforme. De plus, un faisceau lumineux effectue un transport d'énergie entre le corps qui l'émet et celui qui le reçoit. Il suffit, pour mesurer cette énergie, de provoquer sa transformation en chaleur en absorbant le rayonnement par un récepteur approprié, thermomètre à surface noircie ou appareil analogue. Nous connaissons le rôle capital joué par ce transport incessant d'énergie du Soleil à la Terre.

Toutes les radiations simples se propagent dans le vide avec la même vitesse, égale à 300.000 kilomètres par seconde. Mais chacune d'elles est caractérisée par sa période, c'est-à-dire par la durée d'une vibration complète, la perturbation ayant passé successivement par toutes ses phases. Cette période est beaucoup trop courte pour se prêter aux mesures directes. On lui substitue, pour définir numériquement chaque radiation, la période dans l'espace ou longueur d'onde, égale au produit de la vitesse par la période proprement dite. Nous retrouvons d'ailleurs ces mêmes éléments fondamentaux dans tous les

Digitized by Google

phénomènes qui font intervenir à la fois la périodicité et la propagation. Si nous marchons, par exemple, d'un mouvement uniforme en faisant des pas égaux, notre corps se retrouve exactement dans la même position chaque fois que nous avons achevé un double pas. La durée du double pas est donc la période ; sa longueur, qui est le produit de la vitesse de propagation par cette durée, représente la longueur d'onde. Dans le cas de la lumière, la vitesse est énorme, mais la période est si courte que la longueur d'onde est elle-même extrêmement petite. Pour nous rapprocher de ces conditions, il faudrait imaginer un petit animal, un être fantastique faisant des pas de quelques dix-millièmes de millimètre et parcourant cependant en une seconde à peu près la distance de la Terre à la Lune. Les longueurs d'onde lumineuses sont généralement exprimées au moyen d'une unité particulière, l'angström, qui équivaut à 1/10.000 de micron, le micron étant lui-même le millième de millimètre. Les dimensions moléculaires et atomiques, que l'on sait actuellement mesurer, sont justement de l'ordre de l'angström.

Les premières radiations étudiées ont été celles qui impressionnent notre œil. Leur longueur d'onde, variable avec la couleur, est comprise entre 4.000 A. pour le violet extrême et 8.000 A. pour le rouge le plus sombre. Mais on a reconnu que cette limitation est d'ordre purement physiologique et que le domaine des radiations s'étend largement de part et d'autre du spectre visible, qui n'en constitue en réalité qu'une très petite partie. En substituant à la rétine devenue insensible d'autres récepteurs, comme la plaque photographique, on a pu déceler et étudier les radiations ultraviolettes, de longueur d'onde inférieure à 4.000 A., et en reculer progressivement la limite jusqu'à 100 A. environ. A partir de l'autre extrémité du spectre visible, les radiations infrarouges, dont la longueur dépasse 8.000 A., ont été découvertes et examinées principalement au moyen du récepteur calorifique sous ses différentes formes : thermomètre noirci, pile thermo-électrique ou bolomètre. Un tel récepteur est universel, c'est-à-dire sensible à toute radiation, quelle que soit sa longueur d'onde. C'est uniquement pour des raisons de sensibilité et de commodité qu'on lui préfère, dans d'autres régions spectracles, l'œil ou la plaque photographique.

On sait maintenant que les rayons infrarouges de grande longueur d'onde ne diffèrent pas des ondes hertziennes les plus

Digitized by Google

courtes. On a réussi également à établir la liaison entre les rayons ultraviolets et les rayons X. Depuis ces derniers jusqu'aux ondes les plus longues de la télégraphie sans fil, l'immense domaine des radiations a été exploré et ne présente aucune lacune.

Nous pouvons à présent considérer le rayonnement du Soleil disséqué par l'appareil dispersif à prisme ou à réseau. Le spectre solaire, tel qu'on peut l'observer à la surface de la Terre, est compris dans un intervalle de longueurs d'onde plus étendu que le champ très réduit des radiations perceptibles par l'œil. Dans la région ultraviolette contiguë au spectre visible, le rayonnement conserve tout d'abord une intensité relative considérable. Mais on constate bientôt, à partir de 3.000 A., un affaiblissement si rapide qu'aucune radiation ne peut être enregistrée au-dessous de 2.900 A. Au voisinage de l'extrémité, il suffit d'un très léger déplacement, égal à 5 A., vers les courtes longueurs d'onde, pour voir l'intensité tomber à la moitié de sa valeur. A première vue, une disparition aussi précipitée se présente comme une coupure brusque, et c'est pourquoi on cherchait autrefois à déterminer la limite ultraviolette du spectre solaire, correspondant à la dernière radiation observable.

C'est dans l'infrarouge que le spectre solaire possède la plus grande étendue. On observe en effet, vers les grandes longueurs d'onde, une diminution d'intensité beaucoup moins rapide que dans l'ultraviolet. Si l'on fait abstraction de certaines irrégularités, on peut dire que le rayonnement s'affaiblit lentement et progressivement, sans limitation nette dans l'échelle des longueurs d'onde. Toutefois, au-delà de 5 microns (50.000 A.), l'intensité énergétique des radiations qui subsistent est extrêmement faible.

Le bolomètre, forme perfectionnée et très sensible du récepteur calorifique, a permis de mesurer l'énergie relative transportée par les radiations solaires possédant une longueur d'onde déterminée. L'ensemble des mesures fournit la répartition de l'énergie dans le spectre solaire, qu'il est commode de traduire par une courbe représentant les variations de l'intensité relative en fonction de la longueur d'onde. Cette courbe est dissymétrique ; elle présente une chute abrupte dans l'ultraviolet et s'abaisse au contraire lentement vers les grandes longueurs d'onde. L'ordonnée maximum, proportionnelle à la plus grande énergie relative, se place dans le spectre visible,

Digitized by Google

au voisinage de la longueur d'onde pour laquelle l'œil possède la plus grande sensibilité.

Jusqu'à présent, nous avons schématisé à dessein les résultats des observations. Dès qu'on a su obtenir un spectre pur, où les radiations sont convenablement séparées, on s'est aperçu en effet que le spectre solaire est strié d'un nombre considérable de raies sombres, de largeur et d'aspect variables, non absolument noires, mais seulement moins brillantes que les intervalles qui les séparent. On les appelle raies de Fraunhofer, du nom de l'opticien qui fut le premier à reconnaître qu'elles conservent une position fixe par rapport aux couleurs du spectre. Ainsi, la courbe d'énergie du spectre solaire, dont nous venons d'indiquer la forme générale, présente en réalité une multitude de dentelures, de fossés très étroits et plus ou moins profonds, correspondant à ces nombreuses raies, dont le nombre se chiffre par dizaines de milliers. Le spectre solaire n'est pas continu, comme celui du filament incandescent d'une lampe électrique ; c'est au contraire un spectre dans lequel l'intensité varie d'une manière extrêmement irrégulière et compliquée.

Cette structure singulière a été expliquée vers 1860 par Kirchhoff, le fondateur de l'analyse spectrale. Le spectre solaire n'est autre qu'un spectre d'absorption, analogue à celui que l'on observe en intercalant entre la lampe à incandescence et la fente du spectroscope une substance transparente colorée. Le spectre continu du filament est alors modifié ; la disparition de certaines radiations, absorbées par la substance, se traduit par des bandes ou raies sombres plus ou moins nombreuses. Dans le cas du Soleil, on admet que le noyau de l'astre émet un spectre continu, mais un très grand nombre de radiations sont partiellement absorbées par les couches successives de l'atmosphère solaire. Comme dans l'expérience classique du renversement de la raie du sodium, les vapeurs qui constituent cette atmosphère absorbent les radiations caractéristiques des éléments qu'elles renferment. En fait, il existe une concordance quasi absolue entre les longueurs d'onde des raies de Fraunhofer et celles qui ont été mesurées au laboratoire dans les spectres de ces éléments. Les phénomènes sont sans doute moins simples que ne le prévoyait Kirchhoff, mais l'explication précédente renferme certainement une grande part de vérité.

Avant d'atteindre le spectroscope, les rayons ne traversent pas seulement les vapeurs de la chromosphère solaire, mais

Digitized by Google

encore l'enveloppe gazeuse de notre planète. Aussi, le spectre que nous obtenons n'est pas le spectre réel du Soleil, tel qu'on l'observerait d'une station située en dehors de l'atmosphère terrestre. Celle-ci produit en effet d'importantes modifications qu'il est possible de mettre en évidence et d'étudier en faisant varier systématiquement l'épaisseur d'air traversée par la lumière. Pour obtenir ce résultat, il suffit d'expérimenter à des altitudes accessibles diverses ou de confier les instruments aux ballons-sondes, qui peuvent s'élever à plus de 20 kilomètres. Mais il est plus commode de ne pas changer de station d'observation et d'examiner la transformation progressive du spectre, à mesure que le Soleil s'abaisse sur l'horizon. En effet, la longueur du trajet de la lumière à travers l'atmosphère augmente de plus en plus, par suite de l'obliquité croissante des rayons. Dans tous les cas, on calcule aisément l'épaisseur d'air traversée (réduite, par exemple, aux conditions normales de pression et de température), soit à partir de la pression barométrique, soit en tenant compte de la hauteur du Soleil au-dessus de l'horizon.

On détermine ainsi quantitativement l'absorption atmosphérique qui représente, pour chaque radiation simple, la diminution d'énergie subie par le rayonnement solaire. Lorsqu'elle est connue, il est possible de reconstituer le véritable spectre solaire, c'est-à-dire de calculer, pour chaque longueur d'onde, l'intensité qui serait mesurée directement en dehors de notre atmosphère. Enfin, pour contrôler ou compléter les résultats obtenus, il est utile d'examiner le spectre d'une source terrestre à travers une épaisseur d'air plus ou moins grande, et surtout d'étudier au laboratoire les propriétés absorbantes des constituants de l'atmosphère.

L'application de cette méthode très simple est en réalité fort délicate. La superposition de phénomènes différents complique singulièrement l'interprétation des résultats bruts de l'expérience. Mais le problème de l'absorption atmosphérique présente une importance considérable qui devait servir de stimulant à l'activité des physiciens et des astronomes. Il fait intervenir la planète qui nous porte et l'astre dont nous dépendons étroitement. Il intéresse à la fois la physique solaire et la météorologie terrestre. Nous allons examiner dans quelle mesure, à l'heure actuelle, il peut être considéré comme résolu.

Sans nous préoccuper de l'ordre historique, nous étudierons en premier lieu une cause générale d'affaiblissement qui agit

Digitized by Google

indifféremment sur toutes les radiations, quelle que soit leur longueur d'onde. Cette cause se rattache aux propriétés optiques des milieux troubles ; elle rend exactement compte de l'éclat du ciel et de sa couleur bleue, pour laquelle tant d'explications erronées avaient été proposées autrefois.

Un milieu trouble est constitué par une matière transparente homogène renfermant un nombre immense de particules en suspension, trop petites pour être distinguées individuellement. Lorsqu'on éclaire un tel milieu par un faisceau de lumière, l'énergie rayonnante est dispersée de tous les côtés, éparpillée dans toutes les directions. Les particules frappées par le rayonnement se comportent comme de véritables sources secondaires, émettant à leur tour de la lumière. L'intensité du faisceau incident est donc réduite dans une certaine proportion ; il se produit une absorption apparente correspondant à l'énergie rejetée latéralement. Le phénomène porte le nom de diffusion.

Les propriétés de la lumière diffusée, et en particulier sa composition spectrale, dépendent de la grosseur des particules. Si l'on éclaire la substance avec de la lumière blanche, analogue à celle du Soleil, et si les dimensions des particules sont petites par rapport aux longueurs d'onde, la lumière diffusée est bleue. Cette couleur révèle une modification profonde de la répartition spectrale des intensités ; elle indique une prédominance des radiations voisines de l'extrémité violette du spectre visible. Ainsi, dans ce cas, la diffusion affecte de préférence les ondes lumineuses les plus courtes. La théorie du phénomène, faite dès 1871, par le grand physicien anglais Lord Rayleigh, montre que l'intensité diffusée doit varier en raison inverse de la quatrième puissance de la longueur d'onde.

La lumière du Soleil est certainement diffusée par l'atmosphère. On retrouve en effet toutes les raies de Fraunhofer dans le spectre du ciel. En outre, par temps clair, le ciel paraît bleu, comme les brouillards et les nuages artificiels réalisés au laboratoire. Ces analogies avaient été remarquées depuis longtemps, mais il restait à découvrir la nature des centres diffusants existant dans une atmosphère absolument pure, c'est-à-dire privée de particules solides ou liquides. En 1899, Lord Rayleigh, par une généralisation audacieuse, admit que ce sont les molécules des gaz permanents de l'air, disséminées dans le vide, qui diffusent la lumière. Les poussières et les

Digitized by Google

gouttelettes qui existent en quantité variable dans la basse atmosphère interviennent seulement pour modifier plus ou moins ce phénomène essentiel. Pour éliminer l'influence de cette sorte de vase, il suffit d'ailleurs d'expérimenter à une altitude suffisante, de manière à reconnaître uniquement l'action constante des gaz de l'air.

Les importantes observations de deux astronomes américains, Abbot et Fowle, relatives à l'absorption atmosphérique, ont abouti à la vérification complète de l'hypothèse de Lord Rayleigh. Les résultats les plus nets ont été obtenus par Fowle, en 1910 et 1911, au mont Wilson, à 1.780 mètres d'altitude. La loi fondamentale de diffusion, d'après laquelle le coefficient d'absorption apparente est inversement proportionnel à la quatrième puissance de la longueur d'onde, est parfaitement vérifiée dans une large étendue spectrale (fig. 1). De plus,

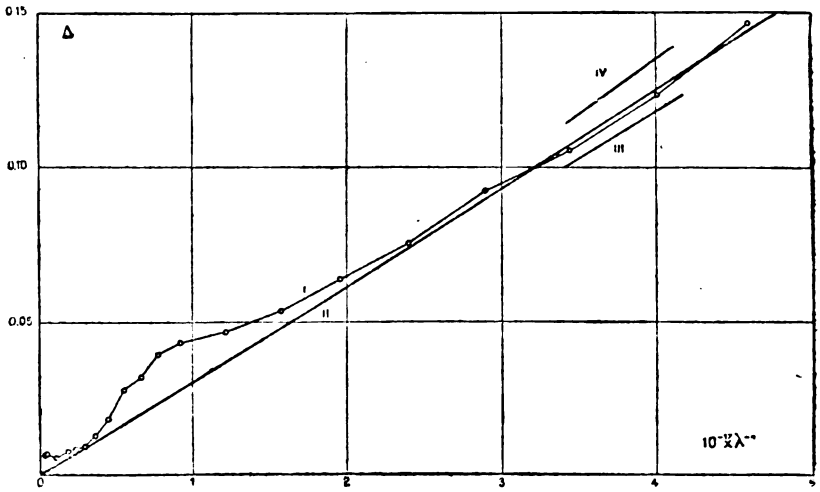

FIG. 1. — Absorption atmosphérique et diffusion moléculaire.

La loi théorique de Lord Rayleigh est représentée par une droite. Les petits cercles correspondent aux mesures directes d'absorption atmosphérique, effectuées par Fowle, au mont Wilson, en 1910-1911. Ils se placent presque exactement sur la droite théorique, sauf dans la partie gauche du diagramme, relative au vert, au jaune et à l'orangé. Dans ces régions du spectre, l'absorption atmosphérique est supérieure à celle qui résulte de la diffusion moléculaire.

l'application des formules théoriques établies par Lord Rayleigh permet de déduire des mesures le nombre de centres

Digitized by Google

diffusants, c'est-à-dire de molécules, par unité de volume, dans les conditions normales de température et de pression. Ce nombre, qui ne dépend pas de la nature du gaz, est une constante fondamentale de l'atomistique. On sait, à l'heure actuelle, le déterminer par une quinzaine de méthodes indépendantes fournissant cependant des résultats concordants. Celle qui est basée sur l'étude de l'absorption atmosphérique et du bleu du ciel ne fait pas exception ; elle nous apporte, au contraire, une nouvelle preuve de la réalité moléculaire.

Il restait encore à reproduire les phénomènes au laboratoire et à montrer qu'une masse d'air pur, constituée uniquement par des molécules et parfaitement exempte de poussières, n'est pas « optiquement vide », mais diffuse la lumière dans toutes les directions. Cette preuve décisive a été donnée en 1915 par un de nos collègues de l'Université de Montpellier, M. Cabannes, qui a en outre perfectionné la théorie de Lord Rayleigh. Les mesures de contrôle exécutées au laboratoire par M. Cabannes et ses collaborateurs sont en harmonie parfaite avec les observations de Fowle. Ainsi, la couleur bleue du ciel, si souvent chantée par les poètes, est bien celle d'un milieu trouble. Les géniales conceptions de Lord Rayleigh ont reçu de l'expérience leur consécration définitive.

Il semble bien qu'on puisse attribuer uniquement à la diffusion moléculaire l'affaiblissement du rayonnement solaire dans le bleu, le violet et le début de l'ultraviolet. Mais cette conclusion n'est plus valable pour les autres régions du spectre. A l'absorption apparente, caractérisée par une réémission et une simple dispersion de l'énergie reçue, se superpose, en effet, une absorption vraie, accompagnée d'effets calorifiques ou chimiques et comportant, par conséquent, une véritable transformation de l'énergie rayonnante.

Cette seconde cause d'affaiblissement a été reconnue bien avant que la première n'ait été correctement expliquée. On sait, en effet, depuis près d'un siècle, que toutes les raies noires du spectre solaire n'ont pas l'origine qui a été indiquée ; quelques-unes, appelées raies telluriques, prennent naissance dans l'atmosphère terrestre. Elles sont d'autant moins visibles que l'observateur est à une altitude plus élevée et que le Soleil est plus près du zénith. Elles apparaissent ou s'élargissent progressivement à mesure que l'épaisseur d'air traversée par la lumière augmente, et ceci constitue l'un des caractères qui permettent de les distinguer des raies d'origine solaire.

Digitized by Google

De nombreuses raies ou bandes telluriques ont été découvertes dans la partie la moins réfrangible du spectre solaire, entre l'extrémité infrarouge et 5.000 A. Elles doivent être attribuées à l'oxygène, à la vapeur d'eau et au gaz carbonique. Leur origine terrestre a été confirmée au moyen d'expériences directes sur ces gaz qui, sous une épaisseur suffisante, absorbent effectivement les radiations dont on constate l'affaiblissement dans le spectre solaire. Les raies telluriques dues à la vapeur d'eau augmentent d'intensité avec l'état hygrométrique de l'atmosphère ; au contraire, elles s'atténuent considérablement lorsque l'air est très sec. On a pensé, à un moment donné, qu'il serait possible de prévoir la pluie et les orages en observant les variations d'intensité de la « bande de la pluie », constituée par un grand nombre de raies situées dans l'orangé, au voisinage de la raie D de Fraunhofer. Mais cet espoir a été déçu, car les précipitations atmosphériques ne dépendent pas uniquement de la quantité totale de vapeur d'eau traversée par les rayons solaires.

Dans la partie du spectre correspondant au vert, au jaune et à l'orangé, les observations montrent que l'absorption atmosphérique est sensiblement plus grande que si la diffusion moléculaire intervenait seule (fig. 1). Ce résultat est indépendant de l'existence des raies telluriques signalées précédemment ; il subsiste quand on élimine l'effet de la vapeur d'eau. L'atmosphère renferme donc un autre gaz exerçant sur le rayonnement solaire, entre 4.800 et 6.400 A., une absorption sélective s'ajoutant à la diffusion. Cette dernière cause d'affaiblissement, qui varie lentement et régulièrement avec la longueur d'onde, ne permet pas non plus d'expliquer la limitation brusque du spectre solaire dans l'ultraviolet, au voisinage de 2.900 A.

Ainsi, la connaissance de ces particularités soulève encore deux problèmes en apparence distincts. Ils ont été résolus récemment grâce aux efforts de MM. Fabry et Buisson et de leurs élèves. Nous venons de les rapprocher parce qu'ils comportent la même solution. Les anomalies de la transparence de l'atmosphère dans une partie du spectre visible ont, en effet, la même origine que l'évanouissement rapide du rayonnement solaire dans l'ultraviolet. On doit les attribuer à la présence permanente d'une certaine quantité d'ozone, localisée en grande partie dans la haute atmosphère.

L'étendue restreinte du spectre solaire ultraviolet, comparé

Digitized by Google

à celui de certaines sources terrestres, comme l'étincelle électrique, a attiré depuis longtemps l'attention des physiciens. La limite du spectre ne varie pas sensiblement avec l'altitude, mais elle rétrograde vers les grandes longueurs d'onde lorsque le Soleil s'abaisse sur l'horizon. D'autre part, les spectres des étoiles sont tous limités de la même manière dans l'ultraviolet. Il était donc difficile de nier le rôle joué par l'atmosphère terrestre et d'admettre que le Soleil n'émet aucune radiation de longueur d'onde inférieure à 2.900 A. Ce dernier point de vue est d'ailleurs insoutenable depuis que l'on a reconnu, dans toute l'étendue spectrale accessible, les caractères essentiels de l'émission solaire. Nous savons, en effet, qu'il est possible, après avoir mesuré l'absorption atmosphérique pour chaque radiation, de remonter à l'intensité réelle dans le spectre avant la traversée de l'atmosphère. On trouve ainsi que le rayonnement du Soleil se rapproche beaucoup de celui d'un corps parfaitement absorbant pour toutes les radiations, d'un corps noir, au sens des physiciens, à la température de 6.000° environ. L'émission d'un tel corps est parfaitement connue ; elle n'est pas interrompue brusquement dans l'ultraviolet vers 3.000 A. L'énergie transportée par les radiations de longueur d'onde inférieure à cette limite est loin d'être négligeable ; elle représente la 1/24e partie de l'énergie totale. Il est d'ailleurs fort heureux que le rayonnement qui nous parvient soit privé de ces radiations, dont on connaît l'action nocive sur les cellules vivantes. En définitive, il existe dans l'atmosphère un gaz qui doit les absorber et dont la présence permanente est une condition essentielle de la vie à la surface du globe.

Parmi les constituants connus de l'air, l'ozone paraissait seul capable de jouer un tel rôle. Ce gaz est une modification allotropique, une forme condensée de l'élément oxygène, que l'on obtient spontanément en soumettant l'oxygène ordinaire à l'action des rayons ultraviolets de longueur d'onde inférieure à 2.000 A. Les radiations absorbées par l'ozone, à l'état gazeux, sont actuellement bien connues. Dans la région ultraviolette, celles qui subissent la plus forte diminution d'intensité forment une large bande s'étendant de 2 000 à 3.000 A. environ. L'un des bords de cette bande coïncide bien avec la limite du spectre solaire. L'ozone est le seul gaz atmosphérique présentant cette particularité et dont la présence puisse expliquer les faits observés. Toutefois, cette explication ne pouvait être pleinement justifiée qu'au moyen des données

Digitized by Google

numériques résultant d'une étude quantitative des phénomènes.

MM. Fabry et Buisson ont tout d'abord déterminé avec précision le coefficient d'absorption de l'ozone, représentant la fraction d'énergie non transmise, dans la grande bande comprise entre 2.000 et 3.000 A. Ils ont ensuite montré que les coefficients d'absorption de l'atmosphère et de l'ozone sont proportionnels dans la région spectrale accessible aux mesures de comparaison. Le rapport de ces coefficients, indépendant de la longueur d'onde, mesure l'épaisseur d'ozone qui serait traversée par des rayons verticaux. La présence dans l'atmosphère d'une couche d'ozone pur, ayant une épaisseur voisine de 3 millimètres (réduite aux conditions normales de température et de pression) suffit pour expliquer la limitation du spectre solaire vers 2.900 A. et la très rapide diminution d'intensité au voisinage immédiat de cette limite. Tel est le résultat fondamental obtenu en 1921 par MM. Fabry et Buisson.

Dans la région comprise entre 3.100 et 3.450 A., au-delà de la grande bande déjà signalée, l'absorption par l'ozone n'est pas absolument nulle ; elle est seulement beaucoup plus faible et varie d'une manière irrégulière et compliquée. Ses variations se manifestent par de nombreuses bandes relativement étroites, dont la position et la structure ont fait l'objet de travaux récents. Si nous admettons l'existence permanente de l'ozone dans l'atmosphère, nous devons évidemment retrouver ces bandes dans le spectre de tous les astres. Elles ont été effectivement reconnues dans les spectres des étoiles, puis dans le spectre solaire lui-même. Dans ce dernier cas, l'identification des bandes de l'ozone présentait certaines difficultés dues à la présence de nombreuses raies de Fraunhofer dans la région considérée. Les absorptions par l'atmosphère solaire et par l'atmosphère terrestre se superposent ici d'une manière extrêmement compliquée. Une technique appropriée permet cependant de résoudre ces difficultés et j'ai pu récemment, en collaboration avec MM. Lambert et Chalonge, retrouver dans le spectre solaire tous les détails connus du spectre d'absorption de l'ozone. Les courbes représentant, en fonction de la longueur d'onde, les variations de l'absorption atmosphérique présentent exactement les mêmes sinuosités que la courbe d'absorption de l'ozone, déduite d'expériences directes sur ce gaz (fig. 2). Nous avons même réussi à distinguer, dans le spectre solaire, quelques bandes nouvelles, qui ont été retrouvées de-

Digitized by Google

puis dans le spectre de l'ozone, étudié au laboratoire par MM. Chalonge et Lambrey. Les résultats du beau travail de MM. Fabry et Buisson se trouvent ainsi confirmés d'une manière particulièrement convaincante.

La quantité totale d'ozone contenue dans l'atmosphère suffit pour expliquer la disparition complète du spectre entre 2.100

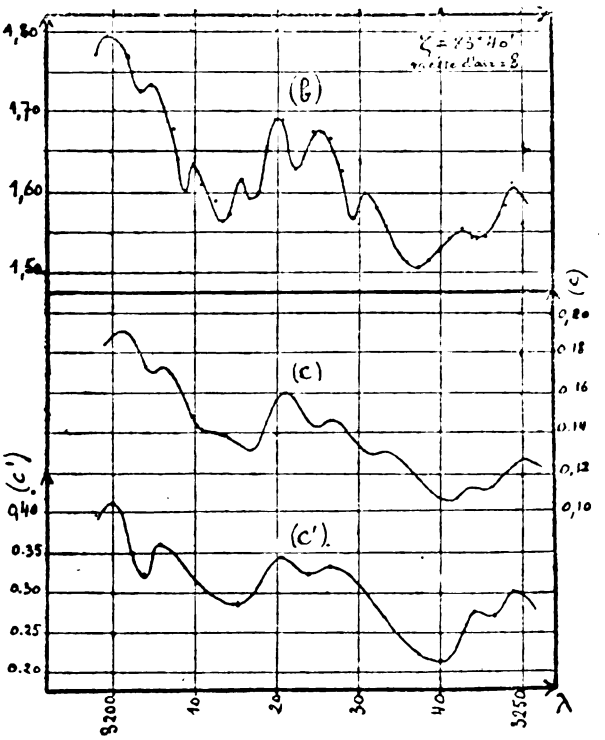

FIG. 2.

b) Variations de l'absorption atmosphérique en fonction de la longueur d'onde.

c) et *(c')* Variations de l'absorption par l'ozone dans la même région spectrale, d'après Lambrey *(c)* et Dutheil *(c')*.

et 2.900 A., dans la grande bande d'absorption ultraviolette. Mais elle n'explique pas l'absence de radiations de longueurs d'onde inférieures à 2.100 A., pour lesquelles l'absorption de l'ozone redevient très faible. MM. Duclaux et Jeantet ont montré que la quantité de gaz ammoniac contenue normalement

Digitized by Google

dans l'air pourrait absorber ces radiations, mais seulement à partir de 2.020 A. Même en tenant compte de la présence simultanée de l'ozone et du gaz ammoniac, le spectre solaire devrait réapparaître dans une bande étroite au voisinage de 2.100 A., correspondant à un intervalle de transparence atmosphérique. On peut espérer, de plus, observer à haute altitude, un élargissement de cet intervalle vers les courtes longueurs d'onde, le gaz ammoniac étant vraisemblablement, au contraire de l'ozone, beaucoup plus abondant dans les régions basses de l'atmosphère.

J'ai tenté, il y a quelques années, en collaboration avec MM. Chalonge et Lambert, de mettre en évidence cette réapparition du spectre solaire dans l'ultraviolet lointain. Nos observations ont été faites, dans des conditions particulièrement favorables, à l'Observatoire du Mont-Blanc, dont l'altitude est voisine de 4.350 mètres et où la pression barométrique est réduite à 45 centimètres. Elles ont donné un résultat absolument négatif. Entre 1.850 et 2.100 A., aucune radiation ne peut être décelée dans le rayonnement solaire qui parvient à cette altitude.

Le Soleil doit cependant émettre en proportion appréciable des radiations de longueur d'onde inférieure à 2.100 A., mais elles sont absorbées par l'un des constituants de l'atmosphère et vraisemblablement par l'oxygène. En effet, le spectre d'absorption de l'oxygène comprend, entre 1.850 et 2.000 A., plusieurs systèmes de bandes qui apparaissent pour une épaisseur d'oxygène traversée de l'ordre du mètre. Lorsque cette épaisseur est, comme dans l'atmosphère, de l'ordre du kilomètre, il est probable qu'elles s'élargissent suffisamment pour rejoindre la grande bande de l'ozone et absorber toutes les radiations solaires au-dessous de 2.100 A. Pour justifier cette explication, il serait intéressant d'étudier plus complètement le spectre d'absorption de l'oxygène et peut-être aussi de reprendre notre expérience à très haute altitude, au moyen d'un ballon-sonde muni d'un spectrographe convenable.

Les dosages optiques de MM. Fabry et Buisson donnent la quantité totale d'ozone, mais ne fournissent aucune indication sur la région de l'atmosphère où se trouve le gaz absorbant. On peut supposer en premier lieu que l'ozone est réparti uniformément dans l'air et calculer sa proportion en volume ; on trouve ainsi 0,4 centimètre cube par mètre cube. Cette proportion n'est certainement pas atteinte dans les régions

Digitized by Google

accessibles de l'atmosphère ; elle suffirait pour rendre l'air difficilement respirable. En effet, les dosages chimiques de l'ozone dans l'air, effectués à des altitudes accessibles variées, indiquent une proportion variant de 0,01 à 0,04 centimètre cube par mètre cube, c'est-à-dire en moyenne vingt fois plus faible que la précédente. Ce résultat a été vérifié d'une manière frappante en étudiant l'absorption des couches d'air inférieures sur le rayonnement ultraviolet d'une source artificielle. La radiation de longueur d'onde 2.537 A., émise par une lampe à vapeur de mercure, est encore transmise d'une manière appréciable sur une longueur de 6 kilomètres, mesurée au niveau du sol. Elle serait absolument inobservable si l'ozone était réparti uniformément dans l'air. Il faut donc renoncer à cette hypothèse et admettre au contraire qu'il existe dans la haute atmosphère une région où se trouve concentrée la plus grande partie de l'ozone.

D'autres preuves ont été apportées à l'appui de cette conclusion. L'une est basée sur les mesures, à diverses altitudes, de la constante solaire, qui représente l'énergie totale reçue du Soleil, par centimètre carré et par minute. Une autre utilise les caractères du spectre des différentes régions du ciel au crépuscule. Enfin, dans une nouvelle série d'expériences à l'Observatoire du mont Blanc, nous avons montré directement que lorsque le Soleil s'abaisse sur l'horizon, l'accroissement de l'épaisseur d'ozone traversée par la lumière n'est pas proportionnel à l'accroissement de la masse d'air. Or, cette proportionnalité résulterait nécessairement d'une distribution uniforme.

Ainsi, tous les faits observés sont d'accord avec l'hypothèse de l'existence d'une couche absorbante élevée, dans une région où l'air est extrêmement raréfié. Le rayonnement solaire est d'abord filtré par l'ozone, puis diffusé, suivant le mécanisme prévu par lord Rayleigh, par les couches de plus en plus denses de l'atmosphère inférieure.

La localisation de l'ozone à haute altitude s'explique d'ailleurs d'une manière très satisfaisante. On sait en effet que l'oxygène est transformé en ozone par les radiations de très courtes longueurs d'onde, inférieures à 2.000 A. De telles radiations doivent exister dans le rayonnement solaire qui, nous l'avons supposé, diffère peu de celui du corps noir à 6.000°. Ce sont elles qui ozonisent l'atmosphère, mais l'énergie qu'elles transportent est utilisée dans cette transformation.

Digitized by Google

Absorbées fortement par l'oxygène, elles ne peuvent pénétrer profondément et n'agissent que sur les premières couches. Par contre, les radiations de la région comprise entre 2.200 et 3.000 A. décomposent l'ozone. Il s'établit un état d'équilibre entre ces actions opposées et la quantité d'ozone qui subsiste dépend des intensités relatives des radiations antagonistes.

Il était intéressant de déterminer, au moins approximativement, l'altitude de la couche d'ozone. C'est ce problème, posé par MM. Fabry et Buisson, que j'ai essayé de résoudre, en collaboration avec MM. Chalonge et Lambert. Pour y parvenir, il fallait suivre jusqu'au coucher du Soleil les modifications de son spectre ultraviolet. En effet, c'est seulement lorsque la hauteur de l'astre est suffisamment faible que la longueur du trajet de la lumière à travers la couche d'ozone dépend de l'altitude de celle-ci. L'influence de la courbure terrestre, qui fait intervenir l'altitude, ne se manifeste d'une manière appréciable que dans ces conditions (fig. 3).

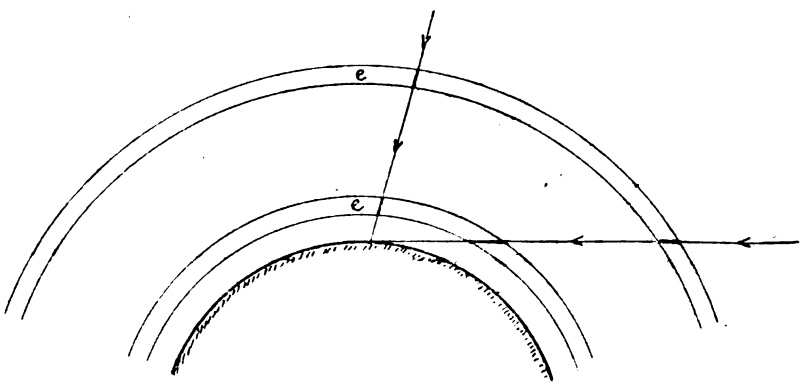

FIG. 3.

Influence de l'altitude de la couche absorbante sur l'épaisseur traversée par la lumière.

Lorsque le Soleil est à l'horizon, l'épaisseur est d'autant plus faible que la couche absorbante est plus élevée.

L'observation du Soleil au voisinage de l'horizon n'est possible qu'en haute montagne, sous un ciel parfaitement pur. Nos spectrogrammes, obtenus à l'Observatoire du Mont Blanc, présentent à cet égard toutes les garanties désirables. Mais la méthode elle-même, basée sur l'observation directe du Soleil, comporte certaines difficultés d'application qui limi-

Digitized by Google

tent nécessairement sa précision. Nous n'avons donc pu déduire de nos résultats qu'une évaluation assez grossière de l'altitude cherchée. Nous pouvons seulement affirmer qu'elle est voisine de 45 kilomètres, avec une erreur possible d'une dizaine de kilomètres.

D'ailleurs, la valeur de l'altitude, calculée à partir des observations, doit être envisagée avec certaines réserves. L'épaisseur de la région occupée par l'ozone n'est certainement pas négligeable ; elle est en outre mal définie. Le gaz absorbant ne reste pas confiné dans les hautes régions où il se forme sous l'action des radiations solaires de très courte longueur d'onde. Il doit pénétrer peu à peu dans la moyenne atmosphère et il existe d'ailleurs, en très petite quantité, mais d'une manière constante dans les couches les plus basses. Certaines observations récentes semblent même indiquer l'existence de deux régions de concentration maximum, à des altitudes différentes.

MM. Cabannes et Dufay, nous précédant dans la même voie, ont déterminé l'altitude de la couche d'ozone en cherchant à éviter les inconvénients de la méthode d'observation directe du Soleil. Nous avons vu que la plus grande partie de l'ozone se trouve vraisemblablement au-dessus des couches diffusantes de l'atmosphère. Les deux causes d'affaiblissement du rayonnement solaire n'interviennent pas simultanément : la filtration par l'ozone, qui précède la diffusion, doit donc rester la même, quelle que soit la région du ciel vers laquelle on dirige le spectrographe. MM. Cabannes et Dufay partent de ce fait, supposé bien établi, pour substituer à la photographie directe du spectre solaire l'étude beaucoup plus facile du ciel au zénith, fonctionnant uniquement comme un « diffuseur commode ». En expérimentant dans ces conditions, ils ont trouvé que l'altitude de la couche d'ozone est comprise entre 45 et 50 kilomètres. Il existe donc un accord satisfaisant entre les résultats fournis par les deux méthodes d'observation.

Dans le spectre visible, entre 4.500 et 6.500 A., l'ozone présente une région d'absorption continue se manifestant au spectroscope par une nouvelle série de bandes plus ou moins sombres. L'étude complète de ces bandes a été faite récemment au laboratoire de M. Fabry, mais elles n'ont pas été reconnues directement dans le spectre solaire comme celles de la région ultraviolette. Elles sont en effet beaucoup plus faibles et n'apparaissent qu'avec de fortes épaisseurs d'ozone. En particulier elles ne peuvent modifier sensiblement la teinte de la lumière

Digitized by Google

solaire et intervenir, comme on l'a cru autrefois, dans la production de la couleur bleue du ciel.

Cependant, les mesures précises d'absorption atmosphérique devaient permettre de mettre ces bandes en évidence. La quantité totale d'ozone contenue dans l'air est assez grande pour produire dans le vert, le jaune et l'orangé, une diminution appréciable de la transparence de l'atmosphère, s'ajoutant à l'effet de la diffusion. Nous avons vu que cette prévision est en accord avec les faits observés (fig. 1). MM. Cabannes et Dufay ont montré que l'absorption sélective de l'ozone explique d'une manière parfaite les anomalies de la transparence de l'atmosphère dans le domaine spectral considéré. En combinant les observations du mont Wilson aux mesures directes d'absorption, effectuées sur l'ozone au laboratoire, on retrouve exactement l'épaisseur calculée par MM. Fabry et Buisson, soit 3 millimètres environ, dans les conditions normales de température et de pression.

La longueur et l'aridité des explications précédentes nuisent sans doute à l'harmonie de l'ensemble et cachent quelque peu l'intérêt général de la question. Mais elles étaient nécessaires pour vous montrer la complexité des phénomènes, pour vous faire apprécier la difficulté des problèmes soulevés et la valeur des solutions obtenues. L'exposé très sommaire de toute question scientifique doit rester suffisamment précis pour entraîner la conviction ; il faut serrer d'assez près la description et l'explication des phénomènes pour les faire comprendre et accepter des esprits vraiment curieux. C'est pour avoir méconnu ce principe essentiel que de nombreux vulgarisateurs n'ont pas atteint leur but ; leurs leçons ou leurs écrits apparaissent à tous, profanes et initiés, comme un vain bavardage ou une grossière tromperie.

Il est d'ailleurs facile de résumer très succinctement les faits et les résultats qui viennent d'être exposés. L'absorption atmosphérique est due en grande partie à la diffusion du rayonnement solaire par les gaz permanents de l'air. Cette diffusion moléculaire, prévue par Lord Rayleigh, donne l'explication correcte du bleu du ciel. Dans certaines régions spectrales, et particulièrement dans l'ultraviolet, on observe un affaiblissement supplémentaire qu'il faut attribuer à l'action filtrante de certains constituants de l'amosphère. Parmi ces derniers, l'ozone joue un rôle capital et assez inattendu, dont dépend l'existence même des êtres vivants. Si les rayons destructeurs

Digitized by Google

des cellules vivantes n'étaient pas absorbés par ce gaz, la vie disparaîtrait rapidement à la surface de la Terre. Ce bouleversement se produirait si les radiations de très courte longueur d'onde qui ozonisent la haute atmosphère subissaient une forte diminution d'intensité. Un accident de cette nature est improbable, mais non impossible. Il pourrait résulter de l'interposition, entre le Soleil et la Terre, d'un gaz absorbant très raréfié contenu, par exemple, dans une comète.

Les faits les plus saillants relatifs à l'absorption atmosphérique sont donc actuellement découverts et bien expliqués. Mais un grand nombre de problèmes secondaires restent à résoudre et ne pourront l'être que par de longues et délicates recherches. En particulier, la quantité totale d'ozone contenue dans l'atmosphère n'est pas absolument constante ; elle oscille même assez fortement autour de la valeur moyenne, correspondant à une épaisseur de 3 millimètres. L'étude de ces variations journalières présente le plus haut intérêt. Elles paraissent liées en effet aux conditions météorologiques locales, à la pression atmosphérique aux diverses altitudes et peut-être aux perturbations du magnétisme terrestre. Elles sont probablement subordonnées à l'activité du Soleil, caractérisée par le nombre de taches visibles à la surface de l'astre. Une étude systématique de ces diverses influences a été entreprise par un groupe de météorologistes anglais, sous la direction de M. Dobson. Les résultats obtenus depuis trois ans sont très encourageants, mais de nombreuses données numériques devront être accumulées avant de pouvoir dégager nettement les lois qui régissent les relations observées. Après avoir organisé six stations d'observation en Europe et une au Chili, M. Dobson se propose de faire entreprendre de nouvelles déterminations en d'autres lieux répartis sur toute la surface du globe.

Il est possible enfin que la production de l'ozone soit liée à l'ionisation de la haute atmosphère et à la formation d'une couche conductrice sur laquelle se réfléchiraient les ondes hertziennes. L'existence d'une telle couche, appelée couche d'Heaviside, a été admise pour expliquer les phénomènes observés dans la propagation des ondes radiotélégraphiques et principalement les grandes portées réalisées. Il serait donc intéressant de rechercher s'il existe une relation entre les particularités des transmissions radioélectriques et les variations d'épaisseur et d'altitude de la couche d'ozone.

En résumé, la présence de l'ozone dans la haute atmosphère

Digitized by Google

est un fait très remarquable dont l'étude détaillée intéresse de nombreux chapitres de la Physique du globe. Mais à cet égard, les observations isolées doivent faire place à des recherches collectives résultant d'une entente internationale. Une collaboration très étendue s'impose entre de nombreux laboratoires et observatoires convenablement outillés. Il me reste à souhaiter que les physiciens français, dont la contribution a été jusqu'à présent la plus importante, ne soient pas les derniers à s'engager dans cette voie et à participer activement au développement de ces nouvelles recherches.

Georges DÉJARDIN,

Professeur à la Faculté des Sciences de l'Université de Lyon.

Digitized by Google

LA TRISTESSE DE LAMARTINE

Conférence faite à Mâcon le 3 septembre 1927

MESDAMES, MESSIEURS,

C'est une vérité de psychologie et d'esthétique presque banale, que la tristesse est plus facile — et plus flatteuse — à chanter que la joie. D'abord sans doute parce que la joie se suffit : elle est une richesse, une opulence : la poésie n'y ajoute rien ; au lieu que la tristesse est une misère et une indigence, qui d'instinct cherche à s'oublier et à se départir d'elle-même. Ensuite parce que la tristesse émeut davantage, trouve dans les cœurs des échos plus profonds, plus nombreux, plus durables, exerce une séduction plus sûre : « Les chants désespérés sont les chants les plus beaux ». Peut-être enfin pour la raison que Lamartine en a donnée, dans ce langage fluide et semi-mystique qui lui est propre, lorsqu'à ce « Chant d'amour » des *Nouvelles Méditations*, où il y a de belles choses, mais qui n'est pas un de ses chefs-d'œuvre, il a, selon son habitude, adjoint, sous forme de Commentaire, cette appréciation de son propre poème : « C'est un défi à la poésie qui n'a jamais su exprimer le bonheur comme elle exprime la douleur, sans doute parce que le bonheur est un secret que Dieu a réservé au ciel, et que l'homme, au contraire, connaît la douleur dans toute son intensité ».

Quoi qu'il en soit, rares sont les artistes que le bonheur, quand ils veulent l'exprimer, ne laisse pas inférieurs à eux-mêmes ; rares sont les poètes que la souffrance n'inspire pas à la fois plus délicatement et plus puissamment que la joie. Et Lamartine n'est pas de ceux qui échappent à la règle commune. Il en a eu lui-même le sentiment tout à fait juste.

Ce n'est pas qu'il eût pour la tristesse un penchant ou une prédilection de nature. Ce n'était, à beaucoup près, ni un malade ni un faible. Il était, au contraire, né heureux. Mais

Digitized by Google

il était né sensible et vibrant, et la première rencontre qu'il fit de la douleur le marqua pour la vie entière. Je ne parle pas précisément du chagrin qu'il éprouva en septembre 1817, à Aix, lorsqu'il eut la déception de n'y pas retrouver Elvire, vers laquelle il avait cru voler. A cette attente frustrée nous devons — comment l'oublier ? — l'immortel soupir du *Lac*. Cependant le *Lac*, malgré de fort grandes beautés, malgré l'ampleur et les résonances de l'émotion, n'est encore qu'un prélude et, si je puis m'exprimer ainsi, qu'une aspiration de génie vers cette forme d'expression sentimentale et poétique si neuve à laquelle le souvenir et le nom de Lamartine s'attacheront ; de même que la mélancolie qui l'inspire, toute chargée qu'elle soit d'appréhension et de deuil, n'est néanmoins que le prélude de la véritable tristesse, celle qui abdique tout espoir terrestre et qui tue en nous l'illusion. Mais après l'absence d'Elvire, — bientôt après — il y eut la mort d'Elvire. Et la mort d'Elvire, ce fut vraiment pour lui l'initiation à la douleur, à cette douleur dont il dira plus tard :

Tu fais l'homme, ô Douleur ! oui, l'homme tout entier,
Comme le creuset l'or et la flamme l'acier...
Qui ne t'a pas connu ne sait rien d'ici-bas.

Elle ne le fit pas homme seulement, cette douleur, mais ce qui valait mieux, sans doute, elle le fit artiste. Elle le consacra poète. Avec le *Lac* il avait appris à chanter, à jouir de l'amertume et de la douceur de son chant. Elvire morte, la source, maintenant ouverte, jaillit, qui ne devait plus tarir.

De là naquirent un à un ces purs poèmes de la fidélité et du désenchantement, dont la gracieuse et triste mélodie hante et berce à jamais nos mémoires, l'*Isolement*, le *Vallon*, l'*Automne* :

Mon cœur, lassé de tout, même de l'espérance,
N'ira plus de ses vœux importuner le sort...

Quand la feuille des bois tombe dans la prairie,
Le vent du soir s'élève et l'arrache aux vallons ;
Et moi, je suis semblable à la feuille flétrie :
Emportez-moi comme elle, orageux aquilons !

De là ce recueil sans pareil des *Premières Méditations*, et les larmes qu'il fit couler, d'attendrissement et d'enthousiasme.

Digitized by Google

Or les *Méditations* ne révélèrent pas seulement Lamartine à son pays et au monde : elles le révélèrent d'abord à lui-même. Elles lui découvrirent sa propre sensibilité, tour à tour si féminine et si mâle, dont il prit conscience et possession, et le pouvoir qu'il avait d'être triste et d'émouvoir par la tristesse. Il ne devait plus l'oublier. Sur son âme virile et rêveuse la tristesse exerça désormais le plus tyrannique des charmes. Elle le subjugua, le tint sous son empire, et, refoulant son optimisme naturel, lui fit un second tempérament. Lorsqu'il écrivait ce vers plus que désolé :

Mon cœur lassé de tout, même de l'espérance,

Lamartine n'avait pas trente ans. Il traversait une crise juvénile de découragement et de souffrance qui, chez un autre, eût été sans lendemain. Il eut, lui, la sensation que la vie venait de lui ouvrir son secret, qu'elle était triste foncièrement, même pour les cœurs les plus riches de confiance et d'ardeur, et que la vérité sur le sort de l'homme habite les lèvres de ceux qui gémissent. Sensation d'abord confuse, mais qui devint par la suite de plus en plus précise et forte, à mesure que s'accumulaient sur sa tête les épreuves et les années et que sa philosophie des choses humaines osait s'affirmer davantage : « Ma voix était changée, écrira-t-il trente ans plus tard, à propos des *Méditations*, et ce chant était triste comme la vie réelle ». Retenons cet aveu profond. Des deux « instincts » de l'homme, dont il a quelque part signalé la lutte, « l'instinct de tristesse » et « l'instinct de bonheur », c'est le premier qui, malgré la puissance et l'inextinguible vitalité de l'autre, prit en lui, dès le début, l'avantage et qui, de désillusion en désillusion, de deuil en deuil, de traverse en traverse, le conserva, somme toute, jusqu'à la fin. Non que les heures douces, les heures brillantes, les heures exaltées aient manqué à ce grand cœur, si savant à s'enivrer d'idéal. Mais la joie ne lui fut pas clémente. Sa vie durant, il a voulu, cherché, aimé, désiré nostalgiquement la joie ; à peine l'a-t-il par instants rencontrée, toujours fragile, fugitive comme ces beaux fruits de légende qui se dérobaient sous les doigts de Tantale. La sérénité même, à laquelle il a si souvent touché à force de se hausser vers elle, garde avec lui je ne sais quoi d'inquiet, de troublé, de toujours mouvant. Le sceau de la tristesse est sur lui.

Digitized by Google

La seule d'entre ses productions poétiques qui puisse, au premier coup d'œil, donner le change sur sa véritable conception de la vie et de l'univers est le recueil des *Harmonies*. Car la joie semble y dominer. Mais la tristesse y circule. Le ton qui y règne est celui de l'enthousiasme et de l'adoration ; les plus beaux poèmes du recueil, l'*Hymne du Matin*, par exemple, ne sont qu'une intarissable action de grâces au Créateur... Cependant parcourons le volume. Voici l'*Hymne de la Nuit*, qui est, lui aussi, un hymne d'adoration et d'émerveillement devant l'œuvre de la Providence, et qui commence par ces mots :

Le jour s'éteint sur tes collines,
O terre où languissent mes pas !
Quand pourrez-vous, mes yeux, quand pourrez-vous, hélas !
Saluer les splendeurs divines
Du jour qui ne s'éteindra pas ?

C'est de nouveau le thème de l'*Isolement :*

Sur la terre d'exil pourquoi resté-je encore ?

Voici l'*Occident*, où le spectacle du soleil se couchant au loin sur l'Océan suffit, sans cause particulière, à plonger « l'âme oppressée » du poète dans une songerie douloureuse qui lui met les larmes aux yeux. Voici surtout, semant çà et là les sombres taches du désespoir ou du doute, des « harmonies » qui s'intitulent : *Hymne à la Douleur ; Pourquoi mon âme est-elle triste ?* (pièce capitale, nous aurons à y revenir) ; *La Tristesse ;* et cette longue lamentation inachevée qui s'appelle : *Novissima Verba* (Paroles suprêmes) *ou Mon âme est triste jusqu'à la mort.* De cette dernière Lamartine déclare dans son Commentaire que, « selon lui, ce sont là les vibrations les plus larges et les plus palpitantes de sa fibre de poète et d'homme ». C'est dire que dans des vers comme ceux-ci (dont la forme est négligée, mais le sentiment puissant) :

Comme l'eau des torrents, parole, amasse-toi...
Pour dire à cet abîme, appelé vie ou tombe,
A la nuit d'où je sors, à celle où je retombe,
A ce je ne sais quoi qui m'envie un instant,
Pour lui dire à mon tour, sans savoir s'il m'entend :
« Et moi, je passe aussi, parmi l'immense foule

Digitized by Google

D'êtres créés, détruits, qui devant toi s'écoule !
J'ai vu, pensé, senti, souffert ; et je m'en vais,
Ebloui d'un éclair qui s'éteint pour jamais
Et saluant d'un cri d'horreur ou d'espérance
La rive que je quitte et celle où je m'élance,
Comme un homme jugé, condamné sans retour
A se précipiter du sommet d'une tour,
Au moment formidable où son pied perd la cime,
D'un cri de désespoir remplit du moins l'abîme ! ».

C'est dire que dans ces vers, où la détresse de l'âme va, peu s'en faut, jusqu'à la malédiction et au blasphème, que dans un vers encore aussi tragiquement déchirant que celui-ci :

Mon âme est une mort qui se sent et se souffre,

Lamartine s'est mis tout entier.

En dépit donc de la première apparence et malgré l'intention dominante du recueil, les *Harmonies* sont tristes pour une large part, plus profondément, plus dramatiquement tristes que les *Méditations ;* et même, si nous voulons saisir avec exactitude le caractère propre et unique de la tristesse lamartinienne, c'est dans les *Harmonies* qu'il faut en chercher la clef. *Jocelyn* est triste : on ne l'a pas appelé sans motif « l'épopée de la résignation ». Beaucoup plus triste encore la *Chute d'un Ange.* Rappelez-vous seulement son dénouement sinistre : l'épouvantable agonie de Cédar et de Daïdha dans le désert ; le délire farouche et désespéré de Cédar :

Tout l'univers tourna dans sa tête insensée :
Il n'eut plus qu'une soif, un but, une pensée,
Anéantir son âme et la jeter aux vents ;

puis le bûcher d'épines sur lequel il s'extermine lui-même ; et, pour finir, cette première goutte d'eau du Déluge, vengeresse et expiatrice, que l'Homme sent tomber sur son front.

Lamartine a beau rêver sa vie entière d'un cantique incessant d'allégresse et d'éternelle adoration au Créateur (ce sont à peu de chose près ses propres expressions), il n'arrive que rarement à en chanter quelques notes éparses; presque toujours l'instinct de tristesse, auquel il ne résiste guère, l'entraîne à l'opposé de sa route et de son but. Et lorsqu'enfin, accablé par

Digitized by Google

les ans et vraiment épuisé de misères, il revient une dernière fois, après un long silence, à la poésie personnelle, c'est pour écrire ce poème, ce dialogue poignant, triomphe et apothéose de l'instinct de tristesse, qu'il est presque impossible de relire d'un bout à l'autre sans larmes, et qui s'appelle *la Vigne et la Maison :*

Quel fardeau te pèse, ô mon âme !
Sur ce vieux lit des jours par l'ennui retourné,
Comme un fruit de douleur qui pèse aux flancs de femme,
Impatient de naître et pleurant d'être né ?
La nuit tombe, ô mon âme, un peu de veille encore !
Ce coucher d'un soleil est d'un autre l'aurore...
Moi qui par des concerts saluai ta naissance,
Moi qui te réveillai neuve à cette existence
Avec des chants de fête et des chants d'espérance,
Moi qui fis de ton cœur chanter chaque soupir,
Veux-tu que, remontant ma harpe qui sommeille,
Comme un David assis près d'un Saül qui veille,
Je chante encor pour t'assoupir ?

— Non, répond l'âme, taciturne, butée, farouche, dévorée de tristesse et de regrets,

Non, depuis qu'en ces lieux le temps m'oublia seule,
La terre m'apparaît vieille comme une aïeule
Qui pleure ses enfants dans ses robes de deuil.
Je n'aime des longs jours que l'heure des ténèbres,
Je n'écoute des chants que ces strophes funèbres
Que sanglote le prêtre en menant un cercueil.

Vous le voyez, le cycle se ferme comme il avait commencé. A quarante ans des *Méditations*, c'est bien toujours la même inspiration, mais autrement riche, autrement nourrie, — nourrie de toutes les douleurs d'une vie d'homme et de toute la douleur de la vieillesse.

Ainsi toute la vie de Lamartine, toute sa pensée, du *Lac* à *la Vigne et la Maison*, en passant par les *Harmonies*, par *Jocelyn*, par la *Chute d'un Ange*, est tissée de tristesse. Et ce n'est certes pas une tristesse littéraire, une attitude affectée, — comme celle qu'il s'était, à vrai dire, donnée une ou deux fois dans les débuts de sa carrière (par exemple dans cette

Digitized by Google

« méditation » oratoire, péché de jeunesse, qui s'appelle *le Désespoir*, et qu'il avait primitivement intitulée : *Ode au Malheur*). Non, la tristesse n'est pas un thème conventionnel qu'il amplifie par exercice et par jeu ; elle est au fond de son âme, il l'exprime comme il la sent, il l'exprime parce qu'il la sent. Témoin les lettres qu'il adresse aux rares amis à qui il ouvre véritablement son cœur, à Mme de Girardin par exemple, par qui il se sait compris. Il s'y peint, en 1841, à un moment où il observe en lui, avec une mélancolie redoublée, les tout premiers symptômes du vieillissement et du déclin, « plus triste que jamais, triste de cœur, d'esprit, d'âme et d'affaires », de plus malade. « Me voilà... le cœur déchiré et vide », c'est son refrain. « Les cheveux blanchissants m'avertissent que mes tristesses sont sans consolation future dans ce misérable monde, mal éclairé par la lune et mal chauffé par le soleil ». Oui, c'est Lamartine qui signe, à 51 ans, cette fausse et lugubre boutade ! « J'ai dans le cœur mille abîmes, écrit-il encore, qui se couvrent de silence et d'indifférence... » Je pourrais multiplier les citations. Sa poésie, c'est sa vie.

Les causes de cette tristesse ? — Des causes simples, éternelles, je veux dire éternellement humaines. Nous les connaissons déjà en partie. D'abord la sensation angoissée de la fuite des choses, de la fuite surtout des joies, des ivresses humaines :

Eternité, néant, passé, sombres abîmes,
Que faites-vous des jours que vous engloutissez ?...

Puis surtout, essentiellement, le sentiment de la fragilité des humains eux-mêmes, la hantise de l'idée de la mort. Brunetière a marqué le premier, je crois, à quel point cette préoccupation de la mort imprègne la pensée de Lamartine et quel assombrissement magnifique en résulte. Il est certain que Lamartine était, comme on dit, « payé » pour savoir ce que les coups réitérés de la mort peuvent faire d'une existence humaine. Les deuils ont rythmé sa vie. En 1817, Elvire ; en 1822, son fils encore en bas âge ; en 1824, ses sœurs Mmes de Vignet et de Montherot ; en 1829, sa mère, enlevée par un affreux accident ; en 1832, pendant son voyage en Orient, Julia, sa fille unique, âgée de dix ans, dont il ramène les restes de Beyrouth à Saint-Point. Et je ne parle que des pertes les plus proches et les plus cruelles. Mais ce ne sont pas tant les pertes particulières, si déchirantes soient-elles, qui le blessent, que la

Digitized by Google

pensée obsédante de la brièveté et de l'inutilité de la vie de l'homme ici-bas, de la vanité de ses désirs, de ses efforts, de son bonheur même... Il y a des passages de Lamartine qui font penser, malgré l'étrangeté du rapprochement, à une sorte de Lucrèce chrétien. Supprimez ce trouble invincible, l'inquiétude obstinée et, si je puis m'exprimer ainsi, vitale qu'entretient dans cette âme de croyant l'incessante perspective de la mort, et du coup le lyrisme lamartinien s'affadit ; il tourne à la « prière du matin », à la romance : Lamartine n'est plus Lamartine. Quelles que soient en effet ses espérances religieuses, sa foi dans un au-delà de félicité éternelle, la vision de la mort ne lui en empoisonne pas moins la vie terrestre jusque dans ses jouissances les plus douces. *Medio de fonte leporum Surgit amari aliquid !...* Il ne peut guère chanter l'amour sans songer avec amertume que la mort tranche tôt ou tard, si fidèles soient-elles, toutes les tendresses de ce monde. Voilà pourquoi

... notre faiblesse,
Pliant sous sa félicité
Comme un roseau qu'un souffle abaisse,
Donne l'accent de la tristesse
Même au chant de la volupté.

Dans les jours où ses méditations sur la vie sont particulièrement lucides et douloureuses, il gémit de la vanité de tous les attachements et de toutes les ambitions des hommes, de la vanité de la gloire, de la vanité de l'amour, puis ajoute :

Mais quand ces biens que l'homme envie
Déborderaient dans un seul cœur,
La mort seule au bout de la vie
Fait un supplice du bonheur.

Mourir ! s'écrie-t-il encore,

Mourir ! ah ce seul mot fait horreur de la vie !

Que de vers je pourrais glaner dans ses poèmes de toutes les époques qui sont à l'unisson de ceux-ci, qui associent même la nature à cet irrésistible effroi du néant! Et cette fascinante image de la mort le poursuit jusque dans les rêveries cosmo-

Digitized by Google

logiques auxquelles il se laisse si volontiers conduire par son imagination. Car ce n'est pas l'homme seulement qui est mortel et qui meurt, ce sont les mondes eux-mêmes, corps puissants, voués à la destruction comme les plus humbles créatures. Relisez, dans les *Harmonies* encore, l'*Hymne de l'Ange de la Terre après la destruction du Globe* :

Masse informe et muette, éteinte, inanimée,

la terre flotte désemparée dans l'espace, et le poète dépeint ainsi cette gigantesque tombe mouvante :

La vie, en remontant à sa source suprême,
La vie avait quitté jusqu'aux éléments même :
Le dernier des vivants, d'où son souffle avait fui,
Etait mort ; et la terre était morte avec lui,
Morte avec tous ses fruits, morte avec tout leur germe,
Morte avec chaque loi que chaque règne enferme,
Morte avec tous ses bruits et tous ses mouvements,
Avec tous ses instincts et tous ses sentiments,
Morte avec tous ses feux éteints dans ses abîmes,
Morte avec ses vapeurs retombant de ses cîmes,
Morte avec tous ses vents ; et son silence seul
L'enveloppait partout comme un morne linceul.
Un soleil sans rayons, de ses reflets funèbres,
Ne pouvait que pâlir ces flottantes ténèbres ;
Rien n'y réfléchissait l'aurore ni le soir...
C'était un point obscur dans le vide de l'air,
Un cadavre flottant sur les flots de l'éther ;
Et l'esprit du Seigneur, en traversant l'espace,
Avec crainte et dégoût s'éloignait de sa trace...

La limite du funèbre est atteinte, n'est-il pas vrai ?

Aux heures les plus moroses, cette cruauté de la destinée mortelle l'incline à ne plus trouver à la vie aucun goût. Il n'en sent plus que la plate et vide monotonie, que l'irrémédiable misère, une vague de pessimisme passe sur sa pensée, qui le lendemain ne laissera pas de traces, mais qui lui inspire en attendant des cris de lassitude ou des soupirs de dégoût qu'il ne croira même pas utile de désavouer :

Mais toujours repasser par une même route,
Voir ses jours épuisés s'écouler goutte à goutte ;

Digitized by Google

Mais suivre pas à pas dans l'immense troupeau
Ces générations, inutile fardeau,
Qui meurent pour mourir, qui vécurent pour vivre,
Et dont chaque printemps la terre se délivre
Comme dans nos forêts le chêne avec mépris
Livre aux vents des hivers ses feuillages flétris ;
Sans regrets, sans espoir, avancer dans la vie
Comme un vaisseau qui dort sur une onde assoupie ;
Sentir son âme, usée en impuissant effort,
Se ronger lentement sous la rouille du sort ;
Penser sans découvrir, aspirer sans atteindre,
Briller sans éclairer, et pâlir sans s'éteindre :
Hélas ! tel est mon sort et celui des humains...

Et omnia vanitas !... On ne saurait peindre en termes plus saisissants l'uniforme stérilité de la vie quotidienne pour la très grande majorité des hommes, ni cette sorte de lassitude écœurée qui saisit l'âme la plus patiente quand elle en prend conscience trop fortement.

Peut-être me reprocherez-vous d'exagérer en choisissant trop bien mes textes, en tout cas de ne pas faire la part assez grande aux consolations et aux joies que lui offre l'amour de Dieu, aux élans et aux effusions libératrices qui jaillissent si souvent vers le ciel de son cœur affligé par la terre. Oui, sans doute, là est son réconfort et son refuge. Mais sur ce point même écoutons son aveu. Ouvrons de nouveau les *Harmonies*. « Pourquoi son âme est-elle triste ? ». Ce n'est pas seulement parce que tous les enthousiasmes terrestres dont elle a successivement fait l'épreuve s'évanouissent en désillusions et en tristesses. C'est encore parce que son amour de Dieu lui-même est déçu et rebuté, et que le fruit de sa croyance lui échappe :

J'ai cherché le Dieu que j'adore
Partout où l'instinct m'a conduit,
Sous les voiles d'or de l'aurore,
Chez les étoiles de la nuit ;
Le firmament n'a point de voûtes,
Les feux, les vents n'ont point de routes
Où mon œil n'ait plongé cent fois ;
Toujours présent à ma mémoire,
Partout où se montrait sa gloire,
Il entendait monter ma voix.

Digitized by Google

Je l'ai cherché dans les merveilles,
Œuvre parlante de ses mains,
Dans la solitude et les veilles,
Et dans les songes des humains.
L'épi, le brin d'herbe, l'insecte
Me disaient : « Adore et respecte !
Sa sagesse a passé par là ».
Et ces catastrophes fatales
Dont l'histoire enfle ses annales
Me criaient plus haut : « Le voilà ! ».

A chaque éclair, à chaque étoile
Que je découvrais dans les cieux,
Je croyais voir tomber le voile
Qui le dérobait à mes yeux ;
Je disais : « Un mystère encore !
Voici son ombre, son aurore,
Mon âme ! il va paraître enfin ! »
Et toujours, ô triste pensée !
Toujours quelque lettre effacée
Manquait, hélas ! au nom divin.

Et maintenant, dans ma misère,
Je n'en sais pas plus que l'enfant
Qui balbutie après sa mère
Ce nom sublime et triomphant :
Je n'en sais pas plus que l'aurore
Qui de son regard vient d'éclore,
Et le cherche en vain en tout lieu ;
Pas plus que toute la nature
Qui le raconte et le murmure,
Et demande : « Où donc est mon Dieu ? ».

Sans doute Lamartine s'accuse de manquer de simplicité et d'humilité dans sa foi. Il envie ces enfants, ces femmes, ces vieillards, qui, prosternés aux marches de son temple, trouvent et « possèdent » Dieu sans avoir même à le chercher. Il n'en souffre que davantage de tâtonner lui-même dans les ténèbres, sans pouvoir satisfaire le besoin le plus passionné, l'exigence la plus impérieuse de son âme. Et ce poème, qui nous livre vraiment, comme je le disais, la clef de la tristesse lamar-

Digitized by Google

tinienne, s'achève sur une émouvante supplication à Dieu de se révéler plus clairement :

Dieu de la lumière,
Entends ma prière,
Frappe ma paupière,
Comme le rocher !
Que le jour se fasse,
Car mon âme est lasse,
Seigneur, de chercher !...

Nous touchons ici à ce qu'il y a de plus profond, de plus troublant, de plus pathétique dans la tristesse de Lamartine : la foi même ne donne à cet esprit avide de lumière et d'évidence qu'une insuffisante certitude, à cette âme assoiffée de paix qu'une sécurité vacillante.

Mais ce sont là, dira-t-on, des défaillances passagères, exceptionnelles, dues à l'excès de la méditation et de l'analyse. Assurément. Lamartine lui-même est le premier à reconnaître que son attitude mentale en face de la vie, de l'univers et de Dieu n'est pas toujours semblable, qu'elle change avec les circonstances, avec l'état de sa sensibilité, avec ses impressions du moment. Sa vie entière il a *cherché*, et il a passé, comme presque tous ceux qui cherchent, par des alternatives d'inquiétude, de doute, d'espérance, de ferveur confiante et exaltée. Son œuvre, si sincère et si peu « composée », porte la trace de ces fluctuations. Assurément aussi, c'est à la prière qu'aboutissent finalement tous ses doutes, et ses anxiétés se résolvent tôt ou tard en actes d'adoration et de foi. Sa tristesse est celle d'un optimiste. Mais cela ne diminue ni la profondeur ni l'étendue de cette tristesse dans son âme.

Mais, dira-t-on encore, Lamartine ne s'est-il pas arraché à cette tristesse, au moins dans une certaine partie de sa vie, par l'action ? N'a-t-il pas charmé son désenchantement par cette activité sociale et politique qu'il déploya avec tant d'ardeur, de conviction et d'éclat, par l'exercice de son rôle si glorieux, — mais il est vrai si éphémère, — de tribun et de conducteur de peuple? Oui, sans doute, Lamartine homme public a trouvé dans l'action un « divertissement » momentané à sa tristesse intérieure. Pourtant ne nous y trompons pas, cette activité n'est pas une activité joyeuse. Elle est ardente, mais elle est grave, et, pour aller au fond des choses, elle est triste. Relisez,

Digitized by Google

dans les *Recueillements*, la grande pièce sans titre dédiée à Félix Guillemardet. C'est une confidence à un ami, à un frère de souffrance, qui montre par quelle voie et dans quels sentiments Lamartine est arrivé à l'action politique et sociale. Il exprime d'abord, dans de belles et larges strophes, son repentir de n'avoir trop longtemps senti, connu, pleuré que ses propres douleurs, comme si tout l'univers se fût réduit à sa faible et infime personne. Puis il dit comment ses yeux se sont ensuite ouverts sur les innombrables misères des autres hommes, comment son âme s'en est émue jusqu'à la souffrance la plus aiguë :

Puis mon cœur, insensible à ses propres misères,
S'est élargi plus tard aux douleurs de mes frères ;
Tous leurs maux ont coulé dans le lac de mes pleurs,
Et, comme un grand linceul que la pitié déroule,
L'âme d'un seul, ouverte aux plaintes de la foule,
A gémi toutes les douleurs.

... Alors, par la vertu, la pitié m'a fait homme ;
J'ai conçu la douleur du nom dont on le nomme ;
J'ai sué sa sueur et j'ai saigné son sang...

Alors, j'ai bien compris par quel divin mystère,
Un seul cœur incarnait tous les maux de la terre,
Et comment, d'une croix jusqu'à l'éternité,
Du cri du Golgotha la tristesse infinie
Avait pu contenir seule assez d'agonie,
Pour exprimer l'humanité !...

Ainsi ce qui jettera Lamartine à l'action (et il le laisse entendre plus expressément encore dans les strophes qui suivent), c'est cette sympathie douloureuse, dramatique, qu'il éprouve pour les maux sans mesure et sans nombre de la vaste multitude humaine ; ce qui le déterminera, lui, poète, à se mêler aux luttes des assemblées et de la place publique, c'est l'ambition de conquérir aux masses populaires, écrasées sous leur séculaire fardeau et avec lesquelles il souffre, plus de liberté, de bien-être et de bonheur. Ainsi à la source de cette généreuse activité, qui lui rendra pour un temps l'enthousiasme et le zèle des âmes jeunes, nous retrouvons toujours la

Digitized by Google

même tristesse foncière, mais élargie, virilisée, et en un sens épurée, qui d'individuelle s'est faite universelle et d'égoïste charitable. Ce ne fut là du reste, dans son ciel sombre, qu'un éclair. Les déboires qui suivirent son éclatant succès de février 48 le replièrent de nouveau sur lui-même sans lui arracher toutes ses illusions, et jusqu'au bout de sa pénible carrière il vécut comme muré dans sa double tristesse d'homme malheureux de son propre malheur et malheureux de tous les malheurs des hommes.

Deux choses essentiellement caractérisent, parmi toutes les tristesses des hommes et des poètes, cette tristesse de Lamartine. D'abord c'est, répétons-le, la tristesse d'un optimiste. Elle est intense, elle est profonde, elle est quelquefois déchirante. Elle n'est jamais découragée. Elle exerce sur lui le plus redoutable empire, il en subit comme malgré lui l'insidieuse et magique séduction. Mais jamais il ne s'y complaît (sauf peut-être à l'époque, naïve encore, des *Premières Méditations*), jamais il ne s'y résigne, jamais il ne s'y abandonne qu'en la réprouvant du fond de l'âme. Jamais non plus elle ne l'incline à renoncer à la bonté, à la pitié, à la sympathie envers les humains, ses semblables. Et, si profondément qu'il s'y enfonce, toujours il rebondit jusqu'aux astres. Car il n'aime en vérité que la lumière et la joie, — la joie, à laquelle il aspire comme l'exilé à sa patrie. Car il croit avec ténacité, malgré tant de déceptions et d'épreuves, à la possibilité du bonheur des âmes sur la terre, au devoir aussi d'y travailler. Et quant à l'au-delà de la vie, jamais les pires tourments de son esprit ne lui refusent le réconfort d'une espérance bienheureuse. A plus forte raison n'a-t-il pas l'orgueil de sa tristesse. Sa volonté vraie est de s'en évader; et il s'en évade en effet tour à tour par le miracle de la foi religieuse, par le bienfait du travail, par l'étourdissement de la vie publique et de l'action oratoire. La foi surtout est son appui et ses désespoirs les plus âpres s'achèvent, tôt ou tard, en prières, ses détresses en élévations. C'est ce qui fait qu'on ne songe pas — ou qu'on songe à peine — à comparer cette tristesse à celle des grands désespérés : un Vigny, un Leopardi, un Byron. L'auteur des *Harmonies* n'a rien de commun avec eux.

Gémir, pleurer, prier est également lâche,

a dit l'un d'eux, dont le noble orgueil ne voulait que des consolations stoïques. Cette lâcheté-là, pour Lamartine, est une

Digitized by Google

lâcheté sublime et fière, singulièrement proche du courage. Si des frémissements de révolte passent dans quelques-uns de ses vers, c'est une révolte sans élan, qui ne demande qu'à s'apaiser pieusement. Et son « ennui » n'est pas non plus de ceux qui drapent et campent un personnage sur la vaste scène du monde. Il n'est, en un mot, ni le martyr ni le héros de sa tristesse. Pour rencontrer une attitude d'esprit qui rappelle la sienne, avec les mêmes alternatives d'enthousiasme fervent et d'amère désolation, il faut remonter — sans paradoxe — jusqu'à Lucrèce. Libre après cela au lecteur de préférer la tendre humilité du poète chrétien à la farouche exaltation du sectateur d'Epicure !

Le second caractère de cette tristesse est d'être une tristesse lyrique. Lyrique non seulement dans ses effusions, ce qui ne serait rien, mais lyrique dans son essence, et comme dans sa source même. Lyrique comme celle de David, dont Lamartine se rapproche si souvent avec une complaisance où il n'entre ni vanité ni naïveté, où il faut voir le sentiment parfaitement légitime et juste d'une affinité profonde de génie et d'émotion. David, « roi des poètes de l'âme », dont il sait par cœur les versets, lui offre, dans le lointain passé biblique, comme l'image idéale du chanteur qu'il s'efforce d'être, en accommodant son inspiration aux conditions des temps où il est né. Reportez-vous à cette belle pièce des *Harmonies*, si ample et si vigoureuse, *Le Tombeau de David à Jérusalem*. C'est la confession poétique de Lamartine. Il y invoque avec amour, avec respect, avec envie, la harpe muette et colossale de l'auteur des *Psaumes*, il se demande pourquoi il est devenu impossible aux humains d'aujourd'hui d'en faire vibrer les cordes sacrées, il forme, mais en tremblant, le vœu d'être celui qui aurait l'audace et la gloire d'en réveiller les accords :

O harpe qui dors sur la tête
Immense du poète-roi,
Veuve immortelle du prophète,
Un jour encore éveille-toi !
Quoi ! dans cette innombrable foule
Des races dont le pied te foule,
Il n'est plus une seule main
Qui te remue et qui t'accorde,
Et qui puisse un jour sur ta corde
Faire éclater l'esprit humain !...

Digitized by Google

Est-ce que l'haleine divine
Qui souffla mille ans sur ces bords
Ne soulève plus de poitrine
Assez mâle pour tes accords ?
Cordes muettes de Solyme,
Que faut-il pour qu'un Dieu ranime
Ces ferventes vibrations ?
Viens sur mon sein, harpe royale :
Ecoute si ce cœur égale
Tes larges palpitations !

Vœu téméraire, il le sait bien. Pourtant sa tristesse, elle aussi, a la harpe à la main : harpe moins pesante que celle de David, moins sonore aussi sans doute, mais également tendre et douloureuse, également harmonieuse et suave. Autrement dit, ce qui fait la qualité si rare de la tristesse de Lamartine, c'est d'être une tristesse qui chante. Bien différente en cela de tant de tristesses qui *se* chantent, comme furent, en ces temps romantiques, celle de René, celle d'Olympio, celle encore de l'Enfant du siècle. Tristesse qui chante à l'aurore de sa vie — et de quelle mélodieuse façon ! — dans les premiers vers du *Lac :*

Ainsi, toujours poussés vers de nouveaux rivages...

dans le *Vallon*, dans l'*Automne :*

Terre, soleil, vallons, belle et douce nature,
Je vous dois une larme aux bords de mon tombeau...

Tristesse qui chante, dix ans plus tard, si magnifiquement, dans les *Harmonies :*

Voilà pourquoi mon âme est triste
Comme la mer brisant la nuit sur un écueil,
Comme la harpe du Psalmiste
Quand il pleure au bord d'un cercueil,
Comme l'Horeb voilé sous un nuage sombre,
Comme un ciel sans étoile, ou comme un jour sans ombre..

Tristesse qui chante dans les *Recueillements*, çà et là. Tris-

Digitized by Google

tesse qui chante enfin une dernière fois dans les impérissables « psalmodies de l'âme » de *la Vigne et la Maison :*

Le mur est gris, la tuile est rousse,
L'hiver a rongé le ciment ;
Des pierres disjointes la mousse
Verdit l'humide fondement ;
Les gouttières, que rien n'essuie,
Laissent en rigoles de suie
S'égoutter le ciel pluvieux,
Traçant sur la vide demeure
Ces noirs sillons par où l'on pleure
Que les veuves ont sous les yeux...

« La vie du vulgaire, écrit Lamartine dans le Commentaire de son *Hymne à la Douleur*, est un vague et sourd murmure du cœur ; la vie des hommes sensibles est un cri ; la vie du poète est un chant ».

On peut aimer Lamartine à cause de sa tristesse ou malgré sa tristesse. On peut préférer les parties de son œuvre où rayonnent la sérénité, la paix de l'âme et la joie. Mais on ne peut à coup sûr comprendre pleinement Lamartine et pleinement communier avec lui si l'on ne fait à la tristesse, dans sa vie, sa pensée, son œuvre, la place profonde et large qu'elle y a réellement occupée ; si l'on ne se rend compte d'autre part que son rêve a été d'être dans la mesure du possible, et sans ombre de forfanterie, le David des temps modernes, c'est-à-dire le grand lyrique tout ensemble de la tristesse et de la foi. Peut-être serait-il juste d'ajouter que cette ardente tristesse doit une partie de son pathétique — et de son sublime — à cette consciente émulation du chantre des *Harmonies* et des « psalmodies » de *la Vigne et la Maison* avec le poète-roi, son modèle.

René Waltz,
Professeur à la Faculté des Lettres
de l'Université de Lyon.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHRONIQUE

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DE LA PROPRIÉTÉ SCIENTIFIQUE

Il est certain que, depuis un siècle, les idées sociales ont évolué d'une manière considérable, au point de modifier complètement les notions de Liberté et d'Egalité inscrites sur tous les frontons. En même temps, les esprits se calmaient : après la réaction qui devait nécessairement suivre la Terreur, on se reprenait à l'espoir d'une évolution progressive et d'une amélioration généreuse pour toutes les classes déshéritées. Puis, l'idéalisme de Fourier laissa des traces profondes, et une sorte d'inquiétude imprécise flottait dans l'esprit des hommes politiques les mieux intentionnés ; certes, la civilisation comportait une certaine oppression et la tentative d'une unité harmonieuse de Victor Considérant avait échoué de façon lamentable, mais nombreux étaient néanmoins ceux qui rêvaient d'une cité meilleure et plus tolérante.

Ainsi, la politique allait réagir sur les mœurs et il serait fort intéressant de suivre cette évolution si ce n'était dépasser de beaucoup le tracé du cadre dans lequel vont se développer nos préoccupations. Arrivons donc rapidement à la Commune qui, ayant suivi nos désastres, devait nécessairement amener une nouvelle crise. Et, cependant, on avait moins peur des idées, on s'était accoutumé aux tirades les plus enflammées : tel qui, jadis, aurait réclamé les sanctions les plus sévères contre un affreux « communard », reconnaîtrait aujourd'hui, dans la vie et les œuvres de ce communard, la meilleure des administrations et les intentions les plus généreuses, si même il ne devait pas le taxer d'être un peu trop « opportuniste » dans ses décisions.

De telles modifications dans les points de vue, dans tous les domaines, ne font que refléter la vie vraie, la vie même dans son développement, hâté par tous les spasmes des idées démocratiques, avec ses répercussions sur les mœurs et, par suite, sur la législation.

Parallèlement, l'individu ressentait de plus en plus la nécessité du groupement, de l'association, pour faire valoir efficacement ses revendications professionnelles et pour agir, soit sur le Parlement, soit sur l'opinion publique, soit simultanément sur les deux, afin d'obtenir des avantages appréciables : quittant le principe un peu éthéré du phalanstère, la société contemporaine donne alors un développement important à l'idée syndicale, avec toutes ses conséquences et ses moyens de pression. Il pourrait être intéressant d'étudier les concepts primitifs et un

Digitized by Google

peu simplistes d'égalité et de liberté, et si le remède à quelque oppression ne conduisit pas à des excès fâcheux en sens inverse, avant l'état d'équilibre sain auquel il faudra parvenir : mais ce sont là des problèmes qui dépassent notre compétence, et beaucoup plus vastes que le tout petit point qui nous occupera, et qui rentre seulement dans ce cadre général.

Pour bien faire comprendre les différentes faces du problème, examinons par exemple le cas de la Société des Auteurs et Compositeurs dramatiques. Son but général était excellent pour la protection de la production ; son développement devint considérable, et, aujourd'hui, sa puissance est extrême ; elle exerce un contrôle presque absolu et, auteurs comme public, tout le monde doit passer sous ses fourches. Une telle action, bien entendu, est fortement restrictive des libertés individuelles et, d'un côté comme de l'autre, auteur ou acteur, les incidents sont fréquents.

Un exemple tout récent. Le directeur des P. T. T. de Marseille veut diffuser par T. S. F. des œuvres appartenant au répertoire de la Société, sans le consentement des auteurs, et entend continuer ses diffusions, malgré l'interdiction qui lui en est faite ; sur plainte de la Société, la septième Chambre correctionnelle de Marseille condamne (sept. 1927) le directeur des P. T. T. à 5 francs d'amende et 3.000 francs de dommages-intérêts.

Trépignements d'allégresse.

« Il s'agissait d'un simple vol ! ».

« Que dirait ce directeur des P. T. T., si les auteurs des œuvres « utilisées par lui, imprimaient des timbres-poste à leur usage ? » (1).

Je n'entends nullement conclure sur ce seul exemple, et ne prends point le parti des P. T. T. Mais parler de vol est peut-être un peu vif, et la comparaison avec les timbres-postes est absolument insoutenable ; que les partisans de la propriété à outrance, très chatouilleux sur leurs droits, se réjouissent, la chose est bien naturelle, puisqu'ils ont gain de cause, mais nous sommes en droit d'envisager toutes les conséquences possibles d'un système trop rigoureux dans l'application : or, si de telles protections se généralisaient dans tous les domaines, la vie deviendrait terriblement malaisée et il serait impossible de circuler dans un labyrinthe complexe, parsemé de « verboten ».

Ceci donne à réfléchir, puisqu'il ne s'agit encore que de littérature et de musique.

Influencé par la pression constante des Associations et Syndicats, le Gouvernement lui-même se préoccupe de ces problèmes de protection : le *Journal Officiel* du 20 juillet 1927 publie un arrêté du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts instituant un Comité de jurisconsultes chargé d'examiner les questions juridiques concernant la protection des droits et des intérêts des écrivains, artistes et savants, et celle de leurs œuvres ; ce Comité sera chargé de préparer les avant-projets de lois, décrets et règlements relatifs aux mêmes questions.

On est en droit, déjà, de manifester une certaine inquiétude, car si

(1) *Animateur des Temps Nouveaux*, 14 Octobre 1927.

Digitized by Google

l'on peut faire toute confiance aux jurisconsultes en matière civile ou criminelle, fiscale ou sociologique, on peut se demander avec quels principes, quelle éducation préalable, quelle compétence, ils vont connaître des questions scientifiques. Puis, même si l'on aboutit, légiférer est fort bien, mais le bon sens se rit de la limitation étroite d'un texte : n'a-t-on pas présents à l'esprit les excès récents du droit de réponse, précisé et protégé par un texte trop formel ?

Cependant, il faut envisager sérieusement l'incident, car il ne s'agit pas d'une idée passagère, destinée à tomber peu après dans l'oubli : c'est bien la pensée dominante de la haute administration de l'Instruction publique qui, pour la préparation du soixante-unième Congrès des Sociétés Savantes à Lille en 1928, inscrit au programme de la section des Sciences économiques et sociales (p. 17) la question suivante :

« Y a-t-il lieu d'organiser la propriété scientifique, c'est-à-dire d'ac-
« corder certains droits aux inventeurs des théories scientifiques, de
« principes théoriques, aux auteurs de découvertes de lois naturelles,
« lorsque d'autres personnes en trouvent des applications industrielles ?
« Quels devraient être ces droits ? ».

On pourrait aller jusqu'à se demander si les deux mots accouplés, science et propriété, ne jurent pas au point d'être contradictoires ; c'est du moins mon opinion et je connais bien d'autres esprits cultivés du milieu scientifique qui pensent que celui qui songe au profit n'est pas un véritable homme de science, c'est simplement un homme qui a des connaissances scientifiques.

Mais il ne s'agit pas, pour le moment, de donner une opinion générale et définitive : le problème est d'ordre expérimental et consiste à rechercher toutes les conséquences pour apprécier si elles sont logiques. Par exemple, Newton ayant trouvé la « loi naturelle » — expressément visée dans le texte ministériel — de l'attraction universelle, ses héritiers seraient-ils bien venus à réclamer une taxe sur l'utilisation des chutes d'eau, parce que la pesanteur n'est qu'un cas particulier de l'attraction ? Tout navigateur qui utilise les alizés serait l'objet de réclamations de la part du météorologiste qui aurait énoncé la propriété de leur régime permanent ; de même pour les courants, les règles des cyclones, etc... Lavoisier, Gay-Lussac... eussent pu interdire le fonctionnement du moindre laboratoire. Tout moteur devrait payer une redevance à la famille Carnot ; et en électricité ! ! ! ce serait encore bien pire.

On ne peut que sourire à l'idée de voir Pasteur prélever son petit bénéfice sur chaque pansement aseptique ou sur une préparation pharmaceutique proprement faite. Sans compter que les mathématiciens s'en mêleront : ils interdiront de calculer une résistance des matériaux, une machine quelconque, en utilisant telle ou telle équation.

A vrai dire, quel est le but visé ? Le développement de la Science par le mirage du profit ? Il est trop évident que ce n'est pas ce mobile qui pouvait exciter au travail un Pasteur ou un Berthelot. Alors, sans être grand clerc, on peut présumer que de telles mesures feront foisonner les procès, sans faire germer une seule vocation utile.

Si l'on rencontre, dès le début, une pareille difficulté, cela peut tenir à ce que le problème est mal posé. Essayons d'abord une division grossière : le citoyen libre et le fonctionnaire. Je vais définir le second dans un instant avec plus de précision.

Digitized by Google

Le citoyen libre ? Il semble bien que, pour lui, l'arsenal des lois soit assez complet. S'il travaille dans son laboratoire privé, c'est à ses risques et périls en ce qui concerne la discrétion de ses employés et collaborateurs ; il peut faire breveter tout ce qu'il veut, faire valoir et défendre ses droits ; il peut fabriquer et vendre des produits sans en publier la formule, et même aussi des produits pharmaceutiques s'il est pharmacien. Il participera à toute amélioration du Code civil, mais, au fond, je ne pense pas qu'il soit directement visé par les projets actuels.

Le fonctionnaire ? Ici, je n'ai pas la prétention de fournir une définition absolue et complète, car, à part la subdivision grossière des ordres législatif, exécutif et judiciaire, la distinction souvent difficile entre les agents d'autorité ou de gestion, je n'ignore pas les efforts de maints juristes pour arriver à préciser cette question très délicate ; et je dois me borner à définir ce que j'entends par fonctionnaire, c'est-à-dire quels sont ceux auxquels j'entends appliquer les considérations qui vont suivre. Sous cette réserve, j'appelle d'une façon très générale fonctionnaire celui qui dépend d'une organisation d'ensemble et je choisis un exemple qui va paraître bien étrange, exprès, pour bien légitimer mon extension et le sens étendu que j'entends attacher à ce vocable.

Pour moi, un médecin, un chirurgien des hôpitaux est, à cet égard, un fonctionnaire : il dépend bien, en effet, de l'organisation d'ensemble indiquée : Assistance Publique, Administration des Hospices, etc... De plus, il n'est encore pas libre, parce que sa fonction même lui est précieuse pour sa clientèle, parce que, dans son service, il dispose de moyens techniques, d'un matériel expérimental (humain) qu'il ne saurait se procurer autrement. Et que l'on ne vienne pas soulever un distinguo subtil en arguant que cette situation fut obtenue au concours ! Personne ne le nie : il ne s'agit pas ici des droits du titulaire, que personne ne conteste, mais bien de ses devoirs vis-à-vis de la communauté qui l'a placé dans un poste privilégié. Tant d'autres fonctions d'Etat, rédacteur, chimiste ou astronome, ne sont-elles pas obtenues, elles aussi, à la suite d'examens ou de concours ?

Or, c'est à ce fonctionnaire, ainsi conçu, que je veux m'en tenir pour délimiter et préciser toujours de plus en plus le sujet ; et je viens de prononcer, pour la première fois, le plus gros mot du débat en parlant de ses devoirs vis-à-vis de la communauté, car je ne crains pas de dire le fond de ma pensée : non seulement le problème était mal posé, mais il y avait à mes yeux malentendu formel, puisque tous les progrès, toutes les revendications tendent à préciser et à compléter les droits de l'individu avant d'avoir défini ses devoirs.

Restons encore un instant sur le terrain des généralités et, dans les professions les plus diverses, interrogeons des hommes assez indépendants, ayant de l'expérience, mais sans aigreur et sans envie. Tous reconnaissent que, dans leur sphère, quelques rouages ont été perfectionnés, mais que beaucoup d'autres grincent de la plus fâcheuse manière et leur diagnostic est uniforme : il y a en ce moment une crise de conscience professionnelle. Le mal est général, et la politique de l'autruche, seule, permet de n'en pas tenir compte : il mériterait une étude spéciale et — je fais certes une hypothèse — j'aimerais à voir rechercher s'il n'y a pas quelque lien entre ces plaintes générales et

Digitized by Google

le fait tout à fait illogique, du point de vue méthode, de toujours discuter les droits sans avoir défini les devoirs.

Ainsi, on le voit, et de divers côtés différents, apparaît l'impérieuse nécessité de préciser ce que l'on entend par Egalité et Liberté, car même la définition restrictive de la Liberté qui existe dans la Déclaration des Droits de l'Homme est insuffisante.

L'Egalité n'existe pas, c'est un fait : à tort ou à raison, car je ne discute ni ne critique et me borne à constater, tous les citoyens ne sont pas égaux devant la loi. Tel haut fonctionnaire, tel dignitaire, se trouve soustrait à la juridiction de droit commun pour dépendre de juridictions particulières ; les parlementaires jouissent de privilèges considérables, avec des exemptions de taxes, frais et impôts ; les journalistes ont des coupe-file, etc... Bien mieux, telle juridiction d'exception peut entraver l'action de la juridiction de droit commun, exemple : un écolier, un étudiant, est l'objet de plaintes et d'une poursuite pour vol ou faux en écritures ; la juridiction administrative enquête et prend une sanction ; puis, sans contrôle ni appel de ce chef, elle décide s'il y a lieu de transmettre ou non au Parquet, se substituant à celui-ci en matière correctionnelle le cas échéant. Il serait certainement intéressant d'étudier si de telles conséquences de la complication extrême de la société contemporaine, avec une quantité de tribunaux administratifs d'exception, ne sont pas grandement attentatoires à l'idée démocratique originelle.

La Liberté ne saurait être que restreinte, tout le monde en sera d'accord aisément ; mais dans quelle mesure ? et, surtout, dans quelle mesure pour le fonctionnaire que j'envisage afin de délimiter le problème, c'est bien là ce qu'il serait utile de préciser.

Une comparaison un peu triviale va, je l'espère, nous aider.

Etat, départements, communes et municipalités établissent, comme mandataires de tous, un réseau très complet de routes, chemins, rues, trottoirs, etc... La Liberté d'y circuler n'est pas entière : d'abord, parce qu'il existe un code de la route ; puis, il y a des défenses de stationner, des « passez à droite », des trottoirs cyclables, des priorités, des chemins réservés à telle ou telle catégorie de citoyens. C'est bien l'image de notre société si complexe, dans laquelle l'égalité n'existe pas ; mais, en respectant les conventions, on peut circuler sur le réseau des routes et chemins et, pareillement, le citoyen ne devrait faire valoir ses droits que dans le réseau établi et précisé, de ses devoirs. Or, précisément, en parlant sans cesse de droits et jamais de devoirs, on me paraît mettre, comme on dit vulgairement, la charrue avant les bœufs et courir après la solution complète d'un problème dont les données sont insuffisantes.

Le Droit, on peut le dire, existe à un moment donné, mais ce n'est pas une existence réelle, absolue et définitive : l'homme fait lui-même les lois qui ne viennent que confirmer, homologuer en quelque sorte les mœurs, us et coutumes ; de ce point de vue, on peut dire que le droit et la loi ne constituent qu'une série d'actes ou de conventions successifs. Il en est entièrement de même pour la comparaison que nous avons choisie à l'instant. Le réseau de nos routes n'est pas fixé pour l'éternité : on crée des raccourcis, on aménage des sentiers, on

Digitized by Google

augmente les chemins, on rectifie des virages ou des tracés ; donc, la circulation n'est pas cristallisée une fois pour toutes et peut s'améliorer dans un code nouveau de la route. De même, les droits de chacun peuvent être augmentés et se développer en respectant, à chaque instant, le Code des devoirs et c'est pourquoi il ne me paraît pas sans danger d'étudier les droits avant d'avoir précisé et délimité le Code des devoirs.

Je voudrais montrer par quelques exemples qu'il ne s'agit pas là de pure utopie et que j'entends au contraire me maintenir très étroitement sur le terrain des faits. Car, faute d'avoir défini les devoirs, il s'est créé progressivement dans la société une série d'usages confus et contradictoires, frisant le paradoxe, et un grand nombre de points peuvent paraître angoissants à de très bons esprits.

Un Ministre peut-il, en même temps, être maire ? Non, répond la loi ; oui... pour certains cas particuliers qui se sont présentés.

Mon but, ici, n'est pas de résoudre des questions, mais simplement de les poser pour donner à réfléchir au lecteur. Et, par suite, il faut varier les exemples d'usages discordants.

Un parlementaire peut-il plaider et exercer son métier d'avocat ? C'est un fait : soit, mais le pour et le contre ont également des partisans convaincus et désintéressés. Car, alors, pour être logique, il faut en même temps fournir une réponse péremptoire à cette question : quelle est la liberté d'un juge dont l'avancement dépend du ministre, du Garde des Sceaux d'hier... ou de demain ?

La société était-elle beaucoup plus imparfaite lorsque Berthelot, sénateur inamovible, continuait à enseigner la chimie et poursuivait ses recherches de laboratoire ? Il y aurait, là aussi peut-être, matière à précision utile.

Un parlementaire peut-il cumuler son mandat avec un métier de fonctionnaire ? Vous l'admettrez pour un médecin des hôpitaux, pour un avocat — pas pour un juge. Pourquoi ?

Ici, le problème est d'une complexité véritablement déconcertante : on pourrait presque dire qu'un professeur peut, ou non, être parlementaire selon la nature des matières qu'il enseigne. Ce qui est admis pour celui qui parle sur la Géométrie supérieure n'est pas valable pour un professeur d'Ecole vétérinaire : personne n'osera y voir une supériorité de l'homme sur sa plus noble conquête ! Pour les professeurs de Faculté, il existe un statut, et ce statut s'accommode du mandat parlementaire : par là même, en droit, un professeur à la Faculté d'Alger pourrait s'opposer à la nomination d'un suppléant en disant : « J'assurerai mon enseignement ». Les exemples abondent : Beauregard, député de Paris, allait faire quelques cours à la Faculté de Droit ; Gheusi, député, allait faire passer les thèses de droit auxquelles il s'intéressait ; Debierre, sénateur du Nord, poursuivait son enseignement à la Faculté de Médecine de Lille ; Painlevé continue d'enseigner les mathématiques à l'Ecole Polytechnique, etc...

La chose paraît simple : elle est, en réalité, extrêmement confuse, car les voisins sont loin d'avoir pareil statut. Ainsi, un parlementaire peut enseigner la géométrie à la Sorbonne, mais il ne peut pas en faire autant dans un lycée ; il lui est loisible, dans un amphithéâtre de la

Digitized by Google

Faculté de Droit, de tonner contre le Gouvernement et les Institutions, mais il lui est interdit d'être professeur de gymnastique ou de dessin. Espèces, soit, mais d'une compréhension et d'une interprétation difficiles.

Vous allez travailler dans une bibliothèque, la Nationale, Université, Observatoire, Beaux-Arts, etc... La règle n'est pas constante. En général, on ne vous demande rien ; aux Beaux-Arts, il y a interdiction de calquer ou de copier des gravures, plans et documents. Nécessités locales, dira-t-on, et sans intérêt pour le cas qui nous occupe. Erreur, car je vais spécifier encore, en restant tout à fait dans le même ordre d'idées.

Un fonctionnaire a l'avantage d'avoir à sa disposition la bibliothèque de l'établissement, mettons un observatoire, pour pouvoir préciser jusqu'au bout. Qui lui donne de telles facilités ? L'État, bien sûr, et nous sommes tous d'accord. Bien. Ce fonctionnaire travaille, lit, copie, extrait... pour écrire un article. Quel que soit cet article, scientifique ou de vulgarisation, il constitue du travail personnel et la propriété stricte de l'auteur, direz-vous : savoir... car on ne vous parlerait pas ainsi à la sortie des Archives du Ministère de la Guerre.

En fait, bien des gens considèrent qu'il est très dangereux de faire cette confusion entre deux choses tout à fait distinctes : travail personnel et propriété personnelle. Un particulier achète des livres et les commente à ses risques et périls : son article constitue son travail et sa propriété. Un fonctionnaire en fait autant : or, il est payé pour travailler ; il fait du travail personnel, parce qu'il lui est loisible de faire des comparaisons, de faire jaillir des aperçus nouveaux tirés de son cerveau ; mais il ne s'agit pas d'une propriété personnelle, car, sans risques ni frais, il est redevable à la société de tous les moyens qu'elle a mis à sa disposition pour faire son étude. Fonctionnaire, il est plus ou moins bien doué, plus ou moins zélé : si les choses sont bien organisées, son avancement est là pour reconnaître son travail et son mérite.

Mais passons. Il ne s'agit pas d'épiloguer sur chaque cas pour en tirer une conclusion particulière, mais de multiplier les exemples vrais pour montrer la nécessité de réglementer une telle complexité. Ainsi, notre fonctionnaire, c'est son droit, emprunte des livres, les emporte, fait reproduire des planches en vue d'un livre d'exposition ou de vulgarisation, aux fins d'opération commerciale, ou bien prête ces documents à un éditeur par simple amabilité de relation : lui fallait-il en demander l'autorisation ?

Au premier abord, on va me considérer comme un homme fort chatouilleux et qui ne craint pas de créer de nouvelles complications administratives pour pas grand'chose ; on me concéderait bien volontiers qu'il eût été plus talon rouge de solliciter cette autorisation, simple formalité, mais qu'aussi bien la chose est sans aucune importance.

Je suis désolé de ne pouvoir partager cette manière de voir et, pour légitimer mes appréhensions, je vais rapporter une fois de plus une histoire vraie, en la gazant un peu pour éviter les virulentes protestations de l'intéressé. On a donc reproduit ainsi des planches obtenues avec des instruments américains et dans des publications officielles, sans en indiquer l'origine, comme pour laisser croire qu'ils sont de l'au-

Digitized by Google

teur, alors que pas un instrument européen ne permettrait de les obtenir : bonne foi, légèreté, inadvertance, croyez-vous ? Avec les mœurs actuelles, on ne me concèdera guère que le terme incorrection, ce qui est tout à fait insuffisant. Allez, en effet, aux Etats-Unis, et entendez les Américains vous dire : les Français font comme ceci, comme cela... alors qu'un seul agit de la sorte et vous verrez, trop tard, le mal considérable fait sur des gens très impressionnables par une fausse manœuvre. Et si vous êtes un peu ému de la gravité réelle de cette conséquence imprévue, ne me demandez pas encore de remède : pour l'instant, j'expose seulement des faits propres à montrer que les droits ne peuvent s'exercer que dans le cadre des devoirs.

Il n'y a pas de sanction possible là où les devoirs ne sont pas tracés et il est tout à fait oiseux de dire que le sol est glissant à un homme qui vient de tomber en se cassant la jambe.

Car, vraiment, la communauté (ou l'Etat) ne saurait se désintéresser des résultats que l'on peut obtenir avec les ressources matérielles considérables qu'elle met à la disposition de ses fonctionnaires, en prenant ce mot dans le sens le plus général que nous avons dit. Et, par le mot matériel, il faut bien tout entendre : traitement régulier, retraites, facilités d'enseignement pour les enfants, bibliothèques, maladies, matériel de laboratoire, parfois le logement.

On n'a pas craint de dire que, les traitements étant insuffisants, l'intéressé peut rechercher ailleurs des ressources : mais il s'agit, à mon avis, d'un cercle vicieux et de l'arme même la plus dangereuse contre les améliorations de traitements. Enfin, il serait trop aisé d'opposer de graves critiques au cumul constant qui se fait en France, et surtout à Paris; dans tel pays voisin, on citera des hôpitaux où le médecin est tenu de résider pour être à la disposition de l'hôpital ; dans tel autre, on vous montrera que le traitement intégral n'est donné qu'au fonctionnaire « full time », et, parmi les astromes eux-mêmes, on trouverait de très nombreux partisans d'une telle discipline; etc...

En réalité, on le voit, des considérations très variées convergent vers la même conclusion : il faut, décidément, parvenir à préciser les devoirs des fonctionnaires, car les traditions sont trop disparates.

Un professeur de Faculté de Droit peut-il en même temps plaider ? C'est la vérité en province, et une erreur à Paris — à moins que le professeur ne soit professeur en province, pour résider réellement à Paris et y plaider.

Un professeur de l'Enseignement secondaire peut être en congé, délégué en somme dans un établissement d'enseignement libre, ou y donner des interrogations s'il s'agit de Paris : en province, la chose est à peu près impossible et donna lieu déjà à des rappels à l'ordre. Quelles clameurs, si un professeur de Faculté se lançait dans cette voie ! ! !

Un professeur de Chimie ou de Pharmacie d'une Faculté de Médecine peut-il employer les nombreux loisirs de son laboratoire en s'intéressant à des produits thérapeutiques du commerce ? même s'il n'y était pas directement intéressé, comme conséquence d'un vœu en quelque sorte...

Il peut être plus difficile qu'il ne paraît au premier abord, de répondre

Digitized by Google

avec précision à ces questions, car, par simple complaisance et manque de réflexion, on peut se livrer à des pratiques qui auront de fâcheuses conséquences. Prenons encore un exemple vrai et concret : par amabilité, sans même en tirer le moindre profit, un fonctionnaire étudie la marche de montres ou chronomètres, compare des instruments météorologiques ou autres appareils ; avec les résultats, tout constructeur ou industriel pourra établir un rapport qui revêt les caractères d'un « certificat officiel ». Tous ceux qui, de près ou de loin, ont été mêlés à l'Administration connaissent maints cas regrettables de cette nature et la question se pose très naturellement de savoir dans quelle mesure on a le droit d'expérimenter, dans un établissement officiel, sur des matières qui peuvent avoir des répercussions commerciales — au moins sans y être autorisé.

Les droits imprescriptibles de la pensée créatrice ! Oui, oui : je sais. Mais ne nous grisons pas de mots avant d'étudier les faits en eux-mêmes. Un jour, je causais de ces questions avec un homme de science très personnel, entretenu depuis longtemps par l'Etat, et je faisais quelques réserves sur le droit du chercheur à étudier ce qu'il veut, comme il veut et quand il veut, sans que l'Etat qui l'entretient ait son petit mot à dire : « Tout de même, me répondit-il avec indignation, on ne va pas me prendre ce que j'ai dans la tête ! ».

D'accord, mais dans cette voie sans contrôle de la liberté et de l'indépendance, il est aussi bien facile de relever toute une gamme graduée dans les cas possibles qui, insensiblement, nous conduira jusqu'à des exemples intolérables.

Un professeur, dans son laboratoire, souvent encore un préparateur, peut-il travailler des problèmes dont il fait bénéficier l'industrie privée ? Oui, dit-on fréquemment, à la seule condition que ce soit en dehors de son service. Je répondrai, d'abord, que dans nombre d'établissements de recherche le service à proprement parler est mal défini, ou impossible à préciser ; puis, ce qui peut aggraver encore le cas est la prise de brevets pour des inventions réalisées dans un laboratoire d'Etat, à la suite de recherches poursuivies avec toutes les ressources de l'Etat et sans aucun risque pour le chercheur : sont-ce réellement, ici, les droits de l'inventeur qu'il s'agit de protéger et la communauté n'aurait-elle pas quelque parti à tirer des sacrifices qu'elle a consentis ?

Tout à l'heure, il y avait le conflit entre le travail personnel et la propriété personnelle. Il en naît ici un autre entre la gloire et le profit : bien des gens vous diront que, poursuivant ses recherches avec les ressources de l'Etat, ne courant aucun risque en cas d'échec, le chercheur perd ses droits et, s'il conserve ses titres à la gloire, ne peut plus tirer profit de son invention.

Admettons un moment que celui qui tient à la thèse de l'entière liberté soit ébranlé seulement, et non convaincu, par les cas qui viennent d'être relatés ; je fais alors appel à sa conscience en lui exposant le cas *vrai* suivant :

Un jeune savant est mobilisé pendant la guerre : il est affecté à un laboratoire de l'Etat ; quelques-uns diront que, jusqu'alors, son sort est déjà assez enviable. Là, il travaille et rend des services : parfait. Mais aussi, il imagine un perfectionnement ingénieux, le fait breveter et en tire de coquets bénéfices, pendant la guerre et depuis.

Digitized by Google

J'espère qu'il restera une minorité de contradicteurs pour approuver une telle discipline et que la majorité y verra un abus très net.

Jusqu'à présent, et sans jamais sortir du domaine des réalités pour entrer dans celui de l'hypothèse, j'ai surtout cité des cas assez différents pour montrer combien le problème était complexe et difficile, afin de commencer à faire comprendre que la question de la propriété scientifique était mal posée tant que, outre les droits du fonctionnaire, on ne définissait pas aussi ceux de l'Etat. Et, pour pouvoir préciser davantage, il me paraît indispensable d'entrer dans le détail du mécanisme de chaque sorte de laboratoire où peuvent s'élaborer des recherches scientifiques : c'est alors sur un ensemble de petites contributions particulières que l'on aurait à établir les bases utiles d'un statut, si, du moins, l'on reconnaît alors qu'une réglementation soit possible, désirable et féconde.

Pour cela, il faudrait la collaboration de divers spécialistes, compétents chacun dans son métier dont il put reconnaître à l'usage les avantages et les inconvénients, les lacunes et les défauts : il me paraît très souhaitable que l'on établisse une enquête étendue de ce genre en faisant appel à des hommes instruits par l'expérience et capables de juger le passé avec quelque sérénité, tout en regardant vers l'avenir sans ambition et avec foi dans le progrès possible.

C'est dans l'espoir d'aider à déclancher une telle enquête que je veux m'efforcer d'apporter ma petite contribution, limitée à ce qui concerne l'Astronomie : ainsi, pour agir utilement, il faut rétrécir peu à peu son champ d'action et bien préciser les termes du problème. Dans ce domaine, je pense avoir quelques raisons pour parler avec quelque connaissance des choses et surtout, aujourd'hui, avec calme et sans passion : d'abord, parce que j'ai eu la bonne fortune d'entendre beaucoup parler des milieux scientifiques depuis le milieu du dix-neuvième siècle, raconter bien des anecdotes sur les savants et particulièrement sur les astronomes, gens d'humeur parfois difficile, dit-on ; par là, je crois assez bien connaître les mœurs de la vie scientifique depuis trois quarts de siècle en France, mœurs qui évoluent sans doute, mais dont il est impossible de ne pas tenir compte si l'on veut les réformer avec l'espoir de les améliorer.

Puis, aussi, parce que j'ai été personnellement, aux débuts de ma carrière, troublé par des difficultés de propriété, dont il m'est aujourd'hui loisible de parler avec précision, et aussi avec d'autant plus de sérénité que je pense, avec le philosophe, que l'homme absurde est celui qui ne change jamais...

Je vais donc parler désormais exclusivement de choses exactes et vécues.

(*A suivre.*)

Jean Mascart,

Directeur de l'Observatoire de Saint-Genis-Laval.

Digitized by Google

RAPPORT ANNUEL

Année Scolaire 1926-1927

par M. le Docteur ROLLET, professeur à la Faculté de Médecine

MONSIEUR LE RECTEUR,
MESDAMES,
MESSIEURS,

J'ai accepté comme un honneur, bénéficiaire de la tradition, d'être chargé par le Conseil de l'Université, du rapport annuel adressé à M. le Ministre de l'Instruction publique, et présenté à ces assises périodiques, à cette rentrée solennelle.

Il m'est doux de montrer, que l'Université de Lyon, grâce à la ténacité de ses desseins, a su grandir depuis ses trente années d'existence officielle. Mais si l'Université, datant ainsi d'hier, est un organisme nouveau, les éléments qui le composent par leur groupement, les Facultés, sont l'aboutissant d'un patient labeur poursuivi par de longues générations.

Ces Facultés qui, jadis, vivaient isolées, se prêtent aujourd'hui un mutuel appui ; tels des arbres séparés, puisant dans le même sol et se rejoignant par le faîte.

Examinons la vitalité de cette grande maison, relevant de disciplines différentes, et cherchons à pénétrer sa vie intime, pendant l'année scolaire écoulée.

Le Conseil de l'Université, placé sous la haute direction de M. le Recteur Gheusi, a élu un nouveau membre non universitaire. Son choix s'est porté sur M. Pierre Villard, dont on se plaît à reconnaître la haute valeur morale.

Les questions budgétaires et administratives ont retenu l'attention du Conseil. Le budget a été discuté et adopté. Il comprend un budget primitif de l'exercice 1927 :

Recettes	1.035.131 fr. 84
Dépenses	1.112.539 fr. 04

Soit un déficit de 77.407 fr. 20, couvert par une subvention supplémentaire de l'Etat.

Le budget additionnel comprend :

Recettes	2.410.258 fr. 95
Dépenses	2.400.386 fr. 45

Soit un excédent de 9.872 fr. 50.

Pour diffuser ses travaux, le Conseil a décidé que cette année même, l'Université aurait son organe. A côté des *Annales*, dont la publication est maintenue, il est ainsi créée une Revue périodique qui intensifiera les relations scientifiques avec les autres Universités : les échanges seront ainsi multipliés.

L'Institut d'Education physique, organisation scientifique, a été rattaché à l'Université.

Digitized by Google

Des invitations nous ont été adressées par les Universités de Londres, d'Insbruck, de Toronto, de Louvain, auxquelles nous avons répondu, soit en envoyant des adresses, soit en nous faisant représenter.

A la Faculté de Droit a été inauguré le buste de notre très regretté collègue, le professeur Huvelin.

Le professeur Brémond, qui fut titulaire de la chaire de droit administratif et l'un des fondateurs de la Faculté de Lyon, s'est éteint à Montpellier ; c'est dans cette ville en réalité que s'est accomplie sa carrière et c'est là qu'elle s'est terminée : je n'en tiens pas moins à rendre ici hommage à la mémoire de ce vieux maître.

M. Monier, agrégé, est transféré à la Faculté de Lille ; il avait su faire apprécier ses mérites de romaniste, par un enseignement remarquable.

M. Maurice Picard est chargé des fonctions d'agrégé à Paris, et d'un nouveau cours sur les Assurances. Notre brillant collègue est malheureusement perdu pour notre Université, où il a affirmé sa maîtrise avec tant d'éclat. La précision de sa pensée, le charme de sa parole, lui avaient assuré un succès très vif auprès des étudiants.

Le professeur Jean Appleton a conservé la chaire de droit administratif, dont il est titulaire depuis près de trente années ; pendant la durée du congé qui lui est accordé sur sa demande, son enseignement est assuré par le professeur Bouvier.

M. Hoffherr, chargé d'un cours d'Economie politique, nous a quittés pour occuper au Bureau International du Travail un poste important, dans lequel sa science d'économiste trouvera à s'exercer utilement ; nous voulons espérer que nous verrons revenir à nous un collaborateur qui possède toutes les qualités requises pour faire dans l'Enseignement une brillante carrière.

Enfin, M. Croizat, directeur de conférences, a été chargé d'un cours à la Faculté de Strasbourg.

A propos de ces multiples départs, M. le doyen Josserand, dans son rapport, se plaint de l'instabilité du personnel enseignant. Cependant, toute désorganisation a été évitée, grâce au dévouement de deux de nos collègues, qui ont bien voulu assurer, à titre gracieux, l'un l'enseignement de l'Histoire du Droit, l'autre celui d'Economie politique. Nous remercions ainsi les professeurs Edouard Lambert et Antonelli, qui nous ont rendu un signalé service et ont permis de donner aux élèves des enseignements auxquels ils ont droit.

Après la clôture des différents concours d'agrégation, de nouveaux collaborateurs ont été adjoints à la Faculté ; nous souhaitons une cordiale bienvenue à MM. Jacques Lambert et Philip, agrégés et chargés de cours ; l'un d'eux continuera les traditions de science et de talent, si brillamment établies par son père.

M. Roubier a fait partie du jury qui se rend chaque année à Beyrouth et au Caire. Il a rapporté de notre filiale dans le Proche-Orient, une impression très favorable.

M. Edouard Lambert a fait, sur la demande du Gouvernement belge, une série de leçons qui ont obtenu le plus vif succès auprès d'un audi-

Digitized by Google

toire enthousiaste. Félicitons-le de sa nomination de chevalier de la Légion d'honneur.

M. Robert Valeur a bénéficié d'une bourse Rockefeller et accomplit actuellement aux Etats-Unis un séjour très profitable pour les relations de notre Université avec les Universités de l'Amérique du Nord.

La Faculté pendant l'année scolaire a compté 796 étudiantes ou étudiants, comprenant 195 étrangers ; je signale tout particulièrement 117 Syriens, 18 Chinois, 14 Egyptiens, 9 Lithuaniens.

La Faculté de Médecine a été cruellement éprouvée par la mort du professeur honoraire Albert Florence. Né sur le versant alsacien des Vosges, il avait grandi près de la frontière et avait conservé de sa patrie d'origine une rare énergie. Esprit scientifique largement ouvert, aussi curieux des progrès de la Science que des souvenirs du passé, pénétré de l'importance et de la responsabilité de ses fonctions, il cherchait à faire de ses élèves des praticiens d'une irréprochable conscience professionnelle.

Nous déplorons également la perte du docteur Dupasquier, moniteur de Clinique médicale, esprit d'une rare distinction et d'une large culture ; de Mlle Bellion, chef des travaux de physiologie, dont les recherches scientifiques étaient déjà très justement appréciées.

Le professeur Bard fut d'abord appelé à Lyon, à la chaire d'hygiène, puis titulaire à Genève, d'une des plus importantes chaires de Clinique médicale d'Europe ; il a représenté, avec une rare autorité, la pensée française, auprès d'auditoires composés, non seulement de nos amis suisses romands, mais d'un grand nombre d'étrangers. C'est pour servir encore la cause nationale, qu'il accepta d'être le premier clinicien français de notre nouvelle Faculté de Strasbourg. Là encore, son intelligence créatrice, d'une impétueuse lucidité, lui permit d'exercer une véritable magistrature de la pensée scientifique. Demeuré obstinément fidèle à la ville où il avait reçu son éducation médicale, il saisit l'occasion de la retraite du professeur Teissier, pour revenir passer ses dernières années d'exercice universitaire à Lyon.

La carrière du professeur Lannois, connut les hasards de la fortune administrative. Il mit au service de l'oto-rhino-laryngologie la modération de son esprit, la conscience de son observation clinique, sa laborieuse activité, son érudition, sa longue expérience neurologique. Il fut un précurseur et demeure, à l'heure actuelle, l'un des maîtres les plus autorisés de sa spécialité.

M. Pic a été installé dans la chaire de Clinique médicale laissée vacante, il y a un an, par la retraite du professeur Roque et a été remplacé dans la chaire de thérapeutique par M. Savy.

M. Paviot a été nommé professeur de Clinique médicale en remplacement de M. Bard. M. Collet, professeur de Clinique oto-rhino-laryngologique, en remplacement de M. Lannois. M. Voron, professeur de Clinique obstétricale en remplacement du regretté professeur Commandeur.

Ont été institués agrégés : en anatomie, M. Gabrielle ; en physique, M. Chevallier ; en anatomie pathologique, M. Martin ; en histoire naturelle, M. Manceau ; en chirurgie, MM. Rochet et Wertheimer ; en médecine, MM. Dumas, Dufourt et Devic.

Un cours complémentaire consacré au radium a été confié au docteur Nogier, agrégé libre, auquel ses travaux assurent une légitime autorité.

Digitized by Google

M. Nicolas a été promu officier de la Légion d'honneur ; M. Gabriel Florence a été nommé chevalier ; MM. Leulier, Bériel et Dunet ont reçu les palmes d'officier de l'Instruction publique.

La Faculté de Médecine et de Pharmacie a compté 1.501 étudiants ayant fait acte de scolarité, elle a fait passer 2.424 examens et délivré 389 diplômes. Nous avons 125 étudiants étrangers venant surtout d'Egypte, Grèce, Yougoslavie, Russie, Chine, Perse. Je signale des élèves de l'Ile-Maurice, la République de Costa-Rica et l'Equateur.

Les relations de la Faculté avec les Universités étrangères vont en se développant sans cesse. Nous avons eu la bonne fortune de recevoir comme professeur d'échange M. Henrijean, docteur « honoris causa » de notre Université. Des savants étrangers fréquentent nos laboratoires, complètent auprès de nos maîtres leur technique professionnelle. Le laboratoire du professeur Policard a reçu à titre de travailleurs des agrégés polonais, danois ou japonais. A côté de ces savants, des étrangers de nationalités diverses ont profité des situations très recherchées d'assistants que nous mettons à leur disposition.

Plusieurs membres de notre Faculté ont fait à l'étranger des séjours ou voyages d'études. Le professeur Guiart a accompli avec le même succès une nouvelle mission à l'Université de Cluj. Nos amis de Belgique ont organisé une nouvelle forme de réunions scientifiques dont le succès a été des plus vifs. Les organisateurs avaient fait appel, pour ces « Journées médicales » à M. Lépine, notre éminent doyen, à nos distingués collègues MM. Arloing et Policard.

Parmi les visites dont la Faculté a été honorée, il convient de faire une place spéciale à celle de M. Grondin, directeur général des étudiants canadiens en France et celle du professeur doyen Rousseau, de Québec, qui ont étudié nos institutions hospitalières et d'enseignement, à une caravane d'étude de médecins et étudiants hollandais conduits par le docteur Hammer qui a tenu à amener ses compatriotes, jusqu'ici trop tentés de s'inspirer du seul voisinage de l'Allemagne.

Est-il besoin de mentionner encore comme témoignages d'estime qui ont été donnés à l'activité de nos collègues, les divers congrès qui se sont tenus à Lyon cette année : celui de la Tuberculose, président le docteur Mouisset ; celui de Médecine légale, professeur Etienne Martin, et qui a été l'occasion d'une commémoration touchante de la mémoire du professeur Lacassagne ; celui de Gynécologie, président le professeur Villard, et enfin le Congrès international de Climatologie sous la présidence du professeur Pic.

La Faculté des Sciences a le vif regret d'enregistrer la retraite de deux de ses maîtres les plus sympathiques :

M. Lavavasseur, professeur de Calcul différentiel et intégral, a dû prendre une retraite prématurée et a été nommé professeur honoraire. La bienveillance de ce maître distingué, son dévouement aux élèves, le feront regretter très profondément de nous tous. M. Dulac, professeur de mathématiques pures, a obtenu son transfert à cette chaire.

M. Offret, professeur de Minéralogie, est atteint, en pleine activité, par la limite d'âge, après quarante années d'enseignement dont la valeur a été appréciée par d'innombrables générations d'étudiants. Il laisse derrière lui la réputation d'un savant des plus distingués et d'un remar-

Digitized by Google

quable organisateur. Il cède à son successeur un laboratoire tout à fait incomparable, et il emporte avec lui les regrets unanimes de ses amis et de l'Université tout entière.

M. Cardot, chef des travaux de Physiologie à la Faculté de Médecine de Paris, déjà bien connu par ses travaux, a été nommé à la chaire de Physiologie générale et comparée.

Le transfert de M. Dulac a permis à M. Vaney, professeur sans chaire, d'être titularisé et nommé, à la satisfaction de tous, à une deuxième chaire de Zoologie, et à M. Eyraud, professeur au Lycée Henri-IV, d'être nommé maître de Conférences de mathématiques.

Le titre de professeur sans chaire a été conféré à MM. Job, Douin, Roman et Déjardin. Nous sommes heureux de les féliciter de cet avancement dû à leurs enseignements, à leurs travaux.

M. Lemarchands a été installé comme maître de Conférences*; M. Faucheron, assistant de Botanique, devient directeur des Cultures de la Ville, et M. Amédée Bonnet, sous-directeur du laboratoire de Tamaris-sur-Mer.

Comme distinctions honorifiques, M. le professeur Sire et M. Lemarchands ont été promus officiers de l'Instruction publique.

M. le doyen Depéret regrette vivement la pénurie et l'exiguïté des locaux de la Faculté, en ce qui concerne notamment la Botanique, la Zoologie, la Physique. Toutefois des progrès très sensibles ont été réalisés au laboratoire de Biologie de Tamaris, grâce à une subvention de 30.000 francs, prélevée sur les fonds produits par la taxe d'apprentissage : nous devons en remercier très vivement notre ancien recteur, M. Cavalier, directeur de l'Enseignement supérieur, qui a conservé à notre Université son affection, son appui bienveillant.

Grâce à cette subvention, le laboratoire a pu obtenir des perfectionnements d'outillage.

Le nombre des étudiants a légèrement fléchi. Il a passé de 804 à 778. Les étudiants P. C. N. se maintiennent sensiblement au même chiffre : 142 au lieu de 145.

Je signalerai le succès de plus en plus vif d'un diplôme universitaire nouveau, celui d'ingénieur-docteur. Il a été sollicité et obtenu par 9 candidats, tous sortis de notre Ecole de Chimie industrielle.

Les étudiants étrangers ont été au nombre de 138, les nations les mieux représentées sont la Chine avec 33, la Russie 19, la Pologne 18, la Bulgarie 14. Notons quelques étudiants venus des Etats-Unis, de Norvège, de Rhodésia.

La Faculté des Lettres a perdu cette année un de ses maîtres éminents, le professeur Latreille. Il avait conquis par la qualité de son enseignement une situation universellement respectée. Ses cours publics attiraient un auditoire nombreux et fidèle. Ses ouvrages, fortement documentés et magistralement écrits, en particulier ses études sur Lamartine, portaient au loin sa renommée. Je l'ai vu, avec sa belle énergie, se raidir contre un mal naissant, qui devait le terrasser à un âge où, s'il avait été plus économe de ses forces, il aurait eu encore devant lui de nombreuses années de production scientifique et de zèle bienfaisant. M. Delalarge occupe sa chaire avec beaucoup de distinction.

La mise à la retraite de M. Legrand, professeur de littérature grecque,

Digitized by Google

a eu pour conséquence la transformation de sa chaire en chaire de langue anglaise et de littérature américaine, dans laquelle a été titularisée Mlle Villard ; sa nomination place définitivement dans nos rangs une précieuse collaboratrice.

L'enseignement de littérature grecque est assuré par M. Ollier, sous forme d'une maîtrise de conférences. M. Renou a été nommé à la chaire de sanscrit et grammaire comparée.

M. Picard, professeur d'Histoire de l'art antique, a été nommé maître de Conférences à la Faculté des Lettres de Paris. Ce départ est, pour l'Université de Lyon, une lourde perte. Il avait porté avec éclat la succession difficile du si regretté Lechat. Son enseignement revêtait, d'une forme élégante et spirituelle, une science solide, dirigée par une méthode impeccable.

La haute autorité de M. Ehrhard lui a valu l'unanimité des suffrages pour un nouveau cycle de décanat. M. Kleinclausz a été nommé assesseur.

Les cours de langue française, à l'usage des étudiants étrangers, ont continué à fonctionner sous la direction de M. Chantraine, et grâce aux instances de M. le professeur Patouillet, il a été créé un enseignement de langue tchèque.

La Faculté a poursuivi son effort de décentralisation, en transportant une partie de son enseignement à Saint-Etienne où des conférences faites par MM. Picard et Zimmermann ont prolongé et confirmé l'éclatant succès obtenu les années précédentes.

Plusieurs de nos collègues sont allés prendre la parole à l'étranger. M. Carré a fait une série de conférences dans le Luxembourg et en Belgique. M. Pauphilet a repris à l'Université de Prague l'enseignement qu'il avait commencé l'année précédente. M. Picard, au mois de novembre, a répondu à une invitation qui l'appelait à l'Université de Genève ; M. Rosenthal se fit entendre à la Société des Beaux-Arts de cette ville. En février, M. Picard partait pour la Hollande ; les conférences qu'il y fit, dans plusieurs villes, eurent un grand retentissement. Enfin, M. Goblot, appelé en Belgique, en qualité de professeur d'échange, a donné six conférences à l'Université de Bruxelles.

Aux voyages entrepris par nos collègues à l'étranger, s'ajoute une mission d'études en Russie qui a été confiée à M. Patouillet. Ce professeur vient de passer trois mois à Moscou.

La Faculté, au cours de l'année scolaire, a compté 515 étudiants ; mentionnons parmi eux 86 étrangers : 26 Chinois ou Chinoises, 14 Anglais, 7 Russes et 5 Américains.

L'Observatoire de Lyon, sous l'habile direction du professeur Mascart, a été conduit à créer une Association des observateurs d'étoiles variables, en vue de grouper et discuter tous les résultats que pourrait fournir cette vaste collaboration scientifique. Les observateurs sont aujourd'hui plus de 230, répartis dans 31 pays différents, et chaque mois, l'Observatoire reçoit ainsi plus de 2.000 observations qu'il faut contrôler.

Le rapide développement de cette entreprise prouve qu'elle répondait à une nécessité féconde. Mensuellement le *Bulletin* de l'Observatoire publie observations et résultats qui, actuellement, dépassent 60.000.

Une telle extension des travaux antérieurs, une telle diffusion de nos

Digitized by Google

connaissances, ne pouvait assurément être assumée sans un travail matériel considérable, auquel se sont particulièrement consacrés, avec le plus grand désintéressement, M. Grouiller, Mlle Bloch et M. Gindre. Mlle Bac a terminé et publié son catalogue méridien des étoiles variables, travail long et minutieux. M. Flajolet poursuit l'étude de magnétisme terrestre avec zèle et persévérance. A tous, Mlles Bertrand et Dulac, ont prêté leur concours. M. Gallissot, aide-astronome, est nommé à l'Observatoire de Marseille.

On peut conclure que l'Observatoire de Lyon est en pleine prospérité scientifique et que son rendement a des répercussions lointaines.

Mlle Visserias a été nommée bibliothécaire en chef de l'Université, en remplacement de M. Douly, admis à la retraite. La Bibliothèque a été très assidûment fréquentée; 46.000 volumes ont été communiqués. Elle comprend actuellement 183.600 volumes et 182.000 thèses ou opuscules, soit un total de 365.000 pièces.

Il y a quelques mois, cette richesse cachait une pauvreté réelle. Le professeur Lambert retraçait avec éloquence cette misère livresque. Les abonnements aux périodiques étrangers du plus haut intérêt n'étaient plus renouvelés, les achats d'ouvrages étaient devenus impossibles.

Si une bibliothèque, à l'origine, a été un lieu de dépôt pour les œuvres menacées de dispersion, aujourd'hui c'est un foyer de haute culture. L'appel a été entendu et la Bibliothèque a reçu cette année deux dons, l'un de 500 francs de l'Imprimerie Rey, l'autre de 20.000 francs de M. Edmond Gillet. Nos remerciements chaleureux vont à ces bienfaiteurs de l'Université.

Je viens d'esquisser devant vous l'organisation et l'œuvre universitaire, dont la portée est durable, grâce à la profondeur de l'effort. Cette construction a de puissants arcs-boutants, s'appuyant sur les travaux de l'école lyonnaise, avec sa clef de voûte universitaire.

Mais, il ne suffit pas de proclamer notre foi dans les sciences et dans les lettres. Puisque vraiment l'Université a une part importante dans l'œuvre de reconstitution nationale, et, par des progrès nouveaux, dans la renaissance économique de la France, pour subventionner nos laboratoires de recherches, pour animer et élargir cette vie intellectuelle, il faut des concours financiers.

Le Grand Maître de l'Université, qui est un universitaire lyonnais, connaît nos besoins ; sous son impulsion féconde, le Ministère, la Ville, nous prêtent une aide secourable. Ces sacrifices restent insuffisants ; il faut resserrer les liens qui unissent l'industrie et le commerce au haut enseignement.

Dans cette cité opulente, c'est à nos concitoyens, dont la générosité est légendaire, c'est aux philanthropes intellectuels, auxquels je m'adresse.

L'Université a une fièvre de croissance, non éphémère, mais continue. L'ampleur de l'œuvre exige tous les concours, toutes les énergies. C'est à la chaleur de ce foyer universitaire que, dans un commun effort, nous devons faire germer les grains les plus robustes, et entretenir le mouvement intellectuel.

Digitized by Google

STATISTIQUE DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

Le nombre des étudiants étrangers a été cette année de 544 se répartissant de la manière suivante entre les quatre Facultés

PAYS D'ORIGINE	DROIT	MÉDECINE	SCIENCES	LETTRES	TOTAUX
Europe					
Allemagne	»	»	»	3	3
Autriche	1	»	»	3	4
Bulgarie	2	5	14	3	24
Empire Ottoman	»	«	4	»	4
Espagne	»	»	5	»	5
Ile de Chypre	»	1	»	»	1
Grèce	3	18	7	1	29
Hongrie	1	»	»	1	2
Italie	3	1	1	3	8
Lettonie	2	»	1	»	3
Lithuanie	9	»	»	1	10
Monaco	«	1	»	»	1
Norvège	»	»	1	»	1
Pologne	8	8	18	»	34
Roumanie	3	6	8	2	19
Royaume-Uni	»	1	»	14	15
Russie	1	11	19	7	38
Suède	»	1	»	»	1
Suisse	4	1	»	3	8
Tchécoslovaquie	»	»	3	3	6
Yougoslavie	4	18	7	2	31
Afrique					
Egypte	14	19	7	5	45
Ile Maurice	»	2	1	»	3
Rhodésia	»	»	1	»	1
Tunisie	»	7		1	8
Asie					
Arménie	»	1	1	»	2
Chine	18	11	33	26	88
Indo-Chine (Annam)	1	2	»	»	3
Japon	3	»	»	»	3
Mésopotamie	»	1	»	»	1
Palestine	»	1	»	»	1
Perse	»	6	1	»	7
Syrie	117	»	4	3	124
Amérique					
Costa-Rica	»	2	»	»	2
Equateur	»	1	»	»	1
Etats-Unis	1	»	2	5	8
	195	125	138	86	544

Digitized by Google

STATISTIQUE GENERALE

UNIVERSITÉ DE LYON	Nombre des Etudiants ayant fait acte de scolarité	RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS — 1° PAR ACTE DE SCOLARITÉ			2° PAR NATIONALITÉS				3° PAR SEXE	
		A Étudiants inscrits	B Étudiants immatriculés	C Étudiants ayant subi examen en vertu d'inscriptions non périmées	Français H	Français F	Etrangers H	Etrangers F	Hommes	Femmes
Faculté de Droit.	796	567	102	127	559	42	191	4	750	46
— de Médecine et de Pharmacie	1501	940	167	394	1160	216	113	12	1273	228
— des Sciences.	727	285	390	52	506	83	131	7	637	90
— des Lettres	515	238	276	1	258	171	51	35	309	206
					2483	512	486	58		
		2030	935	574	2.995		544		2 969	570
TOTAL	3539	3.539			3.539				3 539	

Digitized by Google

INFORMATIONS

CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES GYNÉCOLOGUES ET OBSTÉTRICIENS DE LANGUE FRANÇAISE

Le V[e] Congrès de l'Association des Gynécologues et Obstétriciens de Langue française vient d'avoir lieu à Lyon les 29, 30 septembre et 1[er] octobre 1927. Il s'est ouvert sous la présidence de M. Herriot, Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, qui, après avoir honoré la mémoire de quelques éminents gynécologues lyonnais (Laroyenne, Fauchier, Auguste Pollosson, Fabre, Commandeur), a montré combien les questions qui allaient être examinées par le Congrès intéressaient le Gouvernement et en particulier la Ville de Lyon. C'est ainsi que la question de la séparation de la mère et de l'enfant, c'est-à-dire la mise en nourrice, est en partie évitable si, comme à Lyon, on protège la mère pendant la grossesse et on l'aide effectivement pendant l'année qui suit la naissance. Des œuvres telles que le restaurant pour les femmes enceintes, la Maternité, les maisons de repos pour les jeunes mères ont, à Lyon, fait leurs preuves et il y a intérêt à les développer.

Le Congrès, présidé par le professeur Villard, et, grâce à son très actif secrétaire général, le professeur Voron, s'est déroulé dans un ordre parfait. Un nombre considérable de chirurgiens et gynécologues, de langue française ou latine, ont assisté aux séances. Certains n'avaient pas hésité à franchir l'Atlantique comme Pouey (de Montevideo) et Dronge (de Buenos-Aires). Le Danemark était représenté par Hauch (de Copenhague), la Hollande par Kouwer (d'Utrecht). Nos amis belges étaient venus nombreux : Henrotay (d'Anvers), Brouha (de Liége), Shockaert (de Louvain), Van Cauwenberghe (de Gand) ; la Suisse était représentée par Muret (de Lausanne), Beuttner, Aubert, Chatillon, Reverdin (de Genève), Exchaquet (de Montreux). Enfin, la plupart des Facultés françaises comptaient des membres présents : de Paris, les professeurs Pinard, Bar, Brindeau, Proust ; Begouin, Guyot, Andérodias (de Bordeaux), Michel et Job (de Nancy), Vanverts (de Lille), Audebert (de Toulouse), Delmas (de Montpellier), Gross (de Nantes), et bien d'autres encore.

La première question étudiée concernait certaines formes de la stérilité. Elle fut l'objet de deux rapports très documentés de Chatillon (de Genève) et Douay (de Paris). De ces deux rapports et des discussions qui y firent suite, se dégage bien l'importance que prennent actuellement dans cette question les procédés modernes d'exploration tubaire qu'il s'agisse de l'insufflation défendue surtout par Douay, Laurentie, Delle Chiaje ou de l'injection de lipiodol dont Cotte, Proust et Béclère sont venus vanter les mérites.

La seconde question, d'ordre purement obstétrical, avait trait aux indications de l'interruption de la grossesse.

Enfin, Rhenter (de Lyon), rapporteur de la troisième question sur la séparation de la mère et de l'enfant et les moyens de l'éviter, fit une très claire mise au point du sujet.

En dehors des visites aux hôpitaux et aux œuvres de protection de l'enfance, les congressistes furent distraits de leurs occupations scientifiques par un banquet chez Berrier-Milliet, très réussi, et auquel fit

Digitized by Google

suite une charmante réception offerte par le Professeur et Mme Villard. De son côté, la Municipalité reçut le lendemain les visiteurs avec beaucoup de cordialité et leur séjour à Lyon fut terminé par une excursion automobile à la Grande-Chartreuse, favorisée par un temps splendide.

XIe CONGRÈS INTERNATIONAL D'HYDROLOGIE DE CLIMATOLOGIE ET DE GÉOLOGIE MÉDICALE

(LYON, 5-9 octobre 1927)

Le Congrès d'Hydrologie et de Climatologie qui tient, tous les trois ans, ses assises alternativement en France et à l'étranger, avait choisi, cette année, Lyon pour sa douzième réunion.

Ce Congrès dépasse toutes les espérances et toutes les prévisions des organisateurs. Dans la semaine précédant son ouverture, les adhésions, les communications virent doubler leur nombre ; les délégués des Sociétés savantes, mais surtout les délégués étrangers (ces derniers dépassant la centaine) affluèrent en nombre tel que toutes les organisations prévues durent être modifiées et agrandies au dernier moment. Nos hôtes voulurent bien nous dire qu'ils n'avaient point trop souffert de ces modifications improvisées.

Il ne peut être question de donner ici un exposé, même sommaire, des sujets discutés. Les comptes rendus officiels permettront aux spécialistes de les apprécier. On doit seulement souligner que le programme scientifique du Congrès fut réalisé de point en point dans ses trois sections d'*hydrologie*, de *climatologie*, de *géologie et d'aménagement scientifique des stations de cure*.

La *Section d'Hydrologie*, présidée par les professeurs Pinolha (Madrid) et Sellier (Bordeaux), s'est spécialement occupée des questions suivantes : équilibre acide base et thérapeutique hydrominérale, cures minérales en gynécologie, action du thorium.

La *Section de Climatologie*, présidée par les professeurs Ceresole (Venise) et Chassevant (Alger) a discuté les questions de la radioactivité de l'atmosphère et son rôle en climatologie, du sympathique en climatologie.

La *Section de Géologie et d'Aménagement des stations de cure* a été présidée par le professeur Depéret. Le professeur Urbain (Paris) a exposé un rapport sur l'origine géologique des eaux radioactives. De multiples questions se rapportant à l'aménagement des stations thermales y ont été discutées.

De nombreux savants et délégués étrangers ont assisté à ce Congrès, auquel était adjoint une *Exposition internationale des Stations hydrominérales et marines*, véritable leçon de choses pour les médecins et le public.

Des conférences publiques sur diverses questions d'hygiène et d'éducation physique réunirent d'autre part un auditoire nombreux et attentif.

Les séances du Congrès furent tenues au Palais de la Foire, sous la présidence du professeur A. Pic. Une séance d'ouverture, présidée par M. le Maire Herriot, des réceptions et des banquets rendirent particu-

Digitized by Google

lièrement brillante cette réunion internationale et montrèrent à nos hôtes l'excellence de l'hospitalité lyonnaise.

Des visites à Aix-les-Bains, à Allevard et dans diverses stations thermales d'Italie clôturèrent le Congrès.

INFORMATIONS DIVERSES

Mutations survenues dans le personnel des Facultés depuis la rentrée de novembre. — M. Froment, agrégé près la Faculté de Médecine, a été nommé professeur de pathologie interne en remplacement de M. Collet.

M. Favre, agrégé près la Faculté de Médecine, a été nommé professeur d'anatomie pathologique en remplacement de M. Paviot.

M. Longchambon, maître de conférences à la Faculté des Sciences de Montpellier, a été nommé professeur de minéralogie à la Faculté des Sciences de Lyon, en remplacement de M. Offret.

M. Cholley, professeur de géographie régionale et locale à la Faculté des Lettres, a été nommé maître de conférences à la Faculté des Lettres de Paris.

M. Lévy Schneider, professeur d'histoire moderne et contemporaine à la Faculté des Lettres, a été chargé du cours d'histoire de la Provence à la Société des Lettres d'Aix.

Visite du Professeur Bonorino. — La Faculté de Médecine a eu l'honneur de recevoir, il y a quelques semaines, un des savants les plus éminents de l'Argentine, le professeur Carlos Bonorino, professeur de Clinique médicale à la Faculté de Médecine de Buenos-Aires. Une assistance nombreuse a applaudi sa remarquable conférence, faite à la Clinique médicale du professeur Paviot, sur la « Tétanie d'origine gastrique ».

Le Dr Bonorino a consacré plusieurs journées à la visite de nos laboratoires et de nos cliniques. Un banquet offert par les professeurs de la Faculté et les membres du corps hospitalier a été l'occasion d'affirmer les liens qui nous unissent à la grande république de l'Amérique latine.

Leçon d'ouverture du Professeur Froment. — Le 9 janvier a eu lieu la leçon inaugurale du Dr Froment, récemment nommé professeur de Pathologie interne. Le savant neurologiste de Paris, le Dr Babinski, avait tenu à assister à la leçon du nouveau professeur, son ancien collaborateur pendant la guerre.

Le sujet traité « L'homme debout » a été un exposé de la question, si difficile au point de vue physiologique et pathologique, de la station debout et de ses troubles.

Conférence du Dr Babinski. — Le Dr Babinski a fait, le 10 janvier, à l'Hôtel-Dieu, une leçon sur les troubles cérébelleux, accompagnée de films cinématographiques de malades. Une assistance nombreuse et attentive a pris un vif intérêt à l'exposé du célèbre neurologiste de la Pitié.

Digitized by Google

LE MOUVEMENT INTELLECTUEL LYONNAIS

Les Cahiers Rhodaniens. — Il vient de se fonder à Lyon une revue intitulée *Les Cahiers Rhodaniens*, à laquelle nous souhaitons de tout cœur le meilleur succès. Purement littéraire, elle a dès son premier numéro (décembre 1927) clairement marqué ses tendances et son esprit, non par un manifeste mais, ce qui vaut beaucoup mieux, par son sommaire même. C'est un beau début qu'une lettre de P. VALÉRY, une page finement ironique de Tristan DERÈME et des vers charmants de Charles FORT, pour ne citer que les premiers articles. Il est permis d'augurer que ces *Cahiers*, dont la couverture même annonce la distinction, aideront l'élite lyonnaise à prendre conscience de sa propre valeur, et à marquer la place qu'elle veut et peut occuper dans le mouvement littéraire actuel.

Les Heures. — Sous la direction de Mme GRIGNON-FAINTRENIE, les Heures ont repris cette année leur si utile et louable activité, sous la forme traditionnelle de conférences, d'auditions musicales et de représentations théâtrales. Signalons, parmi les conférenciers, le professeur Jean LÉPINE, doyen de la Faculté de Médecine, qui a ouvert l'année avec ce sujet, fort intéressant à plus d'un titre : « Au pays de Maria Chapdelaine » ; M. Germain DE MONTAUZAN ; M. Guy DE POURTALÈS. Notons, pour la musique, la venue à Lyon du quatuor vocal russe Kédroff et de la cantatrice Nina KOCHITZ ; pour le théâtre, la représentation de l'*Anconitaine*, pièce caractéristique de la Renaissance italienne, par Jacques COPEAU et sa troupe du Vieux-Colombier ; celle de *Don Juan*, du Genevois Georges OLTRAMARE, par les acteurs du Théâtre suisse Romand ; celle de *Bajazet*, par la Petite Scène de Paris. En janvier, conférences de MM. Henri BIDOU, P. ROUGIER, DE LABONNE, Jean THARAUD ; un récital Ninon VALLIN, et, le 29, une matinée au profit de l'admirable *Œuvre Grancher*, sous la présidence du professeur NOVÉ-JOSSERAND, avec une causerie du professeur MOURIQUAND. En février, conférences du commandant MARCEL, explorateur, de M. Georges DUHAMEL, Paul REYNAUD, Albert PAUPHILET ; concerts du pianiste RUBINSTEIN, du quatuor à cordes CALVET.

Cette seule énumération dit assez la place tout à fait éminente que tiennent les Heures dans la vie intellectuelle et artistique de Lyon. Il ne faut pas leur ménager les encouragements à persévérer et à s'améliorer encore.

PROJET DE CRÉATION A LYON D'UNE SOCIÉTÉ DE PHYSIQUE

Sur l'initiative de M. THOVERT, professeur de Physique à la Faculté des Sciences, une section de la Société française de Physique, analogue aux sections de Strasbourg et de Nancy, est actuellement en formation à Lyon. En attendant la reconnaissance officielle du groupe local, des réunions mensuelles seront organisées, le troisième samedi

Digitized by Google

de chaque mois, à 17 heures, à l'amphithéâtre de Physique de la Faculté. Elles seront consacrées à des exposés divers (communications de résultats originaux, rapports, présentations d'appareils scientifiques et industriels), se rapportant à la Physique et à ses applications. Ces réunions sont destinées à établir un lien entre les membres lyonnais de la Société française de Physique, mais elles seront ouvertes aux personnes étrangères à la Société appartenant au monde industriel et universitaire. Toutes les demandes de renseignements, ainsi que les propositions relatives aux communications, doivent être adressées à M. DÉJARDIN, professeur à la Faculté des Sciences, 16, quai Claude-Bernard.

La première réunion a eu lieu le samedi 19 novembre, avec le programme suivant :

I. — *Rapport.* — Méthodes de prévision et de détermination des spectres d'étincelle d'ordre supérieur (séries spectrales, extension des lois des doublets des rayons X), par M. G. DÉJARDIN.

II. — *Communication.* — Spectres du phosphore pour différents degrés d'ionisation, par M. G. DÉJARDIN.

La seconde réunion a eu lieu le samedi 17 décembre :

I. — *Rapport.* — Réflexion et réfraction des rayons X, par J. F. THOVERT.

II. — *Présentation.* — Nouvelle lampe à vapeur de mercure, par J. GALLOIS.

BIBLIOGRAPHIE

JEAN-MARIE CARRÉ, *La Vie de Gœthe.* Collection : « Vies des Hommes illustres ». Editions de la Nouvelle Revue Française ; 1 vol., 290 pages, Paris, 1927.

Laissant délibérément de côté l'interprétation philosophique et l'analyse esthétique des œuvres, l'auteur s'est simplement proposé de « faire défiler, sous les yeux du lecteur français, les étapes, les tableaux les plus caractéristiques » de cette longue existence.

Il n'a redouté ni la description, ni l'anecdote. D'autres ont dit et diront encore la signification philosophique et morale, le génie poétique, la valeur « surhumaine » de Gœthe. Jean-Marie Carré n'a pas d'autre ambition que de le « regarder vivre — homme parmi les hommes ».

Imp. M. AUBIN, 3, rue Davout, Lyon

Le Gérant, FAUCHIER

Digitized by Google

JUN 1 1928

PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

REVUE

DE

L'UNIVERSITÉ

DE LYON

II

LYON

AU SECRÉTARIAT DE LA REVUE

QUAI CLAUDE-BERNARD, 18

MARS

1928

Digitized by Google

SOMMAIRE

GRIGNARD, *l'Hydrogénation catalytique sous pressions réduites.*

Léonie VILLARD, *Bérénice en Angleterre.*

J. FROMENT, *l'Homme Debout.*

J. SEGOND, *le Sentiment fondamental.*

PERROUX, *Georges Sorel et la Grève générale.*

PEHU, *Notes et impressions au cours d'un voyage en Italie.*

L. ROSENTHAL, *les Préludes du Romantisme dans l'Art.*

Chronique. — L. VILLARD, *Commémorations du Centenaire de W. Blake.*

Bibliographie. — Informations.

COMITÉ DE RÉDACTION

A. PAUPHILET, *président;* P. JOB, J. LAMEIRE, A. POLICARD, P. VILLARD, M. VISSÉRIAS, *secrétaire.*

Les manuscrits non insérés ne sont pas retournés. Ils restent à la disposition des auteurs pendant six mois.

Les manuscrits doivent être dactylographiés à double interligne et *ne varietur*.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

POUR 1928

Les Abonnements sont d'une année et partent du 1er janvier.

France, Paris, Départements et Colonies.

Un an, 25 francs (Tarif réduit à 15 francs pour les membres de l'Enseignement, les étudiants et les membres de la Société des Amis de l'Université de Lyon).

Etranger.

Un an, 35 francs pour les pays ayant adhéré aux conventions du Congrès de Stockholm.

Un an, 40 francs pour tous les autres pays.

LE NUMÉRO 6 FRANCS

Mlle VISSÉRIAS, secrétaire. Compte Chèques-Postaux, Lyon 332-82.

Pour la publicité, s'adresser à M. F. CARTIER, rue de la Martinière, 1, Lyon
Tél., BURDEAU 61-60

Digitized by Google

Publ.
Lyon Univ. Library
6-12-1928

REVUE DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA REVUE

18, quai Claude-Bernard, LYON

L'HYDROGÉNATION CATALYTIQUE SOUS PRESSIONS RÉDUITES

En 1835, le grand chimiste suédois Berzélius coordonna, sous le nom de phénomènes de *catalyse*, un certain nombre d'observations de ses devanciers et de ses contemporains, et il donna du *catalyseur* une définition qui, quelque peu modifiée par le progrès scientifique, peut s'énoncer de la manière suivante : « Un catalyseur est un corps qui, introduit en quantité relativement très faible, dans un milieu réactionnel, d'une manière homogène ou hétérogène, suivant les cas, modifie la vitesse d'une réaction, sans paraître, lui-même, y prendre part ».

Bien entendu, il n'y a là qu'une apparence ; nous retrouvons, à la fin de l'opération, le catalyseur intact, mais notre esprit ne peut séparer son intervention de la formation transitoire d'une combinaison intermédiaire, d'ordre chimique ou physique, et, en tout cas, peu stable dans les conditions de l'expérience. Le catalyseur peut ainsi modifier à chaque instant, et très rapidement, les aptitudes réactionnelles des molécules qui viennent en contact avec lui, tout en se régénérant constamment.

Cette notion de la catalyse s'est d'ailleurs transportée,

Digitized by Google

presque sans changement, dans le domaine des activités sociales. Ceux que nous appelons des « animateurs » ne sont-ils pas de véritables catalyseurs de l'énergie humaine ?

Une étude plus précise des phénomènes chimiques, depuis Berzélius jusqu'à nos jours, a prouvé qu'il n'y avait peut-être pas une seule réaction qui n'ait son catalyseur. Il est vrai que nous sommes loin de les connaître tous et, surtout, de connaître les meilleurs.

Actuellement, en dehors des apports directs d'énergie sous forme de chaleur, de lumière, d'électricité, les catalyseurs nous apparaissent comme des corps extrêmement variés, sans aucune parenté, ni entre eux ni avec les corps sur lesquels s'exerce leur action.

Ce sont tantôt des corps poreux comme le charbon de bois, la terre d'infusoires, divers métaux, nickel, cuivre, argent, platine, palladium, généralement dans un état de division extrême ; tantôt des corps minéraux comme l'eau, les acides forts, les bases alcalines; certains sels, chlorure d'aluminium, chlorure de zinc, chlorure stannique, etc.; tantôt des composés organiques comme l'éther ordinaire, l'acétate d'éthyle, diverses amines, etc., etc. Et n'oublions pas d'y ajouter les catalyseurs organisés, les très nombreuses diastases, sécrétées par des organismes monocellulaires, ou par certaines cellules végétales ou animales, et dont le rôle est primordial dans les transformations de la matière organique et des êtres vivants.

Les catalyseurs que l'on a le plus souvent à considérer sont les catalyseurs positifs, c'est-à-dire les activeurs ; ce sont, pratiquement, les plus importants. Chaque réaction ou chaque type de réaction a son catalyseur spécifique ou, tout au moins, son catalyseur optimum. Ainsi, l'oxydation de l'acide chlorhydrique, en chlore et eau, est catalysée par le cuivre divisé ; l'oxydation de l'anhydride sulfureux en anhydride sulfurique requiert de préférence l'oxyde de fer ou le platine divisé ; l'oxydation de l'ammoniac en oxydes azotiques se fait sur une gaze de fils de platine ou sur oxyde vanadique ; l'oxydation des alcools en aldéhydes, ou cétones, réussit mieux sur argent divisé. Dans tous ces cas, le catalyseur doit être chauffé à température élevée qui varie depuis 300°, environ, jusqu'au rouge vif. D'autres oxydations, au contraire, se feront à froid, ou à température modérée, en présence de sels de manganèse ou de certaines diastases comme la laccase.

Digitized by Google

Tandis que l'hydrogénation de l'azote en ammoniac se réalise en présence de catalyseurs métalliques, fer, molybdène ou tungstène, celle de l'oxyde de carbone en alcool méthylique exige l'emploi de chromate de zinc. Et, en plus d'une température élevée, il faut opérer, dans ces deux cas, sous de fortes pressions, de l'ordre de quelques centaines d'atmosphères.

Il existe cependant, en chimie organique, un groupe extrêmement vaste de réactions qui sont justiciables des mêmes catalyseurs et de techniques opératoires peu différentes, ce sont les hydrogénations catalytiques sur lesquelles nous allons nous arrêter.

Dans un très grand nombre de composés organiques, certains atomes de carbone sont réunis entre eux ou à d'autres éléments polyvalents, comme l'oxygène ou l'azote, par échange de deux ou trois valences. Il en résulte ce que l'on appelle des doubles ou triples liaisons.

Sous des influences convenables, ces liaisons multiples peuvent, en général, s'ouvrir et passer à l'état de liaisons simples en fixant d'autres éléments et, en particulier, de l'hydrogène, sur les valences devenues libres.

Ce phénomène est assez souvent réalisable, dans des conditions plus ou moins bonnes, par diverses sources d'hydrogène naissant. Mais en 1897, deux savants français, MM. Sabatier et Senderens, firent la découverte capitale qu'en faisant passer les corps précédents, à l'état de vapeur, sur du nickel réduit et chauffé à des températures variables, mais ordinairement comprises entre 200° et 300°, on réalisait l'hydrogénation attendue dans des conditions le plus souvent excellentes.

L'impossibilité où l'on se trouva bientôt d'appliquer la méthode, telle quelle, à des corps peu volatils ou décomposables par la chaleur, conduisit à rechercher des catalyseurs permettant d'opérer à la température ordinaire ou à la température modérée. C'est ainsi que furent instaurées, entre 1906 et 1912, les méthodes de Fokin et de Willstätter, de Paal et de Skita, qui employaient le platine et le palladium, soit à l'état colloïdal, soit à l'état de précipités extrêmement ténus, de « noirs ». Le catalyseur est alors, en général, noyé dans le corps à hydrogéner, dissous, ou non, dans un solvant approprié, au sein duquel on fait arriver l'hydrogène en agitant énergiquement.

Bientôt d'ailleurs, Brochet, en 1914, montra que le même

Digitized by Google

procédé pouvait s'appliquer au nickel, à condition d'opérer sous une pression suffisante qui peut atteindre exceptionnellement une vingtaine d'atmosphères.

Les différents procédés ont dès lors évolué parallèlement, s'empruntant réciproquement leurs techniques et se complétant mutuellement.

Ils ont permis d'accumuler une masse considérable de résultats, pour le plus grand profit de la recherche scientifique et de l'industrie. L'hydrogénation des huiles, par exemple, pour les transformer en graisses alimentaires, ou en vue de la fabrication des savons, est une industrie récente, née des découvertes précédentes. Elle a ouvert de larges débouchés, d'une part, aux huiles végétales des pays tropicaux et, d'autre part, aux huiles de poissons et de cétacés que leur odeur nauséabonde rendait à peu près inutilisables.

Malgré l'immense intérêt que présentent ces méthodes, elles ne sont cependant pas arrivées encore à résoudre tous les problèmes d'hydrogénation que pose la chimie organique. Par certains côtés, elles se montrent insuffisantes ; par exemple, les acides organiques résistent aux catalyses précédentes. Dans d'autres cas, au contraire, et ceci est souvent plus grave, elles vont trop loin. C'est ainsi qu'en hydrogénant les aldéhydes et les cétones, on doit, normalement, obtenir des alcools ; mais si ces alcools ne sont pas très stables, le catalyseur provoque leur déshydratation, puis agit comme hydrogénant sur la liaison éthylénique qu'il vient de créer ; si bien qu'au lieu d'un alcool on obtient un hydrocarbure saturé. De même, chaque fois que l'hydrogénation régulière devrait conduire à une amine primaire, par exemple dans l'hydrogénation des nitriles, on obtient, en réalité, un mélange d'amines primaire, secondaire et même tertiaire, dans lequel la seconde prédomine. Et encore, quand on hydrogène une fonction aldéhyde, ou cétone, soudée directement au noyau benzénique, non seulement l'hydrogénation, au lieu de s'arrêter à l'alcool, va jusqu'à l'hydrocarbure aromatique, mais, de plus, attaque le noyau benzénique pour le transformer en noyau cyclohexanique.

Les cas de ce genre sont assez nombreux, et c'est en me heurtant à l'une de ces difficultés que j'ai été amené à envisager le problème de l'hydrogénation catalytique d'une manière un peu différente de ce qui avait été fait jusqu'à présent.

Digitized by Google

On avait bien songé, pour faciliter certaines hydrogénations, à élever la pression, l'expérience ayant montré qu'on ne pouvait disposer du facteur température que dans des limites assez étroites. Mais, par suite d'une interprétation inexacte du Principe du Déplacement de l'Equilibre, on considérait volontiers comme une hérésie scientifique de vouloir réaliser par abaissement de la pression une réaction qui détermine une diminution du volume des gaz en réaction (1). Et l'on a cherché la solution du problème dans l'emploi d'anticatalyseurs, c'est-à-dire de poisons du catalyseur employé qui paralysent plus ou moins son action.

Il est juste de reconnaître, d'ailleurs, que l'on a parfois obtenu d'excellents résultats dans cette voie. Cependant une remarque s'impose immédiatement. Ce procédé a été appliqué surtout aux métaux précieux et, malheureusement, chaque genre de catalyse, à peu près, exige son poison spécial; si bien que lorsqu'on ne dispose, comme c'est le cas général dans les laboratoires, que d'une faible quantité de catalyseur, qui doit, par suite, servir à des réactions diverses, il faut, chaque fois, se livrer à un travail très pénible de purification et de régénération, qui entraîne toujours une grosse perte de temps et même de métal.

J'ai pensé qu'il serait sans doute possible, en opérant la catalyse sous pression réduite, d'arrêter l'hydrogénation à des phases intermédiaires, que les méthodes habituelles franchissaient sans arrêt appréciable. De plus, grâce à l'action du vide, les corps ainsi formés devaient être rapidement soustraits à l'action de la chaleur et du catalyseur, et l'on pouvait espérer saisir ainsi des formes transitoires peu stables dont les autres procédés ne permettaient même pas toujours de soupçonner l'existence.

Cette étude, que je poursuis depuis cinq années avec les concours successifs de deux de mes élèves, MM. Escourrou et Mingasson, m'a déjà donné des résultats fort appréciables.

Cette *Revue* ne devant avoir aucun caractère technique, je me contenterai simplement d'en donner une idée générale.

Nous avons, suivant les cas, employé, comme catalyseurs, le nickel et le platine ou le platine oxydé, et utilisé des pressions variables, allant depuis une dizaine de millimètres de

1. On avait bien déjà utilisé l'action du vide dans quelques cas, mais uniquement pour favoriser la vaporisation de corps peu volatils.

Digitized by Google

mercure jusqu'au voisinage de la pression atmosphérique. Le catalyseur est monté sur de la ponce finement granulée et disposé dans un appareil qui diffère peu de l'appareil habituel pour catalyse dans la vapeur, à cela près qu'il est tout en verre soudé et muni d'excellents robinets pour éviter toute rentrée d'air sous l'action du vide.

Dans ces conditions, des alcools éthyléniques qui, à la pression ordinaire, sont totalement déshydratés par le nickel ou dédoublés par le platine, ont été transformés intégralement en alcools saturés.

Les aldéhydes et les cétones aromatiques sont simplement transformés en alcools aromatiques correspondants ; la fonction alcool reste intacte comme dans le cas précédent et le noyau benzénique n'est pas modifié.

Les chlorures d'acides, qu'on avait renoncé à hydrogéner autrement qu'en empoisonnant le catalyseur, sont transformés en aldéhydes sans aucune perte et sans que la réduction aille au delà.

Cette méthode nous a permis également d'élucider le mécanisme de certaines hydrogénations en isolant une phase intermédiaire qui n'avait pu être saisie auparavant.

Ainsi l'hydrogénation des nitriles peut être arrêtée exclusivement à la fonction aldimine, et c'est la première fois que cette fonction a été systématiquement préparée et étudiée, malgré sa très faible stabilité.

On savait déjà que l'hydrogénation du phénol en cyclohexanol avait comme stade intermédiaire la cyclohexanone, mais on ignorait comment se formait cette dernière. Nous avons pu montrer qu'en se plaçant dans des conditions bien déterminées, l'hydrogénation s'arrêtait à la cyclohexanone, mais celle-ci n'est pas sous la forme cétonique habituelle, elle est sous sa forme énolique. Et grâce à une technique spéciale, découverte également dans mon laboratoire, nous avons pu isoler cette forme énolique, bien qu'elle soit fort instable et se tautomérise assez rapidement en cyclohexanone. Le mécanisme de cette hydrogénation est dès lors évident et constitue une nouvelle illustration de la vieille formule benzénique de Kekulé.

D'autres recherches, moins avancées, vont permettre certainement de déterminer le processus d'hydrogénation des cétones ou aldéhydes éthyléniques, ainsi que celui de la

Digitized by Google

déshydrogénation catalytique des alcools primaires ou secondaires en aldéhydes ou cétones.

Ces résultats témoignent que nous avons, dès à présent, entre les mains, une nouvelle méthode de travail, vraisemblablement applicable dans une foule de cas où la théorie prévoit des stades intermédiaires que les autres procédés font franchir sans palier appréciable; méthode qui, sans prétendre à l'ampleur des techniques antérieures de la catalyse, apportera, sans aucun doute, plus de finesse dans l'analyse et plus de souplesse dans la synthèse.

V. GRIGNARD,

Professeur à la Faculté des Sciences,
Membre de l'Institut.

Digitized by Google

Digitized by Google

BÉRÉNICE EN ANGLETERRE

Ce fut le sort de nos grands auteurs dramatiques, lorsqu'ils passèrent en Angleterre, de subir, avec les traductions imparfaites et les remaniements arbitraires qui étaient alors d'usage, un traitement souvent aussi barbare que désinvolte. Pillés, dépecés sans scrupule, Corneille, Molière et Racine, s'ils figurèrent constamment et pendant au moins cinquante ans sur la scène anglaise, y revêtirent les apparences les plus inattendues. Lorsque Mrs Philips, docte poétesse que ses contemporains avaient surnommée « l'incomparable Orinda », écrivit une traduction précise et vigoureuse d'*Horace*, un metteur en scène jugea nécessaire de mettre Corneille au diapason de la bouffonnerie et de la grossièreté qui faisaient alors les délices de la cour et de la ville. Un intermède comique, avec chants et danses, fut intercalé entre chaque acte de la pièce. Celle-ci, et probablement par déférence envers Mrs Philips, ne fut pas remaniée. Néanmoins, l'association de la tragédie de Corneille et de scènes grotesques — où figuraient, allusion à la situation politique, des Hollandais sortant de la bouche et de la queue d'une énorme truie — produisit, au dire de Pepys, un résultat fort peu goûté du public. En trois mots, *Horace* est jugé : c'est « une sotte pièce », « a silly play ».

Molière, auquel tous les auteurs comiques font des emprunts avoués ou indirects, n'est pas traité avec plus d'égards. On voit dans la même pièce anglaise une scène empruntée aux *Précieuses Ridicules* suivie par d'autres scènes tirées de *l'Ecole des Femmes* et de *l'Ecole des Maris*.

Andromaque, la première pièce de Racine qui reçoit une traduction anglaise, est présentée au public dans des conditions encore plus fâcheuses. En 1675, un jeune homme — dont le nom est resté inconnu — s'avisa de traduire en vers la pièce de Racine, puis, la traduction achevée, la confia à Crowne, auteur dramatique de second ou troisième ordre, en le priant de la reviser pour la scène. Crowne substitua sa prose aux vers

Digitized by Google

du jeune homme et fit jouer la pièce qui ne lui valut que des critiques. Désireux d'affirmer qu'il n'était responsable ni du choix de l'œuvre française ni de sa traduction, Crowne fit imprimer avec *Andromaque* un explicite « Avertissement au Lecteur ». « Si la pièce vous a semblé mauvaise, dit-il avec un cynisme qui nous semble aujourd'hui d'une amusante naïveté, c'est l'auteur, et non pas moi, qui doit en supporter le blâme. Pour ma part, je suis toujours prêt à témoigner les plus grands égards aux étrangers, mais encore faut-il qu'ils soient des étrangers de mérite... Je ne voudrais pas plus entreprendre de mettre de l'esprit — si j'en avais à revendre — dans une pièce française, que je ne voudrais me charger de vêtir décemment les Français déguenillés qui viennent chez nous. Toutefois, n'ayant pas l'intention de causer le moindre tort au libraire ou à la pièce elle-même, je dois dire en toute justice que cette dernière est loin d'être la plus mauvaise des pièces françaises : elle est fort estimée en France et certains Anglais qui ont de l'admiration pour l'esprit français, jugent qu'elle a beaucoup perdu dans la traduction. Je l'aurais volontiers mise en vers, mais j'ai pensé qu'elle n'en valait pas la peine ». Suivent quelques phrases à la louange de la « solidité de l'esprit anglais » qui, au dire de Crowne, est beaucoup trop judicieux pour trouver quelque saveur au « piètre régal » que peut lui fournir une pièce française.

Malgré l'échec d'*Andromaque*, une autre pièce de Racine allait bientôt être présentée au public anglais. Un jeune homme de vingt-quatre ans, Thomas Otway, que la poésie dramatique et le métier d'acteur attiraient également, écrivit, en 1676, une tragédie héroïque en vers rimés, *Don Carlos, prince d'Espagne*, dont le succès fut grand. Dans la préface de *Don Carlos*, Otway — qui devait, à la fin de sa carrière, écrire *Venise Sauvée*, le plus beau drame romantique de la fin du XVII[e] siècle —, exprimait son admiration pour l'œuvre de Racine et particulièrement pour *Bérénice*. En écrivant *Don Carlos*, disait-il, il avait eu l'ambition d'obtenir des spectateurs les mêmes suffrages qu'avait reçus en France *Bérénice*, « honorée de tant de larmes ».

L'année suivante, Thomas Otway fit représenter, sur la scène du « Duke's Theatre », une traduction qu'il intitula *Titus et Bérénice*. Pour la seconde fois, une pièce de Racine était apportée au public anglais dans une version incomplète il est vrai, et remaniée d'assez étrange façon, mais qui néanmoins restait

Digitized by Google

par endroits assez fidèle à la lettre, sinon à l'esprit et à la souveraine poésie de l'original.

C

Si l'on se contente de juger l'époque dans son ensemble et d'assez loin, on peut dire que, au XVII^e^ siècle et jusque vers 1740, l'influence française et avec elle la tradition classique dominèrent la vie littéraire de l'Angleterre. Mais, lorsqu'on étudie de plus près le jeu de cette influence et les interprétations données aux théories du classicisme par les écrivains d'Outre-Manche, on distingue, sous l'apparence d'une soumission générale à la discipline classique, un courant de réaction, d'opposition ouverte ou latente. Suivant l'heure et le tempérament de chaque écrivain, cette réaction, ou plutôt cette revendication des libertés de l'inspiration et de l'esprit anglais, s'affirme plus ou moins ouvertement. Mais elle ne disparaît jamais et, nulle part mieux que dans l'art dramatique, les droits de l'invention et de la fantaisie à s'exercer en dehors de toute règle, ne furent défendus plus vigoureusement. A côté de la tragédie héroïque, qui s'inspire assez librement de l'esprit et des formes classiques, la Restauration voit se perpétuer et refleurir, pour une brève saison, la tradition élisabéthaine et le drame romantique. Parfois, et dans la même œuvre, on voit les deux courants se rencontrer sans se confondre.

Œuvre de jeunesse d'un homme que son tempérament dramatique devait plus tard amener à abandonner la tragédie héroïque pour se rattacher à la pure tradition de la Renaissance anglaise, *Titus et Bérénice* témoigne chez son auteur d'un singulier contraste. Otway admire Racine, et le choix qu'il fait de *Bérénice* prouve la qualité de son admiration, mais il n'en saisit, dans la version qu'il apporte à la scène anglaise, que le mouvement et les péripéties extérieures. Le drame intérieur, les fluctuations d'un même sentiment, les nuances changeantes dont l'heure et l'occasion le revêtent, en un mot ce qui donne à *Bérénice* un caractère unique et un charme incomparable, tout cela appartient à une sphère dans laquelle Otway, malgré ses dons et son jeune talent, ne saurait pénétrer. Fidèle à la loi de sa nature, et sans même chercher à se plier quelquefois à d'autres exigences, il écarte de sa traduction les passages de pure valeur psychologique qui,

Digitized by Google

à ses yeux, ne sont que vaines discussions. Seuls retiennent son attention les points où la tragédie intérieure affleure à la surface et s'extériorise dans l'action, le geste, l'attitude. Nul souci chez lui et, on peut le présumer, nulle appréciation profonde de la beauté de ces longues répliques chargées de soupirs, de regrets, d'espoirs déchirants et menteurs qui font de *Bérénice* le Cantique des Cantiques de l'amour menacé.

Au contraire, partout où Racine quitte le monde du sentiment pour celui de la réalité extérieure, la traduction d'Otway adhère au texte, elle en reproduit le contour avec une vigoureuse justesse. L'imagination réaliste, le sens du dynamisme extérieur, le goût de la vision concrète, de la couleur et de la ligne qui donnent à l'œuvre originale d'Otway son accent et sa signification, communiquent alors à une traduction, ailleurs sans chaleur et sans vie, une sonorité, un relief étonnants. Le vers, jusque-là platement enchaîné au tintement de la rime, se libère et s'emplit d'un rythme nouveau. Alors que pour reproduire les subtiles modulations raciniennes et pour rendre dans leur infinie diversité les accents de l'inquiétude ou de la tendresse, l'expression demeurait terne et banale, mosaïque faite des lieux-communs et des périphrases du style noble, tel passage descriptif s'illumine d'une beauté inaccoutumée. La valeur plastique de ces vers — qui auraient pu suggérer à un Le Brun une composition décorative intitulée *La Gloire de Titus* — inspire à Otway une traduction à la fois pittoresque et expressive :

De cette nuit, Phénice, as-tu vu la splendeur,
Tes yeux ne sont-ils pas tout pleins de sa grandeur ?
Ces flambeaux, ce bûcher, cette nuit enflammée,
Ces aigles, ces faisceaux, ce peuple, cette armée...

et toute l'évocation d'un triomphe auquel participe Bérénice, est emplie chez Otway de la même admiration éblouie.

The splendour of this night thou hast beheld
Are not thy eyes with his bright grandeur filled ?
These Eagles fasces, marching all in State
And crowds of Kings that with their Tribute wait,
Triumphs below and blessing from above,
Seem all at strife to grace this man of love.

De même, lorsque le traducteur voit dans une réplique non pas une pensée ou un sentiment mais l'indication d'un geste

Digitized by Google

ou d'une attitude, sa phrase est vive, incisive et juste. Si Bérénice importunée par la sollicitude de Phénice s'écrie :

Laisse, laisse, Phénice, il verra son ouvrage,

Otway lui fera dire avec une félicité presque égale :

No, he shall see the triumph he has won.

C'est l'image qui l'a guidé et c'est à elle qu'il doit la beauté de son vers.

Mais dans les moments où la mélodie racinienne fait entendre ses plus subtiles cadences, l'oreille d'Otway ne les saisit ou ne les comprend pas. Le long gémissement, plainte amoureuse de colombe blessée, qu'exhale Bérénice au quatrième acte, n'est traduit que par des phrases décolorées, au rythme monotone et froid. Comment pourrait-il en être autrement puisque le drame intérieur, la tragédie où l'on ne voit pas « du sang et des morts » ne commandent aucune émotion chez cet amant de la vie extérieure qu'est Otway? La douleur contenue et déchirante de ces vers :

Dans un mois, dans un an, comment souffrirons-nous,
Seigneur, que tant de mers me séparent de vous,
Que le jour recommence et que le jour finisse
Sans que jamais Titus puisse voir Bérénice,
Sans que de tout le jour je puisse voir Titus...

n'a rien communiqué de son pathétique et de sa noblesse aux paroles de la Bérénice anglaise :

From this sad moment never more to meet
Is it for day to dawn and day to set
In which I must not find my hopes still young,
Nor yet once see my Titus all day long?

Vers la fin du troisième acte, c'est-à-dire vers la fin de la pièce, car Otway a résumé en trois les cinq actes de Racine, il devient évident que l'auteur anglais s'irrite de ne jamais rencontrer devant lui des faits, mais seulement des nuances de sentiment. Aussi se relâche-t-il de la fidélité, d'ailleurs toute relative, qu'il avait mise à suivre le texte original. Si Titus dit à Bérénice :

Et je ne réponds pas que ma main à vos yeux,
N'ensanglante à la fin nos funestes adieux,

Digitized by Google

cette menace fournit au traducteur l'occasion de préciser et de fixer un geste qui n'avait pas même été ébauché. Otway indique là un jeu de scène : Titus tire son poignard et va se frapper au cœur, « Offers to stab himself », quand Bérénice l'arrête :

O stay, to wrong me more what way d'you take ?
Would Titus die for Berenice's sake.

Sur quoi, Titus, laissant tomber son poignard, s'agenouille aux pieds de Bérénice et lui fait un compliment qui n'a rien à envier au mauvais goût des tirades de la plus mauvaise tragédie héroïque :

Best of thy sex, and dearest, now I see
How poor is Empire compared to thee,
Thus at your feet a happy prostrate laid,
I'm much more blest than if the world I swayed.

Désormais, Otway va mêler à la traduction les inventions que lui suggère le texte ou celles qu'il juge nécessaires pour hausser le ton des dernières scènes. L'adieu définitif de Bérénice à Titus et le fameux « Hélas ! » sur lequel la pièce se termine lui semblent insuffisants et faibles. Et puisque Titus avait dit :

Non, il n'est rien dont je ne sois capable,

Otway, uniquement préoccupé de l'effet scénique, et dégagé de tout scrupule de vérité historique ou de fidélité à l'œuvre de Racine, place dans la bouche de Titus, lorsque Bérénice s'est éloignée pour jamais, un monologue qui siérait à la fureur démente d'un Caligula :

Now, friend, let Rome of her great Empire boast,
Since they themselves first taught me cruelty,
I'll try how much a Tyrant I can be,
Hencef orth all thoughts of pity I'll disown
And with my arms the Universe o'errun,
Robbed of my Love, thro' Ruins purchase Fame,
And make the world as wretched as I am.

Et, craignant que ses trois actes ne remplissent pas suffisamment la soirée, Otway fait représenter, avec *Titus et Bérénice* une autre pièce, également traduite du français, *The Cheats of Scapin*, — *Les Fourberies de Scapin* — Molière non

Digitized by Google

plus que Racine — bien qu'ils eussent été tous deux accommodés au goût du jour et adaptés aux exigences de l'optique théâtrale d'Outre-Manche —, ne charmèrent pas ce jour-là leurs spectateurs. C'est comme auteur de drames romantiques et non comme traducteur que Thomas Otway appartient à la littérature anglaise. *Titus et Bérénice* n'est plus, et depuis longtemps, qu'une curiosité littéraire, un article dans la liste des pièces françaises qui, au XVII[e] siècle, furent apportées sur la scène anglaise. Un coup d'œil jeté sur cette première traduction de *Bérénice* nous livre le secret de son échec. Otway, qui fut cependant le meilleur poète dramatique de sa génération, crut que, pour bien traduire une pièce étrangère et la faire applaudir par des spectateurs anglais, il suffisait d'avoir l'expérience du théâtre et d'être maître en la science des effets scéniques. Son erreur était grande, car la traduction de *Bérénice* était une entreprise à laquelle il fallait, non pas un homme de théâtre, mais, tout simplement, un poète.

Dans une seconde et récente traduction, *Bérénice* paraît enfin en Angleterre sous son véritable visage. Alors que la version de 1677 méconnaissait le caractère élégiaque de la pièce et en trahissait le sens, une traduction, parue en 1922, nous restitue une *Bérénice* qui apporte aux lecteurs anglais les subtils et jusqu'ici incommunicables enchantements des vers de Racine.

John Masefield, le grand poète de l'Angleterre géorgienne, à qui la poésie anglaise doit une note nouvelle où le réalisme le plus franc s'unit à un essor lyrique d'une incomparable puissance, fut tenté par une entreprise qui, en toutes autres mains, n'aurait pu aboutir qu'à une réussite partielle.

Le poète de cette *Miséricorde Eternelle* — *The Everlasting Mercy* —, qui marque une date dans la poésie de notre époque, est également auteur dramatique et romancier. Ses poèmes lyriques et descriptifs — *The Widow in the Bye Street, Dauber, The Daffodil Fields, Reynard the Fox, King Cole, Tristan and Isolt* — forment la partie la plus importante de son œuvre, mais *Pompey the Great, La Tragédie de Nan* et cet admirable drame du vieux Japon, *Les Fidèles*, ont établi sa réputation dans le genre dramatique.

Pour les représentations données, une ou deux fois l'an, sur

Digitized by Google

le théâtre qu'il a organisé dans sa maison de Boar's Hill, près d'Oxford, John Masefield écrivit deux traductions. *Bérénice* fut jouée à Boar's Hill en 1922, et la même année vit aussi sur le même théâtre *Esther*, « traduction partielle et adaptation de la tragédie de Jean Racine ».

Œuvre d'un poète, cette nouvelle *Bérénice* devait être écrite en vers. Mais, on le sait, le vers dramatique par excellence, depuis l'époque élizabéthaine, est en Angleterre le vers non rimé ou blanc. Par la variété infinie de ses cadences, par sa souplesse qui permet d'en tirer toutes les modulations dont la langue est capable, le vers blanc est admirablement adapté aux exigences d'une traduction. Ses dix syllabes peuvent souvent donner un équivalent exact du contenu de notre alexandrin ; il peut se plier à une traduction exacte, puisque les contraintes de la rime ne l'obligent jamais à sacrifier le sens à la mélodie.

Mais l'exactitude, dans un travail de la qualité de celui de M. Masefield, est un mérite qu'il est superflu de signaler. Ce qui caractérise *Bérénice*, dans son incarnation anglaise, c'est d'abord une simplicité, une pureté d'accent et d'expression qui la parent d'une grâce à la fois austère et suave. A tous les ornements de la phrase, à tous les effets de style, le traducteur a préféré une forme dépouillée, des mots transparents, d'un cristal précis sans dureté et d'une simplicité sans faiblesse. Par ce renoncement même, la traduction atteint à une beauté complète. Les inflexions de chaque voix, toutes les nuances psychologiques dont une réplique se colore chez Racine s'y retrouvent sans addition ni déformation. Ainsi, la question qu'adresse Bérénice à sa suivante :

Parle, peut-on le voir sans penser, comme moi,
Qu'en quelque obscurité que le sort l'eût fait naître
Le monde en le voyant eût reconnu son maître,

est emplie, dans le texte anglais, du même frémissement et de la même assurance que dans le texte racinien :

Can one see this not thinking as I think
That even if he had been obscurely born,
The world would still have know him as its king.

Une des difficultés secondaires, mais non négligeables, que présente l'œuvre de Racine, pour un homme du xx^e^ siècle,

Digitized by Google

est celle de la traduction des expressions du style noble et des périphrases de la poésie classique. Ici, le traducteur moderne a dû choisir ; sans hésiter, il laisse tomber la périphrase :

Laissez-moi relever ces voiles détachés
Et ces cheveux épars dont vos yeux sont cachés,
Souffrez que de vos pleurs je répare l'outrage.

Les deux premiers vers sont traduits entièrement, pour le troisième, une forme plus brève suffit :

And let me raise these fallen veils of lawn
And scattered hairs with which your eyes are hidden
And marks of tears.

Ailleurs, dans les passages où la poésie règne seule, consumant à sa flamme divine toutes les scories de l'expression, John Masefield nous donne dans sa plénitude l'incomparable musique du vers de Racine. On voudrait citer en entier le morceau du quatrième acte :

Hé bien, régnez, cruel...

mais deux vers peuvent suffire pour qu'on en saisisse l'émotion voilée et la valeur mélodique :

Dans un mois, dans un an, comment souffrirons-nous,
Seigneur, que tant de mers me séparent de vous...

A month will come, a year will come, and we,
We shall be parted by a world of seas.

Si, suivant l'opinion d'Edward Fitz Gerald, traducteur du *Rubaiyat* d'Omar Khayyam, tout vrai poète se doit de donner à ses compatriotes, dans une version poétique, au moins un chef-d'œuvre étranger, John Masefield s'est largement acquitté envers son pays. Et sa *Bérénice* est aussi le plus bel hommage que pouvait recevoir Racine en Angleterre, celui d'une traduction écrite, non pas pour le grand public, mais pour une élite, et digne d'être jouée devant un auditoire entièrement composé de « fils de rois ».

Léonie Villard.

Digitized by Google

Digitized by Google

L'HOMME DEBOUT

RÉGULATION DE LA STATIQUE
SES TROUBLES[1]

MONSIEUR LE RECTEUR,
MONSIEUR LE DOYEN, MES CHERS COLLÈGUES,
MESDAMES, MESSIEURS,

En pénétrant dans cet amphithéâtre où je retrouvais, Maîtres, Amis, Elèves, tous ceux qui me tiennent au cœur, mon émotion était profonde. Votre accueil en a resserré l'étreinte.

Puis-je me borner, mes chers Collègues, à vous dire combien m'est précieuse la marque d'estime que vous m'avez donnée en m'appelant à cette chaire à l'unanimité ? Puis-je me borner à remercier M. le Ministre de l'Instruction Publique et MM. les membres de la Section permanente, qui ont aussitôt ratifié le vote du Conseil de la Faculté ? Puis-je me borner à dire à M. le Recteur, dont la présence est pour moi d'un très grand prix, à M. le Doyen, si soucieux de donner à la Faculté de Lyon le cadre et les moyens d'action dont elle est digne, à M. le Doyen Hugounenq, que tous nous tenons en si haute estime, à mon très cher Maître, le Docteur J. BABINSKI, venu de loin, combien je suis sensible à l'honneur qu'ils me font en assistant à cette première leçon ? En réponse à tant de marques de confiance, en réponse aussi à la sympathie des jeunes, ne dois-je pas ajouter ces quelques mots ?

Alors que l'on hésite peu à remettre en question toutes les valeurs morales, sans paraître se souvenir qu'étant donné les infinies et inextricables répercussions de nos actes sur l'avenir et sur autrui, la vie nous impose de véritables postulats,

1. Leçon inaugurale du cours de Pathologie Interne de la Faculté de Lyon, faite le 9 janvier 1928.

Digitized by Google

nul, je pense, ne songe à discuter le bien-fondé de la conscience professionnelle, ni de cet autre impératif catégorique qui a nom probité scientifique. Ce sont elles qui, me dictant cet impérieux devoir, m'incitent, en ce jour, à être pour d'autres ce que l'on a été pour moi.

Pour rendre accessibles, si possible attrayantes, les connaissances acquises, puissants moyens d'action, je veux tout mettre en œuvre. Le capital scientifique que l'on m'a transmis, jusqu'au jour où l'outil me tombera des mains, je veux, dans la mesure de mes forces, travailler à l'accroître et inciter à m'y aider l'élite de la jeunesse universitaire. N'est-ce pas là le devoir médical et scientifique, qui est pour nous la forme la plus directe et la plus tangible du devoir social ?

Ne pensez-vous pas que si, quelque jour, la morale devait être exilée du monde, nous nous devrions de lui prêter asile dans nos services hospitaliers et dans nos laboratoires ? Serait-il encore digne du nom de médecin, si savant fut-il, celui qui, sans conscience, sans désintéressement, sans un sentiment de profonde et de vraie solidarité, pourrait se pencher sur la douleur humaine ?

C

A cette heure, devant ma pensée, défilent des images du passé. Elles y ont un tel relief que, rejetant dans l'ombre les images du présent, elles les rendent presque irréelles. Comment résister au désir d'en faire passer quelques-unes devant vos yeux, bien qu'elles ne puissent vous restituer qu'un passé appauvri et déformé? N'en est-il pas toujours ainsi, quand nous tentons de rappeler à l'existence le temps perdu ? C'est en vain que nous cherchons à lui redonner quelques semblants de vie. Proust l'a bien montré : seul a le pouvoir exclusif de le faire surgir de notre inconscient, de le ressusciter, quelqu'appel indirect et inopiné à notre mémoire affective.

1902. — Le Professeur Saturnin Arloing entre au Laboratoire de Médecine Expérimentale. Il cause avec le Professeur Jules Courmont. La taille haute et bien prise, l'attitude et le geste empreints de distinction, de mesure et de noblesse, il portait, avec simplicité, avec calme, un passé scientifique de grande envergure. Son regard lumineux et doux, reflétait une

Digitized by Google

pensée profonde, de la bienveillance, une grande sérénité. Comment résister au charme de cette belle tête intelligente, aux traits réguliers et fins. Ne l'eût-on pas cru détachée de quelque portrait de la Renaissance ?

Elèves, anciens élèves, collaborateurs de tous âges avaient pour lui la plus affectueuse des vénérations, et il avait pour son vieux maître Chauveau un culte filial. Chauveau n'était-il pas le fondateur de cette école expérimentale lyonnaise qui a vraiment sa place aux côtés de la grande école pastorienne, de cette école expérimentale lyonnaise dont, pour la vie, Saturnin Arloing avait accepté la sévère et féconde discipline, à l'essort de laquelle il avait lui-même si activement contribué ?

Corps robuste, personnalité solidement construite, tout chez ce jeune professeur qu'était alors Jules Courmont annonçait un esprit net, conscient de sa force. Il avait la tête haute et la figure pleine. Il avait des yeux noirs et mobiles qui savaient tout voir. En un clin d'œil ces singuliers et puissants aimants avaient extrait de tout le fatras du contingent et de l'inutile, ce qui seul était essentiel. Eût-on jamais plus claire vision des choses ? Il avait une belle exubérance de vie qu'il tenait sans doute de sa souche et de sa sève méridionales. Sur le fond un peu embrumé du caractère lyonnais, fait de demi-teinte et de réserve, sinon quelque peu réticent, se détachaient en plein relief, son profil incisif, ses gestes précis, positifs et décidés.

Il suffisait à Jules Courmont de traverser un laboratoire, un service hospitalier, un bureau d'administration, pour remettre en un instant tout au point. Par quelques mots, il avait élagué l'accessoire, ranimé la confiance, donné à chacun l'impulsion et l'aiguillage voulus. Ce fut un remarquable animateur, un réalisateur hors de pair. Incité à agrandir sans cesse le cercle de son activité, il s'imposa partout, dans tous les domaines. Il fit pénétrer dans l'hygiène et dans la médecine cette discipline expérimentale qu'il avait apprise à l'Ecole de Chauveau et d'Arloing. Il ne voulut jamais admettre que des données scientifiques bien établies, fussent-elles récemment acquises, n'eussent pas aussitôt sanction pratique.

C'est au plus fort de l'activité, en pleine maturité, en pleine vigueur, qu'au cours de la guerre la mort vint le terrasser à

Digitized by Google

l'Hôtel-Dieu, dans son service, salle Hermann-Sabran. Il avait été si peu ménager de ses forces ! Mais l'œuvre sociale à laquelle il avait voué son activité n'est pas demeurée inachevée. Le Professeur Paul COURMONT l'a reprise et la mène à son épanouissement. Etait-il possible de ne pas subir l'action de présence de tels Maîtres, doués d'une si puissante valeur irradiante ?

C'est dans le laboratoire de Médecine Expérimentale du Professeur Saturnin ARLOING, qu'entré peu après ma nomination à l'Internat, je fis, si je puis dire, mes premières armes expérimentales, sous la direction du Professeur Paul COURMONT et du Professeur NICOLAS. Qu'ils veuillent bien me permettre de les unir dans un même sentiment de reconnaissance, de profonde, d'affectueuse gratitude. Ce sont ces deux excellents Maîtres qui, après m'avoir accueilli à la Faculté, m'initièrent à la préparation des grands concours. Ce fut enfin le Professeur Paul COURMONT qui prit le soin de me présenter lui-même au Conseil de la Faculté, me donnant une marque d'estime qui, venant de lui, m'a été doublement à cœur.

1905-1910. — A l'Hôtel-Dieu, salle Sainte-Elisabeth, depuis dénommée salle *Raphaël-Lépine*, l'interne présente un malade au Professeur de Clinique. Petit, mince, les lèvres serrées, un fin sourire aux coins des yeux, il écoute, sans se départir d'un silence courtois, voire discrètement cérémonieux.

La lecture de l'observation est terminée. Non sans une légère inquiétude, l'élève se demande quelle part d'ironie, quelles légitimes critiques dissimulent les éloges un peu trop sans réserves du Maître énigmatique à profil d'ascète.

Le voici qui prend, si l'on peut dire, contact avec le malade. A distance du patient, la tête redressée et un peu inclinée de côté, le corps bien droit et comme drapé dans le sarreau d'hôpital, les bras croisés, il interroge longuement. A quelles fins tend cette enquête, on se le demande, tant les questions sont imprévues, quand soudain, l'interrogatoire révèle un petit fait qui éclaire le problème d'un seul coup. En deux mots, sans élever la voix, le professeur redresse le diagnostic. Puis, toujours dans la même attitude, il s'éloigne du malade qu'il semble n'avoir touché qu'à peine et comme avec précaution. Bien mieux que ceux qui l'avaient appréhendé dans un long corps à corps, il a su lui arracher son secret. MONTAIGNE n'avait pas tort, « c'est l'entendement qui voit et qui oit ».

Digitized by Google

A pas menus, sans changer d'attitude, le Professeur Raphaël Lépine poursuit sa visite, puis, à heure fixe, regagne son laboratoire. Dédaigneux des succès de clientèle, avec un très rare désintéressement, il en avait fait l'axe de sa vie. Sans relâche, avec une inlassable et une incroyable ténacité, il y attaquait les uns après les autres tous les problèmes physiologiques que posait le diabète. Il ne se lassait pas de vérifier encore, de vérifier toujours les résultats obtenus et les solutions adoptées. A quoi bon, disait-on, dépenser tant d'activité pour une question insoluble ? Et cependant mille petits faits s'accumulaient qui ne devaient conduire à rien moins que la découverte de l'insuline. Ses patientes recherches ne l'ont-elles pas préparée et rendue possible ?

Ironie et froideur apparente masquant une sensibilité pleine de délicatesse dont il semblait avoir la pudeur ; ténacité singulière au service d'une curiosité scientifique universelle et inextinguible ; étrange amalgame d'enthousiasme et de scepticisme ; probité scientifique qui jamais ne reculait devant la contradiction, qui n'hésitait pas à rejeter aujourd'hui comme erreur ce qui avait été admis hier comme réalité ; exquise politesse lui donnant au suprême degré l'art de la conversation et celui de la réception : tels étaient, me semble-t-il, les traits les plus personnels de ce philosophe attardé du XVIII^e^ siècle, de cet encyclopédiste.

Sa physionomie originale et complexe si pleine de saveur, sa méthode d'interrogation quelque peu socratique, séduisaient, surprenaient et, en même temps, ce qui ne lui déplaisait pas, parfois irritaient un peu. Il était sur un autre plan que vous. Vous le surpreniez toujours sortant de son laboratoire, alors même qu'il n'en sortait pas. Le quittait-il jamais en pensée ? Et c'est pourquoi il jetait sur la vie et sur vous ce regard étonné et curieux où vous discerniez un véritable parti-pris d'ingénuité, de la naïveté vraie et une naïveté voulue quelque peu malicieuse.

A qui s'applique-t-elle mieux qu'à Raphaël Lépine, cette remarque de Curie : « Il faut que pour le savant la vie soit un rêve et le rêve une réalité ».

Difficile à bien définir, l'influence que ce grand savant a exercée sur nombre de ses élèves a été profonde.

D'autres souvenirs assaillent ma pensée. Ils ont trait aux matinées d'hôpital où lentement se constitue et s'affirme la

Digitized by Google

personnalité médicale — au Professeur E. Weill, cette intelligence si originale et si lucide, ce remarquable chef d'Ecole dont nous avons été trop tôt privé —, aux Professeurs J. Paviot, E. Villard, G. Nové-Josserand, que je suis heureux de retrouver à mes côtés —, aux remarquables éducateurs hospitaliers qu'ont été pour moi E. Devic, J. Mollard et, tout particulièrement, il me permettra bien pour la première fois de le lui dire, Et. Josserand. Ces Maîtres m'ont appris à ne considérer comme travail lyonnais que l'observation la plus probe, la plus complète, la plus stricte, avec — sanction nécessaire — un contrôle anatomo-pathologique rigoureux et sans complaisance.

Et puis ce sont les années de guerre, années d'élan, d'angoisse et d'espoir, années de total sacrifice pour les uns, années de labeur simple mais acharné pour d'autres, que les nécessités variables de l'heure ont surtout retenus à l'abri du danger.

1915-1918. — Surplombant le bois de la Salpêtrière au travers duquel, sur le ciel argenté de Paris, se profilent les dômes massifs à larges compartiments et à lanternon, qui évoquent le grand nom de Charcot — voici les pavillons clairs, en briques, de la Nouvelle Pitié.

Au rez-de-chaussée, service n° 1, pittoresquement entassés dans les couloirs, consultants militaires et civils, blancs et de couleur, chaque matin patiemment attendent, toujours en foule, que vienne leur tour d'être présentés au Docteur Babinski. La porte s'ouvre. Elle donne accès à une longue salle d'examen, vitrée sur deux côtés, toute claire, qui tantôt fait office de piste, tantôt cloisonnée par des rideaux, se transforme en autant de cabinets d'examen et de rééducation. C'est là que j'ai vu défiler, devant vous, mon cher Maître, des milliers de consultants. Au milieu de l'agitation du service, toujours vous les examiniez lentement, méthodiquement, minutieusement. C'est là que j'ai complété mon éducation neurologique. Que l'on m'en excuse, Médecin des Hôpitaux et Agrégé, j'avais encore beaucoup à apprendre.

De suite, j'ai été frappé et séduit par votre inimitable méthode. Tout en poursuivant avec une technique d'examen impeccable le diagnostic posé, vous n'aviez garde de faire taire en vous les curiosités et les questions inopinées du

Digitized by Google

chercheur. Vous étiez toujours aux aguets, toujours en route sur quelque lointaine piste de recherche que, silencieux, sans mot dire, vous poursuiviez sans hâte. Mais, bien loin d'enchaîner et d'aveugler le grand clinicien que vous êtes, le chercheur, chez vous, en a toujours décuplé la puissance.

Dans une longue et étroite collaboration, j'ai appris par quelles méditations sans fin, par quelle scrupuleuse probité, par quelle auto-critique toujours en éveil, on rendait définitive et inébranlable une œuvre scientifique. La vôtre, mon cher Maître, est, sans discussion, considérée partout comme l'une des plus solides assises de la neurologie moderne.

C'est vous qui, n'acceptant qu'une seule base, le signe objectif — celui que la volonté ne peut pas reproduire exactement —, avez posé la pierre angulaire de l'édifice. Mais vous avez fait mieux. Vous nous avez fait connaître toute une série de caractères objectifs dont ce signe de Babinski qui, avec un recul de plus de trente ans, s'avère une des meilleures acquisitions neurologiques. C'est à vous que nous devons, en grande partie, cette sémiologie si précise des lésions de la voie pyramidale et des lésions des voies cérébelleuses, pour ne pas en mentionner d'autres. Ce sont de telles fondations qui ont permis de donner à l'édifice neurologique la hauteur de portée que l'on sait. Ces fondations, vous les avez construites vous-même, si je puis dire, en ciment fortement armé.

C'est à Duchenne, de Boulogne, un autre Maître, que je me suis aussi tardivement et définitivement donné, et à vous, que je dois — qui ne le sait? — l'achèvement de ma personnalité médicale. L'un comme l'autre vous y avez imprimé votre sceau et de manière indélébile.

Encore un souvenir que je ne puis taire ! Dans un lit d'hôpital, à la Clinique du Professeur Tixier, la nuit qu'allégea la présence de veilleurs amis, la longue nuit touche à sa fin. Bientôt, j'entendrai résonner le pas net et précis de L. Gallavardin, qui va venir m'examiner avec le Professeur Tixier. Qu'il est aisé de s'en remettre en confiance entre leurs mains! N'ont-ils pas, ces deux grands Maîtres, qui ont porté au loin le renom de l'Ecole lyonnaise, tout ce qui fait le vrai médecin : un excellent cœur que maîtrise une intelligence lucide? Ne savent-ils pas tout et bien voir et prendre toujours,

Digitized by Google

en temps utile, la décision voulue ? Mais la gratitude que je leur dois n'est pas de celles que l'on puisse exprimer. J'en dois beaucoup encore à tous ceux, collègues, amis, élèves qui au cours de ces mauvais jours m'ont apporté le réconfort de leur sympathie — ce puissant, ce merveilleux agent thérapeutique qui devrait bien figurer au Codex.

Je ne prétends pas m'être libéré de mes dettes. Le capital emprunté à nos aînés et à nos Maîtres, c'est d'ailleurs à ceux qui nous suivent dans la vie que nous en sommes redevables. C'est donc vers vous que je me retourne, mes chers élèves, pour vous dire que, toutes ces dettes, je les reconnais et que je vous en crédite.

Mais ne vous suis-je pas de plus encore redevable? Proust nous dit « qu'une idée forte communique un peu de sa force au contradicteur ».

Plus certainement encore et moins paradoxalement on pourrait dire que l'intérêt et la sympathie des auditeurs communiquent à qui leur parle une chaleur et un élan inaccoutumés. Bien souvent vous m'avez ainsi aidé, mes chers auditeurs, vous m'avez tacitement, c'est-à-dire puissamment encouragé, vous avez apporté à ma maturité le dopping de votre jeunesse. Il eût été ingrat de ne pas vous en remercier. Pourquoi ne pas l'avouer ? J'aime ce juge implacable et généreux, ce sceptique enthousiaste, ce désabusé idéaliste que vous êtes. J'aime la jeunesse plus encore pour ce qu'elle est au fond, que pour ce qu'elle affiche et prétend être. Il me plairait d'aider à s'affirmer et à se dégager de ses contradictoires, tout ce futur qu'elle représente.

Je ne demande nullement aux jeunes de nous imiter, ni de nous encenser. Paul Morand, dans *le Bouddha vivant*, nous en a d'ailleurs averti, et je serai le dernier à m'en plaindre, « cette génération n'a plus de bâtonnets d'encens pour les ancêtres ».

Je ne lui demande qu'une chose, c'est d'aimer la vie, de la servir à sa manière, en ne grevant pas de trop lourdes hypothèques la demeure de ses héritiers futurs. Ne pas tendre à ceux qui suivent des flambeaux charbonneux et fumeux, qu'il faudrait s'épuiser à ranimer, n'est-ce pas la principale, sinon l'unique règle de ce jeu de course au flambeau qu'est la vie ?

Sans plus de retard, je veux m'engager dans la voie suivie

Digitized by Google

par ceux qui m'ont précédé dans cette chaire : le Professeur Bondet, le Professeur J. Teissier et mon premier Maître le Professeur Germain Roque, qui tous trois, avant de quitter cet enseignement pour la Clinique Médicale, s'y sont adonnés sans partage; le Professeur Collet — auteur du *Précis* qui initia tant d'étudiants à la Pathologie interne —, appelé lui aussi par la confiance de ses collègues à la Clinique d'oto-rhino-laryngologie.

Comment peut-on se représenter la régulation et le dérèglement du mécanisme nerveux qui régit la station debout? Tel est le chapitre de la Pathologie interne, chapitre nouveau, en voie de rédaction, dont il sera question aujourd'hui.

Cette leçon, où l'homme normal sera plus étudié que le malade, n'en est pas moins l'aboutissant de recherches que, depuis plus de trois ans, je poursuis dans mon service de l'Hôtel-Dieu. Pour ne rien négliger, j'ai fait appel aux disciplines, tant chimique que physiologique. Les Professeurs Hugounenq, Doyon et Morel m'ont apporté le secours de leur compétence indiscutée, ainsi que leurs collaborateurs avertis L. Velluz et Mme Vincent-Loyson. Je n'ai garde d'oublier mes internes, P. Delore, H. Gardère, A. Chaix, Paufique, Mme Jouve, qui très activement, j'ai plaisir à le dire, ont pris part à ces recherches.

Prenez donc en considération ce phénomène tellement connu et si peu connu : un homme qui se tient debout. « Quelqu'intérêt que nous ayions à nous connaître nous-même, écrivait Buffon, au début du livre de l'Homme, je ne sais si nous ne connaissons pas mieux tout ce qui n'est pas nous ».

De la station debout chez les animaux, je ne vous dirai qu'un mot, car, pour la plupart, ce n'est qu'une acrobatie. Elle n'appartient pas, toutefois, à l'homme en propre.

« Dans les montagnes indiennes, situées au levant équinoxial — le pays est dit des Catharcludes — il existe, écrit Pline le jeune, des satyres. Ces créatures sont très agiles, elles marchent tantôt à quatre pattes, tantôt debout comme l'homme et leur agilité fait qu'on ne peut les prendre que vieilles ou malades ».

Ces satyres, c'étaient des *singes anthropomorphes*, ces singes qui, nous dit Buffon, « ressemblent plus à l'homme par le corps et les membres que par l'usage qu'ils en font ».

Digitized by Google

Comment ceux-ci se tiennent-ils debout ? (1).

La démarche de l'Orang-Outan est pénible et mal assurée. Il pose sur le sol le bord externe du pied, orteils repliés, rarement la plante. Doté de bras extrêmement longs, il prend appui sur le sol avec le dos de la main, doigts ployés. Il a presque l'attitude d'un vieillard courbé par l'âge qui s'avance appuyé sur un bâton.

Le Chimpanzé n'est pas capable de se tenir longtemps debout : il cherche aussitôt un appui pour ses mains ou encore pour mieux se tenir en équilibre, il les croise derrière la tête qu'il rejette en arrière. Sa démarche est vacillante.

Le Gorille, puissant et massif, mais chancelant, a le corps très incliné en avant et animé pendant la marche d'une sorte de roulis; il tient lui aussi sa grande masse en équilibre en fléchissant les bras au-dessus de la tête.

Les plus experts dans l'art de se tenir debout — attitude pourtant inhabituelle — sont le Gibbon à main blanche et le Gibbon svelte. Ils posent les pieds à plat sur le sol, tournent les genoux en dehors et tiennent le corps assez droit. Ils ont d'ailleurs les bras si longs que, nous dit Buffon, ils sont encore presque droits lorsqu'ils marchent à quatre pattes. Souvent, eux encore, tiennent les bras croisés au-dessus de la tête ou étendus en balancier d'acrobate.

Tous ces singes anthropomorphes, quand ils sont debout, ont le tronc incliné en avant, les genoux fléchis, la tête un peu dans les épaules. Leur colonne vertébrale, sans sinuosité, décrit une courbe régulièrement concave en avant. La station debout demeure pour tous, semble-t-il, acte épisodique et acte volontaire, les membres thoraciques étant souvent appelés au secours des membres pelviens.

Mais il nous faut, comme le *Mowgli* de Kippling, quitter la jungle en route vers ces êtres mystérieux qu'on appelle les Hommes, ces êtres qui se tiennent constamment et parfaitement droit sans y prêter attention, ces êtres qui, pour se

1. Les renseignements sus-mentionnés, concernant la statique et la marche du singe, empruntés au livre de R. Hartmann, *les Singes anthropoïdes et l'Homme* (Bibl. Scient. Internat., Paris, Alcan, 1886), ont été confirmés et complétés au Laboratoire de Mammalogie du Muséum, par le Professeur Bourdelle et par M. Berlioz, auxquels nous adressons tous nos remerciements.

Ajoutons, à ce propos, que le Professeur Rabaud, qui a entrepris l'étude de la station verticale dans la série animale, s'est convaincu, nous a-t-il dit, qu'elle dépend bien plus du système neuro-musculaire que de la constitution du squelette.

Digitized by Google

reposer, n'hésitent pas à demeurer sur le dos, comme des animaux morts.

Arrêtons-nous en passant là où gît l'*homme fossile*. J'aurais hésité à vous y conduire si je n'avais trouvé des guides avertis en la personne du Professeur Marcellin Boule et de mon ami Lucien Mayet.

Aux quatre pauvres débris qu'en 1891 Dubois trouva dans l'île de Java : deux dents, une calotte crânienne, un fémur, je me refuse à demander comment se tenait debout leur propriétaire putatif. Ce prétendu *Pithecanthropus erectus* que l'on avait considéré comme le chaînon manquant entre Singe et Homme, le *missing-link* de Darwin, n'est sans doute qu'un vulgaire singe fossile. On l'avait dit aussi droit que l'homme. On le dit maintenant plus grimpeur que marcheur, et Dubois se demande s'il n'avait pas le pied prenant. Mais toutes ces suppositions, ne l'oublions pas, n'ont pour étai que la rectitude d'un fémur. N'est-ce pas beaucoup prêter à la forme d'un os de cuisse? Mlle Leclerq, étudiant la courbure fémorale dans la série animale, ne vient-elle pas de montrer que l'indice de courbure de cet os — indice faible chez l'homme — est bien plus faible encore chez certains quadrupèdes incapables de toute station debout.

Non sans raison, Chesterton raille en ces termes le Pithécanthrope : « Nous avons de lui, dit-il, un excellent crayon d'un réalisme minutieux ». Nous avons contemplé, eût-il pu ajouter, à l'Exposition Universelle de 1900, le Précurseur peint à fresque : « Qui donc croirait à voir ses traits puissamment accentués et ce regard méditatif, que c'est là le portrait d'un fémur, ou d'un morceau de voûte cranienne et d'une poignée de dents ? ».

Par contre, le squelette qui gisait dans une fosse rectangulaire au fond d'une grotte de la Corrèze, à la Chapelle aux Saints, squelette assez complet pour avoir pû être minutieusement étudié et reconstitué par Marcellin Boule, doit retenir notre attention. Il se rattache à un rameau humain éteint, de type bestialisé, l'*Homo Neanderthalensis* qui, on le suppose, vivait au cours du monastirien, dernière division des temps quaternaires. Quelle fut son attitude probable ?

« Si, écrit à ce propos Marcellin Boule, la morphologie reflète les conditions physiologiques, s'il est bien vrai que la fonction fait

Digitized by Google

l'organe, il est impossible que nos hommes fossiles aient eu exactement la même allure générale et la même attitude que les hommes actuels, parce que la morphologie du squelette du tronc et des membres n'est pas exactement la même ».

L'*Homo Neanderthalensis* devait être moins redressé que nous. Il avait sans doute les genoux fléchis. Ses pieds peu voûtés, en varus, devaient prendre contact avec le sol par le bord externe.

Le squelette inhumé en position accroupie et saupoudré de fer oligiste, squelette découvert en Dordogne, près de la Chancelade, appartient bien, lui, au rameau humain qui est le nôtre, l'*Homo sapiens*. La saillie des genoux devait, nous dit Testut, y être plus proéminente que dans nos races modernes.

Toutefois, le peu que nous savons de nos vrais ancêtres, induit à penser qu'ils ne devaient guère différer de nous, quant à l'attitude. Mais, il faut bien le dire, les produits de l'activité industrieuse du « créateur aux doigts enchantés », que, nous dit Bergson, on devrait dénommer *Homo faber* et non *Homo sapiens*, ont beaucoup mieux survécu que son squelette.

Et maintenant, retournons-nous vers l'Homme que nous sommes. Comment se fait-il que nous tenions debout ?

Ch. Bell en donne une explication toute physique, bien métaphysique :

« Comment nous tenons-nous debout, écrit-il, dans le Traité d'Anatomie comparée intitulé *The Hand* ? N'est-ce pas en raison du poids de notre corps ou, en d'autres termes, par l'attraction que la terre exerce sur lui ? Les termes attraction et gravitation contiennent toute la philosophie de la question. Nous nous tenons debout parce que le corps a une puissance et une résistance proportionnées à la charpente animale et à l'étendue du globe lui-même ».

Cette explication ne peut satisfaire. Le sommeil — à son défaut l'ivresse — sans rien changer à notre squelette, ni à l'ordre du monde, ni au rapport sus-mentionné, sans modifier les lois de la pesanteur, ne suffisent-ils pas à rendre la station debout impossible ?

Qu'est-ce en somme que le squelette humain vu sur pied et en action ? De puissants leviers, les bras, qui prennent appui non sur une solide colonne mais sur une simple chaîne ver-

Digitized by Google

ticalement dressée et dont les gros chaînons sont plus ou moins repliés. A l'extrémité supérieure de cette chaîne repose en équilibre un corps lourd, la tête, tandis qu'en son milieu est appendue la pesante besace des viscères. Et cet échaffaudage d'équilibriste résiste victorieusement à la poussée de la pesanteur, quel que soit le poids que soulèvent les leviers prenant appui sur la chaîne. Par quel expédient la nature a-t-elle pu rendre stable cet instable et mobile échaffaudage ?

Le jeu de quelques chaînons est-il arrêté bloqué par la tension des ligaments dits articulaires, ainsi que le pensaient les frères WEBER? Mais, encore une fois, pourquoi l'homme ne peut-il tenir debout quand il dort, ainsi que le font nombre de quadrupèdes, ainsi que le fait, perché sur une patte, l'oiseau sur la branche ? Les ligaments ne sont pas atteints par cette vague d'inhibition que constitue le sommeil.

Voyez cet homme atteint d'encéphalite léthargique qui soudain, debout, profondément s'endort. Le voici qui verse et s'affale comme un sac de son. N'êtes-vous pas tenté de vous écrier avec Paul VALÉRY :

« Hélas ! comme tu cèdes à ta substance et te conformes, chère chose vivante, à la pesanteur de ce que tu es ! Quelle faiblesse t'a disposé, combien naïvement tu me présentes ma figure de moindre résistance ».

La station debout est indiscutablement dans tous ses éléments — que l'on considère membre inférieur, tronc ou tête — un *phénomène actif*, puisqu'elle implique *l'état de veille*.

Pour qui veut bien tenir compte des états pathologiques, le fait s'avère certain. Vainement DUCHENNE de Boulogne, essaya, avec plusieurs aides, de faire tenir quelques secondes en équilibre un malade frappé de paralysie des fléchisseurs et extenseurs de la colonne lombaire. Dès qu'on l'abandonnait à lui-même, il s'affaissait en avant, en arrière ou latéralement.

Il y a peu de temps, j'avais dans mon service de l'Hôtel-Dieu une jeune fille qui, depuis qu'elle avait été frappée d'encéphalite, ne pouvait plus rester assise, ni debout, bien que sa musculature ne fut nullement atrophiée. Une seconde elle tenait sur le bord du lit, mais aussitôt, entraînée par le poids de la tête, elle s'effondrait en avant ou de côté.

Un autre de mes malades, parkinsonien post-encéphalitique, pouvait encore se redresser, mais ne pouvait plus se tenir droit, s'il n'était sous l'action de l'hyoscine. A peine

Digitized by Google

avait-il redressé le tronc, que lentement celui-ci s'inclinait, comme s'il exécutait de grands salamalèques. Debout, il l'était comme le jeune chien qui fait le beau, mais ne sait pas se maintenir en position verticale.

Ainsi, *l'homme ne tient pas debout, il s'y maintient de par sa musculature.* Fabrice d'AQUAPENDENTE attribuait déjà la station debout à la contraction musculaire. DUCHENNE de Boulogne le proclamait sans ambiguité, tandis que Paul RICHER ne l'admettait que pour certains segments. Quant à GIRAUD-TEULON, qui mettait encore les muscles en cause, il parlait de tonus et non de contraction musculaire.

Ainsi qu'une malle juchée sur un char qui roule sur un sol inégal et rocailleux, le tronc, cahoté par *la marche*, ne cesse d'osciller d'avant en arrière et d'un côté à l'autre. Pour l'amarrer solidement sans le ligoter, la nature doit alors faire appel à la vigilance musculaire qui, limitant certains mouvements, en compensant d'autres, incessamment pare aux risques de rupture d'équilibre. Il suffit de prendre en considération l'analyse cinématique de la marche que fit MAREY, ainsi que l'inscription graphique des oscillations du tronc que, dans son laboratoire, enregistra CARLET, pour ne plus pouvoir mettre en doute la constante intervention de contractions musculaires destinées au seul maintien de l'attitude debout dans la marche ; elles sont aussi incessantes qu'incessamment variables.

Regardez Athikté exécutant une simple marche et écoutez Eryximarque ou, si vous voulez, Paul VALÉRY :

« Considère cette parfaite progression d'Athikté sur le sol sans défaut, libre, net et à peine élastique. Elle place avec symétrie sur ce miroir de ses forces ses appuis alternés ; le talon versant le corps vers la pointe, l'autre pied passant et recevant ce corps et le reversant à l'avance, et ainsi cependant que la cime adorable de sa tête trace dans l'éternel présent le front d'une vague ondulée ».

Comment pourrait-on, avec A. THEVENARD, opposer ces actions cinétiques qui sans cesse corrigent l'attitude aux actions musculaires assurant un équilibre de repos fixe et invariable, que seules il conviendrait, dit-il, de dénommer statiques? Pour l'homme debout, un tel équilibre n'est jamais réalisé : ce n'est qu'une vue de l'esprit. Statique et cinétique, que souvent l'on oppose, pour celui-ci ne font qu'un. La station debout apparemment immobile n'est qu'une micro-

Digitized by Google

cinétique, avec mouvements constants mais de faible amplitude parce que contenus, avec discrètes et incessantes corrections d'attitude.

L'homme n'est-il pas d'ailleurs plus fait pour le mouvement que pour la station? Les pièces qui constituent son squelette, élastiquement liées, ne forment-elles pas entre elles des angles obtus ?

« S'il est vrai, écrit L. Bull, dans le *Dictionnaire de Physiologie* (article Locomotion) que cette disposition peut être une somme de dépense d'énergie dans la station droite, dépense qui n'existerait pas si les divers segments étaient à l'équilibre statique les uns sur les autres, il n'en est pas moins vrai que la station droite n'est que l'exception et que le squelette est adapté aux conditions mécaniques dans lesquelles il travaille généralement, c'est-à-dire à la marche, à la course, au saut, mouvements qui ne se font pas sans choc ».

Quoi qu'il en soit, l'équilibre debout en station comme en marche dépend de synergies musculaires multiples et variables dont seules les prédominantes ont une relative constance.

Cette charge incombe surtout aux muscles du plan postérieur, mais il ne faut pas leur en attribuer l'exclusive. A la question posée par A. Thevenard : « La station verticale, avec appui bilatéral..., n'est-elle pas autre chose qu'un équilibre de suspension réalisé aux dépens des muscles du plan postérieur ? », nous ne saurions, avec lui, répondre par l'affirmative. S'il en était ainsi, comment expliquerait-on la répercussion qu'a sur la statique humaine — Duchenne de Boulogne, l'a bien montré — la paralysie des muscles abdominaux? Par contre, nous ne discuterons pas le bien-fondé de la conception de l'équilibre de suspension, si l'on nous accorde la complexité du dit mode de suspension, ainsi que la variabilité extrême des moyens mis en œuvre suivant l'attitude considérée. Un peu plus ou un peu moins de cambrure de la taille, et voici que le mode de suspension s'inverse.

Mais laissons prendre à cet homme l'attitude la plus naturelle, la mieux équilibrée, et demandons-lui simplement de s'y maintenir sans bouger. Il ne sera pas long à nous prier de mettre fin à ce supplice. Ne savez-vous pas que *la station debout immobile*, même dans l'attitude habituelle, représente pour l'homme le summum de la fatigue? Elle l'estropie, nous dit Ch. Bell, qui, d'ailleurs, en discerne mal la cause. Cette fatigue est le clair aveu d'un effort latent. C'est pour l'alléger que nous adoptons — dès qu'il nous faut stagner —

Digitized by Google

la station hanchée. Par un véritable tour de garde nous mettons ainsi alternativement de l'un puis de l'autre côté, au repos relatif et au travail, toute la musculature que requiert la statique. Ainsi, *pour maintenir à moins de frais notre équilibre, nous ne cessons de nous déséquilibrer.*

L'homme, qui debout croit rester immobile, présente d'ailleurs *d'incessantes oscillations*, elles sont même d'assez grande amplitude quand les pieds sont accolés et les yeux fermés. C'est pour cette raison que le photographe met un tuteur derrière la tête de celui que, même assis, il fait longuement poser. Pour ce juge sévère et impartial qu'est la plaque photographique, il n'est pas d'homme bien équilibré, s'il n'est convenablement étayé. Ces oscillations sont les péripéties de cette lutte contre la pesanteur qui ne laisse aucun répit à l'homme debout, fut-il en position dite normale et bien équilibrée. Ce prétendu équilibre n'est que la somme algébrique d'un nombre infini de déséquilibres aussitôt corrigés par l'intervention des systèmes musculaires requis.

« L'invariable, dit l'Etranger, sous le rempart d'Athènes ou, si vous préférez, Paul Claudel, n'est que le produit toujours nouveau d'éternelles variations ». Ainsi en est-il de l'équilibre humain.

Mais il n'y a pas de travail musculaire sans production de déchets acides. Compensée par l'organisme, l'acidose qui en résulte aboutit à une augmentation du taux de l'élimination ammoniacale urinaire, à l'élévation du coefficient de Maillard-Lanzenberg.

Détermine-t-on ce coefficient, d'heure en heure le matin à jeun, chez un sujet normal et jeune, on peut le voir rester au-dessous de 5 quand la matinée se passe dans le fauteuil colonial. Intercale-t-on dans ces heures de repos trois quarts d'heure de station debout, immobile, dans une des attitudes les plus habituelles, aussitôt, chez ce même sujet, le coefficient passe par exemple de 5 à 7,28, taux de l'activité normale avec marche. Tels sont les premiers résultats d'expériences en cours que je poursuis dans mon service avec la collaboration de Mlle Rouché et de M. Henriet.

On est donc bien conduit à admettre que la station debout, fut-ce en position dite normale et bien équilibrée, implique de constantes contractions musculaires.

Les attitudes statiques habituelles sont celles qui entraînent

Digitized by Google

le moins de fatigue. S'il en est ainsi, ce n'est pas tant qu'à priori elles soient moins mal équilibrées que les autres, c'est surtout qu'au cours d'un long usage nous avons appris à les tenir avec un minimum d'effort. Elles varient d'ailleurs du paysan et du montagnard au citadin. N'y a-t-il pas chez l'homme des attitudes et des déformations statiques professionnelles? N'y a-t-il pas chez la femme des modifications d'attitude que régit la mode ? La manière de s'asseoir et, étant assis, de prendre du repos, ne varie-t-elle pas avec les latitudes et avec les civilisations ?

Ce sont tous ces *efforts statiques a minima* devenus *involontaires et inconscients*, que l'on dénomme *tonus de posture*. Pour SHERRINGTON, pour ses élèves, en particulier pour COBB, il ne saurait, en effet, être question d'opposer contractions musculaires et tonus de posture. Que l'on considère métabolisme musculaire, échanges respiratoires, phénomènes d'auscultation ou phénomènes électriques, il n'y a de l'un à l'autre qu'une différence de degré et non de nature. Le tonus est, pour l'école de SHERRINGTON, l'état musculaire qui est lié à la posture, c'est-à-dire au maintien de la statique ; il varie avec chaque attitude, comme s'il se réglait sur l'effort à fournir. C'était donner au terme de tonus un sens nouveau différent de celui qui, depuis VULPIAN, demeurait classique. On ne l'a pas toujours bien compris. C'est que, nous dit BRÉAL, on ne parvient jamais vraiment à changer le sens d'un mot. « Le sens nouveau quel qu'il soit ne met pas fin à l'ancien. Ils existent tous les deux l'un à côté de l'autre ».

Ne cherchez pas ailleurs la raison de discussions scientifiques interminables ni celle de la confusion qui obscurcit et obscurcira longtemps, il faut le craindre, la question du tonus de posture.

Ainsi l'effort statique a minima comporte lui-même des contractions musculaires. *Du minimum au maximum d'effort de stabilisation* il y a des *gradations insensibles*. Pour passer de l'un à l'autre sans changer d'attitude, il suffit que le sol devienne glissant, que le plancher (tel celui d'un rapide ou d'un vulgaire tramway) soit animé de brusques secousses. Il suffit encore que le sujet observé ait une charge à porter.

Dans tous ces cas, les bras se figent, tandis que pour prendre plus solide assiette, pour élargir le polygone de sustentation, les pieds s'écartent. Ce sont là des indices de cette *statique*

Digitized by Google

renforcée, que décèle, dans la marche, la perte du balancement automatique des bras. L'alpiniste qui franchit une corniche étroite et aérienne inhibe ces mouvements qu'il retrouvera en cheminant sur la grand'route.

La station debout, qu'il s'agisse de statique a minima ou de statique renforcée avec rigidité de déséquilibre, est assurée par *un jeu de réflexes des plus complexes*. Ainsi s'explique la fixité, la constance de ces réactions que l'on retrouve, toutes choses égales d'ailleurs, chez le normal comme chez le malade. Il y a là action mécanique fatale. N'est-ce pas la définition même de l'acte réflexe que le premier conçut DESCARTES ?

Ici, comme toujours, la nature ayant des intérêts essentiels à garer n'a pas eu la souveraine imprudence de les confier à la volonté, fille de l'intelligence, qui lui doit ses remarquables dons, mais aussi son inconstance, son incorrigible distraction. La nature s'est cru tenue de river elle-même dans l'inconscient tous ces mécanismes essentiels.

L'équilibre risque-t-il d'être rompu, elle commence par mettre les scellés, puis, sous certaines conditions, en autorise la levée. — « D'où — constate ALAIN, dans *les Idées et les Ages* — l'on peut tirer cette maxime qui va fort loin qu'on ne dirige que ce qui est commencé » .

Tout se passe enfin comme s'il y avait non pas un seul, mais *deux groupes de mécanismes statiques indépendants et jumelés*, un pour chaque côté. La statique peut ainsi prendre pour base l'un ou l'autre membre inférieur, ou encore tous les deux ensemble, suivant que les deux mécanismes régulateurs disjoignent ou combinent leur action. Sans ce dispositif, la marche, qui est une manière de station à cloche-pied alternés, eût été irréalisable. La station debout immobile elle-même y eut beaucoup perdu de son fini. En reportant tout le poids du corps sur un seul côté, nous pouvons à volonté soulager la musculature du côté opposé ou la rendre entièrement disponible à d'autres fins.

Comment l'enfant s'y est-il pris pour faire la conquête de la marche et de la station debout ?

« Un enfant naît un soir, rouge et bouffi, désordonné comme un morceau de chaos, écrit Ch. L. PHILIPPE ». Chaos certes, mais chaos en voie de merveilleuse organisation.

Digitized by Google

Cette chère petite masse, qui cède à toutes les sollicitations, va apprendre à s'affirmer à l'encontre de la pesanteur, à se dresser verticalement. Elle va monter pièce par pièce son stabilisateur automatique.

Divers rouages élémentaires ont déjà été agencés pendant la vie fœtale. En imprimant des mouvements de torsion à la tête du fœtus humain de 2 à 4 mois, en asseyant le fœtus couché, en couchant le fœtus assis, Minkowski a déterminé chez celui-ci des réflexes analogues à ceux que Magnus et de Klejn ont mis en évidence sur l'animal: réflexes cervicaux profonds d'origine otolithique modifiant le tonus des membres et réflexes labyrinthiques y provoquant des mouvements. C'est sur ces bases que vont lentement s'édifier les réflexes statiques les plus complexes.

Le nourrisson se rend d'abord maître de sa tête qu'il apprend à diriger sans à-coup, puis à tenir droite sans soutien. C'est l'œuvre des tous premiers mois, la première étape de l'organisation statique. Puis ce sont les muscles du tronc dont le réglage s'opère. Ce petit paquet de chair molle qu'il a fallu les premières semaines emmaillotter pour lui donner un peu de consistance apprend peu à peu à se tenir assis. Il s'y éduque sur les bras de la mère, d'autant plus aisément que, tendrement emprisonné, il s'étaye contre son sein et prend appui sur son épaule.

Vers 6 mois, Bébé sait s'asseoir en position correcte mais verse bien vite s'il n'a pas le dos soutenu. C'est d'abord un vrai travail que de rester assis bien droit. Mais, aux environs de 8 mois, il parvient à se tenir ferme, sans appui.

Bien embouti dans l'instrument domestique sur lequel il trône, voici déjà que, motocycliste expert, de toute la vitesse de ses petites jambes, il fuit d'un bout à l'autre de l'appartement sa mère qui, rieuse, le poursuit. Il est fier, à juste titre, de cette première expression de sa future indépendance. Honni soit qui mal y pense.

Mais l'ambition de Bébé ne s'arrête pas là, car elle est insatiable. Soutenu par sa mère, il s'est déjà essayé à poser les pieds par terre, il a fait des pointes, puis a pris contact avec le sol par le bord externe du pied. Est-il jeu plus amusant que de se dresser sur ses petites jambes? Et comme maman veille au risque de chute et sans cesse y pare, on peut s'y exercer sans péril.

Vers 10 mois, s'accrochant aux grilles du parc, il s'est

Digitized by Google

dressé tout seul. Puis, soutenu et guidé par cette rampe à laquelle il se tient, il s'est essayé aux premiers pas. Enfin, pour saisir l'objet convoité, il a tenté de libérer une main. Il n'était guère prudent d'abord. Peu à peu, il a pris conscience du risque de chute. Plus ou moins gauchement, il a tenté d'y parer. Voici déjà que commencent à se constituer ces réflexes protecteurs de la statique qui, lui donnant plus de sécurité, vont l'inciter à de nouvelles audaces.

Voyez la jolie scène qu'évoque Ch. L. Philippe. Au soleil, sur le pas de sa porte, la mère épluche des légumes. Avidement, bébé la regarde. Attiré, spectacle attachant, par les épluchures en spirales qui, étincelantes, se balancent autour du couteau, bébé oublie toute prudence. Bras en balancier, jambes un peu écartées, le voici qui se lance dans l'air libre. Abandonnant tout soutien, il se met à marcher seul.

Il se plaît à renouveler cette amusante prouesse. Mais d'abord ses bras écartés du tronc et figés, ses mains alertées et vigilantes décèlent son impéritie. A ce stade de marche en statique renforcée va succéder la marche en statique souple progression de l'enfant dépouponné.

Si la station étayée a précédé la marche étayée, c'est, par contre, la marche libre qui précède la station libre. L'audacieux navigateur qui, courageusement, s'est lancé dans l'air libre longtemps refuse de s'y arrêter sans aussitôt jeter l'ancre, je veux dire, sans s'établir sur cette solide base dont la nature l'a généreusement doté. S'il ne peut venir prendre appui à un meuble, à une table, aux genoux de sa mère, il est aussitôt assis par terre qu'arrêté, ne se jugeant qu'ainsi en sécurité. Là encore, la statique renforcée avec membres supérieurs figés puis tout simplement vigilants, précède la conquête de la statique souple.

Vous souvient-il de l'admirable statuette de l'équilibre de Max Blondat, si remarquée à la dernière exposition des Arts décoratifs, aux abords du pavillon du collectionneur ? Perché sur une grosse boule dominant une fontaine, un bébé tout jeune. Il est très jeune, ainsi que le trahissent la grosseur de sa tête, la longueur de son tronc, ses jambes potelées. Il a même l'aspect trop jeune pour être capable d'une telle prouesse, voire pour se tenir simplement debout. Il a peur. Il a froid. Avec ses genoux demi-fléchis, son tronc incliné en avant, ses bras figés, ses mains crispées, ne dirait-on pas un parkinsonien en miniature ? C'est l'image

Digitized by Google

fort exacte d'un jeune et maladroit équilibriste qui, encore peu expert dans l'art de se tenir debout, reste prudemment en « statique renforcée ».

Ainsi la station debout immobile sans étai, même dans la position dite normale et bien équilibrée est, pour l'enfant, l'épreuve statique la plus difficile, celle qui, définitivement, le classe petit homme. Et maintenant, à d'autres initiatives, en route pour d'autres efforts, qui rendront le jeune enfant, dans toute l'acception du mot, *selbständig*. Ce terme, très utilisé en langue allemande qui, littéralement, désigne celui qui se tient seul debout, s'applique en fait à celui qui a conquis sa personnalité, son indépendance, son individualité.

Les réflexes statiques supérieurs, on le voit, ont été lentement acquis; ils se distinguent en tous points des réflexes innés, que ce soient les réflexes osso-tendineux, cutanés et de défense, ou les réflexes statiques élémentaires de Magnus et de Klejn.

Mais ils se distinguent encore de ces autres réflexes acquis que sont les réflexes conditionnels ou associatifs qu'étudièrent si minutieusement Pavlov d'une part, Bechterew de l'autre. On sait en quoi ils consistent. Le physiologiste, par un patient travail, peut obtenir que l'annonce conventionnelle d'un repas fasse sécréter aux glandes du chien la salive requise pour un repas déterminé. Ces derniers réflexes, tout individuels, demeurent pièce unique. Incessamment remaniables, ils ne sont pas transmissibles. L'hérédité ne paraît même pas en faciliter l'acquisition.

Les réflexes statiques supérieurs ou contraires sont *fixes* et *stéréotypés, s'ils ne sont pas innés, du moins l'hérédité en facilite-t-elle grandement l'acquisition.* Comment affirmer d'ailleurs qu'il n'y ait pas seulement apparente acquisition ? L'étude des chronaxies a montré à Cardot et Régnier d'une part, à Bourguignon de l'autre, qu'il existe chez l'être tout jeune des hétérochronismes entre muscles et nerfs, entre nerfs sensitifs et nerfs moteurs. Ne serait-ce pas de tels hétérochronismes qui s'opposeraient d'abord à tout bon aiguillage et donc à toute utilisation des réflexes statiques supérieurs. Bien qu'héréditaires, ils ne pourraient dès lors être mis à contribution qu'après réglage ?

Après l'homme debout, en marche et à l'arrêt, après l'enfant, examinons *l'homme qui s'endort.*

Digitized by Google

C'est la pensée qui, d'abord, perd pied, mais aussitôt il y a relâche de la musculature statique. Voyez cet homme qui assis s'endort, sa tête cloche, son tronc s'affale et semble s'écrouler. C'est alors qu'au dîner de famille l'enfant pique du nez et heurte la table. Il redresse la tête par à-coups, mais c'est en vain. Elle ne veut plus tenir. Elle ne tient pas plus que chez celui-là ne tient sa mâchoire qui pend à se décrocher, si lamentablement. Subitement, tous les muscles anti-gravidiques se sont mis en grève.

« La vraie préparation au sommeil, est-il dit dans les *Esquisses de l'Homme*, ces propos d'ALAIN, consiste à se mettre dans la position où l'on ne peut plus tomber du tout. Faute de cette précaution, l'on s'équilibre par un petit effort et une légère surveillance de soi qui sont déjà contraires au sommeil... Dans cette position étalée et indifférente... la pesanteur qui est notre ennemie de tout instant, la pesanteur qui est la réveilleuse, cesse de nous avertir ; tout est tombé au plus bas; par celà seul nous dormons ». Mais, ajoute-t-il : « Je soupçonne que beaucoup d'hommes se couchent debout en quelque sorte, c'est-à-dire qu'ils restent pour quelque partie de leur corps en état d'équilibre et de défense devant l'ennemie intime et trop connue ».

« Aucune force active développée sous l'influence de l'instinct et de la volonté, écrivait par contre GIRAUD-TEULON, n'intervient dans cet équilibre entièrement passif. Tel est le décubitus ».

En réalité, chez tout homme en décubitus, qui ne dort pas, les muscles antigravidiques restent en fonction, au ralenti. L'état de veille implique l'enclanchement du mécanisme neuro-musculaire auquel incombe le maintien de la statique. Seul le sommeil profond en produit le désenclanchement et automatiquement il le fait.

C'est pourquoi l'homme qui s'endort au lit est souvent réveillé par une brusque secousse. Le relâchement de sa musculature statique dont il a eu conscience, au moment où il passait du demi-sommeil au vrai sommeil, lui a donné l'impression de chute. Il s'est inconsciemment raidi, comme il le fait toutes les fois que sa statique est menacée par un risque de déséquilibre. Les mouvements que notre dormeur vient d'exécuter, de même que ses vains efforts pour redresser tête ou mâchoire, montrent encore que la contraction cynétique échappe un peu plus longtemps que la contraction soutenue dite statique à l'inhibition du sommeil.

Regardez enfin ce jeune enfant endormi d'un sommeil profond. Il s'est affalé dans son berceau, mais il n'a pas lâché

Digitized by Google

son biberon qu'il continue, tout en dormant, à tenir ferme en l'air. La musculature des membres peut donc, dans le sommeil, garder de l'activité, alors que la musculature statique en complète résolution en est totalement incapable. L'enfant qui dort à poings fermés nous apprend ainsi que la musculature des membres et la musculature statique ont des centres de localisations bien distinctes.

Le sommeil n'a-t-il pas pour fonction essentielle d'imposer le repos à des muscles que l'état de veille met, sans répit, au travail et, tout particulièrment, à ceux qui maintiennent vertical tête et tronc? Sans doute a-t-on vu pendant la guerre des conducteurs s'endormir sur leurs sièges et des hommes dormir en marchant. Mais, il ne faut pas l'oublier, il y a sommeil et sommeil.

Sur les divers étages de cet échaffaudage de réflexes qui constitue l'être humain — échaffaudage dont MINKOWSKI, récemment, esquissait le plan —, le sommeil profond exerce des actions différentes. D'emblée et complètement, il dénoue les réflexes supérieurs et, pourrait-on dire, desserre le nœud des réflexes intermédiaires. Libérant en quelque sorte du contrôle cérébral l'activité médullaire, il resserre au contraire les liens des réflexes inférieurs. Ce faisant, ils nous apprend que *les réflexes statiques les plus complexes*, tout comme les réflexes conditionnels, *sont des réflexes très élevés, des réflexes cérébraux*. Les uns comme les autres d'ailleurs on ne peut les localiser davantage. Mais on est conduit à penser que les réflexes statiques supérieurs mettent pour une part à contribution le système strié. Je n'aurais garde de m'aventurer plus avant. « Le plus grand défaut de la pénétration, dit LA ROCHEFOUCAULT, n'est pas de n'aller point jusqu'au but c'est de le passer ».

Mais le jour point, voici que notre homme s'éveille, écoutez une dernière fois Paul VALÉRY :

« Sur le champ l'unité s'empare des membres, et de la nuque jusqu'aux pieds, un événement se fait homme. Debout ! crie tout mon corps, il faut rompre avec l'impossible ! Debout ! Le miracle d'être debout s'accomplit. Quoi de plus simple, quoi de plus inexplicable que ce prodige. Equilibre ? ».

Prodige certes, mais prodige explicable. L'éveil c'est la mise en marche du stabilisateur automatique qui n'attend pas pour se déclencher que l'homme mette pied à terre.

Digitized by Google

L'appareil neuro-musculaire de la statique — en fonction dès le réveil — est alerté. Rien dès lors ne sera plus aisé pour l'homme que de s'adapter, sans y prendre garde, à tout changement de position. Les difficultés de la statique seront résolues *ipso facto* par la mobilisation des réflexes statiques supérieurs que la situation requiert.

De l'Homme normal, il a été beaucoup question, du malade il ne sera guère. Qu'importe si, désormais, vous êtes mieux à même de comprendre le mécanisme régulateur de la station debout ? Nous pourrons, dans d'autres leçons, aborder avec plus de profit l'étude des troubles de cette fonction après la rapide préface que je viens d'esquisser.

Rappelez-vous seulement que les oscillations du tronc dans l'épreuve de Romberg, que les zig-zags de la marche ne sont pas les seuls témoins d'une stabilisation imparfaite. La recherche de *la rigidité de déséquilibre*, témoin plus discret mais combien plus sensible, est d'une importance bien plus grande. Pour la mettre en évidence, rien ne vaut, je crois, *le test du poignet*. Si vous vous exercez à le chercher dans les attitudes requises, attitudes dont j'ai ailleurs indiqué les principales, vous parviendrez à dépister et à jauger les plus légers degrés de *déséquilibre* et de *dystasie*.

N'oubliez pas qu'il faut multiplier ces investigations, mettre de plusieurs manières la statique à l'épreuve, observer la station immobile avec ou sans étai dans ses diverses modalités, la marche plus ou moins rapide, la course même parfois. Notez bien encore les modifications que présente dans les divers modes de progression le signe étudié par A. Souques et Zingerle, le balancement associé des bras. Rappelez-vous enfin que, pour un sujet dont la stabilisation est défectueuse, il peut être plus difficile de marcher que de courir, de stagner que de marcher.

Quand vous verrez enfin un malade renverser fortement le tronc en arrière dans la marche du type habituel, mais se redresser complètement dans la marche en portant, la marche en tirant ou en poussant, ne vous hâtez pas de crier au paradoxe et d'invoquer l'hystérie. Ce sont là de *faux paradoxes* qui, nous l'avons montré, sont de bonne *logique statique*.

Digitized by Google

Et maintenant, permettez que sans plus j'esquisse à très grands traits une *classification des troubles du mécanisme régulateur de la statique.*

Mettons à part les troubles pithiatiques, l'astasie-abasie. Ce n'est en somme, Babinski l'a montré, qu'une demi-simulation plus ou moins inconsciente. Le mécanisme stabilisateur y est indemne.

Dans *un premier groupe de faits*, la statique est troublée par *perturbation des éléments sensoriaux-sensitifs qui renseignent le centre des réflexes statiques supérieurs* sur la situation qu'occupe le corps par rapport au monde extérieur. C'est grâce à ces analyseurs — pour employer l'expression de Pavlov —, que l'appareil nerveux régulateur de la statique peut maintenir notre corps en équilibre.

On conçoit aisément que la station debout soit perturbée par les lésions des appareils labyrinthique et otolithique, si bien étudiés par Quix, ces analyseurs de premier ordre de notre situation dans l'espace.

On comprend encore que la station debout soit profondément troublée dans l'ataxie, puisqu'elle supprime les données de la sensibilité profonde nous provenant des membres inférieurs, ces piliers de la statique.

Dans un *deuxième groupe de faits*, le réglage de la statique est perturbé par *paralysie de tout ou partie des muscles qui collaborent à la statique.* C'est ainsi que la paralysie infantile annihile si souvent au début toutes les possibilités statiques de la tête et du tronc.

Séquelles de paralysie infantile, Syringomyélie, Hématomyélie, Myopathie, Polynévrites déterminent encore des troubles partiels de la musculature statique. Dans ce cas, l'organisme peut compenser tant bien que mal le déficit par un changement d'attitude : il reporte sur d'autres muscles l'effort incombant à ceux que la maladie a frappés d'impuissance.

Dans un *troisième groupe* se placent les troubles de la station qui dépendent de *lésions de l'appareil cérébelleux.* Retenons seulement pour l'instant la possibilité sur laquelle Babinski a attiré l'attention d'une dissociation entre l'équilibre

Digitized by Google

cinétique et l'équilibre statique. Le malade dont il vous présentera film et pièces pouvait garder une fixité de cire du type cataleptique alors que son équilibre cinétique était troublé au plus haut point.

Dans un *quatrième groupe* se placent les états dits *spasmes de torsion, spasmes d'action, dystonies d'attitude*. Ce sont ces états singuliers que l'encéphalite épidémique a, pourrait-on dire, vulgarisés, sur lesquels Ziehen et Oppenheim avaient attiré l'attention, auxquels Kurt Mendel a consacré une importante monographie, que Thomalla et Wimmer ont rattachés à des lésions du corps strié.

Ces torsions du tronc étranges et excessives que l'on crut d'abord d'origine névrosique ont pour cause une rupture d'équilibre entre les systèmes fléchisseurs et extenseurs du tronc qui synergiquement ou alternativement collaborent au maintien de la statique. Il n'y fut d'abord question que de spasmes. Attirant l'attention sur des cas où *l'insuffisance était seule en cause*, nous avons montré qu'elle pouvait suffire à tout expliquer. Guillain et Thevenard ont confirmé notre manière de voir.

Ce qui caractérise ces états, c'est l'immunité relative dite à tort paradoxale de certains modes de progression. C'est encore le fait que, frappant un système musculaire dans sa totalité, ils semblent rendre toute compensation impossible.

Reste un *cinquième groupe* de faits, auquel se rapportent les *états parkinsoniens*, qui décèlent une perturbation profonde du mécanisme régulateur de la statique. On ne paraissait pas y avoir songé, bien que l'on ait été depuis longtemps frappé par la singulière démarche de ces pauvres malades qui, disait-on, couraient après leur centre de gravité.

En attirant l'attention sur *les variations de la roue dentée*, sur *les variations de la rigidité* qui changent d'intensité et de lieu *en fonction de l'attitude*, nous avons, croyons-nous, mis hors de doute le caractère *dystasique* de l'état parkinsonien. L'augmentation de la rigidité par l'épreuve de Romberg, surtout quand on l'aggrave de mouvements de tête, sa diminution dès que le malade s'étaye ou porte un bon corset de soutien, n'apporte-t-elle pas la preuve du bien-fondé de cette manière de voir ?

Digitized by Google

Tout se passe, nous semble-t-il, comme si, dans l'état parkinsonien, il y avait *régression de la fonction statique* et dissolution progressive, tout au moins partielle, des réflexes qui l'assurent.

Le malade devient de plus en plus incapable de réaliser la statique souple a minima. Aussi doit-il, même pour des attitudes qui ne le comportaient pas, recourir à la statique renforcée. De là l'extrême fatigue, les courbatures qui l'obligent à changer sans cesse d'attitude. Ne pouvant le déposer, il déplace sans cesse son carcan.

Au lit même, il prend des crampes dans les jambes, car ce sont elles surtout qui se rigidifient dans le décubitus horizontal. C'est, en effet, une erreur de croire, nous l'avons déjà dit, que le système musculaire statique soit au repos complet dans la situation horizontale chez l'homme éveillé. Le système neuro-musculaire ne renonce que dans le sommeil à son parti-pris d'incessante vigilance. Si donc il est de quelque manière insuffisant, il ne peut manquer de faire appel à ses renforts habituels, fut-ce dans les positions dites de repos. Il y a seulement adaptation du contingent statique aux plus légères variations du mode statique. C'est ce qui se passe chez le parkinsonien que le sommeil profond peut seul mettre au repos.

Il en résulte un véritable état de surmenage avec accumulation dans l'organisme de déchets de fatigue. Et, de fait, le métabolisme musculaire des parkinsoniens présente, nous l'avons montré, des modifications comparables à celles qu'entraîne l'exercice musculaire. On peut même, et c'est ce qu'a fait notre collaborateur, L. Velluz, au laboratoire du Professeur Hugounenq, déceler, par ses réactions caractéristiques, l'acide lactique dans les urines de ces malades. Ne semblent-ils pas condamnés à maintenir leur statique par des procédés bien plus coûteux que les normaux, et combien inférieurs ?

Tel est, me semble-t-il, le mode d'organisation du système régulateur de la station debout, tels en sont les modes de perturbation. Il va sans dire que je ne vous donne pas cet essai comme définitif en toutes ses parties. Je ne songe pas, tant s'en faut, à mettre aux recherches qu'il résume le point terminal.

Depuis que l'encéphalite épidémique fait défiler sous les yeux du neurologiste le douloureux et long cortège de ceux

Digitized by Google

dont, lentement et sournoisement, elle a de diverses manières désaxé la statique, il m'a semblé que cette étude s'imposait à nous comme un des devoirs de l'heure. C'est pourquoi j'ai voulu, dans cette leçon, en esquisser l'introduction.

J'ai voulu aussi bien marquer par là que la chaire de Pathologie Interne devait, tout comme les autres, s'occuper simultanément d'enseignement et de recherches, ce qui ne saurait nuire, je pense, ni à l'un ni aux autres.

Ecoutez les propos échangés sous les murs d'Athènes, dans cette pièce, qu'en l'honneur de Marcelin Berthelot écrivait récemment Paul Claudel :

« *Le Paphlagonien.* — Il ne suffit pas de regarder pour voir.
« *La Jeune Fille.* — Il ne suffit pas d'entendre pour écouter.
« *L'Etranger.* — Il faut créer pour comprendre...
« *Le Paphlagonien.* — Nous ne sommes pas seulement les spectateurs de la nature.
« *L'Etranger.* — Nous en sommes les coopérateurs ».

C'est bien, n'est-il pas vrai, ce que vous devez être : les coopérateurs de la nature ou, si vous préférez — c'est tout un —, les mécaniciens de l'être humain.

Que cette complexe, que cette merveilleuse machine de précision vous soit connue jusque dans ses détails les plus menus. Ne vous lassez pas d'en approfondir les secrets ou, pour parler langage moderne, d'en étudier les causes de panne.

N'oubliez jamais que la nature, sphinx maternel, délègue partie de sa puissance à qui déchiffre quelqu'une de ses énigmes. Mais, pour pouvoir agir, il faut d'abord comprendre, il faut d'abord savoir, il faut même très bien savoir et vraiment comprendre.

Jules Froment,

Professeur à la Faculté de Médecine de l'Université de Lyon.

Digitized by Google

LE SENTIMENT FONDAMENTAL [1]

I

La personnalité humaine se caractérise par l'équilibre unitaire de ces deux dynamismes, celui de la passion et celui de la spiritualité. Il serait même plus exact de parler ici d'une spiritualisation de la vie passionnelle. C'est dire le rôle essentiel du corps et de cette conscience naturelle du corps que l'on nomme la cénesthésie. C'est au psychologue Ribot, après Maine de Biran, que revient l'honneur d'avoir marqué fortement ce rôle fondamental. Mais, tandis que Maine de Biran voyait plutôt dans le sentiment général de l'existence quelque chose de sous-jacent à la vie personnelle véritable, une sorte de contact obscur avec l'animalité intérieure qu'il faut dépasser par l'effort pour se rendre maître de ses pensées et de ses actes et pouvoir dire *moi*, Ribot a fait vraiment de cette obscure cénesthésie le centre déterminant de la vie personnelle. Ces deux interprétations marquent bien les deux pôles d'une explication totale. On peut dire que le développement de la personnalité consiste en un passage du sentiment nu de l'existence organique à la conscience supérieure de notre liberté spirituelle. Mais cette évolution n'implique nullement que l'on s'abstraie à mesure du corps, et que la conscience réelle du moi s'obtienne par un oubli graduel du sentiment fondamental. Bien plutôt : le sentiment dont il s'agit consiste en une incarnation progressive dans nos membres et nos viscères de la puissance efficace qui s'exprime par le jeu réfléchi des idées. Entre un idéalisme pur, qui détacherait la personne de la chair pour la réaliser exclusivement au règne de l'esprit, et ce matérialisme pur qui localiserait décidément le moi au règne exclusif des

(1) Ces pages sont extraites d'une *Introduction à la Psychologie* que prépare l'auteur.

Digitized by Google

tendances organiques, réduisant l'esprit à une simple expression de la chair, il y a place, semble-t-il, pour une synthèse dynamique qui transfigure par degrés le sentiment des fonctions du corps et qui dégage ainsi l'intention personnelle et idéale d'où le jeu réel de ces tendances fondamentales et indispensables tire sa signification. L'histoire de la vie personnelle se ramène ainsi à l'évolution intégrale du désir singulier qui nous définit et qui nous promeut, à l'explicitation effective de la formule concrète qui caractérise la plénitude de notre ambition et la totalité de nos puissances.

II

Enracinée de la sorte au sentiment fondamental, cette formule vivante est celle d'abord de *l'individualité* qui nous constitue. Et c'est ici que le recueillement et la rentrée en soi offrent toute leur valeur originelle. Se sentir vivre dans le rythme de la respiration et dans celui, non moins nôtre et essentiel, du cœur et des artères, c'est là sans doute l'immédiation la plus irréductible, la plus riche en un sens, qui nous livre directement et sans inutile mystère cela même que vraiment nous sommes. Pour réaliser de façon pleine cette richesse intérieure, il convient de fermer nos yeux et d'immobiliser nos membres, de retrancher du sentiment de l'être celui des choses qui nous encadrent et des idées qui nous précisent, de nous réduire graduellement et sans contrainte au vague délicieux de l'existence absolue et simple. Le « silence » que nous aurons établi de la sorte est la révélation toute pure de notre essence première, le sentiment obscur et intense de notre valeur unique. Nulle réflexion qui nous distraie, par un retour dangereux sur cela même qui nous distingue, de cette possession intime. Nulle raideur qui nous dénonce, par la peine de l'effort, une opposition latente et ruineuse entre la simplicité immédiate que nous cherchons en nous et la complication hétérogène des influences extérieures qui nous déforment. Le contenu d'un tel sentiment n'est autre, il est vrai, que notre vitalité ; et l'on estimera peut-être que cette possession qui nous comble est celle, trop simple justement, d'un absolu d'indigence. Mais ce jugement, qui nous appauvrit parce qu'il nous cherche ailleurs que là même où nous trouvons notre richesse, n'a point de sens pour celui qui éprouve, sans désir d'autre chose, la plénitude quasi inconsciente et toute sincère du silence inté-

Digitized by Google

rieur. On dirait d'un sommeil éveillé, où le songe sans images qui nous emplit sans qu'il nous obsède serait identique à la conscience, vague et lucide tout ensemble, de notre réalité indivise. Indivise et simple, mais non immatérielle. Car le sentiment dont il s'agit est celui d'une expansion vitale coextensive à notre corps ; et l'unité qui en est la marque signifie seulement, au profond de notre silence et de notre repos, la conspiration absolue de nos organes dans l'exercice d'une même présence et l'épanouissement énergique d'un même désir. Présence qui se prolonge et se projette par cela même qu'elle se possède pleinement et ne soupçonne en rien l'abolition possible de son être. Désir qui est sans terme par cela même qu'il s'accomplit sans effort et que nulle menace ne vient le dissoudre dans l'acte immédiat de sa propre réalisation. Et c'est pourquoi l'unité indivise d'un tel sentiment le constitue sans réserve dans une durée que rien ne détermine et que scande sans la disjoindre le rythme unitaire de nos fonctions vitales. Ne disons pas même que notre vie s'écoule également au cours mélodique de cette durée intérieure. Elle ne s'écoule point, si rien d'étranger n'en distingue les phases et n'en mesure les changements. Elle ne demeure point non plus, si nulle réflexion ne vient l'identifier à elle-même en son devenir et ne concentre sa richesse qui se produit en une stabilité qui se formule. Certes, nul concept ne nous offrira, mieux que l'expérience indivise de cette possession calme et féconde de notre vie, la notion de cette insondable suffisance que l'on nomme l'éternité. Et c'est bien ici, dans cet équilibre inaltéré de nos puissances inépuisables et satisfaites, que se fonde, sans illusion possible, la réalité intense de notre vie personnelle.

III

Tel est, foncièrement et dans sa pureté indistincte, le sentiment fondamental qui nous singularise de façon immédiate. Mais il faut ajouter justement ceci, que ces rythmes internes ont leur marque différentielle suivant les individus, et qu'il y a vraiment pour chacun de nous une originalité singulière à la mesure de cette immédiation de notre présence. Et il convient d'ajouter encore que cette pureté absolue d'un « silence » parfait est chose rare, que la rentrée en soi implique à l'ordinaire un retentissement du monde que l'on appelle extérieur dans

Digitized by Google

l'obscur sentiment de notre intériorité propre, que les sens ouverts sur le dehors apportent ainsi leur contribution confuse à la conscience vague de ce que nous sommes, bref que l'univers tout entier qui est le nôtre figure selon le mode d'une indistinction relative dans le sentiment général de notre existence individuelle. Mais l'on ne saurait confondre cette possession affective de toutes choses par la synthèse immédiate des impressions qui nous les incorporent avec la vision intellectuelle de ces mêmes choses ordonnées qui résulte d'une construction analytique (bien que pratique essentiellement) de notre univers reconnu. C'est bien à cette possession directe du monde indistinct que s'appliquent exactement les thèses profondes de Spinoza et de Leibniz, alors que ces deux philosophes ne nous permettent l'accès aux choses étrangères que par l'intermédiaire réfringent de nos modalités corporelles. Mais faut-il dire que, présentes de la sorte, les choses nous sont étrangères et que nous altérons leur nature par le mélange de nos affections ? Bien plutôt : nous sommes tout proches, en ce cas, de la perception indistincte et primitive ; et cet univers, que la conscience cénesthésique ne projette pas hors de nous, est identique vraiment, par cette présence ingénue et toute sincère, à cette réalité toute singulière et originelle que nous sommes sans la distinguer d'autre chose et que nous ne déformons pas encore en l'appelant *moi*. Et c'est bien, en un sens, à cette immédiation individuelle et affective du monde que s'efforce de revenir la vision impressionniste des objets, réinstaurant de la sorte l'univers singulier des correspondances absolues et l'indistinction originale de la perception pure.

IV

Or cet élargissement de la cénesthésie est chose fatale. Convient-il même de parler ici d'un élargissement ? La rentrée exclusive au « silence » des rythmes fonctionnels n'échappe au reproche d'indigence qu'en raison de la plénitude absolue que le « silence » nous assure. Plénitude intense et virtuelle, que l'on ne peut réduire aux actuelles limitations du jeu très simple de nos viscères. Le battement artériel et le rythme respiratoire suffisent à réaliser la possession infinie de ce que nous sommes, non parce qu'ils limitent à leur contenu restreint l'inquiétude de notre désir, mais parce qu'ils concentrent et

Digitized by Google

symbolisent en la promesse immédiate de leur énergie que rien ne limite la possession future de tout l'indistinct innommé où s'efforce déjà l'élan de notre inquiétude. Que l'on veuille bien éclaircir la confusion d'un appel de ce genre par l'expérience, vague encore mais plus déterminable, des aspirations indéfinies de la puberté. N'est-ce pas que tout l'inconnu de la destinée possible et toute la richesse de l'univers transfiguré sont présents de façon intense, et même parfois sans images qui les précisent, au sentiment immédiat et obscur d'une fonction mystérieuse dont l'énergie se révèle ? Mais convient-il de voir en ce recours à une époque décisive de la vie personnelle une simple analogie d'état ? La psychologie freudienne, si discutables que puissent être les interprétations exclusives qu'elle nous propose de notre vie affective et du jeu de nos idées par le pur instinct génésique, n'en a pas moins établi, ce semble, la présence et le rôle, secrets et symboliques le plus souvent, de cet instinct primordial, de cette *libido* créatrice, dans l'universalité de nos désirs. Et c'était là peut-être une vue profonde du philosophe Lachelier, alors qu'il découvrait l'action cachée de cette inquiétude génératrice au principe de toutes nos perceptions, à la racine de notre vie affective, et comme à la base même du vouloir radical qui nous constitue. Sans doute, cette puissance et cette énergie n'apparaissent point dans leur simplicité brutale au regard intérieur, alors que nous réalisons le « silence » personnel ; mais elles ne s'en manifestent pas moins dans l'intensité même de cette vie toute singulière dont nous avons alors le sentiment, dans cette puissance de créer dont nous éprouvons alors l'ambition très vague et très riche, dans cette impression d'une plénitude toute dynamique que ne suffirait pas à produire la simplicité nue des rythmes viscéraux. Et c'est donc, virtuellement, toute l'évolution de cet instinct radical qui se dessine aux pures immédiations de la cénesthésie, toute la figure encore indistincte de l'univers où elle se développerait, toute la poésie des choses et des êtres qu'elle engendre symboliquement par un travail de « sublimation » (pour retenir une expression très heureuse employée par Freud). Mais, au travers même de cette épuration et de cet enrichissement de notre instinct le plus vital, ce qui déjà s'annonce et prélude en notre vie si pauvre encore d'apparence c'est toute l'aventure passionnelle dont le déploiement indéfini donnera la mesure singulière de notre valeur et la pleine formule de notre être. Et c'est aussi, par là, toute la

Digitized by Google

puissance latente de notre spiritualité qui s'ébauche au « silence » physique, toute l'inquiétude de dépassement et d'excellence dont l'énergie inépuisable, dégageant la vie intérieure et incarnée du règne de la chair et de la nature, nous élèvera, par le dégoût même de l' « incomplétude » qui nous afflige, au règne unitaire de l'esprit. Ainsi la conscience cénesthésique n'est infiniment riche que par le pressentiment qu'elle implique d'une plénitude qui la transcende ; et l'individualité satisfaite qui s'y témoigne ne peut se complaire en soi que parce qu'elle enferme une aspiration intense et nostalgique à l'avènement toujours lointain de la vie personnelle. N'est-ce point que le sentiment de l'éternel qui affecte, hors du changement, la possession immédiate et première de notre vie enclose n'est encore que le pressentiment de cette éternité insatisfaite dont le désir inexhaustible détermine sans fin, à travers le changement et les figures, la poursuite inquiète de notre moi ?

J. Segond,

Professeur de philosophie à la Faculté des Lettres de l'Université de Lyon.

Digitized by Google

GEORGES SOREL
ET LA GRÈVE GÉNÉRALE [1]

Georges Sorel, en écrivant les « Réflexions sur la violence », a donné l'un des exposés les plus originaux de toute la littérature socialiste, touchant les doctrines de la grève générale.

En sa compagnie, le lecteur n'avance pas au milieu de déductions prévues ou de truismes rassurants. De prime abord, l'auteur et le livre surprennent.

Un polytechnicien de haute culture, qui, après avoir longtemps exercé la profession d'ingénieur, a dédié sa vie à la science sociale, esprit large et âme droite, avec une pointe de bizarrerie, informé de l'histoire et friand des potins, plié aux disciplines exactes et féru de vastes systèmes, attentif aux techniques et aux conditions matérielles du milieu, mais tout pénétré de la puissance des instincts et des sentiments, des réactions propres des masses humaines ; à qui il fut donné de connaître, successivement et du même cœur, les enthousiasmes d'un socialisme à la manière de Jaurès, d'un syndicalisme farouchement hostile aux parlements, d'un traditionalisme respectueux des forces robustes et calmes du passé, et, pour finir, d'un bolchevisme agressif —, telle est, dans ses lignes les plus générales et dans sa complexité tourmentée, la personnalité sorélienne.

Pour comprendre ce doctrinaire affectif, il convient d'abord de le considérer avec sympathie. Si la rectitude de ses intentions et de sa vie ne la commandaient pas, la méthode la plus rudimentaire suffirait à y inviter. C'est se condamner à ne jamais connaître Sorel que de ne pas accueillir les groupes de sentiments et d'images qui forment l'atmosphère de ses raisonnements.

1. D'une étude à paraître chez M. Giard, sur « la Grève Générale ». Abréviations : R. = *Réflexions sur la violence*, Rivière, 1925 ; S. = en note, Sorel.

Digitized by Google

Cette précaution prise, de nouvelles difficultés surgissent que suscitent les directions choisies par l'auteur dans l'enquête et dans l'exposé.

L'ordre adopté est vital, non géométrique. C'est dire qu'il est conciliable avec une certaine irrégularité dans les contours et les proportions. Fruit de méditations provoquées et successives (2), cette œuvre est autre chose qu'une addition de paragraphes. La pensée ne s'insère pas dans des symétries et des équilibres formels, mais se développe selon un mouvement et dans une unité organiques.

Obtenue au détriment de la profondeur, la clarté est une qualité scolaire. Elle éclate dans les définitions rigoureuses et les jugements tout faits. Pour la recherche théorique, Sorel prêche la défiance à l'égard des concepts rigides, mal propres à exprimer la réalité évolutive et fermés aux faits nouveaux. Il tient qu'un exposé de science sociale est une occasion, non une économie d'efforts. Dans la conduite de l'action, la clarté consiste à établir des prévisions et à formuler des programmes. Pour l'apologiste de la violence, les unes et les autres sont jeux de dupes, inconciliables avec la rigueur scientifique. L'obscurité, considérée d'ordinaire comme signe d'hésitation dans la pensée ou le vouloir, prend donc ici une tout autre valeur. D'ailleurs, elle est inhérente au socialisme même, qui prétend décrire et transformer la production, c'est-à-dire l'ensemble de faits économiques le moins bien élucidé (3).

Comme pour rompre davantage avec les disciplines traditionnelles, Sorel se préoccupe peu de distinguer l'état psychologique du fait, et l'expression de l'action. Ses études historiques l'ont fondé à penser qu'il importe de saisir, outre les actes, les croyances et les sentiments collectifs. Aussi chacun des termes qu'il emploie (ex.: grève, guerre) désigne tour à tour, souvent sans qu'il marque le passage, une représentation et un fait. Il découvre et souligne une même continuité entre les moyens de traduire le réel et ceux de réagir sur lui. On ne peut échapper à la tyrannie des mots : au moins exprimera-t-on l'évolution économique et les systè-

2. S., le plus souvent, travaille *à propos* d'un livre ou d'un auteur ; il rédige pour son compte personnel des cahiers qui reviennent jusqu'à quatre ou cinq fois sur le même sujet. Cf. R., Introduction.

3. « Le socialisme est nécessairement une chose très obscure... le mystère qui enveloppe le socialisme... », R., p. 217.

Digitized by Google

mes doctrinaux en *langage de mouvement*, c'est-à-dire susceptible d'engendrer des émotions qui feront agir. Il convient même d'aller plus loin. Au lieu d'évoquer les concepts par des mots, on peut suggérer directement la réalité par des images. Toute image étant motrice, la vue du monde obtenue de la sorte sera, en même temps, une action préparée (4). Arrivé à ce point, on touche au mythe.

I

Le mythe (5), un, indécomposable, est vie. Comme elle, il est synthèse. Etat psychologique complexe, il participe du mode de connaissance, du sentiment global, de la discipline spontanée d'action. Et ces trois aspects sont fondus dans une unité (6) que rompt le langage, selon une continuité que les mots successifs sont impuissants à exprimer.

Intuition du réel, perception instantanée, non description discursive; groupe d'images (7), non suite ordonnée de jugements. Simplification, interprétation instinctive, non classification logiquement élaborée.

Cette représentation est émotive et toute pénétrée de sentiments : haine de l'injustice saisie sans intermédiaire, exaltation du moi.

Ainsi elle contraint à l'acte. Le mythe est une éthique condensée. A soi-même sa fin, il est efficient, quoique ou parce que sans précision.

Le fait devient représentation puis action : les trois termes enferment la pensée sorélienne. Du cycle est exclue la raison

4. Le mythe s'oppose au socialisme conçu comme une « doctrine entièrement exposée en paroles », R., Introduction, p. 39. « Le langage ne saurait suffire », R., p. 173.

5. S., dans les R., donne 3 définitions principales du mythe (toutes réserves faites sur le sens et le but de la définition chez lui) : 1° R., Introd., p. 32, « les hommes qui participent aux grands mouvements sociaux se représentent leur action prochaine sous forme d'images de bataille assurant le triomphe de leur cause ». 2° R., p. 47, « Un mythe... est... l'expression (des) convictions (d'un groupe) en langage de mouvement ». 3° R., p. 173, « des ensembles d'images capables d'évoquer en bloc et par la seule intuition, avant toute analyse réfléchie, la masse des sentiments qui correspondent aux diverses manifestations de la guerre engagée par le socialisme contre la société moderne ».

6. R., p. 185, « un ensemble indivisé » ; p. 217, « tout indivisé ».

7. R., Introd., p. 33, « système d'images » ; R., p. 182, « organisation d'images ».

Digitized by Google

raisonnante, l'appréciation réfléchie, l'adhésion à un programme éprouvé. On doit tendre seulement à retrouver la source intuitive profonde et à s'abandonner au courant. Le système est, en ce sens, un essai de rénovation sociale par l'intuition.

L'utopie s'oppose au mythe et le fait comprendre par contraste. Elle est une construction rationnelle (8). Les matériaux sont empruntés à l'observation, analysés et regroupés pour composer un ensemble imaginaire et divisible, proposé comme programme d'action. Soit, par exemple, le libéralisme. De l'examen des faits, les théoriciens tirent par abstraction une société régie tout entière par la libre concurrence absolue, et les hommes politiques tâchent de transformer le milieu réel d'après cette économie imaginaire. L'utopie conduit donc aux réformes, puisqu'elle est élaborée à partir et à la ressemblance de la société concrète, et qu'elle peut être décomposée en parties autonomes. Enfin, elle est susceptible d'examen et de discussion méthodiques, puisqu'elle est une suite d'opérations intellectuelles. Le mythe, au contraire, vue intuitive, affective et motrice, pousse à la destruction et ne se plie pas à la critique discursive.

Mais quel est au juste son contenu ? Le mythe est un état synthétique : l'analyse le détruit sans en rendre compte ; mais on peut étudier les effets qu'il produit sur l'agent. On peut aussi dégager les éléments communs à tous les exemples cités par Sorel (9). Or le mythe satanique du christianisme naissant, le mythe de la Réforme et celui de la Révolution, dépouillés de leurs caractères accidentels, donnent un résidu qui est la notion d'une *lutte victorieuse*. Pour les premiers chrétiens, les luthériens, les soldats des guerres de la Liberté, le genre humain est divisé en deux armées : disciples du Christ et suppôts de Satan, catholiques corrompus et sectateurs fidèles de l'Evangile, défenseurs des Droits de l'Homme et tyrans. Les deux camps sont irréconciliables. Tout acte devient un épisode de guerre. Le combattant le considère comme un acheminement vers le triomphe définitif qui n'est pas mis en doute.

Les syndicalistes aussi considèrent le monde comme le lieu

8. R., introd., p. 46, « le produit d'un travail intellectuel.

9. R., introd., p. 32; R., p. 178 et 179 : mythes des premiers chrétiens, de la Réforme, de la Révolution française, de Mazzini, de Marx (catastrophe).

Digitized by Google

de rencontre de classes irréductiblement hostiles : capitalistes et prolétaires. Entre elles, est engagée une lutte incessante, et chaque initiative révolutionnaire constitue une phase des opérations qui doivent conduire à la victoire finale.

En isolant ces deux éléments : lutte, succès, on schématise et on intellectualise le mythe : on le dissout. Tel qu'il existe, en réalité, chez les hommes d'actions ou chez les masses ouvrières, il est moins et davantage : moins, parce que cette vision de la vie comme un combat victorieux est intuitive et spontanée ; davantage, parce qu'il s'y joint des images et un accompagnement affectif qui en font une *répétition générale de l'acte belliqueux*.

Pour les mêmes raisons, on ne saurait donner la définition de la grève générale. Il faudrait, pour y réussir, la considérer soit comme une succession de faits, soit comme l'ensemble des articles d'un programme rationnel ; et elle n'est ni l'une ni l'autre. Tout au plus peut-on procéder par éliminations. Par sa nature, la grève n'est pas un acte juridique, mais un phénomène de guerre (10) : qu'on n'y voie pas un instrument de marchandage dans une convention, mais une arme de combat. Par son but, la grève générale s'oppose à la grève corporative (11), qui poursuit des avantages matériels et professionnels (augmentation de salaire, réduction de la durée de travail). De même, il n'y a pas de commune mesure entre la grève prolétarienne et la grève politique (12). Toutes deux intéressent d'importantes masses ouvrières ; mais la seconde

10. R., Appendice II, p. 434, « La grève est un phénomène de guerre ».

11. Contre l'esprit corporatif. Cf. : 1° l'esprit corporatif n'est pas l'esprit de classe. R., p. 79 et s., « exclusivisme corporatif » ; 2° contre le « particularisme corporatif » en général, p. 116 et sq.; 3° le trade-unionisme anglais, professionnel et légal, considéré comme une survivance médiévale, p. 175 ; la grève, même violente, quand elle poursuit des avantages corporatifs, n'engendre pas le sublime, p. 325 ; citation de Renan et note ironique de S., p. 346.

12. La grève générale politique (R., chap. V) : conçue comme un arrêt du travail dans une industrie essentielle, R., p. 226 ; n'est pas une manifestation de classe, p. 228; n'est pas un « tout indivisé », p. 232; n'organise pas spontanément le prolétariat, mais suppose une direction et un programme, p. 234 et s. ; évoque une idée de dégénérescence et non de prospérité économique et technique ; n'est pas irréformable, même référence ; dans la grève générale politique, à la division marxiste en classes se substitue la division en élite (dirigeants) et masse (dirigés), p. 240 ; la grève générale politique conduit à la *conquête* mais nullement à la *destruction* de l'Etat, or la dictature du prolétariat est « un souvenir de l'ancien régime », p. 251.

Digitized by Google

ne s'affirme pas sur le plan économique comme manifestation de classe ; elle tend à la conquête de l'Etat, non à sa destruction ; elle se développe selon un programme rationnel conciliable avec des réalisations progressives et fragmentaires ; enfin, loin d'être une activité libre et spontanée, elle suppose une organisation centralisée et autoritaire.

II

Ce qui précède montre qu'on suggère beaucoup plus qu'on ne définit un mythe. Conçue comme telle, la grève générale sorélienne joue un double rôle qui correspond aux besoins de comprendre (13) et d'agir. Elle fait saisir, dans ses caractères essentiels, la psychologie ouvrière, et elle est l'expression la plus significative du socialisme. Elle est la seule forme de révolution spécifiquement prolétarienne, et elle est aussi la morale des temps modernes. — Elle remplit donc deux séries de fonctions : idéologiques et motrices.

Pour Sorel, comprendre c'est participer. On ne saisit la psychologie de la classe ouvrière (14) ni par une énumération de faits, ni par un assemblage d'idées, mais en s'appropriant le mythe, qui implique et traduit, comme tendance fondamentale, la violence.

Ce mot, suivant la méthode adoptée, n'est pas défini. On en comprend la portée en dégageant les faits que l'auteur décrit et surtout les antithèses qu'il forme.

La violence a pour caractère le plus apparent, d'être une activité hors droit. L'injure, les coups, les blessures, le meurtre même, que les tracts syndicalistes préconisent et qui sont de pratique courante dans les conflits du travail, composent une gamme de délits. Les mêmes faits prescrits ou sanctionnés par un gouvernement révolutionnaire ou bourgeois, à la suite d'une procédure et avec l'appareil judiciaire, ne participent plus que de la force, ou ensemble des actes de l'Etat, c'est-à-dire, de la minorité qui détient le pouvoir (15).

13. Le mythe de la grève générale rapproché des hypothèses de la physique, R., p. 219.

14. Le mythe de la grève générale exprime la psychologie ouvrière, R., p. 48, p. 50, p. 167.

15. Sur l'opposition entre *la violence* et *la force*, Cf. : R., p. 256 et 39. Contre les mesures qui frappent le vaincu « sous un déguisement judiciaire », R., Appendice II, p. 435.

Digitized by Google

La violence prolétarienne, activité extra-juridique, s'exerce par des procédés directs. Cette épithète couvre deux idées distinctes. La classe ouvrière dans la grève générale agit, selon Sorel, sans intermédiaires. Elle se passe d'organisation autoritaire et de chefs. Le mythe suffit à donner de la cohésion aux effectifs et de la cohérence à la lutte. — De plus, les moyens choisis sont simples et sans détour. Le socialisme parlementaire (16), nourri de confusion, est une tromperie électorale et une méthode d'exploitation. Mais le fait de guerre remplacera la politique qui est l'art des demi-sincérités, des concessions opportunes et des progressions sinueuses.

Les composantes de la violence sont, dans la pensée sorélienne, des séries d'actes spontanés. Le syndicalisme fait antithèse (17) avec le révolutionnaire idéaliste, imbu de programmes rationnels et qui, à les réaliser, applique une logique passionnée. Le mythe agit comme un instinct.

Enfin, la violence prolétarienne est une activité essentiellement désintéressée. Elle ne tend à aucun avantage matériel. Elle est même pure de cette satisfaction basse qui consiste à jouir des souffrances infligées. Spontanément, elle s'éteint, dès la victoire assurée. Bref, hors des hypocrisies judiciaires et des souplesses politiques, loin des programmes définis et des calculs d'intérêt, elle est le principe pratiquement fécond et hautement moral de la vie ouvrière.

Le mythe, sans le secours duquel l'interprétation du mouvement ouvrier est un contre-sens constant, permet de comprendre en profondeur et d'exprimer avec loyauté la doctrine socialiste (18).

Il lui donne une forme claire, précise et réelle. Quand elle s'incorpore à lui, la thèse de la lutte des classes ne peut être édulcorée d'analyses théoriques, ni nuancée selon les exigences politiques, ni entachée d'utopie. Elle prend une « raideur » qui garde des compromissions et distingue sans ambiguïté les vrais et les faux militants.

16. Contre le socialisme parlementaire, Cf. notamment, R., p. 169.

17. Sur cette antithèse, Cf. R., p. 143 et 166.

18. Le syndicalisme « enferme tout le socialisme dans la grève générale », R., p. 168 ; le mythe donne « l'intuition du socialisme », R., p. 182; il donne au socialisme de la précision, de la « raideur » et de la clarté, R., p. 180, p. 218; il permet de reconnaître les vrais révolutionnaires, R., p. 169.

Digitized by Google

Le fond marxiste (19) reste d'ailleurs intact. Il n'est pas une de ses thèses essentielles qu'on ne trouve impliquée dans le mythe de la grève générale : antagonisme capitaliste-prolétarien, nécessité d'une haute productivité avant les réalisations révolutionnaires, caractère mystérieux et irréformable de la catastrophe. Le marxisme devient une anticipation, une vision intuitive des grèves violentes, ou, si l'on veut, il trouve en elles sa forme historique et sa vérification. Cette interprétation, issue de la pratique, y ramène, car le mythe, en exprimant la violence, l'engendre. Selon Sorel, c'est encore rester dans la tradition de Marx, dont l'originalité, imparfaitement consciente, est d'avoir fait du socialisme, au moyen de la thèse catastrophique, un « apprentissage révolutionnaire ».

Mais précisément le terme révolution désigne-t-il un apprentissage ou une réalisation ? La grève générale ne consistera-t-elle jamais qu'en un état psychologique, ou peut-elle se cristalliser en fait? Verra-t-on une suspension concertée de travail dans toutes les professions d'un pays ?

Sorel élude le problème par deux procédés.

Chaque conflit ne serait que la partie d'un ensemble : de la grève générale même, en voie de perpétuel devenir. Peut-être en est-il ainsi dans la pensée et suivant la logique *syndicalistes*. Persuader à une troupe que chacun de ses efforts est un fragment de victoire, apparaît comme une tactique ingénieuse. Mais, pour qui observe les seuls faits, une grève partielle réalisée ne gagne pas en extension, parce qu'on la considère comme intégrée à un système de croyances (20).

Par ailleurs, il y aurait indépendance complète entre le mythe et les faits. La proposition a deux sens : 1° Il est impossible et inutile de prévoir les modalités (date, phases, caractères) qui affecteront la grève générale. Peu importe que le détail de la réalité reproduise les traits qui forment la

19. Doctrine sorélienne et marxisme. Cf. R., p. 120 : la violence est devenue un « facteur essentiel du marxisme » ; p. 189 : grève générale et marxisme se font mutuellement comprendre ; p. 195 : le mythe implique les thèses principales de Marx ; introd. p. 48 ; le socialisme a cessé d'être utopique quand Marx en a fait un « apprentissage révolutionnaire ».

20. Chaque grève est une partie, un commencement de la grève générale, R., p. 168 ; la grève générale « réalité partielle » ou seulement « produit de l'imagination populaire », p. 181; chaque nouvelle grève violente est commencée dans l'espoir qu'elle sera l'engagement définitif, p. 96.

Digitized by Google

représentation actuelle. 2° Le mythe peut même ne jamais susciter que des événements sans aucun rapport avec son contenu (21).

Mais, en dépit de semblables déclarations, Sorel dépasse cette attitude purement négative d'imprévision absolue. Certains de ses développements (22) et surtout sa conception d'ensemble des luttes ouvrières, le donnent, en tout cas, à penser. Les grèves générales politiques de Russie et de Belgique, dont il fait mention et qu'il critique, montrent que les cessations collectives de travail dans un but extraprofessionnel rentrent dans le domaine du possible. De plus, il parle, à plusieurs reprises, de la révolution prolétarienne, en des termes tels qu'il paraît la croire réalisable. Enfin, le mot et la notion d'épopée ouvrière, dont il fait usage pour caractériser la dynamique des conflits sociaux, évoquent une exaltation collective, mais aussi et surtout une succession de faits victorieux couronnés par un triomphe définitif.

Qu'elle se traduise par des événements imprévisibles, ou qu'elle prenne la forme d'une grève générale, la révolution est donc en liaison intime avec le mythe, qui est le ferment le plus actif de transformation sociale.

Il est aussi le seul principe efficace pour le gouvernement de la vie et la discipline des mœurs.

La société contemporaine en a un pressant besoin. A la dégénérescence bourgeoise, tout homme libre opposera l'affirmation de sa dignité et le syndicaliste mieux que quiconque, puisqu'il doit y trouver, par surcroît, le fondement d'une production très progressive.

Lutte, désintéressement, sublime composent la trilogie de l'éthique sorélienne et en indiquent la nature, le but et le moyen.

Le pessimisme (23) actif de Sorel est le désir d'une victoire

21. Le mythe pourrait ne contenir aucun élément destiné à se réaliser, il n'en conserverait pas moins toute son importance, R., p. 179.

22. R., p. 225 : « Les grandes démonstrations tumultueuses font voir que l'on n'est pas bien loin d'avoir atteint le moment où pourrait éclater la révolte armée » ; p. 166 : « Nous avons le droit d'espérer qu'une révolution socialiste poursuivie par de purs syndicalistes, ne serait point souillée par les abominations qui souillèrent les révolutions bourgeoises ». Ailleurs, S. note des facteurs de succès pour la grève générale : p. 94, « la lâcheté bourgeoise »; p. 95, touchant la France en particulier, ses traditions et son caractère belliqueux. Cf. « l'épopée des grèves », R., Appendice II, p. 436.

23. Sur le pessimisme en général, Cf. R., Introd., I, p. 12 et sq.

Digitized by Google

difficile. La morale résulte essentiellement de la croyance que le monde, dans l'ordre spirituel ou social, est divisé en deux groupes de forces antagonistes, et de la volonté de jouer un rôle actif dans ce heurt quotidien (24). Peu importe, du reste, que l'opposition soit imaginée, qu'elle n'ait que la valeur d'une interprétation arbitraire de la vie, ou qu'elle soit, au contraire, réelle, c'est-à-dire qu'elle corresponde à des intérêts divergents et trouve un fondement dans la structure de la production. Peu importe, de même, bien que l'idée soit moins explicite chez Sorel, que cette lutte soit dirigée contre nous-mêmes ou contre autrui.

Mais, pour prendre une signification éthique, ce combat incessant doit être indépendant de tout espoir de rémunération. L'acte moral n'est pas un calcul d'équivalence (25).

Il a même une toute autre source que cette raison, dans laquelle, étymologiquement, il y a compte. C'est pourquoi les systèmes logiques sont sans efficacité. Quand on étudie la décision morale, on est une fois de plus ramené aux élans affectifs qui échappent à l'analyse (26) : à l'enthousiasme et au sublime (27), mot prestigieux dont Sorel aime la résonnance et qui, sous sa plume, semble désigner une frénésie intérieure, qui exprime au paroxysme, en même temps qu'elle pousse à l'extérioriser en actes, l'éminente dignité de l'être humain (28).

Ces conditions générales sont remplies par la *morale de la violence* et par la *morale des producteurs* qui, dans une étroite union, forment les deux degrés de la discipline sorélienne. La première est plus destructrice, de portée plus générale ; la seconde, plus technique et plus constructive, peut-être plus spécifiquement syndicaliste. Mais de l'une à l'autre, le ressort demeure identique ; seul, change le but.

24. « Les hautes convictions morales »... « dépendent d'un *état de guerre* auquel les hommes acceptent de participer », R., p. 319.

25. Cf. R., Ch. VII; V, abandon de l'idée de l'exacte récompense, p. 377 et sq. ; le désintéressement est « *la vertu secrète* qui assure le progrès continu dans le monde », R., p. 384. Par opposition à l'effort mesuré par la rémunération, Cf. « l'Idée du progrès indéfini », p. 377 ; « l'Individualisme passionné », p. 379 ; « l'Infinité (du) vouloir » du producteur libre, p. 378.

26. La décision morale, selon S., agit « comme un instinct », p. 317.

27. La morale des temps modernes doit présenter le « caractère du sublime », R., p. 315.

28. « Sentir et affirmer la dignité humaine » en soi et dans autrui. Proudhon, cité par S., R., p. 315.

Digitized by Google

La violence est, *par définition*, morale (29), puisque, précisée par la grève générale, elle est l'expression d'une scission, d'une lutte qui se suffit à elle-même, en dehors de tout profit matériel, et la source d'un enthousiasme, individuel et collectif, qui pousse aux actions héroïques et rejoint le sentiment du beau.

Le mythe, qui communique des représentations et des émotions propres à la destruction de l'ordre existant, crée aussi l'état d'esprit nécessaire à une économie pleinement progressive. Les deux aspects sont intimement liés. Révolution et production requièrent de l'agent humain des dispositions analogues. De plus, la première ne peut se produire que dans un état très prospère et techniquement très avancé de la seconde.

Le prolétaire, après avoir porté ses coups sur les lâchetés et les inerties capitalistes, se tourne en quelque manière contre lui-même. Il n'épuise pas ses devoirs s'il mesure l'effort à la rémunération ou à la durée conventionnellement fixées. Sa loi est le rendement maximum en qualité et en perfection. Pour œuvrer de la sorte, le tâcheron épique de Sorel doit être soutenu par un héroïsme de l'atelier que composent le scrupule du détail et un incessant effort d'invention.

Le mythe, ferment de l'épopée de la violence, devra susciter et soutenir l'épopée de la production (30). Deux éléments de fait (31) semblent en annoncer de lointaine façon l'avènement: l'exactitude sans cesse plus stricte dans l'industrie, et qui la rapproche de l'art ; l'art lui-même : anticipation du travail dans l'atelier libre (32).

29. Cf. R., Ch. VI, la moralité de la violence.

30. Cf. R., Ch. VII, la morale des producteurs ; « la morale du bon travail », p. 386 ; « Le syndicalisme révolutionnaire est la grande force éducative que possède la société contemporaine pour préparer le travail de l'avenir », p. 377.

31. *a*) R., p. 379 : « L'industrie moderne est caractérisée par un souci toujours plus grand de l'exactitude... Nous pouvons, ici encore, rapprocher l'industrie hautement perfectionnée de l'art » ; la « probité » du révolutionnaire, du travailleur et de l'artiste.

b) R., p. 378 : « On est amené à regarder l'art comme une *anticipation* de la plus haute production ».

32. S., est un *moraliste*. Le mythe donne au socialisme une « *valeur morale* » très « haute » et une « très grande loyauté », R., Introd., p. 39 ; il a un « caractère d'infinité », même référence ; la violence prolétarienne est « une chose très belle et très *héroïque;* elle est au service des intérêts primordiaux de la civilisation », R., p. 130. Même si l'idée de grève générale n'avait pas d'autre résultat que « de rendre

Digitized by Google

III

Pour mesurer la solidité de l'édifice sorélien, il faut en éprouver la clef de voûte.

Y a-t-il donc un état psychologique ou un phénomène quelconque qui n'ait pas été identifié avant Sorel et que l'on puisse, après lui, désigner du nom de mythe ? L'auteur des « Réflexions » aurait-il, en science sociale, découvert un cycle nouveau ? L'innovation terminologique correspond-elle à une originalité véritable ?

Il est toujours dangereux de dévier des mots du langage familier ou technique (33). Mais le choix d'un vocable nouveau ne s'imposerait-il pas ? Le mythe ne peut être ramené à l'image motrice individuelle et passagère. Exemple : un travailleur, en cours de tâche, pense à ses enfants et tire, de cette présence intérieure, un stimulant momentané. Le mythe ne saurait pas davantage être assimilé aux images motrices collectives, mais non durables. Exemple : un tribun rend pour quelques heures, si présent à un groupe d'individus, le tableau des injustices sociales, qu'il déchaîne le pillage et le meurtre. A ces classes de représentations, le mythe s'oppose par son double caractère collectif et permanent.

Mais alors, n'est-il pas assimilable à la croyance ? Elle aussi est complexe : mode de connaissance, état affectif, activité virtuelle. Elle aussi peut être partagée par tous les membres d'une collectivité donnée et devenir habitude, c'est-à-dire se consolider dans la durée. Pourtant, si, après s'être imprégné de la pensée sorélienne, on tente l'expérience de remplacer « mythe de la grève générale » par « croyance en la grève générale », on est gêné dans l'exposé du système, et l'on constate que l'expression nouvelle n'est pas exactement superposable à l'ancienne. Elle a le tort de rompre trop nettement la continuité, qui existe en réalité et que Sorel tient pour

plus *héroïque* la notion socialiste », elle présenterait déjà une valeur inappréciable, R., p. 202. Le socialisme est : « *une vertu qui naît* », p. 351, 2. « C'est à la violence que le socialisme doit les *hautes valeurs morales* par lesquelles il apporte le salut au monde moderne », p. 389.

33. Sens familier : « ce qui n'a pas d'existence réelle » (Littré). Sens technique (histoire des religions) : « légende localisée en des régions et en des temps hors de l'atteinte humaine et à *personnages divins* », à côté de la *fable*, du conte, de la *légende stricto sensu*. Cf., notamment, A. Van Gennep, *La formation des légendes*, Flammarion, 1917, p. 22.

Digitized by Google

essentielle, entre la représentation et le fait extérieur au sujet.

Par là, on touche au nœud du problème. Le terme mythe ne désigne pas un phénomène psychologique inédit ; il exprime des ensembles de croyances ou de représentations. Il appartient au « langage de mouvement », c'est-à-dire à *une nomenclature qui, par sa structure même, est susceptible de provoquer des émotions et des actes dans un sens déterminé.*

D'où deux conséquences :

1° Le mot mythe dans l'acception sorélienne doit être banni du vocabulaire de la science. Celle-ci ne peut user que de notions précises, logiquement déterminables et sans résonnance sentimentale.

2° L'originalité de Sorel est surtout verbale. Le mot qu'il démarque promet beaucoup plus que ne donne la notion qu'il construit. L'analyse laisse ce résidu : un ensemble de croyances ou représentations motrices et durables (psychologie générale), conditionnées par le mode de production et la position économique de l'agent (déterminisme marxiste).

Le mythe est-il l'image exacte de la psychologie ouvrière ? Par là, on entendrait un système stable et généralisé à l'intérieur de la classe, de jugements soit explicités, soit sous forme inconsciente de sentiments et de modes d'agir. Touchant l'existence de ce complexus, on trouve beaucoup d'affirmations, à priori, et de constructions finalistes, très peu de recherches expérimentales (34). Les tendances des salariés manuels varient sensiblement selon les milieux (anglo-saxons, latins), les époques, l'espèce de travail (agricole, industriel), la profession, la nature du sujet (militant, masse). C'est une question — et qui n'a pas encore été traitée expérimentalement — de savoir si et dans quelles mesure, demeure, au milieu de ces diversités, un minimum essentiel, un *résidu* psychologique qui serait la conséquence du poste productif de l'agent.

Force est donc de supposer cette question résolue pour déterminer si le mythe est véritablement prolétarien.

Il ne l'est pas en tout cas par sa forme doctrinale. Vocabulaire, procédés d'exposition, rien n'est issu de l'atelier, rien

34. *La psychologie ethnographique* et *la psychologie des groupes sociaux* sont deux domaines quasi-inexplorés. On parle trop souvent — comme de réalités déterminées et bien connues — de la psychologie d'un peuple ou d'une classe.

Digitized by Google

n'y conduit. Ces raisonnements intuitifs sur un fonds d'érudition, ces emportements d'homme de cabinet à qui la colère ne fait pas omettre la référence, ces sinuosités troublantes, d'une philosophie anti-intellectualiste, ne sauraient, sauf exceptions, être appropriées par un prolétaire, au sens marxiste du mot.

Au moins, le peu qu'on connaît des croyances, des sentiments et des modes d'action du salarié manuel correspond-il au contenu du mythe sorélien: lutte et désintéressement ?

La notion de l'antagonisme actif des classes semble, en effet, très répandue dans les masses ouvrières. En revanche, le sens de la continuité dans l'effort y est peu puissant. Combattre pour les générations à venir n'est pas la préoccupation de l'homme d'aujourd'hui, et l'on ne remarque pas que l'ouvrier fasse exception. La représentation des concessions immédiates, du mieux-être tout proche, du franc de salaire supplémentaire à obtenir, de l'heure de travail à esquiver est un mobile puissant dans un très grand nombre de grèves de la période contemporaine. Cette hiérarchie des valeurs, voisine de la dilection bourgeoise pour la vie douillette, est aux antipodes de l'ascétisme sorélien.

Le mythe, qui n'est pas une expression de l'âme prolétarienne, coïncide-t-il avec la pensée marxiste ? La réponse doit être nuancée.

Marx a des prétentions descriptives (35). Ses thèses principales ne constituent pas, à proprement parler, des systèmes de jugements de valeur et de règles. Il a dessein de mettre au jour les éléments du capitalisme ou de l'évolution qui doit le transformer. Quand il expose le mécanisme de la plus-value, il souligne que l'origine du mal réside moins dans l'activité du capitaliste qui se borne à profiter d'un état de choses, que dans les lois de l'échange. Lorsqu'il dénonce les germes de transformation que recèle l'économie actuelle et qui la conduiront un jour à la phase collectiviste, il se défend de rédiger un programme, mais pense déduire avec rigueur

35. Cf. Préface de la 1re édition du *Capital*, trad. Molitor, t. I. « Ce que je me propose d'étudier dans cet ouvrage, c'est le mode de production capitaliste et les conditions correspondantes de la production et de l'échange », p. LXXVII. Marx rapproche son attitude de celle du « physicien ». « Moins que toute autre, ma conception, qui voit dans le développement de la formation économique de la société un *procès naturel*, ne peut rendre l'individu responsable d'une situation dont il reste socialement le produit. », p. LXXX.

Digitized by Google

le futur du présent. On peut bien dire qu'il fournit des interprétations tendancieuses et que l'action dramatique de ses tableaux d'histoire, ses formules et ses visions, communiquent à son œuvre une valeur de propagande. Mais Marx ne fait point passer cet aspect de ses efforts au premier plan, et l'observation sociale reste sa principale préoccupation.

Sorel adopte une attitude très différente. Par une de ces souplesses d'interprétation qui rentrent dans sa manière, il estime que la découverte du réel et l'action peuvent être conduites simultanément par les mêmes procédés. Un langage propre à susciter des émotions et des actes pourrait en même temps être employé pour donner l'intelligence exacte d'un milieu et d'une évolution. Par là, les deux méthodes du « Capital » et des « Réflexions » sont sensiblement divergentes. De Marx, deux courants, souvent mêlés, sont issus : l'un de perfectionnements théoriques, l'autre d'adaptations pratiques. C'est dans le deuxième, qu'il faut classer les interprétations soréliennes.

Sorel s'est efforcé d'établir une *continuité* entre le marxisme et le syndicalisme révolutionnaire. Sans doute, on retrouve bien, *en gros*, les principaux traits de la première discipline dans la seconde, mais estompés, dépouillés de leur rigueur, présents d'une présence surtout nominale. Toutes deux sont étirées jusqu'à jonction.

Aux réserves sur l'orthodoxie prolétarienne et marxiste du mythe, on peut joindre des doutes touchant sa valeur comme discipline éthique.

Tandis que toute morale est traditionnellement une règle universelle, celle-ci affirme sa *spécialité*. Elle concerne le seul prolétariat. On veut un capitaliste féroce, dominé par la recherche du gain et des satisfactions matérielles. Mais la bourgeoisie, elle aussi, n'aurait-elle pas besoin de quelque exhaussement spirituel ? La réponse est que l'état présent est transitoire. Dans l'atelier libre qui sera la société de demain, les exploitants se moraliseront en disparaissant *en tant que bourgeoisie*. — Les *individus*, les êtres organiques, demeureront. On verra se volatiliser les *personnes*, c'est-à-dire les droits et les groupes d'habitudes, de préjugés, de tendances qui forment actuellement le type social du bourgeois. Sans parler du tracé de cette évolution qui semble tenir très peu compte des résistances de la matière humaine, on peut s'étonner que, présentement, le devoir d'un individu soit dicté

Digitized by Google

par son poste dans la production et que, à deux places différentes dans le processus économique, correspondent deux obligations morales, sans aucun rapport l'une avec l'autre. On ne peut, en effet, trouver ici, à la pensée de Sorel, que deux significations : ou bien, dans la phase que nous vivons, la bourgeoisie ne doit avoir, du point de vue syndicaliste, aucune morale; ou bien sa morale doit lui être dictée par un mythe de même nature que le mythe ouvrier, issu comme lui du milieu, celui de la lutte industrielle, par exemple. La morale sorélienne est spéciale dans les deux cas : dans le premier parce qu'elle néglige tout un groupe social, dans le second parce qu'elle formule des principes d'actions contradictoires et obligatoires pour un individu, du seul fait qu'il se trouve dans telle ou telle catégorie visée.

Au reste, l'impératif formulé manque complètement de précision. Toute éthique efficace est un commandement précis. Dans la mesure seulement où les intérêts et les passions ne peuvent pas l'interpréter tendancieusement, elle a une importance et donne des résultats. Or, le mythe sorélien, manifestement, ne vaudra que ce que vaut l'âme dans laquelle il est infusé. Plus que tout autre, il est susceptible de déchaîner les pires instincts, de donner carrière aux jalousies mesquines et aux basses vengeances, tant il est facile de diriger la violence contre autrui et malaisé de la tourner contre soi.

L'épreuve des faits vérifie cette proposition. En même temps elle souligne les contradictions et les utopies que récèle la notion de révolution sociale chez Sorel et que l'analyse du reste suffirait à dénoncer.

Le bouleversement doit être irréformable, sans aucun rapport avec l'économie actuelle et impliquer l'impossibilité d'un retour en arrière. Il est, par ailleurs, imprévisible quant à ses modalités. Mais ces limites une fois marquées, l'auteur des « Réflexions » se hâte de les oublier et son livre ne s'achève pas, qu'elles ne soient franchies. Quand il construit, sur le plan de l'avenir, l'atelier libre, il va trop loin. C'est faire, selon sa logique, besogne inutile. De plus, qui l'assure que sa mystique du travail est appelée à régir les activités ? Un bouleversement technique ne pourrait-il pas surgir soit pour la modifier, soit pour lui en substituer une diamétralement opposée ? Selon Sorel, en effet, le développement de l'individu s'opère *par*, *dans* le travail. Pouvons-nous garantir

Digitized by Google

qu'il en sera toujours ainsi ? Ne devons-nous même pas affirmer que ce stade tend à être dépassé? Lorsque la rationalisation est poussée à l'extrême, lorsque le travail de l'ouvrier se réduit à la répétition mécanique d'un groupe de mouvements, lorsque la machine impose son rythme à l'activité humaine au lieu de le recevoir d'elle, l'épanouissement physique, intellectuel et moral du prolétaire ne doit-il pas être poursuivi *en dehors* du labeur quotidien et même, dans une certaine mesure, *malgré* ses exigences ? Donc, Sorel, à son insu, fut prophète. Et comme on ne saurait prévoir ni même penser avec une autre expérience que celle du milieu où l'on vit, il se trouve démenti par l'évolution qu'il prétendait inscrire dans ses méandres dialectiques.

Il exagère du reste la valeur motrice du mythe. Sans doute, contre un obstacle, l'activité s'exaspère. Représenter à une catégorie d'individus qu'ils sont pris dans un antagonisme résultant du milieu, c'est stimuler cet *instinct combatif* ou *de contradiction* qui réside dans chacun de nous. Le phénomène de la réaction appartient à la physiologie des organismes comme à la psychologie des volontés.

De plus, dans le cas présent, cette notion de lutte servira de centre d'attraction à une série de rancunes et de haines qui ont pris origine soit dans l'activité professionnelle, occasion de heurts nombreux, soit dans la vie sociale fertile en injustices proprement dites ou en menues vexations.

Enfin, l'idée d'un combat définitif, d'une lutte finale peut, en créant l'impression ou l'illusion que les efforts présents sont les derniers, relever les défaillances et surexciter les courages.

Mais, en dépit de ces constatations, deux importantes restrictions doivent être faites :

a) Le mythe est très diversement efficient selon les époques et surtout selon les pays. Sorel constate que les traditions nationales jouent un grand rôle (36).

b) Souvent, la lutte *per se* enthousiasme médiocrement les classes laborieuses. On obtient, par contre, facilement des résistances acharnées ou des offensives vigoureuses pour une diminution des heures de travail ou une augmentation de salaire, c'est-à-dire lorsque l'intérêt personnel de l'ouvrier est en jeu. Quelque classe que l'on étudie, la considération du

36. R., p. 329.

Digitized by Google

résultat, que bannit Sorel, est, pour la moyenne, le mobile prépondérant de toute activité volontaire.

A ces illusions généreuses, se joint la croyance en la possibilité d'une violence spécifiquement prolétarienne. Or l'histoire, dont la trame est faite d'actes violents au sens courant du mot, n'a jamais enregistré un seul cas concret qui répondît aux idées de l'auteur des « Réflexions ». Le bouleversement russe (37), par exemple, fait antithèse sur tous points avec la construction syndicaliste. On y connut cette comédie judiciaire qui répugnait tant à Sorel : tribunaux spéciaux, armée et police révolutionnaires, exécutions après jugements. Les dirigeants du parti bolcheviste sont presque tous des intellectuels originaires de la bourgeoisie. L'ouvrier industriel ne représente qu'une faible part des masses populaires. Peu de luttes directes, comportant de grands conflits héroïques, où le soldat fait le sacrifice de soi. Un historien impartial a pu insister sur la cautèle, la duplicité, « l'amoralité » de la politique soviétique. Il arrive que les armées révolutionnaires se rendent ou se dispersent. Au combat proprement dit, les bolcheviks préfèrent la surenchère ou encore les « conversations » : on envoie chez l'adversaire des délégations d'agitateurs, chargées d'entamer son moral ou sa solidarité. Le pillage apparaît comme la phase la plus intéressante de la lutte. Ce n'est point par de hautes idées morales que le bolchevisme gagne les travailleurs, mais en leur

37. Toutes réserves faites quant à l'impartialité des documents publiés sur la Russie soviétique, Cf. *la Terreur rouge en Russie*, S.-P. Melgounov, Payot. Voir aussi le petit livre déjà ancien de E. Antonelli, *la Russie bolcheviste*, Grasset, 1919. « Parmi les bolcheviks eux-mêmes, tous les militants sont des intellectuels... aucun ne vient du peuple », p. 23. L'assertion est vérifiée par une étude biographique rapide des principaux chefs du parti. L'élément ouvrier « n'a représenté jusqu'à l'époque contemporaine qu'un infime élément des masses russes », p. 26. L'auteur réagit contre le préjugé selon lequel le bolchevisme se serait imposé par la seule violence; il a su, au contraire, manœuvrer les masses par la ruse et par la politique, « politique tour à tour cauteleuse et violente, faite de fourberie, de trahison, de duplicité, pour devenir brutale et tyrannique au moment propice », p. 93. « La caractéristique de la politique bolchéviste vis-à-vis du peuple, ce n'est pas la brutalité, mais *l'amoralité* », p. 96. Quant au désintéressement prolétarien cher à S., les historiens du bolchevisme notent qu'il ne faut pas le chercher dans les masses russes. « Le véritable moteur dont les Soviets se sont servi... c'est... l'exploitation et la jouissance immédiate de la classe prolétarienne », Gide et Rist, *Histoire des Doctrines*, p. 772, article de M. Rist sur le bolchevisme. « La masse russe poursuit uniquement des avantages *matériels de classe* », *op. cit.*, p. 34.

Digitized by Google

donnant, ou au moins en leur promettant, des avantages matériels immédiats. Seuls quelques exaltés espèrent entrer un jour dans le paradis de Lénine, phase de communisme intégral, qui doit succéder à la dictature du prolétariat. Enfin les agissements des chefs bolcheviks se sont développés selon un plan politique avisé et souple, sans rien de cette spontanéité qui devait caractériser les explosions prolétariennes.

Plus contradictoire encore à l'analyse et moins vérifiée par l'événement est cette idée, essentielle pour Sorel, que la violence syndicaliste doit être enfermée dans certaines bornes, et qu'elle est soumise en fait spontanément à une *self-limitation*. Le prolétaire soulevé saurait se garder des « abominations » qui sont l'œuvre des révolutionnaires idéalistes, mystiques de l'idée, esclaves d'un programme rationnel, logiques jusqu'à la férocité. Dès la victoire obtenue, selon le code guerrier, il ménagerait les vaincus. Du reste, au delà d'un certain point, la violence peut être dangereuse pour la « moralité » comme pour le « progrès économique ». Il convient de souhaiter des « conflits courts et peu nombreux » accompagnés d'un minimum de « brutalité » (38).

Toutes ces propositions sont assez difficiles à concilier avec l'affirmation que la violence est morale, voire même esthétique en soi. S'il en est ainsi, pourquoi lui assigner des bornes? Surtout, à quel critérium reconnaîtra-t-on qu'elle concourt à la noblesse et à la beauté du monde ou, au contraire, à sa régression morale et à sa désorganisation technique? Cette proportion une fois fixée, à supposer qu'elle pût l'être, par quels moyens la faire respecter ? Car l'expérience montre que jamais la violence, de quelque étiquette qu'on la décore, ne s'apaise en s'assouvissant. La révolution russe, qui s'est proclamée prolétarienne, a connu, comme les autres, les représailles après la victoire, les basses vengeances sur l'ennemi acculé, les persécutions acharnées contre les faibles du moment. Enfin, si les actes violents se réduisent à des vexations mesquines ou à de l'acharnement contre un ennemi désarmé, osera-t-on dire qu'ils conservent cette barbare grandeur que l'auteur des « Réflexions » se plaît à leur attribuer?

38. R., p. 279 : Le socialisme peut-être « parfaitement révolutionnaire, encore qu'il n'y ait que des *conflits courts et peu nombreux* »; p. 283 : « Les propagandistes de la grève générale... travaillent à rendre le maintien du socialisme compatible avec le moins de brutalité possible ».

Digitized by Google

Ce n'est pas un des moindres paradoxes inclus dans l'œuvre de Sorel que cette construction d'une doctrine de la violence et de l'instinct par un rationaliste très peu homme d'action. Tant que la grève générale n'est qu'une *frénésie intérieure*, Sorel est à son aise. Il livre peut-être sa plus plus secrète pensée quand il avoue incidemment que le mythe n'a jamais empêché ceux qu'il fanatisait de remplir leurs « occupations normales » (39). Voilà le bout de la chaîne. La fonction essentielle du mythe est de donner à la vie un *coefficient d'héroïsme*. Au delà, le danger apparaît et l'homme de cabinet, timide devant l'acte, ajoute : « il n'est point nécessaire qu'il y ait un grand développement de la brutalité et que le sang soit versé à flot » (40).

IV

L'analyse d'un système social, au point de vue de son contenu, doit être complétée par l'étude de son infra-structure, c'est-à-dire de la philosophie générale qu'il implique, et par l'examen des procédés logiques qui ont servi à son élaboration.

Quand on applique cette méthode à Sorel, on voit que sa pensée est le lieu de rencontre et d'antagonisme de trois courants philosophiques.

Tantôt, le fait y est conçu comme un datum extérieur au sujet et réagissant sur lui. Par exemple, les conditions de la production capitaliste engendrent la lutte des classes, qui éveille, chez le prolétaire, le mythe, qui, à son tour, provoque les actes de violence libérateurs. L'agent est, dans ce cas, soumis au milieu d'où lui viennent ses images et ses idées, ses émotions et ses sentiments, enfin, par contre-coup, ses actes. Pour la commodité de l'analyse, on peut appeler cette première attitude *le déterminisme sorélien*.

Mais une toute autre tendance voisine avec celle-ci. Le fait peut être considéré comme un phénomène *actif*. Pour l'intellectualiste, il y a un ordre préexistant à la recherche humaine que l'intelligence constate. Pour le pragmatiste, la décou-

39. « Nous savons que ces mythes sociaux n'empêchent d'ailleurs nullement l'homme de savoir tirer profit de toutes les observations qu'il fait au cours de sa vie et ne font point obstacle à ce qu'il remplisse ses occupations normales », R., p. 177.

40. R., p. 273.

Digitized by Google

verte est création. Le fait n'est plus indépendant du sujet, mais modelé par lui. La science consiste à forger un instrument qui permette de se mouvoir dans la réalité. La vérité, en conséquence, peut être relative à un milieu, à une classe par exemple, puisqu'elle n'est que l'élaboration de moyens propres à diriger adéquatement l'action. Telles sont bien aussi les vues de Sorel. Pour lui, la lutte des classes, la grève générale n'ont pas d'existence indépendante du sujet qui les pense et qui les vit. En s'appropriant le mythe, le syndicaliste atteint la réalité parce qu'il la crée. On pourrait réserver à cette seconde philosophie le nom de : *pragmatisme sorélien*.

Enfin, l'analyse isole un dernier courant de pensée. Le réel peut être considéré comme extérieur au sujet et indépendant de lui. On peut admettre que les efforts de la raison discursive sont impuissants à l'atteindre, mais que l'intuition seule l'étreint. Et cela est susceptible encore de deux interprétations. Bergson estime qu'il y a une connaissance métaphysique au delà de la connaissance scientifique ou intellectualiste, et que le premier de ces domaines est accessible au seul effort intuitif, c'est-à-dire à une sorte de torsion de l'intelligence sur elle-même. Mais il reste sur le plan de la connaissance et ne s'occupe pas de l'action. — Sorel, par contre, semble tenir l'intuition à la fois comme une source de connaissance et comme une discipline d'action. Cette extension très particulière et peu orthodoxe d'une des plus célèbres philosophies antiintellectualistes pourrait être désignée sous le nom d'*intuitionisme sorélien* (41).

Or, il est clair que ces philosophies ne sont pas réductibles l'une à l'autre. Si l'on admet que l'individu est déterminé par le milieu, on ne peut pas soutenir en même temps qu'il le transforme, ou mieux, le crée au gré de son action. Si l'intuition doit être placée à l'origine de toute pensée et de toute activité, il ne faut plus parler d'emprise exclusive du monde extérieur.

41. L'influence de Bergson sur Sorel est certaine, R., Introd., p. 40 et sq. : le moi extérieur et le moi interne. R., p. 173 : connaissance *totale* et analyse ; p. 174 : le mouvement tout indivisé ; p. 181 : *l'unité* dans la philosophie bergsonnienne, p. 188: « l'expérience intégrale ». Mais les constructions de S. sont des *déformations* de Bergson: notamment elles transposent sur le terrain de l'activité, ce qui a été élaboré touchant la connaissance. Aussi, nous semble-t-il, *c'est surtout au pragmatisme que S. se rattache.*

Digitized by Google

Ces conflits sont d'autant plus inquiétants que Sorel, loin de s'effaroucher de l'obscurité, semble la considérer comme naturelle et estime qu'elle peut être d'une grande importance pour « donner de la force à une doctrine ». On peut même se demander si tout cet appareil antiintellectualiste a d'autre fonction que de soustraire la pratique syndicaliste au contrôle de la logique commune (42).

Ainsi, l'analyse en profondeur, pas plus que l'examen détaillé, ne donne de solution positive. Elle fonde à penser que Sorel lui-même n'a pas fait un choix conscient entre les philosophies contradictoires que son œuvre implique.

Les procédés de raisonnement dont il use prêtent du reste naturellement à toutes les confusions.

C'est d'abord l'analogie, que l'on a dénoncée avec raison, comme le péril des sciences sociales. Appliquée à l'histoire, elle est une source de généralisations hâtives et d'erreurs. Sorel, par exemple, est condamné par sa propre logique, quand il rapproche les mythes chrétien, révolutionnaire et syndicaliste. Le dernier — c'est son caractère propre, en même temps que la garantie de son orthodoxie marxiste — a un fondement économique qui fait défaut aux deux autres. Les soldats de la liberté ne forment pas une classe. Le mythe satanique, répandu au Moyen Age dans toutes les catégories sociales, était particulièrement agissant chez les réguliers, troupes d'assaut du catholicisme. Or, précisément, pour Sorel, le militaire et le prêtre ne participent pas à la production et, par conséquent, n'appartiennent à aucune classe.

L'équivoque est aggravée par l'emploi constant de notions à *forme appréciative*. Nous n'en voulons qu'une preuve. Sorel croit fermement au droit de la guerre, alors que, de toutes les matières susceptibles de réglementation juridique, c'est peut-être celle qu'il est le plus difficile de circonscrire et de sanctionner. Ou plutôt, sa position est — dans la forme — un

42. Cf. « Je refusais ainsi toute discussion avec les gens qui veulent soumettre la grève générale à une critique de détail et qui accumulent les objections contre sa possibilité pratique », R., introd., p. 34 ; « Je voulais écarter tout contrôle de la philosophie intellectualiste », même référence, p. 35 ; « Quand on se place sur ce terrain des mythes, on est à l'abri de toute réfutation », R., p. 49. On réfute un système d'assertions en démontrant qu'il est inadéquat au réel ou sans cohérence interne. Mais un groupe spontané d'images s'imposerait comme une donnée. Or, S., lui-même, note qu'il y a eu rarement des mythes parfaitement purs de tout mélange utopique, c'est-à-dire rationnel, R., introd., p. 45.

Digitized by Google

peu différente. Les violences inutiles, le pillage, les sévices infligés aux vaincus, etc..., *ne sont pas des faits de guerre*, mais des manifestations de férocité. En d'autres termes, la guerre, par nature, serait une « grande et effroyable action » (43), caractérisée par un certain nombre de traits : 1° croyance, chez le soldat à l'éminente dignité du métier des armes; 2° sentiment de la gloire; 3° désir de l'épreuve; 4° enthousiasme pour l'effort considéré comme une fin en soi. A cette *conception héroïque*, s'oppose la *conception industrielle* de la guerre, dans laquelle les conflits armés sont une source de profits. Entre les deux, Sorel choisit la première et s'y réfère constamment, sans prendre garde que toute guerre *réelle, historique*, est une occasion de férocité et dévoile ce tréfonds ténébreux où l'appétit de jouir rejoint le goût malsain de la souffrance d'autrui, et sans remarquer, par conséquent, que définir la guerre un acte noble, c'est *former un vœu et non décrire un ensemble de cas concrets.*

Il apparaît donc qu'en dépit des protestations d'originalité, des affirmations tranchantes et des brutalités voulues d'expression, on se trouve en présence d'un vaste ensemble de *réussites dialectiques* au profit de la pratique syndicaliste. En fin d'analyse, on obtient ce résidu élémentaire : la grève générale est un procédé. Enrobée d'analogies historiques, placée dans l'éclairage favorable de philosophies antiintellectualistes, elle prend d'autres valeurs. Elle formerait l'explication centrale d'une époque historique et de la psychologie d'une classe : elle serait une discipline efficace d'action.

43. La guerre « grande et effroyable action », R., p. 168. « La guerre faite au grand jour, sans aucune atténuation hypocrite, en vue de la ruine d'un ennemi irréconciliable, exclut toutes les abominations qui ont déshonoré la révolution bourgeoise du dix-huitième siècle », R., Appendice II, p. 435. Sur les deux conceptions héroïque et « industrielle » de la guerre, R., p. 246. La guerre fait appel à « l'honneur », R., Appendice II, p. 435. « Le vrai droit de la guerre défini par Proudhon... », R., Appendice III, p. 453.

La notion sorélienne de *violence* elle-même est, comme nous l'avons vu plus haut, appréciative Au lieu d'exprimer le réel, elle implique un certain nombre de qualités (désintéressement, spontanéité, self — limitation) que l'auteur *construit*, mais que la simple observation ne lui fournit pas.

Enfin, S. adopte bien la conception marxiste de la *classe*, mais il *attribue*, de plus, au prolétariat la fonction de régénérer le monde. Les ouvriers forment une sorte de « classe élue ». C'est ce que V. Pareto exprime sous une autre forme en disant qu'il y a, dans S., un croyant dans la divinité du prolétariat.

Digitized by Google

L'habileté de la présentation masque les raccords. Entre le marxisme pur et la pratique syndicale, entre les phases historiques de la psychologie humaine, entre l'art anticipation de la production libre et l'activité industrielle, plus généralement entre la croyance et le fait, entre l'expression et l'action, une même continuité parfois réelle, plus souvent artificiellement construite, est affirmée.

Hérissée de contradictions logiques et enveloppée d'une obscurité réelle, cette œuvre exprime moins un système social qu'un tempérament et un milieu. C'est son âme en révolte contre les mesquineries sociales et éprise par-dessus tout de noblesse morale que Sorel, souvent avec éloquence, décrit. C'est elle aussi qu'il voudrait insuffler à l'ouvrier pour en faire le dernier des preux. Les « Réflexions » sur la violence sont un code de chevalerie à l'usage de l'ouvrier *latin* (44).

Mais les mythes ne sauraient prévaloir contre la conduite rationnelle de l'action.

Il ne nous semble pas qu'une éthique puisse surgir de constatations indifférentes. *L'impératif n'est pas réductible au fait ;* mais il doit être élaboré *à partir* de lui. Puis, il faudra toujours recourir aux facteurs affectifs, mais *après* avoir pris rationnellement conscience du but. Pour réaliser le moindre mal dans le monde, l'humanité n'a pas trop de toutes les forces *unies* de la réflexion et de l'enthousiasme.

François Perroux,
Chargé de Cours à la Faculté de Droit.

44. Encore y a-t-il lieu de noter, ici, un antagonisme de plus. Sorel adhère à des notions très latines d'origine, comme celle de *droit ;* il suppose chez les prolétaires un héroïsme, un esprit de sacrifice enthousiaste qui sont dans la tradition des pays latins. Mai il emploie une méthode antiintellectualiste, il professe une confiance dans l'instinct et dans l'intuition qui sont bien éloignées du rationalisme de la tradition gréco-latine.

Digitized by Google

NOTES ET IMPRESSIONS AU COURS D'UN VOYAGE MÉDICAL EN ITALIE

A la fin du mois de septembre dernier a été tenu à Naples le XII[e] Congrès National de Médecine infantile. Dans une pensée aimable et généreuse, le Comité directeur de ce Congrès avait envoyé à cinq médecins étrangers des invitations pour y assister. J'ai eu l'honneur d'être prié d'y prendre part. J'ai été fort intéressé par ce que j'ai pu voir dans le domaine médical. Il m'a semblé utile d'exposer brièvement dans cette Revue quelques impressions puisées au cours de ce voyage.

Le Congrès a eu pour siège cette ville admirable qu'est Naples. Déjà, en 1890, les médecins d'enfants avaient été conviés à une semblable réunion. De 1890 à 1927, la grande Cité a eu, pour diriger l'important service de Clinique infantile, des noms illustres : Concetti, Mya, Fede. Le Congrès actuel a été présidé par notre collègue Rocco Jemma, Professeur de Clinique infantile à l'Université de Naples. Notre éminent ami est bien connu dans le monde de la Pédiâtrie. Il a commencé ses études à Gênes, puis il les a perfectionnées dans des services parisiens de médecine infantile, tels que ceux de MM. Grancher, Hutinel, Marfan, Jacquet. Sa carrière universitaire a débuté à Palerme. Puis, en 1913, il a été appelé par la Faculté de Médecine de Naples. On sait, en effet, que, en Italie, les

Digitized by Google

chaires des Facultés de Médecine ne sont pas occupées de façon définitive et « pour la vie entière » par leur titulaire. Au moment d'une vacance de chaire, tel professeur qui s'est signalé à l'attention de ses collègues peut être spécialement, personnellement, demandé par eux ; ou bien un concours spécial sur titres est institué. C'est la première manière qui fut employée par la Faculté de Naples pour installer R. Jemma dans la chaire devenue vacante par la mort de Fede.

Depuis son arrivée dans ce nouveau poste, le Professeur Jemma s'est distingué par une activité scientifique considérable. Il a publié d'importants travaux dans divers domaines : Etudes de maladies générales, telles que fièvre typhoïde, coqueluche. Il a orienté ses recherches dans plusieurs branches, où il a apporté une contribution personnelle de la plus haute importance, particulièrement dans ces deux maladies spéciales à la région méditerranéenne : la fièvre de Malte (fièvre mélitensique) et la leishmaniose. Une variété de cette dernière (kala-azar) sévit beaucoup à Naples et dans ses environs, particulièrement sur les flancs du Vésuve. Le Professeur Jemma a appliqué ses dons d'observation dans ce domaine : et il a contribué à guérir, par une médication spéciale, nombre d'enfants atteints de cette redoutable maladie. Il est le fondateur et le directeur actif d'une Revue fort importante : *La Pediatria*, qui compte parmi les journaux les plus estimés du royaume italien. Cette revue publie des mémoires originaux et des analyses variées, intéressantes, de divers travaux étrangers. M. Jemma a formé un grand nombre de praticiens. Quelques-uns de ses élèves ont passé un temps souvent long à étudier auprès de lui et sont devenus actuellement, à leur tour, professeurs : M. Caronia, à Rome; M. di Cristina, à Palerme; M. Cannata, à Messine; M. Maggiore, à Bari; M. Nasso, à Pérouse. Il a demandé et obtenu la construction à Naples d'une clinique non encore terminée, mais dont la disposition intérieure, les locaux offriront toutes les ressources nécessaires à l'enseignement et à l'hospitalisation.

Le Professeur Rocco Jemma a su déployer pour l'organisation de ce Congrès une activité féconde. Aidé de ses collaborateurs, MM. Vaglio, Auricchio, Fabris — qui ont été à la peine et qu'il convient de citer à l'honneur —, il a obtenu un grand succès, car beaucoup des applaudissements qui ont accueilli l'ouverture des séances s'adressaient à sa propre personne, si estimée par tous. Il a, en outre, pu constater par

Digitized by Google

lui-même que cette manifestation scientifique a été fort appréciée par tous ceux qui y ont participé.

Le Congrès a réuni environ 250 adhérents venus de toutes les régions de l'Italie, les îles de Sicile et de Sardaigne y étant représentées. J'ai été frappé par le nombre et la qualité des communications. Elles ont occupé plusieurs séances, car 271 orateurs étaient inscrits et il a été nécessaire de les grouper en sections et sous-sections pour permettre l'exposé de chacune d'elles. Beaucoup de sujets ont été traités. Il serait trop long de les énumérer. Je signalerai seulement, à titre de nouveauté et répondant aux investigations modernes, une série importante de communications sur les rayons ultra-violets. Nos collègues transalpins fouillent en tous sens ce domaine. L'Italie du Nord s'en occupe beaucoup, à ce point que, récemment, a été fondée à Milan une Revue spéciale d'Actinothérapie ultra-violette.

Le Comité avait organisé quelques visites intéressantes dans des établissements de la ville de Naples : écoles de plein air, hospice des enfants assistés, préventoriums pour enfants issus de tuberculeux et non contagionnés eux-mêmes, hôpitaux pour enfants atteints de formes chirurgicales ou articulaires de tuberculose, quelques-uns admirablement situés dans la banlieue de la ville, particulièrement sur les flancs du Pausilippe où, le plus souvent, ils sont inondés de soleil.

Les membres du Congrès se sont également rendus à la station thermale d'Agnano si riche en eaux, vapeurs, bains médicamenteux, d'autant qu'elle est établie sur l'emplacement même d'un vaste cratère complètement éteint. Elle appartient à cette zone dite des Champs Phlégréens qui, ainsi que le disait récemment le Professeur Sgobbo, attendent « leur renaissance et la valorisation du riche patrimoine hydrologique, climatique et historique qu'ils représentent ». Cette plaine est située à l'ouest de Naples, entre le Pausilippe, Cuma et la chaîne de Procida. Il existe là des terrains d'une grande richesse thermale et chimique. Un Comité provincial et communal est constitué pour permettre à cette région d'être utilisée médicalement plus que cela n'a été réalisé jusqu'ici. L'Italie, où abondent les volcans, est fort riche en ressources thermales. Les médecins savent de quel secours seront pour eux ces terrains

Digitized by Google

à l'avenir et ils s'emploient activement à les mettre en valeur.

Une séance fort intéressante du Congrès a été consacrée à l'exposé des résultats obtenus par l'Œuvre nationale de l'Enfance. Cet exposé a été fait, dans des termes clairs et précis, par le Professeur Francesco Valagussa, commissaire technique du Gouvernement. La loi du 10 décembre 1925 a été instituée pour combattre la mortalité et la morbidité infantiles, pour coordonner les efforts jusque-là épars dans les diverses régions ou provinces, pour « combler, a-t-on dit, les déplorables lacunes qui existent dans la chaîne des œuvres d'assistance dont la continuité est un élément indispensable de succès ». Elle a reçu le titre de « Loi pour la protection et l'assistance de la Maternité et de l'Enfance ». Elle constitue un organisme d'une portée considérable et, comme cela ressort lumineusement du rapport fait par M. Valagussa, elle a déjà rendu dans le domaine de l'enfance d'éminents services. Les principes, l'objet, le fonctionnement de cette loi sont exposés dans un opuscule de 120 pages et ne comprennent pas moins de 238 articles. Elle a été élaborée par MM. Federzoni, Blanc et Valagussa.

Elle a pour but principaux :

1° La protection et l'assistance des femmes enceintes, ainsi que des mères nécessiteuses ou abandonnées ; la protection et l'assistance des enfants après le sevrage jusqu'à l'âge de cinq ans, appartenant aux familles pauvres ; la protection et l'assistance des enfants physiquement ou psychiquement anormaux, des mineurs matériellement ou moralement abandonnés, détournés ou délinquants, que cette loi fait surveiller jusqu'à dix-huit ans accomplis.

2° La diffusion des règles et des méthodes scientifiques d'hygiène dans les familles, dans les instituts, dans les écoles de puériculture. Elle ordonne l'organisation de cours pour médecins, sages-femmes, élèves des écoles élémentaires ou supérieures. Elle préconise la création de chaires ambulantes de puériculture ayant pour but de diffuser par des conférences « mobiles » les enseignements de l'hygiène infantile.

L'Œuvre Nationale a d'ailleurs fait imprimer un certain nombre de tracts ou de grandes affiches donnant, sous une forme concise et simple, des tableaux concernant la valeur alibile, nutritive des aliments qui sont employés pour l'enfance, la composition exacte de la nourriture aux différents

Digitized by Google

âges, les notions élémentaires de physiologie, etc... Ces tracts sont distribués largement dans les œuvres ou dans les écoles.

3° La loi se propose également de combattre divers fléaux si répandus dans le peuple : maladies infectieuses et particulièrement tuberculose.

4° Elle étudie aussi les dispositions législatives, les règlements à adopter pour réaliser efficacement la protection de la Maternité et de l'Enfance. Elle envisage la possibilité d'apporter, dans les divers articles de la loi, telles modifications que les circonstances permettraient de considérer comme opportunes.

J'indique ici surtout les traits principaux de cette loi d'une importance capitale pour l'avenir du pays. Ses répercussions sont déjà grandes : elles ont été — je l'ai dit — exposées par le Professeur Valagussa. Ce qui, avant 1925, n'était que dispositions peu coordonnées, sans aucune armature — l'exécution étant laissée aux mains des municipalités ou des particuliers — est devenu vraiment, à l'heure actuelle, loi organique puissamment charpentée. En outre, des ressources financières ont été promptement mises à la disposition des pouvoirs publics pour que l'exécution matérielle de cette loi soit assurée sans retard, avec rigueur et efficacité.

L'auditoire a été vivement intéressé par la relation substantielle et documentée de notre collègue Valagussa. Cette « face » sociale du Congrès a été très appréciée; car elle a permis de juger quels efforts immenses ont été accomplis par nos collègues, les Pédiâtres italiens, au cours de ces dernières années.

Ainsi, dans ces divers domaines scientifiques et sociaux s'est affirmée une activité productive et organisatrice. On retrouve ainsi dans la science médicale le même effort coordonné, la même volonté de discipline et de travail que la nation italienne manifeste en ce moment. Le visiteur est ainsi frappé par ce parallélisme qui se traduit par une expansion magnifique. Lecteur ancien et assidu des revues italiennes de Médecine infantile, je ne suis pas surpris que le Congrès auquel j'ai été convié ait été le témoignage tangible, matériel de ce grand labeur.

Je ne crois pas être contredit en avançant que, dans les sciences médicales, les études italiennes occupent une place

Digitized by Google

de plus en plus importante. A tout esprit non prévenu, il suffira de suivre avec régularité ces périodiques, ces revues, ces annales, pour être persuadé que, depuis environ quarante années, dans le Royaume transalpin, les publications sont nombreuses, variées. La plupart d'entre elles se distinguent par un exposé clair, une division méthodique du sujet. Les références bibliographiques sont abondantes et exactes. Il convient de le signaler : car, trop souvent, en d'autres pays, les publications médicales sont, à ce point de vue, d'une certaine indigence. Le fait est dû à ce que nos collègues ont, pour la plupart, une connaissance approfondie des langues française et allemande et, dans une moindre mesure, anglaise.

En ce qui concerne la médecine infantile, l'activité est considérable. Plusieurs journaux de cette spécialité publient des travaux de grand intérêt. Le nombre de ces derniers est, certaines années, si élevé que, pour en faire une analyse, on est souvent fort embarrassé de choisir.

Les services de clinique infantile dépendant de l'Université, c'est-à-dire du Gouvernement, sont au nombre de dix-huit pour l'ensemble du Royaume, y compris la Sicile et la Sardaigne. Certaines Facultés, géographiquement, sont assez rapprochées les unes des autres. Mais, malgré cette proximité, elles sont maintenues en raison de l'ancienneté de quelques-unes. Tout récemment, deux ont été créées. L'une à Pérouse, jusque-là Université libre, a été récemment convertie en une Université d'Etat avec une Faculté des Lettres ouverte spécialement aux étrangers qui peuvent, surtout pendant la période des vacances, se perfectionner dans la langue italienne. L'autre a été établie dans cette région maritime des Pouilles, à Bari, et a reçu le nom de « Faculté Adriatique Benito Mussolini ». Certaines, au contraire, sont vénérables, fort anciennes : les premières en date sont représentées par les Facultés de Bologne (xi[e] siècle), Padoue (1223), Naples (1224).

L'organisation des cliniques universitaires est telle qu'à côté du Professeur de Clinique, titulaire de la chaire magistrale, sont plusieurs professeurs extraordinaires, assistants, aides, dont quelques-uns restent pendant de longues années attachés au service, pouvant ainsi fournir au professeur une collaboration active, poursuivie avec méthode et suivant des plans scientifiques bien définis. C'est dans cet entourage laborieux que se recrutent les titulaires pour d'autres Facultés. Ces divers

Digitized by Google

assistants ont ainsi à cœur de travailler avec zèle et continuité.

Tels sont les enseignements, telles sont les impressions que j'ai recueillis au cours de ce voyage à travers l'Italie. Il m'a semblé équitable et intéressant de rendre cet hommage public à nos collègues transalpins. Il serait vraiment injuste de méconnaître l'effort continu effectué par eux et qui, certainement, depuis ces dernières années, s'accroît encore.

En terminant, je désire émettre ce vœu. Nombre d'étudiants venus des diverses Facultés italiennes se rendent en France pour y accomplir des stages de plusieurs mois. En ce qui concerne la Médecine, beaucoup de ceux qui veulent se spécialiser dans une branche déterminée séjournent dans différents services parisiens où ils se perfectionnent dans leur spécialité, en même temps qu'ils apprennent la langue française. De ceux-ci, pourquoi un certain nombre ne seraient-ils pas appelés à l'Université de Lyon ? Celle-ci est bien installée pour les recevoir. Le nombre total des étudiants n'est pas excessif : les cours, les laboratoires, les services hospitaliers ne sont pas envahis par une foule trop grande. Le contact entre le professeur et les élèves est plus étroit, plus rapproché, l'enseignement plus familier. Il me semble qu'entre l'Italie et la France les échanges scientifiques, particulièrement médicaux, devraient être plus nombreux, plus répétés. Il n'en pourrait résulter, de part et d'autre, dans le domaine technique et intellectuel, que d'immenses avantages.

Maurice Pénu,

Médecin de l'Hôpital Debrousse (Lyon).

Digitized by Google

LES PRÉLUDES DU ROMANTISME DANS L'ART

Au début du XIXe siècle, l'art français formait un édifice grandiose dont l'ordonnance majestueuse était l'image sensible des temps héroïques qui l'avaient érigé. David et ses émules, les architectes, les sculpteurs comme les peintres, étaient animés d'une foi pareille et la faveur publique les entourait parce que chacun, dans leurs œuvres, reconnaissait le reflet de son âme.

Une admiration fanatique était professée pour l'antiquité gréco-romaine. L'art, en apparence, ne visait qu'à retrouver l'inspiration et les méthodes de cette époque bénie qui, seule, avait su dégager, des corps humains où elle se présente toujours altérée et imparfaite, la pure et sereine, l'idéale beauté. Mais l'antiquité revêt, selon les prédispositions de ses admirateurs, des visages multiples : elle peut apparaître, tour à tour, solennelle, aimable, frivole, noble, généreuse ou dépravée. Quand ils l'imaginaient tendue, roidie, guindée vers des cimes inaccessibles, les hommes de la Révolution et de l'Empire y projetaient leur propre génie. A travers Socrate, Romulus ou Léonidas, c'est leur siècle qu'ils glorifiaient. Exaltation de la figure humaine, corps puissants aux larges poitrines, visages réguliers, modelé ressenti, dessin épuré, coloris vif et sans agrément, subordination de la nature, réduite au rôle d'un simple décor. Tout répondait aux inclinations des générations galvanisées, d'abord, par la passion de la liberté, puis par celle de la gloire. Une statuaire dépouillée, figée, privée de tout accent, parlait à des yeux auxquels étaient insupportables les grâces du XVIIIe siècle. Palais, temples, monuments commémoratifs, cherchaient, à l'aide du répertoire de Vitruve, à traduire par de grands partis, massifs et sobres, la majesté du moment. Dans les intérieurs,

Digitized by Google

meubles d'acajou aux formes architecturales, lourdes, décorés de nobles cuivres ciselés, candélabres et pendules solennels, tentures ornées de larges motifs géométriques où l'or s'associait au vert ou au rouge étrusque, composaient des harmonies peu complexes, sévères, créées à l'usage de cette société neuve, peu raffinée et qui avait oublié la douceur de vivre.

Ensemble artificiel, mais exactement adapté et d'une admirable cohésion, unité qui nous frappe d'autant plus qu'elle contraste avec le désordre des temps qui ont suivi. L'éclat, pour s'être bientôt terni, n'en fut pas moins magnifique. La France, qui prodiguait alors à la politique, aux sciences, à l'armée les hommes de génie ou de haut talent, mit en même temps, au service de l'art, une pléiade d'élite. Quelques noms sont restés populaires, certains, ceux des dissidents dont nous parlerons tout à l'heure, ont grandi peu à peu ; la plupart ont pâli, compromis par le discrédit dans lequel est tombée la période qu'ils illustrèrent.

Ecartons nos préjugés actuels, nous comprendrons alors l'orgueil dont étaient pénétrés les contemporains lorsqu'ils parlaient de « l'Ecole française ». Auprès de David, chef du chœur, ils voyaient peindre Girodet, Gérard, Guérin, et Gros, et Prudhon, bien d'autres encore, car il serait facile de multiplier les noms. Cartellier, Roland, Lemot, Chaudet, Bosio, sans parler de Houdon vieilli, brillaient parmi les sculpteurs. Percier et Fontaine guidaient les architectes. Bervic maniait le burin. Jacob composait des meubles, Gouthière ciselait les cuivres. Bony, après Philippe de la Salle, dessinait des étoffes ; Odiot fabriquait de l'argenterie. Cependant Méhul, Lesueur, Spontini, Boieldieu illustraient la musique française. Toute l'Europe réunie n'aurait pu contrebalancer cette phalange. Par son art, comme par ses idées, comme par ses armes, la France dominait le monde.

Eblouis par le présent, les contemporains pouvaient-ils douter de l'avenir ? La plupart des maîtres que je viens de citer étaient en pleine activité à l'heure où l'Empire s'écroula. Ils avaient formé des élèves qui commençaient à se produire. Appuyée par une doctrine certaine, forte d'œuvres exemplaires, l'Ecole française allait continuer sa glorieuse carrière. Aux *Sabines*, à *Léonidas*, aux sculptures de la colonnade du Louvre, à la colonne de la Grande Armée, succéderaient des chefs-d'œuvre, conçus dans le même esprit.

Digitized by Google

Pourtant l'Ecole était fragile, comme l'était l'Empire lui-même, et, sous ses triomphantes apparences, des forces complexes travaillaient à la ruiner. Par un curieux paradoxe, elle imposait aux artistes une exacte discipline dans le temps même où la Révolution, brisant les cadres sociaux, enseignait à chaque individu qu'il aurait la place qu'il saurait conquérir à force d'originalité, d'audace et d'énergie.

David ramenait les esprits vers la Grèce et vers Rome, et jamais la réalité présente ne s'était imposée avec plus de véhémence. Un artiste pouvait-il rester indifférent devant la tempête révolutionnaire ou l'épopée impériale ? Essayait-il de se dérober et de fermer son atelier aux bruits du dehors, la Révolution, l'Empire venaient requérir ses talents. Comment refuser des commandes imposées par le prince et qui, d'ailleurs, assuraient l'existence matérielle ? Ainsi David fut contraint à produire des chefs-d'œuvre dont il gémissait ; ainsi lui furent arrachés *le Serment du Jeu de Paume*, *Marat*, *le Sacre*. Cette confrontation avec la vie, l'obligation, pour se créer des ressources, de peindre ou de modeler des portraits, n'empêchent pas seulement l'éclosion de pages conçues selon le canon orthodoxe. A l'insu des artistes, elles menacent leur esthétique abstraite. Sans doute il leur arriva d'essayer d'imposer aux vivants leurs conventions et leur style : il y eut des allégories drapées et des statues de généraux dénudés. Subterfuges vains et exceptionnels : la réalité était la plus forte. Elle contraignit les artistes à l'observer et à voir. Chez les uns elle réveilla les instincts de sincérité engourdis par l'esprit de système ; à d'autres, qui refoulaient dans leur cœur des désirs de richesse, de volupté, d'éclat, elle s'offrit multiple et véhémente, et les obligea à savourer la joie des foules bigarrées, des types contrastés et des cieux divers. David, hypnotisé par une antiquité conventionnelle, avait tout ignoré du passé. Et voilà que la curiosité historique, sollicitée par la crise révolutionnaire, s'éveille. Chateaubriand évoque les Gaulois et les Francs, Michaud chante les croisades ; Raynouard fait jouer *les Templiers* ; Michelet enfant parcourt, secoué par un enthousiasme fiévreux, les salles de ce Musée des Monuments Français où Lenoir, à l'aide des pierres arrachées à la fureur populaire, a résumé plusieurs siècles d'histoire. Des collectionneurs recherchent bahuts, émaux, miniatures. Une image de la France commence à se dessiner par traits d'abord un peu vagues et pâles

Digitized by Google

et le style troubadour annonce l'invasion d'un esprit nouveau.

En même temps l'attention se porte sur églises et cathédrales naguère méprisées. Un retour à la religion a marqué la fin du XVIII[e] siècle. Napoléon le favorise. Chateaubriand publie, en 1802, *le Génie du Christianisme* où toute une génération salue ses espérances. Il y affirme l'inspiration religieuse supérieure à toute autre et essaye de le prouver pour les lettres, en 1809, par *les Martyrs*. Les arts pourront-ils se dérober ? Les temples rouverts réclament des tableaux et des statues. Jupiter, Apollon et Minerve fourniront-ils des types pour le Christ ou la Vierge ? Le Panthéon antique traduira-t-il la foi des âmes ?

L'exaltation révolutionnaire, l'emphase impériale ont galvanisé les Français. Mais les Conventionnels eux-mêmes proclamaient leur sensibilité. L'influence de Rousseau ne cesse de se produire. Tant de secousses, de drames publics et privés usent les énergies. La gloire, à se continuer trop longtemps, émousse son prestige ; dans le silence de l'Empire, l'activité économique ralentie, la jeunesse décimée, les guerres sans cesse renaissantes, provoquent détente et lassitude. Aux abords du Musée des Monuments Français, Lenoir a ménagé un Élysée propice à la mélancolie. L'impératrice Joséphine rêve sous les ombrages de la Malmaison. En 1804, Sénancour raconte la sombre destinée d'*Obermann* qui, dans les solitudes alpestres, demandait à la nature des consolations.

Ainsi l'atmosphère générale, malgré des apparences orgueilleuses, tend à dissoudre l'Ecole. Elle subit des assauts plus directs dans l'ordre des arts mêmes. C'est par une révolte sans ménagement contre le XVIII[e] siècle que David s'est déclaré. Il a renié ses maîtres et, avec eux, tout l'héritage des traditions accumulé depuis la Renaissance. Il n'a voulu connaître que le modèle et le moulage antique. En 1793 s'ouvre au public le Musée du Louvre. Bientôt la victoire y accumule les chefs-d'œuvre arrachés à l'Italie et aux Flandres. La jeunesse avide restera-t-elle insensible aux appels de Titien, de Véronèse ou de Rubens? Verra-t-elle sans émotion, au Musée du Sénat Conservateur, *la Vie de Marie de Médicis* ? Les statues du Moyen Age, de la Renaissance, exposées dans le Musée de Lenoir, seront-elles muettes pour les élèves sculpteurs ?

En effet, un travail s'accomplit. On remarque, chez les

Digitized by Google

collectionneurs, un engouement grandissant pour les tableaux hollandais. A Lyon, le peintre Revoil rassemble, avec un goût sûr, d'admirables objets médiévaux ou du XVI[e] siècle ; il les consulte pour peindre, avec un science timide et appliquée, des sujets historiques ; son ami Richard Fleury l'imite et l'Ecole de Lyon a du succès même à Paris. Manifestations modestes et qui n'apparaissent pas redoutables.

C'est au cœur de l'Ecole, parmi ses protagonistes, chez les maîtres les plus réputés, qu'un avenir transformé est en puissance. Les contemporains en ont eu un partiel pressentiment.

Ils n'ont pas reconnu que *Marat*, que *le Sacre*, que la multiplication des portraits apportaient aux artistes des indications libératrices. Mais ils ont redouté l'action de Gros. Cet homme au caractère timide, dont le plus sincère désir aurait été d'être le lieutenant fidèle de David, était poussé, comme malgré lui, par une force intérieure. Il portait en lui, involontairement, les vérités qui allaient s'épanouir. *Les Pestiférés de Jaffa* sont plus que la préface du Romantisme. La joie de peindre, la recherche du caractère, du mouvement, de la vie y sont proclamées, affirmation générale à laquelle s'ajoutent orientalisme et pittoresque. Mais cette toile célèbre, que la jeunesse ne cessera de consulter, n'est pas un phénomène exceptionnel. Tout l'œuvre de Gros, ses grandes machines, ses portraits, ses croquis, ses aquarelles développent un vaste programme : suprématie de la couleur, étude des cieux, des races, intérêt des animaux et, surtout, des fauves. L'histoire nationale y figure avec *la Visite de Charles-Quint et de François I[er] à Saint-Denis;* il a songé à *Othello* et à *Ugolin* en 1804, et la mélancolie moderne enveloppe le portrait posthume de la femme de Lucien Bonaparte.

Gros effraye ses contemporains. Ils ont haussé les épaules devant les excentricités de la secte des Primitifs qui prétendaient ramener l'art aux pratiques sévères des précurseurs de Phidias, au reste, à ce moment, presque totalement ignoré, et ils ont considéré comme un dévoyé un élève de David, prix de Rome de 1801 et qui, après avoir marqué de la sympathie pour les Primitifs, vivait isolé en Italie. Je veux parler de Jean-Dominique Ingres. La gloire d'Ingres est, aujourd'hui, à un point tel qu'il paraît impossible d'y rien ajouter. Pourtant ceux qui admirent le portrait de *Madame Devauçay*, *la Chapelle Sixtine* ou *la Baigneuse* y attacheraient encore

Digitized by Google

plus de prix s'ils les replaçaient à l'époque où ils furent produits. Quelques dates paraissent, ici, nécessaires. Il a peint son propre portrait (Chantilly) en 1804, *la Belle Zélie* en 1806, *Madame Devauçay* et *Granet* en 1807, *Madame de Sénones* en 1814. *Œdipe* est de 1808, *Jupiter et Thétis* de 1811, ainsi que *Vénus Anadyomène*, *Romulus vainqueur d'Acron*, 1812 ; *la Grande Baigneuse* est de 1808 et *la Grande Odalisque* de 1814; *Ossian* de 1811 et *la Chapelle Sixtine* de 1814. Dans cette même période ont été dessinés au crayon *la Famille Forestier* et *la Famille Stamaly*, *M. et Madame Leblanc*, cent autres chefs-d'œuvre. C'est donc en plein règne de David qu'ont été conçues et exécutées ces pages où tout, inspiration, sensibilité, moyens d'expression, est neuf; pages dont quelques-unes, ainsi *Jupiter et Thétis*, trouvent encore, à l'heure actuelle, à nous surprendre. Parmi tant d'artistes dociles, il avait une indépendance indomptable; il avait rompu avec David, voulait « devenir un novateur et imprimer à ses ouvrages un caractère inconnu » jusqu'à lui. Son dessin subtil s'était aiguisé au contact des Primitifs italiens qu'il fut l'un des premiers à connaître et des vases grecs qu'il sut, le premier, regarder. Il cherchait partout matière à nourrir son génie, s'inspirait également de l'antiquité classique, de l'histoire, de la poésie, de la réalité présente, de l'Orient. Il ne méprisait pas la couleur, révérait Titien, et, versatile, nerveux, divers d'une toile à l'autre, il inventait parfois des harmonies acides et de précieuses dissonances. Le trait, avec une précision implacable mais avec une infinie souplesse, enveloppait des formes pures mais non abstraites où se lisait une ardeur concentrée et une religion sensuelle de la beauté. Celui qui peignait le paradis fantastique de Fingal, le corps onduleux de Thétis et qui faisait flotter, autour de madame de Sénones rêveuse, une atmosphère languide, était, en un ordre différent, un préromantique tout ainsi que Gros et il était plus exceptionnel encore, plus moderne que celui-ci.

Sa force n'avait pas encore été reconnue. Au contraire, Prudhon poursuivait sa carrière au milieu d'hommages perpétuellement traversés par des préventions. On ne se dérobait pas à son charme, que l'on estimait, au reste, incommunicable, mais on redoutait ses exemples techniques. On croyait qu'il dessinait mal parce qu'il n'avait pas la superstition du contour. Sur le papier bleuté le fusain et la craie faisaient saillir les volumes, enveloppaient dans l'espace des formes

Digitized by Google

synthétiques et palpitantes. En cet âge héroïque, il avait gardé le culte des grâces, mais avec une ardeur pénétrante que le XVIII[e] siècle n'avait pas connue, et il y joignit une inquiétude qui l'arrache au passé pour le rapprocher de nous.

La sculpture marchait d'un pas plus égal. Plus que tout art elle était obsédée par le culte de l'idéal héroïque. Elle n'y était pourtant pas absorbée totalement. Houdon survivait, capable de retrouver, dans le buste de Napoléon, toute la pénétration de son génie véridique. Chinard alliait, aux passions de son temps, un instinct de séduction. Chardigny modelait, à Aix, *la Cueillette des Olives*. Roland, reconnu comme un des premiers dans son art, n'avait pas oublié les leçons de Pajou ; il donnait à ses élèves l'exemple de la sincérité, et sculptait des bustes d'une vision très directe. J.-B. Giraud, qui avait modelé le corps palpitant d'*Achille expirant*, dans son hôtel de la place Vendôme où il avait réuni des moulages antiques et italiens, prêchait avec son ami Emeric David contre l'illusion du beau idéal en faveur de l'observation, et Grégoire Giraud s'apprêtait à appliquer ses leçons.

Il n'est pas jusqu'à l'architecture qui ne donnât quelques signes de gestation. Percier et Fontaine, les architectes officiels de l'Empereur, étaient touchés par le sourire de la Renaissance italienne. Les aquarelles de Percier en portent témoignage et l'arc de triomphe du Carrousel reflète, en intentions aimables, cette sympathie.

Parlerai-je de la musique ? Son évolution se distinguait de celle des arts plastiques ; les doctrines davidiennes ne trouvaient pas à s'y appliquer et aucun maître n'avait eu assez d'envergure pour imposer une doctrine. La Révolution, qui avait fait oublier la querelle des gluckistes et des piccinistes, avait offert aux musiciens, avec les plus beaux motifs d'inspiration, des formes nouvelles et incomparables d'activité, quand elle avait demandé à Gossec, Lesueur et Méhul de collaborer aux fêtes populaires organisées par David. Sous l'Empire, tandis que Boieldieu prélude, non sans distinction, au succès fâcheux de l'opéra-comique, que Méhul nous attendrit sur les malheurs de *Joseph* (1807), Lesueur remporte un succès mémorable avec *Ossian ou les Bardes*. D'un style dépouillé mais très personnel, il veut être descriptif et fantastique. Le choix seul de son livret annonce le Romantisme.

Ainsi, à l'heure où les Français s'imaginaient avoir fixé

Digitized by Google

la fortune et assigné des formes définitives aux arts, des forces jouaient, qui préparaient une évolution prochaine. Ces forces étaient complexes et par plus d'un côté opposées. Les unes appelaient le règne de la réalité et les autres exaltaient l'imagination et le rêve. Aucune de ces tendances ne pouvait s'effacer, mais il dépendait des événements que l'une au l'autre prît l'avantage. Si l'Empire s'était consolidé, dans un ordre devenu stable, les esprits se devaient peu à peu détendre; un art calme, sain, équilibré, se serait, sans doute, développé: triomphe du Réalisme. Qu'un orage, au contraire, vînt à éclater, une période de crise devait s'ouvrir où les artistes désorientés obéiraient moins à la raison, seraient en proie à leur sensibilité, à leurs nerfs : triomphe du Romantisme.

Ce fut l'orage qui éclata, et le plus terrible. La chute de l'Empire, l'invasion, le retour des Bourbons ébranlèrent profondément la France humiliée et meurtrie. En aucun ordre ni religieux, ni politique, ni social, il ne se trouva plus désormais d'asile sûr. Le mal du siècle s'exaspéra. Les hommes désemparés se replièrent sur eux-mêmes; ils cherchèrent dans leur propre pensée la loi de leurs actions. Ils s'élancèrent douloureusement sur les voies incertaines de la liberté, guidés par leurs sentiments et non par la logique. Il se trouva à ce moment que l'Angleterre, dont la guerre nous avait isolés, reprit le contact préparé, au XVIII^e^ siècle, par Voltaire. Déjà nous avions regardé du côté de l'Allemagne. L'influence des pays germaniques s'exerça dans le sens que Mme de Staël avait indiqué avec un lucidité parfaite : Gœthe, Schiller, Shakespeare, Walter Scott, Constable, Lawrence ou Beethoven vinrent nourrir les aspirations d'une génération inquiète. Et c'est ainsi que s'ouvrirent les temps romantiques.

L. Rosenthal,

Professeur à la Faculté des Lettres,
Directeur des Musées de Lyon.

Digitized by Google

CHRONIQUE ANGLAISE

COMMEMORATIONS DU CENTENAIRE DE WILLIAM BLAKE

Aucune des définitions profondes ou subtiles qu'ait jamais inspiré à la critique la personnalité de William Blake n'a su atteindre à la justesse de celle que donna la veuve du poète : « Ce n'était pas un homme, dit-elle un jour naïvement, c'était un ange du ciel ». Il faut se souvenir de cette parole devant une œuvre qu'on ne saurait aimer, juger ou apprécier selon les modes et les règles qui nous sont accoutumés.

Poète mystique, peintre de l'invisible, chantre prophétique d'une union de la terre et du ciel, William Blake n'était assurément pas de ceux qui sont faits pour occuper, pendant leur vie immortelle, une place dans ce Valhalla des gloires de la poésie anglaise qu'est le « Coin des Poètes » dans l'Abbaye de Westminster. L'atmosphère, toute emplie qu'elle y soit de solennité et de noblesse, n'a pas assez de mystère et la foule des statues que le peuple évoque trop souvent, dans ses gestes et ses attitudes, un monde au travers duquel Blake passa en étranger, perdu dans le rêve que nous appelons sa vie. Pour l'ombre de l'humble et prodigieux artiste que fut Blake, un tel asile aurait été une prison. Aussi, quand le moment fut venu de commémorer par un monument le centenaire de celui qui apporta à la poésie anglaise, avec ses « Chants de l'Innocence », le timbre même et l'incomparable cristal des voix enfantines, ce fut dans la crypte de Saint-Paul qu'on résolut de l'élever. On sentit que, à celui qui avait vécu à l'écart du siècle et des hommes, toute promiscuité, même dans la gloire, devait être épargnée. Un profil dans un médaillon, les dates 1767-1827, et, au-dessous, les quatre vers où se résument la foi du poète qui sut « tenir l'infini dans le creux de sa main, et l'éternité dans une heure » ; alentour, le silence de la crypte. Cela suffit pour que soit rendu pleinement l'hommage que Londres se devait de rendre à Blake.

D'autres commémorations s'ajoutent à celle-ci et élargissent sa portée. C'est d'abord la publication d'un ouvrage de tout premier ordre : la « Vie de William Blake », par Mona Wilson. Certains épisodes, jusqu'ici ignorés, de la vie du poète y sont, pour la première fois men-

Digitized by Google

tionnés et l'œuvre elle-même y est étudiée « en tant que partie intégrante de la biographie de William Blake ». Longtemps méconnu, ou méprisé, sauf par un petit nombre d'admirateurs fervents, le génie de Blake était, depuis quelques années, exposé aux louanges inconsidérées de certains critiques plus capables d'enthousiasme que de jugement. Ceux-ci se plaisaient à attribuer à l'ensemble des œuvres prophétiques, et en particulier à « Jérusalem » et au « Livre de Thel », des qualités de forme qu'il est assez difficile d'y découvrir. L'étude solide, judicieuse et nuancée de Miss Wilson établit — et ce n'est pas là un de ses moindres mérites — une distinction qui restera désormais nettement tracée entre l'œuvre lyrique proprement dite et l'œuvre prophétique de Blake. Si, grâce à la première, la poésie anglaise se rafraîchit aux sources mêmes du lyrisme le plus limpide, la valeur de la seconde réside dans l'intensité de vie spirituelle qui émane d'elle et dans une inspiration mystique si ardente et si haute qu'elle oublie ou dépasse tout souci de perfection artistique.

Presque en même temps qu'elle publiait cet ouvrage admirable aussi par son aspect, ses caractères et toute sa réalisation matérielle, la « Nonesuch Press » annonçait une édition du « Mariage du Ciel et de l'Enfer ». Cette œuvre, qui fut longtemps considérée, et à tort, comme inaccessible à quiconque n'avait pas reçu une illumination spéciale, est en fait l'expression la plus caractéristique et la plus complète du génie de Blake, dans les années de sa maturité. L'édition nouvelle du « Mariage du Ciel et de l'Enfer » est une reproduction exacte du volume original, imprimé et enluminé par l'auteur, que possède aujourd'hui le Musée Fitzwilliam de Cambridge. Une reproduction de ce genre n'est pas, ne veut pas être seulement un objet de curiosité, une pièce intéressante et propre à figurer sur les rayons d'un collectionneur. Ceux qu'attire le mystère du multiple génie de Blake peuvent désormais connaître une de ses œuvres les plus significatives sous la forme même que l'auteur — à la fois écrivain, peintre et imprimeur — avait conçue et réalisée. Texte, illustrations, couleurs, sur lesquelles l'or met un accent imprévu et nécessaire, présentation typographique, tout concourt ici également à la valeur unique de l'ensemble. Grâce à ce livre, les aspects d'une même inspiration nous apparaissent non plus isolés et indépendants les uns des autres, mais dans leur vivante synthèse.

Le Musée Britannique a voulu participer aussi aux commémorations du centenaire. La grande salle, qui est une annexe publique de la salle de travail du Musée des Estampes, contient une merveilleuse exposition des dessins, gravures et aquarelles de Blake. Certaines des pièces exposées sont la traduction plastique de visions où le monde réel et le monde surnaturel s'unissent en un accord à la fois persuasif et fantastique. D'autres nous permettent de saisir dans sa diversité même l'unité profonde de l'inspiration poétique et de la création plastique chez Blake. Tel dessin, qui porte le titre d'une pièce de vers, n'en est pas cependant un commentaire pictorial : les formes et les couleurs expriment, par des moyens différents, mais d'une originalité et d'une force égales, ce que les vers traduisent au moyen du rythme et des sons. La page sur laquelle l'artiste dessina et imprima le titre de ses « Chants de l'Innocence », est à cet égard particulièrement révélatrice. Les rinceaux d'un feuillage délicat y tracent des lettres, l'arbre écrit sur

Digitized by Google

le ciel une arabesque qui est un signe. Le réel et la vision se pénètrent, l'un naît de l'autre sans que l'on puisse savoir où sont placées leurs frontières.

A mesure que, d'année en année, Blake s'élève plus hardiment, avec une aisance toujours accrue dans les régions mystiques, patrie véritable de son esprit et de son cœur, son crayon ou son burin fixent plus fréquemment des formes étranges, inconnues à la terre, soit visions nées des brumes de l'aube, comme celle des étoiles du matin chantant en chœur, ou apparitions spectrales, fantômes surgis d'on ne sait quel rêve atroce. Une entre toutes, parmi les œuvres de cette période, possède une puissance de suggestion sans égale. Elle porte ce titre, inscrit de la main de l'artiste : « Le Fils de la Joie » : *The Man of Joy*. Une divine allégresse s'exhale de chacune des lignes de ce corps qui bondit, vigoureux et souple, animé d'une vitalité si puissante qu'il semble répandre autour de soi une lumière. Plus clairement encore, le visage affirme et transmet une joie dont aucun bonheur humain n'atteindra jamais la mesure. Dans son dernier état, le dessin est relevé de couleurs, posées en touches à la fois légères et vibrantes. Une chevelure d'or se dresse sur la tête, diadème vivant qui s'associe au rythme de ce corps emporté par l'élan d'un inépuisable et joyeux délire. Et, dans les larges yeux bleus au regard halluciné, ivre de quel orgiaque et mystique transport, luit une flamme inoubliable.

A celui qui, en étudiant une œuvre, l'interroge pour y trouver l'homme, ce « Fils de la Joie », permet de lire dans l'âme profonde de Blake et de comprendre l'extase des dernières heures du poète, alors que, déjà délivré des servitudes terrestres, il chantait des chants étranges et suaves, s'interrompant pour murmurer à l'oreille de sa femme : « Bien aimée, ces chansons ne sont pas miennes », « They are not mine ».

L. Villard.

Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Lyon.

BIBLIOGRAPHIE

Hugounenq et Florence, *Principes de Pharmacodynamie*. Un vol. de 392 pages, Masson, édit., Paris, 1928.

G. Cotte, *les Troubles fonctionnels de l'Appareil génital de la Femme*. Un vol. de 570 pages, Masson, édit., Paris, 1928.

Dans deux disciplines différentes, deux livres viennent de paraître, qui font honneur à l'Université de Lyon. Ils remplissent l'un et l'autre deux lacunes parmi nos publications médicales françaises et sont destinés, par leur valeur et leur opportunité, à devenir deux ouvrages classiques.

On a pu dire, non sans raison, que la pharmacodynamie, c'est-à-dire la science de l'action des médicaments sur les organismes vivants,

Digitized by Google

n'avait pas encore atteint, en France, le développement qu'elle mérite. Malgré la valeur, incontestable et incontestée, des trop rares savants français qui s'occupent de cette branche de la connaissance scientifique, nous sommes, il faut l'avouer, trop en retard sur beaucoup d'autres pays.

Aussi, est-ce une œuvre infiniment utile qu'ont réalisée MM. Hugounenq et Gabriel Florence dans l'ouvrage qu'ils présentent aujourd'hui. Il ne s'agit pas, à proprement parler, d'un traité, mais d'un exposé, infiniment clair et attachant, des principes de la pharmacodynamie moderne.

Le grand fait qui domine l'histoire des médicaments, c'est qu'il a été possible de rattacher leurs propriétés à des particularités de leur structure moléculaire. On pressent aujourd'hui qu'entre constitution chimique et propriétés biologiques, il existe des rapports si étroits qu'on pourra bientôt, par la connaissance de la structure moléculaire d'un corps, faire des prévisions sur ses propriétés physiologiques. « La chimiothérapie, délivrée de l'empirisme, s'élèvera au rang d'une science sûre d'elle-même, comme la chimie organique dont elle dépend étroitement.

« Ce livre est l'image réduite d'un des premiers stades de l'évolution de la pharmacodynamie, période au plus haut point intéressante, comme ce sont les débuts des créations destinées à grandir et peut-être appelées à une haute fortune ; car, après tout, l'objet essentiel des sciences médicales n'est-il pas d'apaiser la douleur et, s'il se peut, de guérir la maladie ? On n'ose à peine énoncer cette vérité, voilée plus souvent qu'on ne le croit à certains esprits par ailleurs remarquables, mieux préparés à décrire le mal qu'à s'efforcer de le combattre ».

Ces quelques lignes de la préface montrent l'esprit de ce livre, qui donne un admirable résumé des idées et des faits nouvellement acquis dans ce domaine de la pharmacodynamie, champ de jonction de la physiologie, de la chimie, de la thérapeutique et de la pharmacodynamie.

C

Il n'existait pas, en langue française, d'ouvrage d'ensemble traitant de la physiologie génitale, normale et pathologique, de la femme. Avec le titre, trop modeste, de *les Troubles fonctionnels de l'Appareil génital de la Femme*, le livre du Dr Gaston Cotte, agrégé à la Faculté de Médecine, chirurgien des hôpitaux, vient de combler cette lacune.

En France, les tendances de la gynécologie contemporaine sont très spécialement chirurgicales. Les spécialistes de cette branche si importante de la médecine ont peu écrit en général sur les problèmes physiologiques de leur spécialité. Le médecin, qui voulait un renseignement un peu précis sur un point de cette partie de la science, devait presqu'obligatoirement s'adresser à des traités allemands, remarquablement faits du reste. Aujourd'hui, il n'en sera plus de même.

Il ne peut être question de donner ici une analyse, même sommaire, d'un tel ouvrage. Il faut cependant affirmer ses qualités. Le livre du Professeur G. Cotte met au point les difficiles problèmes de la physiologie féminine, et cela dans une langue précise et sûre, avec le minimum

Digitized by Google

de ces termes techniques, qui rendent souvent si désagréables, même pour le médecin, la lecture des traités de spécialités.

Non seulement les gynécologistes, les médecins non spécialisés, les physiologistes et les biologistes, mais encore, pour quelques chapitres, les psychologues et les éducateurs, trouveront dans ce livre l'exposé de faits et de problèmes troublants et aussi l'évocation de l'immense inconnu qui règne encore dans ces difficiles questions physiologiques.

INFORMATIONS

M. Dugas, professeur sans chaire à la Faculté des Lettres de Montpellier, est nommé professeur d'Histoire de l'Art antique à la Faculté des Lettres de l'Université de Lyon, en remplacement de M. Picard, appelé à d'autres fonctions.

M. Piéry est nommé professeur d'Hydrologie thérapeutique et Climatologie à la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de l'Université de Lyon.

M. Bard, ancien professeur de la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de l'Université de Lyon, est nommé professeur honoraire à ladite Faculté.

M. Appleton Jean, ancien professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Lyon, est nommé professeur honoraire à ladite Faculté.

M. Lannois, ancien professeur de la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de l'Université de Lyon, est nommé professeur honoraire à ladite Faculté.

Les professeurs Lépine et Mouriquand représentent la Faculté de Médecine de Lyon aux Journées médicales du Maroc, qui ont lieu à Casablanca pendant les vacances de Pâques.

La Société des Amis de l'Université a entendu des conférences, fort goûtées, de M. Hourticq, sur « La Galerie Médicis au Louvre », et de M. Paul Valéry, sur « la Poésie ».

A la Faculté de Médecine, plusieurs leçons d'ouverture ont été données, celles des professeurs Paviot (Clinique médicale), Collet (Clinique oto-rhino-laryngologique) et M. Favre (Anatomie pathologique).

Le gérant, Pauphilet.

Imp. M. Audin, 3, rue Davout, Lyon.

Digitized by Google

MAR 29 1930

PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

REVUE

DE

L'UNIVERSITÉ

DE LYON

III

LYON

AU SECRETARIAT DE LA REVUE

QUAI CLAUDE-BERNARD, 18

MAI

1928

Digitized by Google

SOMMAIRE

A. Kleinclausz, *Philibert de L'Orme et le portail de l'église Saint-Nizier.*

René Leriche, *le Chirurgien devant la douleur.*

Auguste Ehrhard, *Au pays d'Ibsen.*

Jean-Marie Carré, *l'Allemagne vue par les écrivains français au XIX^e^ siècle.*

G. Mouriquand, *la Descendance de l'arthritique.*

Chronique. — Jean Mascart, *Contribution à l'étude de la propriété scientifique.*

Informations.

COMITÉ DE RÉDACTION

A. Pauphilet, *président;* P. Job, J. Lameire, A. Policard, P. Villard, M. Vissérias, *secrétaire.*

Les manuscrits non insérés ne sont pas retournés. Ils restent à la disposition des auteurs pendant six mois.

Les manuscrits doivent être dactylographiés à double interligne et *ne varietur*.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

POUR 1928

Les Abonnements sont d'une année et partent du 1^er^ janvier.

France, Paris, Départements et Colonies.

Un an, 25 francs (Tarif réduit à 15 francs pour les membres de l'Enseignement, les étudiants et les membres de la Société des Amis de l'Université de Lyon).

Etranger.

Un an, 35 francs pour les pays ayant adhéré aux conventions du Congrès de Stockholm.

Un an, 40 francs pour tous les autres pays.

LE NUMÉRO 6 FRANCS

M^lle^ Vissérias, secrétaire. Compte Chèques-Postaux, Lyon 332-82.

Pour la publicité, s'adresser à M. F. Cartier, rue de la Martinière, 1, Lyon
Tél., Burdeau 61-60

Digitized by Google

REVUE DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA REVUE

18, quai Claude-Bernard, LYON

PHILIBERT DE L'ORME
ET LE
PORTAIL DE L'ÉGLISE SAINT-NIZIER

LA FIN D'UNE LÉGENDE

L'église Saint-Nizier de Lyon, entreprise dans le style gothique au début du XIV^e^ siècle par l'archevêque Louis de Villars aux frais des riches bourgeois du quartier [1], pour remplacer l'église primitive en ruines, était achevée deux cents ans après, à l'exception de la façade, sur laquelle s'élevait seule la tour septentrionale avec sa porte flamboyante, son horloge et sa plate-forme à balustrade surmontée d'un clocher pyramidal [2]. Cependant le Chapitre était résolu à terminer l'œuvre de Louis de Villars. Le 14 novembre 1526, il se tint, en conséquence, une assemblée des chanoines et des principaux paroissiens, où l'on décida de procéder sans retard « à la fondation et confection du portail » et de faire rentrer les sommes précédemment souscrites par un certain nombre de particuliers, en vue de cette construction [3]. Telle est l'origine des travaux qui aboutirent à l'édification du portail actuel.

Si l'architecte, qui en fut chargé, s'était conformé à la

1. La première pierre fut posée en 1303.

2. C'est la tour qui existe encore actuellement; elle fut bâtie de 1454 à 1471.

3. CHARVET, *Philibert de l'Orme*, p. 124, d'après les Registres capitulaires de Saint-Nizier, aux Archives du Rhône (dans *Annales de la Société académique d'Architecture de Lyon*, t. VI, 1880, p. 87-144 ; l'article est de 1878). On utilisera, à maintes reprises, cet excellent travail lyonnais, fait d'après les sources.

Digitized by Google

logique, il aurait bâti ce portail dans le style du reste de l'église, particulièrement de la tour du Nord, qui allait faire corps avec lui, par conséquent, dans le style gothique, et la chose aurait paru d'autant plus naturelle qu'à ce moment le gothique n'était nullement méprisé. Il n'en fut rien. Epris des formes classiques que la Renaissance avait mises en honneur, cet architecte plaça au milieu de la façade le haut portail qui s'y voit encore aujourd'hui, creusant dans la muraille une sorte d'abside demi-circulaire recouverte d'une voûte en cul-de-four caissonnée de têtes de chérubins et de roses, que décorent quatre grosses colonnes cannelées d'ordre dorique, entre lesquelles s'ouvrent deux larges niches et, au fond, la porte d'entrée.

Une tradition fortement enracinée veut que ce travail ait été conçu et exécuté par le grand architecte Philibert de l'Orme [1], né entre 1510 et 1515, à Lyon, où sa famille habitait « joste l'orme Saint-Vincent », et dont le père, maître maçon des plus considérés, devait recevoir sa sépulture à Saint-Nizier même [2]. D'après cette tradition, Philibert de l'Orme aurait mis à profit le séjour qu'il fit dans sa ville natale, entre 1536 et 1541 ou 1542, c'est-à-dire après son retour d'Italie, où il venait de passer quatre ans [3], et avant son départ pour Paris où l'appelait le cardinal du Bellay, pour faire le portail de Saint-Nizier [4], et il se serait inspiré des œuvres de Bramante : selon les uns, de la petite église romaine de San Pietro in

1. Je me suis conformé à l'usage en écrivant ainsi le nom du fameux architecte, et cet usage a pour lui l'orthographe employée dans ses œuvres imprimées ; mais il importe de remarquer qu'il signait toujours Delorme. Cf. Clouzot, *Philibert de l'Orme*, p. 21 et note 3, avec un fac-similé de la signature du maître.

2. Sur la famille lyonnaise des de l'Orme, voir N. Rondot, *les Ascendants de Philibert de l'Orme*, dans *la Revue du Lyonnais*, 4e Série, t. VIII, 1879, p. 326-329, et Charvet, *art. cit.*, p. 95. Presque tous les historiens de Philibert de l'Orme le font naître en 1515; Clouzot, *op. cit.*, p. 28, 177, préfère 1510. Cette dernière date me paraît la plus vraisemblable, mais en vérité aucun document ne permet de résoudre la question d'une manière certaine.

3. Les années 1533-1536 (Clouzot, *op. cit.*, p. 37).

4. La date de 1536, pour le retour de Philibert de l'Orme à Lyon, est sûre, parce qu'il la donne lui-même dans son *Premier tome de l'Architecture* (édit. de 1567, p. 90); d'autre part, il figure sur un registre des taxes de la ville de Lyon pour l'année 1538 (Vachon, *Philibert de l'Orme*, p. 11). La date de son départ pour Paris n'est pas connue avec la même certitude, mais il ne semble pas qu'elle puisse se placer au delà de 1542. C'est entre ces limites extrêmes que l'entreprise du portail a été placée.

Digitized by Google

Montorio [1] ; selon les autres, d'un projet pour la façade de Saint-Pierre de Rome [2]. Or, Philibert de l'Orme, qui parle si abondamment de ses travaux dans ses écrits qu'on a pu dire que « ceux-ci constituent presque une autobiographie [3] », ne souffle mot du portail en question. Il n'en parle ni dans *l'Instruction de M. d'Ivry*, qui donne la liste détaillée de ses ouvrages [4], ni dans *le Premier tome de l'Architecture*, alors qu'il insiste longuement et avec quelque fierté dans ce dernier livre sur la galerie à trompes qu'il construisit en 1536 au n° 8 de la rue Juiverie, où elle existe encore, pour raccorder les deux corps de logis qui composaient l'hôtel d'Antoine Bullioud, conseiller d'Etat du roi François Ier et l'un des quatre trésoriers de l'épargne [5]. D'autre part, il traite longuement, dans ce même ouvrage, des « grandes portes et entrées » qu'il a exécutées, notamment aux châteaux d'Anet et de Saint-Maur des Fossés [6], ce qui accentue encore la gravité de son silence.

Ces faits sont déjà troublants; mais voilà qui ne l'est guère moins : au XVIe et au XVIIe siècle, aucun auteur ne prononce le nom de Philibert de l'Orme à propos du portail de Saint-Nizier. Ni l'Allemand Abraham Golnitz, qui a laissé de sa

1. Charvet, *art. cit.*, p. 105; Clouzot, *op. cit.*, p. 112.

2. De Geymüller, *Die Baukunst der Renaissance in Frankreich*, 1898, p. 476, 52.

3. Lemonnier, *Philibert de l'Orme; un esprit d'artiste au XVIe siècle* (Revue de l'Art ancien et moderne, III, 1898, p. 125).

4. *Instruction de M. d'Ivry dict de l'Orme, abbé de Saint-Sierge et architecte du roy Henri II*, publiée par M. Léopold Delisle, en 1858.

5. *Le premier tome de l'Architecture de Philibert de l'Orme, conseillier et aumonier ordinaire du Roy et abbé de Saint-Sierge lez Angiers*, Paris, 1567, in folio, p. 90. — Il m'a paru intéressant de rappeler ici le passage peu connu où de l'Orme parle de la galerie Bullioud, afin de bien établir qu'en ce qui concerne cet ouvrage, il ne saurait lui être contesté : « J'en ay aussi ordonné et construit longtemps y a deux autres [trompes] à Lyon beaucoup plus difficiles [que celle d'Anet] et d'assez grande saillie, vu le petit lieu où elles sont, et aussi que l'une est biaise, rampante, surbaissée et ronde par le devant, l'autre estant à l'angle opposé fut faicte en sa pleine montée, ronde par le devant et de grande saillie. Je fis tel œuvre l'an 1536 à mon retour de Rome de voyage d'Italie, lequel j'avais entrepris pour la poursuitte de mes estudes et inventions pour l'architecture. Les deux susdites trompes furent faictes pour le général de Bretaigne monsieur Billau, en la rue de la Juiverie à Lyon ».

6. *Le premier tome de l'Architecture*, pp. 231-248.

Digitized by Google

visite à Lyon, en décembre 1630—janvier 1631, une copieuse relation, n'en parle [1], ni Jean de Saint-Aubin, encore que dans son *Histoire ecclésiastique de la ville de Lyon*, parue en 1666, il déclare que « la porte de cette église tient assés d'espace et le vestibule en est assés beau » pour ne pas l'obliger à en bâtir quelqu'autre afin d'entrer « en ce sacré lieu à dessein d'y faire de curieuses perquisitions de son premier établissement et de ce grand lustre qui en accompagne la fondation » [2].

En vérité, il faut arriver au XVIII[e] siècle pour voir apparaître l'attribution du fameux portail à Philibert de l'Orme. La première mention s'en trouve dans *l'Histoire abrégée ou Eloge historique de la ville de Lion*, composée par Claude Brossette en 1711 [3]. Puis vient le célèbre plan de Lyon, encadré de vues des principaux monuments de la ville, établi par Claude Séraucourt en 1735 et qui eut un si vif succès, dans lequel le portail de Saint-Nizier figure avec cette légende explicative : « Portail commencé de l'église collégiale de S. Nizier, du dessin de Philibert Delorme, natif de Lion, surintendant des bâtiments et P[r] architecte du roy François Premier » [4]. Enfin, Dézallier d'Argenville, dans ses *Vies des fameux architectes depuis la Renaissance des arts avec la description de leurs ouvrages*, t. I, imprimées en 1787, montre de l'Orme, après son retour d'Italie, d'où il est revenu « enrichi des dépouilles de l'antiquité », bâtissant à Lyon, non seulement la galerie de l'hôtel Bullioud, mais « plusieurs maisons ornées de voûtes et d'escaliers en trompe, dont on n'admire pas moins la saillie que l'exécution », ce qui est manifestement faux, et aussi le portail de Saint-Nizier [5]. Peu s'en faut même que dans son enthousiasme pour ces ouvrages dont « les ouvriers

1. *Lyon au XVII[e] siècle. Extrait de l'Itinéraire en France et en Belgique d'Abraham Golnitz*, traduit et publié par A. Vachez, 1877.

2. Jean de SAINT-AUBIN, *Histoire ecclésiastique de la ville de Lyon*, in-f°, 1666, p. 355.

3. « Ce qu'on voit de moderne dans le portail est de la composition de Philibert Delorme Lionnois, aumônier de François I[er], et célèbre architecte de son temps », BROSSETTE, *Histoire abrégée ou Eloge historique de la ville de Lion*, MDCCXI, p. 89.

4. La même légende, accompagnant la même vue réduite à une plus petite échelle, figure sur les plans de Joubert, de 1767, 1773, 1784 (Bibliothèque de la Ville, fonds Coste, n[os] 114, 120, 124). Je ne serais pas éloigné de croire qu'elle a été inspirée directement par l'affirmation de Brossette.

5. P. 302.

Digitized by Google

MÉDECINS - PHARMACIENS
INGÉNIEURS - INDUSTRIELS
AVOCATS - PHILOSOPHES
ÉTUDIANTS - AMIS DU LIVRE

Tél. Barre. Inter 46-99
C. C. P. 289-28
R C- Lyon A. 66059

DEMANDEZ

le livre dont vous avez besoin pour votre documentation à la

Librairie Médicale Scientifique et Industrielle

6, rue de la Charité

Ancienne Maison RENAUX-MALOINE

MAURICE CAMUGLI, SUCCESSEUR

FOURNISSEUR de l'Université, de l'Ecole du Service de Santé Militaire, de l'Ecole Centrale, des Ecoles Techniques de la Martinière, des Hôpitaux, des Associations des Etudiants, etc.

Grand assortiment d'ouvrages de Médecine, Médecine vétérinaire, Pharmacie, Sciences en général, Droit, Philosophie, Electricité, Chimie, Physique, T. S. F.. Sciences agricoles, etc.

ACHAT ET VENTE
D'OUVRAGES NEUFS ET D'OCCASION

La maison possède une GALERIE ouverte permettant de consulter tous les livres médicaux et scientifiques.

ENTRÉE LIBRE

Digitized by Google

A 2 MINUTES DE
P. L. M., Lyon-St-Paul à la Demi-Lune
Tramway, Ligne N° 5
F. O. L., Lyon St-Just à la Demi-Lune

PENSION DE FAMILLE

SPÉCIALEMENT POUR MESSIEURS

EAU COURANTE, SALLE DE BAINS, ÉLECTRICITÉ
JARDIN, SALLE D'OMBRAGE, PRÉAU, CUISINE SOIGNÉE
ENTRETIEN DU LINGE ET DES VÊTEMENTS

14, avenue de la République
LA DEMI-LUNE

Toujours à l'affût de la Mode

A LA GRANDE MAISON

Place de la République

R. du C. Lyon 4900 **LYON** Téléphone, 15-62
Chèques postaux 13840

VÊTEMENTS POUR HOMMES

FAITS D'AVANCE ET SUR MESURES

SPÉCIALITÉ POUR ENFANTS

LINGERIE - CHAPELLERIE - CHAUSSURES

Remise de 5 % aux Membres de l'Université

Digitized by Google

avant lui n'avaient jamais entendu parler », il ne demande d' « abattre le clocher élevé sur une des portes latérales et qui porte une aiguille en pierre d'une grande hauteur », c'est-à-dire la tour du nord [1].

A partir de ce moment, le dogme est fondé et nul ne pense à le discuter. L'architecte Louis Flachéron, prononçant *l'Eloge historique de Philibert Delorme, architecte lyonnais*, qui lui valut le prix de l'Académie en 1814, ne se contente pas de montrer Philibert de l'Orme, au retour de « la capitale des arts » [Rome], interrompant le repos qu'il goûtait dans sa famille pour construire la galerie couverte de l'hôtel Bullioud, par quoi il se révèle « un maître consommé », mais, « l'esprit encore frappé des beautés du Panthéon », réédifiant au même temps ce portail de Saint-Nizier « dont les grâces semblaient elles-mêmes avoir tracé tous les contours » et où « la grandeur des proportions, la régularité de l'appareil et la richesse des ornements réveillent le souvenir des beaux monuments de l'antiquité [2] ». Cochard suit Flachéron [3], et l'auteur anonyme de la Notice sur Philibert de l'Orme, parue dans *la Revue du Lyonnais* de 1835, déclare que « par l'élégant portail de l'église Saint-Nizier, par la science et le bon goût qui règnent dans toutes les parties de ce remarquable morceau d'architecture, le mérite et les talents de Philibert de l'Orme devaient être distingués » [4]. Enfin, si Leymarie et Monfalcon montrent moins d'enthousiasme pour l'ouvrage prétendu de de l'Orme, ni l'un ni l'autre ne doute que celui-ci soit l' « habile architecte » qui dota l'église Saint-Nizier de son fameux portail [5]. Tout récemment encore, l'auteur d'un article sur Saint-Nizier, paru dans un grand journal quotidien de Lyon, saluait « le grand portail, œuvre et même chef-d'œuvre du célèbre architecte lyonnais Philibert Delorme » [6], et il ne faisait ainsi

1. « Il est probable, écrit-il p. 322, que ce portail ne sera jamais achevé, à moins qu'on ne se détermine à abattre le clocher élevé », etc.
2. P. 9-10.
3. Cochard, *Description historique de Lyon*, 1817, p. 107. « Ce portail en conque ou en crypto-portique, écrit-il, est d'une très belle composition. *On l'attribue généralement à Philibert de l'Orme*, architecte lyonnais d'un mérité distingué ».
4. *Revue du Lyonnais*, 1re série, II, 1835, p. 323.
5. Leymarie, dans *Lyon ancien et moderne*, t. II, 1843, p. 285. — Monfalcon, *Histoire monumentale de la ville de Lyon*, t. V, 1866, p. 77.
6. *Le Nouvelliste*, du 28 janvier 1928.

Digitized by Google

que résumer l'opinion générale, telle qu'elle se trou[illegible]rmulée chez les grands critiques modernes qui se sont o[illegible]és de la Renaissance, les Lübke, les Geymüller, les Palus[illegible][1].

Pour tout historien averti, qui suit dans sa marche chronologique le développement de cette littérature, il est clair qu'on se trouve en présence d'une légende formée de la manière la plus classique qui soit, qu'il n'existe aucun témoignage susceptible de la justifier, et qu'il a suffi, en somme, qu'à un moment donné, à Lyon, en 1711, un écrivain ait attribué le portail de Saint-Nizier à Philibert de l'Orme pour que tout le monde ait emboité le pas derrière lui[2]. Sans doute, on trouvait bien que le chef-d'œuvre avait des défauts, « en dehors d'une inopportunité qui a toujours frappé les esprits les plus prévenus »[3], qu'il y avait « beaucoup de fautes dans sa composition »[4], qu'il était d'une ampleur excessive, telle « que toutes les lignes voisines — et sans même excepter celles que dessinaient les clochers — prennent par l'effet du contraste un caractère mesquin »[5]. Certains convenaient même qu'aucun document n'en confirmait l'attribution à de l'Orme[6].

1. Lübke, *Geschichte der Renaissance Frankreichs*, 1868, p. 203. De Geymüller, *Die Baukunst der Renaissance in Frankreich*, 1898, p. 144, 476, tout en observant que cette attribution exacte « selon toute apparence » ne remonte pas au delà de l'année 1711. Palustre, *l'Architecture de la Renaissance*, s. d., pp. 167, 264.

2. Il est curieux d'observer, à cet égard, que certains historiens lyonnais ne se sont même pas donné la peine de formuler sous une forme personnelle leur opinion, mais se sont bornés à copier leurs devanciers sans toujours les citer. Ainsi Clapasson (Rivière de Brinais), dans sa *Description de la ville de Lyon*, parue en 1741, pp. 106-107, transcrit textuellement la phrase de Brossette citée plus haut ; l'auteur d'un article sur Saint-Nizier paru dans le n° du 17 mai 1834 de *la France catholique*, copie Cochard; et l'abbé J.-B. Martin, dans son *Histoire des Eglises et Chapelles de Lyon*, t. II, pp. 352-358, copie Leymarie.

3. Leymarie, dans *Lyon ancien et moderne*, II, p. 285.

4. Brossette, *Histoire abrégée ou Eloge historique de la Ville de Lyon*, p. 89. Cf. Clapasson, *Description de la Ville de Lyon*, p. 107.

5. Leymarie, *art. cit.*, p. 285.

6. Charvet, *art. cit.*, p. 123; Clouzot, *op. cit.*, pp. 111-112.

Digitized by Google

A de[illegible]res exceptions près[1], tous étaient d'accord pour s'incli[illegible]nt suivant la tradition, quitte à admettre que l'œuvre était d'une grande beauté pourvu qu'on la considérât seulement en elle-même[2], ou bien que, de l'Orme l'ayant laissée inachevée, des continuateurs maladroits avaient trahi sa pensée en créant « le disgrâcieux enfoncement en demi-cercle que nous voyons aujourd'hui »[3].

Au fond, il n'y avait qu'une conclusion possible à toutes ces réticences et à toutes ces réflexions, à savoir que cet ouvrage, d'une indiscutable pureté de lignes, mais froid, faisant une saillie excessive sur l'étroite façade qu'il écrase littéralement, n'était point l'œuvre de Philibert de l'Orme ; mais chacun reculait devant cette conclusion comme devant une sorte de sacrilège. Les Archives du Département du Rhône, dûment explorées, se sont chargées de prouver qu'elle est cependant la seule bonne, et c'est ce que nous allons démontrer en utilisant l'étude très documentée de Charvet sur Philibert de l'Orme, insérée dans *la Revue du Lyonnais* de 1880[4], et des textes inédits mis au jour par M. Georges Guigue, qu'il a bien voulu me communiquer quelque temps avant sa mort, et qui montrent une fois de plus tout ce que l'histoire de Lyon doit à cet infatigable chercheur[5].

Pour bien suivre la marche des événements, reportons-nous à cette date initiale du 14 novembre 1526 où le Chapitre de Saint-Nizier, solennellement rassemblé, décida de procéder à la confection du portail et de recueillir, à cet effet, l'argent promis par quelques pieux paroissiens[6]. Cette déci-

1. Marius Vachon, *Philibert de l'Orme*, pp. 11-12, 54, déclare nettement que le portail de Saint-Nizier a été attribué à de l'Orme « sans preuves plausibles », et M. d'Hennezel, dans son livre sur *Lyon*, p. 51 (Collection des Villes d'art célèbres), écrit plus catégoriquement encore : « Quant au portail central..., il a été longtemps attribué à Philibert de l'Orme, mais il n'est pas de lui ». Ce sont, à ma connaissance, les deux seules notes discordantes, et justes, comme on va le voir.

2. Leymarie, *loc. cit.*

3. Palustre, *l'Architecture de la Renaissance*, p. 264.

4. Pp. 87-144.

5. Ces textes, au nombre de quatre, extraits du *Registre des Actes capitulaires de Saint-Nizier*, se trouvent reproduits *in-extenso* à la suite de mon article. Je les citerai d'après leur numéro d'ordre.

6. Le plus généreux paraît avoir été un riche marchand et échevin, nommé Pierre Renouard. Il contribua de ses deniers aux embellissements intérieurs exécutés à Saint-Nizier en 1499, 1509 et 1513, et mourut seulement en 1528.

Digitized by Google

sion ne fut pas lettre morte, car nous constatons, pendant les années suivantes, tout un remuement dans la paroisse Saint-Nizier autour du portail en gestation, soit que les Chanoines et les citoyens notables se réunissent à nouveau pour en parler, soit que de pressants appels soient adressés à la générosité publique, sans cependant que les choses avancent sensiblement, car l'on voit, en 1535, le Chapitre consulter encore plusieurs maîtres-maçons, parmi lesquels un beau-frère de Philibert de l'Orme appelé Olivier Roland, « pour avoir leur avis où serait besoin commencer à besogner à ladite œuvre » [1].

Mais voici qu'en 1538 un fait nouveau se produit, qui mérite l'attention : on démolit une maison « pour permettre l'érection du portail » (*pro erectione portalis*) [2]. Où cette maison se trouvait-elle ? Il est difficile d'admettre qu'elle occupait l'emplacement de la façade actuelle et obstruait l'entrée de l'église; elle devait être en avant de cette façade, et l'hypothèse se trouve confirmée par le plan scénographique de 1550, où l'on voit se profiler, devant Saint-Nizier, un petit soubassement semi-circulaire d'où émergent trois colonnes conduites au tiers environ de leur hauteur normale.

La maison démolie en 1538 l'a été certainement pour permettre d'édifier ce soubassement, duquel Charvet et Palustre sont partis pour affirmer qu'entre 1538 et 1550 le projet en voie d'exécution ne consistait pas à créer seulement un demi-portique en renfoncement, un crypto-portique, comme celui qui existe encore aujourd'hui, mais une rotonde complète surmontée d'une coupole avec lanternon, faisant loge comme la loggia dei Lanzi, sur la place de la Seigneurie, à Florence [3]. Hypothèse hardie, mais d'autant plus vraisemblable que la place Saint-Nizier étant, au milieu du XVI^e^ siècle, le centre de la vie municipale à Lyon, il se serait élevé ainsi sur sa face occidentale un monument élégant qui aurait servi au consulat, c'est-à-dire à la Chambre de ville lyonnaise, pour parader lors des cérémonies publiques.

Aussi bien était-ce là une jolie conception qui pouvait

1. CHARVET, *art. cit.*, p. 125.

2. CHARVET, *loc. cit.* — Je résume ici brièvement l'historique très détaillé donné par Charvet, pp. 124-134, d'après *le Registre des Actes capitulaires de Saint-Nizier*, en renvoyant à l'article lui-même le lecteur désireux d'avoir de plus grandes précisions.

3. CHARVET, *art. cit.*, p. 132; PALUSTRE, *op. cit.*, pp. 167, 284.

Digitized by Google

influer de la façon la plus heureuse « sur tout le tracé des places et rues du quartier » [1], et l'on travaillait avec une telle activité à sa réalisation, en 1544, qu'il était devenu impossible de traverser la place devant Saint-Nizier à cheval ou même à pied [2]. Malheureusement, les travaux ayant été arrêtés, sans doute par suite du manque de ressources, le monument se dégrada peu à peu, comme cela se voit nettement sur le plan scénographique ; puis survint l'occupation protestante de mai 1562—juin 1563, si désastreuse pour les églises de Lyon [3], et le chantier fut abandonné.

Ni les paroissiens ni le Chapitre ne renonçaient cependant à donner à Saint-Nizier la façade qui lui faisait toujours défaut. La tranquillité publique une fois revenue, et, avec elle, la prospérité du commerce sans laquelle il était impossible de trouver de l'argent chez l'habitant, le projet formé un demi-siècle auparavant et demeuré en suspens fut donc repris [4]. Le Registre des *Actes capitulaires* de Saint-Nizier nous apprend, en effet, que, le 7 novembre 1578, plusieurs nobles hommes, dont le premier nommé est Claude Platet, seigneur et baron de Vaulx, retinrent, avec l'approbation des chanoines, « maistre Jehan Vallet, architecteur pour le roy ès réparations de ceste ville de Lyon, présent et acceptant » pour faire les « modelles, mesures et desceyns » du portail, ainsi qu'de la tour et du clocher « du costé de vent tirant à la Grenette » (la tour méridionale) et y travailler sans discontinuer à partir du premier février suivant, moyennant « le pris et somme pour ses journées, peynes et vaccations, de dix escuz d'or sol pour chacun moys » [5].

Le 9 mai 1579, en présence de Claude Platet et de plusieurs chanoines et fabriciens, Jean Vallet, qualifié désormais de « maître de l'œuvre du portail et clocher » de Saint-Nizier, posait « la première pierre et mortier dudit clocher et portail », et une grande messe avec diacre et sous-diacre était

1. Charvet, *art. cit.*, p. 137.

2. *Id.*, p. 135.

3. Voir, là-dessus, A. Kleinclausz, *Lyon des origines à nos jours; la formation de la Cité*, 1 vol. ill., 1925, pp. 27-28 et passim.

4. « Faire et conduyre l'œuvre des portaulx, voultes et tour qu'il convient faire en lad. église Sainct-Nizier dud. Lyon, *suyvant le desceyn commencé en lad. esglise* ». *Pièces justificatives*, n° 2.

5. *Pièces justificatives*, nos 1 et 2.

Digitized by Google

célébrée au grand autel de l'église, pour qu'il plût à Dieu « de donner la grâce de pouvoir faire parachever ladite œuvre et continuer la dévotion et aumônes des paroissiens et autres bons et dévots chrétiens, de s'y aider de leurs bienfaits »[1]. Dans le même temps, le Consulat autorisait la construction d'un abri fermé sur la place devant Saint-Nizier pour les tailleurs de pierre employés au travail du portail[2]. Bref, ce travail fut mené avec une telle ardeur, que, le 28 mars 1580, qui était le lundi avant Pâques, entre trois heures et demie et quatre heures de l'après-midi, avec une grande solennité, fut mise sur ses deux pieds-droits, « la grande pierre servant de couverture à la grande porte de l'église en laquelle sont écrits ces mots : IN TEMPLO EJUS OMNES DICENT GLORIAM, psal. XXVIII »[3].

Cette cérémonie n'avait pas seulement pour objet de rendre hommage au zèle de Jean Vallet, mais, en signalant aux paroissiens le progrès rapide de l'œuvre entreprise par lui, d'exciter leur dévotion et de provoquer de leur part de nouveaux dons. Aussi bien le développement des travaux ne s'arrêta plus, et non seulement le grand portail était achevé dès l'année suivante, 1581[4], mais il était complété, vers 1585, par l'adjonction du rez-de-chaussée de la tour méridionale, avec porte latérale dans le même style que la porte du milieu[5], et, entre temps sans doute, par la construction au-dessus du grand portail d'un pignon d'un dessin très simple appartenant également à la Renaissance.

Au début du XIX^e^ siècle, ce pignon avait disparu en partie, et la tour sud était toujours au même point, ainsi qu'on peut s'en rendre compte par les nombreuses lithographies et les dessins qui nous ont conservé la physionomie de Saint-Nizier

1. *Pièces justificatives*, n° 3.

2. Charvet, *art. cit.*, p. 134.

3. *Pièces justificatives*, n° 4. C'est l'inscription qui se voit aujourd'hui encore au linteau de la porte de Saint-Nizier. Cela prouverait, si le doute était possible — mais il ne l'est pas —, que notre portail est bien celui qu'a édifié Vallet.

4. Charvet, *art. cit.*, p. 135, d'après la « minute de recette de Simon Court, commis à la fabrique de l'église Saint-Nizier depuis juillet 1578 jusqu'en mars 1581, rendu par son frère, tuteur de ses enfants, *où l'on voit la construction du portail de ladite église ensemble une copie du compte* » (*Archives du Rhône*).

5. Leymarie, dans *Lyon ancien et moderne*, II, 287.

Digitized by Google

à cette époque[1]. C'est alors que le Conseil de fabrique, reprenant l'œuvre de l'ancien Chapitre, entreprit, vers 1843, de restaurer et compléter la façade restée inachevée depuis deux cent cinquante ans et que furent bâtis dans le style gothique, malgré de violentes protestations, le pignon actuel, ainsi que la tour méridionale avec sa flèche de pierre ajourée, terminée en 1857, qui fait pendant à la vieille tour gothique du xv^e^ siècle[2].

Deux gravures, l'une d'Israël Silvestre, exécutée en 1649 ou 1650[3], l'autre de Claude Séraucourt, de 1735, donnent la façade de Saint-Nizier telle qu'elle existait pri-

1. Je signalerai notamment : une lithographie de Chapuy, *Voyage pittoresque dans Lyon ancien et moderne*, Paris et Lyon, 1824, pl. 3, reproduite par Geymüller, *op. cit.*, p. 477; une lithographie de Jolimont, *Description et vues pittoresques des monuments de Lyon les plus remarquables*, 1832, à la fin du volume ; une lithographie qui figure dans *la France catholique, Album religieux*, 2^e^ volume, 1^re^ livraison, samedi 17 mai 1834 ; un petit dessin dans Leymarie, *Lyon ancien et moderne*, 1843, I, p. 271; un autre dessin dans *Lyon-Revue*, VIII, 1885, p. 52, à propos d'un article de M. Morel de Voleine, intitulé *Monuments de Lyon. Notes corrigées et rectifiées sur les articles insérés dans la Gazette de Lyon*, 1847 et années suivantes ; un croquis de Pierre Bernard, donnant la façade avant 1848, dans *les Annales de l'Union Architecturale*, n° 1, 1901, p. 70.

2. Sur les polémiques auxquelles donna lieu cette restauration, voir Morel de Voleine, *Monuments de Lyon...*, dans *Lyon-Revue*, 1885, pp. 52-57, et surtout Savy, *Observations sur les restaurations actuelles de nos églises, et nécessité de mettre au concours le projet de réédification de l'église Saint-Nizier* (Séance de la Société académique d'Architecture du 4 mars 1843. Bibliothèque de la ville de Lyon, n° 114. 405), violente diatribe contre l'art gothique à la fin du Moyen Age, dont l'auteur déclare que Philibert de l'Orme n'a pas placé le portail de Saint-Nizier où il l'a mis « par une erreur inconcevable, mais pour porter défi à une architecture ingrate qui... allait... chaque jour s'alourdissant, avec ce désordre d'idées qui devait bientôt la rendre incompréhensible, comme en donne un exemple l'église de Brou », p. 12.

3. *Les lieux les plus remarquables de Paris et de ses environs faicts par Israël Silvestre*, folio 157. (Bibliothèque de la Ville de Lyon, n° 373.307). La vue de la façade de Saint-Nizier par Silvestre fait partie d'une série de vues de Lyon qui occupent les folios 148-165. Elle a été reproduite, en l'agrandissant, par le graveur bâlois Caspar Mérian,

Digitized by Google

mitivement [1], permettent de juger en pleine connaissance de cause de l'effet qu'elle produisait. Qu'on l'apprécie avec indulgence ou non, il résulte, en tout cas, de l'historique que nous venons de faire, qu'aucun document ne mentionne à son propos l'intervention de Philibert de l'Orme, qui, d'ailleurs, ne revint jamais à Lyon après 1542, et qui était mort le 8 janvier 1570. Rien, absolument rien, ne prouve qu'il ait été l'auteur du plan en rotonde élaboré aux approches de l'année 1550, comme certains critiques l'insinuent [2], et des textes connus établissent qu'il fut totalement étranger au portail exécuté à la fin du XVI[e] siècle et qui est encore debout aujourd'hui. Pourquoi donc son nom a-t-il été mis en avant ? Comment la légende a-t-elle pris corps ? Il est aisé de s'en rendre compte, si l'on réfléchit un peu à tout ce qui vient d'être dit.

En 1711, un Lyonnais, qui a entrepris l'éloge de sa ville, constatant que le portail de Saint-Nizier appartient à la Renaissance et se souvenant que Philibert de l'Orme, Lyonnais lui aussi, a travaillé un certain temps à Lyon, selon son propre témoignage, affirme sans autre preuve que le portail en question est l'œuvre de l'illustre architecte [3]. Aussitôt d'autres Lyonnais, épris de la gloire de leur cité, adoptent avec enthousiasme cette attribution et, quand arrive le XIX[e] siècle, le siècle des érudits, ceux-ci ne cherchent pas à contrôler, comme ils devraient le faire, le témoignage de leurs devanciers, mais convaincus d'avance, ils ne trouvent dans l'étude technique du monument, comme dans les dépouillements

fils de Mathieu, à la page 14 de l'ouvrage de Zeiller, intitulé *Topographiæ Galliæ sive descriptionis et delineationis famosissimorum locorum in potentissimo Regno Galliæ Pars V. Provinciarum Lyonnois, Forests, Beauiolois et Bourbonnois, principaliora ac notiora oppida et loca continens*, Francfort 1657. Il y a lieu de remarquer que, sur la gravure d'Israël Silvestre, comme sur celle de Mérian, Saint-Nizier est appelé Saint-Dizier. Cf. GRISARD, *Notice sur les plans et vues de la ville de Lyon de la fin du* XV[e] *au commencement du* XVIII[e] *siècle*, 1891, pp. 150, 169, 184. La gravure de Silvestre mesure 105 millimètres de largeur sur 87 de hauteur, et celle de Mérian, 163 sur 139.

1. La gravure de Séraucourt se trouve parmi celles qui encadrent le plan général de Lyon et qui figurent les principaux monuments de la ville.

2. CHARVET, *art. cit.*, pp. 131-133 ; PALUSTRE, *op. cit.*, p. 264.

3. Il importe de bien observer que l'œuvre de Brossette porte, comme second titre qui en dit long : *Eloge historique de la ville de Lyon.*

Digitized by Google

Librairie E. FLAMMARION

LYON, 19, Place Bellecour, 19, LYON

Ch. post. 142-56 **ENTRÉE LIBRE** Tél. Barre 40-31

Livres pour les Universités

RAYON SPÉCIAL: MÉDECINE - SCIENCE - DROIT
LIVRES D'AMATEURS - ÉDITIONS ORIGINALES
LIVRES DE LUXE - LIVRES ILLUSTRÉS

ENVOI FRANCO DES CATALOGUES

Ouvrages de Bibliothèques reliés

AUTEURS CLASSIQUES, MODERNES ET CONTEMPORAINS
LITTÉRATURE - HISTOIRE - MÉMOIRE, ETC.

SOLDES ET OCCASIONS

Remise aux Membres de l'Enseignement

Service gratuit du bulletin mensuel

La maison accorde des facilités de paiement

Digitized by Google

Dans son

PALAIS UNIQUE AU MONDE

la

Foire Internationale de Lyon

a réuni en 1927

LES PRODUCTEURS DE 21 NATIONS
LES ACHETEURS DE 47 NATIONS

LE PALAIS DE LA FOIRE DE LYON
est aussi un

LABORATOIRE D'IDÉES

Il a reçu successivement

Le Congrès de la Presse Latine
Le Congrès et l'Exposition Internationale du Lait
Le Congrès et l'Exposition Internationale du Bois
Le Congrès et l'Exposition pour l'Avancement des Sciences
Le Congrès et l'Exposition Internationale d'Hydrologie

RÉUNION DE PRINTEMPS 1928

5-18 MARS

SIÈGE SOCIAL, HOTEL-DE-VILLE, LYON

Digitized by Google

d'archives qui s'y rapportent, que des arguments à l'appui de l'opinion traditionnelle. De l'architecture du portail ils déduisent ainsi qu'il ne peut se placer qu'entre 1538 et 1542 [1] ; du voyage de Philibert de l'Orme en Italie, où il a subi l'influence de Bramante [2], et de son séjour consécutif à Lyon, ils concluent qu'il a imaginé cet ouvrage lorsque « plein de jeunesse et d'illusions, il arrivait d'Italie, où la fameuse rotonde, élevée en 1502 par Bramante à San Pietro in Montorio, l'avait sans doute enthousiasmé [3]; enfin ils trouvent dans le mariage contracté par la sœur de de l'Orme avec l'architecte Olivier Roland, que le Chapitre de Saint-Nizier consulta en 1535 au sujet du travail entrepris, une nouvelle preuve en faveur de l'opinion courante [4]. Peut-être, cependant, le portail, considéré dans son ensemble, n'est-il pas une œuvre si remarquable qu'elle fasse honneur à Philibert de l'Orme. Qu'à cela ne tienne ! D'abord, la porte latérale et la partie supérieure de la façade ne sont point de lui [5]. Ensuite, s'il convient de « lui rattacher le commencement de cet ouvrage », il faut « dire bien haut qu'il l'avait probablement conçu tout différemment qu'il a été continué » et reconnaître seulement dans la rotonde, dont le plan scénographique nous a conservé l'amorce, « la main d'un architecte de premier ordre et non celle de l'architecte habituel de la ville » [6], sa main.

1. « La date de 1542, qu'on donne pour cette façade, ne peut pas être éloignée de la vérité », écrit de Geymüller, *op. cit.*, p. 476, se conformant ainsi à l'opinion de Lübke, *op. cit.*, p. 203. Clouzot, *op. cit.*, dit « vers 1541 », ce qui revient au même.

2. De Geymüller, *op. cit.*, pp. 147-148.

3. Charvet, *art. cit.*, p. 137. Cf. De Geymüller, *op. cit.*, p. 476, déclarant que « le maître connaissait certaines esquisses pour la façade de l'église Saint-Pierre de Rome et *qu'il voulut donner ici un souvenir réduit de ces esquisses* ».

4. Charvet, *art. cit.*, 136; Clouzot, *op. cit.*, pp. 39, 112.

5. Flachéron, *op. cit.*, p. 11 ; Montfalcon, *op. cit.*, V, p. 77.

6. Charvet, *art. cit.*, p. 131-133; opinion admise par Palustre, *op. cit.*, p. 264 (Si le célèbre architecte a commencé les travaux..., il ne les a pas terminés... Le projet primitif comportait une rotonde entière avec coupole et lanternon). Un délicieux passage de Charvet est celui où, résumant les résultats de ses recherches d'archives, après avoir conclu que d'après les documents la participation de de l'Orme au portail de Saint-Nizier n'est aucunement prouvée, il ajoute : « Si on entre dans le domaine des conjectures, les impressions sont différentes », p. 136.

Digitized by Google

Tel est le roman qui vient de s'évanouir devant la réalité des faits. Faut-il s'en plaindre et croire que la critique impitoyable aura rayé ainsi des œuvres de Philibert de l'Orme un chef-d'œuvre? Maintenant qu'on possédera une entière liberté d'esprit pour juger le portail de Saint-Nizier, j'estime que beaucoup penseront que ce spécimen estimable de l'art du XVI^e^ siècle finissant n'ajoutait rien à la gloire de de l'Orme, et que, du haut de sa demeure dernière, l'auteur de l'admirable crypto-portique du château d'Anet doit se féliciter qu'on ait enfin retranché de la liste de ses travaux cet ouvrage dont il n'a jamais parlé, et pour cause. Bâti en 1542, le portail de Saint-Nizier aurait eu du moins le mérite de la nouveauté ; élevé après 1579, il n'apparaît plus que comme un ouvrage issu du labeur consciencieux d'un architecte honnête, mais entièrement dépourvu de génie, ou, plus simplement, d'originalité.

A. Kleinclausz.

PIÈCES JUSTIFICATIVES[1]

1.

Autorisation, par le chapitre de Saint-Nizier, à l'assemblée des paroissiens, de choisir l'architecte Jean Vallet pour maître de l'œuvre du portail.

7 novembre 1578.

Le vendredy, septiesme jour de novembre mil cinq cens soixante dix huict, en la maison de la sacristie Saint-Nizier de Lyon, après midy.

Vénérables M^es^ Jehan Laurencin, secretain, Anthoine Villeyne, chantre, Benoist de Rochefort, Hugues Guérin, Jehan Chappuys, Bon du Clappier, chanoynes de lad. esglise; nobles Claude Platel, seigneur et baron de Vaulx, Jacques de Grimod, Claude Valleton, Symon Court, Anthoine Meriton, notables et paroissiens de lad. esglise,

Led. sieur Platet a dict et remonstré qu'il est expédient pour l'eedifice du portail et clochier que l'on veult parfaire en lad. esglise suyvant la résolution qu'en a esté cy-devant faicte avec les notables et m^es^ massons céans de accorder et retenir M^e^ Jehan Vallet pour conduire l'œuvre, à quoy les depputéz pour lad. œuvre ne vouldroient le faire faire sans l'advis et consentement dud. chappitre en tout ce qui en despendra et que lesd. sieurs ayant à commectre quelques ungs d'entre eulx pour assister et bailler conseil aud. affaire ! et que led. M^e^ Jehan Vallet est prest y vacquer, luy donnant pour chacun moys dix escuz, sur quoy lesd. sieurs secretain et chanoynes ont estéz

1. Transcrites et rassemblées par les soins de M. Georges Guigue.

Digitized by Google

d'adviz de retenir led. Me Jehan Vallet et luy baillier pour chacun moys lad. somme de dix escuz que luy seront payéz par led. sieur Meriton dict Baignol, des deniers qu'il aura en sa puissance de la fabricque de lad. esglise et d'en passer contract par lesd. notables avec led. Vallet et ont estéz commis pour le chappitre pour assister avec lesd. notables pour led. édiffice en ce qu'ilz seront appelléz lesd. sieurs chantre, Chappuys et Clappier ou l'ung d'eulx qui ont accepté lad. charge et cependant seront bailléz prisfaictz pour la piarre de taille qu'il conviendra avoir pour led. édiffice.

BARSURSAUBE.

(Saint-Nizier, registre des *Actes capitulaires*, N° 20, f° 213 v°).

2.

L'architecte Jean Vallet est retenu comme architecte du portail de Saint-Nizier aux gages de dix écus d'or par mois, à partir du 1er février 1579.

7 novembre 1578.

Personnellement estabiiz nobles Claude Platel... commys par le chappitre d'icelle esglise ont retenu et retiennent Me Jehan Vallet, archietecteur pour le roy ès réparations de ceste ville de Lyon, présent et acceptant, pour faire et conduyre l'œuvre des portaulx, voultes et tour qu'il convient faire en lad. esglise Sainct-Nizier dud. Lyon suyvant le desceyn commencé en lad. esglise, laquelle œuvre led. Me Jehan Vallet promect bien et deuement conduire à dicte de mes archietecteurs à ce expertz et cognoissans et faire et bailler toutes modelles, mesures et desceyns qu'il conviendra faire pour lad. œuvre, la présente retenue commençant le premier jour de février prochain venant à continuer tant et si longuement que lesd. sieurs notables et parroichiens de lad. esglise feront ouvrer et travailler ausd. portaulx, voultes, tour et autres réparations de lad. esglise pour et moyennant le pris et somme pour ses journées, peynes et vaccations de dix escuz d'or sol pour chacun moys à commencer led. premier jour de février prochain venant à la charge que led. Me Jehan Vallet ne discontinuera lad. conduicte de lad. œuvre, icelle estant en commencée..,

(Saint-Nizier, registre des *Actes capitulaires*, N° 20, f° 215 v°).

3.

Procès-verbal de la pose de la première pierre du portail et du clocher méridional de l'église Saint-Nizier.

9 mai 1579.

Le sabmedy, neufviesme jour de may, jour de St-Nicolas, mil cinq cens soixante dix neuf, en présence de messire Jehan Chappuys, Bon du Clappier, chanoyne de l'esglise St-Nizier de Lyon, de nobles Claude Platet, seigneur de Vaulx, Claude Valleton, seigneur de Graveyn et Symon Court, fabricien de lad. esglise et notables d'icelle, par Me Jehan

Digitized by Google

Vallet, architecteur du roy, commis et m^e de l'œuvre du pourtail et clochier de lad. esglise du costé de vent tirant à la Grenette par la grâce de Dieu, de la Vierge Marie et de monseigneur Sainct Nizier a esté commencé et mis la première pierre et mortier dud. clochier et pourtail, et par le coleige de lad. esglise. Au mesme instant a esté dict et cellébré une grand messe à diacre et soubzdiacre sollennellement, au grand aultel de St Esperit, à ce qu'il plaise à Dieu de donner la grâce de pouvoir faire parachever lad. œuvre et continuer la dévoction et haulmosnes des parroissiens et aultres bons et dévotz chrestiens, de s'y ayder de leurs bienfaictz. Dont et desquelles choses lesd. sieurs chanoynes et notables ont requis estre faict le présent acte pour mémoyre aux successeurs parroissiens de lad. œuvre, les an et jour susd., ainsi signéz J. Chappuys, Duclappier, Barsusaube, Secrétaire.

BARSURSAUBE.

(Saint-Nizier, registre des *Actes capitulaires*, N° 20, f° 268 v°).

4.

Procès-verbal de la pose du linteau de la grande porte du portail de l'église Saint-Nizier.

28 mars 1580.

Le lundy vingt huictiesme jour de mars mil cinq cens quatre vingtz, en présence de M^e Jehan Chappuys, chanoyne de l'église St-Nizier de Lyon, de noble Claude Platet, sieur et baron de Vaulx, Claude Valeton, sieur de Graveyn et aultres notables de ladicte église, par M^e Jehan Vallet, architecteur du roy, commis et M^e de l'œuvre du portail de ladicte église et en présence de M^es François et Claude Yzellet, m^es charpentiers de ceste ville de Lyon, a esté posé et mis la grand piarre servant de couverture à la grand porte de lad. église, en laquelle sont escriptz ces mots : *In templo ejus omnes dicent gloriam, psal.* XXVIII et ce entre trois et quatre heures après midy et passé la demye de trois heures lorsqu'elle a esté entièrement mise sur ses deux piédz droict et en sa place que est le lundy avant Pasques pour donner dévotion aux parroissiens que Dieu leur face la grâce de faire parachever lad. œuvre et continuer leurs aulmosnes comme bons et dévotz chrestiens, dont lesd. sieurs chanoynes et notables ont requis estre faict le présent acte pour mémoyre aux successeurs et parochiens de lad. église, les an et jour susd.

BARSURSAUBE.

(Saint-Nizier, registre des *Actes capitulaires*, N° 21, f° 75).

Digitized by Google

LE PORTAIL DE L'ÉGLISE SAINT NIZIER

Digitized by Google

Digitized by Google

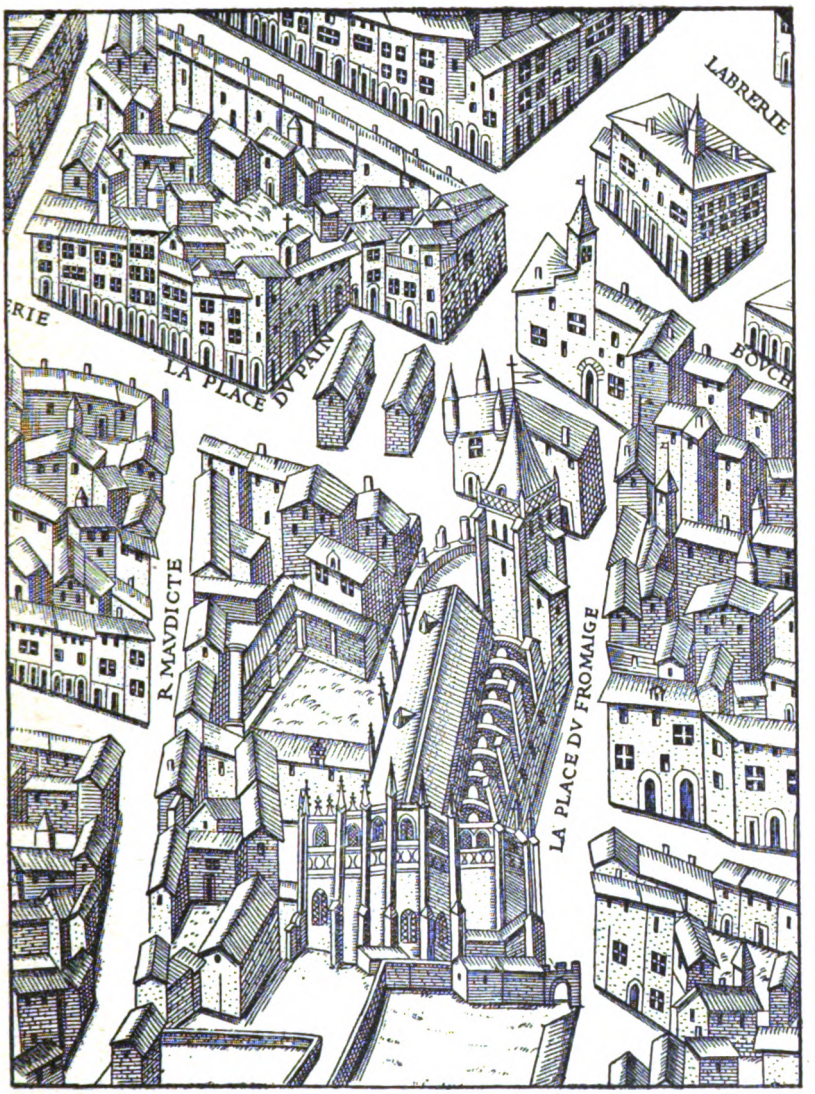

L'ÉGLISE SAINT-NIZIER

d'après le plan scénographique de 1550.

Digitized by Google

Digitized by Google

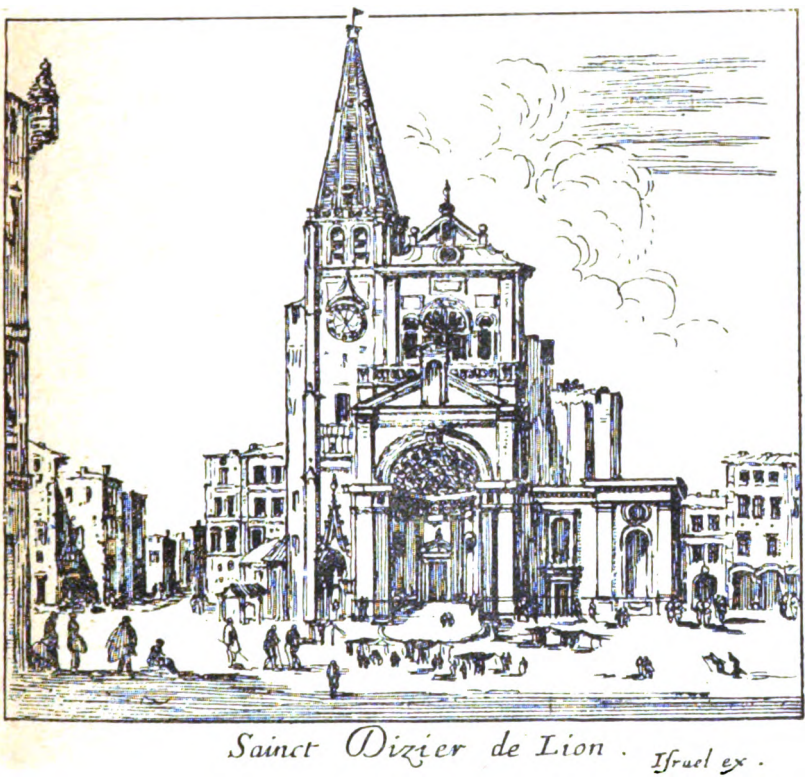

FAÇADE DE L'ÉGLISE SAINT-NIZIER EN 1649
d'après Israël Silvestre.

Digitized by Google

Digitized by Google

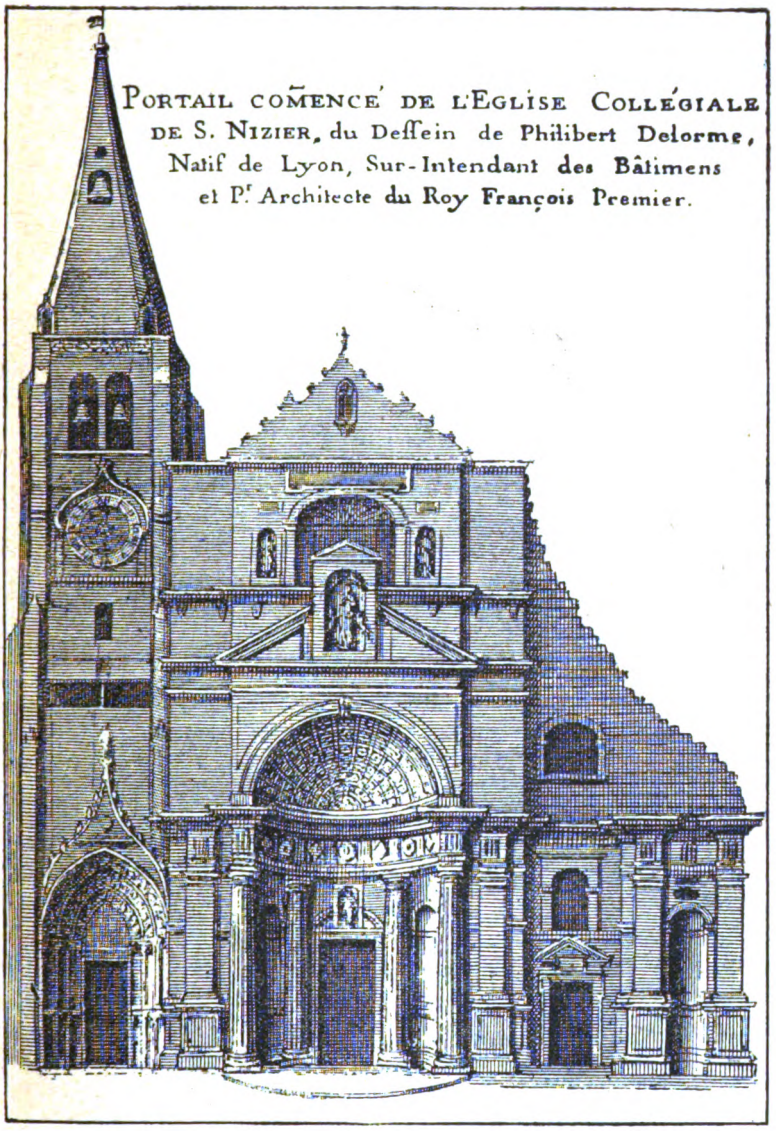

FAÇADE DE L'ÉGLISE SAINT-NIZIER EN 1735
d'après Claude Séraucourt.

Digitized by Google

Digitized by Google

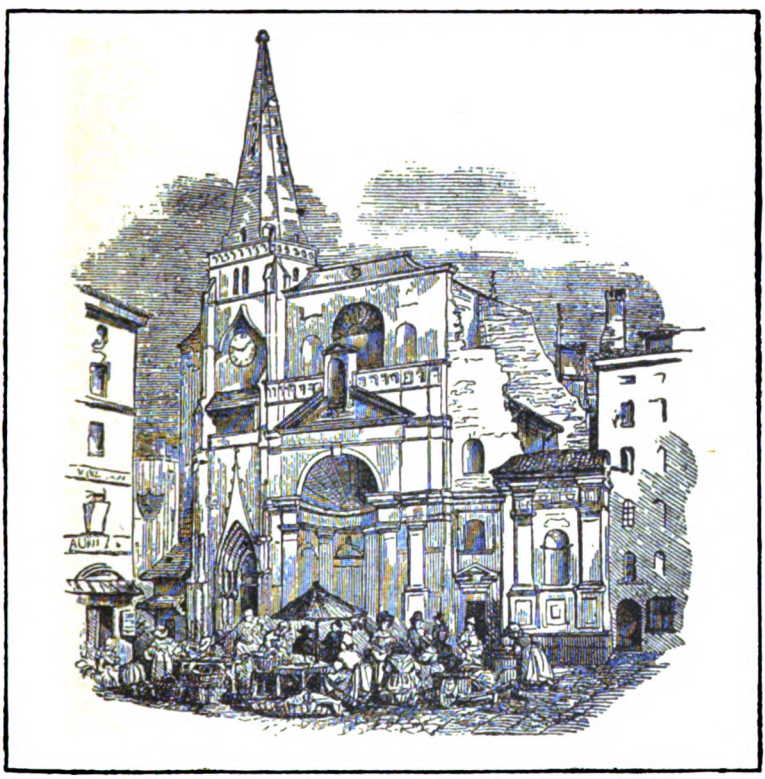

FAÇADE DE L'ÉGLISE SAINT-NIZIER EN 1843

Digitized by Google

Digitized by Google

FAÇADE DE L'ÉGLISE SAINT-NIZIER EN 1928

Digitized by Google

Digitized by Google

LE CHIRURGIEN DEVANT LA DOULEUR [1]

Les philosophes et les poètes ont imposé aux hommes une idée très inexacte de la douleur physique.

Oublieux des mythes douloureux du passé et des cris de souffrance eschyléens de Prométhée, ils n'ont cessé de nous répéter, depuis des siècles, que la douleur n'est qu'un mot, qu'elle est un bienfait pour l'homme et qu'une âme valeureuse est toujours maîtresse du corps qu'elle anime. Ils ont tellement insisté, en brodant sur des thèmes stoïciens, que nous les avons crus. Et, malgré toute l'immense douleur que l'humanité a dû supporter, depuis la sortie du Paradis terrestre, ceux d'entre les hommes qui n'ont pas encore souffert, ne soupçonnent rien de l'infinie profondeur de la souffrance humaine. Les médecins eux-mêmes, qui, cependant, en ont, chaque jour, des exemples sous les yeux, arrivent parfois à la méconnaître et traitent de prédisposés et de nerveux ceux qui ont le mauvais goût de souffrir au delà des forces.

La réalité est moins sereine qu'on ne nous l'a chanté. Elle se trouve au delà des affirmations enfantines avec lesquelles les hommes en bonne santé cherchent à se tromper sur la douleur des autres.

Pour celui qui veut voir et qui sait voir, la souffrance physique est une effroyable chose, une rançon terrible de la perfection glorieuse de nos sens. Elle appauvrit l'homme, elle le diminue, l'annihile et fait en peu de temps, de l'esprit le plus lumineux, de l'intelligence la plus rayonnante, une loque misérable, repliée sur elle-même, concentrée sur son mal, indifférente à tout et à tous, toujours obsédée par la crainte des retours douloureux. Car chez l'homme qui souffre, la

1. Conférence donnée aux Heures, le 7 mars 1928.

Digitized by Google

douleur dépasse dans ses actions le propre champ où on la perçoit. Elle retentit à distance sur les appareils de la régulation nerveuse, elle appauvrit la circulation, diminue la force du pouls, en augmente la fréquence ; elle change le type respiratoire, diminue les sécrétions, et fait travailler nos glandes au régime pauvre, tant et si bien que celui qui souffre devient assez vite un malade dans tout son être. Avec des appareils enregistreurs convenables, on peut aisément mesurer certains signes de cette déchéance et, pour la circulation tout au moins, les exprimer mathématiquement.

Oh ! je sais bien que l'on peut se raidir, que certains arrivent à dominer leur souffrance, à la cacher avec pudeur, à l'accepter religieusement en l'offrant à Dieu comme un méritoire holocauste. L'histoire religieuse et l'histoire tout court nous en offrent trop d'exemples impressionnants pour qu'on puisse l'oublier jamais. Mais ce ne sont là que des exceptions. Tout le monde n'a pas une âme de feu et pour tout le monde, cette lutte contre la douleur, même pour les plus forts, est une effroyable usure. C'est une sorte de suicide lent. Et pour qu'on y résiste, encore faut-il que l'épreuve ne dure pas trop longtemps et qu'il s'agisse de certaines douleurs qui, par instants, se laissent oublier, car il en est qui, par la violence de leurs crises incessantes, terrassent l'homme le plus énergique.

Il est faux que les grandes douleurs soient muettes. Quand on vit à leur contact, on garde la hantise des cris qu'elles arrachent et on se prend souvent à répéter tout bas le mot trop humain du vieil Arkel, sans songer qu'on en dénature le sens poignant : « Si j'étais Dieu, j'aurais pitié du corps des hommes ».

Qu'elle est plus vraie et plus humaine, la plainte étouffée de l'énigmatique M. Teste, quand il dit à Valéry : « Il y a de ces instants où mon corps s'illumine... C'est très curieux. J'y vois tout à coup en moi... Je distingue les profondeurs des couches de ma chair ; et je sens des zones de douleur, des anneaux, des pôles, des aigrettes de douleur. Voyez-vous ces figures vives ? cette géométrie de ma souffrance ?... Quand *cela* va venir, je trouve en moi quelque chose de confus ou de diffus. Il se fait dans mon être des endroits... brumeux, il y a des étendues qui font leur apparition. Alors, je prends dans ma mémoire une question, un problème quelconque. Je m'y enfonce, je compte des grains de sable... et tant que

Digitized by Google

je les vois... Ma douleur grossissante me force à l'observer. J'y pense ! Je n'attends que mon cri !... et dès que je l'ai entendu, l'*objet*, le terrible *objet* devenant plus petit et encore plus petit, se dérobe à ma vue intérieure...

« Que peut un homme ? Je combats tout — hors la souffrance de mon corps, au delà d'une certaine grandeur. C'est là, pourtant, que je devrais commencer. Car, souffrir, c'est donner à quelque chose une attention suprême ».

Je ne sais quelle était la maladie de M. Teste, mais ce que je sais bien, c'est que, derrière le rideau fermé de ses mots discrets, se cache une angoisse inquiète et, sincèrement, je pense que M. Teste a raison, contre tant d'hommes de lettres, quand il laisse échapper le cri étouffé de sa souffrance et l'amertume de la subir. Si l'humanité était plus maîtresse d'elle-même, elle devrait, au lieu de s'épuiser en stériles luttes intestines, sacrifier le plus clair de son génie, le plus puissant de ses efforts à diminuer la maladie et la souffrance, à faire reculer la mort, en assurant à toute vie la plénitude sereine de sa courbe harmonieuse, car ce n'est pas vivre que de passer de longs jours de détresse à souhaiter et à redouter tour à tour la mort libératrice.

Certes, l'effort ingénieux des hommes a déjà fait beaucoup pour soulager la douleur. Mais il reste trop à faire pour qu'on s'en désintéresse.

Dès l'aube de l'humanité, une observation attentive, dont la minutie sagace mérite d'être soulignée, a su, peu à peu, distinguer les plantes qui soulagent et les herbes qui stupéfient. De bonne heure, l'esprit merveilleusement expérimental du monde naissant s'est efforcé à découvrir tout ce qui, dans la nature, permettait de calmer les hallucinantes douleurs physiques, l'esprit plein —, à une époque où la sensibilité n'était pas cependant celle d'aujourd'hui —, des cris de détresse des guerriers de Troyes, de Philoctète, de Polyphème et des victimes des Euménides.

Déjà, aux âges héroïques de la Grèce, les femmes de Thèbes savaient préparer le breuvage de la pitié et de la mort, auquel la reconnaissance des hommes a donné le nom d'extrait thébaïque. C'était de l'opium et cela calmait vraiment.

Songez un instant à tout ce qu'il a fallu de patientes analyses, d'observations répétées, de tâtonnements délicats, pour en arriver là, et vous serez en admiration devant les ressources de l'esprit humain.

Digitized by Google

Mais, il faut bien le dire, tout ce merveilleux effort nous paraît aujourd'hui assez pauvre en résultats. La science des prêtres d'Epicure n'a connu que de piètres moyens. La foi aveugle et l'illuminisme confiant des peuples enfants étaient les meilleurs auxiliaires du dieu. Et quand on pense que, pendant des siècles, jusqu'aux trouvailles de la chimie moderne, les hommes n'ont eu pour calmer les souffrances de leur chair, que les odorantes infusions d'humbles fleurs des champs et des bois, on demeure saisi de la disproportion qu'il y avait entre ces pauvres moyens sédatifs et l'invraisemblable richesse des maladies douloureuses qui ont torturé l'humanité sans arrêt.

En réalité, c'est de nos jours seulement que l'homme a su vraiment guérir l'homme.

Dans ces trente dernières années, la chimie, la pharmacologie et la médecine ont fait plus pour soulager la souffrance humaine que les vingt-cinq ou trente siècles qui nous ont précédés.

Que ceux qui médisent de notre époque et qui regrettent le bon vieux temps songent un instant à ce que devait être la vie de leurs ancêtres, quand ils avaient un simple mal de tête ou une rage de dents. Sagement, les uns et les autres se mettaient au lit et attendaient que cela passe, tout en sachant bien que, bientôt, cela reviendrait. Mais les heures étaient longues, et la souffrance amère.

Qu'auraient donné nos grand'mères pour posséder, dans un drageoir d'argent, quelques-uns de nos humbles comprimés d'aspirine, quand elles avaient leurs vapeurs ! Pensez à cette merveille, à ce chef-d'œuvre qu'est la poudre d'aspirine. Vous n'avez, j'en suis sûr, jamais envisagé sous cet angle, la banale pastille qui est le pain quotidien de certains de nos contemporains. Et, cependant, songez-y : Vous vous réveillez un matin tenaillé par un mal de tête affreux. Il vous semble que votre front, que vos tempes vont éclater. Le moindre bruit, le moindre mouvement vous martèle le crâne... Un peu d'eau, 50 centigrammes d'une poussière blanche et dix minutes plus tard, vous voilà frais et dispos, apte à l'effort haletant de notre époque de surmenage, dans le bruit des camions et des autos. Et, chaque jour, de par le monde, ce miracle se renouvelle à des milliers et des milliers d'exemplaires.

Si les temples d'Esculape avaient connu ce banal médicament, toutes les voix de l'Hellade aurait clamé leur triom-

Digitized by Google

phe : que de sacrifices reconnaissants et que d'offrandes généreuses pour ses prêtres ! Les temps sont bien changés. Si jamais le doute vous vient sur les bienfaits de la civilisation, songez à la modeste aspirine. Notre temps est injuste pour la médecine ; on l'abaisse pour mieux glorifier la chirurgie. On est ingrat. On a tort. On oublie qu'elle guérit et qu'elle soulage. Comme elle rend ses services chaque jour et sans apparat, simplement, ils paraissent de peu d'importance, tant il est vrai que la façon de donner vaut mieux que ce que l'on donne.

Mais le pouvoir de la médecine est malheureusement encore trop limité. L'action des plus merveilleux médicaments s'use à la longue et il y a des douleurs qui résistent à tout. Il y en a d'autres qui reparaissent bientôt, aussi tenaillantes, aussi terribles qu'au premier jour, et c'est ainsi que la chirurgie a été amenée à s'occuper de la douleur.

De prime abord, cela surprend parfois. Le chirurgien est toujours un homme redouté. La seule idée qu'il pourrait un jour s'approcher d'eux angoisse la plupart des gens. On redoute ses mains et ses doigts qui, croit-on, ne savent que faire mal. On appréhende ses décisions brutales que, jusqu'à la dernière minute, on voudrait ignorer. Volontiers, on le croit un homme bourru, bienfaisant certes, mais de cœur dur, assez indifférent à la souffrance des autres, d'une sensibilité émoussée par l'habitude. Que la vérité est donc loin de cela ! En cette question, comme en tant d'autres, nous avons une peine infinie à nous habituer aux changements qui se font sous nos yeux. L'humanité s'essouffle à courir après le progrès qu'elle n'étreint que quand il a cessé d'être un état nouveau. La vérité est que le chirurgien est aujourd'hui un homme comme les autres, souvent plus compatissant et plus compréhensif que les autres, énergique certes et maître de lui, orgueilleux peut-être d'exercer un art où tout est personnel et qui n'est pas accessible à tous, mais habituellement très soucieux d'éviter la douleur et d'épargner l'angoisse, souvent doux et sans brusquerie, convaincu que la précision mesurée de ses doigts et une attention minutieuse sont les meilleurs garants de ses succès. Ceci est si vrai que si jamais quelque ministre concevait la nécessité, pour l'apprenti chirurgien, d'un examen d'aptitudes physiques, il devrait la réduire à une simple mise en contact pendant cinq minutes avec un enfant, puis avec un chien. Les enfants et les bêtes reconnaissent d'ins-

Digitized by Google

tinct ceux qui peuvent leur faire mal. Ils redoutent ceux qui ont des gestes brusques, des mains brutales et maladroites. Ils vont droit à ceux dont la souplesse mesurée les met en confiance et les rassure. Ne pourraient être chirurgiens que ceux qui savent jouer avec les enfants et apprivoiser les chiens. Nous aurions là le meilleur des tests, et le plus impartial, des aptitudes physiques du vrai chirurgien.

Au fond, d'ailleurs, les bons chirurgiens, les seuls dont il faille parler, ont toujours été des hommes habiles à éviter la douleur, à la supprimer, douleur des membres brisés, des articulations luxées, des abcès lancinants, des hernies qui s'étranglent, des pierres qui se forment dans nos organes. Même du temps où la divine anesthésie n'existait pas encore, en un tournemain, ils faisaient ce qu'il fallait faire et leurs malades étaient soulagés. A ce titre, toute la chirurgie de tous les temps n'a été, pourrait-on dire, qu'une longue croisade contre la douleur. Et n'est-ce pas encore plus vrai de celle d'aujourd'hui qui sait, en injectant certains produits au contact des nerfs, supprimer toute douleur en laissant la conscience intacte ?

Mais dans les maladies habituelles, dans celles auxquelles je viens de faire allusion, la douleur n'est qu'un symptôme passager, qu'un bienfaisant signe avertisseur du drame qui se joue dans l'intimité de notre corps. L'opération, que ce drame exige parfois, n'est pas entreprise contre la douleur. Elle est dirigée contre la maladie menaçante qui peut tuer ou mutiler. La douleur n'entre pas dans le dessein du chirurgien. Elle l'informe de ce qui se passe. En elle-même, elle ne joue aucun rôle dans sa décision, et quand nous parlons de la chirurgie de la douleur, c'est d'autres maladies que nous entendons viser.

Il existe, en effet, tout un groupe de maladies que nous connaissons fort mal, qui ne vivent qu'en faisant souffrir. Tout y est obscur : la cause du mal, son siège, ses cheminements. Les médicaments usuels y sont sans effet. La morphine elle-même n'apporte pas son apaisement coutumier. La douleur est atroce, hallucinante. C'est une douleur à en mourir. Et cependant ces maladies, généralement, ne tuent pas. Elles durent des années, sans jamais s'atténuer. Elles s'aggravent lentement, en se traduisant par des crises de plus en plus douloureuses et de plus en plus fréquentes.

A côté de ces cas, il y a des maladies connues, comme cer-

Digitized by Google

taines maladies des artères, où, parfois, la douleur prend le pas sur tout le reste des symptômes et où bientôt tout n'est plus que douleur.

C'est dans ces circonstances que la chirurgie se propose pour apporter de souverains apaisements.

Mais cette chirurgie de la douleur n'est pas chose facile, car la douleur n'est pas une réalité anatomique, tangible. Elle n'est que la réponse du cerveau à une excitation de nos nerfs. Entre la caresse du doigt qui effleure et la douleur aiguë d'une pression trop forte, il n'y a qu'une différence d'intensité. Le même excitant, au même endroit, donne, par les mêmes chemins, tantôt une impression de contact, tantôt une impression agréable, tantôt une vive douleur. Tout n'est ici que question d'intensité de l'excitant. Et la douleur n'est souvent que l'exagération bien minime d'une sensation normale. Il n'y a pas un zéro en deçà duquel est le plaisir et au delà la souffrance. Nous sommes toujours au seuil de la souffrance, et une graduation insensible nous fait passer du bien-être à la douleur sans transition. Comme dans l'échelle des sons, nos sensations ne sont qu'une simple affaire de vibration. Elles s'échelonnent sur une gamme.

C'est qu'il n'y a pas, en nous, d'appareils spécialisés pour nos diverses sensations. Nous n'avons pas de nerfs particuliers, les uns pour le plaisir, les autres pour la douleur. En toutes circonstances, c'est toujours le même enregistreur qui vibre. Il reçoit indifféremment n'importe quelle excitation, sans souci des répercussions qu'elle aura. Tout pour lui n'est qu'irritation plus ou moins forte et il transmet, sans discernement, celle qu'il reçoit, à des nerfs indifférents eux aussi, simplement aptes à tout conduire passivement par la moelle épinière jusqu'au cerveau, le seul endroit où se fait l'analyse et où s'élabore le sens de l'impression que nous ressentons.

Notre appareil sensitif est au fond semblable à un réseau télégraphique. Un premier guichet reçoit tout ce qu'on lui apporte, indifférent à ce qu'on lui présente. Ce qui sera plus tard joie ou douleur, triomphe ou détresse, n'est pour lui que noir et blanc, et le fil qui court le long des routes ne sait pas davantage le sens du message qu'il porte. Ce n'est qu'au guichet d'arrivée que le message, jusqu'alors anonyme, s'inscrit en sourires ou en larmes.

Ne vous étonnez pas qu'il en soit ainsi et que seul le cerveau ait qualité pour dire si ce que nous éprouvons est bon ou mau-

Digitized by Google

vais pour nous. Son perfectionnement progressif a fait peu à peu acquérir à nos sens des finesses qu'ils n'avaient primitivement pas. En s'affinant, il les a rendus plus subtils.

Initialement, rien dans nos appareils sensitifs n'était agencé en vue de nos plaisirs de civilisés. Notre oreille n'était pas davantage adaptée à des polyphonies orchestrales ; elle n'était pas construite en vue de la musique. Nos sens n'étaient que des instruments de protection contre une nature hostile. Comme ces insectes qui s'en vont, portant toujours devant eux de longues antennes pour les avertir de ce qui peut les menacer, nous avions, nous aussi, nos antennes protectrices qui devaient à tout instant nous renseigner sur ce qui nous entoure. C'est ainsi que nos nerfs sensibles se sont merveilleusement équipés pour fonctionner avec une rapidité foudroyante en toutes circonstances. Et, de fait, dans l'intimité de nos chairs, les terminaisons nerveuses, éminemment subtiles et délicates, recueillent tout ce qui nous touche. Elles sont protégées contre les heurts trop violents par une résille de petites artères et de petites veines dont les mailles lâches ou serrées permettent au sang de faire comme un amortisseur liquide très sensible, et maintiennent en même temps tout l'appareil à son degré optimum de fonctionnement. Le long du réseau, de véritables coussinets existent là où il faut, aux endroits où les membres se plient, où les nerfs se coudent, là où ils entrent dans cette grande boîte protectrice qu'est le crâne. Et un système spécial de nerfs, les nerfs sympathiques, veille au bon entretien du tout.

Mais, on le conçoit aisément, tous ces agencements merveilleux paient leur perfectionnement extrême du prix de leur fragilité. Un rien peut les troubler. Tout le long du trajet qui va du doigt au cerveau, que d'injures possibles, et de toutes sortes ! Un grain de sable en n'importe quel point de la route nerveuse et voilà toute une partie du réseau brouillée, ne répondant plus que par de la douleur à tous les appels qui arrivent. Une défaillance du système d'entretien et voici tout l'appareil qui souffre en réagissant sur les réseaux voisins. De même que, dans une eau tranquille, une pierre jetée près du bord fait courir à grande distance des orbes onduleuses, la perturbation du réseau sensitif en un point a des répercussions lointaines. Elle met la sensibilité en éveil, tout en nous frissonne alors pour un rien, tout s'inquiète, tout est prêt à s'affoler : il en est surtout ainsi quand les nerfs sympathiques sont en jeu, car ce

Digitized by Google

sont eux qui établissent normalement la liaison du physique et de l'affectif, de l'âme et du corps, pourrais-je dire.

Et, très vite, s'ils sont malades, l'être moral est en désarroi. Le caractère change, l'affectivité se modifie. L'homme le plus exquis, le plus rayonnant, le plus équilibré, devient sombre et taciturne, inquiet comme un animal traqué et tout, un rien, exagère son déséquilibre.

C'est miracle que d'habitude un système si sensible fonctionne si bien, en des conditions si variées, miracle que les dérangements en soient si rares.

Mais, vous le concevez, quand un trouble survient, il n'est pas simple de s'y reconnaître dans un appareillage si compliqué. La douleur qui en est le seul indice n'est pas, par elle-même, un objet d'analyse objective. Tout ce que nous dit celui qui souffre, s'adresse à notre sentimentalité. Rien n'y parle à notre intelligence. Les épithètes dont on la colore ne donnent aucune indication sur ce qui la produit, sur l'endroit où naît l'excitation que notre cerveau interprète à sa façon, comme brûlure, piqûre, arrachement, écrasement ou morsure.

Et nous voici devant une terrible énigme à résoudre, avec bien peu d'éléments pour le faire.

Prenons un exemple. Cet homme qui souffre était naguère vaillant et fort. Un jour, dans son travail, il s'est violemment frappé le bout d'un doigt. Dès la première douleur passée, il a repris son travail et l'a continué pendant quelques jours sans songer à son accident. Puis, peu à peu, des brûlures cuisantes sont apparues. Son doigt lui semble perpétuellement en feu. Très vite, c'est la main tout entière qui est comme serrée dans un étau. Au bout de deux mois, c'est l'avant-bras, puis le bras et ce malheureux qui n'a de trêve, ni jour ni nuit, comme le savetier de la fable, vit bientôt terré dans sa souffrance, ne sortant de lui-même que pour aller quêter auprès de la médecine un soulagement qu'elle ne lui procure jamais. Sur sa main, on ne voit rien, un peu d'effilement peut-être, moins de plis, une peau plus lisse, plus luisante. Il souffre tant qu'il est prêt à tout accepter, il réclame une amputation, mais celle-ci, si on la lui fait, ne le soulage pas. Et, désespéré, cet homme amaigri, aux traits tendus, angoissés, s'en va bientôt de ville en ville, vrai juif errant de la douleur, avec une figure de détresse, chercher partout un apaisement qu'il ne trouve nulle part.

Voyez un autre exemple. Voici une femme robuste et saine,

Digitized by Google

vivant dans un milieu bien équilibré, heureuse de vivre et contente. Un jour d'automne, elle reçoit un lièvre en cadeau. Elle aide à son dépeçage et, ce faisant, se pique l'index à l'aspérité d'un os. La piqûre est sans importance. Le lièvre est mangé, la piqûre presque oubliée, quand au bout d'une huitaine de jours, des douleurs en piqûres apparaissent dans le doigt blessé. Bientôt, il lui semble que toute sa main n'est plus qu'une pelote d'épingles. L'incessante douleur gagne, gagne, la voici arrivée au coude. La malade s'affecte, son caractère change, ses traits se tirent. Comme personne ne la soulage, tout médecin lui est suspect. Elle craint tout et tous, et, cependant, que ne donnerait-elle pas pour que son martyre cesse. Mais qui saura découvrir le mystérieux mécanisme de ses souffrances ?

D'où cela vient-il ? Dans l'inextricable réseau des nerfs sensitifs, quels sont ceux qui portent au cerveau l'éclair singulier que celui-ci traduit en douleurs? Sans doute, au début, étaient-ce ceux qui étaient près de la piqûre, au voisinage du doigt piqué. Mais maintenant, après des mois, tout est douloureux, et tout le réseau est en vibration. Partout, ce qui se joue joue sur la chanterelle. Peut-être, si l'on coupait quelque part quelques fibres sensitives, la douleur pourrait cesser. La malade le propose d'elle-même. Mais l'expérience montre que s'il est trop tard, ces sections ne réussissent jamais. Cependant, il faut aboutir. La situation est intolérable. Ce n'est plus vivre que de souffrir ainsi.

Et c'est ainsi qu'un jour, brusquement, voici le chirurgien devant la douleur.

Sa tâche est difficile. Explorateur d'un domaine presque vierge, il n'a pas pour se guider l'expérience de ses devanciers. Il ne peut pas appliquer là des formules connues et jouer le jeu accoutumé. Il faut qu'à lui seul, il essaye de résoudre l'énigme de la douleur, et qu'il imagine pour chaque cas particulier des possibilités chirurgicales de soulagement.

Mais, tout d'abord, il doit être bien sûr que la maladie est venue telle que le malade le raconte. L'accident invoqué n'a-t-il pas fait que révéler des troubles latents depuis longtemps en préparation ? Le malade ne connaît pas l'infinie malice des maladies. Pour lui, tout est simple : il souffre et veut être soulagé. Mais pour celui auquel il demande de le guérir, le problème est plus complexe. Lui, il sait que bien des maladies organiques prennent longtemps un masque trompeur qui empêche de les reconnaître et il ne doit pas se laisser sur-

Digitized by Google

prendre par elles. Même dans les circonstances les plus simples apparemment, il doit chercher partout la maladie nerveuse qui se cache, la maladie artérielle qui se dissimule, et la terrible encéphalite qui, avant d'endormir le malade, le tient souvent pendant des mois, insomnique, éveillé chaque nuit par la douleur.

Son éducation réaliste lui dit aussi que toute maladie a une cause organique tangible et que s'il se trompe, s'il laisse échapper quelque lésion des nerfs en un point quelconque du corps, son plan, si bien conçu soit-il, échouera.

Sans doute, homme d'action comme tout chirurgien, il voit vite, il sait se décider rapidement et juger en un instant, mais qui dira jamais son angoisse secrète de se tromper, d'échouer, qui lui fait souvent retarder l'acte opératoire immédiatement conçu et remettre à un nouvel examen toute décision ? Pensez un peu à lui, car dans la question du chirurgien devant la douleur, il y a, comme si souvent dans la vie, un double jeu qui se mène, celui du malade et celui du chirurgien. L'un ne voit que le but, l'autre ne songe qu'aux moyens. Le problème est à deux faces et, des deux côtés, il est terrible. Le malade, tout imprégné de sa souffrance, ne se doute pas un instant de l'énigme qu'il apporte à résoudre. L'homme dont il attend le salut a écouté avec soin le long récit du martyre douloureux. Déjà, il a pris le vent. Il a doucement, de ses doigts qui effleurent et n'appuient pas, cherché partout, en des endroits connus de lui, la raison de ce qu'on vient de lui dire. Il a repéré quelques indices révélateurs et le voici qui, sur ces frêles données, les seules qu'il a pu recueillir, essaie de construire dans son esprit l'image de ce qui doit être. Homme d'imagination et pourtant soumis à une rude discipline, il reste penché, tout entier à son travail intérieur. Où va-t-il porter son action ? Là, près du cou, ou plus haut, contre la moelle épinière, dans le cerveau ? Peut-être vaudrait-il mieux aller à la périphérie, sur les nerfs qui enlacent les artères et en règlent le jeu ? Il lui faut choisir vite, car il sent peser sur lui le regard inquiet de celui qui attend. Il sait que, quand il relèvera la tête, il rencontrera la muette interrogation de deux yeux chargés tout à la fois d'angoisse et d'espoir. Il prolonge son examen pour mieux affermir sa décision, mais tandis que ses doigts ont l'air de chercher encore, c'est en lui-même qu'il regarde et qu'il pèse le pour ou le contre de ce qu'il entrevoit. Car, tout à l'heure, il faut qu'on lise en lui qu'il a vu clair et qu'il

Digitized by Google

sait nettement ce qu'il faut faire. Dans une âme inquiète et souvent déçue, la moindre hésitation crée de troublants remous. L'homme qui veut guérir la douleur doit tout d'abord calmer l'angoisse morale et semer l'optimisme, ce baume merveilleux qui apaise et qui calme. Il ne doit jamais avoir un mot ou un regard qui désespère. Il ne doit pas replonger dans son enfer dantesque le malheureux qui espère tout de lui.

Et voici que, soudain, la décision est prise. Le nuage s'est déchiré. Tout s'éclaire. On doit aboutir en allant en un point précis juste sur un nœud de routes nerveuses bien choisi, couper la voie aux excitations douloureuses. Le pôle à atteindre peut être profond ou malaisément accessible, peu importe. Cela, c'est du métier et on cherchera plus tard le meilleur moyen d'y accéder. Le difficile, dans ces sortes de choses, ce n'est pas la technique. Il n'est de difficultés que dans la décision, que dans l'acceptation voulue de la responsabilité et du risque. Car, parfois, il y a risque. Mais le risque est la condition du salut. On n'a rien sans cela.

A partir de cet instant, tout va se déclencher automatiquement. Le mot que l'on dit ne vous appartient plus. A peine s'est-on relevé que, déjà, sur votre figure, le malade a lu l'arrêt. « Il faut opérer ? » — « Oui, car on peut vous guérir ». Et c'est alors que jaillit cette phrase merveilleuse dont la musique entraînante vous paie en un instant de tout votre effort intérieur : « Je veux bien, docteur, mais il faut que ce soit vous ».

Souvent ceux qui nous approchent, nous autres chirurgiens, en sachant la rude continuité de notre labeur volontaire, et l'incessante dépense d'énergie que nous faisons, en assumant sans cesse, et plusieurs fois par jour, de lourdes responsabilités, se demandent comment nous pouvons tenir le coup et où nous trouvons la possibilité de faire ce que nous faisons. J'ai souvent réfléchi à ce problème de psychologie professionnelle, et je pense que c'est cette divine fleur de la confiance spontanée, éclose en un instant, qui nous permet d'être toujours nous-mêmes et plus que nous-mêmes, en quelque circonstance que ce soit.

Et voici le jour de l'opération.

Gardant pour lui-même le souci des difficultés à vaincre et la crainte d'un échec, le chirurgien fait ce qu'il doit faire. Généralement, il opère sous anesthésie locale. Le malade, dont les nerfs seuls sont endormis, assiste, confiant, derrière un

Digitized by Google

linge blanc, à la procédure silencieuse, et celui qui l'exécute près de lui, de temps en temps, d'un mot le rassure. Tout va bien, mais voici que, soudain, un éclair douloureux lui arrache une plainte : « C'est bien ma douleur, je le sens. Vous êtes sur elle ». Quelques gouttes d'anesthésique local mis en bonne place et la voici qui disparaît. Le diagnostic était bien juste. Tout s'achève. En réalité, tout commence, car c'est maintenant qu'on va voir si les déductions ont bien été exactes et si la guérison est obtenue.

Presque toujours, les premiers jours, la douleur habituelle se tait. Mais, hélas ! parfois, dès le troisième, le quatrième jour, la voici qui reparaît. Tout a échoué après un dur labeur. Et voici le plus dur de la tâche : il ne faut pas en vouloir au malade de ce que l'on a échoué. Ce n'est pas lui qui a tort, mais nous qui n'avons pas su discerner ce qu'il fallait faire. Et il faut s'adapter à l'amère désillusion de l'opéré, lui redonner confiance dans une tentative ultérieure, lui insuffler une nouvelle espérance —, savoir aussi se la redonner à soi-même —, car dans un domaine aussi difficile et avec une science aussi jeune, il arrive qu'on réussisse à une seconde ou une troisième fois ce que l'on n'a pas réussi du premier coup. Moderne Sisyphe, il faut savoir remonter la pente, le bloc pierreux sur le dos et ne pas décourager de sa lassitude ceux qui ont besoin d'encore espérer.

Mais aussi quelle joie quand on réussit ; et c'est tout de même la règle.

Voyez ce qu'il en est d'une maladie terrible, la névralgie de la face qui, il y a vingt-cinq ans encore, conduisait souvent les gens au suicide. Dans cette maladie, d'effroyables douleurs naissent, spontanément ou pour un rien, dans la partie inférieure de la figure, du menton jusqu'à l'œil et parfois jusqu'en arrière du front. C'est un des plus durs supplices qui soient. Les élancements douloureux semblent tordre les chairs, arracher les nerfs avec des tenailles rougies au feu et cela se répète bientôt à tout instant. Parler, sourire, manger, se laver, tout est prétexte à des crises. Et c'est une maladie fréquente. Depuis près de quarante ans, on cherchait de toutes sortes de façons à faire cesser ce martyre et on n'y réussissait que très temporairement en coupant les petits nerfs qui sortent de nos os de la face pour aller à la peau. Un jour, on s'est avisé d'aller couper tous ces nerfs à leur origine, sur le cerveau, à 8 ou 9 centimètres de profondeur dans le crâne, et, depuis lors, on

Digitized by Google

guérit cette maladie d'un seul coup et d'une façon définitive. Des milliers d'opérés montrent déjà que l'homme atteint de névralgie faciale ne doit plus désespérer, qu'il y a vraiment moyen de guérir ses douleurs.

Aucune des maladies douloureuses pour lesquelles la chirurgie est jusqu'ici intervenue, n'a donné une pareille constance de succès. Mais nombreuses sont celles que, dans ces dernières années, nous avons appris à guérir par des sections nerveuses: la maladie de Raynaud, les douleurs des amputés, les névralgies qui succèdent à des accidents comme celle dont je parlais ci-dessus, et nous avons l'espoir de faire bien mieux encore dans un avenir prochain.

Déjà, il paraît certain que nous saurons sous peu guérir certaines angines de poitrine. Chacun de vous a sûrement entendu parler de cette maladie qui, soudain, frappe au cœur en donnant l'impression que la poitrine va s'entr'ouvrir sous la poussée d'une souffrance indicible, dans la sueur d'une angoisse mortelle. C'est une maladie presque banale, à coup sûr très fréquente. A tout instant, on entend dire que tel ou tel homme connu a été ainsi soudainement terrassé. Hier encore, c'était Barrès.

Et voici que, depuis quelques années, on cherche à enrayer la réapparition de l'affreuse crise dont la répétition tue sûrement. Le traitement se met au point. Déjà, l'on sait qu'en allant couper cinq à six rameaux nerveux à l'union du cou et de la poitrine, dans un dédale d'artères et de veines, on fait souvent disparaître pour longtemps toute crise. Sans doute, il y a encore des échecs, mais on connaît déjà plus de vingt opérés guéris depuis des années, goûtant la calme jouissance d'une vie débarrassée de la crainte épuisante des retours douloureux.

Demain, peut-être, on réussira à tout coup.

Ne pensez-vous pas que cette lutte contre la douleur et contre la mort vaille d'être vécue ?

Mais on doit, dans ces questions difficiles, n'avancer que lentement et avec une extrême prudence. L'homme qui souffre est un mineur dont nous devons prendre tous les intérêts. La matière sur laquelle travaillent les chirurgiens est trop noble pour que nous n'en ayons pas un respect profond.

Ceux qui n'ont jamais songé que les responsabilités les plus lourdes sont celles où l'on ne relève que de soi-même, parlent quelquefois, avec une ironie méchante, de ce qu'ils appellent

Digitized by Google

nos expériences. C'est bien mal connaître le caractère du dur labeur de ceux qui cherchent et qui, eux aussi, enfantent dans la douleur, souvent au milieu des contradictions et du scepticisme, ferments actifs de toute activité humaine.

Qu'importe au reste tout cela ! La joie suprême de diminuer la misère de ceux qui souffrent et de faire enregistrer à nos connaissances quelques progrès nouveaux vaut bien tous les efforts.

Et l'homme qui a cette heureuse chance, le chirurgien devant la douleur, entend souvent chanter en lui les sublimes harmonies qui accompagnent Pelléas montant vers la lumière, échappant à l'étreinte pesante de la nuit obscure, ou à Siegfried dans l'ascension héroïque.

Après avoir évoqué tant de choses tristes, c'est sur cette pensée rayonnante que je voudrais vous laisser.

René Leriche.
Professeur de Clinique chirurgicale à l'Université de Strasbourg.

Digitized by Google

Digitized by Google

AU PAYS D'IBSEN

La Norvège a voulu célébrer avec éclat le centenaire de la naissance d'Ibsen. Elle a pensé avec raison que la commémoration du 20 mars 1828, jour où vint au monde, dans la petite bourgade de Skien, l'un des plus grands poètes dramatiques de tous les temps, ne pouvait rester dans le cadre d'une fête de famille et que toutes les nations sur lesquelles a rayonné le génie d'Ibsen voudraient y participer. En effet, non seulement toute l'Europe avait répondu à ses invitations; l'Amérique aussi avait envoyé des délégués, et plusieurs pays qui n'étaient pas représentés effectivement aux fêtes s'y associèrent par d'éloquents messages. La France, à qui l'on a reproché souvent de se tenir trop à l'écart des grandes manifestations internationales, ne resta pas indifférente à celle-ci. Une mission officielle, composée de M. Lugné Poe, directeur du théâtre de l'Œuvre, de M. Verrier, professeur de langues et littératures scandinaves à la Sorbonne, et de moi, partit pour Oslo. Je devais cet honneur à un livre publié en 1892, qui était la première étude d'ensemble consacrée au théâtre d'Ibsen, et que celui-ci, alors encore dans toute la force de sa production, avait bien voulu approuver comme étant l'interprétation la plus exacte de sa pensée. Chez M. Laporte, le ministre de France, qui rallie avec beaucoup de bonheur autour de notre pays les sympathies de la Norvège, la mission officielle prit contact avec d'autres délégués français. Il y avait là Gémier, directeur de l'Odéon, président de la Société universelle du Théâtre; Romain Coolus, président de la Société des Auteurs dramatiques, et des correspondants de journaux, parmi lesquels je citerai Mme de Quirielle, des *Débats;* Gérard Bauer, de *l'Echo de Paris;* Condroyer, du *Journal;* Drevon, de *Comœdia;* Emile Henriot, du *Temps.* On déplora l'absence d'Antoine, l'un des plus vaillants initiateurs du public français à l'art d'Ibsen, dont la place aurait été parmi nous, au premier rang.

Digitized by Google

Etait-ce une illusion de l'amour-propre national ? Je ne sais, mais il me semblait sentir dans l'accueil fait à notre groupe une chaleur particulière. Obligés par les devoirs de l'hospitalité à traiter tous les étrangers avec la même courtoisie, les Norvégiens ont eu néanmoins pour nous des égards qui dépassaient les formes d'une amabilité protocolaire. Sans doute, si les discours et les chants entendus dans les solennités et les banquets étaient remis aux invités dans une traduction française élégamment imprimée, si le doyen de la Faculté des Lettres de Lyon a été désigné pour prendre la parole, seul, au nom de toutes les délégations étrangères, dans une séance d'apparat à Bergen, ce n'était pas un privilège dont nous eussions à nous enorgueillir. La langue française continuait à être considérée comme la langue diplomatique. Mais cette suprématie ne lui a-t-elle pas été disputée même par des pays amis, et ne devons-nous pas savoir gré à la Norvège de cette fidélité à une tradition qui reposait sur le prestige du génie français ? Et combien d'autres indices n'avons-nous pas relevés de profondes correspondances entre l'âme norvégienne et la nôtre ! Notre présence en nombre aux fêtes répondait à un vœu du peuple qui nous recevait ; elle a servi à resserrer des liens précieux.

Un trait a marqué profondément la célébration du centenaire : c'est la participation unanime de toute la nation norvégienne. Même la glorification d'un Victor Hugo en France n'a pas réuni avec plus de force, dans un même élan, dans une même exaltation de fierté patriotique, la totalité des citoyens. Ibsen n'a pas été accaparé par une caste ; il n'est devenu ni la proie d'un groupe de mandarins, ni le patron exclusif d'une chapelle. Il appartenait à tous, du haut en bas de la hiérarchie sociale. Le roi Haakon, recevant les délégués étrangers, les a remerciés avec une joie sincère d'être venus s'associer à son peuple pour honorer le poète ; il a suivi assidûment le cycle des représentations qui ont donné la quintessence de l'œuvre du maître ; il en a écouté l'apologie dans une séance solennelle de l'Université. Son fils, le prince héritier, accompagna les délégués à Bergen, où, présidant un banquet, il proclama en termes chaleureux la gloire d'Ibsen. Le gouvernement ne s'est pas contenté d'accorder de larges subsides pour que les fêtes

Digitized by Google

fussent grandioses ; le président du Conseil, M. Mohwinkel, traduisit par des paroles remarquables les sentiments de la Norvège envers son poète, et le président de la Chambre des Députés, M. Hambro, fit assaut d'éloquence avec lui. Le Conseil municipal d'Oslo et celui de Bergen rivalisèrent de zèle intelligent. L'Université d'Oslo fit commenter pendant une semaine par deux de ses professeurs les principales œuvres du maître ; dans sa séance solennelle, elle distribua des diplômes de docteur *honoris causa* à quelques exégètes d'Ibsen, avec une générosité à laquelle il ne manqua que d'être mieux informée ; des chants exécutés par la Société chorale des étudiants, retentirent comme la fanfare de la jeunesse saluant le génie. La Bibliothèque de l'Université exposa aux yeux des fervents de précieux documents, groupés par son directeur, M. Munthe, qui évoquèrent la vie et l'œuvre d'Ibsen. L'Académie norvégienne des Sciences, la Société des artistes dramatiques, l'Association des artistes, la Société philharmonique, à Oslo, la Société pour l'avancement des Sciences, l'Union des artistes, à Bergen, apportèrent chacune leur tribut. L'élite de la population s'associa aux manifestations de la piété officielle en suivant les conférences professées à l'Université et en se pressant le soir aux représentations dramatiques. Il faut dire, à l'éloge des Norvégiennes, que leurs élégantes toilettes formaient un ensemble ravissant ; on eût dit, depuis les fauteuils d'orchestre jusqu'aux galeries supérieures, une immense couronne de fleurs déposée devant les magnifiques créations que le génie du maître faisait vivre sur la scène.

Les messieurs rendaient plus solennels l'exercice du culte en adoptant pour aller au théâtre et aux diverses cérémonies, la coiffure portée exclusivement par le poète, le chapeau haut de forme. Il semblait par moments que tous les chapeaux hauts de forme, exilés du reste de la terre, se fussent donné rendez-vous à Oslo et à Bergen.

La foule ne restait pas indifférente. Comment l'aurait-elle pu ? Dans les rues, tout lui parlait de la plus grande gloire du pays. Des milliers de portraits d'Ibsen, photographies, cartes postales, gravures, chromolithographies, bustes en plâtre, encombraient les devantures ; les journaux plaçaient sous des manchettes énormes de copieux comptes rendus illustrés des solennités. Au milieu de la grande rue d'Oslo, une pyramide, flamboyante de rouge et de jaune, annonçait l'exposition ouverte à la Bibliothèque de l'Université. L'atmosphère était com-

Digitized by Google

me chargée d'une électricité spéciale ; une fièvre agitait les rues.

L'enthousiasme populaire fit explosion à la suite de la représentation de *Rosmersholm*, la dernière du cycle donné par le Théâtre National d'Oslo. Une foule innombrable était massée devant le théâtre, sur lequel des torches et des torchères projetaient de rouges lueurs, autour de la statue du poète. Des milliers de voix renforçaient le chœur des étudiants qui chantaient des hymnes patriotiques, en alternant avec des morceaux de fanfare. La Norvège oubliait, cette nuit-là, que l'auteur de *Brand* et de *l'Ennemi du Peuple* lui avait lancé d'amers reproches ; ses acclamations n'allaient pas à l'un de ces démagogues qui flattent la vanité nationale et les instincts populaires, mais à une sévère Majesté du royaume de l'esprit.

Les fêtes, réglées avec un soin dont il faut louer les organisateurs, consistèrent en cérémonies d'apparat, en réceptions par les autorités et des Associations diverses, en représentations théâtrales et, naturellement, en banquets.

La cérémonie la plus saisissante fut celle qui réunit au cimetière d'Oslo, autour de la tombe d'Ibsen, les personnalités les plus marquantes du monde de la politique et de la littérature en Norvège et les délégués des nations étrangères. Au pied de l'obélisque en granit noir, sorti des carrières de Skien, le lieu natal du poète, s'amoncelèrent des couronnes de fleurs nouées de rubans aux couleurs des pays qui les avaient apportées. Dans ce massif aux tons éclatants, M. Lugné Poe déposa une palme au nom de la France. Vingt-cinq discours, auxquels on avait fait heureusement une loi d'être brefs, saluèrent l'ombre vénérable. Un des délégués français, M. Verrier, prononça en norvégien de sobres et fortes paroles. La chorale des étudiants fit monter dans l'air froid du matin des accents solennels.

Partout, et surtout dans les banquets, les discours se déversèrent en torrents, en cataractes. Les écluses étaient ouvertes toutes grandes. On se plaît à appeler les Français un peuple de bavards. Quelle fausse réputation ! Nous donnions, au milieu du déluge, des exemples de concision qui, hélas ! n'étaient guère suivis. Etaient-ce les vins délectables qui déchaînaient les langues, moins familières que les nôtres avec nos grands crus ? Là peut-être est l'explication de ces débordements tu-

Digitized by Google

multueux en toutes sortes d'idiomes. Quelquefois, les étrangers nous arrosaient en français. Notre langue servit notamment à un orateur russe pour faire d'Ibsen un pur apôtre du bolchevisme.

Une brillante joute oratoire s'engagea au banquet offert par le gouvernement norvégien. Du flot gris qui charriait des lieux communs et des formules vides, émergèrent quelques beaux morceaux. Le discours du président du Conseil, d'une réelle distinction, sut éviter les défauts de la phraséologie officielle. Le président du Storting, M. Hambro, se révéla comme un virtuose de l'éloquence polyglotte. Ce « speaker », vraiment digne de ce nom, après s'être exprimé d'abord en norvégien avec un brio merveilleux, refit le même discours en anglais, avec une égale facilité, puis, avec un peu moins d'aisance, mais avec correction, en français et en allemand, et continua en s'adressant, dans les langues de leurs pays, à la plupart des délégués étrangers. Ce soir-là, l'Allemagne se fit entendre par l'organe d'un de ses meilleurs auteurs dramatiques, Max Halbe, délégué de l'Académie des Arts de Berlin, dont le discours, profondément pensé et finement écrit, aurait été fort apprécié dans une séance académique, mais ne produisit pas tout son effet, à trois heures du matin, sur un auditoire saturé de déclamations autant que de bonne chère. Au contraire, les conversations se turent, comme si un ordre supérieur avait imposé le silence, lorsque Lugné Poé se leva et lut, avec un art magistral, un message du ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts de France. Dans une allocution prononcée la veille, j'avais évoqué le temps où M. Herriot et moi, parmi les premiers en France, nous brûlions de l'encens sur l'autel d'Ibsen. Le message prouva que le ministre pensait encore comme avait fait le jeune professeur de première du Lycée Ampère ; parfait de forme, inspiré par une admiration raisonnée, il fut acclamé. En voici le texte :

Ce n'est pas sans raison que votre pays se flatte aujourd'hui de se reconnaître dans le génie d'Ibsen. Ibsen a pu se poser en s'opposant, avec une sorte de violence systématique, à son milieu d'origine. Il en garde pourtant plus d'une empreinte. Il n'aurait pas rêvé comme il a rêvé, médité comme il a médité, s'il n'avait pas eu sous les yeux le miroir des fjords où s'embarquèrent les Vikings, les vastes prairies où chantent pour calmer leurs angoisses les bergers solitaires, les presbytères blottis sous la neige où s'interrogent les pasteurs dans

Digitized by Google

la nuit interminable. Depuis des siècles, on a vu se marier dans l'âme norvégienne le goût de la rêverie et le culte de l'énergie. Le petit garçon pharmacien de Grimstad est bien devenu l'une des plus typiques incarnations de cette âme.

Mais en gravissant les hauteurs morales, il n'a point parlé pour vous seuls. Dans la foule des héros qui sont ses fils, tendus et comme crispés, toujours en lutte avec eux-mêmes, il a fait vivre les rêves et les inquiétudes, les espérances et les désespoirs qui habitent le cœur de l'homme moderne de tous les pays. Il a fourni à la fois des raisons de vouloir et des raisons de douter à l'indomptable Moi d'aujourd'hui qui ne cesse de demander ses titres à la société, et qui a aussi peur des contraintes qu'elle exerce qu'il a besoin de l'appui qu'elle prête.

Dans ces terribles drames de la volonté, libre à chaque nation de reconnaître des thèmes esquissés par l'un des siens, des conceptions de la vie qui, par quelque trait, lui rappellent ses propres créations. On a dit de Peer Gynt *que par instants il fait penser à* Siegfried, *par instants à* Hamlet. *N'a-t-il pas quelque chose aussi, ce conteur volontairement étourdissant, de l'allégresse de notre* Tartarin, *comme l'avait remarqué déjà Georges Brandès? A d'autres heures, ses méditations projettent des éclairs sur les abîmes, à la manière de celles d'un Pascal. Tel héros ibsénien, lorsqu'il invoque la voix de la conscience, ne fait pas seulement écho à Kjerkegaard, mais à Jean-Jacques Rousseau. A la grande époque du romantisme social, nous avons eu, nous aussi, nos constructeurs de tours, qui rêvaient d'édifier un foyer habitable au peuple lui-même. Et il nous est permis de nous souvenir que le grand élan de notre Révolution de* 1848 *a fait vibrer la jeunesse du futur auteur de* Brand.

Mais à tous les débats d'idées, à tous les cas de conscience que suscitent ces problèmes, Ibsen a donné un accent nouveau. La brume même dont il enveloppe ses personnages en fait des fantômes hallucinants. Et quand ils nous crient : « Rien n'est impossible de ce qu'on veut avec frénésie », ou bien : « Qui ne sacrifie pas tout jette son offrande à la mer », un irrésistible frisson nous traverse ; et nous faisons mieux que comprendre, nous sentons au plus profond de nos moëlles que la lutte ne cesse pas, qui doit être d'abord une lutte de l'homme contre lui-même.

Sévère pour les soutiens de la société, nous n'oublions pas

Digitized by Google

qu'Ibsen l'a été aussi pour les majorités compactes. Il n'a voulu s'incliner devant aucun des dieux du jour. Mais puisqu'il a rappelé aux démocraties que leurs nécessaires ferments sont les personnalités autonomes, sincères, vraies avant tout, il est juste que les démocraties lui apportent à leur tour leur tribut non seulement d'admiration, mais de reconnaissance. Elles sentent bien que la main qui, parfois, les fustige, a voulu d'abord, les relever.

A Bergen, un vibrant discours de M. Romain Coolus exprima la gratitude des auteurs dramatiques de France pour les hautes leçons qu'Ibsen leur avait données.

Il est à noter que les banquets les plus importants ont été des soupers offerts à la sortie du théâtre. Quelques-uns se prolongèrent jusqu'aux premières lueurs de l'aurore. Il semble qu'au pays du soleil de minuit, la démarcation entre le jour et la nuit soit moins nette que dans nos zones tempérées. En tous cas, il fallut aux têtes chenues des délégations une protection spéciale de la Providence pour résister pendant plus d'une semaine à la fatigue de nocturnes agapes.

Relevons aussi ce trait : le banquet offert par le gouvernement norvégien eut lieu à la Loge maçonnique d'Oslo, qui est un véritable palais. C'est également la Loge maçonnique de Bergen qui servit à la séance d'apparat et au banquet auxquels assistait le prince royal. Il est évident que dans ce pays du Nord, monarchique et religieux, les Loges ne remplissent pas la même fonction qu'ailleurs.

Les représentations théâtrales ont obtenu les louanges des nombreux directeurs de théâtre et artistes dramatiques que comptaient les délégations. La troupe d'Oslo, comme celle de Bergen, comprend des talents remarquables. Ainsi, Mme Dybwad, à Oslo, fit du personnage de Rebecca West, de *Rosmersholm*, une réalisation saisissante par l'âpreté et la véhémence de son jeu. Les interprètes restent fidèles aux intentions d'Ibsen en recherchant comme le maître, la vérité et le naturel. Nous n'avons pas cru remarquer qu'ils commencent à être prisonniers d'une tradition, ni qu'un poncif les menace. Bergen nous fit assister à une curieuse reconstitution historique. Dans le vieux théâtre en bois qu'Ibsen avait dirigé au temps de sa jeunesse, et où il a laissé une masse de précieuses reliques, on joua l'une de ses premières pièces, *la Fête à Solhaug*, avec les décors et les costumes qui étaient restés de la première

Digitized by Google

représentation donnée sous sa direction. Reconstitution instructive, car elle fit mesurer la longueur du chemin parcouru par un homme de génie, depuis un humble début où se manifeste, avec une technique maladroite, une vigoureuse inspiration romantique, jusqu'à ses dernières créations qui appartiennent au grand art classique. Un spectacle d'un autre genre fit sur nous, à Bergen, une impression profonde, la représentation de *Peer Gynt*, avec la musique de Grieg, au Nouveau Théâtre. Admirablement mise en scène, admirablement jouée, la pièce nous transporta au cœur même de la Norvège, d'une Norvège fantastique, peuplée d'êtres étranges, de figures grimaçantes, qui laisse cependant entrevoir, à travers les hallucinations, des traits de la Norvège réelle, soit ses défauts caricaturés dans le personnage du visionnaire Peer, soit sa poésie dont Solveig est le touchant symbole.

Le voyage à Bergen mérite une mention particulière. Les délégués étrangers partirent un soir d'Oslo par train spécial, composé de wagons-lits. A leur réveil, ils étaient à 1.300 mètres d'altitude, au milieu d'un grandiose paysage polaire. L'hiver régnait encore là-haut dans sa splendeur immaculée. Des solitudes blanches, hérissées de pics ou coupées par des abîmes, s'étendaient à perte de vue. Quoique la voie fût déblayée et protégée contre de trop forts amoncellements de neige par des palissades en planches, souvent doubles et triples, la locomotive semblait s'essouffler à gravir ces pentes glacées. Des hangars en bois précédaient les tunnels pour en garantir les ouvertures contre les avalanches. Afin de nous donner une idée de la lutte que l'homme a parfois à soutenir contre la nature boréale, on lança sous nos yeux une machine munie d'une puissante perforatrice sur une voie que la neige avait obstruée. Avec un grondement terrible, l'engin fonça sur l'obstacle et le troua en déchaînant à droite et à gauche des tourbillons de tempête. Toute la vie s'était réfugiée dans des centres de tourisme et de sports, tels que Finse et Myrdal, paradis des skieurs. Ah ! la joie saine qui éclatait sur les visages brunis de ces coureurs intrépides ! Comme on les enviait de pouvoir s'élancer dans l'espace illimité, bondir sur les flancs vierges de la montagne, plonger dans les ravins !

Peu à peu, les habitations se multiplièrent, coquettes sous la

Digitized by Google

neige qui les écrasait, avec leurs toits que les glaçons ornaient d'une frange. Les sapins apparurent, les branches ployant d'abord sous leur blanc fardeau, puis le secouant à mesure que continuait la descente. Aux lacs, dont la surface gelée était sillonnée par des traineaux attelés de petits chevaux solides, en succédèrent d'autres, crevassés par le dégel, d'autres encore dont les eaux étaient redevenues presque entièrement libres, enfin les fjords calmes et limpides. Au moment d'entrer à Bergen, nous aperçûmes un drapeau français qui flottait à une maison. Un des nôtres, qui connaissait les lieux, nous dit : « C'est notre consul qui nous salue au passage ».

Ce consul, M. Greeve, est un Norvégien. Dans sa famille, l'amour de notre pays se transmet, avec la charge consulaire, d'une génération à l'autre. Quel accueil touchant il nous fit ! Après la séance d'ouverture des fêtes de Bergen, il nous conduisit par un funiculaire au haut d'une montagne d'où le coup d'œil est merveilleux sur la ville, sur la côte dentelée par les fjords et sur la haute mer. Un déjeuner succulent ajouta d'autres délices à la joie des yeux, pendant qu'un quatuor de dames charmait nos oreilles. Le concert se termina par la *Marseillaise*. On a beau être blasé ; à certains degrés de latitude, l'hymne national vous remue l'âme.

Un collègue de M. Greeve, le consul d'Italie, M. Halvorsen, également un Norvégien, insista pour recevoir les Français à sa table. Après la représentation de *Peer Gynt*, une auto nous transporta le long d'un fjord, à une assez grande distance de la ville, dans la résidence de cet autre ami de la France. Un souper fastueux nous attendait, mais ce qui nous réchauffa le cœur plus encore qu'un Rœderer et un Château-Latour de choix, ce fut l'ardente sympathie dont nous nous sentions entourés. On ne s'arracha pas sans peine aux enchantements de cette nuit pour être à même de reprendre, à huit heures du matin, le train qui devait nous ramener à Oslo.

Nous serions ingrats si, parmi les nombreuses personnalités de Bergen qui nous firent éprouver la cordialité de leurs sentiments, nous ne nommions encore M. le Dr Lie, président de la Société pour l'avancement des Sciences, et M. le Dr Just Bing, qui, parlant au nom du Conseil municipal, cita les vers de Sully-Prudhomme :

Je tiens de ma patrie un cœur qui la déborde,
Et plus je suis Français, plus je me sens humain.

Digitized by Google

Nous quittâmes la Norvège pleins de respect pour un peuple qui avait suivi d'un élan unanime l'exhortation de Dante :

Onorate l'altissimo poeta,

pleins de reconnaissance envers les hôtes multiples qui nous avaient comblés d'amicales attentions, pleins d'admiration pour la méthode, la sagesse et le tact dont avaient fait preuve les organisateurs du centenaire. Il me sera permis de louer et de remercier tout particulièrement M. Jacob Vidnes, chef du Bureau de la Presse au Ministère des Affaires Etrangères, secrétaire du Comité des fêtes, dont nous appréciâmes à tout moment l'esprit d'ordre et la vigilante sollicitude.

Les fêtes ne nous laissèrent pas le loisir de procéder à diverses enquêtes qui auraient tenté notre curiosité. Nous eûmes cependant un rapide aperçu de certains progrès d'ordre intellectuel, social et matériel dont la Norvège peut être fière. Elle pourrait donner des leçons à la France en ce qui concerne l'instruction primaire, l'hygiène, la propreté, les applications de l'électricité, l'usage du téléphone. Au fond des campagnes ensevelies sous la neige que le train nous faisait traverser, nous devinions, le soir, dans de jolies maisons rustiques, brillamment éclairées, des fronts qui, après des journées de rude travail, se penchaient sur des livres. Nous côtoyions une race saine, active et avide des nourritures de l'esprit.

Avec le trésor des souvenirs et des impressions, quelques-uns d'entre nous rapportèrent du centenaire une satisfaction égoïste. Ceux qui avaient été les premiers pionniers de l'art d'Ibsen en France, se rappelaient l'âge héroïque où il fallait livrer bataille à la routine, où Sarcey fermait obstinément les yeux à la lumière venue du Nord, où les ironistes s'amusaient des symboles hyperboréens, où un homme politique réclamait une mesure disciplinaire contre le professeur coupable d'avoir, en exaltant Ibsen, écrit un livre subversif, où le même professeur était présenté par l'auteur d'un ouvrage célèbre comme le type du « dégénéré ». Cette avant-garde avait bravé l'orage. Maintenant, elle recevait sa récompense suprême. Le monde entier reconnaissait à présent le dieu dont elle avait inauguré le culte. Sur les premiers constructeurs du temple tombait un reflet de l'apothéose.

Auguste Erhard,
Doyen de la Faculté des Lettres.

Digitized by Google

L'ALLEMAGNE VUE PAR LES ÉCRIVAINS FRANÇAIS AU XIX[e] SIÈCLE[1]

Dans un pays aussi ouvert que le nôtre, les traditions ont une force et une ténacité singulières. Nous avons vécu, pendant trois quarts de siècle, sur une idée, ou plutôt sur une image traditionnelle : l'Allemagne de Madame de Staël, l'Allemagne romantique. Cette image n'a été ébranlée ni par l'agitation nationaliste des Allemands en 1813, ni par le choc de l'invasion et Waterloo, ni par les polémiques que souleva la question du Rhin en 1840. Et, d'autre part, l'image de l'Allemagne savante et libérale a subsisté, après la désillusion terrible de 1870, jusqu'au démenti de 1914.

Comme le disait Edgar Quinet, il y a entre la France et l'Allemagne un perpétuel anachronisme. Entre la réalité et l'image que nous en avons, le temps s'est toujours insidieusement glissé et a placé son écran. L'Allemagne que Madame de Staël nous dépeint en 1806, avant tout contemplative et sentimentale, n'existe déjà plus quand son livre paraît en 1813. C'est peut-être l'Allemagne de *Werther*, ce n'est plus, à coup sûr, celle de Fichte et des *Discours à la Nation Allemande*. L'Allemagne que Cousin découvre en 1820, philosophique et noblement désintéressée, s'est évanouie en 1830, lorsqu'Edgar Quinet veut l'étudier sur place à Heidelberg.

1. Cette étude ne se place pas au même point de vue que le livre de M. L. Reynaud, *l'Influence allemande en France au* XVIII[e] *et au* XIX[e] *siècles* (1922). Elle ne se propose pas de décrire et de juger l'influence, bonne ou mauvaise, de la littérature allemande sur la littérature française. Elle veut simplement rappeler les erreurs d'optique commises par nos écrivains, aligner et souligner leurs interprétations successives. Il ne s'agit pas ici principalement des Allemands et de la qualité de leur expansion intellectuelle. Il n'est guère question que de nous et de nos appréciations.

Digitized by Google

La plupart de nos déceptions viennent de là. Quelques-uns de nos grands écrivains, de ceux qui créent un public et une opinion, fixent, à une époque déterminée, la physionomie de l'Allemagne. Le portrait nous intéresse, nous l'adoptons, nous ne le confrontons plus avec l'original. La réalité change, l'Allemagne bouge. Un jour elle nous apparaît dans un coup de lumière inattendu, et son visage inquiétant nous effraie. Mais il est trop tard, et elle nous force à refaire connaissance avec elle... par les armes.

Je n'insiste pas sur notre ignorance des choses d'Allemagne. Nous n'avons guère commencé à voyager outre-Rhin, à étudier sérieusement la culture et le pays que vers 1830. Car, à part d'intéressantes exceptions comme le Lorrain Charles de Villers, les Lyonnais Camille Jordan et De Gérando, etc.[1], on ne peut ranger, parmi les véritables informateurs, les émigrés qui, sous la Révolution, rongeaient leur frein en Allemagne. Ils restaient tournés vers Paris, attendant avec impatience le moment où il leur serait permis d'y rouvrir leur hôtel, et ils ne rapportèrent guère d'autre souvenir que celui d'un pays ennuyeux, sans conversation, sans société, où ils s'étaient trop longtemps morfondus. — L'Empire fit plutôt de l'Allemagne un champ de bataille qu'un champ d'investigation, et c'est seulement sous la Restauration que se dessinent les premiers voyages d'études, avec Victor Cousin, Jean-Jacques Ampère, Quinet, Michelet, Saint-Marc Girardin, etc., etc.

Ce qui était d'ailleurs plus irrémédiable que l'ignorance primitive, c'était le préjugé. Il y a eu successivement le préjugé politique, le préjugé littéraire, le préjugé philosophique, le préjugé historique, le préjugé philologique. Je veux dire par là que nos grands écrivains ne jugèrent jamais l'Allemagne en elle-même, mais par rapport aux idées qu'ils soutenaient, à la position qu'ils défendaient chez nous. Pour Madame de Staël, hostile à la tyrannie napoléonienne, l'Allemagne fut la terre de l'individualisme et de la liberté. Pour les poètes de la Restauration, fatigués des règles classiques, avides de nouvelles formules, elle fut le Romantisme, l'inspiration, l'enthousiasme. Victor Cousin, décidé à vaincre le matérialisme du XVIII[e] siècle, à restaurer la philosophie spiritualiste, vit en elle la métaphysique, le royaume de l' « Idée ». A

1. Cf. F. Baldensperger, *Le mouvement des idées dans l'émigration française* (1789-1815), Plon, 1925.

Digitized by Google

Michelet, qui rêvait de ressusciter le passé tout entier, de dégager, par delà le récit anecdotique et pittoresque, de grandes lois et de grands symboles, elle apparut comme la philosophie de l'histoire. Et Renan qui s'irritait, vers 1850, contre la creuse rhétorique de la Sorbonne, découvrit qu'elle était la science. Ainsi nous n'avons jamais contemplé qu'un aspect de l'Allemagne ; nous avons aimé d'abord sa littérature et sa philosophie, puis son histoire et sa science ; et chaque fois cet aspect, que nous avons pris pour l'expression essentielle de sa vie, nous a caché la vie.

I

Examinons maintenant quelques-unes de ces interprétations. L'image fondamentale et longtemps persistante est celle que donna Madame de Staël.

Avant elle, notre littérature ignore l'Allemagne. Voltaire et Rousseau inspirent la grande génération d'écrivains qui se lève outre-Rhin, mais nous ne connaissons pas ceux que nous éduquons. Malgré les efforts de Grimm, sa patrie d'origine n'intéresse pas sa patrie d'adoption. Aux approches de la Révolution, on l'imagine vaguement d'après les *Idylles*, de Gessner, ce Suisse qu'on a appelé le Théocrite allemand. C'est un peuple antique et vertueux, qui mène dans un pays de brumes une existence pastorale. Le coup de pistolet de Werther vient sans doute émouvoir cette paisible atmosphère, mais la silhouette du jeune rêveur fiévreux se détache toujours sur un horizon d'idylle, où l'on voit un clocher de village émerger des moissons et des collines bleuâtres.

C'est alors que Madame de Staël découvrit, sous cette Allemagne rustique, l'Allemagne idéaliste. On sait ce que fut son voyage. Persécutée par Napoléon, qui jugeait trop bruyant son libéralisme, elle trouva, dans les cours de Berlin et de Weimar, un accueil empressé. Mais que vit-elle du peuple allemand ? Elle l'entrevit à peine par la portière de son carrosse, elle entendit ses accents rugueux aux portes et aux barrières des villes, dans la cour des hôtelleries, aux relais de poste, quand on dételait ses chevaux, le soir à la lueur des torches. Par contre, au château du Duc de Weimar, elle fréquente une société de petite ville, polissée et frottée de littérature, pliée à un protocole suranné, mais pleine de bonhomie et de cordialité. Schiller avait beau être habillé comme un

Digitized by Google

général, les réceptions n'étaient pas comparables aux dîners luxueux de l'hôtel Necker ou de l'Ambassade de Suède ; ce n'était plus, à vrai dire, le monde. Poètes et dames de cour se réunissaient, le soir, chez la vieille duchesse, autour de la table, je dirais presque : sous la lampe, et la pétulante Française, debout, animée — (car elle n'eût pu rester assise dans la bergère qui lui était destinée près du feu) —, se faisait expliquer les drames de Schiller et les poésies de Goethe. La littérature classique lui apparut ici dans sa glorieuse simplicité. A Berlin, le monde, la politique et la philosophie l'attirèrent tour à tour. Elle triompha en robe de soie jaune d'or aux bals de la cour et déblatéra contre Napoléon avec les princes de Prusse, mais elle s'arrangea pour voir Fichte et lui demanda, dit la légende, de lui exposer son système en un quart d'heure. Comme dit Heine, elle s'était échauffée en France et vint apaiser en Allemagne son cœur bouillant et embrasé. Le chaste souffle des poètes la calma, la fraîcheur glacée de la métaphysique lui fit du bien : « elle humait Kant en sorbet à la vanille et Fichte en pistache ».

Il faut pourtant faire ici la part de l'esprit et de l'exagération. Elle mena peut-être hâtivement son enquête, mais elle sut rapporter de Berlin la plus précieuse documentation dans la personne d'Auguste-Guillaume Schlegel. Ce qui reste vrai, c'est qu'elle n'a vu de l'Allemagne qu'un aspect : de nobles poètes vivant dans un milieu d'une simplicité provinciale. Quels que soient les apports de ses études ultérieures, son Allemagne est formée : une littérature et une philosophie idéalistes épanouies dans un décor idyllique.

C'est ainsi que, sous une multitude d'analyses pénétrantes et de critiques justes et profondes (car son livre ne contient pas seulement des éloges), dort une image arcadienne. Savary, le préfet de police de Napoléon, ne s'y est pas trompé. « Il m'a paru, écrivit-il à Madame de Staël, en lui signifiant son arrêt d'expulsion, que l'air de ce pays ne vous convenait pas, et nous n'en sommes pas encore réduits à chercher des modèles dans les peuples que vous admirez. Votre dernier ouvrage n'est pas français ». C'est là un verdict sommaire et brutal. On ne peut suspecter le patriotisme de Madame de Staël, et rien n'est plus français que son libéralisme, sa générosité, son imprudence même. Mais son livre est antinapoléonien. Elle exalte l'idéalisme allemand pour fronder le réalisme impérial. A une époque où la pensée lui paraît asservie

Digitized by Google

en France, elle proclame les bienfaits de l'indépendance intellectuelle. Elle oppose à la tyrannie militaire de Napoléon la République des lettres allemandes.

Là est le préjugé, là est aussi l'erreur historique. Cette Allemagne littéraire et spéculative, impropre à l'action, perdue dans son rêve, sans caractère, sans patriotisme, n'existait déjà plus. Madame de Staël n'a pas besoin de l'appeler à l'action et à la liberté. Un an après l'apparition de son livre, un général prussien était gouverneur de Paris, le roi de Prusse y faisait son entrée avec ses grenadiers, ses diplomates et ses savants. Si les événements s'étaient à ce point précipités, c'est que son image ne correspondait plus à la réalité. En 1814, son livre était déjà un anachronisme.

Sous ses yeux, la pensée était devenue action, mais elle ne pouvait pressentir que l'Allemagne libérée allait cesser d'être libérale. Il faut déplorer qu'elle soit morte en 1817, avant d'avoir pu rectifier son jugement, car elle était la sincérité même et n'eût pas hésité à le faire.

On ne peut lui reprocher de n'avoir pas été prophète. On peut simplement regretter que sa peinture, juste la veille, ait prévalu le lendemain. Exacte à la fin du XVIII^e^ siècle, démentie par les faits en 1813, tout à fait infidèle en 1825, elle nous a caché la réalité pendant plus d'un demi-siècle. Il s'est créé en France une image légendaire de l'Allemagne, et elle en est responsable. Mais on ne peut la déclarer coupable. Cette image n'était pas primitivement fausse. C'est la réalité qui, en se transformant, est venue la fausser.

Les coupables — s'il en faut —, ce sont plutôt les Romantiques. Ils recevaient du passé une interprétation que contredisait le présent, et ils ne s'en sont pas souciés. On leur disait: Metternich. Ils répondaient : Goethe. Les soldats poméraniens montaient la garde à l'Opéra : ils rêvaient à Werther et aux pastorales de Gessner. Eux aussi avaient leur préjugé. Comment l'esprit critique eût-il subsisté dans la fièvre littéraire de 1820 ? Il ne s'agissait guère pour eux de l'Allemagne et de la France. La grande bataille était engagée ailleurs : entre les Anciens et les Modernes, entre les Classiques et les Romantiques. Peu importait que les grenadiers prussiens eussent foulé de leurs bottes le territoire français, puisque la pensée allemande allait aider notre littérature à se libérer. Stendhal, qui méprisait les Allemands, écrivait pourtant en 1823: « L'Allemagne, l'Angleterre et l'Espagne sont pleinement romanti-

Digitized by Google

ques. Il en est autrement en France ». Cela ne pouvait durer. Notre ennemie en politique devenait notre alliée en littérature.

C

L'adhésion des Romantiques aux idées allemandes est beaucoup plus instinctive que raisonnée. Leur connaissance est nettement inférieure à leur sympathie. Ils aiment l'Allemagne de confiance, ils font crédit à Madame de Staël. Ni Lamartine, ni Victor Hugo ne savent l'allemand, Théophile Gautier l'apprend assez tard. Seuls des poètes d'importance secondaire, comme Charles Nodier, Emile Deschamps, le charmant et malheureux Gérard de Nerval, le possèdent assez pour nous traduire Goethe.

C'est à l'auteur du *Faust* que vont d'ailleurs leurs premiers hommages. Ceux d'entre eux qui se hasardent en Allemagne ne manquent pas de s'arrêter à Weimar : Victor Cousin qui cherche une philosophie, le jeune Jean-Jacques Ampère qui essaie d'oublier, en voyageant, la belle Juliette Récamier, le sculpteur David d'Angers qui va modeler sur place le front du poète Olympien [1].

Mais ce sont-là surtout des voyages en littérature. L'Allemagne elle-même reste en dehors de ces itinéraires : le paysage arcadien imaginé par le XVIII[e] siècle s'encadre maintenant dans une fenêtre ogivale. L'image à la fois gothique et pastorale repose loin des chemins suivis des voyageurs et offre, en retour, un décor à la rêverie des poètes.

Le hameau dort groupé sous l'aile du manoir
Et la vierge accoudée aux citernes, le soir,
Blonde, à la ressemblance adorable des anges.

La littérature allemande, voilà, pour les Romantiques, la terre promise. Elle est d'une part un modèle, un exemple de liberté, d'autre part une source d'inspirations ; elle leur fournit une esthétique et leur apporte de la couleur locale et des thèmes pittoresques.

D'après le livre de Madame de Staël, qui est leur livre de chevet, elle leur apparaît avant tout comme une littérature de liberté : liberté du théâtre, marquée par l'avènement du

1. Cf. Ma *Vie de Gœthe*, N. R. F., 1927, pp. 273-277.

Digitized by Google

drame historique qui remplace la tragédie classique ; liberté de la poésie marquée par le jaillissement du lyrisme, l'aveu du « lied », l'élan de la ballade ; liberté du roman, marquée par le déchaînement de l'aventure fantastique et invraisemblable qui, avec *les Contes d'Hoffmann*, supplante le roman d'idées, de mœurs ou d'analyse.

Mais ce qu'ils vont surtout chercher dans la littérature allemande, c'est le sujet médiéval et la couleur locale. Quelques thèmes suffisent à frapper leur imagination. A part quelques exceptions, peu leur importe le problème philosophique de *Faust*, mais ils s'attachent à l'histoire diabolique, au pacte qui lie Méphisto et le vieux Docteur. Ils aiment ce diable vêtu comme un prince du Moyen Age, l'épée au côté, la plume au chapeau, ils évoquent avec Théophile Gautier la chambre haute de l'alchimiste, encombrée de cornues et de manuscrits, et « le ténébreux vieillard, auprès de sa croisée étroite à carreaux verts ». Les lithographies d'Eugène Delacroix déroulent devant eux le décor d'une vieille ville allemande, aux ruelles étroites et aux pignons aigus, et Berlioz les entraîne dans la vertigineuse horreur de la « course à l'abîme ».

Mais ils n'en oublient pas pour cela la douce Marguerite aux longues tresses blondes qui chante, près de son rouet, la complainte du roi de Thulé, ou qui, le cœur oppressé par son péché, s'effondre en pleurs dans un coin de la cathédrale. La littérature allemande les attire et les retient par ce double caractère fantastique et sentimental. Les ballades du *Chasseur maudit* et du *Roi des Aulnes* leur donnent un frisson nouveau.

Aussi, de tous les écrivains allemands, leur préféré, c'est Hoffmann. Avec lui, ils pénètrent dans les tavernes d'étudiants, les intérieurs chauds et enfumés où l'on vide les longues bouteilles de vin du Rhin ; ils s'émeuvent de voir soudain apparaître à la fenêtre la face d'un sorcier de village ou d'une jeteuse de sort, quand ce n'est pas le diable en personne qui surgit brusquement au milieu des buveurs.

Deux mots résument l'impression qu'ils ont de la littérature allemande : fantaisie et liberté. Fantaisie, liberté dans le théâtre sans lois ni règles, dans la poésie pleine d'exaltation et d'idéalisme, dans le roman lourd de truculence et de mystère. Fantaisie, liberté, c'est-à-dire le contraire de la discipline classique, de l'ordonnance régulière et raisonnée. Une aventureuse

Digitized by Google

exploration du passé et de la légende, de l'histoire et du rêve, telle était, pour les écrivains de 1830, la littérature d'outre-Rhin. L'image que leur avait léguée Mme de Staël était déjà faussée ; ils ignoraient le véritable romantisme allemand, le mouvement patriotique et national de 1813.

En effet, selon la nerveuse expression de Quinet, en 1813, les poètes montent à cheval avec la coalition. Les temps de Gœthe et de Schiller sont passés. La religion de l'humanité prêchée par Herder, l'esprit noblement cosmopolite des classiques n'animent plus la littérature. Une inspiration ardemment nationale et guerrière unit les Romantiques allemands. Henri de Kleist déteste la France et le proclame. Schenkendorf abandonne son Rhin et ses burgraves pour accompagner de ses vers enflammés les troupes de Blücher. *Les Sonnets cuirassés* de Rückert, les chants de guerre de Théodore Kœrner, les pamphlets et les lieds de Maurice Arndt, *les Poèmes patriotiques* de Uhland soulèvent l'enthousiasme de l'Allemagne entière cabrée contre Napoléon. « Que d'hymnes gorgés de poudre, s'écriera Quinet, que d'iambes intrépides se dressèrent debout, tout en feu, à la gueule des canons ! Qui dira désormais que la réalité manque à cette poésie ? ».

Sans doute, il y avait autre chose dans le Romantisme allemand. Il y avait le culte du passé, l'amour du Moyen Age, l'exaltation du sentiment chrétien et même catholique, mais c'était le passé allemand, le Moyen Age allemand, le gothique allemand, qu'on rappelait à la vie. Tandis que les romantiques français se sentaient et se disaient de plus en plus cosmopolites, les romantiques allemands s'affirmaient de plus en plus nationalistes. A la république des lettres, décrite par Mme de Staël, avait succédé une littérature fermée et antifrançaise, révélatrice de la transformation de l'opinion. L'esprit de la Sainte-Alliance l'emportait sur l'esprit de Weimar.

Victor Cousin l'apprit à ses dépens, en 1824, quand il fut arrêté sous l'inculpation de carbonarisme, au cours d'un de ses voyages en Allemagne, et emprisonné plusieurs mois à Berlin. Il n'en persiste pas moins (c'est là le préjugé philosophique) à voir dans l'Allemagne le pays des idées pures. Grâce à lui, une troisième image se superposa à celles de Mme de Staël et des Romantiques : l'Allemagne métaphysique.

Digitized by Google

A cette époque, Cousin n'était pas encore le pontife du spiritualisme officiel, pair de France et ministre roidi dans sa doctrine comme dans sa haute cravate. C'était le plus jeune, le plus enthousiaste, le plus éloquent maître de la Sorbonne. Il partait en guerre contre le matérialisme et les sceptiques du XVIII[e] siècle et, pour restaurer en France la philosophie spiritualiste, il appela les Allemands à l'aide. Surtout, il était enivré par les immenses perspectives que lui ouvrait la pensée germanique. L'horizon de l'école française, depuis Condillac, était limité à l'étude des sensations et de l'origine des idées. Et voici qu'il trouvait chez Hegel « un esprit d'une liberté sans bornes, qui soumettait à ses spéculations toutes choses, les religions aussi bien que les gouvernements, les arts, les lettres, les sciences et qui plaçait au-dessus de tout la philosophie ». Sans doute, les philosophes français du XVIII[e] siècle ne manquaient pas de hardiesse, mais ils ne s'attaquaient guère qu'aux institutions, ils n'affrontaient que les problèmes sociaux et politiques. C'étaient des polémistes, non des métaphysiciens. L'Encyclopédie, si vaste que soit le cercle de ses intérêts, ne quittait pas la terre. Au contraire, en Allemagne, la philosophie prenait un libre essor, et, dégagée de toute considération utilitaire ou tactique, elle ne cherchait que la vérité. Désintéressée et spéculative, elle était, dans toute la force du terme, une philosophie transcendantale.

Aussi, malgré sa résolution de reconstruire le spiritualisme en France sur la tradition cartésienne, Cousin fut-il gagné par la contagion du panthéisme allemand. Au moment où il faisait en Sorbonne ses cours les plus retentissants, en 1829, l'éclectisme consistait surtout pour lui à combiner la pensée allemande et la pensée française, et, grâce à lui, l'Allemagne acquit un surcroît de prestige. Il est vrai que nos poètes romantiques sont en général peu philosophes, et leur panthéisme littéraire n'a rien de commun avec le panthéisme logique des Allemands. Mais Cousin n'en groupe pas moins autour de lui, pour les conduire vers le temple de l'idée, tous les esprits tourmentés par le doute et par le mal du siècle.

Ainsi le paradoxe s'accuse de plus en plus : l'Allemagne enchaînée de la Sainte-Alliance, du roi de Prusse et des petits despotes, agit chez nous comme une libératrice. En littérature, elle nous aide à nous débarrasser du classicisme; en philosophie, elle semble nous délivrer du matérialisme et des doctrines sceptiques. L'image de Mme de Staël est enrichie et déjà

Digitized by Google

transposée, mais ses traits essentiels n'en sont que renforcés. Elle représente, pour la génération de 1830, la plus grande hardiesse jointe à la plus grande simplicité, elle est le rêve audacieux de la pensée épanoui dans l'idylle paisible de la vie. Quoi d'étonnant si les jeunes gens qui se pressent aux cours de Victor Cousin ou dévorent ses écrits s'orientent vers les études germaniques ? Edgar Quinet, Michelet, Jean-Jacques Ampère partent, les deux premiers pour Heidelberg, l'autre pour Weimar et Berlin. Ils vont rapporter de leurs voyages une nouvelle image : l'Allemagne savante, plongée dans l'abîme du passé, l'Allemagne de l'histoire.

c

Michelet et Quinet, que réunissent « cinquante ans d'amitié », furent d'abord rapprochés par leurs études allemandes. Il est aisé de se les représenter tous deux, inquiets, impatients de s'affirmer, cherchant leur voie, péniblement, dans ce Paris de la Restauration qui vit la fermeture du cours de Cousin et où étouffait leur jeune libéralisme. Ils ont soif d'idées, mais la scolastique ne les satisfait pas : il leur faut la science et aussi la vie. Quinet traduit Herder, Michelet traduit Luther, étudie Niebuhr et Jacob Grimm. Le premier va s'établir à Heidelberg en 1827 et il y mène une existence à la fois studieuse et sentimentale dans un milieu bourgeois et accueillant, où il fait de l'histoire ancienne avec Creuzer et où il trouve une fiancée. Musique de chambre, chœurs populaires, excursions dans la montagne avec les jeunes filles, c'est là une Allemagne souriante et tendre, « gemütlich ». Quant à Michelet, il va rejoindre son ami aux vacances de l'année suivante, mais il est surtout attiré, le liseur passionné, par les bibliothèques. A Heidelberg, quels trésors ! A Bonn, c'est un cri de joie : 80.000 volumes ! Dans tous ces traités compacts, que d'aperçus nouveaux, que de documents suggestifs, que d'idées profondes !

Ici se dessine la figure d'une Allemagne pensive, inclinée vers le passé, enfoncée dans son prodigieux labeur de reconstitution. Elle est patiente et minutieuse, et pourtant elle est clairvoyante, elle aime les idées, elle sait découvrir les lois intelligibles dans le tumulte incohérent des événements. Au contact de ses écrivains, de ses philologues et historiens, qui dégagent de la multiplicité des mythes, des légendes, des cou-

Digitized by Google

M. DUCOTÉ PHOTOGRAPHIE

3, COURS MORAND

Spécialité de Pointes Sèches -:- -:-
Portraits au charbon - -:- -:- -:-
Sanguine - Sépia - Aquarelle - -:-
VÉRITABLES TRAVAUX D'ART

SALON DE POSE
REZ-DE-CHAUSSÉE

A deux pas des Facultés

L. Quénard

CHEMISIER

13, place du Pont, 13 -- LYON

Présente toujours les
dernières Nouveautés

Réduction de 10 % à Messieurs les Etudiants
porteurs de la carte de l'A. G.

PIANOS - PIANOLA ÆOLIAN - ORGUES

E. MOISSONNIER

4, cours de la Liberté (3e) — *8, quai de Serbie (6e)*

TÉLÉPH., VAUDREY 20.05 — TÉLÉPH., VAUDREY 16.53

MAISON FONDÉE EN 1807

Digitized by Google

R. BRUYÈRE
QUAI DES BROTEAUX
29, LYON

AMEUBLEMENTS
INSTALLATION
ET DÉCORATION
D'INTÉRIEURS

Tél., Vaudrey 16-29 Reg, com. Lyon A 40976

Digitized by Google

tumes et des traditions, une série de principes et d'explications générales, Michelet sent se renforcer en lui le goût des symboles et des vastes interprétations. L'histoire ne se bornera pas pour lui à être le récit dramatique, la chronique colorée que préconise Augustin Thierry, ou l'étude des institutions que préfère Guizot, elle sera la synthèse de toutes les réalités qui font une nation, la résurrection intégrale de toutes les forces du passé, croyances, arts et systèmes, individus et masses, administration et guerres. Le Napolitain Vico lui a appris ce qu'était la philosophie de l'histoire, l'Allemagne lui montre comment elle se fait. En 1854, dans son journal intime, il laisse échapper l'hymne de sa gratitude : « Mon Allemagne ! Force scientifique qui m'a fait seule pousser à fond les questions !... Pain des forts ! ».

Au fond de son esprit dort d'ailleurs l'image romantique, celle de Mme de Staël et celle de Cousin. Dans son cours à l'Ecole Normale, en 1831, il annonce que l'Allemagne « n'est que naïveté, poésie et métaphysique ». La même année, dans son *Introduction à l'Histoire universelle*, il la compare au Rhin se perdant « dans l'unité absolue de Schelling et l'infini de l'Océan ». A Donaueschingen, il admire le cortège des paysans endimanchés qui viennent à l'église, à travers les blés, et il « bénit de cœur le peuple et le pays ». Près de Ratisbonne, il gravit la colline où s'élève le Walhalla, le temple élevé par le roi de Bavière au passé germanique, et la vue de la plaine du Danube lui paraît de là haut « noble, héroïque, un paysage vertueux ». A Nuremberg, devant les œuvres du vieux fondeur Peter Vischer, il exalte l'artisan, l'ouvrier allemand, qui est toute patience, toute conscience, tout « Gemüth ».

Ainsi l'Allemagne de Mme de Staël continue à vivre en lui. Il souhaite noblement qu'elle réalise son unité, et il espère en 1848, qu'elle y parviendra par la République et la liberté ! Pendant les journées de la Révolution, il s'émeut de voir, suspendu à la Madeleine, parmi les drapeaux étrangers, « le grand drapeau de sa chère Allemagne, noir, rouge et or, le saint drapeau de Luther, Kant, Fichte, Schiller, Beethoven ». Et quand la Prusse triomphe à Sadowa, en 1866, il salue la victoire du Protestantisme sérieux sur l'Autriche frivole et catholique. Peu s'en faut même qu'il ne s'attendrisse en racontant qu'à Berlin, les collègues de Bismarck, réunis le soir, lisent pour se délasser Thucydide dans l'original. Voilà le préjugé historique. Prestige tenace de l'Allemagne, généreuse

Digitized by Google

illusion qu'Edgar Quinet plus pénétrant, plus documenté, n'arrivera pas à ébranler !

c

Grand admirateur de l'Allemagne, Quinet voulut d'abord s'en faire l'interprète en France. « Il faut des hommes qui fassent le lien des peuples, comme il faut à la terre des isthmes et des fleuves », et, pendant trois ans, il n'a pas d'autre ambition que d'être un de ceux-là. Ses séjours répétés en Allemagne l'apaisent, lui font du bien. A Heidelberg, c'est le travail. A Grünstadt, où habite sa fiancée, c'est l'idylle. La science le nourrit, l'amour l'exalte. Mais, au cours de son troisième voyage, en 1831, tout change brusquement. Comme cela arrive parfois, une crise intérieure, en bouleversant tout son être, lui ouvre soudain les yeux sur les êtres et les choses. Sa fiancée, sous la pression de ses beaux-frères, reprend sa parole ; l'antagonisme des races revêt, dans ce conflit de famille, une forme aiguë. Où est la cordialité du premier accueil à Grünstadt ? Et à Heidelberg aussi, les esprits paraissent modifiés. Le vieux philologue Creuzer, le métaphysicien Daub, « ne parlent plus que de tirer leur rapière ». Déclaration capitale, Quinet écrit à Michelet : « Les choses ont bien changé depuis que nous avons quitté ce pays, et l'unité germanique se prépare d'une façon si menaçante que je n'ai pu résister à en décrire les progrès et les inévitables résultats ». C'est ainsi qu'il annonce à son ami le premier de ses grands articles de *la Revue des Deux Mondes* (1er janvier 1832). Presque trente ans avant 70 !

L'interprétation de Quinet est diamétralement opposée à celle de Mme de Staël. Une Allemagne ardemment éprise d'unité, grisée d'action, prête à accepter la dictature de la Prusse pour réaliser sa destinée et nous enlever l'Alsace et la Lorraine, voilà sa figure politique. Une Allemagne soulevée par la poésie nationaliste des Romantiques, mais vidée de son idéalisme, sceptique, desséchée par une philosophie dure et orgueilleuse, voilà son aspect moral.

Ce qui aurait dû donner plus de force aux révélations de Quinet, c'est qu'elles étaient confirmées par les articles que le « Prussien libéré », Henri Heine, publiait alors dans les revues parisiennes. Le Français de Heidelberg et l'Allemand de Paris arrivaient aux mêmes conclusions. Mais contre l'image traditionnelle, la leur ne put prévaloir.

Digitized by Google

Un nouvel avertissement ne tarda pas pourtant à nous venir d'Allemagne : la campagne nationaliste déterminée en 1840 par la question du Rhin. On connaît *le Rhin allemand*, de Becker. Lamartine, qui ne voyait l'Allemagne que par les yeux de Mme de Staël et professait un généreux internationalisme, répondit par un hymne de conciliation et d'amour : *la Marseillaise de la Paix*. Musset et Quinet ripostèrent sans doute [1]. Mais une voix plus éclatante venait de s'élever à la gloire de l'Allemagne : « L'auteur a presque un sentiment filial pour cette noble et sainte Patrie de tous les penseurs. S'il n'était Français, il voudrait être Allemand ». Celui qui parle ainsi de lui-même, c'est Victor Hugo dans la préface du *Rhin* (1842).

Sa conclusion d'ailleurs nous intéresse surtout. Elle est un long exposé — en deux cents pages — de sa politique étrangère. Comme Michelet, il est hostile à la Russie, qui symbolise la barbarie, le despotisme asiatique; hostile à l'Angleterre, qui personnifie l'esprit de lucre et de conquête. Pour sauver l'Europe, menacée par l'Est et par l'Ouest, il n'y a qu'un moyen : une alliance entre la France et l'Allemagne, « deux grands Etats du Rhin », tous deux « fécondés et étroitement unis par ce fleuve régénérateur ».

Nous sommes ici au pays d'Utopie. Jamais le roi de Prusse et les princes allemands n'eussent acheté notre alliance au prix de la rive gauche du Rhin ! Mais Victor Hugo, comme Lamartine, poursuit déjà le rêve d'un internationalisme démocratique et pacifique. Il reprend la même idée l'année suivante, dans la préface des *Burgraves* : « La civilisation tout entière est la Patrie du poète. Cette Patrie n'a d'autre frontière que la ligne sombre et fatale où commence la barbarie ».

La barbarie, il l'apprendra en 1870, commençait à nos portes. Pour lui et pour Michelet, ce fut un terrible réveil. Malgré les avertissements de Quinet, de Heine, malgré l'alerte de 1840, les savants de la génération suivante ne furent pas plus perspicaces que les poètes romantiques.

II

Pendant la seconde moitié du XIX^e^ siècle, les illusions continuèrent. Non point que l'information manquât. *La Revue des*

1. « *Nous l'avons eu, votre Rhin allemand...* etc. »

Digitized by Google

Deux Mondes s'était donné pour tâche de nous faire mieux connaître les choses d'Allemagne, et elle l'accomplissait dans un esprit très bienveillant. Buloz était aidé par une brillante équipe, il faudrait les nommer tous : Lerminier, Xavier Marmier, Cousin, Caro, Blaze de Bury, Saint-Marc Girardin, surtout Saint-René Taillandier. Mais ces critiques étaient surtout préoccupés de littérature : ils enrichirent, rectifièrent, complétèrent, par des études particulières, l'image de Mme de Staël ; ils travaillèrent sur le vieux canevas, ils ne virent pas l'Allemagne qui changeait.

On peut en dire autant de deux grands esprits qui, vers le milieu du siècle, explorèrent d'autres domaines de la pensée germanique : Renan et Taine. Pour eux, l'Allemagne, c'est le plus puissant ensemble scientifique qui existe, celui qui relie la métaphysique découverte par Cousin, l'histoire admirée par Michelet, à la philologie, à la critique littéraire étudiées par eux-mêmes. C'est surtout la méthode nouvelle qui convient à leur intelligence tout ensemble positive et hardie. Ils sont agacés par la rhétorique brillante et spirituelle, les « généralités déclamatoires » qui encombrent alors trop souvent le haut enseignement en France, et ils se jettent, avidement, sur la nutritive érudition qu'on leur présente au delà du Rhin. Leur Allemagne scientifique est aussi idéaliste, au fond, que l'Allemagne poétique de Mme de Staël : ils lui demandent une certitude. Ils veulent, non pas seulement savoir, mais construire, ils cherchent à s'élever, grâce à ses révélations, au-dessus d'une connaissance stérile ou négative: un philosophe comme Hegel, un théologien comme Strauss sont, à leurs yeux, des esprits créateurs. Quinet a constaté en vain que l'idéalisme était mort, que le scepticisme aboutissait à *la Vie de Jésus*, de Strauss, et aux « mêmes résultats religieux que l'école de Voltaire ». Au moment où Renan quitte Saint-Sulpice, il demande à la pensée allemande de lui donner une foi nouvelle. « J'ai cru entrer dans un temple, quand j'ai pu contempler cette littérature si pure, si élevée, si morale, si religieuse ».

La science française ne le satisfait pas plus à la Sorbonne qu'au Séminaire. « Je rage contre eux tous ! Allemagne ! Allemagne ! Herder! Goethe! Kant! Il faut souffleter cette creuse et pédante Université, ces sots de français qui ne savent ce qu'ils veulent, ni ce qu'ils doivent dire ». Chose curieuse, celui qui passera plus tard pour le grand maître du dilet-

Digitized by Google

tantisme exige ici une science, non point qui doute ou qui contemple, mais qui affirme et qui juge. Il y a chez ce Breton un étrange besoin de croyance et la vague espérance que l'Allemagne lui offrira de pacifiantes certitudes. Dans certaines phrases de ses lettres à sa sœur Henriette, en 1845, on croit trouver un écho de la voix de Mme de Staël. Il appelle l'Allemagne au secours de l'idéalisme, contre la philosophie anglaise, qui ramène tout « aux misérables proportions du plaisir et de l'utilité », contre le « positivisme matériel » du XVIIIe siècle. Le séminariste qui doute et la protestante qui veut croire, tous deux attendent leur salut de l'idéalisme allemand. « O Allemagne, s'écrie Renan, qui t'implantera en France ? ».

Le problème qui hante son esprit est celui des origines et de la destinée. D'où vient l'humanité ? Où va-t-elle ? Or la science allemande peut l'aider à voir clair. Elle a étudié l'histoire des mythes, des religions, du langage, du droit. Philologie, exégèse, critique des sources et des textes, elle met l'universalité de ses recherches au service de l'absolu. Voilà pour les origines. Et la destinée humaine ne s'éclaire-t-elle pas à la lumière de la philosophie de Hegel ? Renan s'est approprié les termes allemands. Il parle du « devenir de l'histoire », il affirme que « le but du monde est le développement de l'esprit », il voit, dans l'évolution des siècles, se dessiner « une tendance spontanée vers un but idéal ». Quand l'humanité aura atteint « une conscience supérieure », alors le royaume des cieux sera réalisé sur la terre. Sous les fluctuations d'une pensée toujours conciliante et souvent incertaine, voilà ce que l'Allemagne apporte à Renan.

Rien d'étonnant s'il n'a pour elle que gratitude et admiration. Les Universités sont les facteurs essentiels de la culture humaine. Son peuple unit, depuis Luther, la plus grande liberté de penser à la plus noble ferveur religieuse. Renan oppose le sérieux allemand à l'éternelle frivolité française ; il n'a point de railleries pour ces professeurs qui, dans des banquets philologiques, se complimentent en hexamètres, mais il garde son ironie pour notre rhétorique, notre esprit léger, notre religion facile, notre théologie à la Béranger. Malgré l'athéisme brutal d'un Feuerbach, il reste persuadé que « l'Allemand n'est pas capable d'être irréligieux ». La France n'est que le pays de l'esprit, l'Allemagne est le pays de l'âme.

Digitized by Google

Il eût été dommage qu'elle ne réalisât point sa vertueuse destinée. Aussi Renan souhaitait-il l'unité allemande, et il savait bien qu'elle se ferait par la Prusse. Sans doute, celle-ci l'inquiétait un peu par son « pédantisme rogue et jaloux » et son caractère féodal, mais il espérait qu'elle serait absorbée par l'Allemagne idéaliste, « conformément à cette loi générale que le levain disparaît dans la pâte qu'il a fait lever ». C'était là une magnifique illusion qu'allait renverser « l'année terrible ».

Comme Renan, Taine était trop enfoncé dans l'Allemagne des livres pour voir celle du réel. Il aimait et admirait Goethe, avait lu Hegel et y trouvait « des idées à défrayer un siècle ». Au cours d'un voyage sur le Rhin, en 1858, il est encore nettement dominé par le souvenir de Mme de Staël ; l'Allemand a beaucoup de bonhomie, de naïveté, de grâce, et aussi de niaiserie. Visiblement d'ailleurs, le peuple ne l'intéresse pas; pour lui, la pensée seule existe. On sait quelle fastueuse analyse de l'esprit germanique il a écrite, en tête de son chapitre sur Carlyle, dans sa *Littérature anglaise*, et il est superflu de rappeler l'influence qu'ont exercée sur lui Goethe et Hegel. Toutefois. son admiration n'abolit pas son sens critique. Il reproche aux écrivains allemands d'être informes. « Ils appellent frivolité l'art, le style, le talent, l'exécution ». Et tout en reconnaissant qu'ils ont élargi l'horizon de la pensée, il leur en veut de l'avoir embrumé. Tandis que la rêverie celtique d'un Renan s'attarde volontiers dans leurs perspectives estompées, sa raison latine, son esprit de système, son goût classique exigent des architectures plus nettes.

C'est seulement quelque temps avant la guerre que, se détournant des philosophes allemands, il cherche à étudier l'humanité. Il songe à entreprendre une vaste enquête psychologique semblable à celle d'où est sortie sa *Littérature anglaise*, et après s'y être, comme toujours, préparé par de nombreuses lectures, il part pour l'Allemagne en juin 1870. Un deuil l'oblige, au bout de quinze jours, à interrompre son voyage, et la guerre le fait renoncer à son projet. Mais on trouve dans son journal des notations suggestives et sévères. A Leipzig, la promiscuité bruyante des cafés, le dimanche, lui révèle les Allemands « primitifs et grossiers » ; l'Université, dont il admire l'organisation, lui apparaît pourtant comme un « grand magasin de faits, idées et doctrines, à bon marché, fournis consciencieusement en paquets étiquetés »,

Digitized by Google

sans ornements ni agrément, sans art et sans vie. « En France, il n'y aurait pas de chalands ! ». A Dresde, jugeant la foule qui s'échauffe aux nouvelles alarmantes et ces bourgeois qui se scandalisent de la débauche parisienne, il démêle, sous la défiance hostile, un fond d'envie. Enfin, dans une curieuse classification des types moraux exprimés par les physionomies, il distingue : l'Allemand indéterminé, amorphe, capable de prendre tout pli, avec l'air du ruminant au repos, l'animal administratif, mécanique, raide, solide, et l'animal d'espèce grossière, sauvage, « urdeutsch », le Germain antique.

Quelques semaines plus tard, aux accents des marches militaires, lourdement bottés et casqués, tous paraissaient sur notre sol.

Ce fut pour la pensée française un douloureux réveil. Les carabiniers d'opérette de *la duchesse de Gérolstein* s'étaient mués en garde prussienne : l'armée allemande cambriolait les villes et brûlait les villages. Nos savants protestèrent : Pasteur renvoya à l'Université de Bonn son diplôme de docteur honoraire. Nos poètes les plus détachés en apparence, l'impassible Leconte de Lisle, l'étincelant et léger Banville, élevèrent leurs chants d'indignation et de tristesse. Et l'ancêtre, quittant son exil, vint s'enfermer dans Paris pour « prêcher la guerre après avoir plaidé la paix ». Il flétrit les descendants déchus des grands Burgraves —, « leurs chants, leurs aigles noirs, leurs serres, leurs défis » —, et surtout leurs prouesses pillardes :

Au dos de la Victoire, on met une besace,
En attendant qu'on ait la Lorraine et l'Alsace,
On décroche une montre au clou d'un horloger.

Après la chute de Paris, il réplique « à ceux qui reparlent de fraternité » :

Je ne puis que saigner tant que la France pleure.
Ne me parlez donc pas de concorde à cette heure.

Rien n'est plus déchirant que la douleur de Michelet.

Quand il vit la France envahie et Paris assiégé, le vieillard ramassa ses forces épuisées et lança à l'Europe son mani-

Digitized by Google

feste : *la France devant le monde*. Là, il fait, avec une âpreté grandiose, le procès de l'Allemagne qui l'a trompé, qui a trahi la confiance de l'esprit : puissance du mécanisme, absence de psychologie, orgueil et fureur barbares, tels sont ses traits essentiels. Où est-il, le vieil idéalisme ? Où sont-ils tous ces intellectuels qu'on avait crus si libéraux ? Non seulement ils n'ont pas élevé la voix contre la guerre de conquête, mais ils l'ont faite avec ivresse. « Ce qui me reste sur le cœur, écrit Flaubert, c'est l'invasion des docteurs-ès-lettres, cassant des glaces à coup de pistolet, et vendant des pendules ! ». Là est la grande désillusion.

Dans ses deux lettres à Strauss, dans *sa Réforme intellectuelle et morale*, Renan l'exprime aussi avec noblesse. « J'avais fait le rêve de ma vie de travailler à l'alliance intellectuelle, morale et politique de l'Allemagne et de la France... Qu'on juge ce que j'ai souffert quand j'ai vu la nation qui m'avait enseigné l'idéalisme railler tout idéal ». Il revise ses premiers jugements à côté de « l'Allemand doux, obéissant, respectueux, résigné », il découvre « le vieil homme de fer » ; sous le sérieux qu'il a tant vanté jadis, il voit l'orgueil et l'envie, la haine de toute joie. Et pour une fois, il est prophète : Que la Prusse prenne garde. Toutes les hégémonies militaires et surtout « ces parties à la Napoléon Ier conduisent aux abîmes! ».

Ainsi ce qui se manifeste un peu partout, en vers, en prose, ce n'est pas seulement l'humiliation de la défaite, c'est la tristesse d'avoir été trompé. Comme le disait Nisard à Saint-René Taillandier, en le recevant sous la coupole, en 1874, nos écrivains étaient dans la position « d'un garant dont la bonne foi aurait été surprise ».

c

Puisqu'on venait d'apprendre à connaître, cruellement, un terrible aspect de l'Allemagne, qu'allait-on faire ?

Deux thèses étaient en présence. Les uns, avec Nisard, « gardaient quelque chose du préjugé latin contre les barbares » et voulaient qu'on se détournât du germanisme, qu'on se retrempât aux sources nationales. Ils préconisaient un retour au classicisme. Les autres, comme Renan, estimaient qu'il fallait, tout en sauvegardant la tradition idéaliste, emprunter à l'Allemagne son organisation scientifique et pédagogique qui l'avaient rendue si forte. Ce furent ces derniers

Digitized by Google

Grand Chapelier

UNE MAISON DE PREMIER ORDRE

"Fraky"

Grand Chemisier

59. Rue de l'Hotel de Ville. 59

Lyon

LE PALAIS DE LA CRAVATE

Remise de 5 o/o à MM. les Étudiants sur présentation de leurs cartes

A JEANNE D'ARC

12, Cours Gambetta, 12

Téléph., Vaudrey 12-94 **LYON** Téléph., Vaudrey 12-94

TOILES - BLANC - LINGERIE
TROUSSEAUX - BONNETERIE - LAYETTES

Maison de confiance ne vendant
que les articles garantis de bonne fabrication

PRIX FIXES MARQUÉS EN CHIFFRES CONNUS

SPÉCIALITÉ DE LINGERIE SOIGNÉE
brodée main ou dentelle

Fournitures spéciales pour Hôtels, Restaurants, Cliniques, etc.

Digitized by Google

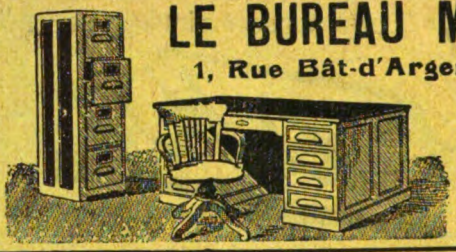

LE BUREAU MODERNE

1, Rue Bât-d'Argent - LYON

MEUBLES DE
- BUREAUX -

Stocks importants
PRIX RÉDUITS

ARTICLES DE SPORTS

"AU NAIN BLEU"

JEUX de SPORT et de SALON
LAW-TENNIS et CROQUET
ECHECS - JACQUET
BOSTON

JOUETS D'ENFANTS

J. BATTIER

53, rue de l'Hôtel-de-Ville

LYON

Remise de 5 %
aux Élèves des Grandes Ecoles

un bon tailleur

MAISON

J. DEVAUX

A. DUCLOS

Gendre, Successeur

23, cours de la Liberté
TÉL., V. 39-00

ET

23, place des Terreaux
TÉL., B. 57-93

=GOUX=

CHOCOLATIER

5, Rue Gasparin
B. 46-77

LYON

15, Rue de l'Arbre-Sec
B. 48-24

Digitized by Google

qui l'emportèrent. L'Université, infidèle à Cousin et à Saint-Marc Girardin, ses gloires de l'époque précédente, abandonna la rhétorique et l'éclectisme pour adopter des principes et des méthodes plus scientifiques. Mais ainsi, peu à peu, la philosophie et l'érudition renforcèrent chez nous, après 1870, le prestige de l'Allemagne intellectuelle.

Le résultat le plus net de cette évolution, c'est, en effet, que nous ne rejetons pas les anciens maîtres, Gœthe, Herder, Schiller et Kant, et que nous en accueillons de nouveaux, Schopenhauer, Hartmann, Wagner, Wundt, Nietzsche. Une distinction sophistique s'établit dans les esprits. Nous avions confondu l'Allemagne avec son idéal classique, quand elle s'en détachait déjà; et maintenant, croyant mieux faire, nous séparâmes l'Allemagne qui pense de celle qui agit. Nous n'oubliâmes qu'une chose, c'est que l'une avait domestiqué l'autre, c'est que l'Allemagne de Goethe était déjà enchaînée par celle de Bismarck. Les intellectuels allemands n'étaient plus citoyens du monde, mais en majorité serviteurs de la monarchie prussienne, et l'on prêtait serment de loyalisme en entrant dans l'Université. Nous ne le savions pas assez.

On peut ajouter à cela qu'un esprit cosmopolite envahit de nouveau notre littérature. Le vieux Victor Hugo, oubliant les déclarations qu'il a faites dans *l'Année terrible*, reprend son rêve interrompu de concorde européenne.

Dans son discours à l'Assemblée nationale de Bordeaux, en 1871, il prédit sans doute la revanche, la reprise de l'Alsace-Lorraine et de la rive gauche du Rhin, mais il ajoute qu'on entendra la France dire à l'Allemagne : « Suis-je ton ennemie ? Non, je suis ta sœur. Je t'ai tout repris et je te rends tout, à une condition, c'est que nous ne ferons qu'un seul peuple, une seule famille, une seule République. Je vais démolir mes forteresses, tu vas démolir les tiennes. Ma vengeance, c'est la fraternité ». Quand il publie, en 1877, *l'Histoire d'un crime*, il n'a de haine que pour Napoléon III. Il faut que l'Allemagne apporte sa couleur dans « l'immense arc-en-ciel des Peuples unis d'Europe ». On dirait qu'il accepte la mutilation de la France, le fait accompli. « Ce qu'elle a perdu en territoire, elle l'a regagné en rayonnement... L'avenir est à Voltaire, non à Krupp. La France a la faculté éclairante ; l'étoile n'a pas de colère, l'aurore n'a pas de rancune ».

Pas de rancune, quoiqu'on en ait dit, c'est bien ce qui carac-

Digitized by Google

térise la génération littéraire de 1880-1890. « Je l'ai connue, disait Albert de Mun dans sa réponse académique à Henri de Régnier, cette génération qui arrivait à l'âge d'homme quand s'effaçaient les images de la Grande Guerre. Elle semblait plutôt chercher son chemin dans l'ombre du crépuscule que frayer sa route dans les lueurs de l'aurore. Fille de la défaite invengée, elle n'avait plus au cœur l'âpre tourment de la revanche. L'espoir brûlant des relèvements glorieux ne hantait plus sa pensée... Ainsi, cueillant pour orner son front, au lieu du laurier trop pesant, des fleurs aux couleurs éteintes, elle marchait penchée vers la décadence, comme un voyageur sur le vide, orgueilleuse de son audace mortelle. Mais cet orgueil cachait une misère, la déception de la vie ».

Ainsi rien de comparable chez nous à ce qui se passe en Allemagne, vers 1813. Le sentiment de la « revanche » n'anime pas la poésie française, et Déroulède est une éclatante exception. Barrès n'a pas encore, à cette époque, dépassé le culte du moi. « L'intellectuel » oscille entre l'amour de l'individu et celui de l'humanité : il ne s'attarde pas dans les bras de la patrie. Tantôt il se reploie avec d'infinies complaisances sur sa personnalité qu'il veut croire supérieure, tantôt il élargit sa rêverie jusqu'au pacifisme universel. L'individualisme artistique d'un Barrès le ramène à l'égoïsme, la prédication humanitaire d'un Jaurès l'emporte, par delà « la ligne bleue des Vosges », jusqu'à l'horizon de l'internationalisme. Un Rémy de Gourmont peut dire qu'il ne donnerait, pour qu'on reprît l'Alsace-Lorraine, ni le petit doigt de sa main droite, parce qu'il la soutient quand elle écrit, ni le petit doigt de sa main gauche, parce qu'il lui sert à abattre la cendre de sa cigarette.

D'autre part, après les Parnassiens qui négligèrent l'Allemagne, pays du romantisme et de la poésie brumeuse, et que parvint seul à rallier l'exceptionnel héllénisme de Goethe, ceux qu'on a appelés les « décadents » ou les « symbolistes » se découvrent avec elle —, comme avec les pays du Nord, la Russie et la Scandinavie —, une secrète affinité. Ils sont amoureux du mystère, curieux des subtilités de la vie inconsciente; aux éclatantes notations parnassiennes, ils préfèrent les suggestions vagues, les accords assourdis. Grâce à certains Belges enrôlés sous la même bannière, à Maeterlinck qui traduit Novalis, ils reprennent contact avec le romantisme allemand.

D'ailleurs, à l'appel d'un grand magicien, les vieilles

Digitized by Google

légendes germaniques revivent sous leurs yeux, en une série d'évocations majestueuses. Le drame lyrique de Richard Wagner fait surgir le décor de l'Allemagne médiévale et appelle, du fond du passé, le cortège des purs chevaliers et des douces châtelaines. La résignation d'Elisabeth, le désenchantement de Wolfram, le désespoir de Tannhaüser s'exhalent dans la symphonie automnale des bois de la Wartburg. Hans Sachs, le vieux maître chanteur, rêve devant son échoppe et suit, dans la nuit bleue qui plane sur la ville gothique, l'essaim des illusions perdues. Et Wagner a tellement germanisé son Lohengrin, son Tristan et son Parcival qu'ils sont, pour la plupart, à jamais détachés du cycle breton : ils deviennent, à nos yeux, les héros d'une Allemagne éthérée, blanche comme leur armure d'argent, avide de pureté, de fidélité, ennoblie par l'idéal chrétien.

Elle est saluée avec ivresse par les jeunes écrivains fatigués du réalisme, de Flaubert et de Zola. Ils ne voient pas dans la Tétralogie l'expression triomphante du germanisme intégral, dans Siegfried, le symbole héroïque de l'énergie allemande, et Wagner est accueilli par eux comme un allié, comme le prophète de leur nouvel idéalisme. Avec lui, une fois de plus, la vieille image de l'Allemagne romantique, qui s'était évanouie dans le couchant sanglant de 1870, remonte à l'horizon pacifié. L'Allemagne de Bayreuth fait oublier la réalité quotidienne et endort, de son enveloppante caresse musicale, les cœurs endoloris — ou désabusés.

Pourtant, il y a un personnage inquiétant, bien réel celui-là, qui sort, à chaque instant, des coulisses wagnériennes. Il a, comme Lohengrin, une mission et un casque empanaché : c'est Guillaume II. Il représente une Allemagne avide de domination. Il entraîne son peuple vers l'expansion coloniale et maritime, il l'enivre du spectacle de sa force militaire, mais il proclame aussi la prétention de l'esprit allemand à la suprématie universelle. Avec lui, les deux Allemagnes, celle de la pensée et celle de l'action, marchent à la conquête du monde. Les universités deviennent des foyers de pangermanisme ; les étudiants et les savants emboîtent le pas derrière les grenadiers. Par l'orientation manifeste de sa politique, par ses voyages sensationnels, par ses discours provocants, Guillaume II se charge d'ébranler la quiétude la plus engourdie, de nous révéler l'Allemagne moderne, non plus seulement « germanique », mais « pangermaniste », celle qui, après avoir

Digitized by Google

réalisé son unité en 1870, aspirera, en 1914, à l'empire unique, universel.

Parallèlement à cette accentuation du nationalisme allemand s'affirme en France d'ailleurs une littérature d'inspiration patriotique. Après ses romans idéologiques, Barrès écrit, à la fin du siècle, le premier de ses romans de l'énergie nationale, puis il prend position, aux bastions de l'Est, pour la culture française contre la barbarie. Sainte Odile et la colline de Sion « symbolisent, dit-il, les vicissitudes de la résistance latine à la pensée germanique ». Que nous sommes loin ici des variations subtiles déroulées dans le ton mineur sur les somptueux thèmes de Venise et d'Aigues-Mortes ! Il ne s'agit plus de rendre intelligibles les dispositions indéfinissables de l'âme penchée sur les ruines, l'individualisme est dépassé, il faut agir. « Les gens de ce paysage qui faisaient déjà la bataille, pour le compte de l'Empire Romain, contre les barbares de l'Est, sont de nouveaux les grands bastions orientaux de la civilisation latine... Comme furent nos pères, nous sommes des guetteurs... ».

Mais la modeste maison messine de Colette Baudoche, si elle attire des visites populaires, ne parvient pas à détourner du jardin de Bérénice les pèlerins raffinés de la littérature. A la suite de Romain Rolland, ceux-ci veulent sauver l'image idéale de l'Allemagne qu'ils tiennent du passé, ils y emploient leurs facultés d'analyse et, croyant faire preuve d'esprit critique, ils s'ingénient à séparer, comme des puissances égales et hostiles, les deux Allemagnes, que la réalité, sous Guillaume II, leur montre mêlées et fondues. Au réalisme des bismarckiens et des « pangermanistes », ils opposent l'idéalisme des libéraux et des social-démocrates. A l'esprit de caserne, ils opposent l'individualisme de Nietzsche, « principe de liberté et de royauté spirituelle », comme dit Rémy de Gourmont. Malheureusement, ces forces de contrepoids, intellectuelles ou sociales — Marcel Prévost le montre avec clairvoyance — sont totalement inefficaces. « Ce qui m'inquiète, dit M. Moloch, persécuté, c'est que le culte de la force s'impose de plus en plus en Allemagne à l'intelligence elle-même... Les intellectuels eux-mêmes sont intoxiqués par l'encens qui monte de partout vers le Dieu-Force ». L'Allemagne de la force triomphe au château de Rothberg, l'Allemagne de la pensée pleure sa défaite en une scène mi-évangélique, mi-platonicienne, dans la prison où Moloch est jeté. Mais elle

Digitized by Google

finit par l'accepter. Le socialisme se ralliera en 1914 à l'impérialisme de Guillaume II. Quant à la pensée de Nietzsche, libératrice ou dissolvante, comme il plaira de l'appeler, elle n'eut aucun succès outre-Rhin. C'est chez nous qu'elle fut accueillie. Les Français furent Nietzschéens, comme ils avaient été Kantiens et Wagnériens. Dans leur immense majorité, les Allemands restèrent les Allemands.

Tel est le bilan de nos interprétations. L'esprit français, voulant conserver sa propre création, a successivement commis une *confusion* et une *distinction* bien curieuses.

Pendant la première moitié du siècle, il a uni, dans la même admiration, la pensée et la nation allemandes. Presque tous nos écrivains ont identifié l'Allemagne qui vit avec l'Allemagne qui pense, Mme de Staël et les Romantiques avec celle des poètes, Victor Cousin avec celle des philosophes, Michelet avec celle des historiens, Renan avec celle des philologues. Puis, après la déchirante déception de 1870, comme il n'était plus possible de confondre l'Allemagne idéaliste avec celle qui venait de nous battre, on eut recours inconsciemment à une distinction aussi absolue que la confusion précédente. On s'ingénia à séparer l'Allemagne de la caserne et celle de l'Université, à dissocier l'Allemagne militaire de ce qu'on croyait être l'Allemagne libérale. On opposa à l'impérialisme grandissant le désintéressement et l'indépendance des intellectuels. Sans doute, disait-on, le hobereau prussien agite son sabre, mais la science modelle et forme des esprits pondérés, consciencieux et critiques, rebelles aux entraînements de l'instinct; la pensée allemande, travaillée par le socialisme et par l'individualisme d'un Nietzsche, résistera aux contagions d'un chauvinisme moutonnier. C'était là le second sophisme. Cette distinction tout intellectuelle qui ne correspondait pas à la réalité observée, a pesé pendant toute la fin du siècle sur notre esprit et a engourdi sa vigilance. Or, tandis que nous nous y arrêtions complaisamment, bien des Universitaires d'outre-Rhin s'attachaient à affirmer le contraire. Ils se solidarisaient avec le régime et avec sa politique. Les 93 l'ont prouvé.

Le régime est aboli. C'est l'essentiel. Espérons qu'il ne renaîtra pas ! Passons l'éponge sur le passé. Aidons les intel-

Digitized by Google

lectuels et les républicains qui, en Allemagne, veulent instaurer un ordre nouveau, créer une nouvelle atmosphère.

Et surtout, renseignons-nous, documentons-nous. Pour ma part, je crois qu'il faut encourager sincèrement des entreprises récentes, telles que *la Revue d'Allemagne* ou la *Deutsch-Französische Gesellschaft*. La première, dirigée par Maurice Boucher, Henri Lichtenberger, Edmond Jaloux, Jean Giraudoux, « s'efforce de décrire et de comprendre la vie intérieure allemande en groupant des moyens d'investigation qui deviendront plus efficaces s'ils ne sont plus dispersés ». La seconde, créée sous l'impulsion d'écrivains libéraux, comme Otto Grautoff, Ernest-Robert Curtius, Thomas Mann, vient de lancer, à Berlin, une revue parallèle qui essaiera « de travailler à une meilleure compréhension de la France en Allemagne ». Entre les deux organismes, il y a un lien étroit, un contact direct et permanent. Tant mieux ! Les écrivains français et allemands qui se sont, de chaque côté du Rhin, consacrés à cette œuvre de rapprochement intellectuel, méritent de réussir. Leur compétence n'a d'égale que leur sincérité, leur effort est désintéressé, impartial. Nous leur faisons crédit, largement. Mais notre bonne volonté n'exclut pas notre vigilance. Ils ne sont pas seuls, ils seront entourés de remous politiques. L'histoire des relations littéraires entre la France et l'Allemagne, au cours du XIX^e^ siècle, nous a révélé des écueils qui exigent une navigation prudente. Ce n'est pas une raison pour ne pas s'embarquer.

Jean-Marie Carré.
Professeur à la Faculté des Lettres.

Digitized by Google

LA DESCENDANCE DE L'ARTHRITIQUE

Il n'est pas de mot que les patients, et même les médecins, prononcent plus souvent que celui d'arthritisme.

Les premiers le font avec une satisfaction évidente, car le terme a je ne sais quoi de distingué et de « mondain » qui leur agrée. Il comporte un sens bénin et un avenir rassurant qui les aide à supporter des manifestations douloureuses et de multiples incommodités.

Les médecins parlent d'arthritisme pour des raisons diverses. D'abord, sans doute, pour faire tomber l'angoisse du malade, et détendre un visage anxieux en attente du pronostic. Il en parle aussi, quand, en présence de troubles mal définis, il cherche à leur mettre une étiquette qui permette un diagnostic plus sûr. Il en parle, enfin, parce que l'arthritisme existe.

Il est pourtant de mode d'en sourire et de le nier. Ce n'est pas sans raisons. L'abus qu'on a fait de lui a nui à l'arthritisme. Une diathèse dans laquelle on fit entrer la moitié de la pathologie devait voir baisser son crédit à mesure que les maladies, à elle attribuées, gagnaient en précision et en autonomie.

Beaucoup d'entre elles ont ainsi quitté le cadre arthritique. Pour certains, celui-ci est désormais vide et sans objet. Le mot d'arthritisme doit être effacé.

Ainsi raisonnent ses adversaires, parmi lesquels s'inscrivent de savants médecins, biologistes avertis.

Les amis de l'arthritisme se recrutent surtout parmi les vieux cliniciens qui ne se décident pas à voir mourir leur chère diathèse. Ils disent que si l'arthritisme manque encore de bases biologiques, de réactions spécifiques, il reste une réalité clinique telle, qu'elle ne saurait être pour l'instant effacée ni remplacée.

Digitized by Google

Dans ce cadre viennent naturellement se placer côte à côte toute une « iliade » de maux qui, au premier examen, semblent sans rapports entre eux : la goutte, l'obésité, le diabète, l'eczéma, la lithiase biliaire, l'asthme, le rhumatisme chronique, etc., etc. Si l'on y regarde de près, on voit que, chez un même individu, quelques-unes de ces maladies s'associent volontiers : le goutteux est souvent obèse, l'obèse diabétique ou rhumatisant ou vice versa.

On peut voir ces affections évoluer successivement sur un même terrain : l'eczémateux devenir asthmatique, plus tard obèse, diabétique ou goutteux. Toutes les combinaisons sont possibles. La transmission de ces maladies se fait du générateur à l'enfant suivant des modes souvent inattendus. L'obèse peut créer un obèse, mais il crée tout aussi bien un diabétique, un rhumatisant. Comment, dans ces conditions, nier la parenté de ces troubles nutritifs ?

Nous verrons aussi que le « terrain » sur lequel évoluent ces maladies présente souvent des réactions particulières, caractérisées par les réactions brusques, congestives, la sensibilité aux « chocs » humoraux.

Ceux qui nient l'arthritisme le font sans doute en s'appuyant sur des raisons très fortes, mais qu'ils ne demandent en général qu'à la pathologie de l'adulte.

Ceux qui, au contraire, ont pénétré l'arthritisme de l'enfant ont moins de tendances à le nier.

Il importe donc d'opposer ces deux arthritismes.

Arthritisme de l'adulte. — On fait rentrer dans le cadre des maladies arthritiques de l'adulte nombre de maladies qui — comme nous l'avons vu — en apparence très éloignées les unes des autres ont des parentés certaines. Nous retiendrons les principales pour bien fixer leurs caractéristiques. Ces maladies se différencient pour la plupart sous l'aspect de « dystrophies », c'est-à-dire maladies de la nutrition déviée.

Les unes, comme l'obésité, marquent une déviation du « cycle des graisses » ; d'autres, comme le diabète, une déviation du « cycle des hydrates de carbone ou des sucres » ; d'autres, enfin, comme la goutte, marquent la déviation du cycle des albumines, ou tout au moins de certains d'entre elles, les « nucléoprotéiques », albumines des noyaux cellulaires.

Le trouble nutritif peut porter sur un cycle unique, on a alors à l'état de pureté l'obésité, le diabète, la goutte, ou

Digitized by Google

— ce qui est le cas le plus fréquent — sur plusieurs cycles à la fois ; on a alors ces associations de « dystrophies » que nous avons déjà signalées.

Ces divers troubles de la nutrition parfaitement délimités, autonomes, s'accompagnent souvent de manifestations rhumatismales, d'éruptions cutanées, de coliques néphrétiques ou hépatiques, d'eczéma, qui sont les « suivants » habituels des maladies arthritiques majeures et que nous retrouverons chez l'enfant.

Arthritisme de l'enfant. — Les maladies parfaitement différenciées qui évoluent sur le terrain arthritique de l'adulte se retrouvent plus rarement chez l'enfant. L'obésité ne s'installe chez lui d'une façon sérieuse que vers la puberté, c'est-à-dire à un âge où commence à s'installer la nutrition de l'adulte.

Le diabète existe bien chez l'enfant, mais il s'agit chez lui d'un diabète particulier à évolution rapide qui court vers la cachexie et le coma, cependant que le diabète de l'adulte évolue le plus souvent avec une sage lenteur chez le gros mangeur obèse ou goutteux. Les pédiatres ne sont actuellement guère disposés à voir dans le diabète infantile une manifestation de l'arthritisme, mais bien plutôt un trouble grave de la fonction « glycolytique » du pancréas, découverte à Lyon même par le professeur Raphaël Lépine.

Quant à la goutte, on peut dire qu'elle est absente de la pathologie infantile. Mais nous verrons qu'elle peut s'annoncer sous la forme discrète « d'équivalents ».

Chez l'enfant, au contraire, les manifestations de l'arthritisme sont moins autonomes, plus instables ; elles ont tendance, non à rester elles-mêmes, mais à se transformer au cours de la croissance. Elles marquent l'instabilité cellulaire d'autant plus prononcée qu'on se rapproche plus du premier âge, où cette instabilité, alors au maximum, rend la nutrition si fragile.

On comprendra bien les manifestations de l'arthritisme infantile, en se souvenant qu'elles relèvent toutes d'une cause commune, d'une sorte de « poison arthritique » dont la nature nous échappe encore. Or l'organisme cherche par tous les moyens qu'il possède à éliminer ce poison. Il y parvient souvent. Alors, après un orage digestif, cutané, pulmonaire, ou rénal, le calme revient. L'organisme désintoxiqué retrouve son équilibre, en attendant que le trouble nutritif ait accumulé

Digitized by Google

une nouvelle dose de poison qu'il faudra de nouveau expulser.

D'autres fois, l'expulsion se fait mal ou pas ; au lieu de suivre la voie des organes excréteurs, le poison va se fixer sur quelque organe profond, ou imprègne la nutrition tout entière.

Dans le premier cas, on observe les *crises* dites d'*élimination*, dans le second les *crises arthritiques* dites de *fixation*.

Nous donnerons, sans entrer dans les détails trop techniques, quelques aspects des unes et des autres.

Crises arthritiques d'élimination. — C'est la peau, le tube digestif, les poumons, les reins, qui sont les lieux les plus habituels de l'élimination du « poison arthritique » ; élimination provoquant des accidents au niveau de ces tissus ou organes.

Les accidents cutanés s'observent, en général, les premiers, sous la forme d'eczéma chez le nourrisson, dans les premiers mois. On sait que l'eczéma atteint surtout la figure, le cuir chevelu (croûte de lait), mais qu'il peut aussi se généraliser plus ou moins et devenir alors vraiment menaçant pour l'existence de l'enfant.

Par les milles vésicules suintantes de l'eczéma s'échappe un poison redoutable. On s'en rend compte lorsque sous l'influence d'une infection profonde ou d'une thérapeutique intempestive l'éruption rétrocède brusquement.

L'eczéma rentré s'accompagne souvent d'accidents redoutables, suivis de mort.

Aussi les médecins, comme le profane, savent-ils qu'il faut, dans une certaine mesure, respecter cette éruption, ce suintement, véritable soupape de sûreté.

Sans doute faudra-t-il s'évertuer à la guérir, mais par des moyens doux et prudents et en s'attaquant plus à la cause cachée qu'à ses manifestations visibles.

Plus tard, l'eczéma cède, et le poison s'élimine par la peau souvent sous forme d'urticaire, c'est-à-dire de phénomènes éruptifs semblables à ceux provoqués par la piqûre d'orties.

Souvent, on ne voit aucune éruption, et pourtant l'enfant se gratte avec une telle ardeur qu'il en arrive à ulcérer sa peau. Ce « prurit » simple relève de la même cause que le prurit de l'urticaire.

Souvent, après une phase plus ou moins longue d'accidents cutanés, ou sans manifestation cutanée antécédente, s'instal-

Digitized by Google

lent chez l'enfant arthritique des *troubles digestifs* qui effraient beaucoup les mères et qui, la plupart du temps, sont heureusement bénins.

Ceux-ci sont surtout caractérisés par les *vomissements acétonémiques*. Ils surviennent de un à six ans, mais peuvent se montrer et persister plus tard. Les enfants qui en sont atteints pour la première fois se mettent brusquement, souvent au milieu de la nuit, à vomir leur repas du soir. A partir de ce moment, les vomissements deviennent aussi incessants que ceux du mal de mer.

Le moindre liquide est rejeté, et lorsque l'enfant vomit à vide il expulse une mucosité qui peut, sous l'influence des efforts incessants, devenir sanglante et affoler la famille.

Toute tentative thérapeutique est vouée à l'échec. L'estomac étant devenu la voie d'élimination du poison arthritique ne retrouve ses fonctions normales que lorsque tout ce poison est éliminé, au bout de 12-24-48 heures, dans certains cas. Au moment de ces vomissements, l'enfant présente une odeur que finissent par bien reconnaître les mamans.

C'est l'odeur d'acétone (l'acétone existe dans le sang et les urines de ces vomisseurs), comparée à l'odeur de pomme reinette, de chloroforme, etc.

A un moment, les vomissements s'arrêtent brusquement, comme ils ont commencé. Le calme revient. L'enfant reprend ses couleurs, son appétit, sa tolérance gastrique. Puis les jours succèdent aux jours, le poison arthritique augmente sournoisement et, quand il atteint un certain niveau (au bout d'un mois, de deux mois ou plus), brusquement une nouvelle crise de vomissements éclate. Les crises peuvent aussi apparaître avec une régularité plus ou moins grande, d'où le nom de crises de vomissements « cycliques », qui leur est donné.

Parfois l'estomac ne participe en rien à la crise d'élimination. Le poison s'élimine alors par l'intestin sous forme de crises diarrhéiques, de débâcles intestinales, qu'il faut dans une certaine mesure respecter, puisqu'après elles l'organisme retrouve généralement son équilibre nutritif.

L'élimination du poison arthritique par les voies respiratoires peut se traduire par des accès de coryza spasmodique, rappelant plus ou moins l'*asthme des foins*, des quintes de toux incessantes et surtout par des *crises d'asthme*, que nous ne pouvons nous attarder à décrire ici, mais qui sont une des manifestations les plus typiques de l'arthritisme infantile.

Digitized by Google

Du côté du *rein*, on peut voir des éliminations de *sables*, d'acide urique, parfois même de petits calculs, qui annoncent les coliques néphrétiques si caractéristiques de l'adulte.

Crises arthritiques de fixation. — Dans ce cas, nous l'avons vu, le poison, faute sans doute de pouvoir être évacué, va brusquement se localiser sur certains organes, le cerveau en particulier, déterminant des migraines qui sont beaucoup plus fréquentes chez l'enfant, et même le nourrisson, qu'on le suppose généralement.

D'autres fois le poison tombe sur le système nerveux tout entier, entraînant des crises « d'asthénie », des fatigues générales brusques, une chute de la courbe de poids qui reprend son ascension dès que la crise est finie.

Les types d'arthritiques infantiles. — Il ne faut pas croire que tous les jeunes arthritiques se montrent à nous sous le même aspect.

Il y a, en écartant les formes intermédiaires, deux types bien caractérisés d'arthritiques.

Le premier se présente sous le bel aspect d'un gros bébé joufflu au teint rose, aux téguments tendus et fermes. C'est le bébé généralement primé — à tort selon nous — dans les concours. Ce bel édifice nutritif est en effet souvent des plus fragiles.

Ces types « succulents » trop riches en eau s'effondrent à la moindre infection, au cours d'une diarrhée minime, lorsque, sur Lyon, souffle ce vent du Midi à l'action si profondément dystrophiante. Il est vrai que les tissus de cet enfant reprennent aussi vite leur eau qu'ils l'ont perdue.

Tel est l'*arthritique floride*.

L'autre se présente à nous sous l'aspect d'un pauvre petit être chétif d'un poids et d'une taille inférieures à la normale, à la mine jaunâtre et tirée. Cet enfant « hypotrophique » présente des signes chroniques d'intoxication qui lui interdisent une croissance facile.

Il est moins capable que le floride d'expulser son poison par de puissantes crises d'élimination vraiment libératrices.

L'empoisonnement arthritique peut progresser chez lui jusqu'à la cachexie, parfois mortelle si une thérapeutique bienfaisante n'intervient pas. Tel est l'enfant atteint de *débilité arthritique*.

Digitized by Google

Le « *floride* » est le plus souvent fils d'arthritique récent. Le *débile* apparaît comme un des derniers rejetons d'une race *dégénérée*. L'un et l'autre sont d'ailleurs sensibles aux causes pathogènes les plus variées, et, en particulier, extrêmement sensibles aux accidents de l'anaphylaxie. Un aliment (variable suivant les sujets), qui est souvent le lait, les œufs, etc., déclenche des crises graves : crises d'urticaire, de vomissements, d'asthme, convulsions, etc.

Tels sont les aspects principaux sous lesquels se présente à nous l'arthritisme de l'adulte et de l'enfant. Il faut en saisir la cause pour lui opposer une efficace prévention. Nous allons voir maintenant comment naît, comment se transmet l'arthritisme.

Comment naît l'arthritisme. — L'arthritisme ne naît pas spontanément chez l'enfant. Nous verrons qu'il lui est transmis par ses ascendants.

C'est donc à ceux-ci qu'il faut remonter pour saisir les débuts de la « diathèse arthritique ». Il faut remonter souvent fort loin. L'arthritisme est en effet l'apanage des familles « notables » vivant depuis plusieurs générations dans l'aisance. Il est le type de la maladie « bourgeoise » ; d'où la bonne réputation dont il jouit.

Quel est l'ancêtre qui a commencé la lignée arthritique ? Voici ce que les archives familiales ne disent guère, dans la plupart des cas.

Cependant, les médecins de notre génération ont à l'endroit de l'arthritisme une chance inespérée. Ils voient, phénomène rare, naître sous leurs yeux une première génération d'arthritiques. La guerre a conduit vers les villes des organismes neufs, héritiers de générations de rudes travailleurs, soumis depuis toujours à la sobriété, aux dures besognes musculaires qui interdisent l'arthritisme. Beaucoup se sont enrichis et ont recherché des satisfactions immédiates dans le bien manger, le bien boire, et parfois l'inactivité physique. C'est à tort, en effet, que l'automobilisme, dont ils sont devenus les fervents, est tenu — du point de vue médical — pour un sport. Il en donne l'illusion, mais contrairement au sport véritable, qui est un des adversaires de l'arthritisme, il en est une des causes les plus certaines.

L'automobiliste, gourmand, acquiert, sans effort musculaire, au cours de ses randonnées, un bel appétit, qui le con-

Digitized by Google

vie à s'arrêter aux bonnes auberges, à la cuisine réputée, heureusement nombreuses en pays de France. Quelques centaines de nouveaux kilomètres lui rallument un magnifique appétit pour le repas suivant.

Sa table, symbole de richesse nouvelle, est largement et finement pourvue. Les vins généreux arrosent une chère abondante. Les viandes, les gibiers, l'alcool mettent en émoi le cycle des albumines, et la goutte s'amorce. Les mets sucrés troublent celui des hydrates de carbone et conduisent à la glycosurie, plus tard au diabète. L'abondance des menus mène à cette obésité particulière, si « nouveau riche » que nous tenons pour caractéristique. Il ne s'agit pas d'un aimable embonpoint, à graisse ferme, « racée » par une longue et délicate hérédité, mais d'une graisse nouvelle, vite installée, encore tremblotante et comme fluide, graisse blanche des convalescents ou des affamés enfin repus. Ce néopossédant a fait ce tour de force biologique de se créer une nutrition nouvelle, qu'il va d'ailleurs s'empresser de transmettre à ses enfants.

Son surmenage alimentaire, aidé par un alcoolisme discret et de bon aloi, qu'il serait malséant de souligner puisqu'il conduit à une euphorie douce et non à l'ivresse brutale, atteint sournoisement le foie, trouble le pancréas, le rein, les artères, le cœur. Mais il s'agit d'un trouble léger. La médecine a prise sur ces premières manifestations de l'arthritisme primordial. Elle peut le saisir dans sa racine, et l'étouffer.

Encore faut-il que le nouveau disthésique y consente. Ce serait trop lui demander. Il vous dira qu'il se moque de votre hygiène et qu'il est solide.

Et c'est vrai, puisque son organisme vierge de dystrophies héréditaires lui permet, sans protestations sévères, beaucoup d'excès. Mais cet homme a des enfants et l'hérédité va jouer.

L'hérédité arthritique. — Les enfants qu'il a pu avoir pendant sa période de pauvreté ne sont pas touchés par l'arthritisme. Par contre, et c'est là qu'éclate la force de l'hérédité, la diathèse atteint plus ou moins gravement ceux qu'il a eus en période de bien-être, surtout quand les premières manifestations de la dystrophie l'ont atteint.

C'est parmi ces enfants que se recrutent le plus volontiers ces arthritiques florides plus haut signalés, aux manifestations cutanées ou digestives.

L'hérédité a ce pouvoir incontestable de *fixer* l'arthritisme.

Digitized by Google

Alors qu'il est facile d'arrêter la diathèse chez son premier « créateur », la difficulté commence avec ses descendants. L'hygiène, la thérapeutique agissent moins sur eux, bien que leur action ne soit nullement négligeable.

D'ailleurs, l'enfant d'arthritique accroît sa diathèse héréditaire par un apport personnel. Assis à la table familiale, il a sous les yeux, dès sa plus tendre enfance, toutes les tentations et toutes les excitations possibles. Souvent héritier d'un bel appétit, il est entraîné vers les mets les plus interdits à son âge. Nous savons des fils d'arthritiques, qui, avant leur première année, marquent une appétence particulière pour les viandes. Ils ont des instincts de carnivores. Déjà ils aiment leur poison.

D'ailleurs, le père et la mère ne font rien pour s'opposer à cet instinct. Par leur exemple, par leurs exhortations, ils avivent cette jeune gloutonnerie.

Ainsi s'accroît la diathèse. Cet arthritique, fils d'arthritique, déjà plus marqué que ses générateurs, aura une descendance plus gravement atteinte par la dystrophie. Après la phase floride des embonpoints, des accès de goutte, les générations successives — comme l'a si bien marqué le professeur Maurel (de Toulouse) — verront s'installer les obésités avec lésions cardiaques, les diabètes évolutifs, les gouttes viscérales, les rhumatismes progressifs. Puis, peu à peu, si le bien-être et les excès continuent, la sève exubérante des premiers de la lignée arthritique s'appauvrit ; la déchéance arthritique marque les nouveau-nés, les enfants, les hommes. Et un jour la race s'éteint avec un dernier avorton.

Plaise aux dieux qu'une crise financière plonge, quand il n'est pas trop tard, dans une providentielle pauvreté, cette famille en marche vers la senescence et la mort !

Prévention de la dégénérescence arthritique. — Comment prévenir cette dégénérescence d'origine arthritique ? L'étude des causes de la diathèse nous l'indique.

La prévention, pour avoir son maximum d'efficacité doit être aussi précoce que possible. Il ne suffira pas, on le conçoit, de s'attaquer au fils d'arthritique dès le jeune âge. Il faut remonter bien au delà, puisque l'arthritisme de ses ascendants pèse sur sa jeune nutrition.

Si l'eugénique, c'est-à-dire la science d'avoir de beaux enfants, n'était pas un vain mot, si l'homme pouvait être un

Digitized by Google

jour, de ce point de vue, aussi favorisé que les animaux, l'arthritisme serait attaqué d'abord dans ses générateurs.

Cette idée, qui a fait longtemps sourire, s'imposera un jour. Pas plus que des parents syphilitiques ne doivent procréer sans avoir, par un traitement intensif, tari la virulence des germes spécifiques, pas plus des parents arthritiques manifestes ne doivent songer à avoir une descendance sans avoir tout fait pour atténuer en eux la diathèse transmissible.

Et le meilleur moyen sera pour eux de renoncer à leur suralimentation habituelle, et de fuir la sédentarité, car, nous l'avons vu, ce sont là les deux grands facteurs d'arthritisme.

Ils devront s'imposer — mais le feront-ils ? — un entraînement musculaire progressif par la gymnastique suédoise, les sports modérés, comme le tennis, la marche. La marche en montagne, bien réglée, complètera pendant plusieurs semaines ces entraînements musculaires quotidiens. Si la diathèse est trop avancée (obésité, goutte, etc.), pour permettre l'alpinisme, elle sera combattue par les cures thermales.

L'hépatisme des parents s'atténuera par les cures de Vichy, leur goutte par celles de Vittel, leur obésité par celles de Brides, etc.

Quand le maximum des poisons diathésiques sera éliminé ou brûlé, les générateurs seront en droit de se considérer comme aptes à une création qui ne comportera qu'une transmission atténuée de la diathèse.

Pendant la grossesse, l'arthritisme de la mère doit être lui-même traité, pour qu'il n'imprègne pas au maximum les tissus et organes de l'enfant à venir.

Si la grossesse est normale, les marches quotidiennes seront ordonnées, la suralimentation sera proscrite, l'alcool interdit. Des cures thermales, de l'ordre de celles indiquées plus haut, atténueront la transmission héréditaire.

Quand l'enfant sera né, on lui évitera la suralimentation au sein et plus encore au biberon. Au sevrage, les farineux seront introduits assez précocement, les œufs (ayant une action hépatique défavorable), assez tard. La viande n'apparaîtra dans les menus qu'après 2 ans 1/2 ou 3 ans, sauf nécessité impérieuse dont le médecin sera seul juge. Et, surtout, l'enfant plus âgé ne sera que très tardivement mis à la table familiale où règne l'excès alimentaire.

C'est à l'office qu'il mangera et qu'un régime strict lui sera imposé, régime dosé, varié suivant l'âge et les besoins

Digitized by Google

nutritifs. Le vin sera longtemps écarté, jusqu'à l'adolescence et au delà.

Et, naturellement, ce fils d'arthritique sera enrôlé dans les sections de boy-scouts qui, jeudi et dimanche, lui imposeront (sans excès toutefois) la vie au grand air et l'exercice d'un si haut pouvoir antiarthritique.

Les écoles de plein air seront pour lui infiniment plus indiquées que l'internat dans quelque lycée obscur où s'exalte la diathèse.

Si celle-ci est affirmée, ou même à l'état naissant, l'enfant suivra ses parents aux diverses stations thermales, spécifiées par le médecin. Celui-ci sera seul juge de l'opportunité de médications diverses qui seront souvent un adjuvant précieux aux moyens plus haut envisagés, pour prévenir l'arthritisme infantile.

Ainsi donc, la diathèse arthritique, non traitée, fait naturellement boule de neige à travers les générations, s'accroît de l'une à l'autre. Après une période floride, caractérisée par une descendance grasse, haute en couleur, de santé apparente, survient la période de débilité, qui, plus ou moins tard, aboutit à l'atrophie et à la fin de race.

Que les arthritiques et descendants d'arthritiques y prennent donc garde. Par les moyens hygiéniques signalés, ils ont, surtout au début de la diathèse, en main des armes efficaces pour lutter contre elle. Qu'ils pratiquent l'hygiène alimentaire, le sport, la vie aérée, avec constance, qu'ils l'imposent à leurs enfants. Ils auront alors la satisfaction d'arrêter la dégénérescence de leur race et de couper « le ruban arthritique ».

G. Mouriquand,
Professeur à l'Université de Lyon.
Médecin des Hôpitaux.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHRONIQUE

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DE LA PROPRIÉTÉ SCIENTIFIQUE

(suite)

Au début de ma carrière, j'avais étudié, non sans quelque soin, un phénomène curieux et peu conforme aux idées en cours : je l'avais fait avec l'instrument auquel j'étais affecté, donc avec les ressources d'État, mais, il est vrai, tout à fait en dehors et en supplément de mon service régulier. Je commençai la rédaction du mémoire correspondant, que je possède encore, et j'estime, avec le recul du temps, que je n'ai jamais rien fait de mieux, peut-être même d'aussi bien : je portai une relation des résultats, en une courte note, à mon directeur, qui me reçut assez mal, et ne me cacha pas que de telles conclusions étaient absurdes.

Cela revient à dire que tout moyen de publication m'était refusé pour une question fort technique, qui fut élucidée, depuis, de divers côtés : elle n'offre donc plus, aujourd'hui, d'intérêt de nouveauté, ou d'actualité, et mon manuscrit inachevé peut dormir en paix... J'avais donc montré un zèle intempestif, et malheureux : je fus envoyé dans un autre service et affecté à un autre instrument. Maintenant tout est calmé, mais on me concéderа que j'avais alors quelque raison d'être profondément ulcéré par cet incident. Abus d'autorité ?...

Puis je me vis refuser des notes à présenter à l'Académie des Sciences : qu'y faire ?

A quelque temps de là, *les Annales de l'Observatoire de Paris* publiaient un Mémoire où se trouvaient utilisées mes observations, et sans que mon nom fût cité dans le texte : non seulement j'avais participé aux observations, mais j'avais même effectué des séries de mesures à *la lunette* (1) et *assisté* par un des signataires du Mémoire. Il est indis-

1. Si je précise ce fait, c'est parce que, d'usage courant, les professionnels admettent que l'observateur principal est à la lunette, tandis que l'assistant lit les cercles. Je n'ai jamais pu comprendre le privilège d'une des coordonnées par rapport à l'autre, car toutes deux sont aussi difficiles à bien déterminer ; mais il est constant, aujourd'hui encore, qu'un astronome répugnerait à lire les cercles pour un observateur moins ancien que lui — et la chose, alors, était considérée comme une déchéance inadmissible et suscitait maints petits conflits protocolaires.

Digitized by Google

cutable qu'il y avait violation formelle de tous les usages admis : je crus devoir protester, soit auprès de M. le Ministre, soit auprès de M. le Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Sciences : aucune réponse ne m'est parvenue.

Dans le Mémoire en question, se trouvaient énoncées des propositions à mon avis fort singulières et inadmissibles, telles que, à propos du nadir : « l'équilibre thermique étant établi, les divergences sont « nulles ou de très faible amplitude ». Et, puisqu'il s'agissait de nombres moyens par mois, variant de 57''7 à 59''5, comme résultat de calculs effectués au centième de seconde, je résolus de demander une rectification à l'Académie pour ne pas m'associer à de telles conclusions tirées, en partie de mes observations — la consigne resta celle du silence complet.

Vers la même époque, je lisais dans *les Comptes Rendus de l'Académie des Sciences :*

« J'ai l'honneur de présenter à l'Académie *l'ensemble* (1) des tra- « vaux méridiens effectués à l'Observatoire de Paris pendant l'année « 1897... Les observations ainsi effectuées sont réduites, discutées, « en forme de mémoires, sous le nom des astronomes qui les ont « accomplies ; en assumant la responsabilité scientifique de leurs « recherches, *ils recueillent d'une manière intégrale l'honneur que « comporte le succès de leurs efforts* » (1).

Et, plus loin, l'auteur énumère les astronomes et *assistants* (1) qui ont participé aux observations.

Or, j'avais fait tout seul le service de jour ; j'avais observé avec un astronome-adjoint, soit en l'assistant, soit assisté par lui ; et j'avais collaboré au service de nuit. Et puisque mon nom n'était pas prononcé, j'en tirais peu d'honneur et il n'y avait pas présentation de l'ensemble des travaux : j'étais donc bien lésé dans les Comptes Rendus mêmes de l'Académie et demandai une rectification au Secrétaire Perpétuel de cette illustre Compagnie —, qui n'en tint aucun compte.

En même temps, je sollicitais de M. le Ministre une enquête pour savoir si, cette année-là, j'avais rempli les services auxquels j'étais affecté et s'il avait été tenu compte de mes travaux avec une impartialité suffisante — lettre dont j'attends encore la réponse.

Jusqu'ici, on m'accordera sans doute que mes tentatives de revendications et mes essais pour faire valoir mes droits n'avaient pas produit d'excellents résultats, et je n'étonnerai personne en avouant que ces échecs retentissants étaient propres à entretenir un certain énervement : sans verser dans l'anarchie bruyante, je pouvais avoir quelques mouvements d'humeur. Mais la sagesse n'indique-t-elle pas, aussi, qu'il faut laisser faire le temps, qui complète l'expérience, aiguise l'information et polit le jugement ? Je rongeai donc mon frein et attendis.

Un jour, je découvris une petite planète — du moins je le crus. Et, étant pressé de partir en vacances, le lendemain ou le surlendemain,

1. C'est moi qui souligne.

Digitized by Google

mon directeur étant lui-même en congé et son suppléant n'étant pas de relations très sympathiques, j'informai directement l'Académie de ce coup de maître. Ce fut une sottise : l'astre était déjà connu, ce qu'un peu plus de calme et une consultation plus attentive des éphémérides m'eussent incontinent révélé.

Un peu plus tard, je voulus, pour un petit objet limité, utiliser des mesures faites par moi au cours de mon service, ainsi qu'en supplément de service, et les comparer à quelques mesures effectuées par mon assistant : il en résulta une petite note que, à distance, j'ai le droit de qualifier d'honnête mais sans grande importance. Il me semblait que j'avais le droit d'utiliser, en le citant, les observations d'un collègue et qu'il n'aurait pas lieu de se plaindre de la publication d'une discussion partielle de quelques-unes de ses observations, non encore imprimées : aussi bien il n'était nullement engagé par mes conclusions, sous ma seule responsabilité — et ne m'avait-on pas appliqué, auparavant, un traitement autrement rigoureux !

On émit la prétention de soumettre ma note au chef du service dans lequel avaient été effectuées mes observations, avant qu'elle ne fût publiée; ce contrôle ne me convint point, à tort ou à raison : je repris donc mon papier, passai outre, et publiai mes remarques dans un tout autre recueil.

Peut-être avais-je raison ? Et, cependant, ce n'était pas d'une évidence éclatante puisque je crus bon de soumettre le cas à une haute personnalité à qui personne n'a jamais contesté une grande habileté administrative ; je reçus une réponse fort aimable, où tout homme d'esprit doit voir une mercuriale :

« Le décret du 21 février 1878, à son article 5, donne au directeur, « en ce qui concerne les publications, la mission spéciale de veiller « à leur régularité.

« Il est certainement dans l'esprit du décret que la rédaction des « écrits à publier appartient aux services, c'est-à-dire pour chaque « service, à l'astronome qui le dirige (art. 6) avec le concours des fonc- « tionnaires du service.

« J'ai toujours pensé que les observations ne sont la propriété ni « de ceux qui les ont faites, ni des chefs de service, ni du directeur, « mais de l'Observatoire.

« ... Mais réfléchissez bien à la situation du Directeur de l'Observa- « toire de Paris en ce qui concerne les publications ; même ailleurs « qu'à Paris, on peut, un jour ou l'autre, se heurter à des questions « analogues ».

L'époque était alors peu favorable aux incartades juvéniles ; puis, sans être parfait au point de demander un conseil avec la ferme résolution de le suivre, du moins j'attachais du prix à un avis que j'avais sollicité et qui ne me cachait pas que ma publication indépendante était probablement une petite incorrection ou une sottise. Il y avait là grandement matière à réflexion sur mes aventures passées, sur le présent et sur l'avenir : je n'y faillis point, et me mis à compléter mon instruction par des recherches historiques dont on va voir dans un instant le sens et les résultats intéressants.

Digitized by Google

La semonce que je venais de recevoir était donc suggestive : elle se terminait par une indication divinatoire.

Bien longtemps après, dans un Comité soucieux des intérêts de l'Astronomie et comportant la présence des plus hauts représentants de diverses disciplines scientifiques, un directeur d'Observatoire de province...

« soulève la question de savoir si l'on ne pourrait pas *contraindre* « *les astronomes* (1) qui publient des articles sur des travaux qu'ils « ont effectués au moyen d'instruments appartenant à l'établisse- « ment auquel ils sont attachés, *à soumettre ces articles* (1) au Direc- « teur de l'Observatoire, *avant toute publication* (1) ».

Il en résulta un échange de vues fort instructif entre plusieurs savants, et le procès-verbal conclut :

« Il en ressort que cette *question très compliquée* (1) peut difficile- « ment être résolue par voie de réglementation générale. C'est une « question d'ordre intérieur qui semble *dépourvue de toute sanc-* « *tion* (1). Il n'en est pas moins incontestable que *tout fonctionnaire* (1) « qui désire publier les résultats de travaux personnels, qu'il a *effec-* « *tués dans l'Observatoire* (1) auquel il est attaché, *a le devoir moral* (1) « de soumettre ses articles à son Directeur ».

Voilà qui est clair et général : car, dans cet esprit, il ne s'agit plus seulement, selon la question posée, de travaux effectués au moyen d'instruments : on doit comprendre les travaux personnels, avec les ressources matérielles qui sont mises à la disposition du fonctionnaire, force motrice, chauffage, éclairage, bibliothèque. L'Etat, dans ce sens, aurait droit de regard sur les analyses, recherches bibliographiques, etc..., en un mot, sur tout ce qui résulte, en tout ou en partie, du matériel qu'il a permis d'utiliser : le procès-verbal spécifie bien *effectués dans l'Observatoire.*

Parfait : voici qui est formel, si opposé que ce soit à ma thèse primitive. Mais, si la conclusion est claire, elle n'est pas précise, puisque tout le monde est d'accord pour reconnaître qu'il n'y a pas de sanction. On ne peut pas faire de l'Administration en se basant sur le devoir moral du fonctionnaire et, ainsi, on a bien mis en évidence le vice de l'organisation actuelle : car la nécessité de remédier aux abus entraîne celle des sanctions ; les sanctions possibles comportent la détermination des obligations du fonctionnaire c'est-à-dire de ses devoirs et non de ses droits.

Il serait purement injurieux de me dire : « Parbleu ! on vous voit venir, vous avez changé d'opinion parce que vous êtes désormais de l'autre côté de la barricade ». Tous ceux qui me connaissent savent bien que je suis toujours du même côté de la barricade : je n'ai pas changé d'opinion, dans ce sens que je n'ai pas changé brusquement d'opinion, et qu'aucun incident de carrière n'est déterminant dans mes variations de points de vue. Mais il est bien certain, aussi, que mon opinion s'est modifiée : elle a évolué au fur et à mesure que

1. C'est moi qui souligne ces passages du procès-verbal.

Digitized by Google

mon expérience augmentait, que je connaissais plus de faits particuliers, que je réfléchissais davantage aux conseils que je demandais et, aussi, pour beaucoup, que je lisais davantage.

Après les difficultés très réelles que j'avais éprouvées dans toute la première partie de ma carrière, je me tins le raisonnement suivant, que je persiste à tenir pour assez sain : « Voyons ! la lutte n'est pas d'aujourd'hui ; voici des astronomes plus vieux que moi d'une génération et qui, certes, eux aussi, ont trouvé la vie dure devant eux, qui ont peiné et bataillé. Or je suis justement en opposition avec eux, et nous ne comprenons pas les choses de la même façon : avant tout, je dois m'efforcer de comprendre leur état d'esprit avant de le combattre, je dirais même pour le combattre utilement s'il y a lieu ; et puisque ce sont des élèves de Le Verrier, c'est à cette époque que je dois faire remonter mes études pour me constituer une idée précise sur leur formation intime.

Les déboires dont j'ai souffert de la part de l'Académie des Sciences sont un peu du même ordre : défaut de compréhension. Or, cette Compagnie n'est pas non plus sans gens d'expérience, ayant traversé la vie au milieu de heurts divers, et il est impossible que, dans son histoire, ses traditions, ses discussions, je ne trouve pas matière à réflexion et à profit ».

Je me suis donc attaché, une fois de plus, à l'étude des mœurs du monde scientifique depuis le milieu du XIXe siècle (1) — et très particulièrement des astronomes.

En 1867, les hostilités sont plus vives et plus âpres que jamais entre Le Verrier et Delaunay, notamment pour les questions du déplacement

1. *Les Comptes Rendus de l'Académie des Sciences* ne sont qu'un très pâle reflet des discussions scientifiques. D'abord, à cause des traditions : lorsqu'un membre de cette Compagnie veut taquiner un confrère, il le prend à parti dans une note destinée aux Comptes Rendus et lui en soumet auparavant le texte ; les règles du jeu le veulent ainsi. L'autre insiste alors pour que soient atténuées telles ou telles expressions, un compromis s'établit et, par suite d'une série de petites concessions mutuelles, le public ne connaît plus qu'une édition expurgée des chicanes. C'est à peine si l'on trouve des documents ardents et savoureux dans toutes les critiques apportées contre Pasteur, ou dans les conflits entre Le Verrier et Yvon Villarceau ou Delaunay. Tout le reste des querelles se passe en famille, en comité secret... dont les procès-verbaux, déjà succincts, ne seront pas d'ici longtemps à notre disposition.

Mais heureusement, pour l'époque en question, nous avons un informateur précieux dans l'abbé Moigno : homme de science assez instruit et sachant très bien l'anglais, il a beaucoup contribué à faire connaître les écrits anglais et à augmenter les relations scientifiques les plus utiles avec nos voisins ; journaliste fécond et alerte, polémiste ardent bien qu'un peu partial, il nous a laissé d'importants documents dans ses deux collections successives, *Cosmos* et *Les Mondes*. Et, par-dessus tout, pour ce qui nous intéresse, l'abbé Moigno possédait à l'Institut de chaudes amitiés, qui lui confessaient en quelque sorte toutes les petites disputes des Comités secrets dont il brossait alors des comptes rendus détaillés et chroniques savoureuses auxquels nous empruntons notre documentation.

Digitized by Google

éventuel de l'Observatoire, de la création de succursales, ou de l'amoindrissement de l'Astronomie française — ces messieurs avaient-ils choisi une époque propice pour en parler !

« Mais M. Delaunay, dit Le Verrier (1), qui tient absolument à ne « pas laisser chômer la discussion, introduit une nouvelle plainte fondée « sur ce que, dans une récente occasion, M. Le Verrier n'aurait pas nommé la personne qui, dans notre succursale de Marseille, a rencontré « la 91e petite planète. On a dit très nettement, au sujet de la 89e, « qu'elle avait été trouvée par M. Stéphan, notre savant et zélé collaborateur, placé à la tête des travaux de la succursale. C'est par un « parti très arrêté qu'on en a agi autrement au sujet de la 91e. La « recherche des petites planètes et des comètes a été, en effet, organisée à l'Observatoire de Marseille de telle manière que des personnes n'ayant aucune connaissance en Astronomie peuvent y être « employées. Ces personnes ont droit à un traitement proportionné à « leur zèle, et ce serait leur rendre un mauvais service à elles-mêmes « que de les poser en face du public comme étant des astronomes. Il « est de notre devoir de ne reconnaître comme tels, que ceux qui ont « une instruction suffisante et qui savent marcher seuls.

« Tel était assurément l'honorable M. Goldschmidt : il avait lui-« même établi tous ses moyens d'observations, son observatoire, sa « lunette et ses cartes, et ne devait rien à personne. Ce fut même à « grand'peine qu'à une époque déjà avancée de sa carrière, nous parvinmes à lui faire accepter une pension offerte par M. le Ministre « d'Etat, M. le Comte Walewski (2) ».

Ainsi s'affirme la thèse de Le Verrier. Si l'on ne doit rien à personne, parfait, la liberté ; si l'on est fonctionnaire ou employé, l'employeur doit rester juge de la situation. Il n'en fallait pas davantage, bien entendu, pour déchaîner ses adversaires sur la thèse opposée et, dès le lundi suivant, après avoir développé la nécessité du transfert de l'Observatoire hors de Paris, Delaunay lit la note suivante (3) :

« Lundi dernier, après avoir donné lecture d'une Note très courte « (voir ci-dessus, p. 1082), j'ai ajouté quelques explications verbales en « déclarant que je ne les insérerais pas au *Compte Rendu* (4). J'ai « parlé notamment de la découverte de la 91e petite planète. Rappelant la Note par laquelle M. Le Verrier a annoncé cette découverte à « l'Académie (séance du 5 novembre 1866), j'ai dit : « Qui n'eût cru, « d'après cette Note, que la planète avait été découverte par M. Stéphan ? Et cependant il n'en est rien ; elle a été trouvée par un « jeune observateur dont M. Le Verrier n'a pas voulu nous faire connaître le nom ».

1. Dans tous ces documents, je ne veux plus rien souligner, mais j'appelle toute l'attention du lecteur sur la valeur des arguments présentés.

2. Le Verrier, *C. R. Ac. Sc.*, 23 déc. 1867, p. 1082.

3. *Ibid.*, p. 1104; voir la relation avec des variantes d'un témoin dans *Cosmos*, 4 janv. 1868, p. 22.

4. « Cette réserve n'a pas empêché d'insérer une réponse à mes obser-« vations », ajoute le *Cosmos*. Cette phrase très logique fut-elle supprimée à la suite d'interventions diverses ?

Digitized by Google

« Cette assertion a causé une stupéfaction générale, et a été accueillie « par des marques visibles d'incrédulité.

« M. Le Verrier, loin de démentir le fait, a eu la prétention de le « justifier à l'aide d'une théorie étrange (1) qu'il n'a pas craint de « livrer à la publicité en ces termes :

« M. Delaunay, qui tient absolument (voir ci-dessus)... jusqu'à : « savent marcher seuls ».

« Ainsi M. Le Verrier nous apprend qu'il emploie à Marseille, pour « les observations, des jeunes gens n'ayant aucune connaissance en « Astronomie ; que ces jeunes observateurs ne peuvent même pas « aspirer au titre d'astronomes. Leur rôle, qui consiste à faire des « découvertes dans le ciel pour le compte de l'Observatoire, rappelle « le fameux *sic vos non vobis* du poète.

« La doctrine exposée par M. Le Verrier dans cette circonstance est « véritablement une énormité. J'affirme qu'on ne trouverait pas dans « le monde entier un seul Directeur d'Observatoire qui consentît à se « compromettre au point de lui donner son approbation. Si j'ai pris « la parole aujourd'hui, ce n'est pas pour perpétuer la discussion, « comme paraît le croire M. Le Verrier, mais c'est pour qu'on ne « s'imagine pas à l'étranger qu'il ne s'est élevé au sein de notre Aca- « démie aucune protestation contre la façon dont le Directeur de « notre premier établissement astronomique entend faire prospérer « la Science. » (2)...

« M. Le Verrier, venu d'assez bonne heure à la séance, regrette qu'on « n'ait pas pu l'attendre pour reprendre les questions en discussion, « puisqu'on jugeait opportun de le faire (3). Il ne connaît que la fin « du discours de M. Delaunay, et ne voit pas dans l'exagération des « mots et des phrases une raison de répondre de nouveau à des argu- « ments déjà réfutés. On maintient le droit, pour le Directeur d'un « Observatoire, d'appliquer à la révision ordinaire des parties du ciel « de simples employés. M. Delaunay donne d'ailleurs l'exemple en « appelant à son secours, pour la théorie de la Lune, d'honorables « géomètres dont il ne nous a pas encore dit les noms ».

Le compte rendu très détaillé de l'abbé Moigno (*loc. cit.*, p. 22 et suivantes), d'après des notes personnelles, est beaucoup plus vivant et incisif, avec des expressions qui font mieux ressortir le diapason alors très aigu des discussions : la chose est assez naturelle et les combattants n'ont pas eu le loisir de corriger les épreuves d'un texte académique en choisissant leurs mots. Il s'agit, d'ailleurs, d'un reporter très partial dans le conflit et, pour ne pas allonger, nous ne lui ferons que des emprunts partiels :

1. C'est à ce moment seulement que M. Le Verrier entre dans la salle (*Cosmos*).

2. Un peu pompeux et théâtral ; sent les tréteaux de la réunion publique.

3. C'est même seulement le lendemain de la séance qu'un Confrère a appris à M. Le Verrier qu'on était aussi revenu sur la question du transport de l'Observatoire, mais sans pouvoir lui dire en quoi. On ne s'étonnera donc pas s'il n'a pu répondre aux nouveaux points qu'on avait pu toucher, puisqu'il les ignore. (Note insérée dans les Observations de Le Verrier aux *C. R.*).

Digitized by Google

« Je ne veux pas répondre à M. Delaunay, dit M. Le Verrier, mais « j'exprimerai mon regret qu'il vienne successivement jeter le désordre « dans toutes les questions. La question actuelle est celle-ci : la recher- « che des planètes étant arrangée de façon qu'on peut y employer « une personne quelconque, y a-t-il lieu de donner à celle-ci le titre « d'astronome ? J'emploierais des gens ne sachant ni lire ni écrire, « faudra-t-il les citer comme des auteurs de découvertes ?

« Mais vous-mêmes, Messieurs, vous refusez-vous d'employer des « jeunes gens pour exécuter la partie matérielle de vos travaux, soit « des calculs, soit des mesures, etc... et vous croyez-vous obligés de « citer ces jeunes gens comme des collaborateurs ?

« Si on se conformait à la thèse soutenue par M. Delaunay, il en « résulterait, outre les inconvénients déjà indiqués pour les jeunes « gens employés aux observations, des inconvénients pour l'Obser- « vatoire. Voici déjà le public informé de ce fait qu'on peut faire « des découvertes en Astronomie tout en n'étant pas du tout un « astronome. Il eût mieux valu le lui laisser ignorer.

« En résumé, voilà l'énormité du Directeur de l'Observatoire de « Paris : il croit que l'on peut employer dans certaines observations « des hommes sans éducation ayant tout simplement un œil et de « la bonne volonté. Si l'Académie déclare que l'on doit citer les noms « de ces hommes, nous nous conformerons à sa décision ; seulement, « il faudra être conséquent et citer de même tous ceux qui auront « fait une multiplication ou toute autre opération accessoire...

.....

... « M. Le Verrier demande la parole. On m'apprend, dit-il, que « M. Delaunay trouve mauvais que j'aie répondu à ses remarques « de la dernière séance, après sa déclaration de ne pas les mettre au « Compte Rendu. On se rappellera que j'ai répondu à cette déclara- « tion, en invitant M. Delaunay à taire ce qu'il ne voulait pas publier. « Du moment que des observations sont faites en séances, il est « indispensable qu'elles paraissent au Compte Rendu, et mon droit « est certainement d'insérer les réponses que je prononce ».

.....

Arrivons à la séance de l'Académie du 13 janvier 1868, présidée par Delaunay et dont, assurément, l'abbé Moigno nous fournit un compte rendu sténographique (1).

« La parole étant donnée à M. Villarceau, celui-ci va s'asseoir à la « tribune et lit : *Réponse à la communication verbale partiellement « reproduite dans le Compte Rendu...*

« M. Le Verrier. — Je ne puis laisser passer ainsi ces mots : *par- « tiellement reproduite.* C'est par suite de la déférence que je dois à « M. le Secrétaire perpétuel que ma communication a été tronquée à « la fin de sa 8e page. M. le Secrétaire m'a déclaré qu'il voulait com- « mencer l'année en respectant le règlement. Je demande qu'on insère « dans le prochain *Compte Rendu*, ce qui n'a pu trouver place dans « le dernier.

1. *Cosmos*, du 18 janvier, pp. 21 et suiv.

Digitized by Google

« M. Elie de Baumont. — Je ne puis que confirmer le dire de M. Le « Verrier. Je lui ai fait remarquer que, n'ayant pas d'autorisation « pour dépasser les huit pages, il devait s'y renfermer.

« M. Delaunay. — Du reste, laissez lire M. Villarceau et tout à l'heure « nous reviendrons sur ce sujet.

« M. Le Verrier. — Permettez. Je demande qu'on statue de suite « sur ma demande. Il faut que l'on m'accorde la publication de ce « qui reste de ma dernière réponse, sans préjudice de ce que je « pourrai dire aujourd'hui si l'occasion s'en présente.

« M. Pouillet. — Si M. Villarceau ne répond qu'à ce qui a été « inséré...

« M. Le Verrier. — Oh! dans ce cas, il va sans dire qu'il n'y a « pas de difficulté.

« M. Elie de Baumont. — Il serait plus convenable de poursuivre cette « discussion dans le Comité secret (1).

« M. Le Verrier. — Ce n'est pas là une question de Comité secret. « Pour me conformer au règlement, je n'ai inséré qu'une partie de « ma communication. Je demande à publier le reste.

« M. Delaunay. — L'Académie n'y voyant aucun inconvénient, l'in- « sertion demandée par M. Le Verrier aura lieu dans le premier « Compte Rendu.

« M. Villarceau (*reprenant sa lecture*). — Dans sa communication, « M. Le Verrier a prétendu... ».

.....

M. Le Verrier reprend alors la discussion relative à la valeur des observations faites à Paris, et termine ainsi (*loc. cit.*, p. 25) :

« Je maintiens qu'il n'y a pas lieu de le démolir (l'Observatoire), et « de jeter du sel sur ses ruines ; et qu'au lieu de nous livrer à des « discussions interminables, il serait bien préférable de travailler.

« M. Villarceau. — Je n'ai absolument rien à changer à ce que j'ai « dit depuis un mois ».

Et les *Comptes Rendus* de l'Académie confirment (1868, I, p. 76) :

« M. Yvon Villarceau déclare n'avoir rien à ajouter aux considéra- « tions qu'il a présentées sur la nécessité du transfert de l'Observa- « toire ».

Les escarmouches vont continuer à la séance du 24 février, dans laquelle Le Verrier annonce par lettre la découverte de la 96e planète, faite à Marseille. Et Delaunay, qui préside, ajoute :

« A cette occasion, M. Delaunay regrette que M. Le Verrier ne fasse « pas connaître le nom de la personne qui a signalé le nouvel astre. « Il annonce ce que l'on savait déjà par *le Moniteur Scientifique*, que « la précédente découverte de ce genre est due à M. Borrelly, mais il « ne dit pas si celui-ci est un astronome, ou simplement un *œil*, sui- « vant l'expression de M. Le Verrier (2) ».

Ah ! cet *œil*, expression si imagée, justement employée par Le Verrier pour représenter le simple observateur, la lui a-t-on reprochée

1. C'est ce que l'on fait toujours — et c'est grand dommage.

2. Ceci est la relation du *Cosmos*, pp. 23-24 ; celle des *C. R.*, 1868, I, p. 338, est un peu plus académique.

Digitized by Google

en l'accusant, à tort, de vouloir ainsi stigmatiser celui qui faisait les mesures...

Les hostilités sont loin d'être épuisées et elles reprendront, plus ardentes que jamais, à la séance du 9 mars : mais d'autres interventions se dessinent et nous allons en reparler dans un instant à un point de vue différent.

Entre professionnels, ces documents permettraient déjà d'amorcer une discussion féconde, mais je crois utile, pour bien faire comprendre la situation aux personnes non initiées, de préciser maintenant, avec quelques détails, trois points particuliers : la position de Le Verrier, le rôle du public et la vie dans un Observatoire.

Le Verrier s'était acquis justement une réputation mondiale et il y avait là, déjà, de quoi lui susciter quelques jalousies parmi ses confrères, surtout Delaunay et Yvon Villarceau ; je veux laisser de côté Laugier, car ici interviennent des histoires de famille assez délicates, ainsi que les taquineries de H. Sainte-Claire-Deville, dont il est malaisé de démêler les mobiles. Certes, Le Verrier y prêtait par son caractère entier et autoritaire, mais nul ne peut lui disputer une grande puissance de travail, une ardeur considérable à la tâche et un courage indomptable : il en résultait qu'il était fort exigeant pour ses collaborateurs, c'est exact.

Mais la vraie question n'est pas là : il faut savoir s'il fut ingrat avec eux et s'il méconnut leurs mérites. Or l'histoire est là, avec les résultats de l'expérience, pour décider définitivement : tous les jeunes gens de cette époque qui ont pu se soumettre à cette discipline et profiter des enseignements de cette méthode de travail, tous, sans exception, sont arrivés à des situations très honorables en Astronomie, sinon aux plus hautes, et dans le lot des hommes distingués qui surent honorer l'Astronomie française, on rencontre tous les élèves de Le Verrier; par contre, aux côtés de Delaunay et Villarceau, pour les épauler et les renseigner, on trouve toute une série d'incompris, de rêveurs, poètes ou journalistes, d'arrivistes trop pressés, dont il est résulté pas mal d'aigris et de ratés.

Il serait tout à fait inconvenant de préciser davantage par des exemples que connaissent tous les professionnels. Tout le monde reconnaît que la discipline étroite que Le Verrier avait imposée à Paris sentait le caporalisme et ne put subsister longtemps après lui; quelques-uns de ses élèves, insuffisamment éduqués, ne conservèrent que la partie brutale de cette formation et, pour l'un d'eux en particulier, on s'accorde volontiers pour lui attribuer une âme d'adjudant, pour le moins... Oui, mais il n'en reste pas moins bien établi, sur ce point que c'est par une discipline stricte, dans les débuts, que l'on peut aboutir aux résultats les plus féconds ; et, d'autre part, l'on peut bien dire que Le Verrier fut victime d'une cabale puisque, dès la mort de Delaunay, l'on n'eut rien de plus pressé que de le rappeler pour illustrer l'Observatoire (1).

1. Il est tout à fait regrettable que Ch. Wolf, pour faire suite à son premier volume, n'ait pas donné l'histoire moderne de cet éta-

Digitized by Google

Pour le public, la question est fort complexe, mais Le Verrier avait le bien beau rôle en disant, le 6 janvier 1868, devant l'Académie :

« ...M. Villarceau se rappellera sans doute que je l'ai supplié de « ne pas se livrer à une discussion du genre de celle qui nous divise « en ce moment (1) ».

En effet, le public ignore tellement la vie et les mœurs des astronomes, les nécessités indispensables de leurs études, que de telles controverses ne font que l'égarer, surtout quand elles ont été transmises, transcrites, aménagées par des reporters de bonne foi mais également incompétents. Et, par public, il ne faut pas même entendre le gros public, peu instruit, mais aussi une classe étendue qui devrait être mieux informée. Donnons-en un exemple précis.

Après avoir exposé les questions relatives aux Catalogues d'étoiles fondamentales et à la détermination des constantes de l'Astronomie, Le Verrier revient sur sa thèse de l'inutilité de discuter de tels problèmes devant le public, qui est nécessairement trop peu informé et peut se trouver conduit à des interprétations étranges et tout à fait regrettables.

« Mais le public, dit-il, ne comprend pas ainsi, et on est tout dis- « posé à croire que nos instruments sont détestables. L'autre jour, « un brave amiral me disait sérieusement devant M. Dupuy de Lôme : « Il paraît qu'on ne voit pas la polaire de l'Observatoire ? —. Mais, « lui dis-je, est-ce que vous ne l'avez jamais vue de la place de la Con- « corde, en sortant du Ministère de la Marine ? —. Si, parfaitement, « mais de l'Observatoire ? —. Alors vous croyez que nous possédons « des instruments tellement bons qu'ils empêchent de voir les astres « visibles à l'œil nu ? (2) ».

Et, sans citer Dupuy de Lôme, cette anecdote précieuse se retrouve un peu plus longuement arrangée dans les *Comptes Rendus* de l'Académie, 1868, p. 75 :

« Afin de montrer les singulières opinions qu'on est parvenu à « répandre, M. Le Verrier dit à l'Académie.... Ces raisons persuadè- « rent-elles l'honorable interlocuteur ? on n'en saurait répondre ».

Voilà un fait historique qui me sert d'argument précieux et que l'on ne peut m'accuser d'avoir forgé pour les besoins de la cause. Et l'on reste un peu rêveur lorsque l'on voit des hommes éminents comme Bergson et Goblot, discutant sur les grandeurs stellaires, tirer argument de l'article d'un journal quotidien où le rôle essentiel est d'amuser le public...

blissement, car il était le dernier survivant de cette période héroïque, ayant longuement fréquenté les hommes et connaissant la vie de la maison dans ses moindres détails : la rédaction, m'a-t-il dit, pouvait être considérée comme achevée ; mais, malgré de vives instances de divers côtés, cet homme d'une conscience remarquable s'y est toujours refusé, à cause de bien des détails délicats sur des savants qui laissaient des descendants vivants. Je souhaite que ceux qui ont joui de la confiance de Wolf n'aient pas égaré ou tronqué ses papiers.

1. *Cosmos*, p. 23.

2. *Cosmos*, pour la séance du 13 janvier, p. 24.

Digitized by Google

Je ne crains pas d'aller encore beaucoup plus loin dans la voie de Le Verrier en affirmant que l'immense majorité des personnalités les plus éminentes du milieu scientifique ne comprend pas plus que le *vulgum pecus* quels sont les besoins vrais des astronomes et, si distingués qu'ils soient dans d'autres branches, bien des savants devraient juger les questions relatives aux Observatoires avec la plus grande circonspection.

Cette opinion va paraître fort singulière et il ne sera pas mauvais, sans doute, de légitimer cette façon de voir par quelques faits plus récents.

Or donc, au fur et à mesure de divers réajustements des traitements de fonctionnaires, les astronomes avaient été, à chaque fois, désavantagés, constamment dépréciés et laissés bien loin en arrière par les catégories qui leur étaient jadis comparables ; et leurs justes revendications furent exposées devant les plus hauts représentants de la Science. Que décidèrent les augures ? d'aider les astronomes ? point; de leur donner des conseils. Et l'on entendit cette thèse étrange: l'Astronomie française pâlit ; c'est aux astronomes à se relever eux-mêmes, en travaillant avec ardeur ; et, plus tard, quand ils auront fait d'importantes découvertes, nous les aiderons à faire réviser leurs traitements. Sophisme, et cercle vicieux, puisque les traitements de début rendent le recrutement impossible ; puisque les traitements insuffisants veulent que nombre de fonctionnaires cherchent ailleurs des suppléments, ce qui nuit grandement au rendement.

Et l'on ne saurait en vouloir aux augures, car ils ignorent tout de la vraie vie des astronomes, encore plus de ce que devrait être cette vie : on a pu le constater bien des fois dans les questions d'avancement en entendant soutenir des arguments étranges, en voyant se manifester les appuis les plus puissants en faveur de candidatures propres à décourager tous les fonctionnaires zélés, consciencieux et réguliers.

C'est la griserie des mots, la poésie de l'Astronomie ; on encense les hypothèses et, quand on parle d'un travailleur assidu et utile, on vous répond d'un petit ton protecteur : « Peuh ! il n'a aucune idée, « il n'a jamais fait que son service ! » —. Hélas !

C'est bien la vieille thèse des adversaires et détracteurs de Le Verrier ! avec quel mépris ne parle-t-on pas de « l'énormité » de ce « Directeur, qui pense que l'on peut employer des hommes sans édu- « cation, ayant tout simplement un œil et de la bonne volonté ».

Ah ! cet œil, le lui a-t-on assez reproché, ainsi que la possibilité d'utiliser un assistant.

« ne sachant ni lire ni écrire », phrase sans doute prononcée dans l'ardeur du débat, mais que je n'ai pas trouvée dans ses écrits.

Mais ces messieurs n'ont pas assez médité la phrase de Le Verrier lui-même :

« C'est un inconvénient de ne voir à un moment donné que la thèse « qu'on soutient et de lui tout sacrifier. On se trouve ainsi entraîné « plus loin qu'on ne pense (1) ».

1. *C. R. Ac. Sc.*, 1868, I, p. 59

Digitized by Google

Car les plus grands savants ne se sont pas privés de nous rabattre les oreilles avec les merveilleuses observations, si nombreuses, que l'on fait en série à Abbadia, par opposition avec le rendement assez faible, à leurs yeux, des Observatoires de province. La série, la coopération, le système Taylor : parfait. Mais qui a le plus de mérite ? celui qui cale l'instrument, celui qui serre ou desserre les vis, celui qui fait marcher le chronographe, celui qui le dépouille, celui qui lit les cercles, ou les pointés de la lunette, celui qui fait les calculs fort simples et toujours les mêmes, celui qui corrige les épreuves ou qui compose le texte ?

C'est la réponse à ces questions qu'il faudrait fournir avant de critiquer le voisin. Or on se garde bien de l'apporter, parce que l'on ne veut pas qu'elle soit mise en évidence, et la voici : en vérité, aucun des coopérateurs n'a un mérite prépondérant, et tous ont leur noble part si le travail est bien fait ; et si l'un d'eux ne savait ni lire ni écrire....

Ceux de mes contradicteurs, sur ce point, qui se sentiront en faute, vont s'efforcer de détourner la question en m'accusant de galéjade. Il n'en est rien, je parle le plus sérieusement du monde et, selon mon plan constant, je m'abrite derrière les faits, en rapportant le suivant: le Directeur de l'Observatoire de Paris, gêné par une crise de personnel, n'a-t-il pas employé des garçons de salle pour faire métier d'assistant, tout récemment, et de façon très satisfaisante ? en sorte que tout le monde dut approuver cette solution.

Mais l'œil, l'œil... est-on tenté de me dire, en reprenant cet argument dont on fit si grand cas contre Le Verrier : vous oubliez la critique de l'œil et de la bonne volonté.

Un peu de patience, de grâce, car j'y arrive, et je me garderais bien de l'oublier, car j'en veux moi-même tirer parti utile.

Voyons l'état de la Science, mis en évidence récemment. Si l'on met à côté l'un de l'autre le nom de Pasteur et la somme récoltée au cours d'une journée montée à grand fracas, on doit reconnaître que la générosité n'est pas très grande en comparaison des services rendus par Pasteur. Et il n'y a pas lieu de s'en étonner. Car quel est le grand argument mis en avant ? la misère des laboratoires. Or cela va permettre, certes, d'acheter un ou deux appareils coûteux, qu'il était difficile d'acquérir sur le budget ordinaire, mais, pour le reste, une partie du public savait fort bien que l'on était en plein bluff : vous avez voulu transporter vos querelles sur le forum, et tout le monde, sans pouvoir démêler exactement les raisons, le pour et le contre, sait parfaitement que toutes ces plaintes ne font que relater le manque de *bonne volonté* des observateurs et le fait que tant et tant d'instruments sont déjà inoccupés et stériles, parce qu'il n'y a pas un œil près de l'oculaire.

Toute dénégation serait oiseuse, et j'en vais fournir la preuve officielle. Le Bureau des Longitudes connaît parfaitement cette situation : il la confirme en supprimant, dans *la Connaissance des Temps*, les occultations qui se présentent dans la seconde partie de la nuit, parce qu'il sait fort bien que, à ces heures-là, il n'y a ni œil ni bonne volonté

Digitized by Google

devant les oculaires ; et les rares adeptes de ces observations tardives en sont réduits aux éphémérides étrangères...

Combien Le Verrier avait raison ! Tant de science présumée ne remplace pas un œil et de la bonne volonté. Le public fut mêlé à un état de choses qu'il ne pouvait apprécier complètement et sainement : « Il eût mieux valu le lui laisser ignorer ». Car le public, très étendu, reste dans une incompréhension magnifique de notre vie et de nos besoins, des besognes journalières et lassantes qui sont nécessaires et cependant obscures, des observations continues, patientes et méthodiques, sans gloire, mais utiles et fécondes : pour le prouver, qui oserait publier les demandes de renseignements stupides qu'il a reçues et auxquelles il faut répondre ? conter les propositions d'inventeurs de nouveaux systèmes, importuns et difficiles à éconduire ; les offres de collaborateurs fantaisistes ; les communications sollicitées par la presse sur les problèmes qui échappent à ses lecteurs — et comment transcrites ! Occupations multiples, vaines et stériles, mais devenues obligatoires, puisque l'on a voulu mêler le public à nos affaires et ne pas laisser l'astronome dans sa tour d'ivoire, ce qui a ouvert la porte au cabotinage.

La vie dans un Observatoire est vraiment très spéciale, et plusieurs interlocuteurs, ne comprenant pas très bien la portée de tel ou tel argument, m'ont demandé de préciser quelque peu : c'est pourquoi, avant de chercher à conclure, je dois encore indiquer le cadre du tableau, la vie des astronomes, le travail dans un Observatoire.

L'astronome qui aime son métier mène une existence de sacrifices, on peut presque dire d'abnégation. Il faut renoncer à la vie extérieure : théâtre, concerts..., sont difficiles ou impossibles. La vie mondaine est fort précaire et les relations sont malaisées. Le travail de nuit est fatigant : il trouble les heures de la vie de famille et en modifie complètement la calme et régulière sérénité. Au début, on fait simplement tous ces sacrifices, mais souvent l'ennui de l'éloignement, la monotonie des tâches nécessaires, les complications de la vie de famille, les charges, viennent et font sentir le bât plus lourd : les uns, se cramponnant, cherchent et trouvent la consolation à d'inévitables misères dans un travail sans cesse plus acharné; d'autres, en somme, perdent pied, cherchent des diversions, deviennent plus mous, parfois indifférents et éprouvent des regrets tardifs.

Tous les professionnels connaissent des exemples de ces deux types très différents et qui constituent un des contrastes les plus curieux du métier : ici, un travailleur acharné, opiniâtre, à qui l'on ne saurait parfois reprocher que trop d'acharnement à des détails puérils, et qui meurt à la tâche ; là, un homme qui promettait peut-être davantage mais qui, peu à peu, lâche pied, cesse de se passionner pour des petites besognes indispensables, regarde à droite et à gauche de sa route, se distrait, se résigne à être un fonctionnaire de moins en moins zélé, amateur et, somme toute, pendant 15, 20 ou 30 ans, ne fait plus grand'chose — ou même rien.

Du point de vue de Le Verrier, on serait tenté de conclure : s'il en est ainsi, ce métier se perd faute de discipline au sens le plus

Digitized by Google

général de ce mot, c'est-à-dire par manque de traditions, usages, conventions précises, autorité destinée à réglementer. Mais c'est une toute autre conséquence que nous voulons examiner.

Tous ces hommes, on peut le dire, ont un peu les nerfs à fleur de peau — est-ce là l'origine de leur réputation de caractère fâcheux ? Le premier, parce qu'il guette l'heure propice, fait modifier les heures de repas, se relève la nuit, obtient difficilement le calme et le silence pour son sommeil tardif du matin ; le second, somme toute, parce qu'il n'a pas trouvé dans son métier les satisfactions qu'il en attendait, parce qu'il a trop de science présumée — selon l'expression de Le Verrier —, et pas assez de services rendus, parce que, en un mot, il est aigri. L'un d'eux, ayant eu dans son service à remonter et comparer les pendules et chronomètres, appliquait à ce travail les épithètes les plus malsonnantes... que je ne rapporterai pas, pour ne pas contrister inutilement les nombreux astronomes qui ont fort bien accompli leur tâche au service méridien : mais, pour celui-là, cette besogne était indigne de lui et des idées générales qui bouillonnaient sans cesse dans son cerveau sans en sortir jamais ! En résumé, je crois que l'on peut conclure que, en général, les astronomes ont une tendance à être énervés.

L'incompréhension totale du public pour leur existence tend à augmenter cet énervement. En effet, en voyant les fariboles et fantaisies avec quoi la presse quotidienne endort ses lecteurs, le travailleur sérieux éprouve un peu de dégoût, un peu de rancœur, à voir glorifier des hypothèses pures et inconsistantes, tandis que l'on affecte d'ignorer, de mépriser les observations de longue haleine, utiles mais non brillantes, qui exigent plus de courage que d'initiative et, en s'accumulant lentement, constituent notre véritable trésor scientifique ; certes, il ne devrait opposer que le dédain au bruit de la rue, mais il ne faut pas exiger trop d'héroïsme... Quant au rêveur, il se gargarise de toutes ces œuvres d'imagination pure et s'énerve de plus en plus devant sa brillante vocation manquée.

Mais s'il est encore possible de lutter contre l'agacement bien naturel que peut susciter l'opinion erronée du public, il n'en est pas de même pour la conduite des hommes de Science vis-à-vis des astronomes, dont le sort dépend en grande partie de suffrages qu'il faut solliciter : ici, à mon sens, les conséquences sont vraiment désastreuses. Ignorant les détails de la vie des Observatoires, ses nécessités et ses besoins vitaux, le savant juge un peu au hasard, influencé par la vogue et les courants d'opinion, les succès dans la presse ou dans les sociétés limitées, etc... : et ses jugements, souvent déconcertants, ont parfois apporté le trouble, le doute, l'angoisse ou le découragement dans le personnel. Tel travailleur consciencieux, utile et fécond, s'est vu préférer un fantaisiste ; tel amateur s'use en démarches et intrigues. Ici, la répercussion a souvent dépassé l'énervement pour atteindre le dépit, la rancœur — et un désir de représailles.

En quoi peut-il être utile, dira-t-on, d'étaler pareilles misères : ce sont là défauts inhérents à la pauvre nature humaine et qui ne sauraient avoir d'influence sur l'exercice de la profession. Je pense, au contraire, pouvoir montrer que la profession en souffre réellement, et c'est pour servir au fond la cause des astronomes, cause dans

Digitized by Google

l'ensemble très intéressante, que je veux l'étudier plus en détail ; et je reste un partisan convaincu de la Vérité : j'écris pour ceux que de justes critiques peuvent talonner et inciter à mieux faire, et non pour ceux que la vue exacte d'une situation rend pessimistes.

Faut-il donc se proposer, pour apporter un remède à ces défauts, de renseigner le public ou renseigner les corps savants ? Ce serait là une lourde tâche, une campagne de longue haleine, dans laquelle on finirait par n'être plus même écouté, car les astronomes ne sont pas assez nombreux pour retenir longtemps l'attention — et c'est pourquoi ils furent toujours sacrifiés — et ce travail ingrat n'apporterait même pas la solution définitive à leur sort.

Suivons toujours la même méthode : examinons quelques conséquences de cet énervement latent à l'aide de faits récents.

Une première disposition frappe aussitôt. Voilà des hommes qui se rencontrent presque journellement, qui travaillent à côté les uns des autres, parfois dans le même bureau, et qui devraient avoir les mêmes préoccupations élevées : entre eux, des usages courtois mais froids, pas de pénétration ; les relations de bonne camaraderie sont rares ; ce que l'on pourrait appeler relations personnelles, sympathies, fréquentation, très rares, exceptionnelles. On est évidemment en présence d'esprits un peu inquiets. A quelques astronomes naïfs, il est apparu que la vie dans un Observatoire pourrait être charmante en formant une grande famille, en se réunissant sans contrainte, sans jalousie, sans arrière-pensée : tous les essais qui ont été faits, à ma connaissance, échouèrent piteusement.

Peut-être le lecteur voudra-t-il, dès maintenant, me concéder que les astronomes sont gens d'humeur un peu difficile, chatouilleux, susceptibles, envieux ou jaloux : c'est humain, soit, mais il n'est pas grand argument à en tirer.

Je ne partage pas cette manière de voir, mais pas du tout. Ah ! si MM. les Recteurs pouvaient parler des histoires auxquelles ils furent mêlés : vie infernale ici, palinodies successives ailleurs. Mais ils ne diront rien : passons-nous de leur témoignage et examinons ce que tout le monde sait, parmi les exemples qu'il est possible de citer, car tant d'autres...

Quelle était cette dame qui, un revolver dans son sac à main, terrorisa longtemps tout un quartier, assaillant toutes les personnalités scientifiques de visites importunes et peu agréables ? Et le guet-apens dans l'ombre, avec un couteau criminel ? Et l'astronome froidement abattu d'une balle par surprise ? Excitation maladive, folie, allez-vous dire, et ces cas particuliers n'ont rien à voir avec l'exercice serein de la profession. Il en serait ainsi s'il s'agissait de cas isolés, très rares : mais ils sont fréquents et des plus variés.

J'ai vu un pamphlet anonyme. Quel est le Directeur qui faisait exprès d'avoir un coq pour empêcher un de ses collaborateurs de reposer le matin ? Quel est celui qui élevait des porcs pour les revendre en détail à son personnel ? Tel fut traité d'assassin ; tel autre d'escroc ; une autre affaire se terminait en Correctionnelle ; celui-ci saute à la gorge de son voisin avec des intentions rien moins que rassurantes ; celui-là est signalé à l'Administration comme vivant en état de concubinage, afin de lui créer une situation impossible dans

Digitized by Google

un certain poste, et il en résulta, en effet, une intervention administrative ; la calomnie et la diffamation sont constantes, et si vous voulez bien y joindre quelques affaires de mœurs qui manquent complètement d'élégance... vous aurez un tableau cruel.

Alors, comme il y a tant et tant d'autres incidents auxquels il est impossible de faire allusion, je crois que l'on est en droit de considérer que le nombre des incidents fâcheux est hors de proportion avec la quantité très limitée du personnel. Il y a donc quelque chose qui ne fonctionne pas bien dans le mécanisme, un mauvais rouage, une gêne, une angoisse, un malaise qui rendent tout travail serein impossible : et nous devons nous efforcer d'y porter quelque remède.

Et, sans qu'il s'agisse du but immédiat de cet essai, je crois déjà qu'il y aurait quelque progrès de réalisé, que l'on tendrait vers une atmosphère plus confiante si les intérêts des astronomes étaient presque exclusivement discutés entre professionnels.

(*A suivre*).

Jean Mascart,
Directeur de l'Observatoire de Saint-Genis-Laval.

INFORMATIONS

Remise d'un drapeau et de la Croix de guerre à l'Ecole du Service de Santé militaire.

Le 21 mai, M. Paul Painlevé, Ministre de la Guerre, a procédé à la remise du drapeau qui a été attribué à l'Ecole du Service de Santé militaire. Au cours d'une cérémonie émouvante, en présence de toutes les autorités civiles et militaires de la Ville de Lyon et des élèves de l'Ecole, la Croix de guerre a été attachée au drapeau qui sera celui de tout le Corps de Santé militaire.

Des discours du Médecin Général Inspecteur Lanne, Directeur de l'Ecole ; du Professeur Lépine, Doyen de la Faculté de Médecine ; de M. Herriot, Maire de Lyon ; de M. P. Painlevé, Ministre de la Guerre, ont évoqué les souvenirs et les gloires du Corps de Santé militaire et de ses Ecoles.

Un grand nombre d'anciens élèves de l'Ecole de Santé militaire assistaient à cette cérémonie militaire et universitaire.

NOMINATIONS ET MUTATIONS

M. Josserand, doyen de la Faculté de Droit de l'Université de Lyon, est renouvelé pour trois ans, à dater du 1er mai 1928, dans les dites fonctions.

Digitized by Google

M. Roubier, professeur de droit romain à la Faculté de Droit de Lyon, est nommé, sur sa demande, professeur de droit civil à la dite Faculté (chaire non occupée : M. Picard Maurice, dernier titulaire).

M. Bouvier, professeur de science financière et législation française des finances à la Faculté de Droit de l'Université de Lyon, est nommé, sur sa demande, professeur de droit administratif à la même Faculté (chaire non occupée : M. Appleton Jean, dernier titulaire).

Le professeur James Hanghton Woods, de l'Université Harvard, a fait le 28 avril, à la Faculté des Lettres, une conférence publique en français sur « l'influence française sur la pensée et le caractère américains ».

Le professeur Mario Sarfatti, de l'Université de Turin, a fait le 5 mai, à la Faculté de Droit, une conférence sur « le concordat préventif et ses applications en Italie ». Cette conférence a eu un très grand succès et a provoqué parmi les membres de la Société de législation comparée une discussion intéressante.

M. Charles-B. Vilbert, professeur de Psychologie à l'Université de Ann-Arbor (Michigan) a fait à la Faculté des Lettres une remarquable conférence sur « la jeunesse américaine d'aujourd'hui ».
Un compte rendu paraîtra dans le prochain numéro.

M. le docteur Gaté a été nommé agrégé de médecine.

Un concours pour une place de médecin des Hôpitaux de Lyon s'est terminé par la nomination de M. le docteur Palliard.

Le gérant, Pauphilet.

Imp. M. Audin, 3, rue Davout, Lyon.

Digitized by Google

MAR 29 1930
PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

REVUE

DE

L'UNIVERSITÉ

DE LYON

IV

LYON

AU SECRETARIAT DE LA REVUE

QUAI CLAUDE-BERNARD, 18

JUILLET

1928

Digitized by Google

SOMMAIRE

P. Termier, *Quelques récents progrès de la géologie.*

J. Gheusi et J. Thovert, *A la mémoire d'André-Marie Ampère.*

W. Thomas, *Venise et son prestige dans la littérature d'Outre Manche.*

A. Philip, *l'Autonomie syndicale.*

R. Doucet, *Quelques précisions sur la Renaissance lyonnaise.*

A. Kleinclausz, *Marguerite de Valois, reine de France et de Navarre.*

G. Morin, *Sainte-Beuve et la Médecine.*

Chronique. — Jean Mascart, *Contribution à l'étude de la propriété scientifique.*

Bibliographie. — Informations.

COMITÉ DE RÉDACTION

A. Pauphilet, *président*; P. Job, J. Lameire, A. Policard, P. Villard, M. Vissérias, *secrétaire.*

Les manuscrits non insérés ne sont pas retournés. Ils restent à la disposition des auteurs pendant six mois.

Les manuscrits doivent être dactylographiés à double interligne et *ne varietur.*

CONDITIONS D'ABONNEMENT

POUR 1928

Les Abonnements sont d'une année et partent du 1er janvier.

France, Paris, Départements et Colonies.

Un an, 25 francs (Tarif réduit à 15 francs pour les membres de l'Enseignement, les étudiants et les membres de la Société des Amis de l'Université de Lyon).

Etranger.

Un an, 35 francs pour les pays ayant adhéré aux conventions du Congrès de Stockholm.

Un an, 40 francs pour tous les autres pays.

LE NUMÉRO 6 FRANCS

Mlle Vissérias, secrétaire. Compte Chèques-Postaux, Lyon 332-82.

Pour la publicité, s'adresser à M. F. Cartier, rue de la Martinière, 1, Lyon
Tél., Burdeau 61-60

Digitized by Google

REVUE DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA REVUE
18, quai Claude-Bernard, LYON

QUELQUES RÉCENTS PROGRÈS DE LA GÉOLOGIE[1]

MESDAMES,
MESSIEURS,

Je tiens tout d'abord à vous rassurer. Je sais fort bien que mon auditoire d'aujourd'hui ne se compose pas exclusivement de géologues ; qu'il réunit des philosophes, des fervents d'autres sciences, des artistes, des lettrés, et je sais aussi que le premier devoir d'un conférencier est de ne pas ennuyer son public et de s'efforcer d'être compris par lui. Je ne parlerai donc pas en géologue, mais en « homme du monde », comme si nous causions dans un salon et que, par hasard, la conversation fût tombée sur l'histoire de la Terre.

Car voilà la définition même de la Géologie : elle est l'histoire de la Terre, l'histoire de l'astre qui jouit du singulier privilège de porter les hommes. Cet astre, auquel nous tenons par tant de liens et d'où notre corps est bien incapable de s'évader, il n'est pas possible que nous ne l'aimions pas. Et donc, tout homme cultivé est, dans une certaine mesure, un géologue ; un géologue par la curiosité de savoir, par le désir de comprendre, par la soif de prédire : *savoir* ce qui s'est passé sur notre globe depuis que, à sa surface enfin refroidie, la vie a pris naissance, par un phénomène naturel inimaginable ou par un miracle confondant ; *savoir* ce qu'il recèle dans sa profondeur, sous son enveloppe de granite ; *comprendre* pourquoi cette enveloppe est mobile, pourquoi elle se

1. Conférence prononcée le 4 décembre 1927 devant la Société des Amis de l'Université de Lyon.

Digitized by Google

déforme et se plisse, pourquoi elle est agitée d'un frémissement continuel et, par instants, de brusques soubresauts ; *comprendre* le langage de ces choses quasi-vivantes, les montagnes et les mers, les continents et les îles, les glaciers et les volcans ; *prédire*, enfin, ce qui arrivera demain et quel est l'avenir des hommes et l'avenir même de la planète. Oui, par cela, par cette curiosité, ce désir, cette soif, nous sommes tous des géologues.

Il n'est donc pas possible que vous soyez indifférents aux progrès de la géologie. Comme la plupart des sciences, celle-ci a marché d'un pas très rapide depuis un demi-siècle. Parmi ses progrès les plus importants, il faut citer le développement de la *géophysique*, ou *physique du globe :* et c'est de quoi je voudrais, très brièvement, vous entretenir aujourd'hui.

Le développement de la géophysique a eu deux conséquences : d'abord, une conséquence pratique, celle de servir directement aux besoins de l'homme, en facilitant la recherche des substances minérales que la Terre recèle et qui nous sont utiles ; ensuite, une conséquence théorique, celle de nous faire connaître plus exactement la Terre elle-même et de nous faire pénétrer, oh ! pas beaucoup encore, mais déjà un peu, et comme timidement, dans ses profondeurs.

La géophysique, c'est l'étude des phénomènes physiques qui se présentent dans la Terre, soit spontanément, soit à la suite d'une intervention de l'homme. Le volcanisme, les tremblements de terre, le magnétisme terrestre, les courants telluriques, la pesanteur, sont des phénomènes géophysiques spontanés, sur lesquels nous ne pouvons pas agir ; mais l'homme peut produire lui-même quelques autres phénomènes géophysiques : par exemple des courants électriques qu'il lancera dans le sol et qui détermineront, dans toute une région large et profonde, un champ électrique et un champ magnétique ; ou encore des ondes *séismiques*, c'est-à-dire des ondes analogues à celles qui transmettent au loin, à travers le sol, et même à travers le globe entier, les vibrations résultant d'un tremblement de terre, ondes séismiques que l'homme produira par la simple explosion d'un fourneau de mine.

L'étude des phénomènes physiques ne nous mène un peu loin dans la connaissance que lorsqu'elle nous permet la mesure de quelques grandeurs. Les volcans ne nous apprennent pas grand'chose, parce qu'ils ne nous offrent rien à mesurer ; au contraire, les tremblements de terre nous appa-

Digitized by Google

raissent aujourd'hui comme une source inépuisable d'enseignements, parce qu'ils nous livrent des mouvements vibratoires dont nous pouvons mesurer la vitesse de propagation et qui, avant d'arriver jusqu'à nous, ont traversé tout ou partie des profondeurs terrestres. Les progrès de la géophysique tiennent surtout au perfectionnement des appareils de mesure qui, d'année en année, se font plus sensibles et plus précis : sensibles, c'est-à-dire capables d'être impressionnés par de très petits phénomènes ou de très petites variations dans un phénomène ; précis, c'est-à-dire capables d'amplifier les différences de lecture les plus infimes, de façon qu'elles puissent être recueillies sans hésitation par le plus modeste observateur pourvu qu'il soit attentif et consciencieux.

Voyons d'abord la géophysique pratique, celle qui tend à la découverte des substances minérales utiles, à la prise de possession par l'homme d'une zone souterraine de plusieurs centaines de mètres, voire de quelques milliers de mètres d'épaisseur. Les recherches de cet ordre sont de quatre sortes : *magnétiques*, *gravimétriques*, *électriques*, *séismiques*.

La méthode magnétique ou, comme on dit, la *magnétométrie*, consiste à mesurer, en un point de la surface terrestre, ce qui, dans le magnétisme naturel, est mesurable. Vous savez que, dans le domaine magnétique, les choses se passent comme si la Terre était un gros aimant pourvu de deux pôles, l'un situé près du pôle Nord de la planète, l'autre situé près du pôle Sud ; la Terre est un vaste champ magnétique. En chaque point de ce champ on peut mesurer trois grandeurs : la déclinaison, l'inclinaison, l'intensité. La déclinaison, c'est l'angle que fait l'aiguille de la boussole ordinaire avec le méridien astronomique du lieu ; l'inclinaison, c'est l'angle que fait, avec la verticale, une aiguille aimantée librement suspendue au bout d'un fil ; l'intensité, c'est la force qui sollicite le point de suspension d'une telle aiguille, force dont on peut mesurer, à volonté, au moyen de deux appareils spéciaux, de deux boussoles spéciales, la composante horizontale ou la composante verticale. On se borne, en général, à la mesure de l'une des composantes, horizontale ou verticale, de l'intensité. D'un lieu à l'autre, cet élément varie, en général lentement et régulièrement. On peut construire sur une carte géographique la courbe qui représente sa variation ; presque toujours cette courbe a une allure très régulière. Mais, dans quelques régions exceptionnelles, elle présente des *anoma-*

Digitized by Google

lies, des contours fermés, de brusques détours, dus à l'existence, en profondeur, d'un changement de terrain, d'un contact entre des roches inégalement magnétiques. On a eu l'idée de rechercher ces anomalies et d'essayer de les interpréter pour la connaissance géologique du sous-sol. Le cas où la méthode est particulièrement efficace est celui où, à une faible profondeur dans ce sous-sol, se trouvent des gisements de minerai de fer. Les anomalies sont alors relativement fortes et permettent, non seulement de prévoir qu'il y a un tel gisement, mais de le localiser avec une certaine exactitude et d'en déterminer approximativement les dimensions. En dehors de ce cas, la méthode magnétométrique paraît nettement inférieure aux autres méthodes géophysiques, parce que les différences de magnétisme, d'une roche à une autre, sont le plus souvent très petites et même inappréciables.

La méthode gravimétrique consiste à déterminer, dans une région de faible étendue autour d'un point, la forme de la *surface de niveau* qui prolongerait le miroir des mers, c'est-à-dire la forme de la surface qui est, en tous ses points, normale au fil à plomb. Cela se fait au moyen d'un appareil qu'on nomme balance de torsion et dont voici le principe. Dans une cage de verre pend un fil très fin d'un alliage de platine et d'iridium, fil dont le diamètre est seulement de quelques centièmes de millimètres et dont l'extrémité supérieure est fixe. Ce fil soutient par son milieu un tube de verre aux deux extrémités duquel sont attachés des poids égaux, chacun d'une trentaine de grammes. Le tube est parfaitement équilibré, parfaitement horizontal. Comme le fil oppose à la torsion un peu de résistance, le tube prend, spontanément, une orientation d'équilibre, c'est-à-dire qu'il se place dans un plan vertical déterminé et qu'il y revient, après quelques oscillations, si, par une force extérieure quelconque, on l'en écarte momentanément. La cage de verre est hermétiquement close et l'appareil est ainsi à l'abri des courants d'air. Par rapport à la cage, le plan vertical d'équilibre du tube est soigneusement repéré : pour cela, le tube porte un petit miroir ; l'image d'un point lumineux renvoyée par ce miroir tombe sur une échelle graduée qui est fixée à la cage et que l'on observe avec une lunette également fixée. La cage elle-même est orientée de façon invariable par rapport au méridien astronomique, au moyen d'une boussole ordinaire placée dans son bâti. Si l'on change de lieu, si l'on se déplace

Digitized by Google

dans la campagne, en emportant avec soi la balance, et si, dans la nouvelle station choisie, on installe l'appareil avec la même orientation astronomique, on constate, non pas toujours, mais quelquefois, que l'orientation d'équilibre du petit tube suspendu a un peu changé, que le fil est, ici, légèrement tordu par une force extérieure permanente. C'est que l'on s'est approché d'une masse perturbatrice, visible ou invisible, dont l'attraction dévie un peu la verticale et, par conséquent, tord le fil. On peut donc, en promenant la balance dans la région considérée et mesurant, à chaque station, l'exacte déviation du tube par rapport à son orientation primitive, déceler la présence, soit au-dessus du sol, soit souterrainement, d'une masse perturbatrice qui change la direction de la verticale et modifie un peu l'intensité de la pesanteur.

La sensibilité d'un tel appareil est très grande ; elle devient prodigieuse si l'appareil est bien construit, et telle est, par exemple, la balance du physicien hongrois Eötvös. La balance d'Eötvös est impressionnée par l'approche d'un édifice, d'une église, d'un château, d'une maison, d'un simple mur ; par l'approche, aussi, d'une montagne, d'une colline, d'un rocher qui sort de la plaine ; enfin, elle est impressionnée par des choses invisibles, des choses souterraines, et c'est là que commence l'intérêt géologique. L'observateur se déplace dans une vaste plaine ; aucune construction ; le pays est désert ; la montagne est très loin ; et cependant la balance indique que, d'un certain côté, le sous-sol devient plus dense, ou moins dense ; qu'il y a, de ce côté-là, dans la terre, des matériaux trop lourds, comme des minerais métalliques, ou trop légers, comme du sel gemme. L'observateur note avec soin, sur une carte à grande échelle, cette anomalie de la gravité, cette dissymétrie de la surface de niveau, après l'avoir exactement mesurée. Il arrive ainsi à localiser, dans le sous-sol, les masses perturbatrices, à en déterminer la profondeur et les dimensions. Les seuls inconvénients de la méthode sont : le très haut prix de l'appareil — la balance d'Eötvös coûte, en ce moment, quelque chose comme 140.000 francs — ; la lenteur des opérations ; ce fait que la plupart des roches, dans un sous-sol ordinaire, ont à peu près la même densité et que leurs différences de densité ne suffisent pas à impressionner la balance ; enfin la limitation de l'emploi de la balance aux seuls pays de plaine.

La méthode électrique consiste, d'une façon générale, à lan-

Digitized by Google

cer dans le sol un courant électrique et à étudier les phénomènes que ce courant détermine. Elle se fonde sur la différence de conductibilité des roches ou, ce qui revient au même, sur la différence de la résistance qu'elles opposent à la transmission d'un courant électrique. Ici, les différences sont très grandes : d'où la sensibilité de la méthode. La conductibilité varie en effet de 1 à 1.000 dans les roches ordinaires, de 1 à 100.000 dans les minerais. Dans la plupart des cas, la roche elle-même, si elle était sèche, serait à peu près dépourvue de conductibilité ; elle ne transmet le courant que grâce à l'eau qui l'imprègne. C'est une conductibilité *électrolytique*, avec décomposition de l'eau et, comme disent aujourd'hui les chimistes, transport d'ions. Seuls, quelques minerais métalliques, tels que la pyrite, certains autres sulfures et quelques rares oxydes, conduisent le courant à la façon des métaux : c'est alors une conductibilité *métallique*, sans décomposition chimique, sans transport d'ions. Dans un cas comme dans l'autre, on peut mesurer la *résistivité*, qui est l'inverse de la *conductivité* et qui se définit ainsi qu'il suit : elle est la résistance, exprimée en ohms, d'un conducteur ayant pour base l'unité de surface et pour longueur l'unité de longueur.

Il y a plusieurs procédés opératoires. Voici celui que préconise l'un des créateurs de la méthode, M. Conrad Schlumberger. On dispose d'une source de courant continu, par exemple d'une pile, d'un câble conducteur qui transportera le courant de cette pile et de piquets de fer, aux deux extrémités du câble, piquets que l'on enfoncera dans le sol en deux lieux A, B, plus ou moins éloignés. On obtiendra ainsi un courant, qui se fermera dans le sol, et qui déterminera autour de lui, dans la terre, un champ électrique. La région ainsi électrisée peut être très grande, si les deux lieux A et B sont suffisamment éloignés et si la source d'électricité est énergique ; avec une distance AB de quelques kilomètres, et des piles sèches disposées en batterie, la région électrisée descend jusqu'à 1.000 mètres de profondeur. A quoi reconnaît-on que cette région est électrisée ? A ce fait que, si on prend deux points M et N du sol, et si, en ces deux points on enfonce des piquets de fer réunis, à la surface, par un fil conducteur, un courant passe, de M à N, qui se manifeste par un téléphone placé sur le fil. L'existence de ce courant prouve qu'aux deux points M et N, il y a, comme on dit, une différence de potentiel électrique. Laissant fixe le piquet M et promenant l'autre

Digitized by Google

piquet, on arrive à trouver un point N tel que le téléphone se taise et que le courant ne passe plus ; M et N sont alors au même potentiel. Le lieu des points ainsi définis, à la surface du sol, est une *courbe équipotentielle ;* c'est l'intersection du sol avec une *surface équipotentielle.* On déterminera de la sorte l'allure des surfaces équipotentielles dans la région souterraine considérée ; allure régulière et simple si le terrain est homogène ; allure troublée si, dans le terrain, il y a une singularité, une discontinuité quelconque. Les anomalies des courbes que la méthode permet de tracer sur la carte révèlent donc les singularités et discontinuités cachées : gisements métalliques, gisements de sel gemme, imprégnation par des eaux salées de tout un ensemble de couches, veines d'anthracite, grès pétrolifères, filons de roches volcaniques, passage d'une cassure qui rompt la continuité des assises, brusques flexures qui font changer l'inclinaison des bancs, plis *anticlinaux* tournant leur convexité vers le ciel, ou plis *synclinaux* en forme de V. Vous voyez que la méthode conduit à une foule de renseignements géologiques, dont l'importance, en matière de recherches de mines ou de recherches de pétrole, est capitale. Pour obtenir des renseignements semblables, il fallait, autrefois, des sondages nombreux. Un sondage prend beaucoup de temps, coûte très cher, souvent renseigne mal. En quelques jours et à peu de frais, la prospection électrique nous donne aujourd'hui des indications bien autrement multipliées, souvent très précises.

J'ai supposé l'emploi du courant continu. On peut opérer par courants alternatifs. Un procédé nouveau, dont on fait de grands éloges, emploie même des courants de haute fréquence.

Il y a des régions où, sans qu'il soit besoin d'y envoyer un courant, le sol est électrisé, le sol est, naturellement, un champ électrique. C'est lorsqu'il se passe, dans le terrain, au voisinage, un phénomène électrolytique. Par exemple, voici un gisement de pyrite (ou sulfure de fer), qui n'affleure pas et qui est enclavé dans des roches bien différentes, grès ou schistes. Ces roches sont imprégnées d'eau, et l'eau qui les imprègne est plus chargée d'oxygène dissous dans la partie haute, près du sol où elles affleurent, que dans la région profonde. Cette différence dans la composition de l'eau suffit pour que le gîte de pyrite devienne une pile géante, créant tout autour d'elle un champ électrique et déterminant, d'ailleurs, l'oxy-

Digitized by Google

dation lente du sulfure de fer. En étudiant ce champ électrique, on circonscrit le gîte et l'on arrive à savoir son exact emplacement et, approximativement, son volume.

On a essayé l'emploi des ondes hertziennes, les mêmes qui ont obtenu, en téléphonie sans fil, un succès si extraordinaire. Il faut deux postes : l'un, émetteur ; l'autre, récepteur. Quand le terrain est formé de roches ordinaires, non conductrices ou très peu conductrices de l'électricité, les ondes le traversent sans modification. Mais si, quelque part dans le terrain, il y a un gisement métallique conducteur, ce gisement fait écran ; les ondes s'y réfléchissent et reviennent en arrière. Il faut alors, pour les recevoir, déplacer le récepteur. On détermine ainsi, par tâtonnement, la place et la forme de l'écran souterrain, c'est-à-dire du gisement de minerai métallique.

Enfin, voici la quatrième et dernière méthode : la méthode séismique ou séismographique.

Un choc violent dans l'intérieur du sol, par exemple celui qui résulte de l'explosion d'un fourneau de mine, donne naissance à des vibrations qui se propagent par des ondes concentriques, analogues à celles que fait naître, dans une eau tranquille, la chute d'une pierre. Tout autour du lieu du choc, et même très loin, on peut ressentir et enregistrer l'arrivée de ces ondes, au moyen d'appareils nommés séismographes. Un séismographe est un pendule à masse très lourde ; l'une des extrémités du pendule est fixée au sol ; l'autre extrémité porte la masse pesante et peut osciller librement. Quand arrive une secousse, le sol vibre avant que la masse pesante se mette en mouvement ; elle s'agite elle-même à son tour et le pendule oscille, mais avec un léger retard sur le mouvement du sol. C'est ce désaccord que l'on enregistre. Voici quel était, par exemple, le type de séismographe employé par M. Maurain dans les célèbres expériences du camp de la Courtine : une lame d'acier, épaisse et large, solidement encastrée à l'une de ses extrémités, libre à l'autre, supporte, à son extrémité libre, une masse métallique pesante ; cette extrémité libre se termine par une sorte de fourche entre les deux pointes de laquelle un fil très fin est tendu ; en face de ce système qui va osciller, une fourche fixe, liée au sol, porte également un fil tendu. Quand l'appareil est au repos, les deux fils sont parallèles et presque jointifs. Un miroir est collé sur eux, adhérant aux deux fils, immobile tant que le pendule n'oscille pas. Le miroir est éclairé par une source lumineuse et renvoie

Digitized by Google

l'image de cette source sur une feuille de papier sensible, de papier photographique, qui se déplace d'un mouvement uniforme par un dispositif d'horlogerie. Tant que le miroir ne bouge pas, l'image lumineuse trace sur le papier mobile une ligne parfaitement droite. Quand une secousse arrive, dans le sol, les deux fils se mettent en mouvement, mais avec un léger désaccord ; le miroir change un peu de position et oscille ; l'image lumineuse trace sur le papier mobile une courbe en zigzag dont les oscillations vont s'atténuant peu à peu. Comme le papier est gradué, on lit, sur lui, l'heure exacte du premier zigzag, l'heure exacte de l'arrivée de l'ébranlement. On peut disposer le séismographe, à volonté, en pendule vertical ou en pendule horizontal ; et, si on l'emploie comme pendule horizontal, lui donner comme plan d'équilibre un azimut quelconque.

Cela étant, l'opération s'ordonne ainsi. En un point de la région que l'on veut étudier géologiquement, on creuse, dans la roche dure qui forme le sous-sol, une chambre de mine où l'on place une forte charge de dynamite. On a disposé, à quelques kilomètres de ce point, un séismographe. A un instant parfaitement déterminé, on fait exploser la charge ; le séismographe enregistre, à un instant parfaitement déterminé, l'arrivée de la secousse. On a donc la vitesse de propagation de l'ébranlement dans le sol, vitesse très grande, voisine de 5.500 mètres par seconde, variable suivant la nature des roches que l'ébranlement a traversées ; plus grande dans le granite que dans les terrains sédimentaires ; inégale, dans ceux-ci, suivant l'inclinaison des couches, et suivant l'angle que fait, avec la direction des couches, la direction de propagation de l'ébranlement. D'où un moyen de déterminer la nature des roches ; de déceler la brusque survenue, en profondeur, d'une roche nouvelle, inattendue, insoupçonnée ; de reconnaître les changements soudains dans l'allure ou la continuité des couches. Le seul inconvénient est la très forte dépense d'explosif.

Ces diverses méthodes de prospection géophysique sont actuellement employées sur toute la surface du globe, je veux dire sur toute la surface continentale et insulaire. Partout, dans le monde, on rencontre des équipes de géophysiciens, conduites chacune par un ingénieur qui est, à la fois, un physicien et un géologue, organisées et payées par une société puissante, compagnie de mines ou compagnie pétrolière, plus

Digitized by Google

rarement par un Service géologique d'Etat. Les résultats pratiques de telles recherches sont déjà très importants.

Un des résultats les plus curieux a été la découverte, dans beaucoup de régions, des dômes souterrains de sel gemme, des *salt domes* des Anglais et des Américains.

Imaginez une vaste plaine, au sol d'alluvions, couverte d'un manteau de terre cultivable. On ne sait rien du sous-sol. Mais voici quelques équipes de géophysiciens : ceux-ci opèrent avec la balance d'Eötvös ; ceux-là mettent en œuvre des appareils électriques ; d'autres disposent des séismographes et font exploser des mines. Leurs indications concordent. Elles nous apprennent qu'il y a, dans ce sous-sol, un amas, de forme étrange, constitué par une roche légère, non conductrice de l'électricité. C'est du sel gemme, du sel massif. L'amas a la forme d'une cheminée aux parois presque verticales, large de quelques centaines de mètres ; ou encore la forme d'une lame de couteau, longue et mince, longue par exemple de 5 ou 6 kilomètres et large de 200 ou 300 mètres, montant verticalement de la profondeur au travers des autres roches qu'elle soulève ou qu'elle tranche, venant parfois jusque tout près du sol, parfois se courbant et se couchant dans sa partie haute ; ou encore la forme d'un vrai dôme, surbaissé, dont l'ascension a ployé, en coupole, les terrains sédimentaires qui le recouvrent. Ce sel, qui est ainsi monté de la profondeur, en raison de sa plasticité et de sa faible densité, qui peut-être n'a pas fini de monter et qui continue son ascension silencieuse, ce sel a frayé un passage aux matières liquides et gazeuses, par exemple aux hydrocarbures. Très souvent, sur les bords du dôme de sel, il y a du pétrole, ou du gaz combustible, du méthane. On cherche donc les dômes de sel ; on en dresse la carte, sans les avoir vus. Quand cette carte est faite, on sonde, sur les bords des dômes, dans l'espoir de trouver pétrole ou gaz. Cela réussit souvent.

Les méthodes de prospection géophysique conduisent à d'autres résultats. Elles permettent, dans les pays de plaines où rien n'est visible, de tracer les plis profonds, les failles profondes. Les plis importent beaucoup à la recherche du pétrole, car celui-ci a coutume de se loger dans les anticlinaux et c'est sur les anticlinaux que l'on place les sondages. Elles permettent aussi, ces méthodes, de guider les recherches de mines, de déceler certains gîtes métallifères et d'en dessiner, au moins approximativement, les contours. On peut pré-

Digitized by Google

voir qu'elles sont appelées à de très grandes destinées ; qu'elles feront connaître à l'homme, sans trop de frais, dans tout le domaine continental et insulaire, la géologie d'une zone de la lithosphère descendant depuis le jour jusqu'à deux ou trois kilomètres de profondeur. Ce n'est plus de la géologie en surface, comme celle des cartes géologiques ; c'est de la géologie en volume, préparant la prise de possession effective, par l'homme, d'un immense domaine souterrain.

J'ai dit deux ou trois kilomètres de profondeur : cela n'est point chimérique. Les mines d'or du Transvaal descendent déjà à plus de 2.000 mètres ; certains sondages productifs de pétrole, près de Los Angeles, en Californie, descendent à 2.500 mètres. On ira peut-être un peu plus loin.

Oui, mais pas beaucoup plus loin ; car cette conquête effective, cette prise de possession par l'homme de la zone profonde, a une limite. Pourquoi ? Parce que la température augmente au fur et à mesure que l'on descend, et que le corps de l'homme ne peut pas supporter une très haute température. Dans une enceinte de roches chaudes dont la température dépasse 40 degrés centigrades, l'homme est incapable de travailler ; si cette température atteint 50 degrés, il ne peut plus vivre. Or, à 3.000 mètres de profondeur, on peut prévoir que la température des roches est partout comprise entre 50 et 120 degrés centigrades. Voilà donc la limite, la barrière sur laquelle courent ces mots : « Tu n'iras pas plus loin » ; défense que nul ne transgressera jamais.

Mais si le corps de l'homme est nécessairement arrêté par cette barrière, son esprit peut la franchir ; son esprit peut descendre à toute profondeur dans l'épaisseur de la Terre, de même qu'il est capable de monter à toute hauteur dans la voûte étoilée des cieux. Et voici la deuxième conséquence des progrès de la géophysique : une connaissance plus parfaite des profondeurs terrestres, en dehors de toute préoccupation pratique ; un perfectionnement de notre science de la Terre. A ce perfectionnement concourent aujourd'hui deux méthodes géophysiques : l'étude des tremblements de terre; l'étude des anomalies de la pesanteur.

L'étude des tremblements de terre se fait au moyen des séismographes. Qu'est-ce qu'un tremblement de terre ? C'est un choc souterrain, bien autrement violent que celui que pourrait déterminer l'explosion d'un gigantesque fourneau de mine ; c'est un choc, ou une série de chocs, produit, ou

Digitized by Google

produite, semble-t-il, à une faible profondeur — quelques kilomètres, ou quelques dizaines de kilomètres — et dont le contrecoup, à la surface, peut déchaîner une effroyable catastrophe. Ce choc donne naissance à des vibrations du milieu souterrain, et celles-ci sont transmises par des ondes, les unes traversant la Terre de part en part, les autres ayant pour origine l'*épicentre*, c'est-à-dire le point de la surface situé juste au-dessus du lieu du choc, cheminant à la surface, faisant plusieurs fois le tour de la Terre et s'éteignant peu à peu. Etudions ces ondes au moyen de séismographes très sensibles, disposés dans les observatoires séismologiques. Le nombre des observatoires semblables est déjà grand et va croissant d'année en année. Nous allons mesurer ainsi, pour chaque séisme, les vitesses de propagation des diverses ondes.

Car il y a trois sortes d'ondes : les *undæ primæ*, les plus rapides, de vitesse Vp ; les *undæ secundæ*, de vitesse Vs ; les *undæ longæ*, les plus lentes, de vitesse Vl. Ces dernières sont celles qui courent dans le sol superficiel, à la surface de la Terre. Leur vitesse de propagation, Vl, est à peu près constante et voisine de 2 k, 8 par seconde. Les autres ondes, *primæ* et *secundæ*, sont celles qui courent dans l'intérieur même de la Terre et qui la traversent de part en part. Pourquoi sont-elles de deux sortes ? Parce qu'elles transmettent deux sortes de vibrations du milieu profond, des vibrations longitudinales, des vibrations transversales. Les premières sont celles qui ont la vitesse Vp et qui marchent le plus vite. Vp est à peu près double de Vs. Ces résultats de l'expérience sont parfaitement conformes à la théorie de l'élasticité.

Chaque tremblement de terre, survenu en un point quelconque du globe, s'enregistre quelques instants après dans tous les observatoires séismologiques : il y dessine un *séismogramme*. Tous les séismogrammes se ressemblent : une première série d'oscillations correspond à l'arrivée des *undæ primæ ;* une ligne droite, à peine tremblée, marque ensuite un repos de l'instrument ; une deuxième série d'oscillations, moins fortes, en général, que les premières, correspond à l'arrivée des *undæ secundæ ;* une nouvelle ligne droite, un peu tremblée, est bientôt suivie de très grandes oscillations, qui durent longtemps et graduellement s'apaisent, et qui correspondent aux *undæ longæ*. Ce qui est important, c'est le début du phénomène, c'est l'arrivée des premières ondes. Le séismogramme donne l'instant exact de cette arrivée. Quel-

Digitized by Google

ques jours après, on sait, par le télégraphe, l'instant exact de la première secousse qui a ébranlé l'épicentre. On a donc la mesure de Vp, en admettant — ce qui n'est pas tout à fait vrai — que l'heure du premier ébranlement de l'épicentre a été l'heure même du choc profond qui a tout ébranlé.

On constate ainsi que Vp varie avec la distance réelle parcourue par l'ébranlement, c'est-à-dire avec la longueur de la ligne droite qui joint l'épicentre à l'observatoire. Vp atteint 13 kilomètres à la seconde pour une distance égale au diamètre terrestre, qui est d'à peu près 13.000 kilomètres. Ce diamètre est donc parcouru en 1.000 secondes, soit environ 16 minutes. Un tremblement de terre survenu aux antipodes s'inscrit, un quart d'heure après, dans les observatoires de Paris, de Lyon, de Strasbourg. Vp tombe à une valeur bien moindre pour les très petites distances ; elle est alors voisine de 5.500 mètres à la seconde et varie d'ailleurs suivant la nature des roches traversées. Vous vous souvenez que c'est sur cette dernière variation que se fonde la méthode de prospection séismographique. Mais revenons aux tremblements de terre et réfléchissons à cette énorme inégalité de Vp, suivant que l'onde a parcouru, dans la Terre, plus ou moins de milliers de kilomètres, c'est-à-dire a pénétré plus ou moins profondément dans l'intérieur du globe. Une conséquence de cette variation de Vp est que l'ébranlement qui arrive le tout premier à l'observatoire n'est pas celui qui a cheminé en ligne tout à fait droite. Il a suivi une ligne un peu courbe, tournant sa concavité vers la surface terrestre.

L'augmentation de Vp avec la profondeur traversée n'est pas régulière. Vp augmente très vite jusqu'à une profondeur de 1.600 kilomètres ; elle demeure à peu près constante pour des profondeurs comprises entre 1.600 et 3.000 kilomètres ; pour des profondeurs plus grandes, c'est-à-dire pour des trajets qui s'approchent du centre de la Terre à moins de la moitié du rayon, Vp, chose inattendue, semble plutôt diminuer, très lentement.

La cause de la variation de Vp ne peut être cherchée que dans le changement du milieu au sein duquel se propagent les ondes. Dans la formule de la théorie de l'élasticité qui donne la valeur de Vp figurent la densité du milieu élastique et divers coefficients, parmi lesquels les coefficients dits d'élasticité et de rigidité. La variation de Vp indique que, si nous pouvions descendre dans l'intérieur de la Terre, nous y trou-

Digitized by Google

verions, très rapidement, des corps très denses, très élastiques et très rigides. Ce qui est le plus probable, c'est que, à partir d'une profondeur de quelques centaines de kilomètres, le fer est le constituant dominant et que, vers le centre de la Terre, l'on a un noyau de fer, d'ailleurs impur. La difficulté est de savoir le volume de ce noyau métallique.

Tout récemment, les géophysiciens américains ont cru pouvoir déduire, de la loi de variation de Vp avec la profondeur et d'expériences faites par eux au laboratoire sur la comparaison des valeurs de Vp dans le fer métallique et dans diverses roches à la fois silicatées et ferrifères, ont cru, dis-je, pouvoir déduire : que le noyau de fer impur commence à la profondeur de 3.000 kilomètres, ce noyau étant surtout un mélange de fer et de nickel, de densité moyenne 10 ; que, entre les profondeurs 1.600 et 3.000 kilomètres, règne un mélange de fer métallique et d'une roche de silicium et de fer, un peu oxydée, analogue aux péridotites, mélange dont la densité moyenne serait 6 ; que les 1.600 kilomètres restants correspondent à une péridotite dont la densité, de bas en haut, varie de 4,35 à 3,3, sauf une croûte extérieure, épaisse d'environ 60 kilomètres, dont la densité moyenne est 3 et qui est formée, en haut de roches sédimentaires, ou cristallophylliennes, ou granitiques, ou granodioritiques, en bas de roches dont la composition est analogue à celle des basaltes ou des gabbros. La constance de Vp entre 1.600 et 3.000 kilomètres et sa lente diminution au delà de 3.000 kilomètres tiendraient à ce que la propagation des ondes est, toutes choses égales d'ailleurs, moins rapide dans le fer métallique que dans la péridotite. La prédominance de plus en plus marquée du fer dans le mélange qui règne au-dessous de 1.600 kilomètres contrebalancerait l'influence accélératrice de l'accroissement de pression.

Bien entendu, ces conclusions restent fortement hypothétiques. Nous ignorons tout de la physique des grandes profondeurs. Les formules de la théorie de l'élasticité ont été établies pour les solides que nous connaissons, supposés homogènes et indéfinis, et soumis à des pressions relativement faibles ; elles ne peuvent plus être invoquées quand tout change, quand la température, certainement énorme, est inévaluable, quand la pression dépasse 100.000 atmosphères, quand l'on ne sait plus ni l'état physique de la matière, ni si les corps composés peuvent encore exister, ni même si ce que nous appelons l'atome n'est pas plus ou moins désintégré.

Digitized by Google

Mais voici une constatation bien curieuse, faite par le physicien serbe Mohorovicic. L'étude des tremblements de terre peu éloignés — éloignés d'à peine quelques centaines de kilomètres de l'observatoire où l'on enregistre l'arrivée des secousses — semble montrer qu'il existe, à une profondeur faible et qui ne dépasse pas 100 kilomètres, une *surface de discontinuité*, une surface à la traversée de laquelle la variation de Vp est discontinue. En traversant cette surface, les *undæ primæ* se réfractent. Pour un observatoire donné, les ondes qui arrivent les premières ont franchi deux fois la surface en question et leur trajet souterrain est, non seulement curviligne, mais composé de trois éléments de courbe séparés par deux brisures. Qu'est au juste la discontinuité qui produit de telles brisures ? Faut-il y voir le brusque passage de l'état solide à l'état liquide ? ou simplement un brusque changement de la densité ? On ne sait pas. Retenons néanmoins le fait, afin de le comparer tout à l'heure à un autre fait, qui est peut-être le même, et que l'étude des anomalies de la pesanteur va nous révéler.

L'étude des *anomalies de la pesanteur*, la dernière partie de la géophysique dont je veuille vous entretenir, a fait de très grands progrès depuis quelques années et nous promet de fort belles découvertes.

En chaque lieu de la surface terrestre, l'intensité de la pesanteur, désignée par la lettre g, se mesure aisément au moyen du pendule ; elle est, en effet, liée par une formule très simple à la longueur du pendule qui bat exactement la seconde. Une autre formule permet de ramener cette mesure de g à ce qu'elle serait au niveau de la mer. C'est ce que l'on appelle l'intensité *mesurée*. Mais on peut calculer l'intensité, au niveau de la mer et pour la même latitude, en assimilant la Terre à un sphéroïde à l'intérieur duquel la densité augmenterait régulièrement avec la profondeur : c'est ce que l'on appelle l'intensité *calculée*. Il y a *anomalie de la pesanteur*, en un point, lorsque, pour ce point, les deux valeurs de g, l'une *mesurée*, l'autre *calculée*, ramenées toutes deux au niveau de la mer, ne sont pas égales. Cette anomalie est toujours prise dans le sens *observation moins théorie*. Elle est positive ou négative. Positive, elle indique que la pesanteur réelle est plus forte qu'elle ne serait si les masses situées au-dessous de la station obéissaient à la loi théorique de la répartition des densités ; elle indique donc, sous la station, la pré-

Digitized by Google

sence de masses de densité trop forte. Négative, elle indique, sous la station, la présence de masses de densité trop faible.

En général, l'anomalie est négative sur les continents, et d'autant plus grande que l'on s'éloigne davantage de la mer, d'autant plus grande aussi que la région où l'on se trouve est plus montagneuse. Elle est, le plus souvent, positive sur le littoral des continents ou des grandes îles. Elle est presque toujours positive, et souvent avec de fortes valeurs, dans les petites îles en plein océan. L'une des plus fortes anomalies positives est celle que l'on constate dans l'île Hawaï, de l'archipel des Sandwich, où s'élèvent des volcans qui sont parmi les plus hauts et les plus actifs du monde.

Deux théories ont été proposées pour rendre compte des anomalies. Airy, en 1855, a dit ceci : les continents sont des blocs immenses, entièrement solides, de densité moyenne d_1, flottant librement sur un magma liquide, de densité plus forte d_2. Sous les océans, il n'y a que ce magma de densité d_2, séparé seulement des eaux marines par une croûte très mince. L'équilibre archimédien exige que la partie immergée des blocs continentaux soit plus haute que la partie qui émerge. L'écorce terrestre est donc moins dense, mais plus épaisse, sous les continents que sous les mers : d'où anomalie négative sur les continents, positive dans les îles. C'est la théorie reprise en 1912 par Wegener : les continents sont du *sal* solide, de densité 2,8, flottant sur le *sima* liquide, de densité 2,9 ; la hauteur immergée du bloc continental est dix-neuf fois la hauteur émergée, et donc un continent dont les plus hautes cimes s'élèvent à 5 kilomètres au-dessus du niveau des mers, plonge ses racines solides jusqu'à 95 kilomètres au-dessous de cette même surface ; sous les océans, il n'y a que du *sima*, d'abord une petite pellicule de *sima* solidifié, séparant le *sima* fondu et liquide des eaux marines, puis, un peu plus bas, le magma simique lui-même, très fluide, tellement fluide que, malgré l'énorme profondeur à laquelle ils plongent, les continents dérivent.

La deuxième théorie est celle de Pratt, édifiée peu à peu de 1855 à 1871. Sous une chaîne de montagnes qui produit une forte anomalie négative, il doit y avoir un défaut de masse intérieure compensant l'excès de masse visible ; la densité de la croûte terrestre doit être diminuée sous les montagnes ; elle doit être, au contraire, exagérée sous le fond des mers ; diminution et exagération se compensant à l'intérieur de

Digitized by Google

cônes ayant leur sommet au centre de la Terre et pour base, sur la surface terrestre, des étendues de quelques centaines de kilomètres de rayon. Dans tous ces cônes, la somme des masses doit être constante. En 1909, la théorie de Pratt est reprise et perfectionnée par Hayford. Hayford suppose que la compensation se fait près de la surface terrestre et qu'il existe, à faible profondeur, une *surface de compensation* définie de la manière suivante : au-dessous d'elle, équilibre parfait, *hydrostatique*, par augmentation graduelle et régulière de la densité avec la profondeur ; au-dessus d'elle, équilibre *isostatique*, la répartition des densités étant irrégulière, mais compensée par la hauteur de matière accumulée. La théorie s'appelle dès lors théorie de l'*isostasie*. Dutton qui, en 1889, avait créé le mot, exprimait l'idée que l'équilibre isostatique, établi à l'origine, tend toujours à se conserver et que, lorsque l'érosion et la sédimentation déplacent des masses à la surface de la Terre, l'isostasie exige des transports de matière à l'intérieur.

Les deux théories, celle d'Airy où se trouve en germe l'hypothèse de Wegener, et celle de l'isostasie dont les protagonistes successifs sont Pratt, Dutton, Helmert, Hayford et Bowie, ont été, depuis une quinzaine d'années, soumises au contrôle des mesures géodésiques. C'est surtout aux Etats-Unis que les savants du Coast and Geodetic Survey ont multiplié à ce sujet observations et calculs. Pour un pareil contrôle, il faut naturellement préciser les hypothèses, sans quoi l'intervention des mathématiques ne serait pas possible; mais, préciser les hypothèses, c'est toujours introduire des hypothèses nouvelles. Dans le cas de la théorie d'Airy, il faut fixer une valeur à l'épaisseur de l'écorce et une valeur à la différence de densité $d_2 - d_1$ de la matière du magma fluide et de la matière solide des blocs continentaux, différence sur laquelle, *a priori*, nous ne savons absolument rien. Dans la théorie de l'isostasie, il faut fixer la profondeur de la surface de compensation, profondeur que nous ignorons ; il faut, de plus, attribuer à cette surface une forme géométrique accessible au calcul. Par exemple, on peut supposer que la surface de compensation est à une profondeur constante au-dessous de la surface des mers ; que la compensation est complète, c'est-à-dire que, sur les continents, tout excès de masse existant au-dessus du géoïde est compensé par un défaut égal existant en dessous, et que, pour les mers, le défaut de masse résultant de l'insuffisante

Digitized by Google

densité de l'eau est compensé par un excès égal au-dessous du fond ; enfin, que les défauts ou excès sont uniformément répartis dans tout le volume où ils doivent exister, ce volume étant assimilé à un tronc de cône à génératrices verticales ayant pour base inférieure un élément circulaire de la surface de compensation et pour base supérieure la surface extérieure de la planète, au contact de l'atmosphère. On peut alors calculer l'anomalie de la pesanteur et, en chaque point, comparer l'anomalie calculée à l'anomalie réellement observée.

Il se trouve que, pour tout le territoire des Etats-Unis, l'accord entre calcul et observation est impressionnant, en adoptant l'hypothèse de l'isostasie et plaçant à une centaine de kilomètres de profondeur la surface de compensation. D'où, depuis quelques années, chez les géophysiciens, un très grand enthousiasme en faveur de l'isostasie. Mais le géodésien finlandais Heiskanen a montré que l'accord est aussi bon, et quelquefois meilleur encore, en admettant l'hypothèse d'Airy avec une épaisseur d'écorce un peu variable d'une région à l'autre, et généralement comprise entre 35 et 50 kilomètres. Le débat va continuer. On attend de décisifs arguments d'une méthode nouvelle d'observation due à Vening Meinesz, savant hollandais, méthode qui permet d'évaluer l'intensité de la pesanteur en *mer*, en faisant osciller des pendules dans l'intérieur d'un sous-marin immergé, de façon à éliminer toute influence perturbatrice du mouvement du navire.

En attendant, il semble que l'on doive croire à l'existence, à une faible profondeur ne dépassant pas 100 kilomètres, d'une *surface de discontinuité* qui sépare, soit le solide du liquide, soit deux milieux, solides l'un et l'autre, mais en états d'équilibre bien différents, l'un en état d'équilibre hydrostatique, l'autre en état d'équilibre isostatique. Et l'on est conduit à se demander si cette surface de discontinuité n'est pas celle de Mohorovicic, à la traversée de laquelle il y a un brusque changement dans la vitesse de propagation des ondes séismiques.

On peut penser que les chocs souterrains auxquels sont dus les tremblements de terre se produisent non loin de cette surface de discontinuité et résultent précisément de la variation brusque, dans ces parages, des propriétés physiques du milieu. J'ai dit, il y a un instant, que l'origine des tremblements de terre semblait toujours être peu profonde. Les évaluations à ce sujet sont nécessairement imprécises ; mais elles ne dépassent jamais quelques dizaines de kilomètres. Les tremble-

Digitized by Google

ments de terre, en tout cas, doivent prendre naissance dans la zone où l'équilibre est seulement isostatique, lorsque, cet équilibre venant à se rompre pour une cause quelconque, des masses minérales se déplacent à l'intérieur de la zone. La profondeur étant faible, ces masses en mouvement ne sont pas très plastiques ; d'où les chocs, entre elles, quand leurs vitesses varient trop rapidement.

Telles sont les conséquences, les unes pratiques et utilitaires, les autres théoriques et spéculatives, des récents progrès de cette partie de la Géologie que nous appelons la géophysique. Elles valaient la peine d'être exposées devant vous, au centre de cette Université lyonnaise, où toutes les sciences sont, tour à tour, dévoilées, expliquées, exaltées, et où tant de belles découvertes ont pris naissance.

Il y a d'autres progrès de la Géologie, non moins importants, non moins intéressants. Je les résumerai en deux mots, où se résument aussi les progrès de la géophysique : audace sans cesse grandissante, aveu sans cesse plus formel d'ignorance et de faiblesse. On pourrait en dire autant pour toutes les sciences, et c'est l'une des caractéristiques de l'époque où nous vivons. L'homme ose de plus en plus ; il asservit de plus en plus les forces de la nature ; il s'attaque à des problèmes de plus en plus difficiles et parfois il les résout ; il pénètre dans des arcanes de plus en plus mystérieux, redoutés hier, aujourd'hui convoités comme une terre promise. Mais chaque problème résolu découvre d'autres problèmes, souvent insolubles ; chaque arcane exploré mène à d'autres domaines plus obscurs. Nous savons de plus en plus, de mieux en mieux, que nous ne savons rien. C'est par une déclaration très humble que doit se terminer toute conférence scientifique. Veuillez bien remarquer qu'il n'y a pas de preuve plus forte de la grandeur de l'homme, de sa quasi-divinité. « La grandeur de l'homme, disait Pascal, est grande en ce qu'il se connaît misérable ; un arbre ne se connaît pas misérable ». Laissez-moi finir sur cette parole, vaste comme le monde.

P. Termier,
de l'Académie des Sciences.

Digitized by Google

A LA MÉMOIRE D'ANDRÉ-MARIE AMPÈRE

Une manifestation commémorative en l'honneur de notre génial compatriote a eu lieu, le 2 juin dernier, à Poleymieux. MM. Sosthène et Hernand Behn, deux notables Américains de la Standard Téléphone Laboratory, ont eu la délicate pensée de conserver en propriété collective la maison familiale d'Ampère. Grâce à leur libéralité, la Société Française des Electriciens acquit le domaine de Poleymieux, son groupe du Sud-Est devant en assurer la gérance. C'est pour consacrer symboliquement la maison au souvenir de l'illustre savant que fut organisée la journée du 2 juin 1928.

Une centaine de personnes du monde universitaire, scientifique et industriel, venues de Paris, de Lyon ou de la région, avait répondu à l'invitation de la Société Française des Electriciens. Avec les représentants du préfet, du maire de Lyon et le Conseil municipal de Poleymieux, une nombreuse assistance se trouva rassemblée, à onze heures, devant la maison d'Ampère.

M. Viel, directeur de la Compagnie Loire et Centre, remplaçant M. Berne, administrateur de la Compagnie de « Jonage », malheureusement empêché, souhaita la bienvenue aux invités ; il dit combien le groupe du Sud-Est se trouvait honoré de la mission flatteuse de veiller à la conservation de l'immeuble des électriciens, assurant qu'il ne faillirait pas à sa tâche. En termes émus, il évoqua les qualités de l'homme au souvenir duquel était consacrée cette journée.

Le président de la Société Française des Electriciens, M. Imbs, directeur de la Compagnie Parisienne de Distribution électrique, rappela à son tour les traits essentiels de la vie familiale et scientifique d'Ampère. Après avoir regretté l'absence des frères Behn, il découvrit la nouvelle plaque d'aluminium fixée à l'entrée de la maison, sur laquelle on lit :

Digitized by Google

LE 2 JUIN 1928,
LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES ELECTRICIENS
S'EST RÉUNIE POUR RENDRE UN SOLENNEL HOMMAGE A
A.-M. AMPÈRE
DANS CETTE MAISON QUI EST DEVENUE SA PROPRIÉTÉ
GRACE A LA LIBÉRALITÉ DE
MESSIEURS SOSTHÈNE ET HERNAND BEHN.

Le général Hellot lut ensuite un câblogramme de MM. Behn (les généreux donateurs), exprimant leur satisfaction d'avoir pu contribuer à exalter la mémoire du grand savant français.

Enfin, M. Paul Janet, au nom de l'Académie des Sciences, dit combien lui paraissait heureuse l'intention manifestée par la Société Française des Electriciens, de constituer ici un lieu de pèlerinage scientifique en installant dans cette modeste maison de campagne un musée, où se rassembleraient les documents de toutes sortes intéressant la vie et les travaux du grand homme. Il sera très intéressant d'y revoir les appareils si simples, si élémentaires, qui lui servirent à démontrer les lois de l'électromagnétisme qu'il avait découvertes et dont le développement aboutit aux gigantesques installations électriques, animatrices de tout le mécanisme de la vie moderne.

Après ces discours, on visita la maison où avaient été provisoirement placés quelques manuscrits et gravures destinés au futur musée.

Dans le jardin, sous les tilleuls séculaires, un ancien élève de l'Ecole supérieure d'Electricité lut des fragments de lettres et de poésies écrites par le jeune Ampère, dont les sentiments reflétaient la douceur naïve et le calme reposant du paysage environnant.

M. Penet, ancien maire de Poleymieux, se félicita de voir exalter le culte d'Ampère, auquel il appliquait depuis longtemps sa persévérante action et dont l'emblème était réalisé depuis 1921, par le monument du sculpteur Vermare, devant lequel fut ensuite déposée une gerbe de fleurs, pendant que l'assistance défilait, se rendant à la mairie, où l'on devait inaugurer l'éclairage électrique de la commune.

Un banquet suivit cette inauguration ; à la fin du service, diverses allocutions furent prononcées. M. le Recteur Gheusi, à ce moment, souligna, par les éloquentes paroles qu'on lira

Digitized by Google

plus loin, la contribution de l'Université de Lyon à cette journée d'hommages rendus au plus glorieux enfant du pays.

Dans l'après-midi, l'assistance retrouva à Lyon, au Palais du Commerce, de nombreux collègues qui, n'ayant pu se rendre à la fête matinale, voulaient du moins participer à son dernier acte. A dix-sept heures, M. Paul Janet fit un exposé de la vie et des travaux d'Ampère. Aux souvenirs déjà nombreux et si riches en humanité que l'on possédait et que M. L. de Launay, de l'Institut, a rassemblés dans un beau livre, M. Janet ajouta des documents nouveaux que ses patientes recherches ont découverts dans les archives de l'Académie des Sciences. Pendant près de deux heures, l'assistance, sous le charme de sa parole, revécut avec lui ce mélange de souffrances et de joies dans l'ordre sentimental, de confiance et de satisfaction dans le travail, qui font, de la vie d'Ampère, le plus touchant récit qu'on puisse imaginer. Le tout atteste un noble caractère, un cœur généreux, prêt aux épreuves de la vie, avec un stoïcisme tranquille, dont la source se renouvelle dans la puissance de la pensée. La journée fut vraiment émouvante et fixa, d'une façon inoubliable, la gloire d'Ampère dans la mémoire des hommes.

J. Thovert.

Voici l'allocution prononcée par M. Gheusi, recteur de l'Académie de Lyon, à la fin du banquet:

Mesdames,

Messieurs,

J'avais tout d'abord le dessein de limiter à ma seule présence l'hommage que je voulais rendre à la mémoire du grand Ampère : j'avais estimé que cette manière discrète suffisait pour apporter, au nom de la collectivité universitaire de Lyon, le tribut d'admiration et de gratitude que nous devons à un tel génie.

Mais puisque, tout à l'heure, au cours de la manifestation officielle, M. le Professeur Paul Janet a associé d'une façon directe et formelle l'Université de Paris à notre journée commémorative, j'ai pensé que nul ne comprendrait la réserve du représentant de l'Université de Lyon. Aussi, viens-je à mon tour traduire en quelques mots l'expression de notre ferveur

Digitized by Google

émue pour celui qui mit dans sa vie laborieuse les étapes d'enseignement par lesquelles il marqua une empreinte profonde à l'Ecole centrale de l'Ain et au Lycée de Lyon, avant de se confirmer à Paris, à l'Ecole Polytechnique, au Collège de France. Je n'oublie pas, au surplus, que André-Marie Ampère fut inspecteur général de l'enseignement public et que c'est dans l'exercice de ces hautes fonctions qu'il contracta le mal dont il mourut, à Marseille, en 1836.

Nous avons entendu jusqu'ici glorifier le savant : des hommes autorisés, qui sont l'honneur et la parure de la pensée française agissante, nous ont dit ce que fut le grand esprit vers lequel se tournent aujourd'hui nos souvenirs reconnaissants. Ils ont analysé surtout son œuvre scientifique, qui est, en effet, dominante dans la trame d'une vie de labeur épanouie largement en un parfait et harmonieux équilibre des clartés de l'esprit et des plus fines délicatesses du cœur.

C'est sur ce point que je désire arrêter mon tribut d'émotion admirative.

Ampère a réussi dans tous les genres. Il suffisait que sa curiosité fût éveillée pour qu'il pût, tout de suite, cueillir les fleurs de beauté réservées dans le domaine du savoir à ceux qui fréquentent ses avenues. Mathématiques, physique, chimie, se rencontraient avec la poésie, la philosophie, la littérature, et s'irradiaient l'une l'autre dans les vastes concepts d'une lumineuse intelligence.

Exemple qui, pour être rare, n'est pas unique et qui se rattache à la glorieuse lignée française des Descartes, Pascal, Pasteur, et, tout près de nous, Henri Poincaré ! La raison est confondue devant un tel éclectisme, alors surtout que nous vivons en un temps où les orientations et les spécialisations paraissent nécessaires pour que le chercheur puisse fournir une marque durable de son action.

Chez Ampère, tout déconcerte : il ne fréquente aucune école ; il n'a pour maître que son père qui se consacre à lui par intermittences, mais il dévore tous les livres qui tombent sous sa main ; il apprend le latin pour mieux pénétrer les sources auxquelles il demande le savoir ; il se nourrit de l'Encyclopédie ; il entre dans la vie sentimentale avec la naïveté d'un enfant qui a une foi robuste en l'avenir et croit au bonheur humain sans penser aux épreuves de l'existence.

Et, cependant, sa jeunesse fut traversée par le drame révolutionnaire et injustement accablée par la mort tragique d'un

Digitized by Google

père qu'il chérissait ! Sur ce récif initial, sa volonté ne s'est pas brisée. Elle s'est, au contraire, trempée et raffermie. C'est que, voyez-vous, les génies portent en eux le miracle ; et nous, faibles humains, qui essayons de les juger avec la commune mesure de nos raisons, nous sommes ébahis, déroutés. La grandeur de ces infinis nous effraie.

Soyons fiers, en tous cas, de ce précurseur qui a jeté dans l'univers les semences fécondes de l'électromagnétisme et de l'électrodynamisme, qui a signé du nom d'Ampère l'un des plus beaux poèmes destinés, non à bercer l'humanité en des rythmes appropriés, mais à assouplir les forces naturelles en une flexible harmonie commandée par les besoins humains.

Et si je ramène cet effort fécond aux proportions de la journée que nous vivons en cet instant, dans le cadre exquis de Poleymieux, je dirai volontiers que le génie de notre grand compatriote, non content d'illuminer le monde, irradie cette belle fête ; il y propage une onde immortelle ; il y détermine des courants alternés de fierté et de joie.

Ce modeste et charmant village en est transfiguré, lui qui, jusqu'ici, par une sorte de pudeur rurale mystique, n'avait point utilisé les commodités de l'ampoule électrique ; il a maintenant son éclatante parure, due au plus prestigieux joaillier établi sur son sol.

Je vous convie, Mesdames et Messieurs, à lever vos verres en l'honneur de la libre et généreuse Amérique, envers qui la région lyonnaise contracte une nouvelle dette de reconnaissance ; en l'honneur de la postérité de savants et de chercheurs qui, du monde entier, regardent vers ce coin de la terre française comme vers le foyer natal, source de lumière et de bonté.

J. Gheusi,
Recteur de l'Académie de Lyon.

Digitized by Google

VENISE ET SON PRESTIGE DANS LA LITTÉRATURE D'OUTRE-MANCHE

Pour l'étranger qui visite Venise — et surtout peut-être pour le touriste anglais —, la ville offre l'attrait de la nouveauté, grâce à sa situation unique au sein même des flots, à son originalité, à la beauté de ses monuments et à son histoire. La cathédrale de Saint-Marc, le palais des Doges, le lion ailé, la lagune et la gondole résument en quelque sorte les caractères distinctifs de cette capitale chatoyante et merveilleuse entre toutes. Car Venise, née d'une panique qui fit refluer vers les îles du fond de l'Adriatique les paysans venètes chassés par l'approche des Huns envahisseurs, est devenue la cité prestigieuse de l'art byzantin et gothique, la maîtresse des mers au cours du Moyen Age et le rendez-vous des plaisirs pour les désœuvrés européens, lorsque sa décadence se manifesta dans les orgies de son fameux Carnaval. A ces divers titres, elle a depuis longtemps éveillé l'attention et piqué la curiosité des voyageurs et des écrivains d'outre-Manche.

C'est l'un d'eux qui a su fixer en quelques traits définitifs l'évolution historique de cette souveraine des lagunes. Dans son ouvrage capital sur *les Pierres de Venise*, Ruskin rappelle les conditions singulières auxquelles la ville dut son existence : « Si des courants plus profonds avaient séparé ces îles, des flottes ennemies auraient maintes fois réduit en esclavage la cité grandissante. Si un ressac plus violent avait battu leurs rivages, il eût fallu échanger contre les murs et les remparts d'un port ordinaire toute la richesse et tout le raffinement de l'architecture vénitienne. S'il n'y avait pas eu de marée, comme dans d'autres parties de la Méditerranée, les étroits

Digitized by Google

canaux de la cité seraient devenus malsains et les marais, où elle fut construite, pestilentiels. Si cette marée était montée d'un pied seulement ou d'un pied et demi plus haut, l'accès par eau des portes de palais aurait été impossible ». Mais ces conditions naturelles acquises et le développement politique et artistique ainsi assuré, le déclin se produisit par suite de l'avilissement des mœurs, et le critique anglais en retrouve la trace jusque dans les ornements sculpturaux des demeures aristocratiques. « Le blason vénitien, note-t-il, ne demande pas de bêtes comme supports, mais préfère ordinairement des anges... Lorsqu'une sculpture soignée de ce genre n'est pas de mise, l'écu est simplement représenté comme suspendu par une lanière de cuir et une croix est insérée au-dessus de l'archivolte. Les architectes de la Renaissance remarquèrent ce qu'il y avait d'illogique en tout ceci. Ils éliminèrent et la croix et les anges et leur substituèrent des têtes de satyres, qui étaient les véritables divinités tutélaires de Venise à l'époque de la Renaissance ». C'est cette double expression de grandeur et de déclin que reproduit l'image de la ville telle que nous l'entrevoyons chez les poètes et les prosateurs britanniques.

Il ne faut pas oublier que, dès l'époque des premiers rois normands, l'Angleterre était entrée en relations avec la puissante république maritime. Au Moyen Age, la Grande-Bretagne demandait au continent voisin mille articles de luxe que ses habitants encore inexperts ne savaient ni produire eux-mêmes ni aller chercher à l'étranger. Dépendant des Flandres pour la fabrication de la laine, d'Anvers et de Cologne pour les subsides financiers de la guerre de Cent Ans, les marchands d'outre-Manche étaient redevables aussi à Venise de la plupart des produits orientaux ou des objets manufacturés mis en vente sur le marché de Londres. C'est ainsi qu'une flotte vénitienne traversait la Méditerranée pour recueillir à Alexandrie les épices, les gemmes et les parfums apportés du fond de l'Afrique et de l'Asie par les caravanes et qu'une autre flotte les transportait avec les verroteries de Murano, les perles, les dentelles et les armures de choix dans tous les ports de l'Europe occidentale. Cette visite était, pour les Londoniens, le grand événement commercial de l'année et elle se renouvela jusqu'au début du XVI^e^ siècle. Les termes encore courants de *Venetian blind* pour les persiennes, de *Venetian glass* pour le verre fin, de *Venetian chalk* pour le talc graphique, de *Venetian lace* pour le point de Venise, témoignent

Digitized by Google

jusqu'à nos jours de l'importance de ce trafic et propagèrent pendant des siècles, chez nos voisins de l'Ouest, le renom et le prestige de la reine de l'Adriatique.

L'impression de puissance ainsi produite fut entretenue par les relations de voyage des premiers touristes d'outre-Manche. Mais les fils de famille qui s'en vont visiter l'Italie ne le font guère qu'après l'époque de la Renaissance, soit au moment du déclin des mœurs dans la cité. Si Froïssart, sous Charles VI, signale avec émerveillement la splendeur du *Canale Grande* et des palais qui le bordent, les jeunes Anglais qui, cent cinquante ans plus tard, pénètrent à leur tour dans la ville des lagunes, y remarquent surtout le dévergondage croissant. Bientôt même, sous l'influence de la Réforme et des nouvelles tendances puritaines, les écrivains poussent à ce sujet des cris d'alarme. Lorsque Roger Ascham, le précepteur de la reine Elisabeth, parle, dans son *Schoolmaster*, livre posthume publié en 1570, du jouvenceau qui voyage à l'étranger et rappelle à ce propos le proverbe romain : « Inglese italianato è un diavolo incarnato », (l'Anglais frotté d'Italien est un diable incarné), c'est à la mauvaise influence de Venise qu'il s'en prend et lui-même déclare y avoir vu en un séjour de neuf journées « plus d'occasions de faillir qu'il n'en ouït oncques mentionner à Londres en neuf ans ». Peu après, en 1573, au lendemain de la bataille de Lépante, lorsque Philippe Sidney y passe quelques mois, il renseigne son correspondant Hubert Languet sur les us et coutumes de la ville et souhaite que les Turcs, ces ennemis de la Chrétienté, puissent venir en Italie pour achever de se corrompre. Et le même son de cloche nous est donné par le futur évêque Hall, par l'ami de Spencer, Gabriel Harvey, par les acteurs Marston et Greene. A quelques années de là, Thomas Coryate, dont le journal de voyage paraît en 1611, note avec curiosité la présence de courtisanes masquées dans les théâtres vénitiens et le fait qu'on les honore en leur accordant les meilleures places. C'est donc avant tout la mauvaise réputation morale de la république qui ressort des récits contemporains.

Etant donné tous ces faits, il n'est nullement étonnant que lorsqu'à la Renaissance la littérature anglaise emprunta bon nombre de sujets dramatiques à l'Italie, elle ait songé pour ses pièces au cadre somptueux de Venise. Lui-même fils de commerçants, Shakespeare fut tout d'abord frappé par la puissance financière et le renom de sagesse de la grande oligar-

Digitized by Google

chje [1]. Dans son émouvante comédie, *The Merchant of Venice* (1596), il nous rappelle — grâce sans doute aux renseignements précis de son ami John Florio, né d'immigrés italiens — la fortune commerciale des Vénitiens et la réputation d'impartiale justice de leurs magistrats. Antonio, l'heureux négociant enrichi, témoigne par son accueil courtois et sa hauteur de vues de l'affabilité et de la noble culture de ses compatriotes, tandis que le Duc et ses assesseurs, lors du procès intenté par Shylock, montrent l'esprit d'équité, même à l'égard d'étrangers méprisés, et le respect des lois qui caractérisent les maîtres de la cité.

Un peu plus tard, en 1604, Shakespeare revient à la reine de l'Adriatique pour y placer le début de son drame d'*Othello*. Mais il s'agit d'une sombre intrigue et l'atmosphère sereine qui enveloppait la comédie de 1596 a disparu. Ici, les passions sont surexcitées : orgueil blessé chez Brabantio, jalousie farouche chez le Maure, crainte et indignation chez Desdémone et Emilie. Une agitation non moins forte apparaît dans le Conseil des gouvernants. Pour le dramaturge, la grande république maritime n'est plus la puissante oligarchie fière de sa richesse et de ses succès, mais la sentinelle avancée de l'Europe menacée par les Turcs. Ceux-ci semblent à la veille de s'emparer et de Chypre et de Rhodes et, comme lors de la bataille de Lépante, encore présente à bien des mémoires, où Venise et l'Espagne durent s'unir pour arrêter les progrès des Musulmans, le Doge et ses conseillers défendent contre les mécréants la cause sainte de la foi et de la civilisation chrétiennes [2].

Avec les émules et les épigones de Shakespeare, cet aspect grandiose du rôle de la puissante république s'efface. Ben Jonson, moins au courant des choses italiennes que son rival, ne voit, chez les seigneurs du Conseil des Dix et leurs pairs, que

1. Même impression chez le poète Spenser qui, dans un sonnet liminaire en tête de l'*Histoire de Venise*, de Lewkenor, dit de l'Etat vénitien comparé à l'antique Babylone et à Rome : « A leur place surgit maintenant une troisième ville, la belle Venise, fleur de délice du monde moderne, qui se rapproche d'elles par la beauté, mais les dépasse de beaucoup par sa droite politique ».

2. Le discrédit moral de la ville reparaît dans cette remarque du Vénitien Iago (ac. III, sc. III, v. 201-4) : « Je connais bien les dispositions de notre pays : à Venise, elles laissent voir au Ciel les frasques qu'elles n'osent montrer à leurs maris. Toute leur conscience consiste non pas à ne pas le faire, mais à le tenir caché ».

Digitized by Google

déclin croissant et dépravation. Le Grand de Venise, ou Magnifico, qu'il choisit en 1605 comme personnage principal de sa comédie de *Volpone*, porte le nom significatif de Gros Renard et se plaît à corrompre et à exploiter les intrigants qui l'entourent et qui escomptent sa mort pour se ruer sur son héritage. Et, lorsqu'enfin, l'astucieux aristocrate est traduit en justice pour ses crimes, ce n'est plus la haute Cour du Doge que nous découvrons avec son idéal de parfaite équité et de divine pitié, mais une assemblée de légistes hargneux et avides, moins soucieux de droit strict que de beaux honoraires. Enfin, quand, en 1612, Middleton prend pour héroïne de son drame, *Que les femmes se garent des femmes*, une jeune Vénitienne, ce n'est pas la grandeur d'âme, mais la seule beauté qu'il signale chez elle, beauté qu'elle ne sait guère défendre contre la séduction et qui l'entraîne à sa perte.

Quelques années se passent et la Révolution puritaine ferme les théâtres de Londres. Lorsqu'après la Restauration des Stuarts leurs portes se sont rouvertes, un jeune dramaturge s'avise de remettre Venise sur la scène. C'est Thomas Otway qui, en 1682, fait jouer sa tragédie de *Venice Preserved*, où il expose d'après l'abbé de Saint-Réal la conjuration des Espagnols contre la république. Mais, ici, il n'est plus question, comme du temps de Shakespeare, d'un Etat florissant et intègre. La corruption publique a fait son œuvre et l'un des conspirateurs peut dire :

« Le trésor de l'Etat est épuisé ; un Vénitien
Ne se fie pas à un autre. Inspectez leurs approvisionnements
Pour la sûreté générale : les entrepôts sont vides,
La flotte en lambeaux, l'armée sans solde murmure.
La noblesse est ruinée, le peuple aux abois,
Le Sénat livré aux factions, étourdi, divisé.
Voilà toute la force de Venise ». (Acte II, sc. 3).

Et la morale privée n'est pas meilleure. Le sénateur Priuli persécute sa fille Belvidera et veut la réduire à la misère. Un autre sénateur, Antonio, hante les maisons de débauche, et c'est chez une courtisane grecque, Aquilina, que se réunissent les conjurés. Nous assistons à l'effondrement de l'antique oligarchie.

Digitized by Google

Cette même note de chute irrémédiable, que l'on perçoit dans l'œuvre de Saint-Réal et d'Otway, se retrouve à présent, quoique encore en sourdine, dans les récits de voyageurs. Les Anglais, qui visitent la grande cité des lagunes, l'admirent moins pour sa puissance passée que pour son faste et ses lieux de plaisir. Et la transformation de la sentinelle avancée de la civilisation occidentale et de la foi chrétienne en ville de folle joie se remarque jusque dans l'attitude des touristes qui s'y rendent. Voici deux cas typiques. Le jeune puritain Milton, lorsqu'il passe par l'Italie au cours de l'an 1638, n'a que faire d'un séjour à Venise. Il s'y arrête quelques semaines seulement pour se procurer des cahiers de musique et des livres et les expédier par mer en Angleterre. Ce sont le commerce et les facilités de transport, mais rien de plus, qui l'intéressent dans la ville. La gaieté factice d'une fête vénitienne reste sans attrait pour lui. Par contre, six années plus tard, lorsqu'un autre jouvenceau, le royaliste John Evelyn, voyage à son tour sur le continent, il subit le charme de la capitale ensorcelante. C'est en toute hâte qu'il quitte Rome dès le début de mai pour ne pas manquer, le jour de l'Ascension, la cérémonie des épousailles du Doge et de l'Adriatique. Il va voir le Rialto, Saint-Marc et son trésor, la Cour de Justice, le Sénat et le Palais Ducal, consacre une soirée à l'Opéra, visite l'Arsenal et les verreries de Murano. L'année suivante, ayant passé l'hiver à Padoue, il revient à Venise tout exprès pour le célèbre Carnaval. En parfait touriste, il a su, pendant son séjour, combiner le plaisir et le profit, mais sans que son récit trahisse autre chose que la vaine curiosité du badaud.

La réputation de mœurs faciles, déjà établie lorsque Philippe Sidney séjournait à Venise en 1573, s'est donc maintenue au XVII^e^ siècle. Quand J.-J. Rousseau y demeure, en 1744, elle persistait encore. Mais, par contre, le fier gouvernement qui en imposait à Shakespeare, à Ben Jonson et même à John Evelyn, n'était plus, au dire du philosophe genevois, qu'un « vain simulacre ». C'est ce qui explique que la cité des lagunes occupe si peu de place dans la littérature du XVIII^e^ siècle. Venise à son déclin était un lieu de plaisir banal et sans importance. Tout au plus s'y intéressait-on à cause de son aspect pittoresque, mis en relief par les tableaux du Vénitien Cana-

Digitized by Google

letto, et l'on comprend ainsi pourquoi Mrs Radcliffe, faisant suivre à son héroïne, Emily Saint-Aubert, l'itinéraire décrit en 1789 par Mrs Piozzi, l'amie du Dr Johnson, dans son voyage en Italie, s'est étendue complaisamment sur les charmes du site, qu'elle ne connaissait d'ailleurs que par ouï-dire, au cours de son roman célèbre, *les Mystères d'Udolpho* (1794). Lorsque ses personnages entrent en gondole dans la ville prestigieuse, ils l'aperçoivent toute pleine de palais et de blanches terrasses qui resplendissent sous un clair de lune féerique et plus semblable à quelque évocation magique qu'à une réalité matérielle et tangible. C'est l'introduction dans le cadre vénitien de cet élément de beauté et de mystère qui offre tant d'attrait pour le romantisme anglais à ses débuts.

Il fallait plus que cela pour ramener l'attention de l'Europe sur la république défaillante. Un grand événement politique y parvint. Quand le traité de Campo-Formio du 17 octobre 1797 céda Venise à l'Autriche en compensation de ses pertes sur la rive gauche du Rhin et en Belgique, cette convention ne souleva pas seulement la colère des Italiens, et surtout du poète Ugo Foscolo, contre Bonaparte, mais retentit douloureusement en Angleterre, où tout progrès du despotisme sur le continent européen apparaissait comme une menace pour l'avenir. Ce fut un jeune poète de génie qui fit entendre la protestation de son peuple et qui ressuscita dans ses vers l'Etat que l'on venait de rayer de la carte du monde. William Wordsworth, guéri désormais de son enthousiasme passager pour la Révolution dont un général heureux recueillait l'héritage, inséra, vers 1802, dans ses *Sonnets consacrés à la Liberté*, un quatorzain indigné sur *la Suppression de la République de Venise :*

« Jadis, elle disposait de l'Orient somptueux,
Elle était le boulevard de notre Occident. Le prestige
De Venise ne le cédait pas à son origine,
De Venise, fille aînée de la Liberté.

C'était une cité vierge, brillante et libre.
Nul artifice ne la séduisait, nulle violence ne pouvait la mater.
Et quand elle se choisissait un époux,
C'est la mer éternelle qu'il lui fallait !

Digitized by Google

Qu'importe qu'elle eût vu se faner ces gloires,
S'évanouir ces titres, s'affaiblir cette puissance.
Nous lui devons pourtant quelque tribut de regret,

Lorsque sa longue vieillesse arrive à son terme.
Mortels, il nous faut pleurer, lorsque seule l'ombre
D'une grandeur qui fut achève de disparaître ».

Nous retrouvons ici, avec l'aveu attristé d'une décadence par trop évidente de l'Etat vénitien, le juste hommage rendu au passé glorieux du champion de la Chrétienté durant le Moyen Age.

Quand, à son tour, il pénètre dans Venise, en 1817, le jeune Byron y arrive avec le souvenir des grands écrivains qui l'ont précédé. Il rappelle expressément Shakespeare, Otway, Schiller [1] et Mrs Radcliffe, et c'est de celle-ci qu'il s'inspire en décrivant sa première vision de la ville incomparable :

« *Je voyais s'élever de la vague ses constructions,*
Comme au coup de baguette d'un magicien.
Mille années déploient leurs ailes nébuleuses
Autour de moi, une gloire expirante sourit
Sur ces temps éloignés où mainte terre sujette
Regardait vers les palais de marbre du Lion ailé,
Où siégeait Venise dans sa pompe, trônant sur ses cent îles.
Elle semble une Cybèle marine, sortie de l'océan,
Surgissant avec sa tiare de fières tours
Dans le lointain vaporeux, avec une allure de reine,
Maîtresse des eaux et de leur puissance » [2].

C'est l'impression encore toute littéraire d'un génie que captivent à la fois l'histoire et le charme de la cité découronnée.

Mais Byron fait mieux que de répéter en beaux vers l'éloge de l'ancienne république. Il sait renouveler le sujet et se l'approprier par des réflexions personnelles et attristées, et c'est bien lui qui a créé le renom européen de Venise en lui donnant l'auréole des martyrs. Lorsqu'il retrouve sur les lèvres des gondoliers les strophes immortelles du Tasse, la grandeur passée de la ville revit sous ses yeux :

1. Schiller, dans son roman inachevé, *Der Geisterseher* (le Visionnaire).
2. Childe Harold, chant IV, str. I-II.

Digitized by Google

« *Jeune, elle était toute gloire —, une Tyr ressuscitée.*
Son surnom même naquit de ses victoires,
Ce « Planteur du Lion » qu'à travers feu
Et sang, elle promena sur la terre et la mer assujetties.
Bien que faisant de nombreux esclaves, toujours libre elle-même,
Rempart de l'Europe contre les Ottomans,
Témoin Candie, cette rivale de Troie. Répondez-en, vous,
Vagues immortelles, qui vîtes la bataille de Lépante,
Car vous êtes des noms qui ni temps ni despote ne saurait effacer »[1].

Revenant ensuite sur le culte que Venise avait voué au Tasse, le barde anglais rappelle la pitié des Syracusains pour les vaincus, lorsque les prisonniers athéniens leur chantaient les chœurs d'Euripide, et dans un émouvant appel, il s'adresse à la nouvelle souveraine des eaux pour lui montrer comme en raccourci sa destinée future dans celle de sa rivale déchue :

« *Ainsi, Venise, si tu n'avais nul droit plus fort,*
Si tes exploits historiques étaient tous oubliés,
Ton souvenir chanté du poète divin,
Ton amour du Tasse, eût dû rompre le nœud
Qui te lie à tes tyrans, et ton sort
Est une honte pour les nations, et avant tout,
Albion, pour toi. La reine de l'Océan ne devrait pas
Abandonner les fils de l'Océan. Dans la chute
De Venise, songe à la tienne, malgré ton rempart maritime ».

Par une innovation hardie, Byron entrevoit donc dans le sort de l'antique époux de l'Adriatique, comme un symbole de l'avenir réservé à la nouvelle maîtresse des mers.

Ces hautes pensées restèrent sans écho pour le moment. Quand, l'année suivante, Shelley vint rejoindre son ami à Venise et qu'à son tour, il la chanta dans *Julian and Maddalo* (1819), c'est son site merveilleux qu'il exalta et non son histoire glorieuse. Byron lui-même, dans ses drames de *Beppo* (1817), de *Marino Faliero* (1820), et des *Deux Foscari* (1821), qui se jouent dans la cité des lagunes, insiste surtout sur sa corruption effrénée et l'hypocrisie de ses gouvernants. Et Sa-

1. *Id.*, str. XIV.

Digitized by Google

muel Rogers, dont le poème sur l'*Italie* (1822-1828), rappelle souvent le *Childe Harold*, vante plutôt le charme naturel et le côté mondain de Venise, que sa grandeur disparue et ses services rendus à la Chrétienté.

Mais l'intérêt ainsi éveillé par lord Byron pour une ville dont il disait que « son aspect est comme un rêve et son histoire comme un roman », allait renaître, dans d'autres domaines que celui de l'art et du paysage. Ce fut l'œuvre d'un jeune israélite dont le grand-père, autrefois comme Shylock établi à Venise, était venu vers le milieu du XVIII^e^ siècle à Londres et dont le père, Isaac Disraeli, était un des critiques littéraires les plus éclairés de son temps. Benjamin Disraeli, né en 1804, et fervent byronien pendant sa jeunesse, s'adonna tout d'abord aux lettres et l'un de ses premiers livres, au titre significatif de *Venetia* (1837), retrace même sous des noms fictifs, l'enfance orageuse de Byron et son amitié pour Shelley. Mais, plus tard, quand la politique l'eut emporté chez le député de Wycombe sur les préoccupations purement littéraires, Disraeli s'inspira de la vieille constitution vénitienne pour réformer le parti conservateur britannique d'après les principes de Venise et son roman politique de *Coningsby* (1844) prétendit faire de l'aristocratie anglaise le principal soutien du trône et le guide des classes populaires écrasées par les excès de l'industrialisme. Le souvenir de l'imposante oligarchie médiévale devint de la sorte une force régénératrice pour l'Angleterre du XIX^e^ siècle et contribua, par l'intermédiaire d'un homme d'Etat plein d'audace et d'imagination, à rapprocher en définitive de la Couronne le prolétariat moderne. En Angleterre, et sous son nouvel avatar, Shylock se fait le conseiller et le plus ferme appui d'Antonio.

Vers la même époque, et comme du temps de Canaletto, l'un des initiateurs de Mrs Piozzi et de Mrs Radcliffe au XVIII^e^ siècle, l'art du peintre s'était de nouveau emparé de Venise et l'on ne saurait oublier que James Pyne et James Holland, mais surtout le jeune Richard Bonington (1801-1828) et J. W. Turner (1775-1851), firent connaître à leurs compatriotes la richesse subtile des colorations vénitiennes. Bonington a laissé un tableau magnifique du *Grand Canal* et sa *Colonne de Saint-Marc* se trouve aujourd'hui à la Galerie Nationale de Londres. Quant à Turner, au dire de son admirateur Ruskin, il s'est

Digitized by Google

complu à voir dans l'histoire artistique de Venise « la mort qui suit la vaine poursuite de la beauté » et le critique anglais cite ses peintures du *Campo Santo* (1842) et de l'*Approche de Venise*, comme les plus belles pièces de coloris dues au pinceau du grand artiste [1]. Il y eut ainsi, en quelque sorte, un renouveau d'intérêt pour tout ce qui se rattachait à la ville des lagunes, grâce aux efforts de l'école des paysagistes d'outre-Manche.

C'est sans doute sous leur influence, non moins que sous celle de Byron, que John Ruskin lui-même s'attacha à fouiller les annales vénitiennes, et à étudier l'apport de la république à la civilisation occidentale. En 1849, il passa tout un hiver dans la cité des Doges pour y suivre l'évolution de son architecture nationale et le résultat de cette enquête apparut dans les trois volumes de ses *Pierres de Venise*, œuvre magistrale qu'il publia en 1851-1852. L'esprit de son travail se laisse entrevoir dès les premières lignes, qui rappellent certaines strophes citées plus haut de *Childe Harold* : « Depuis que l'empire de l'homme s'est affirmé sur l'océan, trois trônes, plus importants que tous les autres, se sont posés sur ses sables : les trônes de Tyr, de Venise et de l'Angleterre. De la première de ces superbes puissances, il ne reste que le souvenir, de la seconde que des ruines. La troisième, qui succède à leur grandeur, pourra, si elle oublie leur exemple, passer par une plus orgueilleuse exaltation, vers une destruction qui provoquera moins de pitié ».

Cette conception initiale de croissance, d'apogée et de chute, explique la triple division de l'ouvrage. Le livre de 1851 a pour titre *les Fondements*, et décrit le développement graduel de Venise qui évolue de l'art byzantin à l'art gothique, alors que la ville s'inspire d'un magnifique idéal de probité et de foi. Le livre II, qui s'intitule *Récits de Mer*, suit la jeune république dont le centre se déplace de Torcello à Murano et de Murano aux alentours de Saint-Marc et fait coïncider la grandeur de l'Etat vénitien avec le triomphe de l'architecture ogivale. Enfin, un troisième livre, *la Chute*, montre le style de la Renaissance s'insinuant avec le déclin du goût et des mœurs de l'oligarchie décrépite. Cette décadence irrémédiable, Ruskin l'observe jusque dans la transformation des

1. Plusieurs années auparavant, J. W. Turner avait superbement illustré le poème de S. Rogers sur l'Italie.

Digitized by Google

monuments funéraires. Il constate, par exemple, que la conception d'anges écartant les rideaux de la couche pour contempler le défunt, est due à l'école pisane et ajoute, en parlant de la tombe du doge Foscari : « Chez les Pisans, les rideaux sont introduits comme motifs accessoires pour les anges. Chez les sculpteurs de la Renaissance, les anges sont introduits comme motifs accessoires pour les rideaux qui deviennent de jour en jour plus énormes et plus travaillés... et dans le monument de Foscari, pour la première fois, les anges font entièrement défaut ». Dès que l'élément idéal et surnaturel est éliminé, tout croule par la base.

Ce n'est donc pas chez J. Ruskin que l'on découvrira des vues optimistes sur l'avenir de la cité des lagunes. Il ne voit en elle qu'une nécropole, et l'appendice dédaigneux qu'il ajoute au dernier livre des *Pierres de Venise* semble approuver sans réserve son asservissement à l'Autriche. Mais d'autres voyageurs anglais du XIX^e^ siècle ont été plus généreux de sentiment et plus perspicaces. Une femme de talent, comme lui critique d'art et qui passa aux mêmes lieux quelques années avant lui, Mrs Anne Jameson (1792-1860), apprécie en ces termes les changements les plus récents survenus dans la région : « J'entends les gens parler d'un chemin de fer jeté sur la lagune comme devant dépoétiser Venise... A mon avis, ce pont immense traversant la mer ne fait qu'ajouter au merveilleux une merveille de plus... Je dois dire que je les plains. Pour moi, je vois un avenir plein d'espérance pour la ville, entrelaçant les souvenirs de jadis à d'autres vertus plus sublimes encore ». Telle est aussi l'opinion de Meredith, dont les romans sur l'Italie traduisent la vive sympathie pour les populations opprimées et la ferme confiance dans les compensations futures du destin. Si, dans *la Carrière de Beauchamp* (1875), il a fait de la cité des Doges surtout le rendez-vous idéal pour des amoureux, il ne la regarde nullement comme une ville morte, mais la célèbre comme un des plus beaux fleurons de la couronne italienne.

Il reste à noter, au XIX^e^ siècle, trois poètes anglais comptant parmi les plus grands, qui ont su comprendre et chanter la fortune de Venise. C'est tout d'abord Walter S. Landor (1775-1864). Au même titre que Wordsworth, il a protesté contre la suppression de la république vénitienne qu'il flétrit à l'égal des pires calamités publiques et il a rendu justice à la sagesse de son aristocratie en disant : « Que ces

Digitized by Google

Etats furent heureux d'être gouvernés par les gentilshommes intrépides et intelligents de la cité insulaire ! Tous ceux qui ne conspiraient pas contre sa sécurité étaient en sûreté. Voyez les palais qu'ils ont bâtis. Voyez les arts qu'ils ont cultivés. Et regardez maintenant leurs murailles humides et croulantes ». Mais il ne désespère jamais de son avenir meilleur. Il n'en va pas autrement de Robert Browning, l'ardent défenseur des libertés italiennes, bien que ses vers, tels ceux intitulés « En Gondole », dans ses *Lyric Romances*, relèvent surtout l'élément passionnel dans les mœurs vénitiennes. Et Algernon Charles Swinburne (1837-1909), disciple de W. S. Landor, qui célèbre le *Risorgimento* dans ses *Songs before Sunrise* (1871) et reprend à son tour le sujet tragique de *Marino Faliero* (1885), est animé de la même foi dans les destinées de Venise et se plaît à exalter et sa gloire passée et la promesse de relèvement que lui vaut son retour à la patrie commune après sa délivrance du joug étranger.

Il y a donc dans les sentiments qu'inspire aux auteurs anglais la cité des Doges depuis la Renaissance comme une lente évolution. Tandis que Shakespeare hérite à son sujet de la tradition du Moyen Age et admire avec Froissart sa prospérité commerciale, son rôle politique et sa réputation de sagesse et d'intégrité, Ben Jonson, les voyageurs britanniques et, plus tard, Thomas Otway, insistent sur le relâchement des mœurs et le déclin graduel que voile encore aux regards le prestige éclatant de la grande oligarchie. Au XVIII^e^ siècle, c'est le côté purement esthétique qui ressort davantage, grâce sans doute aux tableaux si goûtés en Angleterre de Canaletto, et Venise sert de thème descriptif et romantique à Mrs Piozzi et à Mrs Radcliffe. Avec le traité de Campo-Formio en 1797 et la disparition de la vieille république indépendante, une réaction de pitié se produit, sensible surtout chez Wordsworth et chez Walter S. Landor. Mais Byron, le premier, rassemblant en ses mains les fils divers qui servaient à ses prédécesseurs, en forme un tout complet et montre dans Venise comme un vivant symbole de la Grande-Bretagne, à son tour maîtresse de l'Océan. Disraeli reprend le parallèle dans le domaine de la politique pour faire profiter son pays des avantages moraux et matériels de la constitution vénitienne, et Ruskin étudie les causes et les effets de sa grandeur et de sa décadence. Pendant la seconde moitié du XIX^e^ siècle, la ville des lagunes, comme le reste de la péninsule, profite

Digitized by Google

des sympathies anglaises qui accueillent le mouvement national du *Risorgimento*, et Meredith ainsi que Rob. Browning et Swinburne joignent à une profonde admiration pour son passé prestigieux une ferme confiance dans ses destins futurs. Mais, soit comme dominatrice des mers, soit comme champion d'avant-garde de la Chrétienté, soit comme cité de plaisir ou de beauté, Venise n'a jamais cessé d'émouvoir et de séduire les poètes et les prosateurs d'outre-Manche.

W. Thomas.

Digitized by Google

L'AUTONOMIE SYNDICALE

La question de l'autonomie syndicale constitue l'un des problèmes les plus intéressants et les plus actuels du droit ouvrier international. Depuis la guerre, en effet, nous voyons dans tous les pays se heurter avec plus d'âpreté que jamais deux théories opposées du droit syndical et de la situation légale des organisations ouvrières, qui se ramènent en dernière analyse à deux conceptions antagonistes de la souveraineté.

Les défenseurs de l'ancienne conception de la souveraineté indivisible entendent faire de celle-ci l'attribut de l'Etat seul ; ils n'admettent aucun intermédiaire entre le souverain et le sujet et refusent aux organisations professionnelles, sinon le droit à l'existence, du moins tout pouvoir réel, et toute autonomie. C'était là l'attitude des révolutionnaires de 1789, destructeurs des corporations, qui, par la fameuse loi Le Chapelier, interdisaient à tous « citoyens d'un même état ou profession, entrepreneurs, ouvriers et compagnons d'un art quelconque », de s'associer, « se nommer des présidents et secrétaires, tenir des registres, prendre des avis ou délibérations, de former des règlements sur leurs prétendus intérêts communs ». C'est aussi aujourd'hui, quelqu'étonnant que cela puisse paraître au premier abord, l'attitude du fascisme italien : ses deux lois sociales fondamentales, celle du 3 avril 1926 et la Charte du Travail de 1927 semblent au premier abord consacrer la reconnaissance légale du syndicalisme ; dans chaque profession, le syndicat fasciste a le droit de « représenter légalement la catégorie d'employeurs ou de salariés pour laquelle il est constitué, d'en protéger les intérêts, de stipuler des contrats collectifs obligatoires pour tous les membres de la catégorie, de lever et d'imposer des contributions et d'exercer, en ce qui les concerne, des fonctions déléguées

Digitized by Google

d'intérêt public ». Mais ce syndicat n'est plus un syndicat libre ; c'est une institution de droit public, un organe de l'Etat ; la nomination de ses dirigeants doit être approuvée par décret et cette approbation peut être, à tout moment, retirée. Dans certains cas, le comité exécutif peut être dissous et tous les pouvoirs confiés au président du syndicat ou à un commissaire spécial désigné par le ministre. La subordination des syndicats à l'autorité gouvernementale est donc complète, et nous avons là un exemple non pas de consécration, mais bien de destruction complète du mouvement syndical ouvrier entièrement dominé et absorbé par l'Etat.

En face de ces théories de l'Etat souverain, qu'il s'agisse d'un Etat démocratique ou dictatorial, se dresse la conception pluraliste et syndicaliste de la souveraineté divisée ; l'Etat n'apparaît plus alors comme l'incarnation de l'autorité, mais bien, selon l'expression de M. Duguit, comme la « coordination des services publics, articulés les uns aux autres, et gérés par les corporations professionnelles pour les besoins de la collectivité ». Les syndicats sont des organismes autonomes, seuls compétents pour juger des intérêts professionnels, entièrement souverains dans leur sphère limitée. Loin d'être soumis au contrôle de l'Etat, ce sont eux qui prétendent empiéter sur ses prérogatives, participer chaque jour davantage à la gestion des affaires publiques, et peut-être finalement absorber et annihiler le pouvoir politique. La tentative de la Révolution russe à ses débuts de confier tout le pouvoir aux soviets, représente la forme extrême de cette tendance qui se manifeste avec plus de prudence et de modération dans la création, en Allemagne, du Conseil Economique d'Empire, et, en France, du Conseil Economique du Travail.

Le problème apparaît donc nettement ; l'Etat maintiendra-t-il sa souveraineté et interviendra-t-il dans la profession pour réglementer et limiter les attributions des syndicats ? Les syndicats parviendront-ils, au contraire, à maintenir leur indépendance et à absorber peu à peu le pouvoir politique ? Ou encore, un moyen terme pourra-t-il être trouvé, un état d'équilibre pourra-t-il être constitué, maintenant l'autorité politique du Parlement et respectant l'autonomie syndicale dans la sphère des intérêts purement professionnels ?

Il est intéressant, pour répondre à ces questions, de voir sous quelle forme ce problème se pose dans le pays où le mouvement ouvrier est le plus puissant et exerce le plus d'influence

Digitized by Google

sur l'ensemble de la vie sociale ; c'est ce qui vient d'être fait dans une récente publication de l'Institut de Droit comparé, dont nous allons présenter une rapide analyse : l'étude de M. Paul Baratier sur « l'Autonomie syndicale et ses limites devant les cours anglaises ».

Avant d'aborder l'étude de la jurisprudence anglaise sur ces questions controversées, rappelons d'abord brièvement l'état de la jurisprudence française et américaine à ce sujet.

En France, la conception contractuelle, qui inspire encore nos tribunaux dans leurs décisions relatives aux organisations professionnelles, réduit au minimum l'autonomie syndicale ; les statuts de tout groupement sont censés constituer un véritable contrat civil conclu entre ses membres, et l'autorité judiciaire se reconnaît compétente pour connaître de toutes contestations relatives soit à l'exécution, soit à l'interprétation des statuts. En conséquence :

1° Les Tribunaux respectent en règle générale les statuts des syndicats et en imposent au besoin le respect aux membres individuels. C'est ainsi que la Cour de Cassation, dans un arrêt du 14 novembre 1906, a validé une clause pénale insérée dans un engagement de lock-out souscrit par les membres d'un syndicat patronal ; le même jour, la Cour de Cassation a déclaré également que l'obligation prise par un ouvrier gréviste à l'égard du syndicat auquel il est affilié de ne pas reprendre le travail avant la fin de la grève est une obligation licite, susceptible d'être sanctionnée par des dommages-intérêts, constitués par la restitution des indemnités de grève qu'il a reçues du syndicat. Enfin, les tribunaux français accueillent régulièrement toute action dirigée par les organisations professionnelles contre leurs membres en vue du recouvrement des cotisations.

2° Les tribunaux interviennent également pour défendre les droits des membres individuels et imposer aux dirigeants du syndicat le respect des statuts. La question se pose surtout à propos des exclusions prononcées contre les membres ayant failli à leurs engagements ; dans ce pouvoir statutaire d'exclusion, la jurisprudence voit l'exercice d'une autorité disciplinaire permettant au comité exécutif du syndicat de prononcer des peines. Elle en déduit « d'une part que toutes les dispositions relatives aux exclusions sont de droit strict

Digitized by Google

et ne peuvent recevoir d'extension que par voie d'interprétation et d'assimilation, d'autre part que le prononcé de cette peine doit être entouré de toutes les garanties attachées au droit de défense, et que l'application doit en être contrôlée par les tribunaux » [1].

Conformité de la décision aux statuts et *respect des droits de la défense*, tels sont donc les deux justifications de l'intervention judiciaire ; c'est ainsi que dans l'affaire Polignac contre Cercle des Capucines, un jugement du Tribunal de la Seine du 1er mai 1914, a déclaré que « un comité de cercle ne doit pas prononcer l'exclusion d'un de ses membres sans lui avoir fait connaître les faits particuliers qui lui sont reprochés et sans l'avoir mis en mesure de se défendre ». De même, un arrêt de Douai, du 26 mai 1923, déclare que la commission exécutive d'un syndicat professionnel ne saurait, à titre de blâme, prononcer la radiation d'un syndiqué qui a adressé sa démission, sans appeler ce syndiqué à présenter ses observations. Une décision du Tribunal civil de Perpignan, du 27 février 1923, va même jusqu'à *interpréter* les clauses d'exclusion insérées dans les statuts syndicaux, en déclarant que, lorsque les statuts prévoient l'exclusion pour « préjudice volontaire causé aux intérêts moraux du syndicat », ce préjudice peut être causé par des injures ou déclarations calomnieuses à l'adresse du président, mais nullement par des reproches, même particulièrement vifs, adressés à ce président dans les colonnes d'un journal local.

3° Enfin, les tribunaux interviennent pour refuser d'appliquer les statuts, lorsque ceux-ci leur apparaissent contraires à l'ordre public et aux bonnes mœurs ; ainsi, un arrêt de Cassation, du 16 novembre 1924, décide qu'une manifestation de 1er mai étant un moyen de propagande politique et non économique, le syndicat qui a prononcé l'exclusion des adhérents ayant refusé de participer à cette manifestation, a commis une faute et doit être condamné à des dommages-intérêts.

La jurisprudence est à peu près semblable aux Etats-Unis ; les syndicats sont autonomes pour toutes leurs affaires intérieures, mais les tribunaux ont qualité pour apprécier la régularité de toute procédure d'exclusion, et sa conformité aux statuts de l'Union, et d'annuler par conséquent les décisions

1. Lemarchand, Rapport de l'Association avec ses membres.

Digitized by Google

prises à l'encontre des statuts ou des droits de la défense (v. Cour Suprême de New-Jersey, *Bremen v. United Hatters of America.* — Cour Suprême d'Illinois, 1913, *Engel v. Walsh*, etc...), pour interpréter ces statuts et vérifier s'ils ne sont pas contraires aux lois impératives ou à l'ordre public. C'est ainsi que dans l'affaire Neal v. Hutchison, du 7 juillet 1916, la Cour Suprême de l'Etat de New-York n'hésita pas à déclarer nuls comme contraires à l'ordre public des statuts qui prévoyaient des mesures disciplinaires de confiscation ; de même, un arrêt de la Cour Suprême de Pensylvanie, du 21 mai 1921 (Swoyd v. Brotherhood of Railroad trainmen), annula la décision d'une Trade Union d'employés de chemin de fer prononçant l'exclusion d'un membre pour avoir signé une pétition demandant l'abrogation d'une loi favorable aux agents des trains, la pétition, affirmant la Cour, constituant l'exercice d'un droit légal qui ne doit en aucun cas exposer un citoyen à des mesures répressives.

En résumé, comme les tribunaux français, les cours américaines contrôlent la validité des clauses d'exclusion ou d'amende au triple point de vue du respect des droits de la défense, de la conformité des décisions aux statuts et du respect de l'ordre public.

2

La situation est toute différente en Angleterre ; dans ce pays, en effet, après une période où les Trade Unions ont été poursuivies et rigoureusement réprimées pour délit de « conspiracy », une série de lois sont intervenues qui ont consacré, non seulement la légitimité des organisations ouvrières, mais le principe même de l'autonomie syndicale. Le texte fondamental est la loi du 29 juin 1871 ; celle-ci a déclaré qu'aucune poursuite criminelle ne pourrait plus être exercée contre les membres d'une Trade Union, à raison du fait que les statuts consacraient une restriction à la liberté du travail. Cependant, la section IV de la loi a apporté à cette disposition générale une importante réserve :

« Aucune disposition de la présente loi, lisons-nous, n'autorise une cour de justice à recevoir une action qui aurait pour objet soit de sanctionner *directement* les contrats ci-dessous désignés, soit d'obtenir des dommages-intérêts pour leur violation :

Digitized by Google

« Convention entre membres d'une Trade Union, relative aux conditions auxquelles il sera prescrit aux membres de l'Union de vendre leurs biens, faire des transactions, employer d'autres personnes ou être employées par elles ;

« Convention stipulant le versement, par quelque personne que ce soit, d'une cotisation ou amende à la caisse de l'Union ;

« Convention stipulant l'emploi des fonds de l'Union soit à la distribution de secours ou indemnités parmi ses membres, soit à des souscriptions en faveur de patrons ou ouvriers ne faisant pas partie de l'Union, soit au paiement d'amendes infligées par le jugement d'un tribunal à quelque personne que ce soit ;

« Convention passée entre deux Trade Unions ;

« Tout engagement ayant pour objet d'assurer l'exécution d'une des conventions ci-dessus mentionnées ».

Le législateur, en reconnaissant la légalité des conventions syndicales, mais en les privant en même temps de toute sanction judiciaire, entendait, tout en mettant les organisations ouvrières à l'abri de toute poursuite, empêcher que l'on puisse exiger des tribunaux l'exécution forcée d'accords qui étaient la négation même du principe de la liberté du travail. Mais, ce faisant, il aboutissait indirectement, et sans en avoir conscience, à consacrer, avec l'incompétence des tribunaux, la souveraineté des Unions, et à réaliser sous sa forme la plus complète l'autonomie syndicale.

En vertu, en effet, de cette section IV, le pouvoir judiciaire allait se déclarer incompétent toutes les fois que l'action présentée aurait pour objet de sanctionner directement des contrats syndicaux ou d'obtenir des dommages-intérêts pour leur violation. A la différence, par conséquent, des tribunaux américains et français, les cours anglaises devaient se refuser à intervenir :

1° Pour assurer l'application des statuts et en imposer le respect ;

2° Pour défendre les droits des membres individuels contre le syndicat et vérifier la légitimité et la conformité aux statuts des amendes, exclusions, refus d'indemnités ou de secours prononcées par le pouvoir exécutif du syndicat ;

3° Et même pour protéger le syndiqué qui aurait été exclu pour avoir refusé d'obéir à une disposition des statuts contraire à l'ordre public. C'est ainsi que la Cour Suprême d'Ecosse, en 1921, dans une affaire identique à celle de la Cour

Digitized by Google

de Cassation française de 1924, a jugé que la Cour devait écarter les protestations d'un syndiqué puni d'une amende pour avoir refusé de chômer le 1er mai. Toutes ces décisions, en effet, constituent des interprétations et sanctions de statuts syndicaux et devraient échapper, si l'on s'en tient à une stricte interprétation de la Section IV, à la compétence judiciaire.

Mais assez rapidement, les cours anglaises devaient revenir sur leur attitude première et s'efforcer de reconquérir leur droit de contrôle traditionnel sur toutes les associations. C'est dans un arrêt de la section juridique de la Chambre des Lords, dans l'affaire Howden v. Yorkshire Miners, du 14 avril 1905, que cette tendance nouvelle s'affirma nettement pour la première fois. Le mineur Howden réclamait une injonction qui interdit au comité exécutif du syndicat des mineurs du Yorkshire de détourner les fonds sociaux de leur affectation régulière, en effectuant le versement d'indemnités de grèves en violation des statuts : La Chambre des Lords accorda l'injonction, car « l'objet de l'action n'était pas de sanctionner directement une convention (en la rendant obligatoire ou en accordant des dommages-intérêts pour leur violation), mais seulement d'obtenir du tribunal une décision faisant autorité, établissant que la mesure prise par le syndicat n'était pas autorisée par les statuts ». A la suite de cet arrêt, il fut donc admis que toutes les fois qu'une demande aurait pour but de *prévenir une affectation des fonds contraire aux statuts*, et non d'administrer ces fonds, l'action serait recevable.

Ceci aboutit à réduire notablement l'autonomie syndicale dans le domaine de l'utilisation des fonds, et à soumettre au contrôle judiciaire toute l'activité financière de l'Union. Désormais :

1° Les statuts purent être interprétés par les tribunaux et toute mesure prise à leur encontre put être interdite. C'est ainsi qu'un arrêt de 1905, Cop v. Crommingham, interdit à la section locale du syndicat des employés municipaux de retirer ses fonds contrairement aux statuts ; un arrêt de 1924 (Dood v. Amalgamated Marine Workers Union) consacra le droit de tout syndiqué de faire vérifier la tenue des livres par un comptable professionnel ; de même, il résulte d'une décision du juge Towler, du 14 avril 1921, que lorsque les fonds d'un syndicat ont été versés à une autre organisation résultant d'une fusion, mais que cette fusion a été faite irré-

Digitized by Google

gulièrement, le nouveau syndicat pourra se voir interdire de disposer de ces fonds. Enfin, un arrêt de mai 1926 a interdit à une section locale de l'Union des marins de lancer à ses membres un ordre de participation à la grève générale, alors que le syndicat national des marins s'était en majorité prononcé contre la grève.

2° La légalité des statuts eux-mêmes peut être souverainement appréciée par les Cours. C'est ainsi que, dans le fameux procès Osborne, la Chambre des Lords déclara illégaux des statuts prévoyant la perception de cotisations en vue d'établir un fonds politique, statuts qui ne furent légitimés qu'à la suite du vote d'une loi spéciale en 1913.

La même évolution s'est également manifestée au sujet des *exclusions ;* pendant longtemps, les tribunaux décidaient, en application de la section IV, que les membres d'un syndicat ne disposaient d'aucun recours en justice contre les décisions d'exclusion. C'est le deuxième arrêt Osborne de 1911, qui consacra, ici aussi, un revirement complet. Le contremaître Osborne ayant été, à la suite du premier procès, exclu de la Fédération des employés de chemins de fer, sollicita des tribunaux une injonction déclarant nulle la décision de la Fédération et lui interdisant de la mettre à exécution. La Cour d'appel accorda l'injonction, car « l'action n'avait pas pour but de sanctionner une convention, ni d'obtenir des dommages-intérêts, mais seulement d'obtenir une déclaration établissant que l'expulsion était nulle et outrepassait les pouvoirs de la Fédération... Avant l'expulsion, le demandeur était membre de l'Association avec un certain nombre de droits dépourvus de sanctions ; il ne demandait pas à faire sanctionner ces droits, mais à être rétablie dans cette situation de titulaire de droits sans sanction ». L'arrêt dégageait ainsi une notion nouvelle, celle de l'*état de membre* (membership), état qui doit être protégé contre toute décision contraire aux statuts. Dès lors, le contrôle des tribunaux s'est exercé également sur la politique d'exclusion des Unions. La conformité aux statuts de toute décision a été contrôlée et les Cours se sont jugées souveraines pour interpréter les statuts et apprécier leur légalité. Sur les deux questions essentielles, vitales pour les organisations ouvrières, celle des fonds syndicaux et celle des exclusions, les Cours anglaises, parties de l'autonomie syndicale la plus large, ont fini par rejoindre entièrement les jurisprudences française et américaine.

Digitized by Google

L'autonomie syndicale a été, depuis, réduite encore bien davantage par le vote du récent Trade-Union Act de 1927. Désormais :

1° Echappe aux lois de 1874 et 1906 qui consacrent la légalité des Trade Unions, tout acte accompli au cours d'une grève déclarée illégale (grève générale) ; les syndiqués exclus pour avoir refusé de participer à une telle grève pourront obtenir des tribunaux leur réintégration ou des dommages-intérêts ; et les Cours ont le droit d'interdire, par une injonction rendue à la requête de tout intéressé ou du Gouvernement, l'affectation des fonds syndicaux à une telle grève.

2° Toute intimidation, sous forme de boycottage ou de « picketing », ou plus généralement « toute appréhension raisonnable d'un préjudice causé à une personne » sont déclarées illégales.

3° Nul syndiqué ne pourra être désormais tenu par les statuts d'effectuer des contributions pour les fonds politiques des Unions, à moins d'en avoir expressément notifié sa volonté.

4° Il est interdit aux fonctionnaires d'adhérer à une organisation syndicale ne comprenant pas exclusivement des fonctionnaires.

Il est probable que cette loi répressive ne survivra pas à la prochaine consultation électorale. Une chose reste néanmoins certaine ; si l'on examine l'évolution de la jurisprudence anglaise depuis 1874, on doit constater qu'avec le temps, le contrôle administratif et judiciaire se resserre et que la souveraineté syndicale est de plus en plus menacée; il semble bien que malgré les progrès des Trade Unions, ou peut-être à cause même de ces progrès, la tendance soit moins vers l'autonomie syndicale que vers la mainmise de l'Etat et des pouvoirs judiciaires sur la gestion des affaires professionnelles.

A. Philip,
Professeur à la Faculté de Droit.

Digitized by Google

Digitized by Google

QUELQUES PRÉCISIONS
SUR LA
RENAISSANCE LYONNAISE

On ne saurait contester que Lyon ait occupé un des premiers rangs parmi les villes françaises où s'est manifestée la Renaissance, mais il serait injuste d'accepter sans contrôle des affirmations trop exclusives et d'ignorer de parti pris la prééminence que possède Paris à la fin du xv^e^ siècle et au début du xvi^e^. Alors, le travail de l'érudition parisienne, de Lefèvre d'Etaples et de Budé, l'enseignement des humanistes dans les collèges, l'activité des imprimeurs, qui multiplient les éditions et les commentaires des textes anciens, l'œuvre théologique qui s'élabore à Meaux dans l'entourage de Guillaume Briçonnet, tout cet effort d'initiation est une œuvre parisienne qui s'accomplit dans le voisinage de l'Université et de la Cour.

C'est seulement vers 1525 que les circonstances deviennent moins favorables : la Réforme a pénétré en France, et tout effort intellectuel qui tend à renouveler les idées, les méthodes d'enseignement traditionnelles, prend l'allure d'une hérésie. La Faculté de Théologie, qui a condamné Luther en 1521, devient la gardienne de l'orthodoxie. Son syndic, N. Béda, la stimule. Elle surveille, condamne les livres, les prédicateurs, importune le roi pour provoquer des mesures de rigueur, sollicite les papes, les juges, pour mettre obstacle à la diffusion de l'hérésie, de la philosophie antique et, au besoin, de toutes les idées nouvelles. Pour débuter, elle vise Lefèvre et Erasme, Briçonnet et son entourage, Louis de Berquin et d'autres encore. Quelques condamnations retentissantes révèlent les tendances qui prévaudront désormais parmi les théologiens.

Digitized by Google

Ceux-ci ont aussitôt trouvé dans le Parlement le renfort qui leur était nécessaire. Si quelques parlementaires, Fr. Deloynes, Guillaume Budé, qui, par ses fonctions de maître des requêtes, est rattaché au Parlement, semblent sympathiques aux nouveautés, la plupart des magistrats sont étroitement traditionalistes, tout disposés à collaborer avec la Faculté de Théologie, à batailler contre François Ier qui, le plus souvent, incline à protéger les humanistes et les écrivains chers à Marguerite de Navarre.

C'est à partir de 1524 que l'activité de ces deux groupes, théologiens et parlementaires, se développe librement : alors, François Ier est attiré vers l'Italie par ses entreprises militaires qui aboutissent à la défaite de Pavie. Le Gouvernement, la Cour, s'éloignent de Paris où ils ne reviendront que deux ans plus tard. Cependant, le parti conservateur a le champ libre : les *juges délégués*, deux conseillers du Parlement et deux docteurs en théologie, institués par le pape, font la chasse aux hérétiques. Le groupe de Meaux se disperse, Briçonnet lui-même est menacé, Berquin emprisonné. Si cette entreprise reste inachevée, c'est que François Ier s'est interposé à temps pour empêcher des sanctions irrévocables et que le Parlement est parfois dépourvu d'audace. Mais dans la suite, le Parlement et la Sorbonne ne renoncent pas à leur entreprise : ils profitent de tous les incidents qui inquiètent le roi, mutilations de statues, prédications ou publications hérétiques, pour le décider à agir avec rigueur. A son insu, ils s'attaquent à ses protégés. Rien n'échappe au zèle intempérant de N. Béda et du premier président Lizet. Et ils sont secondés par le lieutenant du prévôt de Paris, Morin, auquel incombe la surveillance des libraires et des colporteurs qui font le commerce des livres prohibés.

Seul, le roi peut tenir en échec ces puissances coalisées, mais il est souvent absent de Paris et, de plus, ses sentiments sont variables. Si ses sympathies vont aux gens de lettres, aux théologiens audacieux, s'il admire, sans toujours les comprendre, les érudits, il entend réserver à un petit nombre de lettrés les hardiesses de la pensée. Il s'effraye dès que les idées nouvelles se répandent dans les cervelles populaires. Les agitations sociales dont l'Allemagne a été le théâtre lui servent d'avertissement, et toute tentative de prosélytisme le dispose à approuver les mesures de répression violente.

D'ailleurs, les nécessités de sa politique extérieure réagissent sur ses décisions. Ses rapprochements et ses ruptures successi-

Digitized by Google

ves avec Charles-Quint, avec le pape et avec les princes allemands, l'inclinent tour à tour vers la rigueur ou vers la tolérance.

Aussi le retour du roi, en 1527, n'annonce-t-il pas une période de libre vie intellectuelle. A tout instant, l'activité du Parlement et de la Faculté de Théologie se manifeste. Qui pourrait se sentir en sécurité lorsque Berquin est exécuté ? Lorsqu'on condamne *le Miroir de l'âme pécheresse* de Marguerite de Navarre ? Et plus tard, c'est l'affaire de N. Cop, poursuivi pour le discours prononcé à la séance de rentrée de l'Université, c'est l'affaire des Placards qui met fin, pour un temps, à toute tentative de rapprochement avec les réformés allemands. Jusqu'à la fin du règne, les condamnations se succèdent contre les idées et contre les œuvres : suppression du *Cymbalum Mundi* de Bonaventure Despériers, condamnation de Ramus, procès et exécution de Dolet, censures dirigées contre la Bible de R. Estienne. Comment tout cela n'entretiendrait-il pas l'inquiétude dans le monde des lettrés assujettis à la surveillance de la Sorbonne ?

Que peuvent, contre cette surveillance qui ne se relâche jamais, les velléités du roi ? Sa politique inconsistante n'assure jamais une longue paix à ses protégés. En 1533, G. Roussel prêche publiquement à Paris, Béda est exilé, mais, en 1534, François Ier approuve les exécutions qui suivent l'affaire des Placards, il interdit l'usage de l'imprimerie et ne le rétablit que sous le contrôle d'une commission composée de membres du Parlement (janvier, février 1535). Si les lecteurs royaux du Collège de France se sentent à l'abri des attaques de la Sorbonne, leur indépendance est précaire et la sagesse leur conseille de se limiter aux travaux de pure érudition.

A Lyon, la vie intellectuelle s'était développée de tout temps dans un milieu et dans des conditions très différentes. De nombreux auteurs ont signalé comme une des circonstances favorables à la Renaissance lyonnaise la présence d'une colonie italienne nombreuse et riche, les rapports avec l'Italie, qui sont incessants depuis les guerres de Charles VIII. On établit volontiers des rapprochements entre Lyon et les villes italiennes, Florence et Milan, dont l'architecture, les fêtes, la vie mondaine auraient été ainsi introduites en France.

Il semble, quand on y regarde de près, que ces affirmations imprécises ne correspondent qu'à une réalité difficile à saisir. Sans doute, on a vendu à Lyon le butin ramassé au cours d'une

Digitized by Google

expédition. Il est vrai aussi que plusieurs écrivains qui ont contribué à la gloire des lettres lyonnaises, Marot, Dolet, ont séjourné en Italie. Mais en définitive tous ces rapprochements ne constituent qu'un lien bien ténu.

Nous attribuerions plutôt de l'importance à la présence des Italiens établis dans la ville et qui ont conservé des relations avec leur pays d'origine. Ils sont nombreux sans doute, mais nous devons tenir compte de leur situation sociale et de l'influence qu'ils sont capables d'exercer. Or les plus riches, ceux qui possèdent une situation éminente, comme les Gondi, sont depuis longtemps établis en France ; ils sont devenus propriétaires, officiers du roi, nobles. C'est dire qu'ils se sont assimilés à la société au milieu de laquelle ils vivent et ne peuvent guère servir d'intermédiaires entre les deux pays.

Quant aux autres, qui viennent de s'établir, hommes d'affaires, commerçants, simples facteurs des grands capitalistes de Florence, nous ne trouvons parmi eux que des personnages de médiocre importance, de fortune modeste, qui ne possèdent rien en dehors de leur stock de marchandises. En réalité, Lyon a été surtout envahi par des artisans, des gagne-petit, qui n'apportent pas avec eux la fleur de l'humanisme. Et ceux qui se mettent le plus en vue, ceux qui sont intéressés à la perception des taxes municipales ou à l'administration de la ville semblent n'avoir pas eu davantage les moyens de tenir un rang honorable dans le mouvement intellectuel.

Aussi, ne serons-nous pas surpris de ne voir citer parmi eux que bien peu de mécènes, tel ce Fornari, marchand gênois, qui aurait protégé Agrippa de Nettesheim. Bien pauvre mécène d'ailleurs, dont l'action semble n'avoir été ni très durable ni très étendue si on constate la misère dans laquelle il laissait son protégé.

Et comment en aurait-il été autrement dans une ville où manquaient les princes, les cardinaux, les patriciens, tous ceux qui avaient fait la gloire des villes italiennes, ceux qui avaient à la fois le goût des arts et le moyen de les cultiver ?

Si quelques Italiens ont pu exercer sur leur temps une influence appréciable ce sont plutôt les éditeurs dont certains ont été les principaux membres de *la Compagnie des Libraires.* Jacques Giunta, Vincent de Portinariis étaient à la fois d'authentiques Italiens et de probes humanistes. D'ailleurs, la contrefaçon des éditions aldines nous montre comment les édi-

Digitized by Google

teurs italiens de Lyon savaient emprunter à leurs confrères le meilleur de leur travail.

Ajoutons enfin que le passage incessant des voyageurs et des armées amenait à Lyon des hôtes dont l'esprit était encore imprégné des idées et des choses de l'Italie. Du Bellay, qui rapproche dans son œuvre les souvenirs de Lyon des impressions romaines, suffirait pour nous empêcher d'oublier ce voisinage. Nous nous garderons seulement de nous laisser aller à des généralisations injustifiées.

Faut-il attribuer plus d'importance dans la formation de l'esprit lyonnais, à la présence des rois qui, plus d'une fois, se sont établis à Lyon pour y faire de longs séjours ? Sans doute, ces événements ont laissé des traces dans la vie locale, mais n'est-il pas exagéré de dire, comme certains historiens le font, que Lyon a été, en définitive, pendant un demi-siècle, la véritable capitale du royaume ?

Passer en revue une à une toutes les périodes pendant lesquelles Charles VIII et ses successeurs ont vécu à Lyon, nous ferait assister à la préparation des campagnes d'Italie, à la concentration des armées et des charrois qui devaient s'écouler par la voie du Rhône ou par les routes du Dauphiné. On y réunissait les fonds nécessaires pour la guerre. Depuis l'expédition de 1494, ce fut à Lyon, avec le concours des banques italiennes, qu'ont été financées toutes les entreprises. Le roi amène avec lui tout le personnel de la Cour et cette activité attire des personnages illustres, ainsi que d'autres moins recommandables. Mais, au total, ces séjours sont brefs : c'est affaire de quelques semaines,de quelques mois au plus, pendant lesquels la Cour n'a guère l'occasion de se mêler à la population, ni la possibilité de transformer ses habitudes.

Tels furent, du moins, les premiers séjours de François Ier à Lyon en 1516 et en 1522. Après les entrées solennelles et les cérémonies très officielles, les choses reprenaient leur cours ordinaire. Aucun apport nouveau dans la vie intellectuelle lyonnaise, aucune œuvre d'inspiration nouvelle ne sont à remarquer dans les années suivantes.

Quand le gouvernement revint à Lyon, en 1523 et en 1524, les circonstances ne laissaient à personne le loisir de s'occuper des choses de l'esprit. En 1523, le roi arriva juste au moment où l'affaire du connétable de Bourbon fut révélée ; on vivait dans l'anxiété ; on prenait des mesures pour se protéger contre un coup de main ; on arrêtait des complices dans

Digitized by Google

l'entourage même du roi. L'année suivante, le gouvernement de Louise de Savoie s'établissait à Saint-Just, où il demeura tant que dura la captivité de François Ier. Alors, princes et grands officiers du royaume, ambassadeurs et gens de guerre, des cardinaux, des délégations envoyées par le Parlement et les villes entretenaient autour de la régente une agitation inaccoutumée. Il y avait eu, au début, un moment d'activité joyeuse dans l'entourage de Marguerite d'Angoulême : même parmi les ecclésiastiques se trouvaient des esprits curieux qui inclinaient vers les idées nouvelles, le cardinal Jean de Lorraine, qui protégeait les « mal sentans de la foi » ; Antoine Papillon, Pierre Amy, un ancien franciscain, et Michel d'Arande, qui venait prêcher le « pur Évangile ». Des Lyonnais anthentiques, comme le médecin André Brion, d'autres, d'origine plus lointaine, comme l'évêque de Soissons, Symphorien Bullioud, vivaient à la Cour. Ceux qui inclinaient vers la Réforme se sentaient stimulés par cette protection : Antoine du Blet manifestait son adhésion aux croyances nouvelles ; Aimé Meigret, un dominicain, prêchait hardiment l'Avent ; en 1524, Agrippa de Nettesheim, un Allemand récemment établi à Lyon, esprit brouillon et subtil, servait d'intermédiaire avec ses amis de Suisse et d'Alsace.

Toute cette agitation se fit bientôt sentir dans l'opinion publique : le fait fut constaté par le conseil de l'archevêque. Les premières manifestations de l'Eglise réformée lyonnaise datent de la venue de Marguerite d'Angoulême, dans la seconde moitié de l'année 1524.

Mais les choses prirent bientôt une autre allure. Louise de Savoie faisait arrêter Meigret qu'on livrait à la justice inquisitoriale ; Marguerite partait pour l'Espagne, où elle allait négocier la libération de son frère, et le gouvernement, craignant une invasion, soucieux de se concilier l'opinion parisienne, faisait persécuter ceux qu'on avait jusqu'alors encouragés. Lorsque la Cour quitta Lyon, en 1526, elle y laissait le souvenir de quelques illusions disparues plutôt que les traces de progrès accomplis.

En 1536, le séjour de François Ier fut plus durable et le contact plus intime. Sa sœur Marguerite l'accompagnait et, sans croire, comme on nous le dit parfois, que les souverains aient fréquenté les salons bourgeois, on peut affirmer que des relations s'établirent entre les gens de Cour et les milieux les plus cultivés. Guy Breslay, conseiller au Grand Conseil,

Digitized by Google

s'intéressait aux imprimeurs, auxquels il ménageait les faveurs royales. Marguerite de Navarre avait retrouvé Bonaventure Despériers. Dolet était introduit à la Cour, où il rencontrait des protecteurs et des amis. L'influence de la reine de Navarre se marque peut-être par l'intérêt que les érudits semblent avoir porté, dans la suite, à la philosophie platonicienne. Mais ce surcroît d'activité était-il nécessaire, alors que la Renaissance lyonnaise avait déjà atteint sa période la plus brillante ? Alors, la présence des souverains était plutôt la consécration d'une gloire acquise qu'un encouragement pour réaliser de nouveaux progrès.

C'est qu'en réalité, la vie intellectuelle était favorisée par d'autres circonstances, moins faciles à discerner que la présence d'un prince, mais dont l'efficacité se démontre par des rapprochements précis.

Nous remarquons surtout la liberté dont jouissaient les écrivains, particulièrement précieuse pour ceux qui s'intéressaient à la philosophie et aux choses de la religion. A Lyon, point de Faculté de Théologie, point de *juges délégués*. Si la ville se trouvait dans le ressort du Parlement de Paris, son éloignement la protégeait contre les suites d'une surveillance indiscrète. Quant aux autorités locales, elles étaient, les unes inertes, les autres sympathiques aux lettrés.

Les archevêques, comme bons prélats de Cour, ne résidaient pas. Le cardinal de Tournon, auquel les Réformés faisaient la réputation d'un bourreau, ne venait guère à Lyon que lorsque des nécessités politiques l'y appelaient : il était lieutenant-général du roi dans les provinces du Sud-Est, et il avait affaire aux banquiers et aux chefs d'armée plus souvent qu'aux hérétiques, dont la surveillance fut, de tout temps, confiée aux chanoines et à l'official. A ceux-ci se mêlèrent parfois des inquisiteurs, tel le fameux Mathieu Orry. Ce contrôle, s'il n'était pas toujours débonnaire par indulgence, l'était plutôt par sentiment de sa faiblesse. Comment examiner tout ce qui sortait des presses lyonnaises ? Tous les livres venant de l'extérieur, et les correspondances, et les prédications, et tous ces étrangers que les foires attiraient ? De plus, les officiaux manquaient d'auxiliaires : les couvents lyonnais n'étaient ni assez nombreux ni assez réguliers pour collaborer à la répression de l'hérésie. Point de collèges peuplés de théologiens, de maîtres traditionalistes prompts à dénoncer les nouveautés. Il n'existait pas davantage, dans le clergé séculier, de ces prê-

Digitized by Google

tres vigilants et batailleurs, comme on en trouvait tant à Paris. Le clergé lyonnais était inférieur à sa tâche. Et d'ailleurs n'avait-il pas lieu de se décourager, lorsqu'il constatait l'inutilité de ses efforts ? En 1534, le tribunal épiscopal condamne Bourdichon de la Maison-Neuve : on le libère. En 1542, le premier procès de Dolet se termine par une grâce royale. Jusqu'en 1551, les victimes de l'inquisition lyonnaise furent rares et les lettrés ne se sentaient pas continuellement menacés par les censeurs et les exécutions sanglantes qui se renouvelaient à Paris chaque année.

Si les autorités ecclésiastiques étaient timorées, c'est que les fonctionnaires laïques étaient indifférents, sinon favorables aux idées nouvelles. Le consulat, préoccupé surtout de la prospérité matérielle de la cité, s'efforçait de protéger les imprimeurs et les libraires, d'empêcher qu'on inquiétât les étrangers qui fréquentaient les foires. Au surplus, l'intérêt que la ville portait au collège de la Trinité montre que ces hommes d'affaires n'étaient point hostiles aux études antiques. Nous en sommes bien assurés pour certains d'entre eux : pour Mathieu de Vauzelles, pour Claude Bellièvre, qui était archéologue, pour Antoine de Gondi, seigneur du Perron, chez qui se tinrent les premières réunions littéraires. Et les officiers du roi étaient dans les mêmes dispositions. Plusieurs des consuls que nous avons nommés étaient en même temps officiers royaux, mais il faut citer au premier rang Jean du Peyrat, lieutenant-général du sénéchal, qui s'était formé à l'école de Toulouse, et qui se montra, à Lyon, l'ami des érudits et des poètes, le protecteur de Dolet dans les mauvais jours. L'impulsion venait d'ailleurs d'en haut, des gouverneurs de Lyon, de cette dynastie des Trivulce, Jean-Jacques, Théodore et Pomponio, qui se succédèrent dans cette charge. Ce dernier surtout, qui resta en fonction de 1532 à 1539, semble avoir acclimaté en France les habitudes de tolérance de la Renaissance italienne. Il laissait imprimer des ouvrages qui eussent été interdits partout ailleurs, tels les *Orationes in Tolosam* de Dolet, qui avaient fait chasser leur auteur de Toulouse, ou le *Cymbalum Mundi*, supprimé à Paris, et réédité à Lyon en 1538. Tout cela justifiait les actions de grâces que les lettrés, qui sont parfois d'habiles courtisans, lui décernaient.

Rien n'entravait donc la libre activité des esprits que favorisaient encore le voisinage de l'Allemagne, les relations qui existaient entre Lyon et les villes de Suisse et des bords du

Digitized by Google

Rhin. La situation de Lyon, à la frontière du royaume et de l'Empire, la facilité des communications avec le Nord-Est, en avaient toujours fait une ville ouverte aux influences germaniques, et ces influences furent de bonne heure favorables à la Renaissance lyonnaise. Depuis la fin du xv[e] siècle, les imprimeurs arrivent « des Alemagnes » : Melchior et Gaspard Trechsel, Sébastien Gryphe de Reutlingen, qui est le maître le plus illustre de la grande époque. A leur suite, les compagnons, ceux qui vivent de l'industrie du livre, s'établissent à Lyon, d'où ils restent en relations avec Strasbourg, Bâle et Genève.

Les imprimeurs français se sentaient également attirés par la proximité d'un pays où l'activité intellectuelle était plus libre, où les livres les plus audacieux étaient acceptés et qui, à l'occasion, pouvait servir de refuge. C'est ce qui explique la présence de Jean Frellon, qui avait déjà fait l'expérience de Paris et de Bâle, celle de Servet, qui était employé comme correcteur chez Frellon, celle d'Antoine Vincent, son associé, celle de Dolet. Et, plus tard, lorsque Calvin fut établi à Genève, quel centre était plus favorable que Lyon pour le commerce des livres réformés ?

Les foires elles-mêmes entretenaient cette activité de la librairie lyonnaise. Le travail des presses était réglé sur le rythme de ces événements périodiques : la mise en vente des ouvrages nouveaux devait coïncider avec l'ouverture d'une foire. Les correspondances du temps signalent ces préoccupations qui ont déterminé la date des publications de Rabelais. L'édition faite dans ces conditions trouvait un écoulement facile et, au milieu de l'affluence des acheteurs étrangers, toutes les marchandises, louables ou suspectes, échappaient au contrôle des autorités.

Voilà ce qui a donné à Lyon la prééminence que Paris n'avait su conserver ; mais cette vitalité lyonnaise ne s'est pas prolongée au delà du court espace de temps où toutes les circonstances lui étaient favorables. Lyon n'a conservé qu'un instant son rôle de capitale intellectuelle. La liberté n'était appréciable que du moment où l'atmosphère théologique rendait intenables les autres villes. La prépondérance de Lyon date du développement de la Réforme française et des persécutions parisiennes. Elle devait prendre fin le jour où l'intolérance et l'agitation religieuse gagneraient à leur tour la ville qui en avait été la dernière exempte.

Digitized by Google

Dans le premier quart du xvi[e] siècle, malgré les guerres d'Italie et les séjours fréquents de la Cour, la vie lyonnaise est celle d'un petit groupe d'érudits locaux, dont la contribution à la grande œuvre de la Renaissance n'est pas encore sensible. En dehors de l'Académie de Fourvière, qui fait les délices de nos anciens historiens, mais qui n'a jamais existé, et des œuvres de Symphorien Champier, dont l'abondance ne doit pas non plus faire illusion, que trouvons-nous ? Quelques spécialistes, archéologues ou juristes, quelques littérateurs, comme Jean Lemaire. L'enseignement, donné dans de misérables écoles et au collège de la Bombarde, n'est pas encore organisé. Le clergé, dans ses monastères déréglés, ne songe pas à rénover les sciences ecclésiastiques.

Mais, vers 1525, voici les années fécondes. Le contraste devient frappant avec Paris où le vide se fait soudainement.

C'est sans doute en 1523 que Sébastien Gryphe s'est établi à Lyon, et, avec lui, a commencé l'âge d'or de l'imprimerie lyonnaise. Peu après sont apparus d'autres noms illustres : Melchior et Gaspard Trechsel, en 1529, Jean Frellon, avant 1536, Etienne Dolet, en 1538, Jean de Tournes, en 1540, Guillaume Rouville, depuis 1545. Les uns et les autres mirent leur activité au service des idées nouvelles : partisans de la Réforme ou inclinant vers le rationalisme, donnant leurs préférences aux éditions latines, comme Gryphe, ou aux œuvres françaises, comme Rouville ou de Tournes, érudits, commerçants et artistes à la fois, ils devaient attirer à Lyon les auteurs dont l'activité rencontrait ailleurs des obstacles.

A partir de ce moment commence la série des personnages illustres : d'Allemagne, en 1524, arrive Cornelis Agrippa de Nettesheim, qui séjournera à Lyon à deux reprises ; d'Italie, l'orientaliste Sante Pagnino, dominicain très orthodoxe, qui s'y fixe jusqu'à sa mort, en 1536. A leur suite vient Rabelais, de 1531 à 1535, Dolet, qui abandonne Toulouse en 1534, parce que le Parlement lui rendait la vie difficile, Bonaventure Despériers, en 1535, Nicolas Bourbon, en 1536. Marot, qui était déjà passé à Lyon, en 1524, y revient avec la Cour en 1536, et ce second séjour est marqué par son abjuration. Deux ans plus tard, il s'y établissait de nouveau pour publier une édition complète de ses œuvres. Calvin, en compagnie de Du Tillet, doit, lui aussi, s'être arrêté à Lyon en 1536. Mais la liste serait trop longue des écrivains et des savants, français

Digitized by Google

et étrangers, qui y sont venus pendant ces dix années et dont les éditions lyonnaises rappellent la présence.

Recevant tous ces apports extérieurs, les milieux lyonnais s'animent à leur tour : Maurice Scève, après avoir voyagé pendant plusieurs années, revient en 1534 et publie, l'année suivante, son premier ouvrage, *la déplorable fin de Flameta*. Du roman, il ne tarde pas à passer à la poésie latine et française, qui lui fournit son principal titre de gloire. La vie mondaine semble apparaître sous le patronage des femmes de lettres, de Jeanne Gaillarde à Louise Labé.

La création du collège de la Trinité, en 1527, n'est pas non plus un événement négligeable. Ce n'est pas que cet établissement, pauvrement doté, mal pourvu de régents besogneux, toujours en peine de leur salaire, dût provoquer une renaissance immédiate des études. Mais le progrès était sensible, à côté des lamentables pédagogues dont on s'était jusqu'alors contenté. Et il y eut, au surplus, parmi les professeurs de la Trinité, des hommes de science, comme Guillaume Durand, Jean Canappe, Raynier, Ch. de Sainte-Marthe, et, depuis 1533, le plus fameux, sinon le plus érudit, Barthélemy Aneau. Tous, aux côtés de Dolet, composaient, éditaient, traduisaient des ouvrages de toutes sortes. Ces années, qui s'écoulent entre 1535 et 1540, furent les plus fécondes, celles pendant lesquelles le collège apporta à la Renaissance lyonnaise, qui, sans cela, eût été trop exclusivement littéraire, la contribution de ses érudits. Et c'est aussi à ce moment que Sébastien Castellion vint y étudier.

Tout avait donc hâté, depuis 1525, l'avènement de cette Renaissance et, dans les quinze années qui suivent, se pressent tous les événements qui en marquent l'épanouissement : la publication des premiers livres de Rabelais, les *Commentaires* de Dolet, le *Cymbalum Mundi*, la grande édition de Marot.

Mais, après une maturation hâtive, le déclin fut prompt. La grève des imprimeurs, en 1539, annonçait, pour l'imprimerie, une période difficile : plusieurs ateliers furent fermés, des maîtres et des ouvriers émigrèrent. Mais, ce qui changeait surtout, c'était le caractère de la Renaissance lyonnaise : les œuvres qui sortaient des presses étaient plus agressives ; après la *Farce des Théologastres*, qui était une satire impudente des théologiens (1541), paraissaient les *Paradossi*, d'Ortensio Landi (1543), qu'on jugeait impies et scandaleux. La Réforme empiétait sur le domaine de l'humanisme : le Parlement

Digitized by Google

s'était ému, à Paris, de voir l'hérésie alimentée dans tout le royaume par les livres édités à Lyon. C'était, en effet, un véritable relai, entre Genève, où Calvin s'était établi, et les églises réformées de France. Nous y rencontrons, en 1547 et 1548, François Hotman et Guillaume Guéroult, le premier qui émigre à Genève et le second qui en revient, tous deux également attachés à la nouvelle foi. Les érudits lyonnais eux-mêmes semblent se laisser entraîner : Barthélemy Aneau est soupçonné de favoriser la Réforme, bien qu'il n'y adhère pas franchement. Au même moment, les premiers essais sont tentés pour ériger une église lyonnaise : en 1546, Pierre Fournelet, et Pierre Fabri, l'année suivante, organisent le nouveau culte. Tentatives peu heureuses, si on en juge par le petit nombre des fidèles et par leur échec presque immédiat, mais qui tiennent en éveil les autorités. Elles sévissent contre Dolet, dont on ne tolère plus les imprudences : en 1542, commence la série des procès qui se termina tragiquement quatre ans plus tard. Ce sont les libraires qui l'ont fait poursuivre. Il y a bien quelque chose de changé dans les habitudes de tolérance, et on ne tarde pas à s'en apercevoir dès les premières années du règne de Henri II. En 1550, Du Peyrat est mort; dès 1551, les exécutions d'hérétiques se multiplient et un édit soumet les imprimeurs lyonnais à la surveillance d'une commission ecclésiastique.

Sans doute, il y a encore de l'activité dans certains ateliers lyonnais, chez Rouville, qui travaille surtout pour les érudits ; il y a encore des lettrés amateurs autour de Maurice Scève et un cercle d'admirateurs autour de Louise Labé, mais c'en est fini de la production joyeuse et abondante du règne précédent. Le ciel s'obscurcit avant la grande tempête de 1562.

Si ce brusque déclin s'explique en partie par des circonstances politiques, qui arrêtent l'essor de la Renaissance française, il tient aussi à une sorte de fragilité de la Renaissance lyonnaise, qui vécut toujours moins sur son fonds propre que des apports de l'extérieur. Les grands noms de cette période sont ceux d'écrivains venus chercher ici un moment de repos, un éditeur capable de publier leurs œuvres. Lyon a pratiqué surtout l'industrie et le commerce du livre. Joachim Du Bellay, qui s'étonne « d'y voir tant de banquiers, d'imprimeurs, d'armuriers », est surtout frappé de cette activité commerciale et ne distingue guère entre ses différentes formes. Bien d'autres ont fait de même, qui se sont arrêtés dans

Digitized by Google

une ville riche en hôtes illustres, mais où les gens d'affaires étaient plus nombreux que les Mécènes. Lyon ne retenait pas les hommes de science, comme Bâle avait fait pour Erasme, ou Genève pour Calvin, mais tous, du moins, y sont passés et, même après les quinze années de sa plus grande gloire, la ville n'était pas si déchue qu'elle ne pût tenir un rang honorable parmi les plus favorisées.

R. Doucet,
Professeur d'histoire moderne à la Faculté des Lettres.

Digitized by Google

MARGUERITE DE VALOIS

REINE DE FRANCE ET DE NAVARRE

(La Reine Margot)

Une reine de Navarre et de France, « fille de Henri II et de Catherine de Médicis, petite-fille de François Ier par son père et descendante par sa mère de Laurent le Magnifique », dont la double origine et « l'ardent XVIe siècle ont contribué, comme les hasards de son histoire, à former la personnalité et à faire une Valois-Médicis de belle marque » : quel thème splendide pour notre époque, cette époque qui se plaît à entendre conter la vie des grands hommes et des grandes dames du temps présent et du temps passé !

Nul n'était mieux qualifié pour le développer que l'auteur de *Catherine de Médicis* et des beaux volumes consacrés au XVIe siècle, dans l'*Histoire de France* de Lavisse, et c'est avec une passion grandissante que l'on suit le récit vivant, coloré, spirituel, où M. Mariéjol a retracé la vie de son héroïne, « toute sa vie » [1].

Après un magnifique tableau de la cour de Henri II au moment de la naissance de Marguerite, en 1553, « moment le plus glorieux du règne et de la dynastie », nous voyons sa jeunesse s'écouler parmi les horreurs des guerres civiles et les plaisirs de fêtes raffinées, et sa mère élaborer pour elle, dès l'âge de huit ans, des projets de mariage qui serviront ses vues politiques : mariage avec l'infant d'Espagne, avec un archiduc d'Autriche, avec le roi de Portugal, pour aboutir, en 1572, à cette union avec le prince de Navarre, que ni lui ni elle ne souhaitait.

1. Jean H. Mariejol, *la Vie de Marguerite de Valois, Reine de Navarre et de France (1553-1615)*, 1 vol. in-8° de 385 pages, Paris, Hachette, 1928.

Digitized by Google

Mais les princesses de ce temps n'avaient pas l'habitude de disposer d'elles-mêmes ; leur main était le plus souvent le prix d'un arrangement familial ou d'un accord politique. L'ambition, comme c'était ici le cas, les aidait aux renoncements de l'obéissance.

Ni la parfaite éducation de Marguerite, dirigée par sa mère, « cette Médicis française, qui réunissait en elle la culture de deux pays et de deux civilisations », ni sa merveilleuse beauté, rehaussée par l'élégance de ses costumes et l'habile emploi du fard, ne triomphèrent de l'incompatibilité d'humeur qui se manifesta dès l'abord entre les deux époux et que la différence de religion aggrava singulièrement.

La plupart des historiens racontent à plaisir les galanteries de Marguerite et ne disent rien ou presque rien de sa ferveur religieuse. C'est ne la comprendre qu'à moitié. Dès son plus jeune âge, elle s'affirma constante en son orthodoxie. Assurément, l'hérésie de son mari était pour un peu, sinon pour beaucoup, dans la médiocre inclination qu'elle eut toujours pour lui.

De tout cela, il ne résulta d'ailleurs aucun éclat. « L'union des cœurs, si elle exista jamais, tourna vite en camaraderie », et très doucement fut organisé ce que M. Mariéjol définit, de façon charmante, « un régime d'infidélité mutuelle ».

Il faut convenir que, bien qu'elle eût affaire à un rude partenaire, Marguerite joua sa partie magistralement. Appréciant la beauté comme un mérite rare, elle eut quantité d'amants : La Molle, « beau et bien fait, le meilleur danseur de la Cour depuis la mort du comte de Brissac »; Charles Balzac d'Entragues, « le bel Entraguet »; Bussy; le vicomte de Turenne, « célèbre comme duelliste »; enfin, Champvallon, « plus beau que Bussy, brave comme lui..., cultivé, poète même à ses heures, bien qu'en sa jeunesse les qualités de l'esprit se perdissent dans l'éblouissement du corps ». M. Mariéjol se sent porté à l'indulgence pour cette amoureuse intrépide et tendre, « qui cachait soigneusement les défauts de ceux qu'elle avait aimés » et il plaide les circonstances atténuantes avec des arguments délicieux.

Elle n'a jamais aimé, semble-t-il, deux hommes à la fois, mais il est vrai que s'il n'y avait dans son cœur qu'une place, elle ne restait pas longtemps vacante. Brantôme pense sans aucun doute à elle dans une page des « Dames », où il est question du cheval Seian (ou de Seius) passé en proverbe dans l'antiquité pour être funeste à tous ses cavaliers.

Et puis elle était si belle ! Un portrait du Cabinet des Estampes, pierre noire et sanguine, qui la montre dans l'épanouis-

Digitized by Google

sement de ses vingt-cinq ans et auquel Brantôme a apporté le meilleur des commentaires, en témoigne.

Soit qu'elle veuille monstrer sa douceur ou sa gravité, il (son beau visage) sert d'embrazer tout un monde, tant ses traicts sont beaux, ses linéaments tant bien tirez et ses yeux si transparans et agréables, qu'il ne s'y peut rien trouver à dire : et qui plus est, ce beau visage est fondé sur un corps de la plus belle, superbe et riche taille qui se puisse voir, accompaigné d'un port et d'une si brave majesté qu'on la prendra toujours pour une déesse du ciel plus que pour une princesse de la terre ». Elle était si sûre de sa beauté éclairée par de grands yeux noirs que, contrairement à l'usage, elle ne portait pas le plus souvent de masque. Ses cheveux aussi étaient noirs, et le blond étant alors à la mode, elle mettait comme les brunes une perruque, mais ne se défendait pas, à l'occasion, d'étaler ses cheveux naturels, mais frisés, éventés, relevés et crêpés, tout pénétrés et traversés d'air et de lumière, et non aplatis sur les tempes, en bandeaux, à la manière des Espagnoles.

Des perfections cachées de son corps, Brantôme ne veut rien dire par « verecundie », lui d'ordinaire si indiscret, mais il glorifie sa gorge, qu'elle découvrait hardiment, comme un tel chef-d'œuvre de forme et de blancheur que les plus privées de ses dames « avec sa licence » la baisaient « par un grand ravissement ».

Cependant, Marguerite ne figure pas seulement parmi les dames galantes de ce XVI^e^ siècle, qui en a tant compté. Si sa beauté servie par les dons de l'esprit fut une arme puissante qui lui permit de conquérir les cœurs des beaux jeunes hommes qui l'approchaient, elle fut mise à contribution par sa mère et les rois de France ses frères pour favoriser leurs desseins, et la jeune femme se prêta complaisamment à leurs volontés. « Il était facile de l'abuser en l'amusant. Elle pratiquait la diplomatie comme un exercice de cour ». Et nous voici introduits dans cette grande histoire du XVI^e^ siècle que M. Mariéjol connaît si bien. C'est le voyage de Marguerite aux Pays-Bas en 1577, pour sauver le roi et la dynastie « d'une coalition des huguenots et des catholiques unis sous le commandement d'un fils de France », et c'est surtout, l'année d'après le voyage au sud de la Loire « pour s'assurer que le Midi ne bougerait pas », à la suite duquel Marguerite ayant retrouvé son mari, « heureuse d'être reine de Navarre pour de bon », tint cette célèbre cour de Nérac où elle exerça, pendant quatre ans, à défaut d'une souveraineté réelle, la souveraineté sur les cœurs, y compris ceux du vieux chancelier Pibrac et de Sully.

Nérac ne disputait pas à Paris le titre de « petite Genève ». Si la vie

Digitized by Google

qu'on y menait inspira jusqu'à Shakespeare, c'est qu'elle ne ressemblait pas à celle des autres capitales. Des poètes, des académies et des associations de plaisirs, il s'en trouvait en France et ailleurs, mais quelle Cour pouvait prétendre à la pratique d'une pastorale !

La jouissance de plaisirs inconnus ou retrouvés, la compagnie de femmes dont beaucoup étaient jeunes et belles, et de celle surtout qui les effaçait toutes..., tant de sujets d'admiration et le charme ressenti en passant, au hasard des rencontres, maintenant offert et savouré tous les jours, achevaient d'amollir les capitaines et les gentilshommes du roi de Navarre. Ils se montraient « aussi honnestes gens que les plus galants » que la reine eût vus à la cour de France, « et n'y avoit, continue-t-elle, rien à regretter à eux, sinon qu'ils estoient huguenots ». Les passions qui avaient déchiré le pays avaient fait place à d'autres... A la cour de Nérac, il ne se parlait que d'amour.

Aventure charmante, encore que par d'autres côtés amère, que Marguerite chercha vainement à renouveler en 1584, et qui finit aussi mal que possible quand, prise entre l'hostilité de son mari et celle de son frère Henri III, elle dut se retirer en Auvergne et commencer, en errant de Carlat à Usson, cette « vie d'aventure, étrange, passionnelle, douloureuse », dont le résultat fut « la perte de deux couronnes, celle qu'elle portait et celle qu'elle pouvait attendre, comme femme de l'héritier présomptif à la mort du roi régnant ».

Nul n'ignore les péripéties de son divorce avec Henri de Navarre devenu Henri IV et son retour à Paris pour y mourir dix ans après, le 17 mars 1615; mais, avant M. Mariéjol, personne n'avait raconté, avec une telle précision et avec une émotion aussi communicative, cette période de sa vie où l'éternelle amoureuse put oublier avec ses « valets de cœur » sa dignité de princesse de sang royal, mais la retrouva dans sa fidélité de sujette envers cet ancien mari auprès duquel elle s'excusait humblement « de ne pas s'en être rendue plus digne » et dans son goût de la lecture et de la conversation.

Les passions de la reine lui coûtaient cher. Elle connaissait d'autres plaisirs, ceux-là innocents, nobles, délicats. C'est une intellectuelle... Elle possédait à fond l'italien et l'espagnol, ainsi qu'on en peut juger par l'inventaire de sa bibliothèque (dressé en 1608), et quelques citations de sa correspondance. Elle comprenait le latin...

Sa meilleure école fut la vie de cour. Là, dans les rapports quotidiens avec sa mère, avec ses frères, avec l'entourage de grandes dames, de gentilshommes, de prélats, de poètes, de savants et de lettrés, elle apprit le monde et la langue qu'on y parle. La conversation, c'est la moitié, et même un peu plus, de l'éducation de la plupart des femmes. Comme Henri III, elle excellait à dire ce qu'elle voulait. Vive et moqueuse, elle rencontrait de « bons et plaisans mots » et brocardait « si gentiment »

Digitized by Google

que sa compagnie était la plus agréable du monde, sauf probablement pour ceux qu'elle piquait au vif.

La retraite d'Usson ajouta aux dons naturels, à l'expérience de la vie et de la politique, les connaissances acquises par le commerce des livres. « Elle est, dit Brantôme, en racontant la visite qu'elle lui fit, fort curieuse de recouvrer tous les beaux livres nouveaux qui se composent tant en lettres sainctes qu'humaines ; et quand elle a entrepris à lire un livre, tout grand et long soit-il, elle ne laisse ny s'arrête jamais jusqu'à ce qu'elle en ayt veu la fin et bien souvent en pert le manger et le dormir ».

Malgré ce goût pour les joies spirituelles, Marguerite a laissé avant tout la renommée d'une grande amoureuse, et c'est justice. Sa vie « est pleine d'épisodes passionnels, et c'est à vrai dire toute sa vie : amour qu'elle ressent, amour qu'elle inspire, jalousies, inquiétudes et conflits d'amour ». Son histoire était pour cette raison parfois difficile à raconter ; il a fallu, pour s'en tirer honnêtement, le talent si sûr, si nuancé, si subtil, de M. Mariéjol, et cet art inimitable qu'il possède de dire, sans choquer personne, les choses les plus délicates. Les traits piquants, les jugements exquisement formulés, dont je n'ai pu qu'enchâsser quelques-uns, chemin faisant, abondent d'autre part dans cet ouvrage, qui est d'un écrivain autant que d'un historien. De celui-ci, l'éloge n'est plus à faire et je n'apprendrai rien au lecteur, en lui disant que, sous ce texte si agréable à lire, se cache une immense et sûre érudition.

Faut-il regretter que la misère des temps n'ait pas permis de la faire apparaître davantage, qu'elle ait été réduite à des bibliographies sommaires placées en tête de chaque chapitre et à quelques références mises au bas des pages ? Ce que je déplore surtout, c'est que dans un livre qui prêtait à une si riche illustration, l'illustration ait fait totalement défaut. Eh quoi ! pas un seul portrait de cette beauté fameuse ! C'est bien de la parcimonie chez un grand éditeur et, en un temps où les livres à images sont particulièrement recherchés, c'est peut-être aussi une maladresse. Dans tous les cas, elle ne nous empêche pas d'admirer la verve, l'entrain, la jeunesse du Maître qui a si longtemps honoré l'Université de Lyon et qui n'a pas encore dit son dernier mot.

A. Kleinclausz.

Digitized by Google

SAINTE BEUVE ET LA MÉDECINE

Sainte-Beuve est un « évadé » de la médecine : pendant quatre ans, il hanta les amphithéâtres de dissection et les hôpitaux de Paris. Une formation scientifique aussi avancée n'a-t-elle point participé à la formation de l'homme, à la genèse de l'œuvre ? Sur la personnalité encore malléable de l'étudiant, les études médicales marquent un sceau profond ; elles supposent plus qu'un enseignement ; elles impliquent une véritable éducation, une discipline intellectuelle et morale, dont il est difficile, ensuite de se départir. Quelle fut, en quelques mots, l'éducation médicale que reçut Sainte-Beuve dans sa jeunesse ? Et surtout cette éducation explique-t-elle, chez lui, certaines tendances morales, intellectuelles, littéraires ?

Pour ne citer que les faits essentiels, bien qu'il n'ait jamais été docteur en Médecine, Sainte-Beuve poussa néanmoins fort avant ses études scientifiques : il ne prit pas moins de quinze inscriptions entre le mois de novembre 1823 et le mois de décembre 1827. Il eut, en outre, la bonne fortune de compléter l'enseignement théorique qu'il reçut de ses maîtres universitaires, par un stage prolongé et par plusieurs mois d'externat à l'Hôpital Saint-Louis et à l'Hôtel-Dieu. En décembre 1825, il avait été nommé au concours externe des Hôpitaux de Paris.

Nous n'insisterons pas sur les faits et gestes de l'étudiant : ils intéressent trop exclusivement le médecin [1]. Qu'il nous suffise d'affirmer que quatre ans de Faculté et plusieurs mois de vie hospitalière suffirent amplement à l'esprit supérieur

1. Voir, pour plus amples détails, Georges Morin, *Sainte-Beuve et la Médecine ;* Baillière, 1928.

Digitized by Google

qu'était Sainte-Beuve non seulement pour amasser un important bagage scientifique, mais encore et surtout pour se pénétrer des méthodes anatomiques, physiologiques et cliniques.

Au contraire, il est indispensable de se représenter très exactement le point précis qu'avait atteint le développement moral et intellectuel du jeune homme au moment même où il choisit la carrière médicale. Toute la suite des déductions que l'on tirera de cette étude n'a de valeur que si ce point particulier est parfaitement élucidé.

Rappelons que le jeune Charles-Augustin, jusqu'à l'âge de quatorze ans, avait été élevé dans l'atmosphère confinée de la petite ville de Boulogne-sur-Mer ; on l'avait confié aux soins d'un ancien révolutionnaire, Louis Blériot, qui dirigeait alors une sorte de collège secondaire. Mais, en dépit de son passé de Conventionnel, Blériot était un éducateur d'ancien régime : suivant l'expression de Hamy, l'un de ses élèves, il était resté immuable, aussi bien dans ses pratiques que dans son costume. L'histoire, la littérature étaient enseignées d'après d'anciennes méthodes surannées ; de sciences physiques, chimiques ou naturelles, il n'était jamais question ; jamais l'ombre d'une expérience, ni même de leçons de choses.

Sainte-Beuve, qui portait héréditairement en lui une curiosité immense, eût sans doute pallié lui-même à l'étroitesse de cette instruction, si le foyer familial s'y était prêté ; mais, orphelin de père, il fut élevé par deux femmes en deuil, économes et pauvres, sa mère et sa tante. On ne recevait pas, on lisait peu, et la conversation était celle de deux veuves âgées, tristes, parcimonieuses, hermétiquement fermées à toute idée nouvelle.

Ainsi cet esprit en ébullition, avide de tout savoir et de tout comprendre, se développait, si l'on peut dire, en vase clos ; et, lorsque, en 1818, l'enfant prodige obtient de sa mère d'aller parfaire ses études à Paris, il y apporte une culture affinée mais purement littéraire, un esprit déjà délicat et puissant, mais surtout un désir immense d'appliquer partout ses facultés intellectuelles jusque-là tenues en lisière.

Telles sont ses dispositions morales, lorsque, sans transition, il passe sous la direction du farouche révolutionnaire Michel Chasles, matérialiste impénitent ; puis de « M. Landry », esprit libre, qui lui laisse la bride sur le cou et le traite en « petit homme » ; lorsqu'enfin il se lie d'amitié avec son compatriote Daunou, représentant éclairé de la philosophie avancée du

Digitized by Google

XVIII[e] siècle. Sur les conseils de ces ardents initiateurs, il lit, il découvre, émerveillé, les ouvrages de d'Holbach, d'Helvétius, et surtout de Condillac, de Cabanis. Par surcroît, les circonstances veulent qu'il soit présenté à Destutt de Tracy, l'un des derniers représentants de la Société d'Auteuil, ce Tracy qui se flatte d'avoir fait de l'idéologie une partie de la physiologie. L'enthousiasme de Sainte-Beuve est tel que Daunou et Destutt de Tracy, voyant en lui un disciple, l'engagent à aller écouter les cours publics de l'Athénée, où une brillante phalange de savants s'efforce de répandre parmi l'élite cultivée les connaissances scientifiques les plus récentes. Ce sont des naturalistes ou des chimistes comme Fourcroy, Robiquet et Blainville ; des anatomistes comme Parizet ; des physiologistes comme Magendie. Dès 1822, Sainte-Beuve est assidu à leurs leçons ; il est dès ce moment conquis aux idées scientifiques ; sa conversion est pleinement accomplie, et, jusqu'à son inscription à la Faculté de Médecine, ses tendances matérialistes, son orientation physiologique ne feront que se développer et se confirmer.

Aussi retiendrons-nous cette notion essentielle : Sainte-Beuve entreprit d'enthousiasme l'étude de la médecine ; son esprit subit, de 1818 à 1823, une sorte de maturation, de préparation ; ses études positives en furent le couronnement naturel.

Mais alors surgit un nouveau problème. En 1823, le jeune étudiant est enthousiaste ; en 1825, il est déjà déçu ; en 1827, il est désespéré et le voilà qui va mendier à son ancien maître Dubois une place de rédacteur littéraire dans le journal *le Globe*. Comment s'expliquer cette seconde conversion, cette conversion en sens inverse ?

D'abord (et il serait impardonnable au médecin de l'oublier), le jeune carabin avait toujours conservé le goût des lettres ; et, en dépit de ses occupations, il n'avait jamais complètement renoncé à la poésie. La fondation du *Globe*, par Dubois, son ancien professeur de rhétorique, le voisinage enivrant et l'amitié juvénile de Hugo, éveillant le poète endormi, n'ont certainement pas été étrangers à cette volte-face imprévue.

Mais, médecin, nous envisagerons surtout la question sous l'angle médical. Non seulement il déserta l'hôpital parce qu'il entrevit la possibilité d'une carrière littéraire glorieuse, mais aussi parce que ses études médicales, et principalement ses

Digitized by Google

études pratiques ne lui donnèrent pas toutes les satisfactions qu'il en attendait. Nous avons eu la chance de pouvoir saisir le reflet intime de la pensée de Sainte-Beuve carabin dans des lettres inédites que lui envoyèrent plusieurs de ses camarades entre 1823 et 1828 [1]. Nous avons suivi ainsi pas à pas, au jour le jour, les différentes phases de son évolution psychique, depuis l'enthousiasme des premiers mois jusqu'au désespoir de l'automne 1827. Or, dans nos lectures, un fait nous a frappé : Jusqu'à la fin de l'année 1825, Sainte-Beuve parle sans cesse de ses travaux de dissection, d'anatomie, de physiologie et vante très haut les mérites de la médecine, à en juger par les réponses de ses correspondants. A partir de cette date le ton de ses lettres change, ses amis lui reprochent de ne plus dire un mot de ses études, de ses malades ; il se plaint de l'uniformité de ses travaux ; bref, c'est à cette date assez précise qu'il faut situer le début de ses désillusions, date coïncidant, à quelques semaines près, avec la réception de Sainte-Beuve à l'externat, avec le début de sa vie hospitalière. La coïncidence est-elle fortuite ? Ou, au contraire, fut-il rebuté par cette existence dure, pénible, démoralisante, qui, trop souvent, montre l'impuissance de l'homme de l'art contre d'innombrables maladies, comme le prétendait Jules Janin lorsqu'il écrivait : « L'aspect de ces affligés, la mère au chevet de son fils, le vieillard mourant abandonné !... Le jeune étudiant y perdit bientôt tout son courage. Il avait apporté de sa ville natale une tranquillité, un enjouement qui ne pouvait guère s'accommoder avec ces arrêts quotidiens de souffrance et de mort... ».

En réalité ces paroles ne renferment qu'un énorme contresens ; son enjouement n'eût certes pas été un obstacle à l'exercice de sa profession : « Je l'ai toujours connu, disait l'un de ses contemporains, foncièrement triste, souriant rarement,

1. Il s'agit d'un lot important de lettres autographes, acquis lors d'une vente Jules Troubat, par le Professeur Lacassagne, et que le Docteur Jean Lacassagne nous communiqua fort aimablement. Ces lettres n'émanent pas du critique ; mais elles lui furent envoyées entre 1823 et 1828, au moment même de ses études médicales. Les plus nombreuses et les plus intéressantes portent la signature de deux jeunes étudiants anglais, les frères Neate, que Sainte-Beuve avait eus pour condisciples à Boulogne. Le ton de cette correspondance trahit une intimité étroite. Aussi ces documents permettent-ils de reconstituer indirectement mais fidèlement les différents états d'esprit de Sainte-Beuve étudiant en médecine.

Digitized by Google

fermé à la plaisanterie gauloise et au franc-rire ». D'autre part il ne fut jamais, en propre, un affectif. Son aversion pour la médecine pratique ne vint pas d'une déception morale, mais d'une déception dans l'ordre intellectuel : il avait un peu la mentalité de l'homme de laboratoire, épris surtout de précision ; or il faut convenir que la médecine clinique, qui n'est pas encore une science véritable, en était à ses premiers balbutiements ; l'esprit de système n'en était pas complètement banni. Dans une mêlée confuse, les théories les plus diverses se disputaient les faveurs des cliniciens, depuis la physiologie de Broussais, champion de la gastrite et de l'inflammation, jusqu'à l'homéopathie de Hahneman ou au vitalisme de Bichat. Malgré les efforts d'un Laënnec, véritable précurseur de la médecine moderne, l'esprit de doctrine dominait encore ; et, pour un Laënnec, il y avait beaucoup de Broussais... Il y avait une sorte d'incompatibilité entre les propres tendances intellectuelles de Sainte-Beuve et celles de la médecine clinique de son temps.

C

A la lumière des considérations précédentes, nous apprécions plus sagement l'influence qu'exercèrent sur l'homme ces études médicales inachevées et volontairement incomplètes.

Comme il n'avait jamais exercé la médecine, comme il répugnait même à l'exercice de cette profession, il n'eut ni le temps, ni la possibilité de prendre l'orientation professionnelle du praticien, qui, non content de poser son diagnostic, de déduire les indications thérapeutiques, s'efforce de consoler son malade, compatit à ses souffrances. Impossible de déceler chez lui, ni dans ses actes, ni dans ses œuvres, ces bouffées réchauffantes de tendre humanitarisme, qui se dégagent si abondamment des livres d'un Georges Duhamel ou d'un Léon Daudet, par exemple. Derrière l'auteur de *Civilisation*, s'estompent les traits tristes et miséricordieux, non seulement du chirurgien penché sur la table d'opération, mais aussi du praticien penché sur l'immensité des misères humaines. A travers l'auteur de *Port-Royal*, transparaît l'anatomiste qui dissèque, le physiologiste qui explique, l'observateur qui précise les conditions expérimentales d'un événement historique,

Digitized by Google

social ou littéraire, mais qui ne s'apitoie jamais ; chez lui, le praticien ne montre jamais le bout de l'oreille.

On a dit de la critique beuvienne, à l'égard de Chateaubriand, de Rousseau, de certains Jansénistes et de beaucoup d'autres, qu'elle avait été cruelle. Ceci n'est pas tout à fait juste. Sainte-Beuve, en ces occurrences, ne voulut pas être méchant ; mais il ne consentit pas davantage à être tendre : cela eût été impossible au physiologiste qu'il voulait être, et qu'il était. Un homme de laboratoire doit-il se soucier d'être cruel ou tendre ? Il ne se soucia que d'être vrai, et, toute sa vie durant, d'éviter les erreurs qu'engendrent volontiers les sentiments. « Plus je vais, plus je deviens indifférent », écrivait-il. Et il ajoutait ailleurs : « Je suis passé à l'état de pure intelligence critique, et, assistant avec un œil contristé à la mort de mon cœur, je me juge et je reste calme, froid, indifférent ; je suis mort et je me regarde mort sans que cela m'émeuve ou me trouble autrement... L'intelligence luit sur ce cimetière comme une lune morte... ».

Il se faisait une obligation de ne pas avoir trop d'amis : « Un critique ne doit pas avoir trop d'amis, de relations du monde, de ces obligations commandées par les convenances. Sans être précisément des corsaires, comme on l'a dit, nous avons besoin de courir nos bordées au large, il nous faut nos coudées franches... ».

Il lui arriva quelquefois d'écrire sur ses amis ; il l'évitait le plus possible, et son amitié ne l'empêchait jamais de dire sa pensée et toute sa pensée. Il n'aimait pas non plus parler de ses ennemis et, bon expérimentateur, se défiait de lui-même. Il refusa toujours de consacrer un article à Victor Hugo, et donnait de son refus l'explication suivante :

« ... Je n'ai pas à écrire sur lui depuis ce temps-là [1] et je ne saurais le faire comme il convient à un critique indépendant, sans paraître ou violer une ancienne amitié, ou sans avoir l'air d'y vouloir remonter ou de m'y reprendre. Si on veut le louer, sans doute on peut le faire... Pour moi, je ne le ferai pas, parce que ma louange serait accompagnée de trop de restrictions qui paraîtraient des offenses à un homme de grand talent dans le malheur, ou parce que, en supprimant toutes les critiques sérieuses, je serais réduit à faire ce que vous semblez désirer : un acte de générosité... ».

1. Depuis l'époque de sa brouille avec Hugo.

Digitized by Google

Ce passage, qu'il nous plaît de relever à l'honneur de l'auteur des *Poisons*, illustre parfaitement son attitude qui est bien celle d'un analyste, d'un physiologiste constitutionnellement et volontairement impassible.

Cette même attitude, il s'y résolut à la longue en matière religieuse. L'un des traits dominants de son psychisme complexe est son scepticisme. Or le scepticisme de l'adulte se rattache indirectement au matérialisme de l'étudiant en médecine : l'enfant avait été catholique, le carabin matérialiste ; l'adulte ayant touché du doigt la faillite de l'un et de l'autre système devint sceptique. L'impassibilité affective, qu'il avait érigée en règle de conduite, l'y amena naturellement. Ce scepticisme est louable ; il est loin d'être méprisant. Au contraire, Sainte-Beuve aimait beaucoup étudier le sentiment religieux ; on sait combien il s'attacha à creuser l'histoire du Jansénisme ; mais, au cours de ces recherches, il se comportait toujours en curieux. Rien n'est plus significatif à cet égard que la conclusion de *Port-Royal :*

« Cette religion, dit-il, il m'a été impossible d'y entrer autrement que pour la comprendre ou pour l'exposer. J'ai plaidé pour elle devant les incrédules et les railleurs, j'ai plaidé la grâce, j'ai plaidé la pénitence ; j'en ai dit le côté élevé austèrement vénérable ou même tendrement aimable ; j'ai cherché à en mesurer les degrés : Là s'est borné mon rôle, là mon fruit.

« ... Vous tous, hommes de bien et de vérité, quelque respect que je vous ai voué, je n'ai pu me ranger à être des vôtres... J'ai été votre biographe, je n'ose dire votre peintre, je ne suis point à vous.

« Ce que je voudrais avoir fait au moins, c'est d'amener les autres à votre égard au point où je suis moi-même : concevoir l'idée de vos vertus et de vos mérites, en même temps que de vos singularités, sentir vos grandeurs et vos misères, le côté sain et le côté malade, car vous aussi vous êtes malades.

« J'ai eu beau faire, je n'ai été et je ne suis qu'un investigateur, un observateur sincère, attentif et scrupuleux... ».

Par conséquent le scepticisme de Sainte-Beuve est tolérant ; il n'est pas stérile, tant s'en faut : le sceptique n'est pas celui qui doute de tout, mais qui examine tout et n'est disposé à trancher sur rien. Il sait que d'autres ont participé avant lui à ses découvertes, que d'autres y retoucheront demain, qu'il n'est « qu'un anneau de la chaîne », « qu'un atome de plus

Digitized by Google

dans une série immense, innombrable, qui a eu son heure, son jour d'éclosion brillante, son printemps sacré, après quoi viendra le déclin, l'ombre et la nuit ». Et cependant après avoir purgé son esprit des vaines illusions de la gloire, il s'efforcera de contribuer à l'avancement de l'espèce, des sciences, en attirant l'attention autant sur les lacunes qu'il laisse, que sur les points par lui élucidés. Sainte-Beuve a exprimé ses idées philosophiques dans une admirable page ; elle donne une idée exacte de sa position intellectuelle :

« ... L'intérieur de la pensée et de l'esprit de mon savant me paraît fort ressembler à l'intérieur de sa chambre. Cette chambre est mal meublée. Pour la décrire, je voudrais posséder le burin d'un Albert Dürer, et rendre l'allégorie sensible aux yeux. A côté d'un fourneau à demi éteint où une expérience s'est faite et a réussi, un autre brûle inutilement, et l'expérience, qui a manqué vingt fois, manquera toujours. Un pauvre animal écorché atteste une curiosité physiologique qu'on a satisfaite ; des taches de sang souillent encore le plancher. Des livres, des sphères sont entassés pêle-mêle, non loin d'un télescope braqué sur un espace de ciel assez vaste qui brille d'un froid d'hiver au-dessus des cheminées et des toits. Un manuscrit arabe ou sanscrit, ouvert sur une table, annonce d'érudites recherches inachevées. C'est presque le cabinet d'un docteur Faust, s'il n'y avait plus de méthode dans l'esprit du maître, sans trace de diablerie. Mais ce qui frappe au premier coup d'œil et ce dont ce laboratoire est l'emblème, c'est qu'à côté d'une chose sue, il en est une autre ignorée encore et indéchiffrée, c'est le manque de complet, un effort multiple, incessant, une lutte sans trêve et sans terme et où la vie se consumera. Le lit est d'un Spartiate ; l'oreiller n'est pas du tout ce doux oreiller du doute sur lequel Montaigne berçait son « Que sais-je ? ». Il est au moins à moitié rembourré d'épines. Nous avons affaire à un de ces esprits qui dorment peu, et qui, dans leurs veilles comme dans leurs songes, se passent d'être amusés et consolés ».

Influant sur l'homme, l'éducation médicale devait fatalement influer sur l'œuvre. La médecine, matériellement, est en effet présente dans *les Lundis*, dans *les Nouveaux Lundis* et dans *Port-Royal* : de nombreuses remarques médicales, déno-

Digitized by Google

tant une culture scientifique assez avancée, prouvent que l'auteur avait conservé le goût du détail anatomique, physiologique et pathologique.

Mais surtout il transporta en critique littéraire, il y déploya largement des qualités éminentes qu'il devait, partiellement au moins, à ses premières études. Ne fut-il pas avant tout un observateur génial dont la perspicacité sera rarement égalée ? Relisant l'admirable description qu'il nous a laissée du cas pathologique de Rousseau, qui, comme on le sait, était atteint de la folie de la persécution, nous avons été surpris de constater que Sainte-Beuve, en 1860, avait posé le même diagnostic que nos grands psychiâtres contemporains. Non seulement ce diagnostic est contenu implicitement dans les nombreuses pages consacrées à Rousseau, mais encore il y est exprimé en toutes lettres. Il y a plus : Sainte-Beuve a donné de la folie de Rousseau l'interprétation la plus moderne, confirmée par les travaux les plus récents.

Cet exemple est choisi parmi beaucoup d'autres, et nous en avons réuni un très grand nombre. Flaubert a appelé Sainte-Beuve « le plus grand prosecteur de l'amphithéâtre littéraire », et ce mot est parfaitement justifié.

Sans doute, serait-il puéril de soutenir que, ces qualités extraordinaires d'observateur, il les tenait uniquement de ses maîtres médicaux d'antan. N'eût-il pas été des nôtres, qu'il eût encore été excellent observateur. Mais la fréquentation des amphithéâtres et des salles d'hôpital lui avait certainement appris à mieux utiliser ses qualités natives. Elle développa notamment chez lui le sens critique. Lorsqu'un médecin interroge un malade, il n'attribue pas la même valeur, la même signification, à toutes les réponses qui lui sont faites ; il sait faire le départ du bon grain et de l'ivraie. Sainte-Beuve, interrogeant ses personnages par l'intermédiaire de leurs productions littéraires, s'astreignait lui aussi à la discrimination la plus sévère. Il savait choisir ses documents. Il appréciait peu, pour juger un talent, les livres destinés au public : « Ce regard au public gâte tout, disait avec raison Guizot ». Il préférait s'adresser aux documents privés, à la correspondance intime, par exemple. Il ne se contentait pas de lire un ouvrage ; il recherchait soigneusement les circonstances dans lesquelles le dit ouvrage avait été écrit ; en un mot, il établissait une sorte de coefficient de sincérité et il s'était ainsi forgé une véritable technique d'information. Ce souci impérieux de la qualité

Digitized by Google

et de la vraisemblance du document est l'indice sûr d'une tournure d'esprit essentiellement scientifique. »

Il savait donc puiser aux bonnes sources ; il savait aussi conduire avec une grande rigueur son interrogatoire. Avant de formuler un jugement littéraire sur l'écrivain, il faisait subir à l'homme un questionnaire immuable qu'il s'était composé. Derrière le désordre apparent de ses feuilletons, on retrouve toujours, au fond, la même trame. Il précise d'abord l'hérédité de son personnage ; il l'étudie dans sa race, dans ses parents, dans ses frères, dans ses sœurs, dans ses enfants ; il le place dans son pays natal, dans son siècle, dans son premier milieu ; en bon disciple de Cabanis, il définit sa constitution physique : « Une mauvaise santé explique bien des choses », dit-il. Puis, enfin, il s'arrête très longuement sur la constitution psychique, et ce n'est qu'après cette minutieuse enquête qu'il ose juger l'œuvre elle-même. Cette tentative nouvelle et hardie d'objectivation, poussant l'analyse jusqu'à son dernier terme, est un essai d'extension des méthodes biologiques à la critique littéraire.

Il voulut aller plus loin : le savant analyse, observe, puis il classe, et l'on a dit qu'il n'y avait pas de science sans classification. Il entrevit en songe une classification naturelle des familles d'esprits, telle que, l'un des chefs d'une famille étant donné, on pût en déduire tous les membres. Il crut même avoir trouvé le principe de la classification. Il distingua des groupes et des sous-groupes. Le groupe se définit par la « qualité maîtresse » des esprits ; il est relativement facile de se représenter cette qualité : l'individu, au contact des événements, réagit selon ses tendances héréditaires, il agit de concert avec ses contemporains, en harmonie avec son ambiance sociale ou professionnelle. Cependant, dans ses actions et dans ses réactions, un observateur pénétrant discernera toujours un ressort caché, une « monade inexprimable », que les penchants héréditaires, que l'éducation, que l'ambiance n'expliquent pas ; ce ressort caché n'est autre chose que la « qualité maîtresse » de Sainte-Beuve ; Taine l'appellera plus tard « la note dominante ». Elle est l'apanage des groupes.

Le sous-groupe est déterminé par le concours des « qualités secondes » qui s'adossent, en proportion variable, à la qualité maîtresse. Dans le type supérieur de la hiérarchie spirituelle, les qualités secondes sont très éminentes ; au contraire, au pôle inférieur de la série, ces qualités sont absentes

Digitized by Google

ou à peine ébauchées. Par dégradation, on imagine toute une gamme d'intermédiaires, allant de l'homme de génie au maniaque ou à l'automate.

Maine de Biran, par exemple, est le type le mieux et le plus heureusement différencié « des métaphysiciens et des méditatifs intérieurs » ; Gœthe, Flaubert, Renan sont les incarnations suprêmes de la grande famille des « naturalistes » ; Béranger « a gardé la rondeur bourgeoise, l'accent familier, la tournure d'idées ouvertes et plébéiennes, par où encore il semble descendre en droite ligne de cette forte lignée à tempérament républicain, qu'on suit, sans hésiter, dans les trois derniers siècles, et de laquelle étaient Etienne de la Boétie, les auteurs de la Ménippée, Gassendi, Alceste un peu, et beaucoup d'autres ». Voilà pour les groupes.

Chaque groupe encadre des sous-groupes. Voici par exemple une grande famille caractérisée par la tendance sarcastique, malicieuse, dont Guy Patin, Swift, Courier, Benjamin Constant, Rivarol, Chamfort sont les principaux chefs de file. Duclos personnifiera un sous-groupe inférieur de cette famille ; on retrouve chez lui la tendance commune « à la verdeur et au coup de dent ». Mais il est pauvre en « qualités secondes ».

En réalité cet essai de classification n'était guère viable ; Sainte-Beuve lui-même s'en aperçut. Souvent surgissent entre les diverses familles des parentés gênantes, et, inversement de grosses différences opposent fréquemment les éléments d'une même série. On admet difficilement l'incorporation sous la même bannière de Gœthe et d'Eckermann ; le même principe classificateur ne s'impose pas, et il nous semble que la tentative de Sainte-Beuve a avorté.

En un mot, l'éducation médicale avait considérablement développé chez lui le génie de l'analyse, de l'observation critique, aux dépens peut-être de l'imagination systématisatrice. Il avait, comme il le disait lui-même, « une excroissance de la faculté compréhensive », du sens critique, qui l'empêchait de généraliser. A ce point de vue, il était bien le digne élève du physiologiste Magendie dont il avait, autrefois, suivi les cours d'Athénée. Devons-nous le regretter ? Nous ne le croyons pas.

S'il fallait opposer à Sainte-Beuve, champion de l'analyse critique, un critique littéraire, représentant l'esprit de synthèse et de généralisation, le nom de Taine s'imposerait natu-

Digitized by Google

rellement. Or Taine, chronologiquement, est plus près de nous que Sainte-Beuve ; et cependant Sainte-Beuve nous semble moins vieux. Mieux que ceux de Taine, ses personnages vivent à nos yeux leur vraie vie ; nous les voyons agir, nous sentons leurs émotions. Nous pénétrons à fond leur personnalité. Ils ont été vus par l'auteur tels qu'ils étaient ; Taine, au contraire, pour les faire entrer dans des cadres limités, ne les a-t-il point quelque peu « forcés » ?

Si, évidemment, tout Sainte-Beuve n'est pas explicable par ses origines médicales, une partie importante de son psychisme, certaines de ses tendances intellectuelles et surtout l'orientation de sa méthode critique ont leurs racines profondes dans ses années d'études positives. Lui-même, sur ses vieux jours, aimait à répéter que le peu de vérité, le peu de bonne méthode qui s'était glissé dans ses écrits, il le devait à la Faculté de Médecine. C'est beaucoup plus que nous n'en avons voulu démontrer, et, en guise de conclusion, nous reproduirons textuellement l'opinion autorisée du Comte d'Haussonville, qui écrit au sujet des études médicales de Sainte-Beuve :

« Ce n'est pas seulement l'éveil de la réflexion philosophique qu'il est intéressant de saisir chez Sainte-Beuve pendant sa période d'études médicales, c'est peut-être aussi le germe et la conception première de sa méthode de critique littéraire. Personne, dans ses jugements, n'a étudié avec une sagacité plus attentive l'influence des phénomènes matériels sur les phénomènes intérieurs. Personne ne s'est attaché avec tant de soin à faire ressortir l'action du tempérament sur l'esprit, de la nature physique sur la nature morale. Nul doute que vers cette époque, penché sur la table de dissection, il n'ait cherché à surprendre dans leurs secrets les rapports de l'âme et du corps, et que sa pensée aventureuse n'ait erré sur les limites indécises qui séparent le monde invisible du monde visible. Peu à peu, il formule des jugements littéraires de plus en plus hardis, de plus en plus nets ; il se met à étudier les milieux et à y placer l'auteur dont il doit parler. Et d'ailleurs, la critique, telle qu'à la fin de sa vie il l'avait comprise, n'a-t-elle pas été définie par lui, « un véritable cours de phy-

Digitized by Google

siologie morale » ? N'a-t-il pas disséqué les morts et même les vivants ? Sans doute, à cette date, les procédés de sa méthode future germaient confusément dans son esprit que la curiosité littéraire avait envahi déjà. Souvent ainsi, le génie furtif grandit en se fortifiant à l'insu de celui qu'il habite, et l'homme fait s'étonne un jour de moissonner les fruits qu'a semés pour lui sa jeunesse inconsciente ».

Georges Morin,
Assistant au Laboratoire d'Histologie de la Faculté de Médecine.

Digitized by Google

CHRONIQUE

CONTRIBUTION A L'ETUDE DE LA PROPRIETE SCIENTIFIQUE

(suite)

Le travail dans un observatoire diffère tellement des rêveries contemplatives que l'on s'est plus à répandre, qu'il peut être utile, ici aussi, de fournir quelques détails explicatifs.

La situation d'un observatoire est très particulière : depuis le garçon qui fait le ménage, depuis le jardinier qui nettoie, élague pour dégager les mires ou les instruments, jusqu'au Directeur, tout le monde collabore au travail scientifique ; il y a une gradation continue dans tous les travaux, et nul ne peut dire avec raison : ceci est de la besogne purement matérielle, cela constitue œuvre de recherche, travail scientifique à proprement parler.

Voilà une affirmation qui paraît stupéfiante et l'un des censeurs de cette étude me dit aussitôt : j'ai peine à croire que M. X... fait du travail scientifique en préparant ou entretenant les feux et, si l'on donne un telle extension aux mots, il faut en dire autant de celui qui fauche les pelouses. La réponse est trop aisée. Ce M. X... s'acquittait très mal du service dont il était chargé ; le feu s'éteignait souvent et, pour aller au plus pressé, l'astronome dégarnissait son poêle, allait chercher le nécessaire et allumait son feu : énervement, et perte de temps préjudiciable au travail scientifique. X... nuit donc au travail scientifique en faisant mal son service ; il le favorise en étant plus consciencieux, donc, dans l'ensemble, il peut coopérer, collaborer au travail scientifique dans le sens d'un bon rendement de l'établissement.

Ainsi, mon affirmation paraissait étrange, mais elle ne semble telle, précisément, qu'à ceux qui ne connaissent rien aux nécessités de notre existence; et il suffirait d'avoir réfléchi à quelques-unes des questions que je vais poser pour s'en rendre compte et en apprécier les conséquences.

Le garçon fait le ménage, soit : mais, du moins en province, l'astronome est souvent contraint d'en faire autant. Puis le ménage peut être bien fait ou mal fait : si l'on se contente de faire voltiger, de temps en temps, un nuage de poussières, ce sera au détriment des diverses pièces délicates, vis, mouvements d'entraînement, chronographe, que l'astronome devra nettoyer ultérieurement. L'astronome le plus éminent de province qui nettoie ses microscopes ou ses cer-

Digitized by Google

cles, règle un niveau, essuye ses verres, refait ses divisions de tambours, argente ses miroirs, nettoye et revise, resserre les commandes de l'instrument ou de la coupole, graisse les roulements des trappes ou change les cordes, remet des fils au micromètre, procède à une réfection du réseau électrique ou développe des plaques, à quel moment, je vous prie, fait-il un travail scientifique ?...

Ici, il faut déterminer les coordonnées des astres. Un professionnel rirait aux larmes en entendant dire que l'une d'elles est plus importante que l'autre : et, cependant, on appelle observateur celui qui détermine l'ascension droite, et assistant seulement celui qui mesure la déclinaison ; or je viens de dire que, à l'Observatoire de Paris, les garçons avaient donné de bons résultats dans le métier d'assistant. Et, quand on mesure un cliché de la carte du ciel, les opérations sont-elles faites pour deux personnes ? un astronome pour l'ascension droite et un assistant seulement pour les déclinaisons ! Et dans les clichés à longue pose de l'Astronomie moderne, la qualité du cliché ne dépend-elle pas du soin avec lequel on a suivi ? (1). Or, pour guider l'instrument, il faut de l'attention et du dévouement, de la bonne volonté, mais il est permis de ne savoir ni lire ni écrire.

C'est un « Astronome » celui qui, à Paris, compare les pendules et chronomètres, remonte les chronomètres, assiste à l'envoi de l'heure à la Tour Eiffel —, et il s'agit pourtant bien de tâches de métier courant. Et dans les bureaux de calculs, ceux qui œuvrent d'une façon obscure pour les fastidieuses besognes des Catalogues et de leurs comparaisons, on ne les appelle pas même des assistants et l'on se borne à les qualifier d'employés : et, en agissant ainsi, on se montre ingrat vis-à-vis d'eux car, là aussi, combien de besognes lassantes ! et indispensables, dont l'exécution impeccable est nécessaire pour économiser le temps de tous en évitant la très longue et difficile recherche des erreurs — le stérile recommencement de calculs déjà faits.

Le public ignore tout cela, et pousse des hurrah ! c'est un grand savant, il a trouvé une petite planète, il a découvert une comète ! ! confondant cette découverte avec celle de Neptune et croyant seulement que la découverte de cette dernière est plus importante parce que la planète est plus grosse. Or il s'agit là de travail courant : il faut de la patience pour obtenir une petite planète sur un cliché, il en faut encore plus pour rechercher des comètes ; il en faut aussi quand on se borne à rechercher les corrections d'éphémérides d'astres connus — rien n'est plus ou moins glorieux, *tout est utile*, et ce qui est *glorieux* et méritant, c'est de bien faire le service dont on est chargé.

Ainsi l'incompréhension totale provient de ce que l'on ignore, que

1. On désigne ainsi l'opération qui consiste à regarder constamment, au besoin pendant de longues heures, l'image d'une même étoile pour la maintenir sous une croisée de fils fins à l'aide de manettes que l'on tourne très légèrement, afin de corriger les petits écarts possibles de l'instrument : cette opération, qui ne paraît pas scientifique, exige une patience inlassable, une attention continue, et constitue la partie la plus difficile pour obtenir les finesses des détails dans un cliché à longue pose.

Digitized by Google

l'on oublie ou que l'on ne veut pas reconnaître que, dans un Observatoire, le travail est *nécessairement* encombré d'une quantité considérable de besognes matérielles; leur répétition est inévitable, leur bonne exécution est capitale. Si, du traitement (1) final de tant de travaux divers, il résulte quelque acquisition scientifique, utile, c'est au Directeur de l'établissement, chargé de coordonner les études, à en prendre la responsabilité et à juger de l'opportunité des publications.

Je le sais : ma dernière affirmation va encore faire bondir d'indignation quelques personnes mal informées ou de mauvaise foi. Comment ! le Directeur devra contrôler ma production scientifique, censurer mes idées, le produit de mon cerveau, mes travaux personnels ? A cela, allant plus loin encore dans la discussion rappelée ci-dessus (p. 4), je réponds que, dans un observatoire, il n'y a pas, il ne peut pas y avoir de travaux personnels au sens strict du mot : tout dépend du service auquel vous êtes affecté, des ressources, du matériel de toutes sortes, instruments ou livres, qui est mis à votre disposition par la communauté ; et c'est pourquoi, précisément, le représentant désigné de cette communauté (le Directeur) a son petit mot à dire.

Car c'est bien intentionnellement que j'ai parlé de *l'opportunité* de certaines publications : suivant les démarches en cours, les tractations souvent difficiles, les efforts faits pour obtenir des concours locaux, l'orientation générale désirable, en un mot selon toutes les combinaisons échaffaudées par le Directeur dans l'intérêt de son établissement, il peut être opportun, ou non, à tel moment, de publier telle ou telle information.

Puis-je me permettre d'appeler l'attention de mes contradicteurs sur d'étranges conséquences de la liberté absolue, telle qu'ils veulent l'entendre ?

Voilà un fonctionnaire payé par l'État, avec divers petits avantages reconnus de toute le monde, parfois logé, avec un petit jardin : on met à sa disposition des ressources diverses, des instruments, des livres et, avec cela, il travaillera quand il voudra, le sujet qu'il aura choisi, et publiera où et comme il lui conviendra, ce qu'il appellera, lui-même, *ses travaux personnels*. Je suis désolé d'avoir à répondre que l'on commet ainsi une grave confusion entre la liberté et le désordre, et, bien mieux, je mets au défi que l'on définisse avec précision ce qu'il faut entendre par travail *personnel*.

Arrivé à ce point, l'un de mes critiques m'arrêta scandalisé : vous voulez rire, dit-il, car il est bien aisé de définir le travail personnel, c'est celui qui est effectué en dehors du service régulier, en plus, en quelque sorte, du travail obligatoire. Et, croyant apporter une définition irréfutable, il me fournit uniquement la preuve qu'il n'entendait goutte au régime d'un Observatoire.

Pour définir ce qui est en dehors du service régulier, il faut d'abord définir le service régulier. Là, nous sommes à peu près d'accord, il

1. On résume sous ce nom, techniquement, l'ensemble des très nombreuses opérations qu'il faut effectuer pour tirer parti des observations : vérifications, collationnements, calculs divers, comparaisons, calculs variés appelés *réductions*, etc..., etc...

Digitized by Google

est possible d'affecter un fonctionnaire à un service régulier ou, comme on le dit communément, de donner un service régulier à un fonctionnaire ; mais, s'il oppose la force d'inertie, il est matériellement impossible de lui faire faire convenablement ce service. Et l'on m'accordera bien que donner un service n'a aucune importance et que sa bonne exécution, seule, importe à la gestion correcte de l'établissement.

La réalité, on le voit, est plus complexe et difficile que la théorie. Tel fonctionnaire, en tirant constamment sur la longe, parvient à faire réduire progressivement son service régulier, pour aboutir à moins d'une demi-heure par jour : rendement déplorable et fort onéreux pour l'Etat. Mais la question n'est pas là, et revenons étroitement à notre sujet : en vertu de la liberté et des droits que l'on revendiquait tout à l'heure, voilà un homme qui, ne faisant rien, on peut le dire, pour la communauté, travaillera exclusivement pour lui. Contraste étrange, et bien propre à décourager les pauvres calculateurs penchés six heures par jour sur leur tâche ardue et utile, mais impersonnelle, et que l'on traite par-dessus le marché non sans quelque hauteur distante d'employés...

Il me paraît utile de le dire bien haut : dans les conditions actuelles, il est impossible de donner un service régulier à un fonctionnaire et de le faire travailler s'il n'en a pas la volonté —, la bonne volonté de Le Verrier. Quand on ne les connaît pas, il faudrait venir voir les conditions du travail, pour bien juger cette impossibilité : aujourd'hui, il déposera les armes en disant que le chronographe suit mal (il est facile de le faire mal suivre) ; demain, il est impossible d'observer le nadir ; le jour suivant, l'éclairage des mires ne fonctionne pas; une autre fois, c'est l'éclairage des microscopes, un fil détendu au micromètre, la buée qui se dépose sur l'objectif, le ciel qui est laiteux et fait manquer des étoiles, l'atmosphère n'est pas assez calme et les pointés sont trop discordants, etc... Que l'on veuille bien me dispenser de citer vingt, trente raisons analogues, et familières à tous les professionnels.

Les histoires les plus invraisemblables abondent. Prenons-en une. Un jour, dans une lunette méridienne hermétiquement close, on trouve une quantité de petits grains de charbon — pas de la poussière, je dis bien des grains — répandus dans le corps de l'instrument, sur tous les rouages délicats et dans le micromètre. Personne ne les y mit : c'eût été du sabotage. Ils y sont venus tout seuls : telle est la vérité administrative à laquelle je me garderai de contredire. Mais l'instrument eût pu se trouver immobilisé pendant de très longs mois...

Ailleurs, un objectif reçut toute une série de petits coups de marteau, systématiques et habilement répartis... : on crut devoir conclure que c'était l'objectif qui s'était jeté d'une façon aventureuse et intempestive contre le marteau. Peut-être est-ce vrai, après tout...

Vous n'avez donc aucune autorité sur votre personnel ? dira-t-on cette fois, à la lumière un peu crue des faits. Non, aucune : on n'a d'autorité que sur les gens qui veulent travailler, et l'autorité n'existe que là où elle est précisément inutile.

Pour les autres, en fin d'année, le rapport montre bien un rendement douteux, mais qu'y faire ? Des sanctions ? De grâce, restons

Digitized by Google

sérieux : sachant tous les ennuis qu'il en résulterait, jamais aucun Directeur n'a demandé la moindre action disciplinaire. Monsieur A... doit partir en vacances le jour B et revenir le jour C : il part le jour B—1, B—2... et revient le jour C+1, C+2, C+3... que voulez-vous qu'y fasse un Directeur impuissant ?

Crise d'autorité, assurément, et j'espère que personne ne voudra le contester en constatant les résultats détestables. Pour ma part, je veux soigneusement me garder de parler du *principe d'autorité*, car j'aurais l'air d'un infâme réactionnaire ; mais je puis dire, du moins, que dans une Assemblée soucieuse des intérêts de l'Astronomie, deux astronomes éminents n'ont pas craint de parler du principe d'autorité et de montrer que les atteintes récentes qui lui étaient portées étaient grandement préjudiciable aux intérêts généraux de la Science,

Grands Dieux ! faut-il donc que le Directeur soit le bon tyran ?

Non, ne déplaçons pas les questions et revenons à celle des publications pour la serrer d'un peu plus près.

Voici un simple stagiaire dans un Observatoire, qui n'est pas encore bachelier : son Directeur le charge de certaines mesures et, au bout de quelque temps, lui demande ses nombres pour estimer la voie dans laquelle la recherche peut être poursuivie ; son examen lui révèle une singularité qu'il signale au stagiaire ; celui-ci répond que ce n'est pas une façon logique d'utiliser ses mesures, etc... En un mot, il n'a déjà plus besoin de conseils. C'est parfait : cela promet-il d'être fécond ? Car, à tout prendre, la méthode de travail connue et utilisée par les Directeurs n'est déjà pas si mauvaise, puisqu'elle leur permit de se distinguer un peu : est-ce aux stagiaires à tout jeter bas avant de savoir reconstruire ? Renvoyez-le, diront les augures, et prenez-en un autre : bien volontiers, Messieurs, mais fournissez-le moi, car je n'en trouve pas et c'est vous-mêmes, par vos déclarations hautaines (voir numéro de mai, p. 282), qui avez compliqué la crise de recrutement.

Et, ce stagiaire, qui n'accepte déjà pas les conseils, jugez-vous opportun qu'il publie librement ? Qu'il se fasse interviewer par des journalistes pour des découvertes sensationnelles ?

Là, nous touchons à une des parties les plus délicates de la Direction. Sans doute, il faut s'efforcer d'encourager et de favoriser toutes les bonnes volontés : il vaut mieux essayer de pousser quelqu'un qui restera en panne un peu plus loin sur la route, que de ralentir et risquer de décourager une bonne volonté. Ici, tout le monde est d'accord.

Mais un critique autorisé me dit : je ne vois pas d'inconvénients à ce que les découvertes plus ou moins merveilleuses de M. X... soient publiées sous le nom de M. X... car le Conseil des Observatoires a la mission d'apprécier à leur juste valeur les dites découvertes et de maintenir le dit M. X... à sa vraie place. J'avoue que je ne partage pas cette excessive tolérance : d'abord, parce que tout ce bruit de tréteaux est souvent préjudiciable aux intérêts généraux de la Science et augmente encore les erreurs du public ; puis, tout ce bluff est fort énervant pour les travailleurs sérieux ; enfin, hélas ! j'estime tout à fait insuffisant le frein que pourrait apporter, en effet, que devrait

Digitized by Google

apporter le Conseil des Observatoires, car on constate trop d'erreurs fâcheuses, dues à l'ignorance du public comme à celle des corps savants.

Les cas possibles sont innombrables.

Croyez-vous utile que tel autre fonctionnaire fournisse des renseignements sur la Météorologie, la nouvelle comète, l'éclipse, les étoiles variables, les comparaisons de pendule ou l'avancement de la carte du ciel ? Croyez-en l'usage : pour le cas le plus simple, celui des renseignements météorologiques, on peut être conduit aux pires ennuis, parce que les données seront utilisées en matière de procès et de la façon la plus fantaisiste.

Il y a donc une question d'opportunité à préciser qui, récemment encore, n'échappait pas à l'Académie des Sciences. Dans le projet de décret élaboré du 25 mai au 17 juillet 1920, par sa Commission des Observatoires, on lit, à l'art. 5:

« ... Les observations, et généralement toutes les études constituant « le travail régulier de l'Observatoire, ne peuvent être publiées, brutes « ou réduites, ni communiquées, soit à des particuliers, soit à des « corps savants, que sur l'autorisation du Directeur.

« Ne sont pas soumises à cette autorisation les publications des « fonctionnaires de l'Observatoire concernant leurs travaux person- « nels étrangers au service régulier ».

J'applaudirai des deux mains et je ne ferai pas la plus petite objection à la réserve finale le jour où l'on me définira exactement travail de service et travail personnel, le jour où je ne pourrai plus citer un seul astronome parvenu au sommet de la hiérarchie sans avoir (ou à peu près) jamais fait un seul jour de service régulier.

Question d'opportunité et question d'espèce — parfaitement, et les Directeurs n'ont jamais failli à les traiter dans le sens libéral : leur devoir fondamental, c'est trop évident, est de faciliter les travaux et aussi leur publication, en s'efforçant de réserver à chacun de ceux qui y prennent part une juste citation, et le droit de signer ce qu'ils estiment réellement être du travail personnel. Certes, ce traitement ne me fut guère appliqué au début, mais j'aimerais que l'on me citât des abus commis actuellement.

Au fur et à mesure que l'on voit se développer l'activité d'un travailleur, on cause avec lui de ses efforts et de ses espoirs, mais on contrôle et on censure de moins en moins ses écrits et l'on fait confiance à son jugement : il me serait aisé de citer des astronomes éminents à qui il restait encore cette délicatesse d'apporter leurs écrits, soit pour vérification, soit pour transmission, sachant fort bien que l'autorisation était acquise par avance et qu'il ne s'agissait que d'une simple formalité ; il ne s'agit pas de déférence, mais de civilité, de courtoisie, de règles de bonne compagnie. Et, ici encore, j'abonde dans le sens de Le Verrier disant, à propos de Delaunay :

« Quand un auteur assez connu imprime un travail dans *les Anna-* « *les de l'Observatoire*, chacun comprend que le Directeur donne « administrativement le bon à tirer sans lire les détails des épreu- « ves, surtout quand le travail renferme de grandes longueurs (1) ».

1. Le Verrier, *C. R.*, 1868, I, p. 58.

Digitized by Google

Pour bien comprendre que la publication peut être une chose délicate, qu'il est opportun de la contrôler et que nul n'est mieux placé que le Directeur pour en estimer l'utilité ou les inconvénients, revenons un peu sur la vie intérieure de l'établissement.

L'Observatoire est ouvert : on y entre, on y circule librement, le jour et la nuit. En gagnant ma chambre, j'avais à passer sur le bord d'un laboratoire où les expériences les plus délicates étaient montées : un quart de tour à une vis pour dérégler une fente, et il m'eût été facile de satisfaire un mouvement d'animosité ou de vengeance — je n'en éprouvais nulle envie, mais ne s'est-on pas plaint, à diverses reprises, de déréglages d'appareils ? Il était d'usage, si l'on faisait visiter l'Observatoire, de ne toucher à rien ailleurs que dans son service, sous prétexte de montrer le maniement d'un instrument : a-t-on toujours eu, partout, la même réserve ? demande-t-on l'autorisation ? J'entends dire que, ici, on arrive en automobile, on gare sa voiture sous un hangar, sans rien demander à personne et, d'un ton autorisé, on se contente de dire : je vais chez M. Un Tel —, je m'arrête, car il faudrait un volume pour conter tous les manques de tact dont j'ai entendu parler.

Dans certains établissements, tout est ouvert : j'ai besoin d'une donnée météorologique, je vais la prendre ; j'ai besoin d'une correction de pendule, je vais voir le registre ; je désire voir les corrections des fondamentales qui ont servi à la dernière détermination de l'heure, personne ne m'empêche d'aller les regarder. Jusque-là, tout va bien et la liberté triomphe.

Mais j'étudie la marche du nadir avec la température et j'ai besoin, non seulement de la température au moment de l'observation, que je puis déterminer, mais des éléments météorologiques avant ou après : puis-je les prendre au service météorologique, les utiliser, les publier ? Certainement non. Celui qui recueille les documents météorologiques ne fait rien de glorieux : il fait un travail utile, tout aussi méritant que tel autre, plus méritant s'il est fait avec plus de zèle et plus d'assiduité. Peut-on aller prendre de la sorte une observation méridienne, même non réduite, ou une constante ? une position photographique de petite planète sur un cliché ? consulter un spectre ? puiser les résultats de dessins solaires, ou d'enregistrement magnétique ou sismologique, même s'ils sont transcrits sur des registres bien en vue de tous ? Non, mille fois non : il est tout à fait irrégulier d'emprunter des documents patiemment élaborés par les astronomes intéressés, même, bien entendu, si l'on entendait poursuivre d'autres conclusions que celles qui sont recherchées par l'observateur qui a effectué les mesures, car cette réserve ressortit à la casuistique pure.

Et la Météorologie, de ce point de vue, n'est pas un parent pauvre : l'on ne saurait appliquer à des observations météorologiques, même partiellement publiées, ce que l'on ne peut appliquer aux observations astronomiques. Une telle thèse est insoutenable : d'abord parce que, pour des buts météorologiques, on baptiserait d'un caractère météorologique les observations que l'on entendrait emprunter ; insoutenable, et de plus injuste, car il n'est pas de branche autant que la Météo-

Digitized by Google

rologie pour exiger un effort continu, une présence presque constante, une application méticuleuse, en un mot du zèle et de l'assiduité. Cela paraîtra tellement enfantin à certains lecteurs qu'il peut sembler oiseux d'énoncer de tels principes : il n'en est rien, et des exemples pourraient illustrer des abus regrettables.

Je ne citerai pas les faits récents, pour ne pas courir au devant des récriminations et préfère revenir au passé afin d'examiner si une telle communication de documents, même produite par un savant éminent, est toujours sans inconvénients.

Yvon Villarceau s'était fait communiquer certaines observations effectuées à Paris : il voulut en faire état pour établir que l'instrument de Gambey était incapable de permettre la détermination de la latitude de l'Observatoire, d'où un argument de plus en faveur d'un déplacement de cet établissement. Au cours d'une discussion très documentée, Le Verrier réfuta cette argumentation, disant notamment :

« ...Il y a là plus d'une erreur.

« Le relevé dont il s'agit a été fait lorsqu'on a calculé la latitude « résultant des observations de six années, et sur une demande adres- « sée par le département de la Marine. Je voulus savoir si la saison « exerçait une influence sur la valeur déterminée pour la latitude. Un « examen préliminaire, incomplet, suffit pour montrer que la saison « n'avait aucune influence sérieuse, et il fut dès lors mis de côté.

« C'est cette pièce qui, plusieurs années après, a été communiquée « à l'auteur de l'objection sur sa demande, pièce bonne pour le but « que nous nous étions proposé, mais insuffisante pour toute autre « conclusion. Nous ne l'avons pas publiée (1), et nous devons regretter « qu'on en ait fait cet usage sans notre assentiment, puisqu'on nous « a ôté ainsi l'occasion de prévenir que cette étude aurait besoin d'être « complétée avant d'être présentée à l'Académie (2) ».

J'en reviens une fois de plus à cette thèse que, seul, le Directeur d'un établissement peut juger de l'opportunité de telle ou telle publication, de la forme dans laquelle doit être publié tel document : si vous voulez qu'il coordonne utilement, donnez-lui le contrôle, et non pas un contrôle de pure forme, mais un contrôle réel et efficace. Et je soutiendrai cette idée jusqu'au bout, car j'entends l'étendre aux recherches mêmes qui sont effectuées dans la Bibliothèque : admettez-vous que l'on y vienne cueillir des citations, des chiffres destinés à critiquer âprement l'organisation même qui vous entretient ? Il y faudrait quelque doigté, pour le moins.

1. Il semble y avoir là une erreur matérielle qui fut aussitôt relevée par Yvon Villarceau, *C. R. Ac. Sc.*, 6 janvier 1868, p. 18, mais Le Verrier montra sa bonne foi (p. 58), et comment, en réalité, cette publication à son insu n'est pas un tribut de grande prudence et d'extrême délicatesse à la gloire d'Yvon Villarceau. Le compte rendu de cette séance du 6 janvier, dans le *Cosmos* du 11 janvier, est extrêmement détaillée, certainement sténographié, et d'une lecture vraiment passionnante.

2. *C. R. de l'Ac. des Sc.*, 30 déc. 1867, p. 1107. L'abbé Moigno donne pp. 23 et suiv. une relation très détaillée de la question des latitudes.

Digitized by Google

« On conviendra d'ailleurs que, quand un fonctionnaire de l'Obser-
« vatoire imprime que cet établissement est de 2e et même du 3e ordre,
« le moins serait qu'il pût prouver la vérité de cette allégation par un
« examen scrupuleux et des chiffres (1) ».

Personne ne contestera qu'il est dans les attributions du Directeur de coordonner les travaux de l'établissement, mais quand je dis qu'il ne peut assumer utilement cette tâche si vous lui refusez un droit de contrôle très étendu, je sais bien que de nombreux lecteurs vont encore se révolter pour trouver cette opinion scandaleuse et considérer que je raisonne fort mal parce que je suppose, à l'origine, que tout Directeur d'Observatoire est parfait.

Non, certes, je n'ai ni cette naïveté, ni cette outrecuidance. Mais, d'abord, au point de vue psychologique, je vous dirai que si vous le supposiez à priori presque parfait, vous pourriez ainsi mettre de l'huile dans les rouages et tendre à surexciter ses bons sentiments pour qu'il se considère un peu comme un père vis-à-vis de son entourage ; que si, au contraire, il se sent accueilli pas des gens sur la défensive, méfiants, soupçonneux, l'atmosphère ne va pas être très favorable à l'aménité des relations. Qui donc est le premier coupable si, au milieu de jalousies variées, la vie de famille fut impossible dans les observatoires ?

Mais, enfin, le fait est là, vous l'accusez d'être trop éloigné de la perfection. Je réponds que, accusé, il est présumé innocent tant que vous ne pourrez pas démontrer son imperfection professionnelle : citez-moi un jeune homme qui, n'ayant pu vivre et travailler à côté de Le Verrier, soit devenu un grand astronome ? citez-m'en un qui, plus tard, incompris et martyrisé par un Directeur de province, ait produit cependant ailleurs quelque travail remarquable ? Devant votre silence, je suis bien en droit d'affirmer que leur âme n'est pas si noire : et j'apporte la preuve que leur âme n'est pas si noire en disant que tous, et en vain, ont toujours réclamé d'être inspectés d'une façon compétente.

Ce sont des hommes et, par là, ils ne sont pas parfaits. Alors que personne ne me le demandait, je n'ai pas hésité à dire que l'un d'eux avait une âme d'adjudant (numéro de mai, p. 280), expression à laquelle je donnais assurément un sens péjoratif ; et, par là aussi, ils ont des faiblesses humaines et l'on pourrait citer quelques traitements de faveur de leur part.

Mais la vraie question n'est pas là, c'est la suivante: ont-ils méconnu, vraiment, quelque talent, et brimé un fonctionnaire ardent au travail ?

Là, je suis sur un terrain solide : j'attends des preuves et, tant que l'on ne m'en fournira pas, je suis disposé à maintenir qu'un Directeur d'Observatoire, administrativement parlant, est presque parfait,

1. Cette idée revient, développée deux fois par Le Verrier à la séance de l'Académie du 6 janvier 1868 ; voir les indications du *Cosmos*, aux pages 21 et 23 de son compte rendu. Pour la question du déplacement de l'Observatoire, on doit reconnaître que les adversaires de Le Verrier étaient dans la vraie voie du progrès : mais c'est là un tout autre problème, très vaste, auquel il est inutile de s'attacher ici.

Digitized by Google

dans ce sens qu'il eût très généralement une haute conception de son devoir, un souci étroit du rôle de son établissement et une préoccupation constante de le développer et de l'améliorer. Lorsque le Directeur du Bureau Central Météorologique publiait de gros volumes d'observations sous son nom, me dira-t-on sans rire, que c'était pour soigner sa gloire personnelle, et pour faire croire que c'est lui qui avait fait tant et tant de lectures ? Non : démontrez-moi qu'il ne sut pas reconnaître le mérite de ses collaborateurs les plus zélés, qu'il ne sut ni les soutenir ni les défendre à l'occasion et je vous accorderai que, au point de vue auquel nous sommes placés, il n'était pas parfait.

Et le travail du Directeur, qu'est-ce ? du travail de service régulier ou du travail personnel ? Celui-ci s'efforce, par un rapport difficile, de maintenir une part suffisante à la France dans les Conseils Internationaux ; celui-là écrit un mémoire détaillé au Ministre sur l'état des bâtiments ; tel s'efforcera d'intéresser une Chambre de Commerce à la distribution de l'heure ; tel autre servira de conseil et d'arbitre pour aider au développement de l'industrie horlogère ; son voisin conviera ses relations personnelles à l'aider pécuniairement, ou obtiendra des subventions d'organisations locales, etc... Le travail est varié, parfois décevant : c'est du travail scientifique, puisqu'il coopère, lui aussi, au développement scientifique.

Un Directeur, comme tout autre, peut s'être trompé, avoir commis quelque faute, quelque erreur de méthode, de tactique ou de jugement. Là n'est pas la question : ce qui importe, c'est qu'il ait agi *avec bonne foi* et sincérité, persuadé qu'il soutenait au mieux ainsi les intérêts de ses collaborateurs et de leur travail scientifique. Car pourquoi les fonctionnaires, eux aussi, ne se tromperaient-ils pas dans leur jugement ? Et, ici, je continue à bien suivre ma discipline en apportant deux contributions personnelles propres à témoigner de l'indépendance et de la loyauté d'un Directeur d'Observatoire :

J'ai cru, à une époque, avoir plusieurs raisons très sérieuses pour penser que l'un d'eux s'efforçait de retarder mon avancement : j'étais dans l'erreur car, à une autre occasion, je n'ai pas trouvé un appui plus sincère que le sien.

J'ai, à maintes reprises, et avec la plus grande camaraderie, causé de questions de personnes avec des Directeurs, réunis ou isolément: j'affirme, et aucun d'eux n'en sera surpris, que pas une seule fois ne perça un argument ou une allusion prouvant une animosité personnelle contre un fonctionnaire.

Après avoir montré comment, soit pour un fonctionnaire, soit pour un Directeur, il est impossible de définir avec précision le travail fait dans le service ou le travail personnel, nous voulons recourir encore aux documents historiques pour examiner une autre face de l'action utile possible d'un Directeur.

Après une discussion assez passionnée soulevée par H. Sainte-Claire-Deville et relative aux titres de Foucault, Delaunay, qui préside la séance du 9 mars 1868, s'empresse de saisir la balle au bond pour une nouvelle pointe :

Digitized by Google

« M. Delaunay annonce à l'Académie que la petite planète 96, objet « de la Note de M. Le Verrier insérée au dernier *Compte Rendu*, a « été découverte à l'Observatoire de Marseille, par M. Coggia. Cet « observateur n'en est pas à ses débuts, bien que son nom n'ait pas « encore été prononcé devant l'Académie. C'est à lui, en effet, qu'est « due la découverte d'une comète, dans la nuit du 23 au 24 janvier « 1867, découverte qui a été annoncée à l'Académie dans sa séance « du 28 du même mois, sans que le nom de son auteur fut cité « (*Comptes rendus*, t. LXIV, p. 151).

« Une discussion s'engage sur ce sujet, à laquelle prennent part « MM. Liouville, Pasteur, Delaunay et Le Verrier ; mais, aux termes « de l'article 1er du Règlement, elle ne peut être reproduite dans le « présent numéro des *Comptes Rendus* (1) ».

Mais, pour le compte rendu de la séance du 9 mars, le *Cosmos*, pp. 24 et 25, est heureusement un peu plus explicite et ne se retranche pas derrière l'article 1er du Règlement.

M. Delaunay, qui préside, fonce comme d'habitude :

« M. Delaunay. — J'ai l'honneur d'informer l'Académie que le jeune « homme à qui est due la découverte de la 96e petite planète est M. « Coggia.

« M. Le Verrier. — Je n'avais pas répondu à la dernière Note de « M. Delaunay pour ne pas embrouiller toutes les questions ; mais « puisqu'il m'en renouvelle l'occasion, je lui dirai que ses récrimina « tions ne peuvent avoir qu'un résultat: jeter le désordre dans l'Obser « vatoire de Marseille.

« Comme je l'ai déjà dit, les jeunes gens qui découvrent des pla « nètes à Marseille ne méritent pas d'être cités. Ils accomplissent un « travail purement matériel qui ne suppose aucune connaissance « astronomique.

« M. Laugier. — Ils font ce qu'a fait M. Goldschmith.

« M. Le Verrier. — Non, M. Goldschmith était un astronome qui « construisait lui-même ses cartes et calculait les astres qu'il trouvait.

« M. Liouville. — Lalande, qui était un astronome de quelque « mérite, a fondé un prix que nous décernons régulièrement pour « récompenser les découvertes astronomiques, telles que les petites « planètes qui sortent du travail courant des Observatoires.

« M. Le Verrier. — Mais justement nous avons fait rentrer ces « découvertes dans notre travail courant; et les jeunes gens qui font « ces découvertes sont très contents de leur sort ; ils reçoivent pour « chacune une augmentation de 250 fr. et une médaille d'or (*Pro « testation générale dans toute la salle*).

« M. Liouville. — M. Delaunay a rempli son devoir comme acadé « micien en venant nous dire le nom de ces jeunes gens, que dans « si peu de temps nous allons avoir à récompenser ; car, si l'on « en croyait ce que dit M. Le Verrier, il faudrait modifier la rédaction « du programme du Prix Lalande.

« M. Pasteur. — Je vais éclairer l'Académie sur cette question. Il « y a deux ans que M. Stéphan est à Marseille. Avant cette époque, on « n'y avait jamais découvert de planètes. Depuis deux ans, on y a

1. *C. R. Ac. Sc.*, 9 mars 1868, p. 396.

Digitized by Google

« trouvé trois planètes et une comète. Il faut bien croire que le Direc-
« teur y est pour quelque chose, et si l'on décerne des prix, il doit
« en avoir sa part.

« M. LE PRÉSIDENT. — L'Académie se forme en comité secret.

« M. LE VERRIER. — Vous mettrez le désordre à l'Observatoire de
« Marseille, mais vous ne pourrez pas m'en rendre responsable.

« M. PINGARD. — Veuillez sortir Messieurs, s'il vous plaît.

« La discussion continue... ».

Oui, mais elle continue dans le fameux comité secret et nous n'en saurons pas davantage pour aujourd'hui : c'est dommage, car la question était vraiment à l'ordre du jour... et l'est encore aujourd'hui.

Les adversaires reposent en paix depuis longtemps ; les feux des camps sont éteints et toutes les ambitions, légitimes ou non, ne sont plus que poussière cachée sous les fleurs desséchées des discours académiques ; les besoins, sur l'écran de l'actualité, ont fait disparaître le souvenir même de tant de discordes et de haines tenaces. Que reste-t-il de tant d'indignation ? pas grand'chose, comme nous pouvons en juger avec le calme et l'adoucissement des temps, si l'on entend s'en tenir aux faits eux-mêmes.

Y avait-il tant d'inconvénients à citer les noms de Borrelly et de Coggia lors des découvertes de petites planètes à Marseille ? — Probablement pas tant que ne le pense l'intransigeance de Le Verrier, car il est bien naturel que chacun grossisse un peu l'importance de ses arguments pour pouvoir enfler la voix dans la discussion. La discrimination entre leurs observations et celles de Goldschmith est réelle, certes, mais nous paraît un peu trop subtile à l'heure actuelle.

Mais il subsiste un fait indéniable. Ces deux astronomes ont parcouru de très belles et très utiles carrières, soit ; mais ils n'avaient aucune culture scientifique. Je puis parler en toute franchise d'hommes que j'ai connus, respectés, devant lesquels je m'incline et dont je puis même envier les brillants succès : mais le public ne doit pas connaître ces choses-là et, ici, l'argumentation de Le Verrier garde une valeur très profonde. Car le public, déjà incompétent, déjà mal informé, est trompé : il se figure qu'on peut faire utilement de l'Astronomie sans aucune culture, hélas ! quelques savants le disent aujourd'hui encore... tandis que de telles carrières deviennent de plus en plus improbables, de plus en plus impossibles. Il est mauvais en général, dangereux pour le recrutement, de laisser ramper de telles rumeurs alors que, évoluant vers l'Astro-Physique, l'Astronomie exige des connaissances de plus en plus complexes et étendues.

Si les hommes passent, les faits, eux aussi, s'estompent dans le lointain en perdant un peu de l'importance et, si l'on veut tirer tous les enseignements des querelles, c'est plutôt vers la portée morale des arguments qu'il faut nous tourner pour y voir la partie « humaine » qui peut comporter d'utiles instructions. Or le présent débat s'y prête à merveille.

On peut répandre autour de soi une quantité d'anecdotes, vraies, arrangées et polies par le temps et la répétition, ou fausses ; on est bien voisin, alors, de l'habile calomnie qui rampe insinuante. On peut aussi, comme le faisait Delaunay, présenter des observations

Digitized by Google

en demandant qu'elles ne figurent pas au Compte Rendu, ce qui n'est pas loin du procédé précédent ; je préfère, selon la réponse cinglante de Le Verrier, « taire ce qu'on ne veut pas publier » et, comme il le dit aussi dans les *Comptes Rendus*, assurer « la sincérité « de la discussion en la fixant par écrit ».

Pourquoi se boucher les yeux volontairement ? L'homme de science est un grand enfant, souvent naïf, toujours vaniteux : il ne cherche pas le profit, mais la gloire. C'est à la Société à savoir stimuler son zèle par des petites satisfactions d'orgueil ou d'amour-propre (ce n'est pas à moi de dire comment), surtout en lui évitant des comparaisons peu flatteuses — et la chose est facile.

Que l'on cherche à protéger un air de jazz-band : nous serons tous d'accord. Mais Galilée ne veut pas l'aumône de celui qui parlera des satellites de Jupiter ; Huyghens laisse causer sans taxe sur l'anneau de Saturne ; Le Verrier ne tend pas l'escarcelle devant ceux qui prononcent le mot de Neptune ; Lister et Pasteur font de bon cœur cadeau à l'Humanité de leurs découvertes.

Si vous voulez des Directeurs d'Observatoires, nommez-en, mais ne commencez pas par exiger d'eux la notoriété de Bradley, Struve ou Arago : sachez vous contenter de leur sincère bonne volonté et de leurs efforts pour travailler et pour exciter l'enthousiasme autour d'eux. N'oubliez pas ce que vient de dire Pasteur : jugez-les au rendement de leur établissement ; changez-les s'il y a lieu, sans hésitation, car beaucoup d'entre eux y verraient avec plaisir un soulagement bien mérité. Mais ce n'est peut-être pas dans un milieu fermé comme l'Académie, dans un Comité secret, que l'on se formera sur eux l'opinion la plus exacte ; je pense très nettement que dans les bureaux du Ministère on se fait une idée plus précise et plus autorisée de leurs efforts, de leurs difficultés et de leurs mérites. Et, si vous estimez que l'Astronomie aurait besoin d'être stimulée, ne vous en prenez qu'à vous-mêmes, à vos règlements, à l'incursion constante et désordonnée des non-professionnels dans les questions techniques : aujourd'hui, de ce fait, un Directeur est totalement impuissant devant un fonctionnaire lent ou paresseux, et presqu'autant lorsqu'il s'agit de récompenser son collègue ardent et courageux.

Crise d'autorité : oui, et plus grave qu'on ne veut la voir. Le devoir moral du fonctionnaire (numéro de janvier, p. 76) ? Chimère.

Parti-pris ? Non, je proteste énergiquement. Je veux bien reconnaître mes erreurs d'il y a un tiers de siècle, et les confesser en quelque sorte ; établir que, au travers des épreuves de la vie, mes opinions ont évolué ; mais pourquoi, sans but, sans ambition, sans désir autre que le progrès de la Science, aurais-je un parti-pris ?

« A quoi servirait donc d'étudier, de travailler, si l'on devait ne « tenir compte de rien, ni de l'expérience, ni des progrès accomplis, « et s'il fallait se laisser aller à des partis-pris ? (1) ».

« J'affirme — s'écrie Delaunay —, qu'on ne trouverait pas dans le « monde entier un seul Directeur d'Observatoire qui consentît à se « compromettre au point de lui (Le Verrier) donner son appro- « bation ».

1. Le Verrier, *C. R. Ac. Sc.*, 1868, I, p. 62.

Digitized by Google

Je suis heureux de me compromettre et de dire bien haut que j'approuve entièrement les opinions émises par Le Verrier et Pasteur.

Dans le domaine spécial de l'Astronomie, si l'on entend se laisser prendre au mirage qui consiste à obtenir un vague statut, conformément à l'agitation actuelle, on aboutira d'une façon inéluctable au désordre et à un rendement désastreux ; il faudrait avoir le courage de proclamer une bonne fois, et avec la possibilité de sanctions rapides :

Tout ce qui résulte des travaux effectués avec un matériel, instruments ou livres, appartenant en tout ou en partie seulement à un Observatoire, est la propriété de l'établissement ; nul n'en peut disposer sans l'autorisation du Directeur.

Conclusions

Au cours de cette étude, je me suis efforcé de montrer comment la politique et l'idée syndicale avaient réagi sur les mœurs, comment la protection de la Société des Auteurs et le droit de réponse pouvaient conduire à des excès. Et, cependant, la pensée gouvernementale est encore de développer ces fameuses garanties, sans craindre le mirage du profit et des conséquences, sans attacher d'importance aux conflits constants entre la gloire et l'argent, sans redouter la contradiction absolue qui peut exister entre l'idée de lucre et la conception de la Science pure. Bien mieux : à l'heure actuelle, devant la Société des Nations, un parlementaire (M. Plaisant) rapporte un « Statut des Savants ». Et avec qui a-t-on discuté au préalable ce « Statut » ? Avec des industriels ! ! Voilà bien l'idée qui s'oppose diamétralement à ma thèse, et qui vicie dès l'origine à mes yeux les conclusions possibles puisque l'on discute de la Science avec l'arrière-pensée d'applications immédiates.

De plus, il est facile de mettre en évidence l'extrême confusion des usages et, sans nier les droits de la pensée créatrice, la nécessité de définir soigneusement la qualité du chercheur : est-il entièrement libre ? et d'où tire-t-il les ressources pour son travail ? Questions d'espèce qu'il est indispensable de préciser tout d'abord si l'on ne veut pas raisonner comme dans un rêve, se laisser prendre à de purs mirages et confondre à plaisir le « travail personnel » et la « propriété personnelle ».

Personne n'oserait soutenir que, travaillant dans un laboratoire industriel, un chimiste travaille à son profit mais, quand il s'agit de la communauté, les consciences se font généralement plus souples et plus tolérantes. Il y a cependant d'intolérables cas d'abus des ressources de l'Etat, et un fâcheux défaut de sanctions pour remédier aux excès : et l'Etat, fournisseur de ressources, n'aurait-il donc pas de droits à faire respecter ? Il nous a paru qu'il fallait répondre affirmativement à cette question et, en envisageant les concepts d'Egalité et de Liberté, nous nous sommes efforcés de montrer que l'on ne pouvait exercer ses droits que dans le cadre de ses devoirs : par conséquent, la première tâche consisterait à définir les devoirs

Digitized by Google

des fonctionnaires et employés de tous ordres et non, à rebours, de chercher à en accroître constamment les droits sans en connaître les obligations.

Certes, ainsi envisagé, le problème nécessiterait une enquête générale et de grande envergure, pour pouvoir délimiter avec précision les questions de propriété.

Nous avons cherché, du moins, à déclencher cette enquête et, fuyant les généralités brillantes, nous avons cru plus utile d'apporter une contribution précise dans notre petite sphère : là, nous pouvions indiquer toute une série de faits rigoureux ; quelques-uns seulement ont été très légèrement transposés, démarqués, pour ne pas être assaillis par les réclamations des intéressés ; pour d'autres encore, il était impossible d'en parler autrement que par une allusion très générale. Et, ainsi, avec une argumentation expérimentale presque toujours vraie, vraisemblable quand elle n'est pas rigoureuse, nous pouvions affirmer dans le domaine astronomique : il y a défaut de sanctions, crise regrettable de ce que l'on appelle le principe de l'autorité, méconnaissance formelle des droits de l'Etat.

Puis n'est-il pas bon de compléter son expérience locale ? de multiplier les points de comparaison en regardant ce qui se fait à l'étranger ? Voyons ce qui se passe aux Etats-Unis, où l'on fait, tout le monde le reconnaît, de l'excellente Astronomie : on voit des fonctionnaires des Universités, dont le Directeur fait renouveler les contrats d'année en année. N'est-ce pas là un précieux stimulant ?

Sans doute, je soulève là un problème fort complexe : nature du contrat liant l'Etat et le fonctionnaire ; suppression éventuelle des retraites pour voir se développer les assurances personnelles, si souples et si variées, qui rendent outre-mer d'immenses services. Une transformation aussi profonde n'est pas compatible avec notre régime actuel : d'accord. Mais faut-il en repousser l'examen ? Telle n'est pas mon opinion : celui qui ne craint pas le progrès doit prendre partout les résultats d'expériences heureuses et ne doit pas reculer devant la rupture avec des usages ou préjugés ancestraux, si respectables qu'ils soient.

Enfin, de grâce ! que l'on y veuille bien songer : l'idée de profit se présente en contradiction criante avec celle de la pensée créatrice, de la Science pure. Cessez vos plaintes et lamentations sur la jeunesse trop utilitaire et trop ardente pour la jouissance immédiate puisque, de vos mains, vous voulez tarir le recrutement des chercheurs désintéressés en les orientant vers les applications pratiques et profitables.

La Science, comme la concevaient Hipparque, Archimède, Galilée, Newton, Descartes, Gauss ou Pasteur, *ne veut pas* être protégée..

Jean Mascart,
Directeur de l'Observatoire de Saint-Genis-Laval.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Mlle M.-J. Pinet présentait, à la Faculté des Lettres, à titre de thèse complémentaire, une *Etude de deux traités français de Gerson sur la prière : la Montaigne de Contemplacion et la Mendicité spirituelle.* L'avant-propos indique l'importance de ces deux traités au point de vue de la vulgarisation en langue française des enseignements mystiques. Après une bibliographie un peu succincte et des notes biographiques un peu brèves, l'auteur explique, dans un premier chapitre, le dessein de Gerson ; elle analyse les deux traités et s'efforce de démêler les inspirateurs auxquels se rattache cette doctrine. Dans un deuxième chapitre elle se propose de caractériser celle-ci selon ses traits essentiels : d'abord le profit et l'excellence de la vie de prière, puis la solitude et le silence, ensuite le rapport de la prière au désir, la prière d'intercession, la coopération de la grâce et de la volonté humaine, enfin la contemplation et l'union mystique. La conclusion fait ressortir le bon sens des instructions gersoniennes, en l'opposant à l'exaltation de la mystique rhénane. N'oublions pas une discussion critique relative aux manuscrits et aux éditions des deux traités, ainsi qu'une reproduction de leurs « rubriches ».

Ce court travail n'est pas dépourvu d'intérêt. On a pu toutefois, à la soutenance, lui adresser un certain nombre de critiques trop bien fondées. Les spécialistes de l'histoire et de la littérature médiévales ont dénoncé le caractère arbitraire de la consultation des manuscrits. Par ailleurs, on a fait ressortir ce qu'il y a d'abstrait et d'inexact à détacher les deux traités de Gerson de sa vie et de l'ensemble de son activité mystique. En ce qui regarde l'origine des paraboles, commune celle de la « Montaigne », on a relevé un grand nombre d'à peu près. En ce qui concerne les sources de la doctrine, on a dû noter de graves inexactitudes au sujet du Pseudo-Aréopagite. C'est mal caractériser, par exemple, l'esprit de cette « sapience » néo-platonicienne que de la réduire à « une connaissance mystérieuse obtenue » seulement « par la prière et l'amour ». D'autre part, pourquoi rapporter presque uniquement à une influence augustinienne ce qui suffirait à expliquer la pratique des Evangiles et celle de l'Apocalypse ? Pourquoi donner l'impression que la philosophie de Thomas d'Aquin est étrangère au platonisme, alors que les meilleurs travaux sur ce Docteur (comme celui du P. Rousselot) ont dégagé l'influence platonicienne très sensible chez lui, et même à certains égards prépondérante ? Il a bien fallu insister également sur l'artifice d'une opposition absolue entre la mystique gersonienne et la mystique rhénane et sur l'ignorance trop évidente des textes essentiels de Suso. Et, s'il n'était pas nécessaire de parler du quiétisme, encore convenait-il de le caractériser de façon moins superficielle et de ne pas méconnaître entièrement, faute d'avoir lu les auteurs, l'activité que cette doctrine suppose.

Digitized by Google

Tels sont, en y joignant le regret si heureusement exprimé par l'un des juges que l'aspect littéraire de cette mystique ait été à ce point négligé, les griefs essentiels que l'on a fait valoir. Ils ne doivent pas, sans doute, nous masquer les mérites de cet essai qui constitue, dans une certaine mesure, une mise au point claire et utile de quelques travaux antérieurs.

J. SEGOND.

INFORMATIONS

Conférence du Professeur V. Christiensen. — Le Professeur V. Christiensen, de Copenhague, professeur de neurologie à l'Université, a fait, en français, à la Faculté de Médecine, une conférence sur le traitement chirurgical des tumeurs cérébrales. La renommée mondiale du neurologiste danois avait attiré, en dehors des étudiants, de nombreux médecins et chirurgiens.

Au cours de sa dernière séance, le Conseil de l'Université a voté l'impression, dans les *Annales*, du travail de M. Viret, professeur au Lycée Ampère, sur la *Faune des mammifères néolithiques de la Limagne bourbonnaise.*

La Société des Amis de l'Université annonce pour la saison prochaine d'intéressantes conférences. M. Bellessort parlera de l'œuvre de François de Curel ; le comte de Ganay, des Jardins de France ; M. Alfred Lacroix, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, des Volcans du Japon ; M. Fouché, professeur à la Sorbonne, évoquera le souvenir des trois années qu'il a passées en Afghanistan. La Société s'est assuré, enfin, des conférences de M. Paul Hazard, professeur au Collège de France, et de M. le Docteur Guiart, professeur à la Faculté de Médecine de Lyon.

Le gérant, PAUPHILET.

Imp. M. AUDIN, 3, rue Davout, Lyon.

Digitized by Google

MAR 28 1930

REVUE

DE

L'UNIVERSITÉ

DE LYON

V

LYON

AU SECRETARIAT DE LA REVUE

QUAI CLAUDE-BERNARD, 18

DÉCEMBRE

1928

Digitized by Google

SOMMAIRE

F. Dutacq, *l'Insurrection lyonnaise du 15 juin 1849.*

Daniel Delafarge, *Le Centenaire de Taine.*

Frederick C. Roe, *Taine et les Femmes.*

Robert Valeur, *l'Homme de loi dans la Démocratie américaine.*

J. Cosimi, *le Conflit moderne de la poésie et de l'intelligence, Deux strophes de M. Paul Valéry.*

A. Kleinclausz, *Lyon du V^e^ au IX^e^ siècle (450-800).*

Informations.

COMITÉ DE RÉDACTION

A. Pauphilet, *président;* P. Job, J. Lameire, A. Policard, P. Villard, M. Vissérias, *secrétaire.*

Les manuscrits non insérés ne sont pas retournés. Ils restent à la disposition des auteurs pendant six mois.

Les manuscrits doivent être dactylographiés à double interligne et *ne varietur.*

CONDITIONS D'ABONNEMENT

POUR 1928

Les Abonnements sont d'une année et partent du 1^er^ janvier.

France, Paris, Départements et Colonies.

Un an, 25 francs (Tarif réduit à 15 francs pour les membres de l'Enseignement, les étudiants et les membres de la Société des Amis de l'Université de Lyon).

Etranger.

Un an, 35 francs pour les pays ayant adhéré aux conventions du Congrès de Stockholm.

Un an, 40 francs pour tous les autres pays.

LE NUMÉRO 6 FRANCS

M^lle^ Vissérias, secrétaire. Compte Chèques-Postaux, Lyon 332-82.

Pour la publicité, s'adresser à M. F. Cartier, rue de la Martinière, 1, Lyon
Tél., Burdeau 61-60

Digitized by Google

REVUE DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA REVUE
18, quai Claude-Bernard, LYON

L'INSURRECTION LYONNAISE DU 15 JUIN 1849 [1]

L'insurrection lyonnaise du 15 juin 1849 suivit à moins de quarante-huit heures l'échauffourée parisienne du Conservatoire des Arts et Métiers, à laquelle les historiens de la seconde République ont consacré d'assez longs développements et qui eut pourtant un caractère beaucoup moins tragique. A Paris, tout se réduisit à une manifestation bruyante et fort mal organisée. A Lyon, il y eut une bataille de rues, on employa le canon, les morts et les blessés furent nombreux.

Nous essaierons de tracer le tableau de cette « Journée » qui a été racontée fort sommairement dans les ouvrages généraux ou dans l'*Histoire monumentale de la Ville de Lyon*, de Montfalcon, laquelle ne se recommande ni pour l'impartialité, ni pour la sûreté de l'information.

Les documents utilisés et cités ici ont été tirés des journaux de l'époque, des comptes rendus judiciaires, des rapports officiels publiés au *Moniteur*, et de deux dossiers des Archives Municipales de Lyon : I [2], *Emeute*, 1849 ; I [2], *Croix-Rousse*, 1849.

I

Au lendemain des élections législatives, dont les résultats ont satisfait les amis de l'ordre, mais vivement mécontenté les démocrates, qui avaient espéré pour l'ensemble du pays

1. Extrait d'un cours public fait à la Faculté des Lettres de Lyon, durant le semestre d'hiver 1927-1928 sur la *Vie ouvrière à Lyon pendant la Seconde République et le Second Empire.*

Digitized by Google

une victoire aussi éclatante que celle remportée dans le Rhône et les départements limitrophes, il règne à Lyon un profond sentiment d'anxiété dans les classes possédantes et chez les représentants de l'autorité gouvernementale. On pressent des agitations graves, l'insurrection, la guerre sociale, et le langage des journaux « rouges » effraye à la fois les gens paisibles et les magistrats. Démocrates et socialistes, en effet, ne dissimulent pas leurs secrets sentiments. Ils croient à un prochain coup d'Etat et habituent leurs troupes à l'idée de la résistance contre les tentatives possibles de l'Elysée. Pour eux, il n'y a plus désormais qu'une dictature possible : « *C'est la dictature du prolétariat*, détruisant la bourgeoisie, comme la bourgeoisie a chassé l'aristocratie, comme la royauté a enterré la féodalité ».

Ils n'admettent pas la temporisation, l'opportunisme, et sont prêts à défendre la Constitution les armes à la main.

Dans la première quinzaine de juin, les appels à la Montagne se multiplient, impérieux et pressants :

« Réclamez la mise en accusation du ministère et de son complice... Vous avez derrière vous douze millions de citoyens ardents et dévoués... Retirez-vous du milieu de ces vendus et constituez-vous en Convention... Faites un appel au peuple ! ».

Non seulement les socialistes sont persuadés que la République court de graves dangers du fait du Gouvernement, mais ils ne sont pas éloignés de croire qu'à Lyon même une sorte de terreur blanche est organisée par leurs adversaires avec la complicité plus ou moins déguisée de la police. Tout cadavre découvert est mis à l'actif des Amis de l'Ordre.

II

L'expédition romaine, cause ou prétexte de la tentative du Conservatoire des Arts et Métiers, fut, entre les éléments opposés de l'opinion lyonnaise, une source de polémiques violentes dont l'intensité s'accrut après les élections. Les journaux de gauche et d'extrême-gauche, *Censeur*, *Peuple Souverain*, *Républicain*, menèrent vigoureusement campagne contre la « stupidité, la trahison et la folie du Gouvernement ». On traitait couramment Pie IX de « Calottin couronné », on réclamait le procès du Président et de ses ministres pour haute trahison et violation du pacte constitutionnel.

Digitized by Google

Les nouvelles plus ou moins véridiques, qui parvenaient à Lyon par l'intermédiaire des journaux d'Italie et de Marseille, portèrent l'irritation des révolutionnaires au paroxysme. On racontait que, déjà, 6.000 soldats français avaient succombé, que le sang coulait à flots dans les rues de Rome, que le général Oudinot, impuissant à vaincre une résistance opiniâtre, appelait à son secours les Croates, les Suisses et les lazzaroni de Naples.

Sur ces entrefaites, le 12 juin 1849, *le Censeur* publia, dans un numéro spécial, d'après *la Concordia*, des dépêches sensationnelles qui annonçaient un sanglant échec du corps expéditionnaire. Le préfet Tourangin eut beau opposer un démenti officiel, les organes socialistes renchérirent encore sur les informations du *Censeur* et conclurent que le seul moyen d'en finir, c'était, pour la Montagne, de prendre le pouvoir à son compte. Ils s'adressaient en même temps aux soldats pour leur démontrer que leur devoir était de « faire cause commune avec le peuple ».

III

L'effervescence était grande, les sociétés secrètes s'agitaient, tenaient des conciliabules, envisageaient l'éventualité d'un prochain mouvement.

Le 14 juin, les colonnes du *Républicain* et du *Peuple Souverain*, qui représentaient l'opinion la plus avancée, étaient remplies d'appels à la révolte. On donnait l'alerte aux paysans dans une sorte de proclamation qui les exhortait à veiller « sans cesse, la fourche à la main droite, le drapeau de la République à la main gauche, la fierté à la tête et le courage au cœur ».

On annonçait aussi que la population parisienne se disposait à défendre la Constitution, qu'elle comptait sur l'appui de la garnison et de la garde nationale.

Un régiment de Lyon, le 2e léger, suspect à l'autorité militaire, fut mis en route le 14 juin. Il fut accompagné par de nombreux démocrates, chantant *la Marseillaise*. Le matin, les Voraces, ces terribles miliciens « rouges », qui avaient fait trembler la ville en 1848 (encore qu'on ait beaucoup exagéré sinon leur influence, du moins leur terrorisme, assez débonnaire dans la réalité, les Voraces se tinrent en permanence à la Croix-Rousse, et la police affirma plus tard qu'ils avaient

Digitized by Google

reçu communication d'un ordre du jour des sociétés secrètes prescrivant l'occupation du Télégraphe, de l'Etat-Major, de la Préfecture, de l'Hôtel de Ville et du Palais de Justice.

Malgré la pluie qui tombait à torrents, des attroupements stationnaient sur les places où l'on discutait de la situation. L'agitation grandit à la fin de l'après-midi, et la foule s'amassa devant la Mairie et la Préfecture, en proie à toutes sortes d'incertitudes, car on ignorait encore les événements de Paris et leur issue lamentable.

Vers six ou sept heures, plusieurs rédacteurs du *Républicain* et du *Peuple Souverain*, dont l'avocat Juif, conseiller municipal, se rendirent auprès du préfet pour lui demander s'il avait des nouvelles de Paris. Tourangin répondit qu'il n'était pas tenu de communiquer ses télégrammes.

« Quand je le crois utile, je les fais publier ; dans le cas contraire, je les garde pour moi : voilà mon droit... A présent, mon droit réservé, je veux bien vous dire que, *aujourd'hui, je n'ai reçu aucune dépêche* ».

Comme on lui objectait que le télégraphe aérien avait fonctionné toute la journée : « Vous n'ignorez pas que le télégraphe sert à la ligne de Toulon, et qu'il peut jouer fréquemment sans que le Préfet du Rhône reçoive de dépêches... Je vous répète que je n'ai pas reçu de dépêches, je n'ai pas d'autres explications à vous donner ».

Les interlocuteurs se séparèrent sur ces paroles, non sans que Juif eût ajouté : « Monsieur le Préfet, nous avons fait notre devoir, puissiez-vous avoir fait le vôtre ». Tourangin a prétendu avoir compris : « Monsieur, voici notre réponse, nous saurons ce qui nous reste à faire ».

Deux heures plus tard paraissait un supplément du *Républicain*, ainsi conçu :

« Nous donnons, comme positives, les nouvelles télégraphiques suivantes, jusqu'à présent cachées au public :

« Paris, ce 14 juin.

« La Montagne s'est constituée en Convention Nationale.
« Le peuple de Paris répond à l'appel de ses représentants.
« L'arrestation du Président de la République et de ses Mi-
« nistres est décrétée ».

Quelques épreuves furent distribuées à plusieurs personnes dans les cafés et aux bureaux du journal avant que l'édition

Digitized by Google

fût répandue à profusion sur la voie publique. Des militants lurent la dépêche dans plusieurs rassemblements.

Or, elle était entièrement supposée, fabriquée par un certain Déchaud, du consentement des rédacteurs du *Républicain*. Ce Déchaud était un Vorace, personnage peu intéressant, et qu'on retrouve sous l'Empire, tantôt « napoléonien », tantôt « républicain », vivant du salaire de sa femme, simple dévideuse, plutôt que de métiers vagues, qu'il exerce à tour de rôle, car il est tantôt musicien de café-concert, tantôt géomètre, tantôt commis-voyageur.

L'effet produit par l'édition spéciale du *Républicain* n'en fut pas moins immédiat. L'annonce d'une victoire de la Montagne surexcita la foule déjà très échauffée. On criait : *Aux armes ! Vive la Révolution démocratique et sociale ! Vive la Montagne !*

La présence de forts détachements aux abords de l'Hôtel de Ville et de la Préfecture retarda momentanément l'émeute ouverte. Mais une bande se porta sur l'Ecole vétérinaire et, malgré le directeur, entraîna les élèves aux Terreaux, puis à la Croix-Rousse. Ils rentrèrent à minuit, accompagnés de quelques individus, qui leur promirent de venir les chercher le lendemain matin.

Tandis que la rue bouillonnait, des républicains et des socialistes envahirent l'Ecole de Médecine, rue de la Barre. Toute la nuit se passa en allées et venues, en discussions bruyantes. On mangeait, on buvait, sans que la police trouvât cette assemblée anormale.

Une autre réunion se tint à la pointe du jour, le 15 juin, dans l'appartement d'un sieur Arnaud, cafetier, rue de Jussieu, qui prétendit avoir entendu distinctement ces mots : « Dites que rien ne manquera ». Sa servante avait compris : « Dites que l'argent ne manquera pas ». Il y avait eu convocation émanant d'inconnus.

IV

Le 15 juin, de fort bonne heure, le rappel battit à la Croix-Rousse, et des rassemblements armés apparurent sur la Grande-Place. Une bande s'en détacha pour gagner Saint-Rambert, où le 2e léger était cantonné depuis la veille. Mais on l'avait prudemment mis en marche, non sans que se produisissent plusieurs actes d'insubordination accompagnés de

Digitized by Google

cris hostiles contre les officiers. Les émeutiers revinrent à l'Ecole vétérinaire et, réunis à une forte colonne descendue du Plateau, exigèrent qu'on laissât les élèves se joindre à eux.

Devant le refus qui leur est opposé, ils franchissent les grilles de la cour d'honneur, les ouvrent de l'intérieur et désarment le piquet de garde : 150 hommes du 17e léger, qui n'eurent pas le temps de rompre les faisceaux. Leur chef, le capitaine Martel, après une vive résistance, rendit son épée.

Des soldats s'échappèrent et montèrent aux forts de la rive droite de la Saône. D'autres suivirent de gré ou de force leurs vainqueurs, avec quelques élèves, jusqu'à la Croix-Rousse. En cours de route, plusieurs de ces révolutionnaires d'occasion se dérobèrent subrepticement.

Sur le Plateau, des groupes attaquent, vers dix heures et demie, le poste de la maison d'arrêt communale. Malgré l'énergie du sergent Vidil, il est entouré et doit livrer ses armes. Même offensive contre la mairie, où le sergent Albertini, sommé de se rendre, se retranche dans le corps de garde, décidé à exécuter sa consigne jusqu'au bout. Il faut citer ici une partie de la lettre que ce brave militaire, plus familier avec la théorie sur le service de place qu'avec les finesses de la langue française, écrivit au maire de la Croix-Rousse, le 20 juin 1849. Il est bien probable qu'il a embelli son rôle, mais sa prose naïve repose du style convenu des rapports officiels.

« Les insurgés me sommèrent plusieurs fois d'ouvrir et de rendre mes armes. Je répondis à leurs protestations que nos armes étaient pour nous un dépôt sacré confié par la Patrie. Ces misérables ne tinrent pas compte du salutaire avertissement que je leur donnai, le but étant de leur côté de se saisir de nos armes. Je leur fis observer quel serait l'emploi qu'ils pourraient en faire, nous considérant nous-mêmes comme les premiers soutiens de l'ordre et de la sécurité publique. C'est en vain que j'ai cherché à les persuader dans des sentiments réellement patriotiques.

« La première crosse tomba sous les coups de plusieurs poignards (sabres de troupe). Un individu assez bien mis sauta le premier dans le poste, suivi d'un jeune homme de l'Ecole vétérinaire. Ce même individu me dit : Je vous ordonne, sergent, de rendre vos armes; sachez que je suis capi-

Digitized by Google

taine de la 2e division ; joignez à cela qu'il avait un pistolet dirigé sur ma poitrine ; malgré ces menaces, je lui fis observer, je lui réitérai que sa démarche était infructueuse et que les amis de l'ordre vengeraient une action aussi honteuse. J'étais, dans le moment, dans l'attitude de la plus énergique défense, elle fut inutile, dix au moins s'emparèrent de mon fusil, les autres me menaçant des armes levées sur moi, *donnez-nous vos armes*. Alors, Monsieur le Maire, pour éviter des accidents fâcheux, je cédai à la force brutale, s'étant rendus maîtres de nos armes, ils m'invitèrent à les suivre, je leur répondis que mon devoir m'appelait sous la bannière où il ne règne que discipline et ordre, je ramenai mes hommes au quartier, tous étaient satisfaits d'avoir rempli leur devoir.

« Monsieur le Maire, je réponds à vos nobles intentions. Dans cette funeste circonstance, je me trouve heureux de devenir l'objet de la sollicitude d'un citoyen qui a su si bien apprécier ce qu'il y avait de sacré pour le bien-être de la société, vous m'avez recommandé, Monsieur, de vous *énitier* pour tout ce qui m'était personnel ».

La caserne de gendarmerie fut également pillée, mais nous n'avons pas, et il convient de le regretter, le rapport du brigadier.

Un autre incident se produisit à peu près à l'heure où les postes étaient forcés. Un indicateur de la Sûreté, Siraud, qui avait jadis vécu dans les milieux ouvriers, fut reconnu et poursuivi, rue de Cuire, par cinq ou six individus qui l'appréhendèrent en s'écriant : « Tu es Siraud ! Tu es un mouchard ! » Malgré ses dénégations et ses efforts pour se soustraire à ses agresseurs, Siraud fut entraîné rue Dumont-d'Urville, assommé à coups de crosse et achevé d'une balle dans la tête.

Les insurgés, cependant, s'organisaient et installaient à la mairie un Comité exécutif provisoire. Composé de dix membres (des étudiants vétérinaires en faisaient partie), ce Comité rédigea une proclamation lue à haute voix en plusieurs endroits. Des barricades s'élevèrent rapidement aux extrémités de quelques rues et aux abords de la Grande-Place, pour arrêter la progression des troupes.

Tandis qu'il en allait ainsi sur le Plateau, Lyon était le théâtre de tentatives de désordre vouées à l'insuccès. Dans plusieurs églises, quelques agitateurs essayaient de sonner le tocsin. D'autres se ruaient sur les portes de la Banque, sur une boutique d'armurier, ou surveillaient les abords du télégraphe.

Digitized by Google

A Vaise, on débauchait les ouvriers des usines, on dérobait le tambour de la garde nationale. A la Guillotière, un cortège défilait drapeau rouge en tête, puis se dissipait de lui-même.

C'était, en somme, à la Croix-Rousse que se trouvait le principal foyer de l'insurrection. Le général Gémeau, commandant la 6e division, et le général Magnan, qui remplaçait Bugeaud à l'armée des Alpes, concertèrent d'urgence les dispositions que réclamait la situation, et dès le matin du 15 juin, alertèrent les divers corps de la garnison qui se rendirent en hâte aux points de concentration fixés d'avance par le plan d'engagement établi en cas de troubles. Des estafettes portèrent, à la 2e division d'infanterie et à la division de cavalerie, l'ordre de se rapprocher de Lyon sans délai.

V

Le faubourg de la Croix-Rousse, situé sur l'extrême pointe du plateau des Dombes, domine d'une centaine de mètres environ, le centre de Lyon, le Rhône et la Saône, par des pentes très accentuées et, sur certains points, abruptes. En 1849, on n'y parvenait de la place des Terreaux ou des rives des deux fleuves, que par des « montées » étroites et rocailleuses, par des escaliers ou par des allées en méandres s'amorçant dans le quartier de Serin, sur les quais de la Saône, et qu'on avait surnommées les « S ».

Depuis l'émeute ouvrière de 1831, la Croix-Rousse était séparée du territoire communal de Lyon par des ouvrages suivant la crête sud du plateau et reliant le fort Saint-Jean, sur la Saône, ou fort des Bernardines, sur le Rhône. Plusieurs portes bastionnées s'ouvraient dans ces ouvrages. Puis, au delà de l'agglomération, une seconde ligne commandée par le fort de Montessuy, barrait la route des Dombes, et permettait de tenir le faubourg sous le feu de l'artillerie ou de le prendre à revers si besoin était. Tout mouvement ayant son centre sur le Plateau était condamné d'avance, même si la révolution parvenait à s'agréger des effectifs importants.

Or, le 15 juin, il y avait à peine quelques centaines de combattants aux abords de la Grande-Place, derrière les barricades ou dans les hautes maisons de canuts, dont les couloirs étroits et sombres abritaient des tirailleurs résolus, mais aussi constituaient de véritables souricières. Du reste, le fort des

Digitized by Google

Bernardines, clos de solides grilles, prenait d'enfilade les issues de la place, et empêchait toute tentative opérée pour déboucher sur les portes menant à Lyon.

Gémeau et Magnan rassemblèrent aux abords de l'Ecole vétérinaire le 19e et le 49e de ligne, 11 compagnies du 17e léger, une batterie d'artillerie, des éléments du génie et un escadron de guides. Les troupes stationnant à Caluire et à Montessuy devaient se porter avec une autre batterie sur la Croix-Rousse. L'objectif de Magnan, chargé de l'opération, était de menacer de front les positions de l'émeute et de profiter du désordre jeté dans ses rangs par une attaque de revers pour les enlever de vive force.

Le 17e léger prit la tête de la colonne qui gravit les « S » et s'arrêta un peu avant d'atteindre les abords de la Grande-Place. Magnan fit alors serrer ses unités en masse et prononça une brève allocution pour stimuler les enthousiasmes. Les soldats du 17e « avaient à venger l'honneur de leur drapeau », compromis par l'affaire de l'Ecole vétérinaire. Ils répondirent aux cris de « Vive la République », qu'ils allaient donner leur sang pour racheter la défaillance de leurs camarades.

Tandis que les artilleurs, sous une pluie de balles, installent leurs pièces à découvert à 120 mètres environ des défenses avancées de l'adversaire, le général d'Arbouville, entraînant le 17e léger, arrive le premier sur les barricades et se bat, écrit sa femme à Sainte-Beuve, « comme un sous-lieutenant ». Ses hommes font preuve d'une téméraire intrépidité. Le capitaine Martel, atteint d'un projectile, tombe en disant : « Je devais mourir aujourd'hui, je n'ai qu'un regret, c'est de ne pas avoir succombé huit heures plus tôt ». L'artillerie, malgré une fusillade serrée, partie de plusieurs immeubles, appuie la marche des fantassins, les officiers pointant eux-mêmes les pièces. Le général Duchaussoy, enfermé aux Bernardines, contribue au développement de l'offensive par un feu continu. Deux compagnies de sapeurs cheminent lentement dans la rue du Mail et la Grande-Rue, passant d'une maison à l'autre, en perçant les murailles ou en défonçant les portes à coups de hache. Ils aident ainsi leurs camarades de la ligne à tourner et à détruire les obstacles.

Après une énergique et courageuse résistance, Magnan écrit dans son rapport, « un acharnement extrême », les insurgés évacuèrent la place, et, refoulés dans la Grande-Rue, s'efforcèrent vainement d'atteindre la campagne. Pressés par le

Digitized by Google

17e léger et par deux bataillons du 19e de ligne qui le suivaient pour exploiter le succès et occuper les immeubles, ils se heurtèrent au 6e léger venant de Montessuy et, tourbillonnant sur place, refluèrent enfin vers la Saône. Mais là, l'escadron des guides, posté sous le fort Saint-Jean, les captura au fur et à mesure de leur descente.

Vers sept heures du soir, tout était fini, les troupes de Magnan traversaient la Croix-Rousse en sens divers et démolissaient les dernières barricades. A dix heures, un violent orage acheva de calmer les ardeurs belligérantes.

Au matin du 16 juin, on se rendit compte des dégâts causés par le combat. Les murs des maisons autour de la Grande-Place étaient sillonnés par les balles ou crevés par les boulets, les devantures défoncées, les balcons arrachés, les meubles brisés, la chaussée jonchée d'éclats de vitres.

Les pertes en hommes s'élevèrent pour l'armée, à 31 tués et 40 blessés ; pour les insurgés, à 26 tués et 31 blessés. Les déserteurs du 17e léger, pris les armes à la main, avaient été immédiatement fusillés.

VI

Les événements du 15 juin eurent leur répercussion dans les régions avoisinantes. A Belleville-sur-Saône, dans deux petites communes de l'Ain, Loyes et Bellignat, des républicains veulent rassembler leurs amis pour marcher au secours des insurgés. A Rive-de-Gier, des mineurs et des verriers dévalisent une armurerie, se mettent en route et font demi-tour vers Brignais en apprenant la victoire de l'armée.

A Vienne, tentative mieux caractérisée encore. La garde nationale demande au maire et au sous-préfet de faire battre le rappel et, sur leur refus, quelques meneurs, enfonçant les portes de la cathédrale, montent au clocher et sonnent le tocsin. Le colonel Lemonnier les fait déloger par des grenadiers et mobilise un bataillon.

Des barricades avaient été édifiées pour fermer la route de Lyon et le pont du Rhône reliant la ville à la voie ferrée de Saint-Etienne. Le colonel, qui a rendu compte à son divisionnaire, le général de Joly, se porte de sa personne, avec le sous-préfet et un commissaire de police, sur la route de Lyon. Il parlemente sans succès avec les occupants de la barricade qui prétendent empêcher la garnison de sortir de Vienne. On char-

Digitized by Google

ge ostensiblement les armes, le commissaire fait trois sommations et un détachement s'avance au pas de charge, baïonnette au canon. Sans esquisser le moindre geste de défense, les révolutionnaires viennois s'enfuient. Les sapeurs du 7e de ligne détruisent la barricade, une section du génie nettoie de tout obstacle le pont du Rhône et des postes sont placés sur les deux rives du fleuve. La liaison entre les postes et ceux de la route de Lyon et de la mairie est assurée par de fortes patrouilles. Dans la nuit, le calme régnant partout, les troupes réintègrent leurs casernements.

VII

Le 16 juin, le Préfet du Rhône et le Maire de Lyon rassuraient leurs administrés dans deux proclamations qui répartissaient équitablement l'éloge et le blâme, et dont la première signifiait en même temps aux perturbateurs qu'une sévère répression frapperait tout essai nouveau de troubler la tranquillité publique.

« Des ambitieux et des pervers viennent d'ensanglanter la Ville de Lyon.

« Force est restée à la Loi comme je vous l'avais annoncé d'avance.

« Que le Peuple ouvre enfin les yeux et qu'il reconnaisse qu'on l'a grossièrement trompé ! Qu'il place sa confiance dans le Président de la République et dans l'Assemblée Législative qui vont travailler en commun à réparer tous les maux que les anarchistes ont faits à la France !

« Que tous les bons citoyens se prononcent énergiquement pour la cause de l'Ordre.

« Que tous ceux qui ne sont qu'égarés rentrent dans le devoir et viennent à l'autorité qui les recevra avec bienveillance !

« Quant à ceux qui persisteraient dans leurs mauvais sentiments et qui essaieraient à nouveau d'attaquer les lois et le gouvernement, l'inflexible énergie de l'autorité et le courage patriotique de nos soldats leur infligeraient un châtiment exemplaire ».

Le Maire ne brandit pas le glaive de la justice inexorable, il s'en rapporte au bon sens de ses concitoyens et félicite l'armée de son courage.

« L'anarchie repoussée de Paris a voulu établir son siège

Digitized by Google

dans notre ville. Son cri de détresse a appelé aux armes la Ville et la Campagne : elle avait osé compter sur l'appui de l'armée ! La Ville et la Campagne sont restées sourdes à cet appel, et l'armée a répondu, fidèle à son drapeau, confiante en la voix de ses chefs, elle a noblement accompli son rigoureux devoir.

« Ce n'est pas à nous qu'il appartient de proclamer que l'armée a bien mérité du pays ! Car c'est le pays, l'ordre et la constitution qui étaient attaqués. Nous, nous pouvons et devons déclarer qu'elle a bien mérité de notre cité.

« Lyonnais,

« Les autorités civiles et militaires fortes de leur accord intime vous ont toujours dit que vous pouviez compter sur elles pour le maintien de l'ordre et des lois ; elles comptent aussi sur vous. Le calme va renaître, que les travaux reprennent, et effaçons, le plus tôt possible, les traces de ces mauvais jours que nous déplorons ! ».

La bataille des rues n'était pas encore achevée que le Gouvernement mettait en état de siège la ville de Lyon et le territoire de la 6e Division, conférant les pouvoirs les plus étendus à l'autorité militaire. Les magistrats civils se dessaisirent à son profit des pouvoirs que leur conférait la loi et deux conseils de guerre distribuèrent, du mois d'août au mois de décembre 1849, des peines variées d'emprisonnement, de détention et de travaux forcés à temps. Plusieurs militaires, convaincus du crime d'abandon de poste et de désertion, furent condamnés à mort.

VIII

L'historique de la journée du 15 juin fait apparaître plusieurs questions auxquelles il n'est pas aisé d'apporter des réponses absolument claires et précises.

Quelle a été l'action réelle des démocrates et des socialistes ? Y a-t-il eu complot ? Quelles responsabilités incombent au Préfet et à la Police ?

1° *Action des démocrates et des socialistes.* — Dans un article paru au lendemain même de l'émeute, un rédacteur de la *Gazette de Lyon* en recherchait la cause principale dans la propagande des journaux « rouges » qui avaient trompé l'opinion et persuadé leurs lecteurs que le corps expéditionnaire avait essuyé une désastreuse défaite devant Rome, que

Digitized by Google

la Constitution était violée et que Paris se soulevait pour la sauvegarde des lois fondamentales de la République.

La propagande est certaine, pratiquée quotidiennement au grand jour, avec une violence qui s'accroît lorsque se répand le bruit de la prétendue défaite française en Italie.

Il est évident que cet effort polémique a contribué à chavirer des esprits déjà troublés par la campagne électorale.

Ici, l'analogie avec Paris est frappante. On croit entraîner les masses à cause du succès démocratique du 13 mai. Comme à Paris les dirigeants comptent sur la population laborieuse, sur l'armée qu'ils ont travaillée plusieurs mois durant, dans les clubs et dans la presse. De là, cette fausse dépêche du 14 juin, qui stimule l'ardeur d'une poignée de combattants et fait surgir les barricades; de là, ces conciliabules nocturnes où les exaltés entraînent les prudents et les modérés, sans bien réfléchir aux conséquences de leur geste, tout imprégnés de romantisme qui caractérisait l'opposition violente du temps de Louis Philippe, et mystiquement confiants dans les vertus du drapeau rouge et la volonté du « Peuple ».

Le représentant socialiste Joseph Benoît a jugé sévèrement la tactique de ses coreligionnaires politiques.

« Le mouvement de Lyon fut produit par quelques ambitieux et dirigé par des lâches. Les auteurs de la fausse dépêche qui annonçait le triomphe de la Révolution à Paris ne prirent aucune part au combat et purent se soustraire à la prison ».

De fait, on ne rencontre dans la rue, le 15 juin, ni l'avocat Juif, ni les collaborateurs habituels du *Républicain* et du *Peuple Souverain*. Ils restent à leurs bureaux où la police en appréhende quelques-uns. Les autres, comme Juif, qui avait ce jour-là plaidé à la Cour d'Appel, quittent la ville et passent en Suisse. Le *Courrier de Lyon*, pour une fois d'accord avec Benoît, constate que « les insurgés ont été livrés à eux-mêmes » et qu'aucun des chefs « qui les ont fanatisés » n'a paru dans leurs rangs.

2° *Le complot.* — Les magistrats instructeurs ont néanmoins adopté la thèse du « complot », encore que le Gouvernement n'ait pas cru devoir joindre les affaires de Lyon et de Paris. Ils développent ce double point de vue : ordres venus de la capitale, propagande de la presse.

« Par ses provocations incessantes aux mauvaises passions, par un appel à la révolte chaque jour renouvelé, par la publi-

Digitized by Google

cation calculée de fausses nouvelles, la presse avait jeté le désordre dans les intelligences les plus droites et ébranlé les convictions les plus fermes.

« On était d'intelligence avec Paris, d'où l'on attendait le signal de l'action ».

Les associations secrètes siégeaient en permanence, s'unifiaient, préparaient la formation d'un gouvernement révolutionnaire. « La conspiration était flagrante », démontrée par la fausse dépêche du *Républicain*, par l'accord des insurgés opérant ensemble et de concert sur les divers points de la ville, par les réunions tenues dans la nuit qui précéda la bataille, par des lettres trouvées au cours des perquisitions et qui dénotaient une complète intelligence entre les agitateurs lyonnais et ceux de Paris et des départements.

Un certain Aristide, dont l'identité ne fut pas établie, écrit de Vienne, le 9 juin, à l'un des inculpés : « Merci de votre lettre. Prudence et fermeté, L... peut entraîner P..., mais c'est douteux. En tout cas avertissez votre Aristide ». De Boussac, Desmoulins et Luc Desages envoient, le 15 juin, une missive à leurs amis de Lyon : « Etes-vous prêts ? Nous le sommes si vous l'êtes. S'il le fallait nous partirions pour Lyon où la République pourrait tenir bon en attendant les départements ». On découvre dans les campagnes, autour de la ville, d'autres lettres invitant les paysans à défendre la Constitution les armes à la main.

Paya, directeur de la *Correspondance Démocratique*, annonce de Paris qu'une grande bataille se prépare. « Une manifestation immense vient d'avoir lieu ; demain la République sera sauvée, si nos prévisions ne sont pas trompées ».

« Il y aura bataille demain ou après, préparez-vous donc », mande Edouard Hervé, le 12 juin, à Reveyron, du *Républicain*. « Paris fera tout pour sauver la Constitution, vous ferez bien de vous réunir à nous », dit encore Raisan au même Reveyron, le 13.

Et les rédacteurs de l'acte d'accusation concluent de l'examen des faits et des pièces versées au dossier que l'affaire du 15 juin résulte d'un complot fomenté « dans le but de détruire ou de changer le Gouvernement de la Répubilque » et « d'exciter à la guerre civile en armant ou en portant les citoyens à s'armer les uns contre les autres », complot « suivi d'un acte commis ou commencé pour en préparer l'exécution ».

C'est l'ordinaire définition juridique qui reparaît à la fin

Digitized by Google

des réquisitions introductifs d'instance. Que vaut-elle en la circonstance ?

Les magistrats formulent d'abord une réserve utile à noter et abandonnent d'eux-mêmes un fait qui serait très important s'il était retenu. La liste des membres du Gouvernement révolutionnaire lyonnais, trouvée le 15 juin « après le combat sur la voie publique dans le voisinage des barricades », bien que présentant « tous les caractères de vraisemblance, ne peut être considérée comme un document dont on pourrait espérer vérifier la certitude ».

Ajoutons que parmi les lettres invoquées comme preuves, l'une est d'un inconnu (Aristide) ; l'autre est partie de Boussac le 15 *juin ;* une autre encore n'est pas datée. Les lettres parisiennes sont du 12 ou du 13 juin et, par suite de la lenteur des communications postales, celles du 13 juin ne sont pas parvenues à destination avant les premiers coups de feu. Les malles-poste partaient de Paris à 6 heures du soir et arrivaient à Lyon le *surlendemain*, entre 5 et 6 heures du matin, quand elles ne subissaient pas de retard en route. Il y avait à Lyon six distributions de correspondance à partir de huit heures du matin.

Ces observations montrent que le « complot » repose sur des fondements fragiles, si l'on traduit ce mot par entente minutieuse, fixant d'avance une date pour la prise d'armes. Paris et Lyon entretenaient des relations, les chefs de parti correspondaient ensemble, se concertaient pour défendre la République, au besoin par la force. Mais l'organisation de toutes pièces d'une insurrection éclatant à jour et heure déterminés est une hypothèse plus malaisée à concevoir en l'état actuel de notre documentation.

3° *Rôle du Préfet.* — Si les chefs révolutionnaires ont leur lourde responsabilité dans les tragiques événements du 15 juin, celles de l'autorité n'en sont pas par là-même atténuées et le Préfet eut alors une attitude équivoque.

Il a dit aux journalistes conduits par l'avocat Juif, il a répété dans une déposition écrite qu'aucun télégramme ne l'avait touché dans les vingt-quatre heures qui précédèrent l'émeute, mais il a accompagné sa réponse d'un commentaire maladroit sur son droit régalien de publier ou de ne pas publier les nouvelles qui lui parvenaient, commentaire qui donnait d'autant plus de prise aux critiques et aux soupçons qu'on s'était déjà plaint de la manière tout à fait arbitraire dont il

Digitized by Google

communiquait les dépêches officielles à la presse, surtout à la presse d'opposition.

Tourangin avait, paraît-il, de vieilles habitudes de « cachotterie », et déjà le 24 février 1848 il avait gardé par devers lui, à Besançon, une dépêche importante. Etant donné la prudence bien connue du Ministre de l'Intérieur Dufaure, étant donné, en outre, que ce ministre était avisé d'une crise imminente à Lyon, qu'il la prévoyait et la redoutait, était-il admissible qu'il n'eût pas tenu le représentant du pouvoir exécutif dans le Rhône au courant de ce qui se passait à Paris ?

En réalité, il lui avait transmis, le 13 *juin au soir*, à 5, 6 et 8 *heures et demie*, trois messages relatant les désordres de la journée, la sortie du président sur les boulevards, la mise en état de siège de la capitale. Le troisième contenait cette phrase : « Les forces dont le Gouvernement dispose lui donnent la certitude que toutes les tentatives de désordre seraient immédiatement réprimées ». Le lendemain 14 à 10 *heures du matin*, Dufaure lance un nouveau télégramme : « Paris jouit de la plus grande tranquillité, la population n'a pris aucune part à l'insurrection tentée par quelques anarchistes. Elle a été réprimée sans collision grâce aux mesures prises par le Gouvernement et à l'attitude de la garde nationale et de l'armée ».

Or, les quatre dépêches n'ont été portées à la connaissance des Lyonnais que le 15 *juin* par voie d'affiche et de communiqué à la presse, et l'officieux *Courrier* affirme qu'elles sont parvenues à Lyon, le matin même, *par la malle-poste partie de Paris à* 6 *heures du soir le* 13.

La confrontation des heures suffit à ruiner cette assertion, sauf pour la première dépêche dont une confirmation fut sans doute envoyée par la poste.

Normalement les télégrammes étaient publiés le lendemain de leur émission. Ceux du 13 devaient donc l'être le 14. On a objecté que le 14 il pleuvait abondamment et que les transmissions étaient arrêtées. Mais les républicains ont dit de leur côté que *le télégraphe avait fonctionné toute la journée*, ce que le Préfet *n'a pas contesté*. Il s'est contenté d'expliquer à Juif et à ses amis pourquoi il n'avait aucune information en ces termes : « Vous n'ignorez pas que le télégraphe sert à la ligne de Toulon et qu'il peut jouer fréquemment sans que le Préfet du Rhône reçoive des dépêches ».

L'énigme des télégrammes du 14 juin reste entière. Nous

Digitized by Google

ne sommes pas en mesure de nous prononcer en dépit des contradiction bizarres qu'on relève en cette affaire. Cependant remarquons que, parmi les témoins cités par l'accusation lors du procès du « complot », on ne voit point figurer un personnage assurément bien informé, le directeur du télégraphe.

Le Préfet, d'autre part, ne témoigna pas d'une excessive activité à la suite de sa conversation avec les rédacteurs des journaux socialistes, qui aurait dû l'éclairer, surtout si l'on s'en tient à sa version personnelle des dernières paroles de Juif.

Lorsqu'on distribue à profusion le numéro spécial du *Républicain*, aucun effort n'est tenté pour en arrêter la diffusion par une rapide saisie. L'imprimeur Mougin-Rusand s'empresse d'avertir le commissaire de police de son quartier de ce qui se prépare : le commissaire ne bouge pas. Il faudrait démentir la dépêche supposée au plus vite ; l'affiche préfectorale, de fort petite dimension, est peut-être apposée « à nuit-close », mais ne sera lue que le 15 au matin et reproduite alors par les journaux qui sortent des presses entre midi et 2 heures. A ce moment, on se bat sur le plateau.

« J'ai cru, avouera un peu plus tard, un inculpé, Peyssard, j'ai cru à la sincérité de la dépêche télégraphique et je l'ai en conséquence publiée sur la place de la Préfecture et dans la rue Centrale. *Personne, aucun agent ne s'est opposé à la lecture de cette dépêche.* Ce silence de l'autorité devait me confirmer dans ma croyance ».

4° *Rôle de la police.* — Le Préfet montre une déconcertante inertie, et la police, qui n'a pas d'instructions spéciales, en fait autant.

Une réunion bruyante a lieu à l'Ecole de Médecine, dans un quartier très fréquenté. Personne n'intervient, à la stupéfaction du directeur de l'établissement, des défenseurs des inculpés et même de l'accusation qui remarque que sur ce point « l'information a trouvé la police muette et la surveillance en défaut ».

Le Commissaire central, interrogé par Me Gent, donne une explication assez embarrassée : « On n'a pas agi plus tôt parce que nous n'avions pas encore assez de forces. On pensait que ce ne serait qu'une effervescence sans suite ».

« Comment, réplique l'avocat, une effervescence sans suite,

Digitized by Google

lorsqu'une nouvelle aussi grave était lancée dans la population ? ».

Le président du Conseil de guerre, le colonel Ulrich, met fin à l'incident en déclarant que « M. Galerne agissant en sous-ordre ne peut répondre à cette question ».

Il y avait d'autres questions qui gênaient le Commissaire central. Quand on lui demande comment il a connu l'ordre du jour des sociétés secrètes, il garde le silence, et son subordonné de la Croix-Rousse, Racine, se montre aussi réservé que lui. Galerne emploie des expressions vagues, ne précise pas de dates. « Un ordre du jour fut affiché dans tous les bureaux des Voraces aux approches du 13. Après cet ordre du jour, le 14 au matin, les maîtres des ventes se réunirent pour organiser un système de barricades ».

Désireux de donner plus de force à sa déposition, Galerne avoue qu'il a fait partie des organisations politiques et qu'il y a rencontré plusieurs des inculpés. Il s'attire une verte semonce de Me Proton. De deux choses l'une, dit l'avocat, ou M. Galerne va dans les sociétés secrètes « sans se déguiser ou en se déguisant ». « S'il ne se déguise pas, mais tout le monde connaît la tête blonde et l'angle facial aigu de M. le Commissaire central, et alors il serait immédiatement connu et signalé. S'il se déguise, mais alors il est obligé de parler, d'agir comme les autres, de faire le rouge, et c'est à ce rôle que je ne veux pas abaisser M. Galerne. M. Galerne se trompe donc, il n'a pas été dans les sociétés secrètes... ». Et comme Galerne cherche à placer un mot, le président lui fait observer que sa demande est très grave, et qu'il ne sait s'il a le droit d'y satisfaire. « Je vous engage à renoncer à la parole, M. Galerne. Le défenseur s'est exprimé en termes beaucoup trop sévères sur votre compte, je pourrais me servir d'une expression plus forte ». Ce sont là des propos d'une portée considérable.

IX

Benoît avait-il donc raison d'écrire dans ses *Souvenirs de l'Exil* : « D'après ce que j'ai entendu dire à M. Tourangin... il reste avéré pour moi que l'autorité voulait le mouvement, qu'elle le cherchait, et qu'elle ne fit rien pour le comprimer par avance, certaine qu'elle était de l'écraser lorsqu'il se produirait ».

Digitized by Google

N'est-ce pas d'ailleurs ce qui se passa à Paris où « d'une manifestation qui voulait être pacifique et légale... le Gouvernement de Louis Napoléon-Bonaparte... eut le talent de faire sortir un semblant d'émeute pour trouver ainsi prétexte à des arrestations, à des suspensions de journaux, à un grand procès qui décapita le parti républicain ? » (R. de Félice, *la Journée du* 13 *juin* 1849 *à Paris*, *Révolution de* 1848, VI, 133).

A Lyon, le Préfet Tourangin suit une méthode assez analogue. Il laisse éclater l'émeute parce qu'il a en main les moyens de l'arrêter brutalement. Il utilise une effervescence qu'entretiennent des militants convaincus ou irréfléchis, il les laisse s'engager dans une impasse, confiants dans l'appui des ouvriers qui, fatigués d'agitations stériles, trouvant des ressources dans l'activité relative de la fabrique, se gardent bien de les suivre. Et quand la situation est telle qu'il n'y a plus à reculer, l'armée intervient et remporte une victoire qui déjoue les calculs des « ambitieux et des pervers ».

Aussitôt le Gouvernement soumet au régime de l'état de siège la grande ville, entre toutes redoutée, que Léon Faucher avait dénoncée à la tribune comme un foyer « de guerre sociale » et qui désormais surveillée, domptée, ne bougera plus jusqu'au 4 septembre 1870.

C'est la conséquence la plus notable de l'émeute du 15 juin 1849, quelles qu'en aient été les origines lointaines et les causes immédiates.

F. Dutacq,

Chargé de cours à la Faculté des Lettres de Lyon.

Digitized by Google

LE CENTENAIRE DE TAINE

DISCOURS PRONONCÉ
A LA SÉANCE SOLENNELLE DE RENTRÉE DES FACULTÉS
LE 3 NOVEMBRE 1928

MONSIEUR LE RECTEUR,
MESDAMES,
MESSIEURS,

Les siècles classiques furent, chacun le sait, pleins de vénération pour le passé littéraire ; mais ils ne célébraient pas le centenaire des maîtres qu'ils vénéraient. Et nous, que l'on accuse souvent d'avoir perdu le sentiment du respect, nous ne laissons plus passer sans la commémorer la date de la naissance ou de la mort, soit d'un grand esprit, soit d'un grand talent, soit même d'un talent moyen (je n'ai pas nommé Malherbe). Cette apparente contradiction peut, je crois, être résolue, si l'on veut bien considérer les deux faits suivants. — D'abord, le progrès des sciences historiques, notamment de l'histoire des littératures, avec la chronologie qui la soutient : les hommes du XVII[e] siècle lisaient fort assidûment Montaigne; mais se souciaient-ils de savoir qu'il naquit en 1533, qu'il mourut en 1592 ? Aussi, négligèrent-ils, en 1633 comme en 1692, d'organiser en son honneur des fêtes, avec inauguration de statue, discours, banquet, décorations. — Puis le développement de la presse, quotidienne ou périodique : les centenaires sont devenus, pour les journalistes, une source abondante de copie, la plus tentante des commodités ; or les journalistes entraînent après eux et l'opinion et le gouvernement. Ils ont ainsi rendu public, mais à de longs intervalles, le culte des écrivains illustres qui, jadis, était tout intime, mais perpétuel : l'éclat a remplacé la ferveur. Néanmoins, ces manifestations extérieures semblent attester le désir de conserver, dans

Digitized by Google

le changement ininterrompu des idées, des sentiments, des goûts et des formes, quelque ombre de tradition et de continuité : si elles se multiplient, c'est peut-être que nous éprouvons, secrètement, la nostalgie d'une discipline intellectuelle. Tel est le sens profond des cérémonies récentes, telle est la révélation qu'apportent tant d'articles sur tant d'auteurs commémorés.

Tant d'articles et tant de discours : les centenaires sont aussi avantageux aux orateurs qu'aux critiques. Quand la Faculté des Lettres m'a confié l'honneur de parler en son nom, je n'ai pas hésité un instant sur le choix du sujet : Taine m'étant offert par les circonstances, c'est avec gratitude que je l'ai reçu. Ainsi, par une initiative dépourvue d'originalité et de risques, vous êtes, Mesdames et Messieurs, associés à une fête du souvenir qui prend place après celles de Paris et de Vouziers. A Paris, la *Société des Amis de l'Ecole Normale* célébra le cacique de la promotion de 1848 en une cérémonie à laquelle furent conviés les pouvoirs publics, mais dont l'origine était presque familiale ; à Vouziers, c'était la petite cité ardennaise qui souriait à son enfant parti de bonne heure pour Paris et devenu là-bas un personnage glorieux ; dans cet amphithéâtre lyonnais, nous saluons un grand écrivain. Notre hommage sera d'autant plus désintéressé que la ville de Lyon ne paraît pas avoir séduit Taine. Il la visita plusieurs fois, de 1863 à 1865, comme examinateur à l'Ecole de Saint-Cyr. Dans les loisirs que lui laissaient les épreuves d'histoire, d'allemand et aussi de gymnastique — n'était-ce pas le triomphe de la culture générale ? —, il regardait et il causait. Ses interlocuteurs étaient, tantôt son camarade Heinrich, tantôt des officiers de la garnison. Malheureusement, votre cité l'accueillit, en 1863, comme elle accueille parfois ses hôtes, quels qu'ils soient : entre elle et lui, un épais rideau de pluie s'abaissa presque tous les jours, et cette pluie n'était pas intermittente : elle tombait, torrentielle, durant six heures de suite. Comment voulez-vous qu'un voyageur, même philosophe, puisse, dans une ville inconnue, résister à une pareille masse d'eau ? Taine ne résista pas. Sous ce déluge et sous la brume enveloppante, Lyon lui rappela Londres, ce qui est relativement flatteur ; mais, ce qui l'est beaucoup moins, la population

Digitized by Google

lui parut laide et volontiers goîtreuse. Il répétait, avec l'obsession et l'acharnement de l'ennui : « Vilaine population... Vilaines églises... Vilain lycée sali... ». N'étant pas transfigurés par le soleil, « les énormes escaliers, les rues mornes » de la Croix-Rousse accrurent sa pitié pour les Canuts. Il observa le nombre très élevé des maisons religieuses, preuve sensible, pensait-il, d'un mysticisme dont témoignaient Ampère, Ballanche et Laprade ; seulement, l'idée de ce mysticisme, que Michelet et Renan nous ont rendue familière et même banale, n'était qu'effleurée, dans ses *Carnets de Voyage*, par l'écrivain: il étudiait de préférence la ville industrielle, la ville de l'argent et du travail. « Rien à faire ici, notait-il, sauf gagner de l'argent ». En effet, chez les Lyonnais d'alors, le vice ne se montrait pas prodigue ; l'aspect des rues et des monuments manquait de magnificence ; la cathédrale était « ordinaire ». C'est à peine si le visiteur marquait de l'estime pour les escarpements de la Croix-Rousse et pour la montée de la Grande Côte dont ses jarrets avaient savouré le charme violent ; pour la rue de l'Impératrice qui, récemment tracée, contrastait par sa largeur avec l'étroitesse des autres voies ; pour le Parc de la Tête d'Or, dont il avait apprécié le lac et le jardin anglais. Malgré tout, l'impression d'ensemble subsistait, si morose, si pluvieuse, que lui-même, avec son habituelle probité, eut peur d'avoir été injuste. Pardonnons à Taine ce réquisitoire d'un voyageur trempé, mais honnête, et méditons sur le remède par lequel il essayait de rectifier son pessimisme météorologique : « Il vaudrait mieux, se disait-il, comme Schiller et Gœthe, voir le bien, comparer tacitement notre société à l'état sauvage. Cela fortifie et ennoblit ». Ce remède, qui n'est pas à la portée de toutes les intelligences, nous découvre immédiatement la nature de l'esprit de Taine : d'un mouvement spontané, il montait aux vues les plus hautes ; lâchons le mot, c'était un esprit de philosophe.

I

Tous les philosophes n'en sont pas convaincus, et quelques-uns d'entre eux le reconduiraient aux frontières de leur république, sans le couronner de fleurs, mais après l'avoir muni

Digitized by Google

d'une lettre de recommandation pour les historiens. Les historiens, de leur côté, le renverraient à la philosophie comme à son pays natal, et la querelle s'éterniserait, si la littérature, moins attentive à la vérité qu'au talent, ne le recueillait définitivement, avec l'hospitalité la plus généreuse. Qu'en conclura un observateur superficiel ? Que ce qui n'est ni de la philosophie ni de l'histoire doit être de la littérature. Et il ne se trompera pas, si par là il entend que la littérature ne fait pas siennes les condamnations que d'autres ont portées ; qu'elle ne s'arrête guère aux inévitables erreurs de l'individu ; qu'elle envisage le flux et le reflux réguliers des doctrines ; qu'elle admire avant tout, en dépit des modes alternantes, la vigueur, créatrice ou ordonnatrice, d'une pensée humaine. La psychologie de Taine a vieilli : évidemment, puisqu'elle a une soixantaine d'années ; sa métaphysique a vieilli : oui, mais elle reverdira, on peut le prédire en se fondant sur une expérience millénaire. Et quand bien même l'une et l'autre seraient enterrées à jamais, il n'en demeurerait pas moins vrai qu'un homme a vécu en France au XIX^e^ siècle, dont la joie suprême était de penser et qui agrandissait ou approfondissait jusqu'à la philosophie tous les sujets qu'il touchait. Si nous lui appliquons à la fois sa méthode et son vocabulaire, nous dirons qu'il eut pour faculté maîtresse le don de concevoir les idées générales et de les disposer en de majestueuses architectures. C'est là ce qui assure l'unité de son œuvre, si diverse en apparence, puisqu'elle embrasse l'histoire politique, l'histoire de l'art, la critique littéraire, l'esthétique, la psychologie, la peinture des mœurs contemporaines, les souvenirs de voyage.

Lui-même, à peine sorti de la classe de rhétorique, prit une claire conscience de sa vocation, et parmi les systèmes il ne tarda guère à choisir celui qui répondait le mieux à ses tendances profondes. Vers sa quinzième année, il avait perdu la foi chrétienne, mais en conservant une sorte de déisme à la façon du XVIII^e^ siècle ; au premier contact avec l'enseignement de la philosophie, ce déisme tomba en poussière et toutes les autres certitudes s'écroulèrent successivement, jusqu'au jour où, attiré par la nouveauté et par la poésie de la doctrine, il se fit panthéiste et devint hégélien. On peut croire que son professeur, Charles Bénard, ne l'y encouragea pas beaucoup ;

Digitized by Google

mais l'élève, sans être indocile, ne voulait pas aliéner cette indépendance spirituelle qu'il avait conquise avec l'âge. Personne n'a mieux décrit que lui, dans le roman inachevé d'*Etienne Mayran* et aussi dans l'étude sur *les Jeunes Gens de Platon*, l'éveil, chez les adolescents, de la réflexion philosophique, avec ses vivacités, ses émerveillements, ses audaces, ses impatiences, ses ivresses. Il parlait là de ce qu'il avait ressenti, soit au collège Bourbon, soit à l'Ecole Normale, où d'autres intelligences, heurtant la sienne, en faisaient jaillir une nouvelle flamme. Tandis qu'il préparait le concours d'agrégation, les maîtres qui le dirigeaient (dans la mesure où l'on pouvait diriger un esprit aussi formé et aussi libre) établirent sur lui un diagnostic que nous aimons à relire, afin de nous persuader que les professeurs ont, de temps en temps, quelque perspicacité. Celui de Vacherot est souvent reproduit et il mérite de l'être. Je n'en garde que l'essentiel : « Esprit remarquable par la rapidité de conception, la finesse, la subtilité, la force de pensée. Seulement conçoit, juge et formule trop vite. Aime trop les formules et les définitions auxquelles il sacrifie trop souvent la réalité, sans s'en douter, il est vrai, car il est d'une parfaite sincérité... Avec une grande douceur de caractère et des formes très aimables, une fermeté d'esprit indomptable, au point que personne n'exerce d'influence sur sa pensée. Du reste, il n'est pas de ce monde. La devise de Spinoza sera la sienne : vivre pour penser... Je crois cette nature d'élite et d'exception étrangère à toute autre passion que celle du vrai... ».

Rien ne put briser l'élan d'une telle vocation de philosophe : ni l'échec que lui valurent à l'agrégation ses hérésies anti-cousiniennes, ni la suppression décrétée par le gouvernement d'un concours tenu pour dangereux, ni le refus des deux thèses qu'il avait proposées à la Sorbonne sur les Sensations et sur la Perception Extérieure. Il faut voir, dans ses lettres à Prévost-Paradol, combien la pensée est pour lui la plus belle des réalités, le plus exigeant des devoirs, à tel point qu'il ajourne l'action et même qu'il la sacrifie. Entre ces deux jeunes gens également sincères, la conversation et la discussion prennent une sorte de grandeur : Prévost-Paradol, plus inquiet, plus ambitieux, mais aussi plus fraternellement humain, attend

Digitized by Google

avec un frémissement de toute l'âme l'heure d'entrer dans la lutte pour la liberté, contre le Second Empire ; Taine, plus solide, plus tranquille, mais aussi plus détaché de la société qui l'entoure, plus indifférent à ses épreuves et à ses malheurs, ne veut *vivre*, comme l'écrivait Vacherot, que pour les efforts et les victoires de la recherche, que pour les fatigues et les extases de la contemplation. Eternel débat de la Justice et de la Science, et même de la Charité et de la Foi : le langage religieux ne serait pas déplacé ici, car Taine défend ses convictions avec l'enthousiasme et le zèle du croyant, la logique et la subtilité du théologien. Oui, du mois d'octobre 1851 au mois de mars 1852, le professeur de philosophie au collège de Nevers réussit presque à oublier ses déceptions de candidat, les inquiétudes que lui inspirait son avenir personnel, ses amertumes de citoyen au lendemain du coup d'Etat, en analysant les sensations suivant la méthode des idéologues et de Condillac, en s'enfonçant dans la métaphysique de Hegel, en conformant son existence morale aux leçons de Marc-Aurèle. Et le trop-plein de cette fermentation intellectuelle déborde dans la correspondance avec son ami Edouard de Suckau.

Puis, quand décidément l'Université impériale lui a fait comprendre qu'elle n'a plus besoin de cerveaux comme le sien, il travaille à Paris, non seulement pour vivre, mais pour savoir. La psychologie, telle qu'il la conçoit, telle qu'il la réalisera, sans hâte et sans hésitation, repose sur une forte assise biologique : Taine suit donc des cours de botanique, de zoologie, de chimie, de physiologie, de maladies mentales ; il les suit consciencieusement, mais en philosophe, c'est-à-dire en homme que rebutent les lentes accumulations de menus faits et qui est pressé d'aboutir, par la découverte des lois, aux amples spectacles intellectuels. Cette psychologie nouvelle, comment la construire ? Le terrain est occupé par un bâtiment officiel dont la façade est d'une banalité imposante ; les appartements, peu aérés ; le mobilier, hétéroclite et peu confortable. Il a comme propriétaire un architecte, M. Cousin, qui porte beau, qui parle bien, mais qui paraît encombrant et impérieux; les concierges de ce bâtiment n'y ont pas laissé entrer Taine, jeune homme suspect. Avec plus de malice que d'âpre rancune, celui-ci commence par déterminer

Digitized by Google

les défauts de l'édifice, et il publie dans cette intention l'ouvrage sur *les Philosophes classiques du* XIX^e^ *siècle en France.* Mais cet ouvrage n'est pas purement négatif : on y trouve esquissé le plan d'une méthode où l'analyse idéologique française se couronnerait d'une synthèse allemande, où Condillac serait complété par Hegel, et il permet d'entrevoir, dans l'éloignement, le monument intitulé l'*Intelligence*, qui ne devait être achevé qu'en 1870, après une vingtaine d'années de labeur. L'auteur rêva même, durant sa jeunesse confiante et intrépide, d'en élever un autre qu'il eût consacré à la Volonté : le temps et la vigueur lui manquèrent pour l'entreprendre. Il imaginait aussi, dès 1849, un livre de philosophie sociale qui viendrait se joindre, comme un corollaire, à sa philosophie de l'histoire et à sa psychologie, quand celles-ci seraient terminées ; ce livre, semble-t-il, Taine ne l'écrivit pas davantage. Est-ce certain, et sous une forme particulière *les Origines de la France contemporaine* ne renferment-elles pas cette théorie de la Société et de l'Etat qu'en 1849 l'élève de l'Ecole Normale se disait incapable d'improviser ? Enfin, l'empirisme qu'il opposait à la doctrine régnante et dont les deux volumes de l'*Intelligence* sont le bréviaire ne resta pas pour lui le dernier mot de la connaissance humaine : il déclarait sans détour que ses conclusions atteignaient à la métaphysique, « tous les événements de la nature n'étant que des formes diverses de la pensée, à divers degrés de complication, dont la plus simple est le mouvement » ; contre Spencer, il affirmait que ni le fond des choses, ni surtout le fond de l'esprit n'étaient inconnaissables ; il se réclamait encore en 1873 du vieil Héraclite et de Hegel. Sur cette âme avide d'une science totale, les tentations métaphysiques, auxquelles la plupart d'entre nous demeurent insensibles, étaient singulièrement puissantes : la courte retraite qu'il fit, en mai 1867, au monastère de Sainte-Odile, fut marquée par une de ces tentations : il s'accorda la joie austère de rédiger une note où le principe de raison suffisante était ramené au principe d'identité.

Mais, jusque dans ces œuvres, plus accessibles au commun des lecteurs instruits, que Taine publia pendant le Second Empire, les souffles de la haute spéculation avaient pénétré,

Digitized by Google

insinuant çà et là cette pureté et cette vaste sérénité que l'on respire sur les cimes, non sans étonner et sans gêner quelquefois ceux qui croyaient marcher en plaine, caressés par un air moins vif. C'est ainsi que la thèse de doctorat, dont les Fables de la Fontaine lui avaient fourni le sujet, contient les éléments d'une esthétique d'après laquelle le beau résulte de l'intime fusion des généralités et des petits détails, de l'unité et de la variété, de la pensée et de la vie ; c'est ainsi que, dans sa rédaction définitive, elle présente une esquisse de ce panthéisme naturaliste qui, à peine perceptible, de loin en loin, chez le poète, fut, chez le critique, si durable et si profond. Plus tard, l'enseignement de l'histoire de l'art dont il avait été chargé le conduisit à reprendre, en l'élargissant, en l'approfondissant, tout le problème esthétique : il ne lui suffisait pas d'expliquer historiquement l'art en Grèce, en Italie, aux Pays-Bas ; il fallait qu'il s'efforçât de définir — opération plus abstraite — l'Idéal dans l'Art. Voilà bien la démarche habituelle de son esprit : l'ascension, pour la contemplation. Cette ascension, il en fixa la méthode et l'objet dans la préface des *Essais de Critique et d'Histoire*, dans l'*Introduction à l'Histoire de la Littérature anglaise*. Le terme de *système* que l'on employait souvent pour caractériser sa tentative d'explication des littératures par la race, le milieu, le moment, et pour la condamner du même coup, lui plaisait moins que celui, plus modeste, de *méthode*. Méthode ou système, qu'importe ? Il voulait établir l'itinéraire des sciences historiques, indiquer les étapes par où elles devaient passer, avant d'arriver à cette psychologie générale, but suprême qu'il poursuivait. Au fond, pensait-il avoir touché le but ? On se l'est parfois figuré, et cependant il a multiplié les précautions pour qu'on ne lui prêtât pas d'immenses ambitions immédiates, pour que son programme apparût bien comme un programme à longue échéance, s'exécutant petit à petit, à travers les générations successives, par la collaboration d'une multitude de savants. De son *Histoire de la Littérature anglaise*, il disait, en 1890, dans une lettre à M. Jusserand : « Après vingt-six ans, l'histoire d'une littérature doit être bien démodée et surtout très arriérée ».

Malgré les précautions de Taine, l'erreur se conçoit aisé-

Digitized by Google

ment : c'est que son goût enraciné pour les fortes constructions logiques, pour les beaux enchaînements d'idées, pour l'éclatante netteté du style, pour les formules ramassées et substantielles, lui a fait exagérer la simplicité des faits, la rigueur des déductions, la facilité et l'intensité des certitudes. Dans la Préface des *Essais*, il montre à l'œuvre un chercheur qui lui ressemble comme un frère et qui s'applique à comprendre telle période de l'histoire ; n'a-t-il pas trop l'air de croire que ce chercheur parviendra à *épuiser méthodiquement son sujet* ? Même assez restreints, nous ne l'ignorons plus, les sujets sont inépuisables. D'autre part, s'il aimait beaucoup la dialectique de Platon, la sienne, convenons-en, avait beaucoup moins de souplesse que celle du philosophe athénien, et cette différence ne tenait pas seulement à l'absence, chez le philosophe moderne, du dialogue ; elle était liée à toute son individualité, à l'entraînement des exercices scolaires, à un parti-pris qu'il avouait lui-même entre amis, ou dont il souffrait qu'on le raillât, mais qui lui semblait avoir moins d'inconvénients que d'avantages. Ecrivant à Edouard de Suckau, il dépeignait ainsi sa manière : « La règle fondamentale, en littérature comme en stratégie, est de charger par masses... Tu ne développes pas, tu laisses ce soin au lecteur. Il faut le presser, l'assiéger, l'accabler, réfuter, railler, admirer à fond, avec un surcroît de sensations et de preuves ». Cette stratégie napoléonienne nous donne l'illusion, étrangère à la pensée de Taine, que tout est déjà fait, qu'il ne reste plus rien à faire, que la science a triomphé de la complexité du réel ; et les délicats se plaignent, en outre de la brutalité de ces démonstrations opiniâtrément assénées. Mais l'excès même de la méthode empêche qu'elle ne soit inaperçue : or, un pareil grossissement est utile, peut-être indispensable, pour la majeure partie du public, notamment pour le public jeune, qui, remarquant davantage les procédés, apprend mieux à les reproduire et s'initie plus vite à l'art d'éclaircir et d'ordonner ses idées. La lecture de Taine sera donc un remède souverain contre certains défauts littéraires qui sévissent bien au delà du baccalauréat, et d'où naissent tant de travaux ou désarticulés ou amorphes. Quelques esprits redouteront alors qu'elle n'en suscite d'autres tout à fait contraires : l'hypertrophie

Digitized by Google

BIJOUX ARTISTIQUES

OBJETS D'ART

m. gabert

Ancienne Maison
F. MASSOT

8, place Bellecour - LYON

HOTEL-RESTAURANT "AU BON COIN"

21, Rue Auguste-Comte, 21 — LYON
HONORÉ PAR LA VISITE DU MARÉCHAL FOCH
CHAMBRES AVEC EAU COURANTE — CHAUFFAGE CENTRAL

Portraits

Jean ARLAUD Fils

2, rue du Plat, 2
(BELLECOUR)
SEULE ADRESSE

Téléph., Franklin 26-26

AU TRIANON
Grand Choix
de vases artistiques
et bibelots fantaisie
Voir nos jolis
meubles
marqueterie et
glace
Porcelaine
Fleurs artificielles
exclusivité
38, rue de
l'Hôtel de Ville
LYON

CRÉDIT CENTRAL DE LYON
39, rue de la République, 39

Digitized by Google

LES TISSUS LES PLUS NOUVEAUX
EN
SOIERIES
Au Frou Frou
LAINAGES
LYON 87, Rue de la République
près la Place Bellecour

Le Revêtement Mural

LYON - 20, rue Mulet - LYON
TÉLÉPHONE, BURDEAU 19-26

INSTALLATIONS D'APPARTEMENTS
PAPIERS PEINTS MODERNES ET DE STYLE

TEKKO et SALUBRA, tentures lavables et inaltérables
LE STUCPEINT, imitation parfaite de la pierre
ELO, imitation de boiseries
PERFECTA, peinture économique à l'eau

SALLE D'EXPOSITION PERMANENTE

DEVIS ET PROJETS SUR DEMANDE

Digitized by Google

visible des os, la tension trop grande des muscles ; comme si l'expérience croissante et la fréquentation de maîtres moins rigides ne devaient pas amener bientôt une atténuation et une détente. Et, d'ailleurs, cet excès qui a été fréquemment reproché à Taine par ses contemporains et par ses successeurs est le signe auquel se reconnaît le philosophe logicien, la conséquence de la qualité qu'il possède de concevoir distinctement et de lier étroitement ses concepts, la preuve qu'il se passionne pour le succès de la vérité dont il est l'interprète. Nous sommes donc revenus à notre point de départ ; mais la vue que nous avons prise de Taine demeure incomplète : nous l'avons jusqu'ici considéré de face ; il sera bon maintenant d'avancer dans une direction nouvelle et de le regarder sous d'autres aspects.

II

Cette aptitude à philosopher qui, quelque peu héréditaire dans sa famille, était chez lui supérieure, que l'éducation enrichit et fortifia, ne le destinait pas à être heureux avec les hommes. Le monde des idées lui étant ouvert, il s'y jeta avec ravissement, poussé par son élan naturel, excité par les obstacles mêmes qu'il lui fallait franchir, encouragé par ses premiers progrès, enthousiasmé par cette liberté entière ; mais le monde humain froissa ou blessa par ses contacts, tantôt avilissants, tantôt rudes, l'enfant qui était né pour la pensée pure. Le roman d'*Etienne Mayran*, indiscutablement autobiographique, nous découvre ce que l'écolier du Collège Bourbon eut à souffrir au milieu de camarades parfois grossiers et, j'en ai peur, de la part de plusieurs de ses maîtres. Au commencement de son séjour à l'Ecole Normale, il subit encore, la Correspondance nous l'apprend, un accès de spleen. Songez aussi que, cette année-là, les émotions n'étaient pas ménagées aux Parisiens et aux Français ; que Taine fut le témoin de la Révolution de février, des émeutes qui précédèrent l'insurrection de juin, des atroces Journées, puis de la réaction qui suivit. Précisément, il appartenait à une famille où l'on comptait un sous-préfet et plusieurs notaires ; son père avait été avoué. A ce normalien, homme d'ordre et pour qui le droit

Digitized by Google

de propriété était « absolu », les désordres, les violences, les pillages, les crimes, les guerres civiles et les coups d'Etat faisaient horreur. Sans exception, tous les partis politiques lui répugnaient, avec leurs mensonges, leurs injures et leurs folies; il n'avait que mépris pour le charlatanisme de ces « demi-savants » qui gueusaient des mandats électifs. Après le 2 décembre 1851, ses malédictions frappèrent impartialement l'Assemblée, le Président et les Sociétés secrètes; après le *Te Deum* du premier janvier, après les visites officielles au préfet de la Nièvre et au général commandant la subdivision, il cria aux siens l'indignation qui l'étouffait : « Assassins mitrés, égorgeurs en plaques, ils se valent... J'aime mieux mon vieux frac qu'un habit brodé et doré avec du sang dessus ». Autour de lui, qu'apercevait-il ? La bassesse de ces fonctionnaires libéraux qui adressaient au Président de la République *l'expression de leur reconnaissance et de leur respectueux dévouement;* la sévérité tatillonne et mesquine de cette administration qui lui ôtait la classe de philosophie de Nevers, pour lui donner la rhétorique de Poitiers, enfin la sixième de Besançon, qui persécutait nombre de ses collègues, et qui interdisait à Francisque Sarcey de porter une barbe taxée de démagogie et soupçonnée de sédition ; la médiocrité ou la mauvaise volonté des élèves, surtout poitevins ; l'atonie intellectuelle ou la vulgarité de ses voisins de table d'hôte ; la torpeur et la petitesse de la population provinciale, à Nevers comme à Poitiers. Les impressions du professeur débutant et instable ne furent pas sensiblement modifiées, après 1860, par celles de l'examinateur, ambulant et mal affermi, à l'Ecole de Saint-Cyr : la plupart des villes de province qu'il traversait en passant et dont il tâchait de deviner l'esprit, soit par des entretiens avec quelques fonctionnaires, soit par des observations hâtives, lui semblaient mornes, éteintes, fermées à toute vie spirituelle, presque toujours absorbées par des besognes plates ou des intérêts rabougris. Paris charmait bien davantage, mais ne désarmait pas Thomas Graindorge. Et voici qu'à un moment où l'Empire devenait plus tolérable, où lui-même voyait ses mérites publiquement et solidement reconnus par une nomination de professeur à l'Ecole des Beaux-Arts, où il avait fondé un foyer, où son pessimisme aurait donc pu être ébranlé grâce

Digitized by Google

au concours de ces circonstances heureuses, éclatait la guerre de 1870, et, la guerre à peine finie, la Commune. Les deux tragédies le précipitèrent dans le pessimisme politique, irrévocablement ; il y fut maintenu par les agitations qui troublèrent la naissance, puis la jeunesse de la Troisième République, et qui le portaient aux prophéties les plus désespérées. Déjà son tempérament de philosophe le prédisposait mal à sympathiser avec les foules, troupeaux aveugles, parfois enragés : Héraclite, son premier maître en panthéisme, avait été un « insulteur de la multitude » ; mais surtout Taine vivait dans une France qui avait perdu son équilibre et qui, pour le retrouver, montait par bonds ou descendait par chutes. Le spectacle de ces oscillations formidables, plus encore que le dédain qu'il éprouvait pour la masse ignorante, lui avait fait longtemps chercher dans le travail de la pensée un alibi ; au lendemain du traité de Francfort et de la Semaine sanglante, l'alibi n'était plus moralement possible. Alors, comme Renan, il s'appliqua à étudier cette maladie chronique qui déterminait, dans le corps national, des crises à la fois si régulières et si terribles, avec le désir ardent de la guérir. Sa consultation, ce sont les *Origines de la France contemporaine*. A les prendre dans leur ensemble, les *Origines* n'ont pas été composées par le « naturaliste » impassible qu'il se flattait d'être, ni même par un médecin lucide et ému, mais par un juge d'instruction inflexible et par un procureur éloquent. Comment, malgré ses intentions scientifiques, fût-il resté impassible, puisqu'il regardait le passé à travers la fumée des incendies de mai 1871 ? Assez facile pour l'auteur de l'*Ancien Régime*, le détachement ne l'était plus pour l'auteur des volumes sur la Révolution. Si la Révolution avait été une chose morte, il l'aurait sans doute décrite avec tranquillité ; mais elle était loin d'être morte. Cette société française moderne dont il énumérait les tares, c'était la Révolution qui l'avait enfantée ; ces accès périodiques de fièvre dont le dernier avait failli nous tuer, c'était l'esprit vivant de la Révolution qui les provoquait. Derrière les Jacobins et les Terroristes de 1793 et de 1794 surgissait, sous ses yeux épouvantés, la silhouette des hommes de la Commune. Encore si Taine s'était contenté d'écrire un livre analogue à celui de Renan sur la *Réforme*

Digitized by Google

intellectuelle et morale, mais plus précis et plus étendu, le danger, pour lui, eût été moindre : ces considérations politiques, qu'il avait d'abord songé à publier, ne l'auraient guère exposé au contrôle exigeant des historiens. Seulement, sa probité l'engagea à examiner de près les causes du mal, par conséquent à remonter jusqu'au XVIII[e] siècle, à fouiller dans les Mémoires et dans les Archives, pour y saisir la vérité, quelle qu'elle fût. Les historiens lui reprochèrent quelque inexpérience technique, un dépouillement insuffisant des documents, une critique contestable ; Renan, Flaubert, Weiss, qui n'étaient point des fervents de la religion révolutionnaire, regrettèrent qu'il eût presque exclusivement signalé les côtés fâcheux et odieux de la crise, en taisant les œuvres fécondes et les actes héroïques. Taine continua, jusqu'à sa mort, d'accomplir ce qu'il tenait pour un devoir ; mais le sentiment qu'il avait de déplaire à beaucoup de ses concitoyens et à quelques-uns de ses amis, la fatigue des recherches prolongées, l'accablement de toutes les visions, laides ou sanglantes, qui se levaient des vieux papiers poudreux, la conviction, chez lui de plus en plus profonde, que cette lourde tâche était condamnée à l'inutilité par la démocratie grandissante, assombrirent, et peut-être abrégèrent sa vieillesse.

Le reste de son œuvre lui avait apporté, et il nous apporte plus de joies. Le plaisir de comprendre, qui n'est guère qu'une délectation morose, et qui risque d'être une illusion, quand le penseur observe des événements, actuels ou récents, dont il a le dégoût et l'effroi, fleurit dans toute sa plénitude, quand le même penseur contemple des événements plus lointains, qui n'inspirent que de l'intérêt sans crainte ; les images, tracées par l'art, des réalités historiques, humaines et naturelles ; enfin, la nature dont il est environné. Dans son *Tite-Live*, dans sa *Littérature anglaise*, dans sa *Philosophie de l'Art*, dans ses *Essais de Critique et d'Histoire*, combien Taine n'a-t-il pas déroulé de fresques aux lignes simplifiées, où resplendissent des sociétés brutales, voluptueuses avec grossièreté ou avec raffinement, fameuses par leurs intrigues, par leurs guer-

Digitized by Google

res et par leurs crimes ! Mais les Révolutions de Rome, de l'Italie du XVI^e^ siècle, de l'Angleterre du XVII^e^, ne sont pour leur peintre tardif qu'un excellent sujet de tableau ; elles ne jettent dans son âme pas d'autres émotions que celles d'un drame violent auquel l'on assiste d'un bon fauteuil d'orchestre, et même, chez cet homme doux et méditatif, elles exaltent l'émerveillement esthétique devant la force déployée et déchaînée.

Si, maintenant, au lieu d'apparaître sur la scène du monde, cette force apparaît sur les planches d'un théâtre ou dans les pages d'un roman, Taine ressent et nous communique l'admiration qu'elle lui cause par son énormité et par sa capacité de destruction. Il aime les génies qui, dans leurs œuvres, lâchent les passions effrénées : « le gorille féroce et lubrique », aperçu derrière les barreaux d'une cage, lui semble infiniment curieux à examiner, que cette cage soit celle du théâtre de Shakespeare ou celle, plus métaphorique encore, des romans de Balzac. Car le philosophe qu'il ne cesse d'être voit essentiellement dans la littérature *une psychologie appliquée*, et la psychologie qu'il préfère est celle de la sensation, du sentiment, de la passion : dépouillée et suggestive chez Stendhal, poétique et tumultueuse chez Balzac et Shakespeare, elle ne lasse Taine jamais. Elle le lasse d'autant moins qu'il a soin, chaque fois, de la rattacher au milieu social : Angleterre du XVI^e^ siècle, France et Italie du XIX^e^. L'histoire éclaire ainsi la littérature ; la littérature illustre la psychologie : dans la raison de Taine tout est lié. Seulement, de telles liaisons se seraient-elles développées et multipliées, si la Sorbonne de 1852 avait bien accueilli les thèses philosophiques de ce candidat de vingt-quatre ans ? Qu'aurait-il fait en ce cas ? Il se serait tourné sans doute vers l'Enseignement supérieur, eût été professeur de philosophie dans une Faculté ; il aurait publié des ouvrages spéciaux destinés à des lecteurs spécialistes. Peut-être aurait-il profité de sa connaissance de l'anglais et de l'allemand pour faire pénétrer chez nous des doctrines étrangères. Mais il est extrêmement probable que nous y aurions perdu le livre sur la Fontaine, l'Essai sur Tite-Live, de nombreux articles concernant les écrivains du XVII^e^ et du XIX^e^ siècle, toute l'*Histoire de la Littérature anglaise*, sans parler du *Voyage aux Pyrénées*,

Digitized by Google

du *Voyage en Italie*, des *Notes sur Paris*, des *Notes sur l'Angleterre*, d'une grande partie de la *Philosophie de l'Art*. Dès lors, ne pourrait-on pas redire, à propos des maîtres timorés qui refusèrent l'estampille de la Sorbonne aux théories de Taine sur les Sensations, ces deux mots empruntés à l'Eglise, mais depuis longtemps sécularisés : *Felix culpa ?* Grâce à leur faute heureuse, nous possédons des études fort variées par les sujets, et aussi par l'allure générale : car, si elles se conforment presque toujours à la même méthode d'analyse proprement littéraire, d'explication historique et parfois de comparaisons esthétiques, puis d'approfondissement psychologique, elles ne sont pas poussées d'un même mouvement ni écrites d'un même style. Dans cette thèse sur la Fontaine qui lui avait révélé, comme elle le révélait au public, son talent d'homme de lettres, Taine a rencontré, chemin faisant, une vivacité parente de la vivacité du poète ; dans tout l'article consacré aux jeunes gens de Platon, et qu'il avait dégagé de sa thèse latine, il a gardé la légèreté, la grâce, l'aisance des Attiques. En revanche, l'étude célèbre sur Balzac se déplace avec une puissance massive et lourde, un peu écrasante, tandis que les pages plus ignorées, où Taine a copieusement loué le romancier *du Rouge et du Noir*, étonnent par la sécheresse et la pauvreté relatives de leur forme, miroir de celle de Stendhal. Chez lui, le critique, plus qu'on ne l'a prétendu, adapte sa manière (je ne dis pas sa méthode) à l'auteur qu'il peint. Et il a élargi son goût pour embrasser diverses sortes de beautés, dans le passé ou dans le présent, en France ou dans les autres pays. Le préjugé en faveur du siècle de Louis XIV, si invétéré parmi les Universitaires de son époque, ne l'aveugla nullement ; mais il ne fut pas ébloui par le préjugé contraire. Plus que personne, il augmenta la curiosité et la sympathie des Français pour cette littérature britannique dont il admirait les richesses, mais sans lui subordonner la nôtre. Je n'aurai pas, Mesdames et Messieurs, l'impertinence d'offrir à l'*Histoire de la Littérature anglaise* le pauvre hommage d'un lecteur profane ; je vous rappellerai simplement le jugement que, dans la préface de leur récent ouvrage, MM. Legouis et Cazamian ont porté sur ce qu'ils nomment « l'une des productions maîtresses d'un esprit exceptionnel ». Pour eux,

Digitized by Google

« il est désirable que le livre de Taine, si lumineux et si entraînant, demeure le premier initiateur des Français à l'étude des lettres anglaises ». Le premier initiateur, déclarent-ils ; et, en effet, dans cette immense forêt, le pionnier a, de sa hache souveraine, percé de si claires avenues que le touriste ne saurait plus s'égarer, et, le long de ces avenues, les plus beaux arbres se dressent si magnifiquement que le touriste ne pourrait en méconnaître aucun.

Mais croyez-vous que les littératures suffisent à cette tête encyclopédique qui nous remet en mémoire les hommes du XVI^e^ et du XVIII^e^ siècle ? Taine annexe à son territoire déjà vaste les beaux-arts, tous les beaux-arts. D'abord, il s'était borné à quelques rapprochements discrets entre les statues ou les tableaux et les œuvres des prosateurs ou des poètes ; mais, surtout à partir de son voyage en Italie, l'histoire de l'art l'attira et le retint. Il l'a saisie de sa poigne vigoureuse, un peu rude, plutôt comme un historien simplificateur, ou comme un philosophe constructeur, que comme un spectateur sensible. Serait-il donc vrai que sa sensibilité artistique fût seulement dans la moyenne ? C'est lui qui l'a écrit de Florence à sa mère, le 7 avril 1864 ; mais il avait pour soi-même moins d'indulgence que la majorité des hommes. Quand nous songeons à certains passages de ses livres, nous sommes disposés à protester contre cette affirmation trop modeste ; la Correspondance achève de nous renseigner. Tout jeune, dès qu'il avait vingt sous en poche pour sa semaine de collégien, il en économisait dix pour acheter une vieille gravure ; plus tard, il fréquentait assidûment à la Bibliothèque Nationale le Cabinet des Estampes, ou bien, paisible et joyeux, il errait dans les grandes salles muettes de la sculpture antique au Musée du Louvre, rêvant de Platon et de ses dialogues devant les corps de deux jeunes athlètes ou celui de l'Apollon Sauroctone. Les galeries où étaient exposées les toiles des peintres romantiques recevaient également sa visite : un jour, Decamps, avec sa *Bataille des Cimbres*, le transporta et, dans une lettre aux siens, il décrivit le tableau avec une abondance brillante. Son camarade, le dessinateur Emile Planat, qui fonda *La Vie Parisienne*, sa sœur Virginie, qui s'exerçait à peindre, l'aidèrent à pénétrer davantage dans le monde des

Digitized by Google

lignes et des couleurs ; quelquefois, il rencontrait chez des amis Eugène Delacroix, dont la conversation lui ouvrait des perspectives profondes ; près de la forêt de Fontainebleau, les peintres de Barbizon l'amusèrent et l'instruisirent. Mais, la possession du métier lui manquant, il ne put jamais regarder une toile avec les yeux de Gautier ou de Fromentin ; il fut donc privé des lumières les plus vives ou des voluptés les plus fines, et l'histoire, pas plus que la philosophie, ne compense cette perte. Celle-ci pourtant ne doit pas être exagérée, et la part de Taine reste, en matière de critique d'art, assez belle pour qu'on l'envie. — Il a beaucoup moins écrit sur la musique : n'en concluez pas qu'elle lui fut plus indifférente. Le peu qu'il en a dit dans les *Notes sur Paris* brûle d'une telle flamme secrète que nous avons, en le lisant, l'impression d'être admis à une de ces confidences très graves où tout un cœur, toute une vie sont soudainement dévoilés : Taine a trouvé dans la musique, nous le devinons, le soulagement de sa sensibilité et le contentement de son intelligence. La sensibilité, souvent refoulée dans la société humaine, souvent dissimulée par cette pudeur qui fuit la clarté trop crue des gestes et des mots, s'épanouit sans crainte à l'ombre des sons mystérieux ; l'intelligence, souvent envahie et obstruée par les réalités visibles et par les faits de l'histoire, se délivre de tout cet amas en contemplant l'architecture invisible de l'harmonie, et monte vers la région des idées pures. On lui avait fait apprendre le piano dans son enfance. Nommé professeur au Collège de Nevers, il jouait à l'occasion avec Mme la Principale qui ne lui semblait pas fort habile ; chaque jour, de dix à onze heures et de cinq à six, il travaillait dans sa chambre. Quels morceaux exécutait-il ? Des sonates de Mozart et de Beethoven, des pièces de Bach, de Clementi, de Mendelssohn, de Schumann. Son quatrième doigt, trop rebelle, le préoccupait, et Beethoven l'effrayait par les difficultés techniques. Parfois aussi le pianiste amateur improvisait « des morceaux fantastiques et démoniaques », qui soutenaient ses réflexions ou consolaient ses mélancolies. A Poitiers, le dernier trimestre de l'année scolaire fut, de temps en temps, allégé pour lui par les duos de flûte de deux jeunes gens avec qui il était entré en relations : en les écoutant, il croyait entendre « le souffle d'un

Digitized by Google

vent d'été ». Quand nous avons rassemblé, dans la Correspondance, tous ces détails, nous ne sommes plus étonnés de l'ardeur de Thomas Graindorge à glorifier Mozart et Beethoven: Mozart, dont « le fond est l'amour absolu de la beauté accomplie et heureuse » et qui, jusque dans la gaieté, réussit à être noble ; Beethoven qui le trouble étrangement par son existence et par son œuvre, et dont il montre la joie prodigieuse comme la douleur gigantesque. Il a même commenté deux fragments de ses sonates pour piano, particulièrement la dernière partie de la dernière, et, dans ce commentaire, l'âme de Taine discerne les plus délicates nuances de la vie intérieure, avec les plus rares beautés de la composition musicale. Il termine par une comparaison digne du maître : on dirait, nous explique-t-il, une église souterraine surmontée de sa cathédrale, l'ogive écrasée de la crypte symbolisant la tristesse désolée du thème, et l'ogive éclatante de l'église supérieure représentant l'extase religieuse jaillie de ce thème transfiguré.

Mais, pour plusieurs motifs, dont le meilleur doit être son horreur de la sentimentalité étalée, l'écrivain n'a pas prolongé les aveux indirects de Thomas Graindorge ; il ne les a pas, si je ne me trompe, renouvelés. Il y a toutefois une émotion qu'il n'a eu peur d'exprimer fréquemment, parce qu'elle était apaisante et impersonnelle, celle que le spectacle de la nature, animée ou inanimée, faisait naître et renaître en lui. Cette émotion avait-elle une origine philosophique ? Dérivait-elle de ce panthéisme qui, ayant enchanté ses vingt ans, enchantait encore sa vieillesse ? Ou bien la doctrine elle-même n'était-elle que la résonance d'une âme qui vibrait spontanément avec l'univers ? On admettra que, par tout son être, Taine était préparé au panthéisme, mais que le système, une fois adopté, l'inclina davantage à la contemplation et à l'amour des choses matérielles : « Ma philosophie, écrivait-il à Prévost-Paradol le 20 août 1848, ne m'est pas inutile pour mes plaisirs : je trouve la nature cent fois plus belle depuis que j'ai réfléchi à ce qu'elle est ». Il reconnaissait la palpitation de l'universelle vie dans les trois peupliers qui se balançaient doucement au milieu d'une cour de pension, dans les bois voisins de Poissy, sur un humble monticule du Jardin des Plantes où le

Digitized by Google

vent remuait des brins d'herbe baignés de soleil. Même en décembre, en février, les environs de Nevers l'emplissaient d'une tendresse infinie. Cette tendresse, d'abord plus lyrique et plus vague, devint, assez vite, patiente dans son attention : il nota, il admira, soit l'étincelante lumière, soit l'ombre « aux reflets métalliques » qui embellissaient telle « affreuse rue pierreuse » de Poitiers, et *les brouillards bleuâtres* qui, en janvier, *terminaient* les rues parisiennes. Quand, à l'extrémité de sa carrière, âgé de soixante-trois ans, il retournait sous les feuillages printaniers de cette forêt de Fontainebleau qu'il adorait, Taine rajeunissait, pour parler des bouleaux « en robe de dentelle » et de la molle verdure des hêtres. D'un bout à l'autre de sa correspondance et de son œuvre s'épanche le sentiment qui l'associe à tous les animaux, compagnons de l'homme, aux plantes et surtout aux arbres, ses grands amis robustes, aux montagnes et aux eaux, dans une communion intime et dans une béatitude insondable. Déjà, quelques phrases de sa thèse sur La Fontaine laissaient percer ce sentiment, avec des souvenirs qui lui donnaient plus de charme, comme des giroflées sur un mur de collège ; mais il s'épanouit davantage par la suite, vous le savez. A plusieurs reprises, durant son voyage en Italie, il déclara que les spectacles naturels le touchaient beaucoup plus que les monuments : grâce à eux, il participait à la divinité du monde. Cette maison de Boringe où il passa la moitié de l'année depuis 1874 jusqu'à sa mort, les eaux féeriquement bleues du lac d'Annecy où il nageait avec délices, l'immensité du ciel, la splendeur des montagnes prochaines, et notamment de la Tournette, ramenaient au calme et à la sérénité de son cher Marc-Aurèle le vieillard attristé ou irrité par les hommes, morts et vivants. Bien avant de s'installer à Boringe, où il repose à jamais en face de ce paysage béni, il avait dit à la fois la beauté des choses et la loi suprême à laquelle le Tout obéissait. C'était en Alsace, à Sainte-Odile, que cette pensée religieuse avait germé dans son cœur, parmi la noire armée des sapins qui semblaient en marche vers la plaine et les formes colossales des rochers, « monstres de pierre » beaucoup plus vieux que les sapins. L'Iphigénie de Gœthe avait alors surgi devant lui, pure et tranquille comme une image d'Athéné, messagère de cette

Digitized by Google

clairvoyante et pacifique sagesse qui émanait des bois et des monts. Souvenirs de la sculpture et de la poésie grecques aussi bien que du chef-d'œuvre allemand, réminiscences de la philosophie antique, impressions personnelles, tout s'unit en une symphonie dont la musique est faite de l'harmonie des idées et des périodes de l'écrivain. Je finirai, Mesdames et Messieurs, par les paroles mêmes de ce stoïcien, dont la haute mémoire impose, avec l'admiration, le respect :

« La fille d'Agamemnon est toujours la statue antique, l'Ariane ou la Pallas aux grands yeux fixes ; nul raffinement, nul amollissement n'a dérangé un pli de sa stole ; la culture et l'usure de la civilisation n'ont point amoindri la force de sa beauté sculpturale ; la grande statue est entière. Mais un sourire d'une douceur inconnue est venu se poser sur ses lèvres ; la résignation, l'abnégation, toutes les noblesses de la conscience ont agrandi la portée de son regard. Elle se remet aux mains des Dieux et s'incline sous eux sans s'abattre, persuadée qu'ils sont bienveillants et purs, confiante en la sagesse secrète qui, dans le cercle infini des choses enchaînées, poursuit avec lenteur l'accomplissement de l'œuvre éternelle ».

Daniel Delafarge,
Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Lyon.

Digitized by Google

TAINE ET LES FEMMES

Lorsque Sainte-Beuve étudiait un auteur, il se posait, entre autres questions, celle-ci : « Quelle était son attitude vis-à-vis de la femme ? ».

Devant Taine, il s'est trouvé désemparé. Jamais Taine n'a voulu exposer sa vie privée aux yeux des indiscrets, et Sainte-Beuve, pour une fois, a dû rengainer son scalpel d'ex-carabin sans se permettre le malin plaisir de fouiller le cœur de son patient.

Il n'entre point dans cette « existence si méritante, si austère », se bornant à constater « la vraie candeur du cœur, une certaine innocence morale conservée », chez cet homme à qui la société des femmes avait manqué, et le félicitant de « cette abstinence » à laquelle il avait gagné de ne pas s'amollir et se briser comme d'autres, en ses plus vertes années.

La critique anglaise a ajouté son témoignage à celui de Sainte-Beuve, et pour elle, toujours portée à juger de l'œuvre d'après le caractère de l'auteur, la question avait un intérêt tout particulier. Il est vrai que la *Revue d'Edimbourg* se sert de l'*Histoire de la Littérature anglaise* pour tonner contre la frivolité française, et pour suggérer, avec une injustice manifeste, que si Taine admirait tout d'abord en Angleterre la religion, la moralité et les vertus domestiques, il fallait bien que de telles choses ne fussent jamais encore tombées sous ses yeux.

Mais les critiques mieux informés sont unanimes à louer la tranquille beauté de la vie de Taine, et à le trouver « homme d'une grande droiture d'intentions et d'une vie très digne » [1]. Il y en avait même qui croyaient difficilement qu'un Fran-

1. « Righteous of purpose and of a goodly life ».

Digitized by Google

çais pur sang pût faire preuve d'un caractère si édifiant, et ils se hâtaient de lui fabriquer une généalogie britannique : grand'mère anglaise, famille originaire de Boulogne-sur-Mer ; donc, ses ascendants avaient dû, maintes et maintes fois, s'allier avec des Anglais. Rien de cela n'est vrai, et il est assez amusant que cette légende doive sa naissance à une confusion entre Sainte-Beuve et Taine.

Grâce en partie à Sainte-Beuve, en partie à sa propre discrétion, Taine a longtemps fait figure d'homme raide et dur, chez qui l'intelligence a nui au cœur, et c'est surtout depuis la publication de sa correspondance que l'on connaît le vrai Taine, bien plus humain que d'aucuns ont voulu le croire, et non pas exclusivement un «théorème qui marche ». Non pas que Taine n'ait mené une vie austère... on eût dit qu'il ne voulait pas déroger à son nom d'Hippolyte, si déplaisant que parût ce nom aux oreilles de son oncle Alexandre. Personne, sauf le gros Francisque Sarcey, n'a songé à lui contester cette distinction. Sarcey, dans ses *Souvenirs de jeunesse*, conte une histoire, assez suspecte d'ailleurs, selon laquelle le jeune normalien, ayant dit son mot sur le problème de l'amour débattu dans les « turnes » de l'Ecole, se trouva accusé de parler d'un sujet dont il ne savait rien. Et Sarcey d'ajouter que Taine s'en fut aussitôt... pour rentrer quelque temps après, se déclarant entièrement qualifié pour prendre part au débat... Mais le malin Sarcey est bien capable d'avoir inventé l'anecdote.

Ce sont cependant les influences féminines parmi lesquelles Taine a vécu qui ont en partie déterminé son attitude envers la vie. Mais lesdites influences n'étaient point de celles auxquelles pensait Sainte-Beuve. Ayant perdu son père de bonne heure, Taine a grandi parmi la douce intimité d'un milieu presque exclusivement féminin ; et, dans tout ce qu'il a écrit sur la femme, on sent la forte influence exercée sur lui par ces souvenirs d'enfance. A Paris, à l'étranger, il appréciera ce qui est en harmonie avec cette idéale vie de famille, il s'effarouchera de ce qui fait contraste. Non, Taine n'est certes pas un « théorème qui marche ».

Plus on l'étudie, plus on est persuadé qu'il cache au fond de lui un fougueux romantisme qui se mue à la longue en un idéal plus bourgeois. On oublie un peu trop cela, quand on ne voit en lui qu'un homme à système.

L'amour voué par les Français à leur mère et l'intimité de

Digitized by Google

la communion entre mère et fils sont parmi les plus belles choses de la vie française ; et Taine, élevé par sa mère, a eu pour elle un véritable culte. Son « unique amie » pendant près de quarante ans, elle a toujours eu la première place dans son cœur. Enfant, Taine sentait si profondément le besoin d'être entouré de tendresse féminine que, à l'âge de treize ans et demi, envoyé à Paris pour y faire ses études, il demanda et obtint que sa mère et ses deux sœurs vinssent s'installer auprès de lui.

Avant ce séjour à Paris, il avait été dans un pensionnat, à Rethel, où, quoique interne, il resta sous la surveillance immédiate de sa grand'mère et de deux tantes célibataires. Les jours de congé passés chez elles lui laissèrent une impression durable. Treize ans après, à la suite d'une visite, il écrit : « Je suis content d'avoir passé un jour à Rethel ; ce sont des mœurs antiques, mais elles me plaisent, parce qu'elles sont naturelles et que rien n'y manque. Ensuite, ce sont des personnes très connues, et je trouve au fond de moi quelque chose de Rethélois, l'esprit de famille ».

L'intimité de la vie familiale ne se bornait pas au sentiment ; toute la famille, comme souvent dans les milieux bourgeois français, était unie par l'amour des choses de l'esprit. Taine, qui partageait les goûts artistiques et musicaux de ses sœurs, dirigeait leurs études littéraires. Les lettres écrites par ce frère excellent sont d'un grand intérêt.

Taine considère l'éducation comme un refuge contre l'insipidité de la vie présente et la sottise de ceux que l'on est forcé de fréquenter. Il a des idées très nettes sur le genre de culture qui convient à une femme. Il n'est pas question de savoir toutes sortes de détails techniques et les quelques particularités de géographie, de physique, etc., si complaisamment débitées par les « perruches savantes des pensions ». « Sachez seulement l'orthographe, l'arithmétique, l'essentiel de la géographie, écrit-il à sa mère et à ses sœurs. Fiez-vous pour le reste à vos lectures, aux conversations, à la réflexion. Le but de l'éducation est d'ouvrir l'esprit, de donner des idées, d'habituer à en chercher. Les études ne sont qu'un moyen. Une femme ne passe pas un examen avant d'entrer dans le monde, on ne l'interroge pas dans une compagnie sur une date ou sur une dissolution chimique. Pourvu qu'elle ait des idées sur tout (Taine est bien un peu exigeant, vu le mince bagage intellectuel qu'il lui alloue), qu'elle puisse suivre

Digitized by Google

toute conversation, qu'elle ait un jugement assez libre et assez étendu pour prendre son parti sur les questions de morale, de conduite et de religion qui peuvent lui être soumises, elle en sait assez, et l'homme le plus savant est heureux de sa conversation. Une conversation qui est un échange de dates et de faits n'est qu'un dialogue de pédants ennuyeux. Une conversation qui est un échange d'idées vivement exprimées est peut-être le plus grand plaisir qu'on puisse goûter, et, sans grande instruction, dès qu'on pense, on peut l'avoir. Le seul examen qu'une femme ait à passer roule sur la toilette, la tenue, la danse, la musique, et je vois que vous vous en tirez bien ».

Il est piquant de constater dans ce paragraphe que le genre de conversation auquel vont les préférences de Taine, est celui que, vingt ans après, il donnera comme type de la conversation française, tandis que la définition de celle affectée par les « pédants ennuyeux » se trouve justement être... la conversation anglaise.

Ce n'est pas que Taine ne se soit plu dans les salons anglais. D'après les *Notes sur l'Angleterre*, on dirait que le manque de conversation véritable, de jeu d'idées vivement émises, ne se fait sentir que dans les conversations d'hommes. Malgré sa théorie sur l'esprit anglais — réservoir de petits faits sans l'ombre d'idées générales —, et bien que les Anglaises qu'il fréquente soient surtout des bas bleus, Taine se plaît avec elles. Son admiration pour cette « jolie jeune Mme Pattison » est visible dans les pages de sa correspondance ; et Miss Arnold, la future Mrs Humphrey Ward, bien qu'elle sache « quantité de langues », n'est pas pour cela, assure-t-il, le moins du monde pédante. Il ne raille même pas Mrs Grote, ce parfait gentleman, ce grenadier en jupons, sinon en l'appelant « une forte femme, dans tous les sens du mot » [2]. Avec les Anglaises, Taine se trouve, et il le dit, bien plus à l'aise qu'avec les Françaises. « On n'a pas la crainte vague d'être jugé, raillé, on ne se sent pas en présence d'un esprit affilé, perçant, tranchant, qui d'un trait va vous couper en quatre, ni d'une imagination exigeante, ennuyée, qui réclame des anecdotes, du piquant, du brillant, de l'amusement, de la flatterie, toutes sortes de friandises, et vous plante là si vous n'avez pas de bonbons à lui offrir. La conversation n'est ni un duel, ni un concours ; on peut présenter sa pensée telle qu'elle

2. « A stout woman in the whole sense of the word ».

Digitized by Google

est sans l'enjoliver ; on a le droit d'être ce qu'on est, ordinaire ».

Comment peut-on expliquer cette attitude de Taine ? La théorie la plus vraisemblable paraît être celle-ci : ayant passé toute sa jeunesse auprès de sa mère et de ses sœurs, il s'était formé d'après elles un idéal féminin. Pour lui, la femme est surtout une amie sérieuse, qui doit être capable de converser d'une façon intéressante et d'éveiller les idées de son interlocuteur. Il ne veut pas de la femme purement domestique, celle qui vit en Allemagne, la qualifiant de « boulotte tricotante, entièrement perdue dans les confitures ». Il y a deux espèces de femmes qu'il regarde avec une sorte d'épouvante : l'artiste, à qui il faut « la vie tempétueuse, mobile et licencieuse, sans laquelle l'imagination languit et le génie défaille », et la Parisienne, telle qu'elle est dépeinte dans les romans, et telle que Taine l'observait à l'époque où il écrivait les *Notes sur Paris*.

Son attitude envers les Parisiennes est assez curieuse. D'un côté, étant artiste, il subit leur charme ; d'autre part, homme sérieux, provincial et professeur, il s'en méfie. Ecoutez la conclusion de la première note qu'il publia dans *la Vie Parisienne* avant de la consigner dans *Graindorge* : « A ne voir que les dehors et la toilette, elles sont divines. Il y a des promesses infinies de plaisir, des raffinements de goût et d'élégance dans les dentelles et les nœuds dont elles s'encadrent la poitrine, dans ces soieries blanches à fleurs dont elles s'enveloppent. Mais il ne faut ni les entendre causer, ni regarder ce qu'elles sentent, et si elles sentent ». Taine fait ici songer à cette Américaine qui, regardant des Parisiennes se poudrer en public, s'écrie d'un ton navré : « Sûrement elles appartiennent au diable ! ».

Pourquoi les Parisiennes femmes du monde sont-elles ainsi ? Taine dirait que c'est parce que les hommes le veulent bien. Comme toujours, il fait de tout une question de psychologie ethnique. « Elles ont raison, elles donnent au Français la denrée qui lui plaît entre toutes, l'agrément. Il n'aurait que faire d'un sentiment durable et fort ; cela l'embarrasserait, l'agiterait, le rendrait soucieux ; il lui faut un chatouillement passager de l'imagination, une jolie promesse de plaisir jetée au passage ». On reconnaît ici la théorie de l'imagination française esquissée dans la *Littérature anglaise* : au rebours de ce qui arrive pour l'Anglais, le Français conçoit clairement,

Digitized by Google

mais son imagination ne s'allie pas à une sensibilité frémissante, à l'émotion violente.

La Française a trouvé contre Taine un défenseur en Angleterre. Dans une lettre du 21 avril 1870, James Stuart Mill, ou plutôt Helen Taylor qui a rédigé la lettre en tout ou en partie, s'élève contre ces duretés. Par une coïcidence curieuse, la défense est à peu près celle que Taine avait lui-même indiquée dans *Graindorge* quelques années auparavant.

« Quant à la question des femmes, vous n'êtes pas le premier qui m'ait fait à peu près les mêmes observations sur le caractère des Françaises. J'ai été souvent frappé de l'espèce de mépris avec lequel les Français parlent souvent des Françaises et (puis-je le dire ?) il me semble que les Françaises ne manquent pas de leur rendre ce mépris même avec intérêt. Il est sûr que les hommes et les femmes en France ne s'estiment pas réciproquement ; ce qui est, par parenthèse, assez souvent la conséquence de trop de galanterie dans les mœurs. Cependant, j'ose dire que, comme beaucoup de Français, et surtout de Parisiens et surtout encore d'hommes de la classe aisée, vous ne connaissez pas toutes les belles qualités des Françaises. Il n'y a pas au monde de femme qui sache mieux « s'ennuyer, sans s'amortir ou s'éteindre » que la Française provinciale rangée et vertueuse de quelque rang que ce soit, et il n'y a pas de meilleure femme d'affaire (*sic*) ni de personne plus réfléchie, plus sobre (d'esprit) que les paysannes françaises, et encore beaucoup de femmes de la classe artisane quand elles ne sont pas écrasées par les souffrances dont leurs maris les abreuvent. Et même pour les jolies femmes et les Parisiennes, c'est un peu la légèreté des hommes français qui est cause que les femmes françaises ne leur présentent que les côtés fourbes de leur caractère. Quand ces mêmes femmes d'apparence frivole ont à faire avec des femmes anglaises, il arrive quelquefois qu'elles font voir un fonds de sérieux et d'amertume que (*sic*) se trouverait rarement peut-être même parmi ces Anglaises que vous croyez si sérieuses. Ce caractère sympathique qui est si gracieux, si aimable et dans les Français et dans les Françaises, fait que les femmes se montrent banales et frivoles quand elles croient voir que les hommes attendent d'elles la banalité et la frivolité. C'est à vous hommes intelligents de la France, à montrer que vous croyez les femmes capables des idées sérieuses et des goûts élevés, et je me trompe beaucoup si vous ne verrez (*sic*) pas bientôt se dévoiler une

Digitized by Google

intelligence et une élévation dont vous ne surprenez (*sic*) pas encore l'existence » [3].

Stuart Mill — ou Mrs Taylor — avait pu lire dans *Graindorge* quel rôle Taine attribuait dans la vie à ses compatriotes : boutiquière, femme du monde ou lorette, disait-il durement, voilà les trois emplois d'une Française ; elles excellent en cela, et seulement en cela. « L'être intérieur ici, c'est un petit hussard déluré, un gamin avisé et hardi que rien ne démonte, à qui le sentiment du respect manque et qui se croit l'égal de tout. Les jupes n'y font rien, il faut voir l'âme. Nous croyons leur enseigner la timidité à domicile, elles n'en prennent que la grimace ; encore cette apparence craque après trois mois de mariage et de monde ; les idées leur viennent trop vives, trop nettes ; à l'instant la volonté est faite et l'action jaillit. Il faut qu'elles commandent, du moins qu'elles soient indépendantes. La subordination les étouffe, elles se choquent contre la règle comme l'oiseau contre ses barreaux ».

On s'explique mal comment Taine, sorti d'une famille dont les femmes ressemblaient si peu aux portraits qu'il fait des Françaises, a pu se montrer un juge si dur. Avait-il, entouré par l'éclat de la vie parisienne, oublié les impressions de sa jeunesse en province ? Son rôle de moraliste et de satirique l'empêche-t-il de nuancer son tableau ? Où s'est-il renseigné sur les sentiments des Parisiennes ? A-t-il conclu de l'extérieur à l'âme ? Il est possible que ce timide professeur ait jugé un peu hâtivement des êtres qui auraient trouvé peut-être de la difficulté à se révéler.

Le psychologue désabusé regarde ses compatriotes avec quelque appréhension. Il conte une anecdote pour montrer combien cet esprit mordant et narquois naît de bonne heure. Un bébé de trois ans joue à la poupée ; et l'oncle qui arrive lui demande ce qu'elle fait. — « Mon oncle, ouvre les yeux, tu verras bien ». Cette enfant fait déjà sentir à son oncle qu'il est un imbécile. Partout dans ses *Notes sur Paris* perce la méfiance de Taine en face du tempérament des Françaises, ces femmes qui sont des hommes raffinés et concentrés, plus nerveux et plus passionnés. En Angleterre, par contre, quelle différence ! Là, à l'ombre du trône de la vertueuse reine Victoria, l'homme le plus habitué aux duretés et aux vilenies de la vie doit garder dans son âme un coin pour la poésie, pour

3. *Letters of John Stuart Mill*, ed. H.-E. Elliot, t. II, p. 247.

Digitized by Google

les sentiments délicats. Taine souligne le fait que les mœurs des Français paraissent aux Anglais des mœurs de commis-voyageurs. C'est avec un évident plaisir qu'il décrit les multiples activités de la *spinster* anglaise. Elle écrit des articles sur les œuvres sociales, l'éducation, les hôpitaux, l'esclavage, et « l'amélioration des nurses dans les districts agricoles ». On pourra rire si l'on veut, ajoute-t-il, dire que ces mœurs font des institutrices, des pédantes, des bas bleus et non des femmes. Quoique l'artiste en lui déplore leur manque total de coquetterie, et particulièrement les « tuyaux » ineffables qui leur servent de robes, il affirme que beaucoup restent gracieuses et naturelles. Et il met en regard l'oisiveté vide de la province française, l'ennui des dames, la vie d'une vieille demoiselle qui élève des serins, colporte des commérages, fait du crochet, et suit tous les offices. Ici encore il est dur pour ses compatriotes. Les Parisiennes lui avaient déplu, car elles avaient trop d'indépendance, d'initiative ; les provinciales lui déplaisent justement parce qu'elles manquent et d'indépendance et d'initiative.

Les Anglaises, même si elles n'écrivent pas, recherchent une pâture intellectuelle assez solide. N'ayant jamais vu dans une maison anglaise le moindre journal de modes, Taine croit sans hésitation un ami qui lui conte qu'une femme bien élevée ne lit pas de telles platitudes. Elles se limitent, paraît-il, aux articles solides et instructifs sur la statistique des hôpitaux, ou sur la condition des jeunes ouvrières, et le reste. Et Taine de les en féliciter : mieux vaut avoir une robe mal faite qu'une tête vide. Il ajoute qu'en France on croit trop volontiers que, si une femme cesse d'être une poupée, elle cesse d'être une femme.

Un jour, voyageant en Italie, et regardant la Sainte-Cécile de Raphaël, Taine constate que deux types de femme la surpassent : les déesses grecques, et certaines jeunes filles du Nord. Ce qui fait la supériorité de celles-ci, c'est la « souveraine pureté du tempérament spiritualiste ». C'est en observant l'Anglaise en Italie et en la comparant à l'Italienne qui n'est que « la Française plus forte et moins fine » que Taine la définit par « la capacité de subordination et de respect, la réserve craintive, l'aptitude à la vie domestique, le sentiment du devoir ». C'est ce dernier point qui est de prime importance, et, dans sa célèbre *Introduction* à l'*Histoire de la Littérature anglaise*, Taine donnera comme résultat de ce sentiment inné

Digitized by Google

dans les natures germaniques, la sécurité et le bonheur en ménage, la solide assiette de la vie domestique, tandis qu'en France le sentiment de l'honneur — variable celui-là, non pas constant comme le devoir — engendre l'imperfection du mariage, les tracasseries du ménage, l'égalité des époux. Faudrait-il croire qu'il y ait là un amour-propre masculin fort jaloux et facilement froissé ? Il semble que Taine reproche surtout aux Françaises d'apprécier imparfaitement le prestige du sexe fort, et que leur grand crime soit la prétention de réaliser l'égalité des sexes. Les Kitty Bell sont des produits d'outre-Manche.

Je ne sais plus quel auteur contemporain a conté un apologue assez amusant, et qui met en lumière le trait en question. Lorsque Mr et Mrs John Bull vont au restaurant, par exemple, Mr John Bull entre le premier, d'un air hautain, tenant beaucoup de place. Derrière lui, effacée, timide, se glisse Mrs John Bull.

Bras dessus, bras dessous, entrent le Français et sa femme.

En Amérique, nous dit-on, c'est Mrs Oncle Sam qui prend le pas, et qui entre la première, souriante, crâne et décidée, ayant conscience d'attirer tous les regards. Quelque part derrière, effacé, portant le manteau, se glisse son mari (Qu'aurait dit Taine des mœurs de cette nouvelle race anglo-saxonne ?).

C'est avec sympathie que Taine décrit le mariage anglais. D'un côté, la jeune fille ne veut se marier que par inclination ; elle se forge un roman, et à l'ordinaire se marie seulement si elle éprouve l'enthousiasme que comporte une préférence absolue. Son rêve, cependant, n'est pas d'effusions, de promenades sentimentales au clair de lune, la main dans la main, mais une aspiration à partager les travaux de son mari. D'autre part, le jeune homme a aussi son roman de cœur : un « home » aux côtés de celle qu'il aura choisie, le tête-à-tête, des enfants... Pour le Français au contraire, le mariage est une fin, un pis-aller.

De telles idées, répétées en divers endroits de ses ouvrages, montrent à quel point Taine admirait le système anglais du mariage. Voudrait-il le voir s'installer en France ? Il paraît que non, car il se méfie de ses compatriotes. Un jour la question fut soulevée chez lui par Mme Renan, en présence du critique Georges Brandès qui raconte ainsi la réponse de Taine :

Digitized by Google

« Brusquement, celui-ci posa sa main sur la tête de sa petite-fille, une enfant de deux ans, qui se trouvait à table, et s'écria : « Autrement dit, vous voudriez que je donne ma petite-fille « au premier monsieur venu qui, sans s'adresser à nous, aura « su surprendre son cœur. Pensez au manque d'expérience « de la jeune fille, et n'oubliez pas quel est l'aspect réel du « monde, combien il y a de gredins, quel passé, quelles mala- « dies, quels instincts bestiaux un jeune homme peut avoir, « toutes choses que l'œil d'un père pourra déceler, mais dont « l'âme innocente d'une jeune fille ne peut ni ne doit soup- « çonner l'existence. Et je ne devrais pas, dans la mesure de « mes forces, défendre ma fille contre cet ennemi ? Donc, « lorsque d'ici quinze ou seize ans, les prétendants feront leur « apparition, nous agirons de la manière suivante si nous « sommes toujours en vie : nous commencerons par écarter « tous ceux qui ne sauraient être pris en considération, soit « par suite de leur situation, soit par suite de défectuosités « morales ou physiques, et, une fois ce tri opéré, nous per- « mettrons, comme d'ailleurs tous les parents, à la jeune fille « de faire son choix selon son cœur ».

Là, comme si souvent ailleurs, Taine se méfie de la mentalité française. De même qu'en faisant l'éloge du protestantisme, il constate que la France n'était pas un terrain propice à cette forme de religion, de même, tout en admirant les mœurs anglaises, il reconnaît l'impossibilité de les faire jamais fleurir sur le sol français. Cela prouve chez Taine une mentalité exceptionnelle en France, car il est convaincu que des institutions qui s'accordent si bien avec son tempérament ne conviennent pas du tout à celui de ses compatriotes. Comment se fait-il que Taine soit à un tel point à l'unisson avec l'idéal anglais ?

Peut-être la race y est-elle pour quelque chose. On est tenté de croire que, sortant d'une famille établie depuis longtemps dans un pays de frontière, ouvert aux influences germaniques, Taine est né avec des prédispositions au sérieux d'un homme du Nord, à cette gravité qui, disait-il, se développe le plus souvent sous un ciel triste et brumeux. Il y a en effet chez le jeune Taine une tendance marquée au puritanisme. Ce n'est pas là une question de religion, car il avait perdu la foi dès sa quinzième année, mais de l'attitude qu'il prend en face de la vie. Dans son roman inachevé, *Etienne Mayran*, il souligne le dégoût que lui inspiraient dès l'école les polisson-

Digitized by Google

neries de ses camarades. Tout jeune, il est sérieux, maître de lui, et cela malgré le bouillonnement de la passion.

A vingt et un ans, dans une lettre extrêmement curieuse écrite à son ami Prévost-Paradol, il soulève un instant le voile et nous montre, avec un état d'âme tout romantique, la résolution bien arrêtée de ne pas être victime d'une passion romanesque. « Autre cause de malheur ; j'aime, ou plutôt je voudrais aimer ; j'en ai besoin, je sens que la vie pour l'homme n'est pas complète sans l'amour, et tu sais dans quel sens large j'entends ce mot amour ; c'est l'affection dans tous ses genres ; si j'étais romanesque, si je n'étais pas habitué à m'observer et à examiner les autres, je ferais dans ce moment-ci un de ces idiots dont les romans sont pleins et je tomberais dans quelque belle passion amoureuse. J'ai lu il y a quatre jours le *Raphaël* de M. de Lamartine, qui a pour objet la description de ce premier amour, et j'en ai été ravi, disant : c'est bien moi. Mais sois tranquille ; je te réponds de moi, je n'ai pas de peine à t'en répondre. Pourquoi ? C'est que je sais ce que je veux ; c'est que je n'ai pas ces idées confuses, cette irréflexion qui font prendre une personne belle et ordinaire pour l'exemplaire suprême de la perfection. C'est que j'aspire à quelque chose d'infiniment plus relevé, et ce qui est la perfection pour un philosophe. Je sais qu'elle n'existe pas dans le genre humain, et que si quelque chose en approche, ce n'est pas la femme, c'est l'homme, de sorte que mon idéal serait bien plutôt une amitié qu'un amour. Il y a plus : j'y ai renoncé ; cette tristesse calme, ce découragement qui m'a pris à l'endroit de la pensée me prend aussi à l'endroit de l'amour ; je n'espère plus ».

C'est ce romantisme latent qui le fait errer dans la campagne des environs de Nevers, un Byron à la main, cherchant un dérivatif dans cet ardent lyrisme, ou bien qui le pousse à célébrer en des accents émus le génie d'Alfred de Musset. Ce côté de l'esprit de Taine, auquel on a jusqu'ici prêté peu d'attention, est fondamental et explique certains aspects de sa critique. C'est un cas très curieux que celui révélé par la lettre à Prévost-Paradol. Il y a un bouillonnement de passion, c'est certain ; mais que l'apaisement, la « tristesse calme » arrivent vite ! Ne serait-ce pas l'imagination seule qui se monte tandis que le cœur, ou le tempérament, reste froid ?

Mais son romantisme est entravé par un sentiment impérieux du devoir. Ce sentiment, résultat soit de son éducation

Digitized by Google

première, soit de ses lectures et de ses réflexions, domine toute sa vie. De bonne heure, le devoir lui paraît consister dans le développement le plus complet et le plus large possible de l'intelligence. Il se pique de ne rien faire par passion, mais de subordonner tout à l'examen intellectuel. Loin de lui les théories sur les droits de la passion, si chères aux poètes des premières décades du siècle. Ce n'est pas lui qui aurait de la femme la conception romantique — l'être innocent et aveuglément passionné, toujours victime de l'amour, frémissant d'une adorable sensibilité maladive, penchée sur l'homme dans le cœur de qui elle verse le baume de la pitié. Dans les portraits de femme dessinés par Taine, d'après ses observations et d'après ses intuitions, on voit que l'illusion romantique a disparu. Il voit d'un œil plus calme, et il sait observer, au lieu de faire au dehors une projection de lui-même et de l'adorer, tel un Chateaubriand, un Lamartine, même quelquefois un Vigny — trop subtils égotistes —, qui avaient de la vie une conception chimérique. Taine marque nettement une réaction contre ces folies de la sensibilité, et, pénétré de l'idée du vrai, il a été excédé du faux inhérent au romantisme. « Il est convenu, écrit-il un jour à sa sœur, qu'une jeune fille doit avoir des manières de sensitive, et une âme de soie et de satin ». Mais il n'est pas dupe des apparences, et, dans *Graindorge* surtout, il entrevoit les faiblesses et les vices qui couvent sous une enveloppe délicate. Il y voyait trop clair pour tomber dans les errements de son cher Musset, qui chercha à vivre son romantisme — avec le résultat que l'on connaît.

Dans sa jeunesse surtout, Taine mettait la littérature ou l'art, et la vie, sur deux plans différents. En même temps qu'il traite d'idiots les victimes de quelque belle passion amoureuse, il aime voir, dans les romans, s'épanouir les grandes passions ; même criminelles, elles ne l'effrayent point, et il se moque de Dickens, de Thackeray, prescrivant leurs livres au petit cousin comme pilule... Déterministe, croyant que le vice et la vertu sont des produits comme le vitriol et le sucre, il ne voit aucun inconvénient à ce que les romanciers étalent de beaux crimes, des vices repoussants. En art, la morale n'a que faire. Mais, malgré cette philosophie, qu'admire-t-il le plus en Angleterre ? Justement cette lutte morale qui, d'après ses théories déterministes, ne devrait pas même exister.

N'oublions pas, cependant, que l'attitude de Taine ne sera

Digitized by Google

pas constante à cet égard. Il condamnera la poésie de Swinburne et de Rossetti, la tenant, avec les ouvrages de Daudet, de Bourget, et « autres décadents », pour « décidément malade ». C'est peut-être *le Disciple* de Bourget qui a ouvert les yeux de Taine sur les dangers de sa conception philosophique. La lettre qu'il écrivit à l'auteur prouve à quel point il fut ému par ce livre, voyant dans le personnage du philosophe Adrien Sixte une inquiétante ressemblance avec lui-même. Il se défend, mais il est évidemment pénétré de douleur à l'idée que, dans la vie, une philosophie déterministe puisse aboutir à des résultats tellement tragiques.

En même temps qu'il se détourne de l'idéalisation romantique, il souligne le côté physiologique de l'existence. L'école naturaliste, dont Taine s'est trouvé, malgré lui, le chef, a révélé une forte tendance à remplacer le mysticisme amoureux des romantiques par une conception diamétralement opposée. Au spiritualisme exagéré de l'école précédente, les naturalistes substituent, non pas même le sentiment, mais l'instinct. Pareillement, lorsque Taine observe les hommes, il est entraîné toujours à découvrir la « bête féroce », le « gorille lubrique », que cache la forme humaine. C'est cette idée qui, se dégageant des œuvres de Taine, fait passer dans l'esprit du lecteur un sentiment de tristesse, de pessimisme. Etre plus sensible et moins guidé que l'homme par l'intelligence, la femme devrait être encore, dirait Taine, plus proche de la bête. « Donner à une femme du raisonnement, des idées, de l'esprit, dit-il amèrement, c'est mettre un couteau dans la main d'un enfant ».

Taine est un artiste, doublé d'un moraliste morose. Et le moraliste prend dans ses écrits un accent de plus en plus insistant. A force d'observer la vie à Paris — et je crois aussi, surtout de juger la vie française d'après la littérature —, il garde de moins en moins d'illusions. C'est un fervent de Balzac, et Madame Marneffe paraît lui masquer le Paris sérieux. Il y a des moments où il semble regarder Paris avec les yeux d'un étranger presque malveillant. On ne peut s'empêcher de s'étonner qu'il ait parlé à peu près exclusivement du Paris boulevardier. C'est à cette « vie parisienne » qu'il oppose la vie campagnarde de l'aristocratie anglaise, ou les sévères joies intellectuelles des érudits d'Oxford. Grâce, en partie sûrement, à sa vision de l'Angleterre, à sa fréquentation de la littérature anglaise, peut-être même à des prédispositions ataviques,

Digitized by Google

Restaurant V. CROISAT

20, rue Port-du-Temple

(PRÈS LA PLACE DES JACOBINS)

LYON

REPAS AU CACHET

à 4 francs sans vin

(par 10 cachets)

POTAGE OU HORS-D'ŒUVRE

1 PLAT VIANDE

1 LÉGUME

1 FROMAGE OU DESSERT

au choix sur la carte

MÊME REPAS AVEC VIN 4.50

Repas à 5 et 5,50

AVEC DEUX PLATS DE VIANDE

T. S. F.

VISITEZ LES MAGASINS DE

Radio-Rhône

4, avenue Félix-Faure

(ANGLE AVENUE JEAN-JAURÈS)

Vous y trouverez :

Tout ce qui concerne la **T. S. F.**

Le Matériel des

Etablissements GRILLET d'Annecy

les appareils les plus perfectionnés

Postes-valises les plus réduits

Spécialiste de postes à ondes courtes

Installations complètes sur cadre

à partir de 1.600 frs

Remise **10 %** à MM. les Etudiants

L'ÉLECTRO-CIREUSE "UNIC"

28, quai des Brotteaux — LYON

LE SEUL APPAREIL

A LA FOIS

CIREUSE ET ASPIRATEUR

EN VENTE chez tous les ELECTRICIENS

VENTE EN GROS

Le MOTEUR ÉLECTRIQUE, 18, r^te de Crémieux-Villeurbanne

(REPRÉSENTANTS DEMANDÉS)

Digitized by Google

TOUT POUR TOUS SPORTS

TÉLÉPHONE
VAUDREY 21-07

Les Raquettes et les Balles de Tennis

"SPALDING"

sont de réputation universelle
et offrent toutes les garanties

DÉPOSITAIRE :

MARTIN SPORT, 29, cours de la Liberté, 29

LYON

Digitized by Google

il finit par ne voir de bonheur véritablement stable que dans les mœurs anglaises, comme il ne voit qu'en Angleterre les conditions politiques essentielles au libre développement de l'intelligence. Le fougueux jeune homme réclamant l'indépendance de l'art vis-à-vis de la morale, et voyant dans les puritains des « Bedlams déchaînés », se mue avec l'âge en une sorte de « victorien », austère et féru de morale, portant le culte du « home » et de la famille jusque dans la littérature, se réjouissant au spectacle de la vertueuse Angleterre, et jetant sur la France, et surtout sur les Françaises, un regard dans lequel trop d'amère clairvoyance a refroidi l'admiration primitive.

Frederick C. Roe.
Professeur à l'Université de Hull.

Digitized by Google

L'HOMME DE LOI DANS LA DÉMOCRATIE AMÉRICAINE[1]

« S'il est un pays au monde, écrivait Tocqueville il y aura bientôt un siècle, où l'on puisse espérer apprécier à sa juste valeur le dogme de la souveraineté du peuple, l'étudier dans son application aux affaires de la société et juger ses avantages et ses dangers, ce pays est assurément l'Amérique »[2].

Ce caractère démocratique, impliqué par les circonstances qui présidèrent à la fondation des colonies anglaises sur les rives du Nouveau Monde, a trouvé son expression définitive dans la Déclaration de l'Indépendance et la Constitution des Etats-Unis et, s'il semble avoir subi depuis des fortunes diverses, en dépit d'apparences qui peuvent tromper l'observateur européen, c'est lui qui, aujourd'hui encore, sert d'armature à la société américaine.

Les premiers colons anglais qui, le 21 décembre 1620, débarquèrent à Plymouth Rock[3], sur la côte du Massachussets

1. Extrait, sous réserve de quelques altérations, de « *L'enseignement du droit en France et aux Etats-Unis* », ouvrage qui formera le tome XXIII de la *Bibliothèque de l'Institut de droit comparé de Lyon*, publiée par Giard, 16, rue Soufflot, Paris.

2. A. DE TOCQUEVILLE, *De la démocratie en Amérique*, 4e éd., Paris, 1836, t. I, p. 89.

3. C'est en réalité en 1607 que débarquèrent en Virginie les premiers colons anglais, horde d'aventuriers qu'animait seul le désir de découvrir les métaux précieux qui, dans l'imagination européenne de l'époque, se trouvaient en abondance en Amérique. En raison de leur turbulence, de leur goût pour l'oisiveté, imputable à l'introduction prématurée de l'esclavage (le premier négrier hollandais fit son apparition dès 1620 sur les bords de la rivière James), leur influence sur la formation de la

Digitized by Google

actuel, se recrutaient tous dans la classe moyenne et étaient sensiblement égaux par la naissance et la fortune. Appartenant à la secte puritaine, ils avaient renoncé à une confortable aisance pour fuir les persécutions du gouvernement royal que leur valait l'orientation républicaine de leurs doctrines religieuses. Ils avaient traversé l'Océan avec femmes et enfants, à la recherche d'une terre où, loin d'un Monde dont le statut politique et social blessait leurs consciences, ils pourraient s'organiser une vie conforme à leurs goûts.

Leur premier soin, sitôt débarqués, fut de procéder à la rédaction d'un véritable contrat social, par lequel chacun des membres de la communauté nouvelle s'engageait à respecter la volonté de la majorité, à obéir aux magistrats choisis par elle, plus généralement, à aliéner sa liberté individuelle dans la mesure où l'exigerait l'intérêt général [4]. Ainsi, plus d'un siècle avant Rousseau, l'idée du contrat social trouvait, en Nouvelle Angleterre, une application pratique, dont les conséquences sont encore perceptibles dans cet immense empire de 113 millions d'habitants : les Etats-Unis d'aujourd'hui.

Le gouvernement communal, qui avait fait pénétrer en Angleterre, sous les Tudors, le dogme de la souveraineté du peuple, avait préparé les colons à l'idée démocratique. Le

mentalité américaine fut insignifiante, en comparaison de celle des Pilgrims de la Nouvelle Angleterre. V. sur ce point le livre admirable de M. André Siegfried, *les Etats-Unis d'aujourd'hui*, Paris, 1927, notamment son chapitre sur *les Deux Américanismes*, pp. 136 à 141.

4. Les termes de l'acte passé en 1620 par les fondateurs du Massachusetts sont particulièrement évocateurs :

« Nous, dont les noms suivent, qui, pour la gloire de Dieu, le développement de la foi chrétienne et l'honneur de notre patrie, avons entrepris d'établir la première colonie sur ces rivages reculés, nous convenons dans ces présentes, par consentement mutuel et solennel, et devant Dieu, de nous former en corps de société politique, dans le but de nous gouverner et de travailler à l'accomplissement de nos desseins ; et, en vertu de ce *contrat*, nous convenons de promulguer des lois, actes, ordonnances, et d'instituer, selon les besoins, des magistrats auxquels nous promettons soumission et obéissance ».

Cité par Tocqueville, *op. cit.*, t. I, p. 56. Cf. *New England Memorial*, p. 37. Des contrats analogues furent passés par les fondateurs de New-Haven en 1637, du Rhode Island en 1638, du Connecticut en 1639 et de Providence en 1640.

Digitized by Google

puritanisme avait repris cette idée pour l'imprégner de la conception calviniste suivant laquelle « l'Etat est moins un organisme distinct qu'une simple émanation de la volonté générale » [5]. La population, restreinte au début, des colonies anglaises de l'Amérique, communautés de pionniers, aboutit à un renforcement de cette attitude en conduisant chacun à ne point distinguer l'Etat de la majorité des citoyens. Aussi, le caractère fondamental de la démocratie américaine est-il d'être une *démocratie directe* fondée sur le principe de l'*omnipotence, presque la tyrannie de la majorité.*

Ce caractère tyrannique du régime démocratique en honneur aux Etats-Unis semblait devoir s'atténuer à la fin du XVIII[e] siècle, sous l'influence du libéralisme français, dont l'inspiration se retrouve si nettement chez Franklin, Paine, Hamilton, Adams, et, surtout, chez Thomas Jefferson, dont les tendances libérales ont imprégné la célèbre Déclaration de l'Indépendance. La philosophie jeffersonienne ne résista pas longtemps aux fortes traditions puritaines implantées en Amérique par les pèlerins de la Nouvelle Angleterre.

En étudiant la société américaine dans son histoire ou dans sa constitution actuelle, on constate bientôt que les avantages de cette organisation démocratique sont contrebalancés par de graves inconvénients.

C'est à l'idée démocratique de la carrière ouverte au talent, de la distribution équitable des atouts dans le jeu de la fortune — le *square deal* suivant la forte expression du Président Roosevelt —, que les Etats-Unis doivent leur étonnante prospérité matérielle. « L'idéal selon lequel tout homme a le droit, libre de toute entrave gouvernementale, d'être son propre tremplin vers une destinée plus haute, déclare James M. Beck [6], donne aux masses cette espérance qui a fait de nous la nation la plus virile que le monde ait jamais connue... C'est à lui que nous devons notre énergie sans borne et notre force inépuisable ». Admirons les résultats, sinon l'idéal.

Mais cette complète initiative laissée au citoyen américain

5. V. A. Siegfried, *op. cit.*, p. 237.

6. James M. Beck, ancien *Solicitor general* des Etats-Unis, *The future of democratic institutions, Am. Bar Ass. Rep.*, 1926, p. 265. Cf. A. Tardieu, *Devant l'obstacle ; l'Amérique et nous*, Paris, 1927, p. 16.

Digitized by Google

dans l'arène économique[7] tue la liberté de l'homme dans tous les autres domaines.

Lorsqu'aux Etats-Unis, la majorité a fait sienne une croyance, une doctrine, elle en impose le respect à la minorité avec une intolérance tyrannique. Les convaincus « orthodoxes » poursuivent jusque dans l'inquisition la conversion de ceux qui ne se rallient pas à leurs idées. La contrainte morale, les brimades, les violences physiques même, sont des procédés recommandés à ces missionnaires qui prétendent absorber l'Etat. Pour l'Américain[8], la majorité est infaillible. Le roi l'est aussi pour le Français du XVII[e] siècle ! Ses décisions sont inspirées par Dieu comme celles du Prince de droit divin. Il est sacrilège de ne les point respecter. On n'admet pas que l'idée démocratique soit tempérée par celle de justice. On n'admet pas qu'il faille placer au-dessus des volontés du peuple souverain les aspirations légitimes de l'individu.

Malheur, dans ces conditions, à celui qui refuse de se plier à cette commune mesure et risque, par son activité indépendante, de jeter le trouble dans le mécanisme bien réglé de la vie américaine. Malheur aux minorités religieuses qui ne se conforment pas à l'idéal puritain. Malheur aux groupes ethniques qui résistent à l'encerclement anglo-saxon. Malheur à celui qui enseigne les doctrines évolutionnistes dans une région convertie au fondamentalisme[9], à l'écrivain dont le radicalisme[10] effraie et dont l'originalité choque[11] ; au pro-

7. Cette initiative elle-même est déjà l'objet d'importantes restrictions et l'évolution actuelle de la civilisation américaine permet de prévoir leur rapide multiplication.

8. J'entends l'Américain héritier de la tradition anglo-saxonne et puritaine, le *Quaker* de la Nouvelle Angleterre, le *Farmer* antiévolutionniste du Tennessee, le petit bourgeois conservateur et prohibitionniste des métropoles de l'est.

9. C'est le procès de Dayton.

10. Ce terme, si bénin pour un Européen, a des consonnances infernales pour l'Américain moyen.

11. « Si l'Amérique n'a pas encore eu de grands écrivains, écrit Tocqueville, nous ne devons pas en chercher ailleurs la raison : il n'existe pas de génie littéraire sans liberté d'esprit et il n'y a pas de liberté d'esprit en Amérique ». *Op. cit.*, t. II, p. 153. Il suffit de songer aux conditions lamentables dans lesquelles le génie de Poë a dû s'épanouir.

Digitized by Google

Germain, lors de la dernière guerre ; au Canadien français, qui prétend conserver ses traditions familiales et son langage [12] ; à l'Italien, à l'Irlandais, catholiques et individualistes, là où ils ne sont pas en majorité ; à l'Arménien, qui résiste à l'assimilation [13] ; au Juif, intellectuel trop brillant ou homme d'affaires trop avisé ; au Nègre, qui ne se plie pas servilement aux impératifs du Blanc ; au Jaune, dont la puissance de travail et la frugalité font redouter la concurrence [14] ; à l'Indien, décidément inadaptable... ; à celui qui, par une journée torride de septembre, ose arborer un chapeau de paille [15]. Combien prophétiques étaient ces paroles de Tocqueville : « Ce qui me répugne le plus en Amérique, ce n'est pas l'extrême liberté qui y règne, c'est le peu de garantie qu'on y trouve contre la tyrannie » [16].

Cette tyrannie est rendue plus arbitraire par le fait que l'opinion publique est encore moins spontanée aux Etats-Unis que partout ailleurs [17]. Elle est pétrie par une presse dominée par la haute finance. Elle est savamment travaillée par les nombreuses associations dont l'influence est immense. Ces deux forces, agissant de concert, suffisent à faire aboutir une loi locale, une loi fédérale ou même un amendement à la Constitution [18]. « Dans ce pays d'exagérations, dont la prin-

12. V. *l'Echo de l'Ouest*, feuille hebdomadaire publiée en Français à Minnéapolis. Ses articles sont bien caractéristiques de la résistance effrénée opposée à l'assimilation par les Canadiens français vivant aux Etats-Unis, notamment l'article de tête du numéro du 1er juillet 1927.

13. Notamment en Californie.

14. V. A. Siegfried, *op. cit.*, pp. 327 à 332.

15. Deux jeunes filles, en septembre dernier, ayant arraché et foulé aux pieds le canotier d'un passant assez audacieux pour enfreindre cette règle, celui-ci se fâcha et les fit arrêter. Elles déclarèrent au juge qu'elles croyaient en toute bonne foi que, porter un chapeau de paille en septembre, était contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs. Et comme, aux Etats-Unis, la majorité ne se gêne pas pour faire respecter elle-même ses impératifs, elles avaient pensé accomplir une action louable en rappelant cet original au respect des principes admis par le plus grand nombre.

16. De Tocqueville, *op. cit.*, t. II, p. 146.

17. V. à cet égard, les développements si suggestifs de M. A. Siegfried, *op. cit.*, pp. 241 à 251.

18. C'est ainsi qu'a été passé l'amendement relatif à la prohibition.

Digitized by Google

cipale caractéristique est peut-être de vouloir toujours pousser ses idées à l'extrême, l'opinion constitue donc aujourd'hui un levier formidable : les moyens de la déclancher, de la manier, de la pousser au paroxysme sont si connus, leur technique rend si bien et le public est si malléable dans son bon vouloir que nul vraiment ne peut dire où l'on n'entraînerait pas ce peuple » [19]. C'est par une propagande de cette sorte que l'on a préparé l'entrée en guerre des Etats-Unis [20].

L'opinion publique américaine s'intéresse peu d'ailleurs aux problèmes de politique extérieure. La nécessité démocratique de flatter une majorité composée d'agriculteurs, d'ouvriers et de petits boutiquiers, pour qui les problèmes européens ont souvent moins d'actualité que la révolution chinoise ou le danger japonais [21], explique le superbe isolement de l'Amérique après la guerre et son attitude intransigeante quant au problème des dettes. Sans vouloir juger cette attitude, il est permis de se demander s'il est normal de fonder la politique extérieure d'un puissant empire sur des considérations tirées des mauvaises récoltes de blé ou de maïs des paysans du *Middle West* [22].

19. V. A. Siegfried, p. 244.

20. Il faudrait mentionner ici les conséquences du partage, aux Etats-Unis, de la puissance politique entre deux partis, le parti démocrate et le parti républicain. V. la fine analyse de M. A. Siegfried, *op. cit.*, pp. 244 et suiv.

21. Cette attitude est frappante dans les Etats des rives du Pacifique.

22. « Le Sénat des Etats-Unis, écrit M. E. W. Burgess, se compose maintenant de 48 républicains, de 47 démocrates et d'un *farmer-laborite*, Shipstead du Minnesota. Mais parmi les 48 républicains, 6 sont classés comme « insurgés », à savoir, Borah, Brookhart, Blaine, La Folette, Nye et Frazier, qui tous sont libéraux et forment, avec Shipstead, un soi-disant *Farm Bloc*. Ce *Farm Bloc* se trouve dans une situation excellente pour faire pencher la balance, soit dans un sens favorable, soit dans un sens hostile à la politique extérieure du gouvernement républicain. Et, comme le Sénat a une situation prédominante dans la direction de cette politique extérieure, le groupe en question est dans une situation excellente pour forcer, par ce moyen de pression, le gouvernement fédéral à favoriser les vues de politique intérieure des fermiers ». *La « Nonpartisan League ». Une expérience américaine de socialisme d'état agraire. Bibliothèque de l'Institut de droit comparé de Lyon*, t. XXI, Paris, 1928, p. 182.

Digitized by Google

Ce qui est vrai de la politique extérieure l'est plus encore de la politique intérieure. Les principes démocratiques, en ouvrant à chacun l'espoir d'arriver aux plus hautes fonctions publiques, amènent la masse à s'opposer sourdement à ce que les plus qualifiés les occupent. La lutte, en effet, ne serait pas égale ; et puis, il ne faut pas qu'une aristocratie monopolise le pouvoir. Ce mal, commun à toutes les démocraties [23], revêt une particulière acuité aux Etats-Unis. Dans ce pays où la politique, le gouvernement, la diplomatie et l'administration ne sont point fondés sur de solides traditions, dans ce pays où 45 % des habitants sont nés à l'étranger ou de parents nés à l'étranger [24] et ont pourtant les mêmes droits politiques que les « vrais » Américains, il n'est pas surprenant de trouver si peu de fonctionnaires, si peu de politiciens de qualité. Si, aux grandes heures de son histoire, l'Amérique a su élever au premier rang un George Washington, un Abraham Lincoln ou un Woodrow Wilson, combien de noms obscurs surchargent la liste des Présidents des Etats-Unis. Que de politiciens incompétents dans les municipalités, dans les législatures d'Etats, au Congrès même, en dehors d'une élite de sénateurs à qui des élections au second degré ont permis d'échapper à la force nivellatrice des régimes démocratiques. Des élections trop fréquentes doublent le danger d'incompétence de celui d'instabilité. Le caractère électif des plus hautes fonctions administratives et judiciaires, ainsi que le sentiment de l'omnipotence de la majorité, font, du triomphe d'un parti, la cause du renouvellement périodique de tous les fonctionnaires importants. En France, les ministres changent, mais les directeurs de services, les bureaucrates restent pour assurer la continuité de l'administration. Aux Etats-Unis, il n'est pas jusqu'aux plus modestes sténographes qui ne soient sujettes à sombrer dans les raz de marée électoraux.

Les fonctionnaires américains se voient conférer de grands pouvoirs, mais la crainte de mécontenter l'électeur les empêche d'en user, à moins qu'ils ne se sentent soutenus par la majorité.

23. V. E. Faguet, *le Culte de l'Incompétence*, Paris, 1914.

24. V. A. Siegfried, *op. cit.*, p. 8.

Digitized by Google

VENTE DIRECTE DU PRODUCTEUR AU CONSOMMATEUR

IMPORTATION DE CAFÉS

L. VOISIN

FABRIQUE DE CHOCOLATS

SES DÉLICIEUX CHOCOLATS FOURRÉS
SES CHOCOLATS FONDANTS EN TABLETTES
SES CARAMELS AUX FRUITS PARFUMS NATURELS

Les bons Cafés L. VOISIN sont reconnus les meilleurs

USINE ET BUREAUX, 66, RUE DE BONNEL, LYON (3e ar.)

Les bonnes Tables sont servies par les

GRANDES CAVES
DE LYON

La Marque lyonnaise des vins de table

Le caractère distinctif de nos vins est surtout la souplesse qui les rend agréables et digestibles, parce qu'elle exclut la la verdeur si préjudiciable aux estomacs délicats.

Livraison à Domicile
en fûts et en paniers depuis 6 litres

SIÈGE SOCIAL, 34 *bis*, avenue Lacassagne, LYON
Téléph., Vaudrey 16-88
CHAI à BEAUNE (Côte-d'Or)

Digitized by Google

PAPIERS PEINTS

COLLECTIONS DES PREMIÈRES FABRIQUES DE FRANCE

ARTICLES RICHES, MODERNES, ORDINAIRES

A. GERMAIN, Spécialiste

(E. B.-A., LYON, 1887-88)

LES PLUS IMPORTANTES REFÉRENCES DE LA RÉGION

MAISON DE CONFIANCE — 48 ANNÉES D'EXISTENCE

86 et 88, Grande Rue de la Guillotière — LYON

GRAND BAZAR DE LYON

LYON - 31, rue de la République - LYON

Tél., Franklin 16-23 — R. C. B. 2.744

VISITEZ LE MAGASIN PRINCIPAL, 31, rue de la République

et son exposition de TAPIS D'ORIENT

LES 3e ET 4e ETAGES DE NOTRE MAGASIN PRINCIPAL SONT DESSERVIS PAR UN ASCENSEUR EXPRESS

35, rue de la République

MALLES - ARTICLES DE VOYAGE

PHOTOGRAPHIE

Une chambre noire est à la disposition des Clients pour charger les appareils.
La maison se charge du développement et du tirage des épreuves.

VISITEZ NOTRE SALON DE THÉ ET DE LUNCH

ouvert aux Dames et Messieurs

DÉJEUNER, 8 francs sans le vin

Entrée par le Rayon des Articles de Voyage

ÉTABLISSEMENTS LUGDO

RESSEMELAGES

SPÉCIALITÉ DE RESSEMELAGES

CRÊPE, USKID, CAOUTCHOUC, LANIERE

Prix défiant toute concurrence. — Qualité extra

Retenez cette adresse,

LYON, 7, Cours Lafayette - Passage Coste, LYON

Digitized by Google

Quant aux législateurs, munis de brefs mandats et de pouvoirs sans bornes, ils légifèrent à tort et à travers, suppriment les lois votées par leurs prédécesseurs, amendent les Constitutions et font qu'on se demande où s'arrêtera jamais le flot montant du *statute law* [25].

Ainsi... « les Etats-Unis deviennent un pays où celui qui ne se conforme pas à la volonté morale et sociale de la majorité risque de ne pouvoir s'épanouir librement. Nous assistons de la sorte à une transformation dans la conception des droits de l'individu. La liberté de la parole, de la presse, de l'association, l'inviolabilité de la personne et du domicile, le droit d'être jugé par le jury conformément à une procédure régulière, ce sont autant de principes, solennellement garantis par la Constitution, faisant partie de l'héritage sacré que l'Amérique a reçu du libéralisme britannique. Cependant une doctrine contraire, vivace sinon toujours consciente, est en train de les miner sourdement, celle des droits quasi illimités du corps social dans sa défense contre les éléments étrangers ou les ferments de dissolution qui menacent son intégrité. Depuis une trentaine d'années, depuis la guerre de 1914 surtout, ce n'est pas seulement la liberté de parole que des textes, dangereusement rédigés, limitent, c'est la liberté syndicale et jusqu'aux garanties du citoyen contre l'arbitraire policier » [26].

Comme le dit si justement M. Charles E. Hughes : « La démocratie a une affinité propre pour la tyrannie... Les intérêts de la liberté sont communs à ceux des individus, et par suite des minorités, et la liberté est en danger d'être sacrifiée sur ses propres autels, si la passion pour l'uniformité et le contrôle de l'opinion viennent à triompher » [27].

25. Tocqueville, il y a près d'un siècle, s'étonnait déjà du nombre des actes législatifs promulgués depuis 1780 dans le Massachusetts qui, à l'époque, n'était pas plus peuplé qu'un département français. V. *op. cit.*, t. II, pp. 140 et suiv.

26. V. A. Siegfried, *op. cit.*, p. 65. L'auteur, en parlant de l'arbitraire policier, fait sans doute allusion, entre autres choses, au *third degree* par lequel, dans les geôles américaines, on s'efforce trop souvent d'obtenir l'aveu d'un inculpé par la contrainte morale et même physique.

27. Charles E. Hughes, Discours prononcé comme président de *l'American Bar Association, Liberty and Law, Am. Bar Ass. Rep.*, 1925, p. 187. Nous ne saurions guère nous rallier, dans ces conditions, aux vues de

Digitized by Google

Ce danger est commun à toutes les nations soumises à un régime démocratique. Il atteint particulièrement les Etats-Unis parce qu'il n'y est point tempéré par l'ensemble d'institutions traditionnelles qui, dans les civilisations plus anciennes, servent de frein aux courants sociaux. Le libéralisme séculaire de l'Anglais, l'individualisme jaloux et la forte organisation familiale du Français garantissent les deux grandes démocraties européennes contre les dangers d'une majorité tyrannique. En Amérique, la seule tradition solide est, précisément, le dogme puritain de l'absorption de l'Etat dans la majorité, aboutissant au sacrifice des minorités. La tradition libérale anglo-saxonne, la philosophie individualiste française n'ont pas suffi à prévenir les abus de ce concept que la lutte des dépositaires de la tradition puritaine contre l'invasion slavo-latine, que l'expansion territoriale et l'immigration du XIX[e] siècle rendirent inévitables. L'Amérique est, en effet, devenue, au siècle dernier, un pays si diversifié géographiquement et si bariolé ethniquement qu'il a fallu renoncer à y concilier les intérêts locaux et les aspirations raciales. Devant l'impossibilité manifeste de réduire à un dénominateur commun les divergences séparant l'agriculteur du South Dakota du boutiquier de Kalamazoo, le planteur de coton du Texas de l'ouvrier de la Nouvelle Angleterre, l'éleveur de l'Arizona du *Lumberman* de l'Oregon, l'Italien de New-York de l'Allemand de Milwaukee..., on en fait table rase, mais en sacrifiant par là-même les aspirations des minorités, de l'individu. Les échecs répétés auxquels ont abouti les diverses tentatives d'organisation d'un tiers parti à côté des deux grands groupes politiques traditionnels, les Républicains et les Démocrates, sont le résultat de cette impossibilité où l'on se trouve, aux Etats-Unis, de satisfaire, à la fois, à des tendances si contradictoires [28].

M. Tardieu qui affirme dans le chapitre III, intitulé *Deux Démocraties*, de son livre précité, « ...La France est une démocratie, qui ne protège l'individu que contre le pouvoir personnel. Les Etats-Unis sont une démocratie, qui le protège aussi contre le pouvoir du nombre, non moins contre l'état démocratique que contre l'état monarchique », p. 40. Il est vrai qu'il est moins affirmatif par la suite, notamment pp. 55 et suiv.

28. E. W. Burgess, *op. cit.*, p. 75 et note 1, p. 76 et note 2, montre de quelle façon curieuse la *Nonpartisan League* est arrivée à l'emporter

Digitized by Google

Mais de là à admettre que l'intérêt des minorités doive être constamment sacrifié à celui de la majorité, il y a un pas qu'il appartient à une démocratie bien organisée de ne pas franchir. Si l'Angleterre et la France ont, mieux que l'Amérique, su éviter ce danger, c'est que, en outre de leur forte armature d'institutions séculaires, elles sont dirigées par une élite intellectuelle, héritière et gardienne des traditions du passé dont le respect est nécessaire à la continuité et à la régularité de l'évolution sociale. C'est à cette élite qu'incombe le rôle de penser pour la masse dont elle tempère les instincts par la raison et la réflexion. « ... Il faut un élément aristocratique dans une nation et dans le gouvernement d'une nation pour que ce qu'elle a de précis ne soit pas étouffé par ce qu'elle a de confus ; pour ce qu'elle a d'exact ne soit pas obscurci par ce qu'elle a de vague et pour que ce qu'elle a de volonté ne soit pas brouillé par ce qu'elle a de velléités capricieuses ou incohérentes » [29].

Il faut une élite pour s'opposer courageusement à ces courants d'opinion qui, aux Etats-Unis, renversent les minorités sur leur passage et tendent à fondre tous les individus dans le même moule.

Il faut une élite pour diriger la presse et dominer les associations qui, aux Etats-Unis, modèlent trop aisément la mentalité des citoyens.

Il faut une élite pour conduire la politique extérieure d'un peuple. N'est-ce point une classe de patriciens qui a fondé la grandeur de l'Empire Romain et de l'Empire Britannique, en travaillant avec continuité, en dépit des changements de régime, à faire triompher des vues politiques à longue échéance?

politiquement dans le North Dakota, non point en s'organisant comme tiers parti, mais en s'appuyant sur le parti républicain en même temps que sur le parti démocrate, en choisissant, dans chaque district celui qui semblait avoir le plus de chances de s'y trouver en majorité. Ici, comme l'écrit M. A. Siegfried, *op. cit.*, p. 245 : « La machine (qu'est le parti politique) est simplement sollicitée de fournir le moyen pratique d'aboutir, comme un outil dont on ne peut se dispenser, rien de plus. On s'adresse donc au parti, à son organisation professionnelle, à son personnel spécialisé comme on aurait recours à une banque ou à une compagnie de transport ».

29. E. Faguet, *le Culte de l'Incompétence*, pp. 224 et 225.

Digitized by Google

Il faut enfin une élite pour occuper les hautes fonctions judiciaires, administratives et diplomatiques et faire triompher dans les assemblées législatives et le gouvernement la tradition et la stabilité, au milieu des surprises incessantes de la loterie électorale.

Il semble que, dans tous les pays démocratiques, la classe des hommes de loi forme l'élément le plus important de cette élite. Ceci est particulièrement vrai des Etats-Unis où les légistes constituent une forte proportion, sinon la majorité, des assemblées parlementaires [30] et, par leur nombre [31] et l'influence dont ils jouissent dans la presse, dans les diverses associations et les affaires, jouent un rôle prépondérant dans la société et la formation de l'opinion.

Cette place de premier plan, nul ne la leur conteste. Les intellectuels, écrivains, savants, professeurs, médecins, utilisent peu, en dehors de leur cabinet, des qualités qui, d'ailleurs, ne leur assurent pas, dans la société américaine, la place à laquelle ils ont droit [32]. Les prêtres, surtout les pasteurs mé-

30. Des 56 signataires de la Déclaration de l'Indépendance, 25 étaient des hommes de loi. Son rédacteur, Jefferson, était un jeune *lawyer* Virginien âgé de 33 ans seulement. — Des 55 membres de la convention constitutionnelle fédérale, 31 étaient *lawyers*. V. C. WARREN, *History of the American Bar*, p. 211. — Le LXX[e] Congrès fédéral qui s'est ouvert à Washington, le 5 décembre 1927, compte une proportion de 69 % de *lawyers*. V. *The New York Times* du 4 décembre 1927, Section XI, p. 6. Cf. *The Freeman* du 31 mai 1922, et PERCY WERNER, *Lawyers and legislators*, 56 *Am. Law Rev.* (1926), p. 481. — Il est intéressant de noter que sur 550 membres de la Convention Française, 470 étaient des légistes.

31. Le nombre des hommes de loi s'est accru aux Etats-Unis de la façon suivante :

1880	64.137
1890	89.630
1900	114.460
1910	122.149
1920	132.590

Ce nombre formidable est cependant dépassé par celui des médecins et chirurgiens qui étaient 164.781 en 1920 et celui des prêtres de toutes confessions qui étaient, à la même date, 168.348. Ce sont les chiffres officiels de *l'United States Census Bureau*.

32. Les grandes Universités, cependant, depuis la guerre surtout, s'efforcent de plus en plus de faire parler la voix de la raison. L'atti-

Digitized by Google

affirmaient que la « chienne splendide » désignait de toute évidence *la mer* lumineuse, sans s'embarrasser des difficultés[1] que pouvait soulever cette interprétation. D'autres

1. En effet, nous verrons que les *colombes*, les *songes* et les *anges* que la chienne est chargée d'écarter symbolisent des *abstractions*, sur lesquelles la mer, chose *concrète*, n'a par là-même aucun pouvoir d'inhibition ; sur lesquelles, au contraire, une chienne *symbolique*, abstraction elle-même, peut manifestement en exercer un. — De plus, nous le verrons aussi, les « idolâtres » que la chienne du poète est chargée d'écarter sont des êtres *ailés*. Or on conçoit bien qu'un cimetière (encore faut-il qu'il soit situé dans un îlot, ce qui n'est pas le cas) puisse être à la rigueur garanti, par la mer environnante, de l'incursion sacrilège de profanes venant du littoral *à la nage* ou *en barque ;* mais la mer ne saurait en aucune façon barrer la route à des *oiseaux* comme les colombes. Un chien, au contraire, est très capable d'éloigner d'un troupeau de moutons un essaim de vautours. Si donc le poète confie à sa chienne une mission que la mer *ne peut pas* remplir, la mission de barrer la route à des oiseaux, il est évident que cette chienne ne saurait représenter la mer. — Enfin, je suis fort tenté de voir dans cette « mer fidèle » elle-même un symbole, ainsi que dans les « tombeaux » sur lesquels elle dort, comme est couché dans les cimetières, sur les tombes, le chien symbolique bien connu. Irrésistiblement, en effet, je me rappelle le vers célèbre de Victor Hugo :

Le corps se perd dans l'eau, le nom dans la mémoire,

où la mer jouait déjà dans l'ordre physique le même rôle que la mémoire dans l'ordre mental. Seulement, Victor Hugo a écrit un peu à la légère que « le nom se perd dans la mémoire », attendu qu'un nom qui est dans la mémoire ne saurait, par là-même, être perdu. C'est dans la conscience qu'il se perd, et la mémoire a pour fonction de le retrouver. Mais il arrive à la mémoire, comme à tout gardien de musée, de somnoler. M. Paul Valéry peut donc à bon droit la comparer à une mer tranquille qui « dort » sur les morts qu'elle recouvre. Quand la dormeuse se réveille, le « nom », qui avait sombré au fond de l'abîme, remonte à la surface ; c'est alors que le poète la prie de veiller : en l'invitant à la vigilance, il est naturel qu'il délaisse sa première comparaison, et qu'il compare maintenant la mémoire à un chien de berger. Si donc l'on veut absolument établir un rapport entre la *mer* et la *chienne*, il faut renoncer à voir dans « la mer » *la mer matérielle*, il faut y voir un symbole comme dans la « chienne » elle-même.

La musique interne des mots elle-même plaide en faveur de cette interprétation : quand la Mémoire est considérée comme somnolente, le vers lui-même dort et s'étale presque silencieusement comme un faible murmure de violons :

La mer fidèle y dort sur mes tombeaux.

Digitized by Google

voyaient dans cette « chienne » l'Hécate de la mythologie antique, sans plus amples commentaires.

D'autres se livraient à des « variations » sur le thème du texte, mais sans expliquer celui-ci. D'autres, enfin, avouaient franchement n'y rien comprendre. Le journal parisien voulut bien publier une critique[1] que je lui avais adressée des interprétations arbitraires, mais il ne souffla mot de ma propre interprétation. Finalement, l'enquête se terminait, le 30 septembre, par la plus inattendue et la plus naïve des conclusions : l'enquêteur prenait le parti de demander au poète lui-même ce qu'il avait voulu dire. C'était inviter l'artiste à se déchirer de ses propres mains, et de plus à reconnaître implicitement que son œuvre était à peu près inintelligible, enfin à discréditer aux yeux du public et à leurs propres yeux tous ceux qui en avaient proposé des interprétations inexactes. Il va sans dire que le poète se garda bien de déférer à cette singulière invitation.

Le mystère de ces strophes subsiste donc, comme devant. Je crois être arrivé à le percer. Mais si je me bornais à dire que ces vers ont un sens, et quel sens, je n'aurais à peu près rien fait. Il ne suffit pas, en effet, de dire : « Voici le sens », il faut dire en outre pourquoi c'est là le sens, quelles démarches conduisent à le découvrir, car ce n'est qu'après bien des démarches que l'on peut et apercevoir dans chacune de ces deux strophes un sens et saisir entre les deux strophes un lien. C'est que nous avons affaire à une poésie qui prétend s'affranchir, dans son expression, des exigences de l'intelligence, et qui provoque ainsi, entre l'intelligence et elle, un conflit aigu.

Dès que la Mémoire est considérée comme éveillée, l'expression qui l'invoque :

CHieNNe SPleNDIDe

retentit comme un éclat de cymbales. Enfin, un lecteur attentif de la strophe que termine le vers relatif à la mer n'a pas de peine à en dégager une correspondance très exacte entre un cimetière, « lieu... dominé de flambeaux... où tant de marbre est tremblant sur tant d'ombres », et un cimetière intérieur où dort la vie passée, sur les ombres de laquelle le « flambeau » de la Mémoire projette çà et là des lueurs.

1. *L'Œuvre*, du 28 septmebre.

Digitized by Google

Ce conflit, au reste, n'est pas d'aujourd'hui. Il remonte, comme on sait, au symbolisme. La théorie symboliste de l'expression doit son originalité — et son incontestable intérêt — à l'opposition très nette qu'elle établit entre les besoins de la sensibilité et ceux de l'intelligence. Celle-ci demande à comprendre, celle-là veut être ébranlée. Mais le langage, au moins dans son principe, s'adresse surtout à l'intelligence : il porte donc en lui un germe dissolvant pour la poésie et propre, sinon à la détruire, du moins à l'affaiblir et même à la dénaturer. Puisque le poète doit se résigner à se servir du langage, sous peine de ne pas s'exprimer du tout, il s'en tiendra au seul langage dont la poésie puisse s'accommoder, au langage débarrassé de ses éléments intellectuels. Là est le sens profond du vers célèbre de Verlaine :

Prends l'éloquence et tords-lui son cou.

L' « éloquence », la rhétorique explicative doit être laissée à M. Jourdain et à ses congénères, les prosateurs. Ceux-là font du langage l'usage pratique qui en a commandé l'institution ; ils en conservent la valeur utilitaire, j'allais dire monétaire, reconnue et consacrée par le commerce de la vie courante, qui a un besoin impérieux d'intelligibilité. Du langage, la poésie ne doit retenir que ce qui exprime, à l'état brut, la sensation et le sentiment, ces deux aliments essentiels de la poésie. Mais qu'on n'attende pas du poète un démontage, en phrases organiques, du mécanisme compliqué d'une association d'images, par exemple ; il vous met directement en face de cette association, telle que l'a perçue son sens intime, telle que l'a saisie, d'une vue prompte et totale, sa conscience : ne lui demandez pas de vous expliquer en vertu de quelles lois cette association lui est apparue. Sans doute, une explication satisferait votre besoin de comprendre, mais la vision poétique s'en trouverait sérieusement altérée. Mieux vaut donc un langage qui paraîtra peut-être obscur ou baroque à votre intelligence prosaïque et utilitaire, mais qui aura le privilège singulier et inestimable de vous ouvrir le monde de l'âme en vous livrant, à l'état pur, l'impression ressentie, c'est-à-dire *la poésie en soi*, la « poésie pure ». Les enfants qui commencent à parler, au fond, ne procèdent pas autrement : ils

Digitized by Google

sont dans l'état poétique par excellence, étant à un moment de la vie où l'intelligence n'est pas encore éveillée, où rien ne les incite à clarifier dans un langage raisonné et raisonnable le prétendu désordre des impressions de leur sens intime et de leurs sens physiques : aussi les traduisent-ils dans un langage que les adultes trouvent régulièrement absurde — et charmant. Le poète tient de l'enfant par la sensibilité ; de son état d'adulte, il ne doit retenir que la faculté artistique : elle lui permettra, ce que l'enfant ne peut faire, d'exprimer la logique de ses sensations et de ses sentiments, car sensations et sentiments ont leur logique à eux, qui n'est pas la logique de l'intelligence, à laquelle les nécessités pratiques forcent le langage à se soumettre. C'est cette faculté artistique, opérant sur les « données immédiates » du sens intime et des sens physiques, qui produira la « poésie pure », non pas celle, fort étriquée, qu'a définie l'abbé Brémond, mais la poésie complète, dont le champ est illimité.

Il est donc inévitable que le langage de la poésie ne soit pas celui du commerce social. Ainsi s'expliquent déjà les « hardiesses » d'expression dont fourmille la poésie de Victor Hugo, dont fourmille la poésie de Racine. Et, puisque nous avons nommé le plus parfait représentant de la poésie classique, il suffit de jeter un coup d'œil, même rapide et superficiel, sur les modèles dont Racine s'est si souvent inspiré, pour constater, chez eux aussi, un souci de l'expression plus conforme aux exigences de la sensibilité qu'à celles de l'intelligence. Dans un chœur d'*Œdipe* roi, il est question d'une « *épée de l'esprit* avec laquelle on puisse se défendre », et non pas d'un « esprit *capable d'inventer un moyen* de défense » ; Virgile nous montre son Enée et sa Sibylle marchant « *obscurs* » dans la *nuit solitaire*, alors que la logique réclame plutôt « une nuit obscure » et « des voyageurs solitaires ». Dans les *Suppliantes* d'Eschyle, on voit une terre ensanglantée par « *des chutes indigènes* » et non pas par « des hommes du pays tombés » [1]. Le début d'*Œdipe roi* parle d'une « *ses-*

1. Je me figure d'ailleurs fort bien, sous la plume d'un symboliste, le vers :

Sol tout sanglant de chutes indigènes.

Reste à savoir si c'est là parler français.

Digitized by Google

sion de suppliants », et non pas de « suppliants *assis* » ; le Charon de Virgile a une « épaisse *blancheur* au menton ». On pourrait puiser à pleines mains chez les poètes de l'antiquité les exemples d'expressions qui choquent la logique et qui sont pourtant d'accord avec le sens intime : emploi du terme abstrait là où la nécessité pratique de se faire comprendre imposerait aux hommes l'usage du terme concret ; emploi du terme concret là où le terme abstrait donnerait satisfaction à l'intelligence. Mieux encore : la fameuse théorie des « correspondances » par laquelle Baudelaire apportait sa pierre aux premières fondations du monument symboliste

Il est des parfums frais *comme des chairs d'enfants,*

avait déjà reçu plus d'une application dans la poésie antique : Virgile, par exemple, n'avait pas attendu Baudelaire pour attribuer — illogisme flagrant — une *couleur* à une *odeur :*

volvitur ATER *odor tectis.*

Il n'avait donc pas échappé aux poètes anciens que le domaine de la poésie n'est pas celui de l'intelligence ; ils avaient fort bien vu que la sensation et le sentiment ont besoin, pour s'exprimer, d'un langage qui heurte la conception intellectualiste que l'homme social se fait nécessairement de tout langage. Et voilà qui justifie et Mallarmé et Paul Valéry d'avoir banni de leur poésie les éléments parasites, les éléments purement intelligibles.

Il est vrai. Mais les poètes de l'antiquité n'avaient pas oublié, ni Ronsard après eux, ni Racine après Ronsard, ni Victor Hugo après Racine, ni les Parnassiens après les Romantiques, que l'*art* de l'adulte, qui opère sur les données poétiques de la conscience de l'enfant, a une fonction *sociale*. Ils n'ont pas oublié qu'un art *fermé à la collectivité* ne remplit plus sa fonction et se condamne à demeurer stérile. Et voilà pourquoi, pour que leur art restât fécond, ils n'ont point voulu de divorce entre la poésie et l'intelligence ; voilà pourquoi leur poésie, au lieu de « tordre le cou » à la rhétorique, lui fait sa part et une large part. De cette humble vérité, le symbolisme contemporain, dont M. Paul Valéry est le représentant

Digitized by Google

le plus brillant, semble avoir pris confusément conscience. Il suffit de comparer, pour s'en rendre compte, la phrase de M. Paul Valéry à celle de son prédécesseur et maître Mallarmé. Celui-ci avait saccagé la grammaire et la syntaxe ; M. Paul Valéry restaure la première et ne dédaigne plus autant la seconde. Les deux strophes que nous avons sous les yeux ont beau choquer l'intelligence, elles respectent la grammaire, et quand le tour est elliptique à l'excès, la phrase n'est jamais inorganique. C'est d'un rassurant augure pour l'avenir de la poésie française. Et cette armature grammaticale, toute rudimentaire qu'elle est, va nous permettre de nous risquer à l'intérieur de l'édifice artistique et philosophique qu'elle soutient.

La première strophe révèle un art consommé, très savant, extrêmement complexe : elle est, nous aurons l'occasion de le constater, d'un mathématicien presque autant que d'un artiste. Il y a là toute une technique qui combine et fond avec une sûreté extraordinaire et merveilleuse les trois principaux procédés, déjà savants en eux-mêmes, à l'aide desquels les grands artistes du vers traitent l'élément poétique par excellence, qui est l'image. Il est essentiel, pour la clarté de cette étude, de rappeler en quoi consistent ces procédés. Voici d'abord la comparaison à termes nombreux. Supposons deux objets A et B entre lesquels le poète établit une comparaison. Ces objets se ressemblent en trois, quatre, cinq points. Que fait le poète artiste ? Il se contente d'indiquer entre les deux objets *un* ou *deux* points de ressemblance, mais il se garde bien d'instituer entre *tous* les points un parallélisme régulier qui ferait sauter aux yeux la ressemblance complète des deux objets. Il se borne à vous dire tout de l'objet A en vous chargeant de rétablir, par correspondance, tout ce qu'il n'a pas dit de l'objet B. Ainsi, Victor Hugo commencera par attirer l'attention sur le bouleversement par quoi une révolution politique ressemble à une mer démontée :

O révolutions, j'ignore,
Moi, le moindre des matelots,
Ce que Dieu dans l'ombre élabore
Sous le tumulte de vos flots.

Digitized by Google

Mais il poursuivra :

Qui sait si l'onde qui tressaille,
Si le cri des gouffres amers,
Si la trombe aux ardentes serres,
Si les éclairs et les tonnerres,
Seigneur, ne sont pas nécessaires
A la perle que font les mers ?

Le poète se contente d'énumérer les manifestations diverses d'une tempête et d'en montrer le beau résultat, mais il ne dit rien des excès de toutes sortes qu'engendre une révolution, ni des heureuses conséquences qu'elle peut entraîner : il rompt le parallélisme des termes de sa comparaison, en chargeant son lecteur de le rétablir à l'aide des suggestions que fournissent les mots *tressaille*, *cri*, *amers*, *serres*, *perle*.

Un autre procédé est celui de la métaphore symbolique : le poète s'en sert à la fois pour nous montrer un objet qui ressemble à un autre, et pour nous suggérer une idée philosophique, un « concept ». Voici, par exemple, l'aéronef de *Plein Ciel* :

Il va, fécondateur du ciel mystérieux,
charrue auguste des nuées.

Le ballon qui déchire les nuages rappelle la charrue qui soulève les mottes de terre (ressemblance d'objets) ; mais en même temps, cette image est assez transparente pour suggérer l'idée du progrès qui dissipe l'ignorance et qui éclaire les esprits.

Voici, enfin, un troisième procédé, le plus éclatant de tous : c'est celui du chapelet de métaphores qui s'expliquent l'une l'autre, unies qu'elles sont par un lien logique naturel. Seulement, comme la logique naturelle frise souvent la banalité, le poète artiste égrène son chapelet de métaphores dans l'ordre inverse de l'ordre logique : il commencera par la métaphore que l'esprit attend le moins, de façon à le frapper fortement ; puis, avec une lenteur magnifique, le lien logique s'établit et les métaphores se groupent en une harmonieuse constellation.

Digitized by Google

Exemple :

ORDRE LOGIQUE NATUREL :

L'inconnu qu'on appelle demain ressemble à un *fantôme muet que nul ne fait parler*, à un *spectre* dont nul *ne peut ouvrir la froide main.*

ORDRE ADOPTÉ PAR VICTOR HUGO :

Nul ne te fait parler, nul ne peut avant l'heure
Ouvrir ta froide main,
O fantôme muet, ô notre ombre, ô notre hôte,
Spectre toujours masqué qui nous suit côte à côte,
Et qu'on nomme demain.

Il semble qu'un seul de ces procédés, par ce qu'il exige de travail et d'adresse, doive fixer assez l'attention de l'artiste pour le dissuader d'appliquer *en même temps* les deux autres. Nous allons voir que M. Paul Valéry a tenu la gageure de courir les trois lièvres à la fois.

Que fait-il en effet ? Il commence par le procédé le plus brillant, celui de la métaphore qui frappe l'esprit en le déconcertant :

Chienne splendide... !

Mais pendant que je m'attends à voir s'égrener le chapelet dont cette « chienne » est le premier grain (les autres grains ne me seront donnés qu'aux 4e, 5e et 6e vers), je rencontre en chemin un élément qui fait prendre à ma réflexion un autre cours. En achevant de lire le vers :

... écarte l'idolâtre !

je réfléchis qu'en général, pour écarter d'un culte quelconque un idolâtre, on s'adresse à une autorité d'un caractère plus sacerdotal qu'une chienne, et voilà que M. Paul Valéry court déjà et me fait courir à moi-même un deuxième lièvre, puisqu'il me force à flairer sous l'image de la chienne un symbole ; mais comme je ne sais pas encore quel symbole, mon second lièvre court toujours, comme le premier. Ce n'est pas tout, car je n'ai pas plus tôt lu les deux vers suivants que

Digitized by Google

thodistes et baptistes, ont une grande influence ; mais, outre qu'ils se répartissent entre diverses sectes souvent hostiles, ils ont tendance — les pasteurs protestants, tout au moins, et ils sont en majorité — à prêcher à leurs fidèles la nécessité de sacrifier leurs aspirations égoïstes à la discipline sociale [33]. L'intérêt des leaders économiques et financiers se rencontre sur ce point avec celui du clergé. C'est donc aux hommes de loi seuls qu'il appartient de sauvegarder, aux Etats-Unis, le libéralisme introduit dans la Déclaration de l'Indépendance et la Constitution par les hommes de loi. « Lorsqu'on visite les Américains, écrivait Tocqueville [34], et qu'on étudie leurs lois, on voit que l'autorité qu'ils ont donnée aux légistes, et l'influence qu'ils leur ont laissé prendre dans le gouvernement, forment aujourd'hui la plus puissante barrière contre les écarts de la démocratie ».

Les hommes de loi puisent dans l'étude du droit un tel amour pour l'ordonnance logique des raisonnements, un tel goût pour l'enchaînement harmonieux des idées qu'ils se laissent difficilement entraîner par les courants d'opinion, trop souvent irraisonnés. Et, s'ils ont parfois accompli des révolutions pour s'assurer dans la société la place qui leur revenait, ils sont plus naturellement portés vers l'évolution.

Entraînés à diriger leurs semblables dans la solution des différends qui s'élèvent entre eux, ils ont un profond mépris pour le jugement populaire. Ils s'efforcent donc de tempérer par la raison les abus de pouvoir que la passion ou un enthousiasme irréfléchi pourraient amener la majorité à commettre.

tude courageuse et désintéressée de l'Université Columbia, relativement au problème des dettes, montre chez les professeurs américains le désir de jouer dans la politique le rôle que leur culture et leur objectivité leur assignent. Déjà Wilson, ancien président de l'Université Princeton, avait apporté dans l'exercice de la magistrature suprême un talent qui a rarement été égalé. Il serait souhaitable que le peuple américain fît plus souvent appel à des hommes de cette valeur qui, comme M. Nicholas Murray Butler, président de l'Université Columbia, ne sont pas seulement de grands savants, mais aussi d'habiles administrateurs.

33. L'église méthodiste a joué un rôle déterminant dans le vote de cette législation de discipline sociale qu'est le dix-huitième amendement.

34. *Op. cit.*, t. II, p. 165.

Digitized by Google

Mais cette défiance à l'égard des errements de la démocratie ne constitue pas un danger pour elle ; car c'est à la démocratie qu'ils doivent leur puissance. Fermes soutiens du gouvernement par le peuple, la clairvoyance avec laquelle ils en aperçoivent les vices les met à même de les tempérer.

Cet esprit conservateur des hommes de loi est mis en évidence par le caractère peu progressif du droit américain qui s'en tient encore largement aux antiques et robustes conceptions du *common law* britannique. Ce goût pour la stabilité qu'ils manifestent si nettement dans leur propre domaine, ils l'ont appliqué partout où leur influence a pu s'exercer. Et cette influence est grande en raison du principe américain du contrôle judiciaire de la constitutionnalité des lois [35].

Il résulte de ce principe que, non seulement les juges, mais les plus modestes hommes de loi, peuvent être engagés dans une affaire mettant en jeu un principe constitutionnel. Le juriste peut être ainsi amené à prendre position sur des questions qui, dans les autres pays, sont de la compétence du législateur. La décision judiciaire que sa science juridique aura contribué à faire rendre est destinée à devenir un précédent, qui aura pratiquement la même force obligatoire qu'un texte législatif. « Tout *lawyer* américain se trouve ainsi être un homme d'Etat, par la vertu de sa profession, et peut se trouver appelé, à tout instant, à participer à la solution de questions destinées à laisser une trace durable sur le gouvernement de son pays » [36].

Si les hommes de loi américains peuvent, individuellement, exercer une influence réelle sur le gouvernement, ils ont décuplé leur puissance en unissant leurs efforts. Leurs *State Bar Associations* et leur organisation nationale, l'*American Bar Association* jouent aux Etats-Unis un rôle énorme [37].

Cependant, depuis déjà longtemps, c'est un sentiment très

35. V. Ed. Lambert, *le Gouvernement des juges et la lutte contre la législation sociale aux Etats-Unis*, Paris, 1922.

36. V. A. L. Lowell, *The responsabilities of American lawyers*, 1 *Harvard Law Review*, p. 239.

37. V. G. Madier, *l'Association du Barreau Américain*, tome I de la *Bibliothèque de l'Institut de droit comparé*, Paris, Giard, 1922.

Digitized by Google

répandu dans l'opinion publique américaine que « les membres de la profession légale n'ont point, par leurs organisations, contribué... à l'amélioration de l'administration de la justice dans la mesure où la société avait le droit de s'y attendre » [38]. L'incompétence dont ils font preuve dans leur propre domaine, ils la manifestent plus encore en politique et, plus généralement, partout où, dans une démocratie, l'homme de loi a à jouer un rôle de leader.

Cette grave situation tient, à n'en pas douter, à la façon dont, aux Etats-Unis, les hommes de loi sont préparés, non seulement à l'exercice de leur profession, mais aussi au rôle qui leur incombe dans la société. C'est aux écoles de droit d'assumer la formation de cette élite appelée à présider aux destinées du pays. C'est à elles de plier le praticien, le juge et le législateur de demain à la nécessité de promulguer et d'appliquer les lois avec une large compréhension des exigences du progrès économique et social. C'est à elles enfin de faire du corps des légistes un élément aristocratique chargé de maintenir la démocratie tyrannique des Etats-Unis dans les bornes du libéralisme jeffersonien.

Robert Valeur,
Chargé de conférences à la Faculté de Droit de Lyon,
Research Fellow Columbia University.

38. Henry S. Pritchett, préface à Alfred Z. Reed, *Training for the public profession of the law*, Bulletin N° 15 de la *Carnegie Foundation for the advancement of teaching*, p. xvii.

Digitized by Google

LE CONFLIT MODERNE DE LA POÉSIE ET DE L'INTELLIGENCE
DEUX STROPHES DE M. PAUL VALÉRY

A mon vénéré maître PH.-E. LEGRAND, en reconnaissant hommage à la sûreté de son interprétation des lyriques grecs.

Chienne splendide, écarte l'idolâtre !
Quand solitaire au sourire de pâtre,
Je pais longtemps, moutons mystérieux,
Le blanc troupeau de mes tranquilles tombes,
Eloignes-en les prudentes colombes,
Les songes vains, les anges curieux !

Ici venu, l'avenir est paresse.
L'insecte net gratte la sécheresse ;
Tout est brûlé, défait, reçu dans l'air
A je ne sais quelle sévère essence...
La vie est vaste, étant ivre d'absence,
Et l'amertume est douce, et l'esprit clair.

(Paul VALÉRY, *Cimetière marin*).

Ces strophes étaient soumises, dans une enquête faite par l'*Œuvre* pendant le mois de septembre dernier, à la sagacité d'un nombre respectable de gens de lettres en renom. Les réponses affluèrent au journal. Ceux qui donnaient des explications en donnaient de fort étranges : les uns, rappelant que le poète avait rêvé dans un cimetière bordé par la Méditerranée, rappelant aussi le vers final de la strophe qui précède immédiatement celles-ci :

La mer fidèle y dort sur mes tombeaux !

Digitized by Google

je m'aperçois que le poète me lance à la poursuite d'un troisième lièvre, pendant que les deux autres continuent à courir sans que je puisse les lâcher. En effet, la « chienne » du premier vers est le premier terme d'une comparaison que le poète établit entre un pâtre et lui-même. Comparaison implique parallélisme des termes, mais dès que pâtre et poète seront mis en parallèle, je constaterai que le parallélisme est rompu, car le terme « chienne » n'a pas de correspondant dans la strophe. Me voilà donc avec trois problèmes sur les bras.

Pour les résoudre, commençons, selon la saine méthode cartésienne, par le plus simple. Je préviens que nous sommes sur un terrain où l'on peut trébucher à chaque pierre (et il y a beaucoup de pierres) : pour s'y avancer, aucune précaution n'est à négliger, même la plus superflue en apparence. Car il s'agit à la fois et de rétablir entre les termes de la comparaison le parallélisme que le poète a rompu, et d'interpréter un symbole à peine entrevu, et de découvrir la constellation de métaphores dont la « chienne » est la première étoile.

La comparaison instituée par le poète comporte quatre termes, mais il n'y a parallélisme qu'entre deux d'entre eux :

1° Le poète correspondant au pâtre ;

2° Le blanc troupeau des tombes du poète correspondant aux moutons du pâtre.

On rétablit facilement, en correspondance avec la chienne du poète, le chien de garde du pâtre. Il est plus difficile de savoir tout de suite avec précision à quoi correspondent, du « côté pâtre », les colombes, les songes et les anges que nous voyons du « côté poète » ; mais on peut déjà le saisir en gros : de toute évidence, en effet, les colombes, les songes et les anges sont aux tombes du poète ce que serait aux moutons du pâtre une bande de ravisseurs. Quels ravisseurs ? Un chien de berger défend un troupeau de moutons ou bien contre des hommes de proie, ou bien contre des quadrupèdes de proie, ou bien contre des oiseaux de proie, ou bien contre un mélange des uns et des autres. Donc, pour que la comparaison tienne dans tous ses termes, la chienne du poète doit garantir le troupeau de ses tombes contre des ravisseurs du même genre. Il ne reste plus qu'un point à préciser : le poète a-t-il comparé les ravisseurs de ses « tombes » à une seule espèce

Digitized by Google

de ravisseurs de moutons, ou à plusieurs espèces, ou à un mélange d'espèces ? Le poète dit à sa chienne :

Eloignes-en les prudentes colombes,
Les songes vains, les anges curieux.

Les colombes sont des oiseaux. Les songes ne me représentent encore rien de précis, parce que l'expression « songes vains », au lieu de me montrer une image, ne m'offre qu'une abstraction. Mais les anges ont des ailes par définition : ce sont donc aussi des « oiseaux » (voyez-vous ce rébus ?). Par conséquent, les « songes vains », qui sont encadrés entre les colombes et les anges (rendons hommage, en passant, à la facture rigoureusement mathématique de ce texte), les « songes vains » donc, ainsi encadrés, ne peuvent être à leur tour que des oiseaux. Et, en effet, rappelons-nous, pour saisir les choses à leur source, nos poètes de l'antiquité, comme se les rappelle — nous aurons l'occasion de le constater plus d'une fois — M. Paul Valéry. Chez tous les poètes de l'antiquité, les Songes sont des divinités allégoriques et apparaissent comme des êtres ailés, fils du Sommeil, ailé lui-même :

... effugit imago,
par levibus ventis *volucrique* simillima *somno.*

Les « songes vains » de M. Paul Valéry sont donc bien, comme ses colombes et ses anges, des oiseaux. C'est aux *ravisseurs ailés* des moutons du pâtre que le poète compare les ravisseurs de son troupeau à lui ; il ne fait qu'énumérer trois catégories d'oiseaux contre lesquels sa chienne doit protéger ses tombes. La chienne étant, comme nous l'avons vu, symbolique, les oiseaux le sont aussi. Et nous voilà devant une série de symboles, qu'il s'agit maintenant d'interpréter.

Le plus clair de ces symboles est évidemment celui des « tombes ». Les tombes du poète symbolisent *sa vie passée*, ses peines et ses joies anciennes, « moutons mystérieux » que le poète « paît » dans *le champ de sa conscience*, comme dirait M. Bergson. Voilà donc notre poète en adoration devant ce mort qu'est son passé. L'adoration du passé ne peut être trou-

Digitized by Google

blée ou abolie que par l'attention qu'on prêterait au présent ou à l'avenir ; et comme le présent, philosophiquement parlant, est insaisissable et fugitif [1], autant dire que l'adoration du passé ne peut être abolie que par la préoccupation de l'avenir. Cette simple remarque, notons-le en passant, éclaire déjà le début de la strophe suivante :

Ici venu, *l'avenir* est paresse.

C'est l'adoration de l'avenir que, dans le premier vers de la première strophe, le poète qualifie d'*idolâtre*, le seul vrai culte étant celui du passé. Il s'ensuit nécessairement que les symboles « colombes, songes, anges » désignent les idées ou les sentiments qui peuvent nous détourner de l'adoration de notre passé pour fixer nos regards vers l'avenir. Ces idées ou ces sentiments sont donc bien les ennemis du passé du poète, comme des vautours seraient les ennemis des moutons du pâtre, et c'est contre ces trois ennemis de son passé que le poète invite sa chienne à le garantir [1]. Quels sont donc ces ennemis ?

Les colombes — n'oublions pas que M. Paul Valéry est un esprit très cultivé — sont des oiseaux consacrés à Aphrodite dans l'antiquité païenne : bornons-nous à invoquer sur ce point l'autorité du poète helléniste Leconte de Lisle :

1. Dans le même *Cimetière marin*, le poète trouve, pour exprimer l'écoulement perpétuel de la vie *présente*, une fort jolie et fort originale formule :

Allez ! tout fuit. *Ma présence* est *poreuse.*

1. Il faut remarquer ici l'usage singulièrement habile que le poète fait du symbole *prolifère.* La thèse morale qu'il soutient lui fournit incidemment l'occasion de marquer sa préférence entre les divers objets symboliques que le culte des morts fait placer sur les tombeaux : un chien, deux colombes, un génie endormi, un ange. Selon lui, s'il fallait choisir un objet symbolique à placer sur une tombe, il ne faudrait songer ni à la colombe, ni au génie endormi, ni à l'ange : c'est au chien qu'il faudrait donner la préférence, puisque le chien, c'est l'image de la fidélité : c'est donc le chien de marbre qui, mieux que tout autre objet, attestera que le survivant pense au mort. — Il y a là un emploi curieux et fort remarquable de l'image à symboles multiples.

Digitized by Google

... Kythérée, en ta pose assouplie,
Parfumant de baisers l'Adonis bienheureux,
Et n'ayant pour témoins sur le rameau qui plie
Que *colombes d'albâtre et ramiers amoureux.*

Les colombes de M. Paul Valéry symbolisent donc l'amour. La chienne du poète est chargée de le préserver d'un nouvel amour qui s'offre à lui : s'engager dans de nouvelles amours serait, en effet, une infidélité à l'égard des amours anciennes, que la vie a brisées certes, mais dont la flamme n'est pas éteinte dans le cœur du poète ; on le voit à la « prudence » de ces colombes, car il faut des précautions pour enchaîner un cœur mal dégagé des liens d'antan.

Inutile de nous attarder longtemps sur les « songes vains », expression assez claire par elle-même : elle désigne les rêves chimériques qui, ouvrant au poète l'horizon lointain d'un avenir douteux le détourneraient de son passé, un bien vraiment solide et réel, celui-là, puisqu'il a été vécu.

Quant à l'image des « anges », elle ne saurait prêter à la moindre équivoque : le rôle essentiel des anges est de panser et de guérir les blessures de l'âme en

montrant du doigt les cieux

Les « anges » du poète symbolisent donc les consolations, sournoises et indiscrètes (ces anges sont « curieux »), qui ouvriraient la porte à de nouvelles espérances et amèneraient ainsi peu à peu l'oubli du passé.

Or, pour sauvegarder le passé, pour en interdire l'approche à ses pires ennemis (nouvelles amours, rêves d'avenir, consolations génératrices d'oubli), il n'y a qu'une sentinelle possible : c'est la Mémoire. Attentive et vigilante, cette *chienne* (nous comprenons maintenant, et maintenant seulement, pourquoi ce n'est pas un *chien*, et voilà maintenant allumées toutes les étoiles de la constellation « anges, songes, colombes, tombes, chienne ») gardera le mort précieux : elle le préservera de la profanation :

Chienne splendide, écarte l'idolâtre !

Digitized by Google

Quelle beauté, et quelle élévation dans ce vers ! J'y sens, pour ma part, la manière et presque le souffle de Pindare. Rappelons-nous le respect religieux que le grand lyrique grec témoigne toujours aux facultés intellectuelles et aux idées morales qu'elles engendrent : même attitude chez M. Paul Valéry. Que la Mémoire soit « splendide », quoi d'étonnant pour la divine Mnèmosunè, dont la fonction est d'éclairer le passé d'une lumière toujours présente ? Et cet éclat lumineux qu'un chien de marbre blanc prend sur un tombeau inondé de soleil n'invite-t-il pas aussi à qualifier de « splendide » l'image symbolique du souvenir fidèle ? Ainsi s'est faite, dans l'esprit du poète, la fusion de l'idée et de l'image, et cette fusion s'est exprimée dans la synthèse admirable — et combien neuve ! — :

Chienne splendide... !

Seulement, voyez quelle peine j'ai dû me donner pour arriver à comprendre — pour l'admirer — ce très beau vers, pour avoir aussi sous les yeux la vision magnifique — nous la préciserons plus loin — qu'évoque toute la strophe ! Racine, que l'on donne parfois comme un représentant, au même titre que M. Paul Valéry, de la « poésie pure » [1], Racine ne m'impose pas, pour me faire jouir de son art, un travail herculéen. Pour comprendre et goûter une strophe de *six* vers valéryens, il m'a fallu d'abord — et ceci n'est rien — rétablir les termes sous-entendus d'une riche comparaison ; ensuite, il m'a fallu faire tout un raisonnement serré et une étude minutieuse de l'expression pour m'assurer que le rétablissement de l'un de ces termes, le principal, celui sans lequel la strophe entière est inintelligible, n'était pas dû à une pure hypothèse ; et pour cela, j'ai dû me démontrer à moi-même : 1° à l'aide de la mythologie païenne, que les songes sont des oiseaux; 2° à l'aide de la divination, que les anges sont également des oiseaux ; 3° à l'aide du raisonnement mathématique, que ces deux catégories d'oiseaux, dont l'une est *bienveillante* (les anges), se joignent aux colombes, d'ordinaire *inoffensives* et même *timides*, pour former cependant ici un essaim d'*oi-*

1. René Lalou, *L'Œuvre* du 25 septembre 1928.

Digitized by Google

seaux de proie. Moyennant quoi, j'étais admis, ou plus exactement « admissible » à la compréhension, car pour y être « admis définitivement », il me fallait encore demander un éclaircissement au symbolisme païen (que signifient les colombes ?) et un autre au symbolisme chrétien (que signifient les anges ?). Ouf ! Quel courage ne me faut-il pas pour aborder maintenant la lecture de la strophe suivante !

Lisons-là pourtant, car malgré tout, la première nous en a livré en partie le secret. Dans cette seconde strophe, les quatre premiers vers forment un ensemble nettement visible :

Ici venu, l'avenir est paresse.
L'insecte net gratte la sécheresse ;
Tout est brûlé, défait, reçu dans l'air,
A je ne sais quelle sévère essence...

Je comprends, au moins en gros, que le poète décrit un champ désolé, où rien ne poussera plus jamais. Mais le premier vers, à cause de son extrême concision, me tend un piège redoutable : il m'invite presque à penser que le champ décrit par le poète est le champ des morts[1], le champ des tombes de la strophe précédente. Par bonheur, je me rappelle les oiseaux symboliques de tout à l'heure : ils représentent les séductions fallacieuses de l'avenir. De plus, le champ qu'on me décrit ici, par sa sécheresse, sa stérilité, sa désolation, dégage une impression de tristesse infinie ; dans le

1. Comprendre que ce champ désolé est le champ des morts serait faire aboutir toute la strophe à une conclusion qui ne serait qu'une variante du vers célèbre de Leconte de Lisle :

le cœur trempé sept fois dans le néant divin.

Ce serait, de plus, attribuer au poète une banalité peu conforme à sa manière, la comparaison d'un cimetière à un champ improductif. Au contraire, si ce champ improductif est celui de l'avenir, non seulement la pensée est originale — attendu que tout le monde pense le contraire et sème en vue de la « moisson future » —, mais elle confirme la strophe précédente dans laquelle le passé apparaît comme seul digne de retenir l'attention, en dépit de toutes les tentatives que font les *colombes*, les *songes* et les *anges* pour montrer dans l'avenir un champ d'activité plus séduisant.

Digitized by Google

champ de « ses tombes », au contraire, le poète s'était dit souriant :

...solitaire au *sourire* de pâtre.

Le champ désolé n'est donc pas le champ des morts, et le premier vers de cette seconde strophe signifie : « Maintenant que me voici dans ce champ où gît le passé, c'est le champ de l'avenir qui offre l'aspect d'un champ stérile ». La première strophe trouve donc dans la seconde sa suite logique. Celle-ci, pour être comprise, n'a plus besoin que d'une paraphrase. Seul le champ du passé, pense le poète, est fertile, seul il est digne d'être cultivé. Cultiver le champ de l'avenir serait peine perdue, car il n'y a rien à espérer d'un sol qui n'est même plus un sol, puisqu'il a changé de nature : il a pris une « sévère essence », il ressemble aux *loca senta situ* de l'enfer virgilien ; l'insecte lui-même n'y trouve pas sa subsistance.

Conclusion :

La vie est vaste, étant ivre d'absence,
Et l'amertume est douce, et l'esprit clair.

En effet, quand on a renoncé à cultiver l'avenir pour donner tous ses soins au passé, comment serait-on à l'étroit dans la vie quotidienne, dont on s'absente en la traversant ? Comment trouverait-on de l'amertume aux déceptions dont elle est faite, puisqu'on s'est ôté tout sujet d'être déçu ? Comment ne jouirait-on pas d'un esprit parfaitement lucide, les soucis du lendemain n'étant plus là pour l'obnubiler ?

Philosophie et poésie à part — c'est là un point que nous réservons —, cette strophe est un document remarquable et fort curieux dans l'histoire de la langue et du style poétiques français. C'est là que nous saisissons sur le vif le souci de créer pour la poésie un langage qui n'exprime que l'essentiel, que la matière poétique, à savoir les seules impressions de la conscience et des sens. Par une très curieuse coïncidence, ce langage prend le tour condensé, concis à l'excès que, dans l'antiquité grecque et latine, les poètes — et même parfois les prosateurs — donnaient à leur expression. Rappelons-nous l'emploi bien connu des formules que la rhétorique ancienne appelait *prégnantes*, précisément parce qu'elles portent en elles

Digitized by Google

un rejeton, et qu'on a besoin, pour les comprendre, de les dédoubler. C'est ce qui explique le « minimum de paraphrase » que nous sommes si souvent obligés de faire en expliquant les textes anciens. C'est même, en partie, ce qui explique la tendance amusante des élèves de nos lycées, quand ils sont embarrassés par une phrase latine ou grecque, à y chercher invariablement « quelque chose de sous-entendu », même quand il n'y a rien de sous-entendu. Or M. Paul Valéry emprunte aux poètes de l'antiquité leur façon de s'exprimer, mais en outrant encore la concision du style. C'est ainsi qu'entre le vers :

Ici venu, l'avenir est paresse

et le suivant :

L'insecte net gratte la sécheresse,

je dois *sous-entendre* une comparaison, suggérée par ce dernier vers, qui est « prégnant » : la comparaison de l'avenir à un terrain. De même, si je veux extraire des deux derniers vers tout le suc qu'ils renferment, il faut que je les presse comme un citron, car ils sont ultra-prégnants :

La vie est vaste, étant ivre d'absence,
Et l'amertume est douce, et l'esprit clair.

C'est-à-dire : « *Quand on traverse* la vie *quotidienne* plein *du désir* de *s'en* absenter, *on la trouve* vaste et l'*on ne sent plus* l'amertume *des échecs qu'elle nous inflige, même* cette amertume *paraît* douceur. Et l'esprit est clair, *n'étant plus obnubilé par les soucis* ».

En outre, la langue de cette strophe offre une étrange *ressemblance littérale* avec celle des poètes anciens. M. Paul Valéry m'oblige, pour le lire, à croire que le français barbare dans lequel je débrouille grosièrement, à première vue, un lyrique grec, est du français littéraire. Il prétend que son pays se plie à cette langue, au lieu de se plier lui-même à la langue de son pays. Il exige que le *participe absolu neutre* des Grecs et des Latins ne soit pas un barbarisme chez les Français.

Bon pour un arrière-neveu de M. Jourdain de dire : « Quand

Digitized by Google

on a trop bu, on voit deux becs de gaz là où il n'y en a qu'un ! ». Mais le poète français a droit à cet octosyllabe :

Trop bu, le bec de gaz est double.

M. Paul Valéry écrira donc, en vertu du même droit, le décasyllabe :

Ici venu, l'avenir est paresse.

Il paraît que cela signifie : « Quand on est venu ici, la perspective de l'avenir invite à l'inaction ». C'est peut-être, en gros, ainsi que parlait Eschyle, mais Eschyle était Grec, et M. Paul Valéry est Français. Je vois de même fort bien, dans un chœur d'Aristophane, et sans autre différence que celle des mots grecs à la place des mots français correspondants, le vers :

L'insecte net gratte la sécheresse.

Encore ne suis-je pas sûr qu'Aristophane ne se fût pas exprimé d'une façon moins incomplète ; il eût probablement parlé de la « sécheresse *du sol* ». Mais comme Aristophane est Grec, ce n'est qu'en grec que le vers pourrait signifier : « Le sol est si sec que, même un insecte, après l'avoir gratté, en retire ses pattes aussi nettes que devant » [1]. En français, il ne saurait signifier cela, du moins tant que la langue française sera ce qu'elle est. Et que dire soit de la cheville, soit plutôt de la gaucherie voulue :

tout est... « reçu dans l'air »

pour dire, sans doute : « tout est évaporé » ? Mais Ovide n'avait-il pas usé d'une expression presque semblable, en parlant, à la vérité, de « l'âme qui s'envole » [2] :

1. De même qu'il reproduit le style poétique grec, M. Paul Valéry reproduit le style poétique latin. Dans le même *Cimetière marin* il écrira :

Pères *profonds*, têtes inhabitées,

pour parler des cadavres de ses pères *enfouis dans les profondeurs de la terre*, attribuant ainsi à l'adjectif *profond* un sens qu'il n'a pas en français. Mais le poète se rappelle l'expression virgilienne *Manesque profundi* et il la transcrit purement et simplement en français.

2. Lamartine, *le Crucifix*.

Digitized by Google

Spiritus et vacuas prius hic *tenuandus in auras*
ibit ? .....

Est-ce également un poète français ou un poète de l'antiquité qui peut parler d'une « vie ivre d'absence » ? Je le répète : M. Paul Valéry érige à la hauteur d'un style français le mot à mot barbare que nous employons quand nous commençons à débrouiller un texte ancien. Et voilà pourquoi une édition savante de ses poèmes s'impose : ils exigent des « scholies ».

C'est dommage, car, à elles seules, ces deux strophes offrent au lecteur qui a fini par les comprendre des beautés de tout premier ordre.

Non qu'il faille en exagérer la profondeur et la nouveauté philosophiques. L'homme qui expose cette philosophie n'est, en somme, qu'un Olympio plus âgé que celui des *Rayons et Ombres*, plus tenté que le premier de ne plus sortir de son caveau intérieur, parce qu'il a un passé plus riche, si riche que l'avenir, à ses yeux, ne vaut plus la peine du plus mince effort. On dirait un vieil avare qui s'enferme pour recompter avec délices l'immense trésor des écus amassés et qui renonce à en amasser d'autres. Cela se comprend d'un vieil avare de notre temps, parce que les nouveaux écus ne valent pas les anciens ; cela se comprend moins d'un homme qui n'est pas encore un vieillard, à qui l'avenir peut ménager la douceur de cultiver « l'art d'être grand-père », qui peut aussi récolter une nouvelle moisson de gloire en offrant à la collectivité de nouvelles joies spirituelles. Ce culte jaloux qu'il voue à son passé en se détournant de l'avenir n'est pas exempt d'un certain égoïsme. Egoïsme que rachètent en partie la justesse bergsonienne de la pensée et la délicatesse du sentiment. Le poète se rappelle l'idée maîtresse de la philosophie de Bergson : c'est que la Mémoire est la reine de l'esprit. C'est à elle que nous devons la notion, capitale entre toutes, que notre vie forme un tissu serré ; c'est elle qui accomplit, dans le cimetière de la conscience, le miracle quotidien de la résurrection des morts. De là l'inestimable valeur vitale que prend pour nous le *temps vécu ;* et voilà ce qui fait l'originalité de la philosophie de ces deux strophes. L'originalité de l'idée

Digitized by Google

rejaillit en quelque sorte sur la qualité du sentiment : rien de plus touchant que cette dévotion à l'égard du passé, que cette fidélité envers ce mort de notre vie [1], où respire cette même tendresse qui nous ramène si souvent dans le champ où dorment nos parents et nos amis disparus.

Il y a moins d'originalité dans la portée politique de cette philosophie, car elle a une portée politique incontestable. Même, à cet égard, j'imagine qu'un adversaire politique pourrait non sans malice soupçonner les intentions inavouées du poète de n'être pas étrangères à l'obscurité dont il a enveloppé sa poésie. Quoi qu'il en soit, il n'est pas douteux qu'une telle philosophie s'accorde singulièrement avec une théorie politique plus vieille qu'elle : puisque la France a derrière elle un riche passé constitué par huit siècles de monarchie, fixons nos regards sur ce passé et détournons-les de l'avenir illusoire que semble nous promettre la démocratie ; et si ce passé ne peut pas revivre sous la forme concrète d'un gouvernement monarchique restauré, vouons-lui du moins un culte pieux et restons-lui fidèles en refusant de nous associer aux desseins et aux entreprises des prophètes et des apôtres d'une société nouvelle :

Ici venu, l'avenir est paresse.
La vie est vaste, étant ivre d'absence.

Originale ou non, la pensée est là, et l'étude que nous venons de faire montre assez, je suppose, la légèreté des esprits qui, pour n'avoir pas compris le poète après une lecture trop hâtive, ne voient dans sa poésie qu'un « assemblage de sonorités ».

1. Il y a lieu de remarquer que le passé est la partie immobile et permanente de notre vie, précisément parce qu'il est un mort. Il rentre ainsi dans la loi générale du monde où sont rentrés les morts eux-mêmes : cette loi est la permanence, tandis que la vie a pour loi l'instabilité et le devenir. C'est par là que la philosophie de ces deux strophes se rattache à la philosophie générale du poème tout entier. Le poète n'oublie pas, en effet, de qualifier de *tranquilles* les « tombes » qui symbolisent son passé. Celui-ci est figé ; seule est mouvante — parce qu'elle est vivante — la conscience que nous en avons grâce à la mémoire.

Digitized by Google

Bien que je ne sois pas insensible à la musique en général et à celle de ces vers en particulier, j'avouerai cependant que cette poésie parle moins à mes oreilles qu'à mes yeux et à mon sens intime. Comme *vision*, en effet, la première de ces deux strophes est simplement une merveille. Donnons-nous la peine — maintenant que nous la comprenons — de la relire :

Chienne splendide, écarte *l'idolâtre !*
Quand, *solitaire* au sourire de pâtre,
Je pais longtemps, moutons mystérieux,
Le *blanc* troupeau de mes tranquilles *tombes*,
Eloignes-en les prudentes *colombes*,
Les *songes* vains, les *anges* curieux.

Que voyons-nous ? Un *temple*, devant lequel veille une *chienne sacrée ; à l'intérieur* du temple, *inondé de lumière*, de blancs tombeaux, devant lesquels *se recueille un pontife ; à l'extérieur* du temple, *voltigeant* devant l'entrée, mais *tenus en respect* par la chienne, les génies de l'idolâtrie, *Colombes*, *Songes*, *Anges*. Est-ce beau ! et neuf ! Il y a plus grand dans *l'Enfer* et dans la *Légende des siècles :* il n'y a pas plus net, plus pur, plus harmonieux : le temple d'un côté, avec son précieux dépôt et son prêtre solitaire ; le vol tournoyant de vampires aussi singuliers que variés, de l'autre ; au milieu, séparant du monument sacré les sinistres vandales, la chienne, vigilante sentinelle. Quelle merveilleuse fusion de la technique, de la sensation et du sentiment ! — Et ce champ désolé de l'avenir, dans la seconde strophe, cette sécheresse déprimante et redoutable, *arva longo squalore horrentia*, est-ce émouvant !

Oui, M. Paul Valéry est un grand, très grand poète. Mais pourquoi faut-il qu'on doive hésiter à voir en lui un très grand poète *français ?* Pourquoi, ayant résolu de donner un sens à sa poésie, enferme-t-il ce sens dans des formules où la langue française n'est plus reconnaissable et devient parfois un infâme galimatias ? Pourquoi le poète se cache-t-il comme un *Deus absconditus* qu'il faut chercher longtemps sans savoir si on le trouvera jamais, à moins d'être frappé tout à coup par l'éclair fulgurant de la « grâce » ? Pourquoi le lecteur

Digitized by Google

français, naturellement épris de lumière, est-il ainsi condamné à marcher à tâtons dans les ténèbres d'un labyrinthe de devinettes ? Pourquoi l'œuvre d'art qu'on lui met sous les yeux lui réserve-t-elle, avant la joie promise, une longue torture préalable ? Oui, pourquoi ? Peut-être le poète répondrait-il qu'on ne va pas tout droit au ciel et que, pour arriver aux lumineuses splendeurs du paradis, il faut d'abord passer par les ombres et les brumes du purgatoire.

J. Cosmi,
Professeur de 1re A au Lycée Ampère.

Digitized by Google

LYON DU V^e^ AU IX^e^ SIÈCLE

(450-800)

Dans l'avant-propos de l'ouvrage sur Lyon qu'il vient de publier [1], M. Coville déclare qu'il n'a pas voulu écrire l'histoire de Lyon du v^e^ à la fin du viii^e^ siècle, mais seulement réunir des études qui « permettront de faire cette histoire avec plus de critique et de précision ». Sa déclaration est trop modeste. Sans doute, il serait possible d'ajouter à son texte quelques considérations politiques : il ne semble pas qu'elles jetteraient une lumière plus vive sur la lointaine époque qui en fait l'objet.

Avec les Syagrii, et surtout avec Sidoine Apollinaire (431-483 ?) dont « jusque vers la quarantaine Lyon a été le séjour ordinaire », qui y a vécu comme jeune homme et comme homme de lettres, nous revivons la vie de ces grandes familles lyonnaises, gallo-romaines d'origine, qui, après avoir occupé dans l'Empire de brillantes situations, se laissèrent tenter par les hautes charges de l'Eglise et apportèrent dans l'accomplissement de leur nouvelle tâche les vertus solides de leur race. Mais ce n'est pas seulement la physionomie de Sidoine qui se dégage des brumes du passé avec un réalisme précis et parfois aussi avec une grâce toute idyllique : c'est, dans le pittoresque de ses collines et de ses fleuves, le Lyon du cinquième siècle, « centre administratif, ville d'industrie et de commerce plutôt que centre d'études littéraires ». Combien évocateur en particulier est ce passage où un ami de Sidoine, Agricola, le presse de venir s'installer quelques jours auprès de lui, dans la campagne environnante.

1. Alfred Coville, *Recherches sur l'Histoire de Lyon du v^e^ au ix^e^ siècle* (450-800), in-8°, xvi-560 p., Paris, Picard, 1928.

Digitized by Google

Sidoine est à la ville. Agricola lui a envoyé une barque confortable, montée par de solides rameurs et un bon pilote, capables de remonter le fleuve avec une rapidité égale à celle du courant à la descente. Dans cette barque, était tout un chargement de poissons : c'était une manière gracieuse d'inviter Sidoine à venir pêcher à la campagne chez Agricola, sur les bords de la Saône, ou peut-être sur ceux du Rhône, en amont de Lyon. On était en été, la ville était engourdie par une chaleur accablante...

Toute la pesanteur de l'été lyonnais se fait sentir dans ces quelques lignes, comme apparaît ailleurs le brouillard, sur lequel, en amant fidèle de sa petite patrie, Sidoine n'entend point raillerie.

Sidoine défendait Lyon avec conviction contre les ironies de ses amis italiens. Lorsqu'il fit, en 468, un séjour prolongé à Rome, Candidianus de Césène le félicitait de voir enfin le soleil, spectacle si rare pour les Lyonnais ; et il le plaisantait sur les brouillards de Lyon, sur cet air épais que dissipe à peine la chaleur de midi. Piqué au jeu, Sidoine ripostait en faisant le plus triste tableau de la fournaise de Césène, du marais de Ravenne, cette ville de moustiques et de grenouilles, et il terminait en déclarant que les Transalpins, grâce à certaines comparaisons, pouvaient se vanter avec satisfaction de leur climat.

Parmi les scènes de la vie lyonnaise qui se déroulent ainsi sous nos yeux, aucune cependant ne vaut, par l'exactitude et le charme du récit, la description des fêtes qui avaient lieu le 2 septembre autour du tombeau de saint Just, le vieil évêque, dont le corps, « ramené des solitudes de la Thébaïde avait été déposé à la fin du IVe siècle dans l'église des Macchabées qui s'élevait au sud-ouest de Lyon, tout près des murs », et dont « les détails apparaissent dans un cadre frais et poétique tel que Sidoine devait l'aimer ».

La traduction, habilement nuancée, des lettres de Sidoine Apollinaire, a permis cette résurrection ; mais après lui, l'historiographie lyonnaise se fait de plus en plus pauvre. M. Coville ne se laisse point rebuter pour cela. « Dans cette pénurie de documents, les moindres textes ou fragments de textes, les plus fugitives indications contemporaines des événements datant des trois siècles suivants, si brefs ou si suspects que puissent être les uns et les autres, ont été recueillis, commentés, critiqués dans le moindre détail », et à la faveur de ce travail admirablement conduit, nous atteignons, par une marche sûre, l'événement qui va exercer pendant une soixantaine

Digitized by Google

d'années une influence décisive sur les destinées de Lyon : l'introduction dans la ville, entre 470 et 474, du peuple des Burgondes ou des Burgundions.

Que cet événement, loin d'être un cataclysme, ait été plutôt heureux pour les Lyonnais, les Burgundions ayant fait de leur cité « le centre de leur puissance, la capitale d'un grand Etat ». on le savait déjà, mais aucun historien, en France du moins, ne l'a établi avec une aussi aveuglante clarté.

Lyon fut certainement le séjour préféré des rois burgundions. Ils séjournaient aussi à Vienne ; mais c'est bien à Lyon que se firent les actes les plus importants connus de nous... Les rois burgundions avaient à Lyon, pour administrer leur maison et gouverner leur royaume un véritable Palais, dans le sens que prend ce mot au temps des Mérovingiens et des Carolingiens. On y voyait des optimates, terme qui semble réservé à une sorte d'aristocratie burgundionne entourant le roi et le conseillant... Les reines y tenaient une grande place et semblent avoir joué un rôle important au palais et dans la ville : telle la femme du premier Hilpéric, telle la seconde femme de Sigismond, bien qu'elle ne fût pas de sang royal. C'est une influence de ce genre qu'exerça Clotilde, princesse burgundionne, sur Clovis.

Une chronologie aussi serrée que possible met à leur place les quatre fils de Gundieuch : Gondebaud, Godigésil, Hilpéric et Godomar, par qui fut occupée alors la royauté et, malgré de grandes difficultés, l'étendue assez variable d'ailleurs du royaume dont Lyon était la capitale est nettement déterminée.

D'après les divers textes qui ont été énumérés, on voit que le royaume burgundionne s'étendait au sud jusqu'à la Durance, se prolongeant au delà même d'Avignon ; qu'à l'ouest, il dépassait le Rhône du côté de Viviers, qu'il franchissait les Cévennes et s'avançait sans doute au sud de la haute vallée de la Loire jusqu'à la région des Causses ; que vers le nord il atteignait Nevers, Autun, Dijon, Langres, Besançon ; qu'enfin, du côté de l'est, il dépassait sur certains points la ligne de l'Aar, englobait une grande partie du Valais, et se prolongeait jusqu'aux Alpes pennines.

Mais, ce que M. Coville met surtout en évidence et ce qui est profondément juste, c'est que cet Etat, barbare en apparence, était tout pénétré de romanisme et que la vie lyonnaise de son temps ne fut pas sensiblement différente de ce qu'elle avait été pendant le siècle précédent.

Digitized by Google

Les rois burgundions qui s'étaient ainsi installés sur le territoire impérial ont tous également recherché les liens avec l'Empire. Rois germains, ils apparaissent d'autre part comme des dignitaires romains... Dans cette ville, de beaucoup la plus importante du royaume, en dehors de l'entourage et de la garde du roi et de tout ce qui pouvait composer une cour et un gouvernement, sans doute assez simples, les Burgundions ne devaient former qu'une faible minorité.

En parcourant la succession de ces faits qui valurent à Lyon la persistance — au moins en partie — de son antique prospérité, si bien qu'on y rencontre encore quelque trace d'activité intellectuelle, sinon artistique, on se trouve porté à croire que les Lyonnais durent témoigner à ces maîtres bienveillants une certaine sympathie et les seconder dans la lutte que les Francs engagèrent contre eux pour la domination du sud-est de la Gaule. Il n'en fut rien. « Lyon paraît n'avoir joué aucun rôle dans la lutte des Burgundions et des Francs », ni s'être « intéressé aux événements qui survinrent par la suite », et le résultat de cette indifférence, que des motifs religieux expliquent clairement, ce fut après la disparition des Burgondes une déchéance rapide de la cité.

A partir de la réunion de Lyon à l'Etat franc, vers 524, l'intérêt de son histoire ne se trouve plus dans sa vie politique, économique et sociale : on ne possède sur cette dernière pour ainsi dire aucun témoignage. Il réside tout entier dans le développement de son Eglise et, par une vue juste des choses, c'est à cette Eglise que M. Coville va consacrer la dernière partie de son livre, non sans avoir, dans une étude serrée d'une cinquantaine de pages, rassemblé, critiqué tous les documents qui s'y rapportent, jusque et y compris le fameux rapport de Leidrade à Charlemagne sur la restauration des basiliques lyonnaises.

Or, cette histoire, « c'est avant tout l'histoire des évêques de Lyon, grâce au rôle important que plusieurs d'entre eux ont joué en leur temps dans la ville et au dehors ». Nous verrons donc, en remontant un peu dans le passé, défiler devant nous, marqués chacun de leur trait le plus caractéristique, les vieux évêques de Lyon : Patient, « d'une famille très riche de l'aristocratie lyonnaise », dont une lettre de Sidoine Apollinaire vante « la bonté, son dévouement pour les humbles, sa juste mesure en toutes choses et... les embellissements qu'il

Digitized by Google

a faits dans son église » ; Viventiole, « un esprit cultivé en même temps qu'un évêque plein d'autorité » ; Nizier, neveu de l'évêque Sacerdos, dont le nom s'est perpétué dans l'une des plus vénérables églises de la ville et dont nous pouvons, grâce à Grégoire de Tours qui l'a personnellement connu, nous faire une image fidèle.

L'épitaphe de l'évêque est banale ; elle le représente bon, indulgent, intelligent, bienveillant pour ses serviteurs... Le biographe anonyme et Grégoire sont plus précis. Grégoire signale, sans y insister, sa sainteté, sa chasteté, sa charité. Mais quelques traits ressortent avec relief. Nizier était robuste, très actif..., il donnait l'exemple à son clergé ; au plus grand matin, il était le premier à l'office, le plus ardent à entonner les chants sacrés ; que ce fût la nuit ou le jour, il ne manquait aucune cérémonie... Cette même activité, il la montrait dans l'administration de son domaine épiscopal, dans la visite de ses domaines, dans ses importantes constructions. Même zèle encore dans la pratique de l'hospitalité: il se relevait la nuit pour s'occuper de ses hôtes et, suivant l'usage antique, leur laver les pieds lui-même.

Ce ne sont que les plus illustres parmi ces prélats et l'on pourrait en citer d'autres, comme Ætherius, le correspondant de Grégoire le Grand, et Aunemundus; ces exemples sont assez significatifs et nombreux pour prouver que dans cette ville de Lyon que le christianisme « avait dès la deuxième moitié du cinquième siècle conquis tout entier », les évêques furent vraiment, du sixième au huitième siècle, les premiers de la cité et que l'organisation religieuse dont ils étaient le centre constitue le trait dominant de sa physionomie.

Aussi bien, M. Coville a-t-il entrepris de retracer dans le détail la vie religieuse de Lyon à cette époque, et il y a réussi autant que le lui permettait la rareté des textes, en faisant notamment un historique remarquable de ses nombreuses églises : sur la colline, l'église Saint-Just ou des Macchabées « très vaste pour le temps » et, dans son voisinage, mais un peu plus loin des murs, Saint-Irénée ; au bord de la Saône, « là où est encore la cathédrale actuelle », Saint-Etienne, Saint-Jean et Sainte-Croix, formant un groupe compact, et plus loin, Sainte-Marie, Saint-Paul, Sainte-Eulalie ; dans la presqu'île, les Saints-Apôtres, Ainay, Saint-Pierre, ces deux dernières rattachées à des monastères, tandis que, dans la banlieue lointaine, l'abbaye de l'Ile-Barbe, « le plus ancien

Digitized by Google

et le plus fameux des monastères lyonnais », brille d'un exceptionnel éclat.

Grâce à cette floraison d'édifices sacrés, Lyon apparaît, malgré sa fameuse colonie juive qui lui donne une allure si originale, tout imprégné de christianisme ; mais cela se reconnaît à d'autres signes. Aux VI^e^ et VII^e^ siècles, son église jouit d'un grand prestige dans la chrétienté, ses évêques ont rang de métropolitain et la province à la tête de laquelle ils sont placés comprend les cités de Lyon, d'Autun, de Chalon, de Mâcon; dans leur demeure contiguë à l'église Saint-Etienne, ils vivent entourés d'un clergé nombreux, recruté, à l'origine surtout, dans la population gallo-romaine, mais où depuis le VII^e^ siècle les noms germaniques apparaissent de plus en plus fréquents. Ils possèdent à la fois un droit de juridiction sur l'église et sur les fidèles, mais c'est surtout par la charité que leur action s'exerce.

Les évêques ont fait de constants efforts pour pratiquer la charité et développer les œuvres charitables. Leur générosité, leur amour des pauvres, leur largesse secourable à toutes les misères sont généralement signalés et vantés avec un véritable accent de sincérité.

Et cette charité apparaît bien nécessaire quand on considère le malheur des temps. En effet, les invasions des Sarrasins et les guerres menées par Charles Martel dans la région lyonnaise y ont créé une anarchie destructrice, dont témoigne tout particulièrement la ruine de ces églises à la fondation desquelles nous avons assisté, et que Leidrade s'efforçait, sans grand succès, semble-t-il, de réparer.

Est-ce à dire qu'à la fin du VIII^e^ siècle Lyon ne fût plus « que la ville de l'évêque, de son clergé, de ses monastères, qu'elle s'était en grande partie vidée de sa population industrielle et commerçante, qu'elle ne contenait plus que les éléments indispensables à l'entretien des établissements religieux » ? M. Coville, rejetant cette opinion, estime « qu'il devait y rester encore des traces d'une activité économique plus étendue et d'une population plus variée » et, découvrant l'avenir à travers le présent, il conclut qu'alors s'est préparé le « Lyon du vrai Moyen Age, le Lyon qui vécut du X^e^ au XIV^e^ siècle sous le régime d'une féodalité ecclésiastique avec son archevêque primat et grand seigneur, ses chanoines-comtes de la

Digitized by Google

cathédrale, ses abbés, tandis que peu à peu, à l'ombre de l'église, le menu peuple » travaillait et s'accroissait.

On est surpris, en présence des résultats obtenus dans ce beau livre, que son auteur ait pu qualifier, en terminant, ses conclusions « d'assez décevantes » au moins en apparence. Peut-être a-t-il éprouvé quelque déception en effet, lorsque, chemin faisant, il a envisagé certains problèmes qui retiennent, depuis de longues années, l'attention des historiens, comme le partage des terres entre les Burgondes et les anciens habitants ; mais il est trop évident qu'il ne pouvait aboutir ici à des solutions certaines. Combien au reste son volume est rempli de données positives et précieuses pour l'histoire de Lyon : il me paraît inutile de l'affirmer après l'exposé que j'en viens de faire, d'une manière aussi objective que possible, laissant le plus souvent la parole à l'écrivain lui-même, de manière à faire de cet article le fidèle reflet de ses idées.

Ainsi ai-je fait dernièrement dans cette même *Revue* pour l'ouvrage d'un autre de mes maîtres et, s'il m'a paru bon de rapprocher leurs noms en terminant, ce n'est pas seulement pour leur rendre l'hommage auquel ils ont droit comme les représentants éminents de l'école historique de l'Université de Lyon : c'est parce qu'en mettant à profit leur retraite pour composer de tels livres, ils ont donné l'un et l'autre un magnifique exemple.

A. Kleinclausz.

Digitized by Google

INFORMATIONS

M. François Perroux a été nommé professeur agrégé à la Faculté de Droit à dater du 10 Novembre 1928.

M. J. M. Carré, professeur à la Faculté des Lettres, a représenté l'Université de Lyon aux fêtes du Centenaire de Taine, le 21 octobre, à Vouziers.

Mlle Léonie Villard, professeur à la Faculté des Lettres, est détachée à Hunter College, à New-York, comme professeur de littérature française pour l'année scolaire 1928-29.

La section de Lyon de la Société française de physique se réunira le 22 Décembre : à l'ordre du jour, conférence sur les tourbillons alternés, par Mr Bénard, président de la Société française de Physique.

Digitized by Google

ANNÉE 1928

TOME I

TABLE DES MATIÈRES

CARRÉ (Jean-Marie), l'Allemagne vue par les écrivains français au XIX^e^ siècle..... III, 235

COSIMI (J.), le Conflit moderne de la poésie et de l'intelligence. Deux strophes de M. Paul Valéry ..... V, 452

DÉJARDIN (G.), la Diffusion et la filtration du rayonnement solaire par l'atmosphère..... I, 35

DELAFARGE (Daniel), le Centenaire de Taine..... V, 404

DOUCET (R.), Quelques précisions sur la Renaissance lyonnaise ..... IV, 337

DUTACQ (F.), l'Insurrection lyonnaise du 5 juin 1849 V, 385

EHRHARD (A.), la Légende des Nibelungen..... I, 11

= Au pays d'Ibsen..... III, 225

FROMENT (J.), l'Homme debout..... II, 115

Digitized by Google

USI (J.) et THOVERT (J.), A la mémoire d'André-Marie Ampère..... IV, 308

NARD, l'Hydrogénation catalytique sous pressions réduites..... II, 97

NCLAUSZ (A.), Lyon du v^e^ au ix^e^ siècle (450-800). V, 474

Marguerite de Valois, reine de France et de Navarre..... IV, 350

Philibert de l'Orme et le portail de l'église Saint-Nizier ..... III, 193

NE (Jean), la nouvelle Faculté de Médecine de Lyon et la Fondation Rockefeller..... I, 1

CHE (René), le Chirurgien devant la douleur. III, 209

(Emmanuel), la Comptabilité juridique des marchands de soie..... I, 25

IN (G.), Sainte-Beuve et la médecine..... IV, 355

RIQUAND (G.), la Descendance de l'arthritique. III, 259

J (M.), Notes et impressions au cours d'un voyage en Italie..... II, 173

ROUX (François), Georges Sorel et la grève générale ..... II, 149

PHILIP (André), l'Autonomie syndicale..... IV, 327

ROE (Frederick C.), Taine et les femmes..... V, 424

ROSENTHAL (L.), les Préludes du romantisme dans l'art ..... II, 180

SEGOND (J.), le Sentiment fondamental..... II, 143

TERMIER (Pierre), Quelques récents progrès de la géologie ..... IV, 289

THOMAS (W.), Venise et son prestige dans la littérature d'Outre-Manche..... IV, 313

VALEUR (Robert), l'Homme de loi dans la démocratie américaine..... V, 438

VILLARD (Léonie), Bérénice en Angleterre..... II, 105

WALTZ (R.), la Tristesse de Lamartine..... I, 55

Digitized by Google

CHRONIQUES

MASCART (Jean), Contribution à l'étude de la propriété scientifique..... I, 73 ; III, 271 ; IV, 368

RAPPORT annuel (Année scolaire 1926-1927), par M. le Docteur Rollet..... I, 83

VILLARD (Léonie), Commémorations du centenaire de William Blake..... II, 188

BIBLIOGRAPHIE ..... I, 96 ; II, 190 ; IV, 383

INFORMATIONS DIVERSES I, 92 ; II, 192 ; III, 287 IV, 384

Le gérant, PAUPHILET.

Imp. M. AUDIN, 3, rue Davout, Lyon.

Digitized by Google

Digitized by Google

A. CONTI-GANCEL

les agents modernes de l'automobile

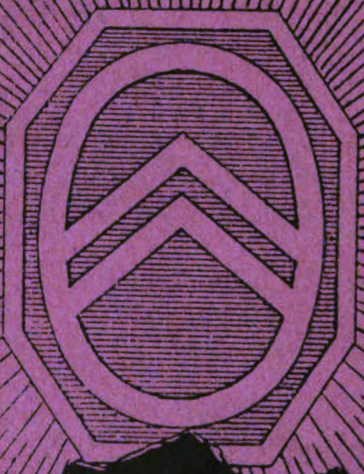

CITROËN

ET

TOUTES AUTRES MARQUES

SUCCURSALE DE LYON
180, AVENUE DE SAXE, 180
SIÈGE SOCIAL
14 Avenue de l'Opéra, PARIS

SERVICE SPÉCIAL DE VENTE A CRÉDIT

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google